TRENTE-SEPTIÈME ANNÉE — Nº 10 877 — VENDREDI 18 JANVIER 1980

Le statut des chercheurs est modifié

Trois innovations importantes

LIRE PAGE 13

Le Monde

Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

2,00 F

Algérie, 1,30 DA ; Maroc, 2 dir. ; Tunisie, 2 m. ; Allemagne, 1,30 DM ; Autriche, 13 sch. ; Belgique, 15 f. ; Canada, $ 0,95 ; Côte-d'Ivoire, 220 F CFA ; Danemark, 4 kr. ; Espagne, 50 pes. ; Grande-Bretagne, 30 p. ; Grèce, 35 dr. ; Iran, 95 rls. ; Italie, 600 L. ; Liban, 275 p. ; Luxembourg, 15 fr. ; Norvège, 3,75 kr. ; Pays-Bas, 1,25 fl. ; Portugal, 30 esc. ; Sénégal, 199 F CFA ; Suède, 3,50 kr. ; Suisse, 1,20 fr. ; U.S.A., 85 cts ; Yougoslavie, 20 din.

Tarif des abonnements page 22

5, RUE DES ITALIENS 75427 PARIS CEDEX 09
C. C. P. 4207-23 Paris
Télex Paris nº 650572
Tél. : 246-72-23

● **BELGIQUE**

M. Martens évince les trois ministres du Front francophone

Après de longues semaines à la recherche d'un compromis sur le statut de Bruxelles dans le futur Etat fédéral, le gouvernement Martens a réussi à préserver sa cohésion. Les représentants en son sein du Front des francophones bruxellois ont été évincés, et M. Martens s'attaque à présent aux problèmes économiques et sociaux.

De notre correspondant

Bruxelles. — Les trois ministres du Front des francophones, parti fédéraliste bruxellois, ont été « démissionnés » d'office, c'est-à-dire en fait révoqués le 16 janvier par M. Wilfried Martens, chef du gouvernement belge.

Il s'agit de MM. Lucien Outers, ministre du commerce extérieur ; Léon Defosset, ministre de la région bruxelloise, et François Persoons, secrétaire d'Etat à la communauté française et aux affaires culturelles bruxelloises. Ils devaient être remplacés le 17 janvier par un social-chrétien et deux socialistes, avant l'ouverture d'un débat et le dépôt probable de la question de confiance par M. Martens.

Les chrétiens-sociaux flamands de M. Tindemans, francophones de M. Vanden Boeynants, les socialistes francophones de M. Cools et flamands de M. Van Miert, poursuivent leur collaboration. Leur coalition dispose de cent quarante-deux sièges sur deux cent douze à la Chambre, et cent vingt-six sur cent quatre-vingts au Sénat. Mais elle n'a plus la majorité des deux tiers nécessaires pour voter la révision de la Constitution et les nouvelles étapes de la réforme régionale.

C'est le désaccord du Front des francophones sur le dernier compromis concernant Bruxelles qui a amené M. Martens à demander au roi d'« accorder leur démission » à ces ministres.

P. de V.

La crise permanente

En révoquant trois ministres, M. Wilfried Martens, chef du gouvernement belge, est parvenu à sauver son cabinet. Mais les frais de l'opération sont supportés une fois de plus par les francophones en général, les Bruxellois en particulier, et par une des petites formations linguistiques que les grands partis traditionnels sont toujours d'accord pour broyer.

Voilà trois ans, c'était le Rassemblement wallon, dont les représentants étaient expulsés du pouvoir. A présent, le Front des francophones, essentiellement bruxellois, se retrouve seul, privé de toute solidarité linguistique et politique parce qu'il demandait le respect des accords conclus sur l'existence de Bruxelles comme troisième région. Le remplacement de ses ministres par deux socialistes et un social-chrétien francophone permet dans l'immédiat de faire face aux problèmes généraux, mais rien n'est résolu quant à la régionalisation. M. Martens n'a plus la majorité des deux tiers pour la faire voter.

Aussi bien cette « réforme de l'Etat », qui revient à faire éclater la Belgique unitaire, doit-elle céder le pas aux urgences de la situation économique et sociale. La lutte contre le chômage a été jusqu'à présent totalement inefficace : avec plus de trois cent mille chômeurs, soit 7,5 % de la population active, la Belgique vient au second rang en Europe. Le déficit de la sécurité sociale atteint pour 1979 l'équivalent de 3 milliards et demi de francs français et doublera en 1980. Entamée depuis vingt-huit jours, la grève des médecins se durcit, et les négociations sont dans l'impasse. De même, les pourparlers sur la réduction de la durée du travail attendent-ils une intervention du pouvoir. Quant à la défense de la monnaie, la Banque nationale a dû, en 1979, puiser dans sa réserve de devises pour un montant équivalant à 13 milliards de francs français.

Entre la mise au point de la bi ou tripartition et la réforme ou l'assainissement de l'économie, il n'y a pas seulement parallélisme, mais interaction directe, dans la mesure où les Flamands accusent les Wallons de vivre à leurs crochets. Le projet de loi-programme économique a été bloqué parce que le projet communautaire était dans l'impasse. Ce qui ne signifie pas qu'un éventuel vote du premier texte facilitera l'application du second.

Car le pragmatisme l'emporte très fortement dans la stratégie des partis flamands, qui remettent constamment en cause tous les accords signés à Egmont voilà quatre ans, ou leur adaptation. Les partis francophones, pris entre leurs ambitions de grandes formations politiques, se sentent menacés par les groupes qui défendent d'abord la réalité ethnique et linguistique.

Le Front a onze sièges sur deux cent douze à la Chambre, lui a-t-on lancé. De quoi justement arbitrer dans les débats difficiles, peser sur les grands partis, mais aussi, à tous les niveaux politiques et administratifs d'une structure régionale extraordinairement compliquée, défendre valablement la communauté bruxelloise, prise entre Flandre et Wallonie, qui tendent à lui dénier sa réalité propre.

Cette prédominance de la stratégie régionaliste, pour ne pas dire ethnique, affaiblit les programmes politiques et les objectifs idéologiques. Socialistes ou sociaux-chrétiens tendent à se retrouver contre les formations minoritaires qui expriment la volonté de survivre des communautés.

Démultiplié par le nombre des assemblées, le parlementarisme impose constamment sa loi pour préserver des équilibres qui empêchent précisément de gouverner. D'où la crise permanente dont souffre la Belgique.

La maladie du président Tito

LA DIRECTION DE LA LIGUE DES COMMUNISTES RAPPELLE SA VOLONTÉ DE DÉFENDRE L'INDÉPENDANCE DE LA YOUGOSLAVIE

(Lire page 4.)

● **ALGÉRIE**

Le conflit du Sahara pourrait s'aggraver

nous déclare M. Benyahia à la veille de sa visite à Paris

M. Mohamed Benyahia est attendu, vendredi 18 janvier, à Paris, où il séjournera jusqu'à dimanche. C'est la première visite officielle effectuée en France par un ministre algérien des affaires étrangères depuis celle qu'avait faite son prédécesseur, en 1973, M. Abdelaziz Bouteflika.

M. Benyahia sera reçu, vendredi après-midi, par le chef de l'Etat et par M. Raymond Barre. Il aura plusieurs tête-à-tête avec M. Jean François-Poncet.

Dans une interview qu'il a accordée à notre correspondant à Alger, M. Benyahia estime notamment que la crise saharienne, qui avait lourdement pesé, après la visite de M. Giscard d'Estaing à Alger, en avril 1975, sur les relations bilatérales, pourrait s'aggraver et « prendre des dimensions inattendues ».

Alger. — S'il est un homme qui connaît parfaitement et de longue date le dossier des relations franco-algériennes, c'est bien le ministre des affaires étrangères, M. Mohamed Seddick Benyahia. Cet ancien avocat, âgé de quarante-huit ans, a en effet participé, de 1960 à 1962, aux négociations de Melun, de Lugrin et d'Evian, qui devaient déboucher sur l'indépendance. Quelques années plus tard, après une courte carrière diplomatique comme ambassadeur à Moscou, il a fait partie de la délégation qui a discuté l'accord financier franco-algérien de décembre 1966. Mieux que tout autre, il sait combien le fardeau de l'histoire influe sur les rapports entre les deux pays. Mais, pour ce militant nationaliste et progressiste, qui s'est engagé dans la politique comme d'autres entrent en religion, nul obstacle n'est insurmontable dès lors qu'existe la volonté de le franchir.

Il se dégage de cet homme frêle, redoutable manieur d'idées, une étonnante force de conviction. Mais, s'il est passé maître dans l'art de séduire, il sait aussi se montrer intransigeant lorsque ses convictions ou l'intérêt de son pays sont en jeu. Il semble qu'il ait trouvé en M. François-Poncet, son collègue français, un interlocuteur à sa mesure, et qu'il ait apprécié son langage sans détour. Peut-on alors espérer que la normalisation des relations entre les deux pays est enfin sur la bonne voie ?

« *Les contentieux*, nous répond le chef de la diplomatie algérienne, *ne sont pas encore réglés. Il existe des dossiers délicats, des questions importantes pour lesquelles les approches et les points de vue ne sont toujours pas convergents. Or, la « normalisation », pour reprendre votre terme, suppose que soient définitivement assises les conditions politiques et psychologiques d'une coopération mutuellement fructueuse* ».

Propos recueillis par DANIEL JUNQUA.

(Lire la suite page 3.)

● **ÉTATS-UNIS**

M. Carter est favorable à un boycottage des Jeux de Moscou

Alors que les conseillers militaires soviétiques tentent de réformer et de renforcer l'armée afghane, véritablement décimée par les désertions, le président Carter a évoqué une fois de plus, mercredi 16 janvier, la possibilité d'un boycottage des Jeux olympiques, prévus pour l'été prochain à Moscou. Le porte-parole de la Maison Blanche a déclaré que M. Carter pense que les Etats-Unis ne devraient pas participer aux Jeux si les troupes soviétiques ne se retiraient pas d'Afghanistan. Aucune décision n'a cependant été prise, a ajouté le porte-parole. Selon M. Vance, secrétaire d'Etat, une position définitive serait fixée à la mi-février

Il est peu probable, cependant, qu'une majorité des pays occidentaux se rallient à une éventuelle décision américaine de boycottage. Interrogé ce jeudi matin par R.T.L., M. Jean-Pierre Soisson, ministre de la jeunesse, des sports et des loisirs, a rappelé que Paris n'était pas décidé à s'associer à un boycottage des J.O. Le ministre a cependant reconnu que le déroulement des Jeux dépendrait en définitive de l'évolution de la situation internatioale. « Si les Jeux ne se tenaient pas à Moscou, ils n'auraient lieu nulle part ailleurs », *a-t-il dit.*

M. Warren Christopher, secrétaire d'Etat adjoint, a terminé mercredi soir, à Paris, sa tournée européenne. Si son escale de Londres lui a permis de constater une totale solidarité britannique, il n'en est pas allé de même à Bonn et à Paris, dont les gouvernants ont des positions beaucoup plus nuancées que Washington, aussi bien à propos de l'affaire afghane que de celle des otages américains de Téhéran.

D'autre part, tous les journalistes américains ont reçu, jeudi, l'ordre de quitter le pays.

« *Fermeté* » dans l'affaire afghane, « *solidarité avec les Américains sans alignement* » dans l'affaire des otages de Téhéran. C'est ainsi que se résume la position française dans la double crise asiatique après les entretiens qu'a eus, mercredi 16 janvier à Paris, M. Warren Christopher, secrétaire d'Etat adjoint des Etats-Unis, avec M. François-Poncet, ministre des affaires étrangères.

Cette attitude française n'est pas sensiblement différente — estime-t-on à Paris — de la position de l'Allemagne fédérale ni d'ailleurs de celle des autres gouvernements européens continentaux.

M. Christopher, qui arrivait de Bonn (et qui avait participé [illegible] au conseil atlantique à Bruxelles), avait eu un entretien impromptu avec le chancelier Schmidt. Il a déclaré en quittant la capitale allemande qu'il avait constaté « *un grand mouvement de solidarité* » germano-américain.

En quittant, mercredi soir, Paris pour Washington, il s'est dit « *heureux* » que les analyses française et américaine sur l'Afghanistan soit les mêmes et que les deux gouvernements « *partagent leurs préoccupations* » dans l'affaire des otages. « *Je pense*, a-t-il ajouté, *que les Français ont en commun avec nous l'idée que le veto soviétique à l'encontre de sanctions économiques envers l'Iran n'entrave pas nos efforts et n'affaiblit pas notre détermination d'obtenir la libération des otages le plus tôt possible.* »

Bien que l'accent ait été surtout mis en public sur l'affaire afghane, la tournée européenne de M. Christopher, y compris les discussions à l'OTAN, ont tout autant porté sur les otages de Téhéran qui sensibilisent particulièrement l'opinion américaine.

MAURICE DELARUE.

(Lire la suite page 5.)

AU JOUR LE JOUR

LE TEMPS DU MÉPRIS

A la une de l'Humanité, *un dessin de Wolinski représente un kiosque à journaux. Que le marchand et la lectrice communient dans l'enthousiasme devant* l'Huma *en s'écriant :* « Ouf ! Un peu d'air frais », *passe encore.*

Mais que dire devant les titres qui fleurissent à l'affichage : Libation, le Quotidien des Pourris, le Lèche-Cul, le Fighersant, le Mépris *(en gothique)*, Réac-Soir, le Maté, l'Horreur, *sans parler de* Pas Vrai Hebdo, Poubelle Observateur *ou* Ça pue hebdo.

M. Wolinski a, de la presse dans sa totalité, une vision... totalitaire.

JACQUES DORLET.

Pourquoi je reste catholique

Dans ce texte qu'il a adressé au « Monde », le théologien suisse Hans Küng, à qui la Congrégation romaine pour la doctrine de la foi a retiré le label de « théologien catholique » ainsi que le droit d'enseigner à la faculté catholique de l'université de Tübingen, répond aux instances romaines sur le fond et explique pourquoi il veut rester un théologien catholique.

par HANS KUNG (*)

Je reste catholique. Pourquoi ? Il n'est pas facile de répondre à cette question au milieu d'un épuisant débat où tout écrit devient presque intolérable ; où, après une procédure inique et déloyale, une très haute instance ecclésiastique me refuse, par décret, la qualité de « théologien catholique » ; où l'on essaie de m'expulser, après vingt années d'enseignement, de ma faculté catholique, et, sans regarder aux moyens, de me pousser en marge de mon Eglise catholique, au moment même où je viens de célébrer le vingt-cinquième anniversaire de mon sacerdoce. Harcelé et menacé, puis-je expliquer mon loyalisme et dire ce que je crois ?

Telle étant la situation, pourquoi est-ce que je reste catholique ? A vrai dire, ce n'est pas une question uniquement personnelle. A travers des milliers de lettres, télégrammes, appels téléphoniques, elle m'assaille comme l'interrogation angoissante d'une foule de catholiques dans le monde entier, envahis par la tristesse, la colère et le doute. Les autorités romaines pourront-elles de nouveau abolir la liberté de la théologie, intimider des théologiens critiques et les mettre au pas en vertu d'un pouvoir spirituel ? Les évêques ne seront-ils que des exécutants, et devront-ils imposer les vues romaines aux échelons inférieurs ? En dépit de belles paroles et des beaux gestes œcuméniques, l'institution ecclésiastique redeviendra-t-elle donc, par des faits et gestes non œcuméniques, une « citadelle » (Cardinal Ottaviani) rébarbative, inhospitalière et stérile dans notre société moderne ?

Une précision d'abord : ce n'est pas le goût des problèmes théoriques qui me fait poser cette question, mais l'urgence de la défense. Car ce n'est pas moi qui doute de ma « catholicité », mais certaines autorités et certains hiérarques. Pourquoi donc est-ce que je reste catholique ? Pour moi comme pour beaucoup d'autres, la réponse sera d'abord celle-ci : parce que je ne veux pas me laisser enlever ce qui, ma vie durant, m'a été cher et précieux. C'est un fait, je suis né dans cette Eglise catholique.

(Lire la suite page 2.)

(*) Professeur de théologie dogmatique et œcuménique à la faculté de théologie catholique de l'université de Tübingen.

MARIO VARGAS LLOSA ET « LA TANTE JULIA »

Mariage à la péruvienne

De tous les écrivains latino-américains de la génération dite du « Boom », Mario Vargas Llosa, le benjamin (il est né en 1936), est sans conteste le moins lu dans la capitale française. C'est d'autant plus dommage que, si Paris ne le connaît pas, lui connaît Paris pour y avoir vécu sa période de « vache enragée » durant les années 60. Il était installé dans une mansarde de la rue de Tournon. Il cummulait les « jobs » : journaliste (à l'O. R. T. F.), professeur (à l'école Berlitz), traducteur (à l'UNESCO). Il écrivait...

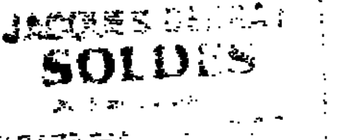
Pour dire, dans un certain nombre d'ouvrages substantiels, qui lui ont valu très vite la notoriété et une série de distinctions importantes, la réalité sociale et culturelle de son pays natal, le Pérou. C'était, successivement, « la Ville et les Chiens », « la Maison verte » et « Conversation à la cathédrale », tous traduits en français, chez Gallimard. A quoi s'ajoutait un essai consacré à Flaubert, cet autre fou de littérature.

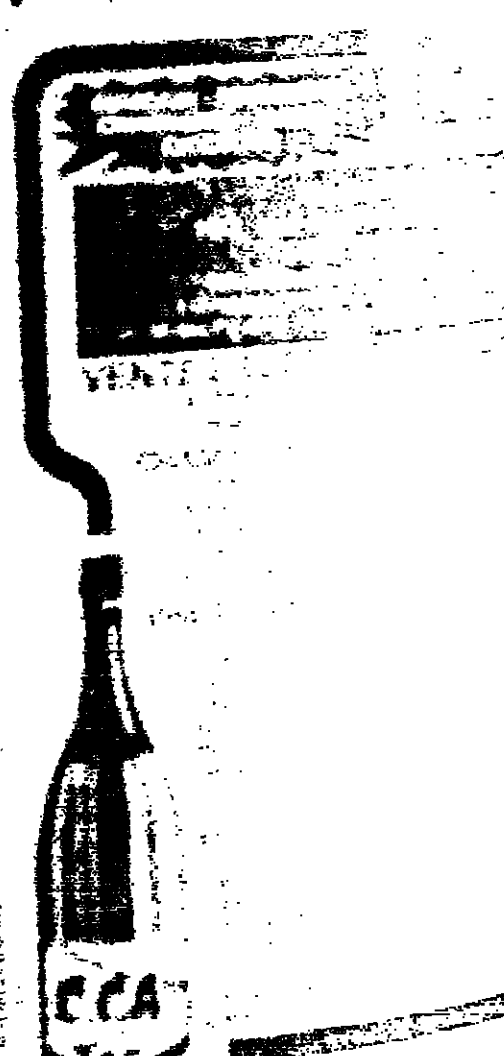
Depuis, Mario Vargas Llosa a vécu à Londres (où il a enseigné, au Kings College), à Barcelone et maintenant à Lima. Pendant trois ans, il a dirigé le Pen Club international.

Voici aujourd'hui un nouveau roman de Vargas Llosa, une fantaisie allègre, virulente et bien menée : « la Tante Julia et le scribouillard ». Ce livre, qui mêle les souvenirs personnels de l'auteur (comment il a épousé sa tante Julia) et la dérision d'une institution typique du Pérou des années 50, le feuilleton radiophonique, rompt avec sa manière « sérieuse » à laquelle « le Monde des livres » avait souvent fait écho. Souhaitons que cet ouvrage très maîtrisé permette d'imposer ici un écrivain qui compte, ailleurs, comme un des plus grands.

FRANÇOISE WAGENER.

(Lire page 20.)







Le Monde

idées

LE CAS HANS KÜNG

Une question mal posée

par FRANÇOIS DESGRÉES DU LOU (*)

TROIS enquêtes, à Rome, sur les écrits et les propos de théologiens en renom. Pour deux de ceux-ci, retrait de certaines missions, notamment de celle d'enseigner. Ma pauvre foi de laïc « du rang » ne m'autorise pas à apprécier ce que vaut — peut-être plus que la mienne — la conviction de ces éminents personnages : chacun d'eux a ses problèmes et la moindre délicatesse comme la plus élémentaire charité nous interdisent d'en juger.

Mais ce qui nous surprend, c'est la contradiction que voient certains commentateurs entre le respect de la liberté des consciences et du droit d'expression qu'elle comporte, rappelés récemment par Jean-Paul II, et les mesures prises par Rome à l'encontre des théologiens en cause. Disons, pour résumer, que l'on reproche au pape de ne pas admettre à l'intérieur de l'Eglise la liberté qu'il admet dans les sociétés civiles.

C'est mal poser la question.

Le respect de la vérité, pour l'Eglise, n'autorise personne à exercer sur les consciences une pression qui reviendrait à les contraindre de mentir pour avoir la paix. Fort heureusement, la puissance publique n'intervient plus dans les disputes religieuses — sinon, hélas ! là où une dictature marxiste ou antimarxiste impose adhésion ou silence. Voilà pour l'« usage externe ».

Quant à l'« usage interne », nul n'y étant obligé, qui adhère à l'Eglise adhère à son Credo. C'est le point de départ. Cela n'exclut — l'histoire en témoigne — ni les approfondissements ni même, à l'occasion, la morsure des doutes. Il reste que sur ce Credo tout le reste est fondé. Le théologien, comme un autre, use de sa liberté de recherche. Comme un autre, il ne saurait parler contre sa pensée. Mais s'il a ses droits, ceux à qui il s'adresse ont le droit d'être informés sans ambiguïté et l'Eglise enseignante a le droit de « *veiller sur la foi catholique reçue des apôtres* ».

Il est donc normal et non abusif qu'un théologien chargé d'une mission d'enseignement au nom de l'Eglise s'entende demander, dans certains cas, des explications. Et s'il contredit le donné fondamental d'une tradition attestée par l'Evangile et la succession apostolique, le retrait de sa mission n'est que le *constat* d'une incompatibilité entre ce qu'il dit et ce que l'Eglise professe. Ni Pierre, ni Paul, ni leurs successeurs n'auraient admis que leur message fût déformé par leurs envoyés. En dehors du champ libre des opinions sujettes à de légitimes controverses, il existe une foi commune sur les Ecritures, notamment l'Evangile, sur la personne du Christ, sa résurrection, sur la mission de Pierre et des autres apôtres, sur l'Eucharistie, la morale évangélique, l'unité d'une foi qui est reçue et non fabriquée. L'Eglise n'a jamais été une communauté de chercheurs qui ne sauraient ni d'où vient leur conviction ni où elle va.

Intransigeante fidélité ? Sans doute. La mentalité actuelle s'en étonne. Mais le message apostolique a heurté, dès le début, la mentalité de toutes les époques et, si l'histoire peut parfois adresser un reproche aux hommes d'Eglise, c'est plutôt d'avoir trop souvent cédé à la tentation de l'accommoder aux habitudes et aux faiblesses de leur temps. Les saints, qu'on oublie volontiers, ont donné un autre exemple. Un François d'Assise fut contestataire du luxe et réformateur des mœurs, mais fidèle à la doctrine et accordé à la papauté. Il n'y a pas loin de lui à un Vincent de Paul et, pour parler des vivants, à une Mère Teresa.

Ne faisons donc pas d'une enquête romaine, menée depuis des années sans acrimonie, l'occasion de débats juridiques, d'une guerre de communiqués et de pétitions. Ce ne serait conforme ni à la dignité des théologiens en cause, dont nous ignorons les hésitations et les douleurs, ni à la connaissance de l'autorité ecclésiale qui ne les interroge que dans le souci du dépôt qu'elle sauvegarde.

Si l'on observe d'ailleurs la procédure romaine, on constate que les questions posées par l'enseignement de M. Küng et d'autres ne datent pas d'hier : elles ont motivé une étude de plusieurs années, comme nous venons de le rappeler, et elles appellent des réponses. Nous en sommes là, avec l'espoir de ne plus assister à des polémiques sans fin.

(*) Journaliste.

Pourquoi je reste catholique

(Suite de la première page.)

Très tôt, j'ai aussi connu Rome et la papauté, mieux que beaucoup de théologiens catholiques, et je n'en ai gardé — en dépit de tous les calomniateurs — aucun « sentiment anti-romain » (Hans Urs von Balthasar). Je ne suis pas contre la papauté, ni non plus contre ce pape, mais j'ai toujours plaidé pour un « service de Pierre », purifié, il est vrai, de tout absolutisme. Je me suis constamment déclaré en faveur d'une authentique primauté pastorale, entendue comme une responsabilité intellectuelle, une direction spirituelle et un souci actif du bien de l'Eglise.

Avant tout, cependant, il y a eu Tübingen : la Tübingen protestante avec sa faculté catholique. C'est ici que, professeur depuis 1960, je me suis attaché de plus en plus à cette faculté dont la brillante histoire, depuis sa fondation, a connu certains succès, mais aussi des conflits.

C'est de cette faculté catholique, dans le milieu ouvert de Tübingen, que sont nés mes livres et ceux de mes collègues ; sans elle, ils n'eussent guère été concevables ou ils eussent été différents. Dans un dialogue permanent avec collègues et étudiants, j'ai pu ici élaborer une théologie catholique qui a un caractère vraiment œcuménique et cherche à unir ces deux attitudes : fidélité à l'héritage catholique et ouverture à la chrétienté, et même à l'*oikoumênè* tout entière.

Le dialogue avec les collègues protestants en particulier a été d'une importance capitale pour le théologien catholique, non pour déprécier ou brader ce qui est catholique, mais pour l'approfondir.

Pourquoi donc est-ce que je reste catholique ? Pas seulement en raison de mes origines catholiques, mais aussi par amour de cette tâche vitale pour moi, qui a été la grande chance de ma vie, et que je ne puis raisonnablement accomplir que dans le cadre de la faculté de théologie catholique de Tübingen. Aussi bien faut-il répondre maintenant à cette question : qu'est-ce au juste que cette réalité catholique pour laquelle je voudrais rester catholique ?

Qu'est-ce qu'un théologien catholique ?

Selon le sens originel du terme et selon l'antique tradition, tout homme peut se dire théologien catholique qui, dans sa théologie, se sait en charge de l'Eglise catholique, et cela veut dire de toute l'Eglise, de l'Eglise universelle, totalisante, entière. Et cela, selon deux dimensions : dans le temps et dans l'espace.

1) Catholicité dans le temps : Est catholique le théologien qui se sait lié à l'Eglise entière, donc à l'Eglise de tous les temps. Il ne qualifiera donc pas *a priori* certains siècles de « non chrétiens » et de « non évangéliques ».

Par contre, un *radicalisme protestant* (à ne pas confondre avec la radicalité évangélique !) risque — par défaut de sens de l'histoire — de vouloir recommencer tout simplement à zéro et donc de sauter de Jésus à Paul et de Paul à Augustin, de bondir ensuite par-dessus le Moyen Age jusqu'à Luther et Calvin, et, de là, très souvent par-dessus la tradition orthodoxe proprement dite, jusqu'aux Pères de l'Eglise — ou, pour mieux dire, aux chefs d'école — tout récents.

Le théologien catholique, en revanche, partira toujours du fait que l'Evangile n'a jamais manqué de témoins, et il cherchera à apprendre de l'Eglise d'autrefois. Nécessairement critique, il n'oubliera pourtant jamais les bornes-frontières et les garde-fous posés — souvent en période d'urgence et d'extrême danger — par l'Eglise des temps anciens dans son souci et sa lutte pour la foi une et vraie, avec ses credo et ses définitions qui distinguent une bonne et une mauvaise interprétation du message. Jamais il ne négligera les expériences, positives et négatives, de ses pères et frères en théologie. De son point de vue critique justement, le théologien catholique est attentif à la *continuité* de la foi chrétienne qui persiste en dépit de toutes les ruptures.

2) Catholicité dans l'espace : est catholique le théologien qui se sait lié à l'Eglise de toutes les nations et de tous les continents. Il ne s'alignera donc pas uniquement sur l'Eglise de son pays ou de sa nation, et ne s'isolera pas de l'Eglise entière.

Par contre, un *particularisme protestant* (à ne pas confondre avec le sens évangélique des liens communautaires) est toujours enclin à s'hypnotiser sur l'Eglise locale, sa foi et sa vie, et à se contenter d'un provincialisme théologique (parfois d'un haut niveau intellectuel).

Le théologien *catholique*, en revanche, partira toujours du fait que l'Evangile n'a jamais manqué du témoignage d'aucun peuple, d'aucune classe, d'aucune race, et il cherchera à apprendre des autres Eglises. Jamais par conséquent, si enraciné qu'il soit dans une Eglise locale déterminée, il ne rivera sa théologie à une nation, à une culture, à une race, à une classe, à une forme de société, à une conception du monde, à une école déterminée. A sa place spécifique justement, le théologien catholique est attentif à l'*universalité* de la foi chrétienne.

C'est donc en ce double sens que je voudrais être et rester un théologien catholique et défendre la vérité de la foi catholique

Toutefois, cette affirmation de la réalité catholique dans le temps et dans l'espace, dans sa profondeur et sa largeur, signifie-t-elle qu'il faille accepter *tout* ce qui, au cours de vingt siècles, a été officiellement enseigné, ordonné, pratiqué ? La Congrégation romaine pour la doctrine de la foi et la conférence épiscopale d'Allemagne prônent-elles cette identification totale quand elles parlent de la vérité *intégrale, pleine, entière* de la foi catholique ?

Non. On ne peut prôner une telle conception totalitaire de la vérité. Car même l'Eglise officielle peut difficilement contester aujourd'hui que, dans l'histoire de la doctrine et de la praxis catholiques, il y a eu des erreurs lourdes de conséquences qui ont été pour une part rectifiées, même par des papes (de manière tacite le plus souvent) : excommunication du patriarche œcuménique de Constantinople et de l'Eglise grecque, interdiction de la liturgie en langue vernaculaire, condamnation de Galilée et de la cosmologie scientifique moderne, condamnation des rites chinois et indiens et de leur façon de nommer Dieu, maintien de la puissance temporelle médiévale du pape jusqu'à Vatican I par tous les moyens séculiers et spirituels de l'excommunication, condamnation des droits de l'homme, et en particulier de la liberté de conscience et de religion, enfin, en notre siècle encore, les nombreuses condamnations de la nouvelle exégèse historico-critique et condamnations sur le terrain dogmatique, en particulier à propos du « modernisme » (théorie de l'évolution, sens du développement dogmatique), et tout récemment les mesures d'épuration prises par Pie XII — pareillement justifiées par des arguments de haute dogmatique — avec déposition des théologiens les plus importants avant le Concile, tels que Chenu, Congar, de Lubac, Teilhard de Chardin, dont la plupart ont été théologiens conciliaires sous Jean XXIII.

La chose n'est-elle pas évidente : c'est précisément par amour de ce qui est vraiment catholique qu'il faut distinguer. Tout ce qui a été officiellement enseigné et pratiqué dans l'Eglise catholique n'était pas catholique. N'est-il pas vrai que la catholicité se figerait en « catholicisme » si l'on acceptait cette « *réalité catholique de fait* » (J. Ratzinger), au lieu de la soumettre à un critère. Et ce critère, même pour des chrétiens catholiques, ne saurait être autre que l'Evangile dans son ultime réalité concrète : *Jésus-Christ en personne*, lequel, pour l'Eglise et — à l'encontre de toutes autres affirmations — pour moi, est le Fils et la Parole de Dieu. Il est et reste la norme à partir de laquelle toute autorité ecclésiastique doit être jugée — si ce n'est contestée ; norme à laquelle évidemment le théologien doit aussi se soumettre et devant laquelle il doit se justifier par une autocritique permanente en toute sincère humilité.

Tout cela signifie que « catholique » ne peut pas vouloir dire admettre *tout*, accepter *tout* par obéissance et par « humilité » mal comprise, pour l'amour d'une prétendue « plénitude », « totalité », « intégralité », « intégrité ». Il y aurait là une déplorable *complexio oppositorum*, une fatale confusion de contradictoires, du vrai et du faux.

Certes, on a souvent reproché au protestantisme un « trop peu », un choix réducteur. Mais, à l'inverse, on ne peut épargner au catholicisme le reproche d'un fréquent « beaucoup trop », une accumulation syncrétiste d'éléments hétérogènes, erronés, parfois même non chrétiens, païens. Et qu'est-ce qui est pire : le *peccatum defectum*, le péché par défaut, ou le *peccatum per excessum*, le péché par excès ?

Le théologien vraiment catholique doit avoir l'esprit évangélique, de même que, à l'inverse, le théologien évangélique doit avoir l'esprit catholique. Ajoutons que cela rend, en fait et en théorie, les frontières théologiques plus compliquées que les documents doctrinaux officiels, si effroyablement simplistes, veulent le faire croire, étant souvent si peu révélateurs de la profondeur et de la largeur catholiques. Pourquoi donc est-ce que je reste catholique ? Parce que c'est précisément en le restant que je puis affirmer une catholicité évangélique, centrée sur l'Evangile et ordonnée par lui, et qui n'est rien d'autre que l'authentique œcuménicité. Etre catholique, c'est donc, au plein sens du terme, être œcuménique.

« Catholique » et « romain »

Mais qu'en est-il du « romain » ? « Catholique romain » est un néologisme tardif et qui prête à malentendu. Encore une fois, je n'ai rien contre Rome ! Mais j'estime que c'est précisément parce que je veux être théologien catholique que je ne puis lier purement et simplement ma foi catholique et ma théologie catholique aux prétentions d'un absolutisme romain devenu excessif à peu près au Moyen Age et depuis lors. D'accord pour une évolution doctrinale et pratique dans l'honneur, mais seulement une « *evolutio secundum evangelium* », une évolution conforme à l'Evangile. Une « *evolutio praeter evangelium* », une évolution « *en marge* » de l'Evangile, peut être tolérée. Une « *evolutio contra evangelium* », une évolution contraire à l'Evangile, doit être critiquée. Appliquons cela à la papauté. J'ai toujours reconnu et défendu une primauté pastorale des évêques romains — primauté qui se rattache à Pierre et à la grande tradition romaine — comme un élément de la tradition catholique ouvert par l'Evangile. Mais le juridisme, le centralisme et le triomphalisme romains en matière de doctrine, de morale et de discipline ecclésiastique — qui règnent surtout depuis le onzième siècle, même s'il ont été préparés bien avant — ne sont couverts ni par l'antique tradition catholique, ni à plus forte raison par l'Evangile, et ils ont été critiqués à Vatican II.

Certains de nos cardinaux et de nos évêques ne veulent-ils pas voir que, sur des points particuliers de doctrine et de praxis, ils pensent plus romain que catholique ? Peut-être mon collègue protestant Walther von Löwenich, spécialiste de Luther et du catholicisme romain, a-t-il vu juste, dès le temps des débats sur l'infaillibilité, quand il a écrit : « *Dans le cas de Küng, la question décisive n'est pas : Küng est-il encore catholique ? Mais plutôt : le catholicisme s'arrachera-t-il à l'étroitesse d'un légalisme doctrinal pour une catholicité authentique ?* »

La catholicité, don et devoir, indicatif et impératif, origine et avenir. C'est cette tension que je voudrais continuer à faire de la théologie, et, toujours avec la même détermination, rendre intelligible le message de Jésus-Christ aux hommes d'aujourd'hui, disposé à apprendre et à me corriger pourvu que ce soit dans un dialogue fraternel et entre partenaires. Je l'affirme ici, à l'encontre de toutes les assertions contraires constamment répétées, même par la conférence épiscopale d'Allemagne, je ne me suis jamais refusé à un tel dialogue, même avec les autorités romaines, et il a eu lieu plusieurs fois avec les représentants de la conférence épiscopale d'Allemagne comme avec l'évêque du lieu. Mais, à l'interrogatoire de l'Inquisition, qui s'est conféré tous les droits et n'en a, pour ainsi dire, conféré aucun à l'accusé, j'ai dû m'opposer toutes ces années, et cela au nom du maintien des droits de l'homme et des chrétiens, comme au nom de la liberté de la science théologique. Je dois cela à ceux-là mêmes qui ont souffert de ces mesures inhumaines et non chrétiennes et qui, à ce qu'on entend dire, en souffriront à l'avenir. L'Eglise catholique, oui ; l'Inquisition romaine, non !

HANS KUNG.

Réplique... au R.P. Congar

par ANDRÉ PIETTRE (*)

L'article remarquable du R.P. Congar sur l'affaire Hans Küng (le Monde *du 2 janvier*) *m'incite à lui soumettre, dans l'amitié et l'admiration qui sont miennes, et à soumettre à vos lecteurs les réflexions suivantes.*

On doit être particulièrement reconnaissant au Père Congar de nous avoir donné un exposé précis de la question. Enfin, nous voilà renseignés, sinon sur le détail, du moins sur l'essentiel, des positions de la Congrégation romaine et de celles du Père Küng. Que de passions ont été soulevées sur la forme, alors qu'on n'avait que de faibles lumières sur le fond du problème !

Sur la forme, disons seulement qu'un simple laïc, non averti des détails de la procédure romaine, comprend mal que la Congrégation pour la doctrine de la foi ait refusé au moins deux des trois conditions que H. Küng avait posées à sa venue à Rome vers 1970, à savoir : 1) d'avoir connaissance de son dossier ; 2) de désigner son « *relator pro actore* », c'est-à-dire son avocat, ce qui est le droit de tout accusé. (Il est très douteux d'ailleurs que l'acceptation de ces conditions aurait pu changer quelque chose au fond. Mais les objections sur la forme du « procès » n'auraient pu être formulées.) Quant à la troisième condition — l'existence d'une instance d'appel, — elle est plus discutable : la désignation de ses membres, l'effet de son verdict, eussent eux-mêmes prêté à discussion, etc.

Quant au fond, il faut avouer que la liste des questions de foi remises en cause par H. Küng est extrêmement impressionnante. Sur tous ces points, le professeur de Tübingen est en contradiction flagrante non seulement avec la position de tel ou tel pape, mais avec la doctrine la plus affirmée de l'Eglise catholique. Il est infiniment plus proche des positions protestantes (et leurs adeptes ne s'y sont pas trompés) que des catholiques.

Dès lors, qu'on lui retire le droit d'enseigner officiellement, en tant que « théologien catholique », une doctrine qui ne l'est pas : c'est, me semble-t-il, une conclusion de pure logique, pour ne pas dire d'honnêteté intellectuelle. Heureux encore peut être l'accusé de pouvoir se dire catholique ! Avouons que l'Eglise de 1980 est devenue une bonne mère... Une seule des positions (il y en a une douzaine énoncées par le Père Congar) eût naguère valu à qui l'eût officiellement émise et enseignée, réprimande ou sanction...

Le Père Congar a également le mérite de souligner l'articulation difficile entre l'enseignement et la recherche.

Mais invoquer le « charisme » revendiqué par un pape (en l'espèce par Paul VI dans son Encyclique *Humanae Vitae*), pour l'appliquer à un théologien, n'est-ce pas procéder à une assimilation ou à une promotion audacieuse ? Au surplus, si un pape peut être récusé par un théologien, un théologien, si grand soit-il, doit pouvoir l'être par un pape.

Par définition même, la recherche n'est jamais terminée. Les résultats personnels qu'en tire le chercheur à un moment donné ne peuvent donc, si intéressants qu'ils soient, être enseignés officiellement *au titre et à l'intérieur d'une institution donnée*, que s'ils ont reçu un large accord des responsables de cette institution.

A ces remarques, j'ajouterais encore trois brèves réserves sur l'article du Père Congar :

1) Celui-ci parle de « *graves insuffisances* ». Ce langage lui-même n'est-il pas bien insuffisant pour désigner — au-delà de certaines ambiguïtés — des oppositions « radicales » ?

2) Que « *la richesse, l'élan, la chaleur* » du dernier ouvrage de Küng ait pu « *conforter la foi* » chez certains et même « *attirer vers lui* » (jusqu'à l'Eglise ?) des marginaux : on l'accepte. Mais le contestataire et ses émules n'ont-ils pas aussi contribué à semer le doute chez un certain nombre de fidèles et à les éloigner de l'Eglise (« *on ne sait plus ce qu'il faut croire* »), voire même à suspendre des vocations éventuelles (« *on n'engage pas sa vie pour une maison divisée en elle-même* »). Peut-être dira-t-on qu'il s'agit là d'esprits faibles... Mais on songe au mot du Christ sur le scandale causé aux plus petits.

3) Que H. Küng soit « *possédé par une volonté de sincérité absolue* » (*Wahrhaftigkeit*). Heureusement ! Sinon, il serait le plus méprisable des hommes. Tous les grands réformateurs ont été animés d'une telle volonté : le Père Congar le sait mieux que personne. Mais toute la question est de savoir si la « sincérité » dans la recherche du vrai — même étayée sur une science qui n'est, tout de même, que celle d'un homme et d'un moment — suffit à dire et à faire la « vérité » elle-même. Le risque du subjectivisme — étayé en l'espèce par un certain « *manque d'amour* » et pour le moins d'humilité (le long et étonnant article de H. Küng sur Jean-Paul II publié par *le Monde* du 17 novembre 1979, — ce risque est, on l'avouera, redoutable.

Reste l'immense question de l'*œcuménisme* qui, à notre minuscule échelle, nous tourmente tout comme le Père Congar. Des positions « ambigües » peuvent-elles mieux le servir que des affirmations franches, faites elles aussi dans une *Wahrhaftigkeit* non moins totale de part et d'autre ? « *La meilleure manière pour les catholiques de servir l'œcuménisme est d'être encore plus catholiques* (ou intégralement catholiques) », enseignait le Père Congar à ses camarades de captivité — avant de pâtir durement avec une admirable soumission dont d'autres pourraient s'inspirer, pour le progrès difficile mais réel d'une authentique réunion des chrétiens.

(*) Membre de l'Institut.

هكذا من الأمل

Le Monde

étranger

AFRIQUE

Algérie

Les déclarations de M. Benyahia

(Suite de la première page.)

Elle suppose définitivement vaincues les pesanteurs et les causes de tension qui, à ce jour, l'ont entravée, en dépit, çà et là, de phases passagères d'euphorie. Il importe d'abord d'unifier nos méthodes d'approche. Il faut que notre attitude, face aux problèmes nouveaux qui peuvent apparaître, préserve le présent et ménage toujours un avenir de qualité. Une coopération durable et profitable ne pourra voir le jour si le poids des frictions n'a pas été résorbé. »

Pour M. Benyahia, la visite, en juin 1979, de son collègue français a permis, dans cette optique, de faire un pas en avant, dans la mesure où elle a ouvert une brèche dans l'« *opacité des rapports entre les deux pays* ». « *Nous sommes allés au fond des choses,* affirme le ministre, *et nous avons essayé avec franchise de mieux comprendre le passé pour mieux situer l'avenir. Il nous est apparu que nous pouvions parvenir à une appréciation commune des causes qui ont empêché un développement harmonieux de nos relations. Il faut continuer dans cette voie, situer sans hésiter notre réflexion au cœur des problèmes les plus brûlants. Et fixer, hors de toute ambiguïté, une méthode d'approche commune. Nous allons donc à Paris animé par la volonté d'organiser, sur une base régénérée, la coopération algéro-française. Celle-ci sera d'autant plus durable qu'elle répondra aux exigences de développement du tiers-monde.* »

M. Benyahia préfère s'en tenir aux principes, aux idées générales, et se refuse à évoquer de façon précise les questions litigieuses. « *Je ne pense pas,* dit-il, *que le règlement de certains vieux contentieux soit facilité par un débat public.* » Et il ne veut pas, « *à la veille d'un voyage dont on attend beaucoup* », souligner certaines difficultés. Il fait cependant, sur notre insistance, une exception pour le problème de l'immigration. C'est la France, rappelle-t-il, qui a fait appel à cette main-d'œuvre dès la première guerre mondiale pour participer à l'effort de guerre; puis, au lendemain du second conflit, pour reconstruire et développer le pays. Paris a ainsi une responsabilité directe vis-à-vis de gens qui vivent en France, parfois depuis plusieurs décennies, qui s'y sont enracinés. « *Une crise peut survenir en ce domaine entre les deux pays,* nous dit le ministre, *si l'on s'enferme dans une visoin unilatérale ou conjoncturelle des faits sans référence aux conditions historiques de cette émigration, sans prendre en compte les préoccupations et les droits acquis de ces travailleurs.*

— Les Français restés en Algérie après l'indépendance — ils sont quelques milliers seulement — ont aussi leurs problèmes. Ils ne peuvent ni vendre leurs biens ni transférer leurs avoirs, pourtpant parfois minimes. L'Algérie pense-t-elle prendre une initiative en ce domaine ?

— *Le gouvernement algérien,* nous répond M. Benyahia, *n'a jamais eu l'intention d'empêcher les Français qui résident en Algérie de vendre leurs biens ni de transférer leurs avoirs. Sur ce point, par exemple, la réglementation en vigueur permet à toute personne physique de nationalité française envisageant de quitter définitivement le territoire pour s'installer en France d'ouvrir sans autorisation ce qu'on appelle un « compte départ définitif ». Et ces comptes sont transférables* (1). *En tout état de cause, nous sommes disposés de nouveau à examiner ces questions dans la mesure où des problèmes précis se posent, et nous le ferons avec le maximum d'ouverture et de la façon la plus conforme à l'esprit qui doit régner dans les relations entre les deux pays.*

— Il semble que la position française dans l'affaire du Sahara occidental ne constitue plus une condition préalable à un réchauffement des relations bilatérales. Est-ce exact ?

— *Il ne fait pas de doute que le problème du Sahara a particulièrement aggravé la tension entre les deux pays durant la période récente. Le risque subsiste de voir le conflit s'étendre, et les menaces qui planent sur la paix et la sécurité dans la région restent entières. La crise pourrait même prendre une ampleur plus grande encore et revêtir des dimensions inattendues.*

» *Cependant, les données de l'affaire du Sahara occidental sont maintenant bien perçues par l'ensemble de la communauté internationale. Pour l'ONU comme pour l'O.U.A., il ne s'agit pas d'un conflit entre deux Etats voisins, mais bien d'un problème de décolonisation contrariée, qui doit trouver sa solution dans l'exercice par le peuple concerné de son droit à l'autodétermination. Les Nations unies ont reconnu, dans une résolution récente, la légitimité de la lutte du peuple sahraoui, représenté par le Front Polisario. Dès lors, pour la communauté internationale, le problème ne peut plus se poser en termes de neutralité, et la responsabilité de tous les membres des Nations unies est pleinement engagée.*

Le dialogue euro-arabe

— La France et l'Algérie ont-elles, au-delà des problèmes bilatéraux, un rôle particulier à jouer ensemble sur la scène mondiale ?

— *Chacun des deux pays, avec sa spécificité et dans sa propre mouvance, peut contribuer au mûrissement et à la mise en œuvre des idées nouvelles qui sont en train de changer le monde. Je pense particulièrement aux efforts pour démocratiser les relations internationales et pour promouvoir un ordre économique nouveau.*

» *Ce sont là,* poursuit le ministre, *deux domaines intimement liés, propices à un dialogue, à une concertation, voire à une action commune entre le tiers-monde et l'Europe. Fondamentalement, au-delà des alliances et des équilibres actuels, l'Europe en général et la France particulièrement, ont intérêt à voir se développer un monde multipolaire. A côté des grandes puissances, les pays d'Europe et du tiers-monde pourraient ainsi apporter leur contribution à la définition du monde de demain. Il s'agit, en dernière analyse, de la maîtrise de notre destin. Cette convergence devrait être, à mon sens, encore plus large pour ce qui est du nouvel ordre économique. Il est vrai que les déceptions accumulées du dialogue Nord-Sud s'expliquent par l'absence de volonté politique des pays développés. Mais l'aggravation toujours plus aiguë de l'état de l'économie mondiale devrait nous inciter à agir maintenant d'une manière urgente par un dialogue démocratique pour instaurer des rapports nouveaux qui répondent aux exigences de solidarité et de justice et garantissent aux uns développement et progrès, aux autres les moyens de mettre fin à l'inflation et aux risques de récession économique qui en découlent.*

» *C'est dans cette même optique que s'est esquissé le dialogue euro-arabe. Pour progresser valablement, celui-ci doit tenir compte des exigences et des aspirations fondamentales des uns et des autres pour orienter les efforts vers des actions plus décisives en vue de permettre notamment une solution juste du problème palestinien. Par ailleurs, il est clair que l'Algérie et la France, toutes deux puissances méditerranéennes, pourraient agir pour créer avec les autres pays riverains les conditions pour une plus grande sécurité et une plus grande coopération en cette Méditerranée qui constitue aujourd'hui une zone de tension et de confrontation.* »

Propos recueillis par
DANIEL JUNQUA.

[M. Benyahia est né le 30 janvier 1932 à Djidjeli. Licencié en droit, il représente à la Conférence de Bandoung l'Union générale des étudiants musulmans algériens (UGEMA), dont il a été élu président en 1955. Il rejoint en 1956 le F.L.N., qui en fait son représentant à Djakarta. Il assume ensuite diverses fonctions au sein du G.P.R.A. (gouvernement provisoire de la République algérienne) aux côtés de M. Ferhat Abbas, puis de M. Ben Khedda, et participe aux négociations de Melun.

Premier ambassadeur d'Algérie à Moscou en 1963, il entre en octobre 1966 dans le gouvernement Boumediène ; il se verra confier tour à tour les ministères de l'information, de l'enseignement supérieur (1970) et des finances (1974).

M. Benyahia est ministre des affaires étrangères depuis la formation du gouvernement Abdelghani, le 8 mars 1979.]

(1) La législation prévoit effectivement l'ouverture de comptes départ définitif. Mais pour pouvoir vendre un appartement ou un commerce, les Français doivent justifier d'un certificat de « non-vacance » délivré par les autorités préfectorales. Or celles-ci refusent systématiquement cette pièce. D'autre part, le ministère des finances s'oppose à tout transfert.

Paris souhaite que l'Algérie assouplisse son attitude à l'égard des anciens harkis

Les différentes associations de rapatriés de confession islamique souhaitent qu'à l'occasion de la visite à Paris de M. Benyahia le gouvernement s'efforce de négocier une solution aux difficultés rencontrées par les anciens harkis désireux de séjourner temporairement en Algérie.

« *Tous les Français musulmans seraient heureux que soit réglé le contentieux concernant la liberté de circulation des deux côtés de la Méditerranée* », indique l'U.N.A.C.F.C.I. (Union nationale des anciens combattants français de confession islamique), qui souligne que « *si les ressortissants algériens sont admis librement sur le territoire métropolitain, il n'en est pas de même pour les Français musulmans nés en Algérie, qui se voient refuser l'accès au sol natal* ».

Le F.N.R.C.I. (Front national des rapatriés de confession islamique) « *appelle tous les Français musulmans à suivre avec attention ces négociations afin d'en tirer par la suite les conclusions qui s'imposeront* ». « *Le problème de la libre circulation ne peut souffrir d'aucune ambiguïté,* ajoute-t-il, *et tant qu'il ne sera pas résolu de façon satisfaisante pour notre communauté, nous ne pourrons pas nous targuer d'être des Français à part entière.* »

Il semble acquis que ce problème sera évoqué au cours de la visite officielle du ministre algérien. En réponse à une question écrite posée par M. Martial Taugourdeau, député R.P.R. d'Eure-et-Loir, le ministère des affaires étrangères indiquait, en effet, dès la fin décembre : « *Le gouvernement comprend la réaction de ceux qui, souhaitant rendre visite à leur famille, se voient souvent opposer, à leur arrivée en Algérie, une mesure de refoulement. Sans doute l'entrée et le séjour dans un pays relèvent-ils du droit souverain de l'Etat concerné. Le gouvernement considère, toutefois, comme souhaitable que les autorités algériennes acceptent d'étudier les assouplissements qui pourraient être apportés aux dispositions adoptées jusqu'à présent ; il se propose, à l'occasion de contacts qui seront pris au cours des prochains mois avec le gouvernement algérien, d'attirer l'attention de celui-ci sur l'importance qu'il attache à ce problème humanitaire.* »

En revanche, il est peu probable que le contentieux soit définitivement apuré. Au mois d'août dernier, le Quai d'Orsay soulignait, en effet, « *l'extrême difficulté et même l'insolubilité de ce problème* », les autorités algériennes ne reconnaissant les Français musulmans originaires d'Algérie « *ni comme Français ni comme Algériens* » (*le Monde* du 12 octobre).

Le président Chadli adresse un sévère avertissement aux étudiants « arabisants »

De notre correspondant

Alger. — Dans un discours prononcé, lundi 14 janvier, devant les membres des conseils de coordination des willayas (préfectures) et reproduit mercredi intégralement par le quotidien *El Moudjahid*, le président Chadli Bendjedid s'en est pris avec vivacité aux « *pêcheurs en eaux troubles qui se sont infiltrés dans la jeunesse pour détourner l'attention de la direction politique des véritables problèmes qu'affronte le pays* ». Mentionnant de façon plus précise la grève des étudiants « arabisants », il a dénié le droit « *à des éléments tendancieux de prodiguer des leçons d'arabisme, d'islam ou de nationalisme* ». « *La direction politique et les cadres de la nation,* a-t-il affirmé, *ont toujours eu foi dans les valeurs arabo-islamiques et dans l'option socialiste.* » Il a révélé qu'il avait adressé des directives au ministre de la justice pour que soient renforcés les effectifs de la magistrature. Six cents jeunes licenciés en langue nationale, a-t-il précisé, ont été intégrés ces derniers mois dans cette administration.

« *Nous avons toujours appelé à la concertation et au dialogue,* a encore dit le chef de l'Etat. *Mais ce serait une grave erreur que de prendre la tolérance pour de la faiblesse. Nous n'hésiterons pas à mettre en œuvre toutes les mesures qu'exige l'intérêt du pays et que requiert la réalisation des objectifs nationaux.* » Cet avertissement a été suivi d'actes.

Mercredi matin, des policiers ont enlevé les nombreuses affiches, caricatures et banderoles qui recouvraient, à Ben-Aknoun, rue Didouche-Mourad et rue Larbi-Ben-M'Hidi, les murs des facultés de droit et de sciences économiques, de lettres et de l'Institut d'études politiques. Des cars de police ont stationné ostensiblement devant ces établissements. Si le mouvement d'arrêt des cours s'est poursuivi, les membres des comités de grève se sont abstenus, semble-t-il, de se rendre en faculté. A quelques jours des vacances universitaires, les autorités semblent donc avoir choisi la voie de la fermeté tout en procédant par paliers.

La mise en garde du président Chadli Bendjedid dépasse le simple cadre des étudiants. Elle veut s'adresser aux « *éléments qui ont abusé de l'enthousiasme de la jeunesse, de sa sincérité, de son amour pour la patrie, et qui sont mus par des mains étrangères* ». Proférée pour la première fois, l'accusation, dont on ne sait trop si elle vise l'Egypte, l'Arabie Saoudite ou même la Libye, est grave. Elle fait suite à des incidents qui se sont déroulés au début du mois de janvier, notamment le 6 et le 7, dans plusieurs localités du sud-est du pays, à proximité de la frontière tunisienne. Les plus significatifs ont eu lieu à El Oued, où des jeunes se sont attaqués, au nom de l'islam, aux débits de boisson et aux hôtels de tourisme qu'ils ont saccagés, ainsi qu'à des prostituées qu'ils ont promenées nues dans les rues. Des cortèges ont également manifesté, mais sans violence, à Ouargla, Biskra et Touggourt.

Rappelant qu'il n'y a place en Algérie pour aucune autre organisation que le Front de libération nationale, le chef de l'Etat a estimé que « *le moment était venu de faire la sélection entre ceux qui ont foi en l'option socialiste et en la révolution et ceux qui n'y croient pas et œuvrent plutôt à son encontre* ». Il a lancé un appel à la mobilisation et a dénoncé les gens qui « *adoptant une position d'expectative, semblent attendre la résurrection du Messie* ». Et il a conclu : « *A ceux-là je dirai : « Que ceux qui ne croient pas en notre option sachent que l'Algérie est riche d'hommes disposés à servir et à édifier le pays.* » — D. J.

Ouganda

Le président Binaïsa est menacé par une rébellion militaire

De notre correspondant en Afrique orientale

Nairobi. — Le phénomène des « *armées privées* » demeure la plus dangereuse source d'instabilité pour le régime du président ougandais, M. Godfrey Binaïsa. Celui-ci vient d'en recevoir une nouvelle preuve. Plusieurs milliers de combattants fidèles aux deux hommes-clés de l'armée ougandaise, le lieutenant-colonel Oyite Ojok, chef d'état-major, et le colonel Tito Okello, commandant en chef, se sont regroupés en début de semaine à Kitgun, dans le nord du pays, et ont menacé de marcher sur Kampala si le gouvernement refusait de se rendre à leurs vues.

Cette poussée de mécontentement a eu pour origine l'existence d'un rapport sur les problèmes de défense qui devait être présenté, mardi 15 janvier, à huis clos, par une commission *ad hoc* devant le Conseil consultatif national, organisme qui fait office de Parlement. Ce document comporterait notamment de sévères critiques à l'égard de M. Paul Muwanga, ministre de l'intérieur. Or ce dernier appartient au même « clan » que les colonels Ojok et Okello. Comme eux, il est originaire du nord du pays et passe pour un partisan de l'ancien président Milton Obote, en exil à Dar-Es-Salam depuis 1971.

Prenant le danger au sérieux, M. Binaïsa a rendu une visite impromptue, mardi, à M. Julius Nyerere. La rencontre a eu lieu à Butiama, village natal de ce dernier. Le président tanzanien a conseillé à son homologue ougandais de retirer le rapport contesté. Cet arbitrage a évité que la crise ne dégénère en un conflit ouvert qui aurait contraint le contingent tanzanien stationné en Ougada — vingt mille hommes environ — à prendre position pour l'une ou l'autre des parties. Or, jusqu'à présent, le président Nyerere s'est efforcé de ne pas tomber dans ce piège.

Il reste que, si la crise a été jugulée, le problème des « *armées privées* » demeure entier. Les colonels Ojok et Okello disposeraient dans le nord de douze mille combattants dont l'allégeance est autant tribale que politique. Ils sont issus, pour l'essentiel, des ethnies Acholi et Langi. Pour sa part, leur principal rival, M. Yoweri Museweni, limogé en décembre du ministère de la défense, entretiendrait une armée de plusieurs milliers d'hommes. L'assise du régime Binaïsa demeure donc dans une situation très fragile.

JEAN-PIERRE LANGELLIER.

A TRAVERS LE MONDE

Chili

● LA GRANDE-BRETAGNE RETABLIT SES RELATIONS DIPLOMATIQUES avec le Chili au niveau des ambassadeurs a annoncé le mercredi 16 janvier au Foreign Office à Londres. En décembre 1975, le gouvernement britannique avait rappelé son ambassadeur à Santiago pour protester contre les tortures infligées à un docteur britannique, Mme Sheila Cassidy, à laquelle les autorités chiliennes reprochaient d'avoir donné des soins à des militants de gauche recherchés par la police. — *(A.F.P., Reuter.)*

R.D.A.

● LES TROUPES RECEMMENT RETIREES D'ALLEMAGNE DE L'EST (*le Monde* du 6 décembre) sont bien rentrées en U.R.S.S., et n'ont pas été réinstallées à une vingtaine de kilomètres de la frontière est-allemande comme le prétendent certains experts de R.F.A., a indiqué l'agence Tass mercredi 16 janvier. L'agence officielle soviétique parle à ce sujet de « *désinformation* » et de « *dessein provocateur* » destiné à « *discréditer la contribution réelle et considérable de l'U.R.S.S. à la cause de la détente militaire* ». — *(A.F.P.)*

Tchad

● UNE GRENADE a été lancée dans la nuit de mardi 15 à mercredi 16 janvier sur un poste de garde de l'ambassade de France à N'Djamena, occupée par des soldats français. L'explosion de cette grenade, qui n'a pas provoqué de dégâts, a entraîné une fusillade entre les auteurs de l'attentat et les militaires français. Un soldat français a été blessé au cours des tirs, alors que les agresseurs parvenaient à s'enfuir à la faveur de la nuit. En moins d'une semaine, c'est la seconde grenade lancée contre des bâtiments officiels français. — *(A.F.P.)*





EUROPE

Islande

Un communiste tente de former un gouvernement de coalition du centre et de la gauche

De notre correspondant

Reykjavik. — Le président de la République islandaise confie à un adversaire de la base américaine de Keflavik, à un homme qui demande le retrait de son pays de l'OTAN, le soin de former un gouvernement, et toutes les formations politiques, y compris le très atlantiste parti conservateur, trouvent cela naturel. L'Islande serait-elle épargnée par les relents de la guerre froide ? L'eurocommunisme, que l'on croyait latin, commencerait-il à porter ses fruits au-delà du 60e degré de latitude nord ?

La tentative de M. Svavar Gestsson, député de l'Alliance du peuple, fait suite, depuis les élections anticipées des 2 et 3 décembre, à celles de M. Steingrimur Hermansson (agrarien) et de M. Geir Hallgrimsson (conservateur). Mais les Islandais jouent déjà au jeu des pronostics. Le président du parti social-démocrate sera-t-il la prochaine personnalité pressentie ?

M. Gestsson va tenter de former un gouvernement de coalition du centre et de la gauche. Pour réduire l'inflation, qui a atteint 60 % en 1979, les sociaux-démocrates préconisent un certain retour à l'orthodoxie financière. L'Alliance du peuple du *formateur* souhaite, au contraire, une baisse massive des taux d'intérêt, dont elle juge les effets inflationnistes. Les agrariens, sans implantation syndicale, proposent de freiner l'augmentation des salaires. Les syndicats, qui s'apprêtent à renouveler leurs conventions salariales avec le patronat, ont déjà avancé leurs revendications, et aucun gouvernement qui les aura contre soi ne pourra prendre de mesures draconiennes. Seule la participation au gouvernement de l'Alliance du peuple, dont les positions sont très fortes dans les syndicats, pourrait garantir la « paix sociale ». Mais jusqu'où l'Alliance du peuple veut-elle ou peut-elle aller dans ces concessions ?

Héritière d'un noyau de l'ancien parti communiste islandais dissous en 1938, auquel se sont joints plusieurs courants socialistes de gauche, l'Alliance du peuple est très radicale dans ses prises de position anti-atlantistes, alors que ses positions sur le plan intérieur l'apparentent davantage à un parti social-démocrate de gauche.

M. Gestsson a été désigné par son parti pour engager les consultations, parce que le président de l'Alliance du peuple, M. Ludvik Josephsson, qui semble vouloir se retirer de la vie politique, y a renoncé.

GÉRARD LEMARQUIS.

Espagne

M. DE LA CIERVA REMPLACE M. CLAVERO AU MINISTÈRE DE LA CULTURE

Madrid *(A.F.P., A.P.)*. — M. Manuel Clavero, ministre de la culture, a remis sa démission à M. Adolfo Suarez le mercredi 16 janvier. Il était, semble-t-il, en désaccord avec la politique gouvernementale à l'égard de l'Andalousie qui doit faire l'objet d'un référendum le 28 février. Il a été remplacé à ce poste par M. Ricardo de la Cierva.

[M. Ricardo de la Cierva, âgé de cinquante-trois ans, est un historien de renommée internationale, qui a écrit de nombreux ouvrages sur le franquisme et le général Franco. Ayant adopté des positions très libérales avant la mort du Caudillo, M. de la Cierva, professeur d'histoire à l'université de Madrid, est député de l'U.C.D. pour la province de Murcie et conseiller du gouvernement pour les questions culturelles.]

Yougoslavie

LA MALADIE DU PRÉSIDENT TITO

La direction de la Ligue des communistes rappelle sa volonté de défendre l'indépendance nationale

De nos envoyés spéciaux

Belgrade. — La Yougoslavie n'est pas encore entrée dans l'après-titisme, mais elle a déjà commencé à aménager les transitions. Le pouvoir du parti et de l'Etat, attaché à la personne du vieux maréchal et qu'il incarnait jusqu'à présent dans ses moindres déplacements, est exercé aujourd'hui exclusivement à Belgrade et non à Ljubljana, où le président se trouve immobilisé depuis le 3 janvier.

Mercredi 16 janvier, une nouvelle réunion des présidences collégiales de l'Etat et de la Ligue des communistes a eu lieu, et il y a des raisons de croire que des rencontres semblables se tiendront *désormais* chaque jour. Selon certaines indications, la réunion de mercredi des deux organismes suprêmes aurait été présidée par M. Vladimir Bakaritch, dirigeant le plus prestigieux de la République de Croatie et, depuis la mort de Kardelj, le numéro deux incontesté du régime. Pour être en mesure de remplir avec le maximum d'efficacité les tâches qui lui incombent aujourd'hui, M. Bakaritch, qui vit le plus souvent à Zagreb, se serait installé à demeure à Belgrade.

On a appris, d'autre part, dans la soirée de mercredi, que la présidence de la Ligue des communistes a adressé à *toutes* les organisations de base du parti un document traitant de l'ensemble des problèmes auxquels la Yougoslavie doit faire face en ce moment. Ce genre de communications entre le « sommet » et la « base » sont depuis longtemps en usage dans le parti yougoslave. Appelée soit « lettres », soit « informations », elles sont faites aux membres de la Ligue lors des difficultés internationales, comme ce fut le cas à l'occasion de l'invasion vietnamienne du Cambodge ou des discussions survenues entre les pays non alignés, en septembre dernier, à La Havane.

La présente lettre informe en premier lieu les cellules de base de l'état de santé du président. Elle reprendrait en substance les communiqués *officiels* publiés à ce sujet et ne dissimulerait pas la gravité de la situation, sans contenir toutefois une conclusion pessimiste ou optimiste. Le bulletin médical de mercredi matin annonçait une certaine amélioration de l'état général du maréchal par rapport à la journée précédente. Il ne faisait cependant aucune mention des conséquences de l'opération qui a été effectuée sur la jambe gauche du président dans la nuit de samedi à dimanche.

Dans une seconde partie, le document de la direction de la Ligue consacre une attention particulière à la situation internationale, en relation avec les événements d'Afghanistan. Il condamne l'intervention soviétique dans ce pays et réaffirme l'attachement de la Yougoslavie à la politique de non-appartenance aux blocs, qui est son « *orientation durable* ». Il est relevé ensuite que, compte tenu de la position stratégique et géographique de la Yougoslavie, sa sécurité fait partie intégrante de la sécurité européenne et mondiale.

Le document met encore l'accent sur la volonté de Belgrade de défendre *son* indépendance nationale contre toute tentative d'invasion. En ce qui concerne la sécurité intérieure, la direction collégiale de la Ligue estime qu'elle est « *très bonne* » et que les seules *difficultés* existantes sont d'ordre économique. Etant donnée cependant la tournure que pourraient prendre les événements et qu'il est difficile de prévoir, elle appelle au renforcement de la défense nationale et de la vigilance, formule rituelle, mais qui prend, dans les circonstances actuelles, une signification particulière.

Parmi les nombreux télégrammes qui arrivent de l'étranger, la presse reproduit, entre autres, ce jeudi matin, celui de M. Brejnev, qui souhaite au maréchal Tito de « *défier la maladie* » pour « *œuvrer longtemps et fructueusement au profit des peuples de Yougoslavie et à l'amitié soviéto-yougoslave* ».

Les Yougoslaves croient pouvoir constater que c'est un « *bon* » télégramme, qui, dit-on ici, n'est arrivé « *ni trop tôt, ni trop tard* », mais que, de toute manière, il ne sera pas de nature à influencer les positions que la Yougoslavie observe dans la crise actuelle. A ce propos, on ne dissimule pas à Belgrade la satisfaction devant les résultats du vote de l'Assemblée générale des Nations unies, où une majorité écrasante de pays ont condamné l'intervention soviétique en Afghanistan.

La presse n'a pas encore mentionné la réaction de l'agence Tass accusant la presse occidentale « *réactionnaire* » de procéder à une « *provocation grossière et mensongère* » en prétendant que l'U.R.S.S. serait un danger pour l'indépendance de la Yougoslavie et affirmant que « *les deux pays ont déjà une base solidement établie pour continuer à développer leurs liens d'amitié.* » Ce genre d'affirmation, dit-on ici, « *ne nous gêne pas* ». Les Yougoslaves souhaiteraient même que les Soviétiques réitèrent plus souvent leurs bonnes dispositions à l'égard de leur pays, et plus spécialement lors des crises internationales dans lesquelles l'U.R.S.S. est directement impliquée.

MANUEL LUCBERT et PAUL YANKOUITCH.

LE MESSAGE DE M. GISCARD D'ESTAING

M. Giscard d'Estaing a adressé mardi 15 janvier au président Tito le message suivant :

« *Au moment où vous subissez une cruelle épreuve, je tiens à vous adresser mes vœux personnels et mes sentiments de vive sympathie. Je forme des souhaits très sincères pour votre prompt rétablissement et pour la poursuite de votre haute mission au service de la Yougoslavie, amie de la France.* »

DES MESURES EXCEPTIONNELLES IMPOSÉES PAR LES CIRCONSTANCES

(De notre envoyé spécial.)

Belgrade. — Ce n'est pas la première fois, depuis qu'il dirige la Yougoslavie, que le président Tito est amené à interrompre ses activités en raison de maladie ou de fatigue passagère. A plusieurs reprises dans le passé, et surtout depuis le début de l'actuelle décennie, le chef de l'Etat yougoslave a pris des vacances prolongées ou remis à plus tard des voyages prévus de longue date. Des hôtes étrangers, et notamment M. Giscard d'Estaing en 1976, ont dû eux aussi à différentes occasions ajourner leur visite à la demande de Belgrade.

Jamais auparavant, cependant, des mesures semblables à celles qui sont adoptées depuis quelques jours dans la capitale yougoslave n'avaient été prises. Cette fois, tout est nouveau et revêt donc un caractère exceptionnel.

Rien ne permet de prévoir, dans l'état actuel des choses, l'évolution des troubles circulatoires qui ont nécessité l'opération du maréchal. Mais il n'est guère contestable que les dirigeants du pays jugent son état plus grave que lors de ses précédentes indisponibilités. La publication, depuis lundi, de bulletins de santé quotidiens en est l'un des signes. En septembre 1976, alors que le président souffrait du foie, il avait été expressément précisé que la diffusion de tels communiqués était exclue.

D'autre part, les réunions communes des présidences de l'Etat et du parti, en tendant à devenir elles aussi quotidiennes, montrent le caractère exceptionnel des circonstances actuelles, puisque jusqu'à maintenant elles n'étaient envisagées que dans des situations extraordinaires.

Inhabituelle aussi la conférence donnée mercredi à l'intention des journalistes étrangers par le président de la commission des lois du Parlement sur le thème du fonctionnement des mécanismes constitutionnels en Yougoslavie. Au passage, le conférencier devait préciser qu'à la mort de *Tito* il ne serait pas procédé à l'élection d'un nouveau président du parti.

Enfin, il faut signaler que le ministre des sports, qui devait se rendre à Paris ces jours-ci pour des entretiens, a annulé *son* voyage. Il semble en effet qu'il ait été demandé aux responsables de rester à leur poste à Belgrade et d'éviter les missions à l'extérieur. — M. L.

NEUF TERRORISTES CROATES AURAIENT ÉTÉ ARRÊTÉS

Belgrade *(A.F.P.)*. — Les services de sécurité yougoslaves viennent de neutraliser un groupe de neuf « terroristes » croates qui s'apprêtait à perpétrer des attentats dans le pays, a-t-on appris à Belgrade.

Le coup de filet de la sécurité yougoslave a été annoncé mardi 15 janvier, devant le comité central du Parti, convoqué d'urgence en raison de la maladie du président Tito.

Le groupe possédait un équipement complet pour commettre des attentats à l'explosif. Les « terroristes » avaient sur eux des cartes et des plans sur lesquels étaient désignés leurs objectifs : bâtiments publics, banques, etc.

Ces « terroristes » sont présentés comme des « oustachis », militants d'extrême droite. Les enquêteurs n'écartent pas cependant la possibilité que ce groupe soit manipulé par des forces de l'idéologie totalement opposée.

PROCHE-ORIENT

Israël

Jérusalem n'attend plus de résultats spectaculaires de la normalisation avec l'Égypte

De notre correspondant

Jérusalem. — Il y a longtemps que les Israéliens ont cessé de bâtir des châteaux en Egypte — ainsi qu'ils le faisaient voici deux ans dans l'euphorie d'une paix toute nouvelle. Ils tentent aujourd'hui de mesurer avec plus de réalisme l'avenir de leurs relations avec l'ancien ennemi. Cette démarche vient encore d'être précisée par des experts à Tel-Aviv.

La période de « *normalisation* » des rapports entre l'Egypte et Israël doit commencer le 26 janvier, selon les termes du traité de Washington. A quelques jours de l'échéance, il existe encore beaucoup de points d'interrogation à propos de la signification de ce mot et de l'étendue que peut avoir ce processus.

Le gouvernement du Caire souhaite ne pas précipiter les choses et fait preuve de réserve afin de ne pas accroître l'hostilité du monde arabe à l'égard de l'Egypte et de montrer à Israël que l'établissement de véritables rapports de bon voisinage dépend des progrès qui doivent être faits sur la voie d'un règlement global. Les dirigeants israéliens, au contraire, veulent accélérer le mouvement et nouer au plus tôt des relations étroites dans de nombreux domaines — économique et culturel principalement. Cette volonté est dictée par le souci de « lier » le plus possible l'Egypte à Israël et de rendre ainsi irréversible le contrat signé entre Jérusalem et Le Caire.

Une grande circonspection

C'est cette attitude, celle de M. Begin tout particulièrement, qui vient d'être contredite par un rapport récemment publié par l'Institut d'études statistiques de l'université de Tel-Aviv (1). « *L'opinion selon laquelle le secteur économique fournit les meilleures possibilités de consolider la coopération avec l'Egypte est erronée.* » Telle est l'une des conclusions de ce rapport. Les auteurs laissent même entendre qu'il convient de « *repenser* » la normalisation telle qu'elle semble être vue jusqu'à présent en Israël. Il s'agit d'une mise en garde à l'attention du gouvernement.

Le rapport souligne avec insistance les grandes différences de structures politiques et économiques entre les deux pays pour indiquer que les projets de coopération industrielle et commerciale doivent en tenir compte. Il conseille, pour le moins, une grande circonspection. Il montre par exemple que, pour établir de fructueux rapports, les difficultés économiques de l'Egypte sont telles et le marché égyptien si vaste que cela nécessiterait de la part d'Israël des investissements considérables qui pourraient être hasardeux. Les auteurs attirent l'attention sur les risques d'échec qui seraient à la mesure de l'effort accompli et pourraient avoir des conséquences graves au niveau politique. Ces experts plaident en faveur d'échanges limités au domaine agricole, et notamment à celui de l'information et de la coopération stratégique.

Toujours dans le même esprit de prudence et de réserve, ce rapport met l'accent sur le fait que, malgré le traité de paix, l'Egypte reste très profondément attachée au monde arabe à tous points de vue. Il est précisé, d'autre part, que, dans les milieux intellectuels et traditionalistes égyptiens, on s'inquiète vivement de l'isolement dans lequel se trouve le pays depuis la signature du traité. Il est également fait mention à ce sujet de l'opposition manifestée contre le processus de paix par les mouvements religieux soucieux de panislamisme. A cause de ces réserves, les auteurs du rapport estiment que l'Egypte ne peut pas encore être considérée comme un « *ancien pays ennemi* » et qu'elle reste un « *rival potentiel* ». Ils font remarquer enfin que l'histoire a prouvé que la paix ne pouvait être seulement garantie par l'importance de la coopération entre des nations.

FRANCIS CORNU.

(1) *La Coopération entre Israël et l'Egypte : estimations et perspectives*, par les professeurs Shimshon Zelniker et Zaki Shalon. Institut d'études statistiques, université de Tel-Aviv, Ramat Aviv.

Iran

Le premier tour de l'élection présidentielle pourrait être reporté d'une semaine

M. Kurt Waldheim a ajourné, mercredi 16 janvier, « sine die », la conférence de presse sur l'Iran qu'il devait tenir à l'intention des journalistes accrédités à l'ONU. Son porte-parole a souligné que la situation délicate qui règne à Téhéran ne lui permettait pas, dans les circonstances actuelles, de répondre aux questions sur les otages de l'ambassade. Il a souligné cependant que le secrétaire général poursuivait ses efforts pour trouver une solution à ce problème.

La constitution d'une commission d'enquête internationale, chargée d'examiner les griefs de Téhéran, a été envisagée lors du récent voyage de M. Waldheim en Iran, et certains pays membres du Conseil de sécurité estiment que sa mise sur pied pourrait amener Téhéran à libérer les otages. Mais un porte-parole américain a réaffirmé que Washington insistait toujours pour que les otages soient libérés avant toute initiative de ce genre.

De notre envoyé spécial

Téhéran. — Le *premier tour* de l'élection présidentielle, initialement fixé au vendredi 25 janvier, sera-t-il *reporté* d'une semaine ? C'est ce que vient de laisser entendre le docteur Ayat, membre de la commission des experts du Parti de la République islamique (P.R.I.). La formation la plus inconditionnellement proche de l'imam Khomeiny ne se trouve plus, en effet, représentée *dans la compétition* : comme on *pouvait s'y attendre (le Monde* du 16 janvier) son représentant désigné, M. Jalaleddine Farsi a été contraint de se retirer, son ascendance afghane ayant été dénoncée et indubitablement établie, ce qui le rend *de jure* inapte à briguer la magistrature suprême (1).

Il va sans dire que le P.R.I. va s'employer à désigner au plus vite un nouveau candidat, personne — à commencer *probablement* par l'imam Khomeiny lui-même — ne pouvant s'imaginer que le parti du « *guide de la révolution* » soit absent de la course à la présidence. Et il est plus que probable, d'autre part, eu égard aux circonstances, et surtout à sa situation privilégiée, que ce parti obtiendra sans peine du ministère de l'intérieur le report de la consultation, même si ce ministère, tout comme le *Conseil* de la révolution, *affecte* jusqu'à présent de n'être même pas au courant d'une telle éventualité.

On s'accorde généralement à penser que celui à qui incombera de *représenter* le P.R.I. à l'élection présidentielle sera, comme l'avait été M. Farsi lui-même jusqu'à la veille de sa désignation, un homme parfaitement inconnu des milieux politiques. Mais la notoriété importe-t-elle, à compter du moment où ce candidat — comme son prédécesseur — partira grand favori, puisque bénéficiant de la double « bénédiction » tacite de l'imam et officielle du clergé chiite ?

La *commémoration*, le 16 janvier, du premier anniversaire du départ du chah pour l'exil, s'est soldée par un échec cuisant pour les organisations khomeinistes, qui avaient appelé la population de Téhéran à *manifester* publiquement sa joie, par tous les moyens habituels, défilés, slogans, concerts d'avertisseurs, etc. Jamais la capitale n'avait semblé si calme et, *hormis* le rassemblement de quelque quatre cents personnes sur la place où trônait jadis la statue équestre de Rezah Chah, le père *du souverain déchu*, nous n'avons pas *rencontré* le moindre cortège, même aux abords de l'ambassade des Etats-Unis, où cinquante personnes sont détenues depuis *maintenant* soixante-quatorze jours.

J.-M. DURAND-SOUFFLAND.

(1) Aux termes mêmes de la Constitution iranienne, tout candidat à la présidence de la République doit notamment être de nationalité iranienne et iranien d'origine ; être âgé d'au moins trente ans ; se montrer respectueux des principes de la République islamique et de la religion officielle ; ne pas être déchu de ses droits civiques ; avoir un passé irréprochable, etc.

L'INTERVENTION SOVIÉTIQUE EN AFGHANISTAN

● A WASHINGTON, le président Carter, recevant mercredi 16 janvier, un groupe de directeurs de journaux américains, a déclaré : « Les Soviétiques ont été surpris non seulement par l'embargo que j'ai décidé, mais également par la condamnation à une écrasante majorité votée par les Nations unies. Je pense qu'ils avaient l'impression qu'ils pouvaient entreprendre cette action en ne suscitant qu'une réaction adverse minimale. »

● A NEW-DELHI, Mme Gandhi, premier ministre indien, a déclaré, après un entretien avec lord Carrington, ministre britannique des affaires étrangères : « Je ne pense pas qu'un pays ait le droit d'intervenir dans un autre pays (...). Ne croyez pas que nous soutenions une telle action ; nous nous efforçons seulement de trouver un moyen d'empêcher une escalade. » Il y a un « danger croissant dans la région », a encore dit Mme Gandhi, mais, a-t-elle ajouté, il n'est pas certain que l'intervention soviétique en *Afghanistan* en soit la cause directe. Lord Carrington n'a fait aucun commentaire sur son entretien.

● AU PAKISTAN, avant de partir pour l'Inde, lord Carrington s'était rendu sur la frontière afghane, à moins de 15 kilomètres des troupes soviétiques, afin de réaffirmer l'intérêt occidental pour l' « intégrité territoriale et la sécurité du Pakistan ». Parlant au poste-frontière de Torkham (à 50 kilomètres à l'ouest de Peshawar), à portée de voix des sentinelles afghanes, il a déclaré : « Nous appelons à faire de notre mieux, avec nos alliés, pour garantir le fait que le Pakistan demeure un pays indépendant. » Le ministre britannique a visité également un camp de réfugiés où le général Fumbekneho, gouverneur de la région, lui a expliqué que le Pakistan s'attendait à avoir environ un million de réfugiés afghans d'ici à six mois, soit plus du double de ceux qui s'y trouvent actuellement.

● A LONDRES, M. Callaghan, chef de l'opposition travailliste, recevant l'ambassadeur de l'U.R.S.S., M. Lunkov, lui a dit que l'Occident « ne croit plus » aux motifs invoqués par Moscou pour justifier l'intervention soviétique en Afghanistan.

● A COPENHAGUE, dans une réponse à un message que lui avait adressé M. Brejnev, le premier ministre danois, M. Jœrgensen, a déclaré qu'il ne peut accepter « comme légitimes » les explications soviétiques.

● A LA HAYE, le commandant suprême de l'OTAN en Europe, le général américain Rogers, a déclaré : « La violation flagrante du territoire afghan démontre que la sécurité des pays de l'OTAN ne peut être isolée des intérêts des pays du tiers-monde, menacés par l'interventionnisme soviétique. »

● A CANBERRA, le premier ministre australien, M. Fraser, a déclaré ce jeudi que l'intervention soviétique en Afghanistan était la plus grave menace pour la paix mondiale de ces trente-cinq dernières années. « Elle constitue pour le monde un défi à la force collective et à la volonté des nations. Nous devons montrer qu'une limite peut être fixée à l'expansion soviétique », a-t-il déclaré lors d'un déjeuner en l'honneur du premier ministre japonais, M. Ohira, actuellement en visite en Australie.

● A DAMAS, le « Front de la fermeté » (dans la lutte contre Israël), qui groupe la Libye, la Syrie, le Sud-Yémen, l'Algérie, l'O.L.P. s'est réuni mercredi au niveau ministériel. Les ministres ont publié un communiqué exprimant leur appui « à la volonté d'indépendance de l'Afghanistan face aux manœuvres américaines sur son territoire » et demandant que la conférence islamique convoquée pour le 26 janvier au Pakistan, se tienne à une autre date en Arabie Saoudite.

● A PEKIN, le drapeau soviétique a été brûlé, mercredi, sous les grilles de l'ambassade d'U.R.S.S., où une quarantaine d'étudiants étrangers, conduits par une étudiante norvégienne, Mlle Wilhemsen, scandaient des slogans réclamant le retrait des Soviétiques d'Afghanistan.

LE NOUVEAU RÉGIME PROCÈDE A UNE RÉORGANISATION DE L'ARMÉE

Le régime de M. Babrak Karmal est en train de restructurer l'armée afghane pour la reprendre en main avec l'aide des Soviétiques, indique l'A.F.P. La plupart des soldats sont, semble-t-il, soit mis en disponibilité, soit consignés dans leurs casernes et ceux que l'on rencontre dans les rues de la capitale ne sont pas armés. En revanche, les bâtiments militaires sont désormais gardés par des sentinelles en armes.

Discrète dans la capitale l'armée soviétique ets très présente à l'intérieur du pays où elle occupe toujours les points stratégiques et les voies de communications. Cette présence est particulièrement visible lorsque l'on quitte Kaboul pour le Pakistan, indique des voyageurs. Les forces soviétiques semblent éviter le combat avec les résistants afghans laissant à ce qui reste de l'armée régulière le soin de le faire, indique l'agence américaine UPI. Des journalistes qui tentaient de voir dans quelle mesure l'armée soviétique était engagée dans les affrontements, ont pu remarquer qu'au contraire elle demeurait sur ses cantonnements dans les régions qu'ils ont pu visiter. En pénétrant en Afghanistan, les forces soviétiques cependant combattirent à la fois des résistants nationalistes et les déserteurs de l'armée afghane puisqu'aussi bien Washington annonça la mort de neuf cents à douze cents Soviétiques. Les responsables de l'Armée rouge estiment sans doute que le coût humain pourrait être encore plus élevé si elle prend directement part aux combats contre les guérilleros et que cela ne pourrait que renforcer la résistance populaire.

Il est toujours aussi difficile d'apprécier l'importance des accrochages. L'organisation rebelle Hezbi-Islami a affirmé que quatre mille soldats afghans avaient récemment déserté pour rejoindre la rebellion. Les dirigeants des mouvements islamiques à Peshawar, au Pakistan, ont assuré, mercredi, que quatre provinces du nord de lAfghanistan (Badakhshan, Takkar, Kundur et Baghlan avaient été « libérées » et que la capitale de la province centrale de Gazni l'axait été également. Mais ces déclarations sont accueillies avec circonspection dans les milieux diplomatiques.

D'autre part, le « New York Times », depuis Téhéran, indique que les guérilleros afghans recevaient de l'aide de la minorité baloutche iranienne depuis plus d'un an et que cette aide avait augmenté depuis l'intervention soviétique. Elle comprendrait des vivres, des armes, des médicaments et de l'argent. Le soutien à la résistance afghane serait organisé par Moulavi Abdul Aziz Mollazabed, chef religieux des sunnites baloutches iraniens. Il n'y a eu aucune réaction officielle iranienne à la suite des informations faisant état de concentration de troupes soviétiques à la frontière afghane.

Le ministre afghan de l'information a violemment critiqué, mercredi, certains journalistes occidentaux « couvrant » les événements d'Afghanistan et « renseignant de façon incorrecte et malveillante l'opinion publique internationale ». Le quotidien de Moscou les « Izvestia » a laissé entendre que des mesures pourraient être prises en Afghanistan contre les journalistes américains.

Jeudi, tous les journalistes américains en Afghanistan ont effectivement reçu l'ordre de quitter le pays, a indiqué l'agence Reuter.

● *Le chancelier Schmidt* se rendra en visite officielle à Washington le 5 mars prochain. Ses entretiens avec le président Carter porteront principalement sur l'invasion soviétique en Afghanistan et la crise iranienne, a-t-on annoncé, mercredi 16 janvier, à la Maison Blanche. — (A.F.P.)

Parlement européen : condamnation dans le désordre et la confusion

De notre envoyé spécial

Strasbourg. — C'est une résolution très dure qu'a approuvée finalement, mercredi 16 janvier, la majorité de centre droit du Parlement européen, à propos des événements d'Afghanistan. Ce texte, qui était présenté conjointement par les démocrates-chrétiens, les conservateurs britanniques et les libéraux, condamne l'intervention *« brutale »* de l'U.R.S.S., invite la Commission européenne et les Etats membres à lui appliquer des sanctions économiques et *« à agir de concert avec tous les gouvernements »* qui condamnent cette agression. Il est également demandé au Comité olympique international et aux fédérations sportives nationales de reconsidérer leur participation aux Jeux d'été à Moscou.

Le groupe socialiste et les communistes italiens ont voté contre. Les communistes français et le groupe des Démocrates européens de progrès (DEP, où siègent les représentants R.P.R.) n'ont pas participé au vote. M. Ansart (P.C.F.) avait expliqué, au nom des premiers, que son groupe, en tout état de cause, très hostile aux projets de résolution proposés (puisqu'ils condamnaient tous sans exception l'Union soviétique) voulait ainsi marquer son opposition à l'abus de pouvoir auquel se livrait l'Assemblée. Les représentants du DEP, qui avaient, eux, présenté un projet de résolution, l'ont retiré et ont quitté la séance pour protester contre l'ambiance de chaos dans laquelle se déroulait le scrutin. M. Panella, le leader radical italien, dont, il est vrai, les interventions n'avaient pas facilité la tâche du président, a, lui aussi, quitté l'hémicycle pour ne pas s'associer à un *« vote caricature »*.

Une autre résolution, présentée par le groupe socialiste, et dont le texte avait été mis au point en collaboration avec les communistes italiens, a été rejetée par le Parlement. Les communistes italiens, conformément aux engagements pris, ont voté pour. Ce texte condamnait l'U.R.S.S. mais mettait l'accent sur la nécessité de préserver la détente. Le consensus obtenu au sein de la gauche européenne, qui fait ressortir l'isolement du P.C.F., donne visiblement satisfaction aux socialistes français.

Les communistes italiens n'avaient pas retiré le projet de résolution qu'ils avaient déposé avant leur arrangement avec le groupe socialiste. Il a été repoussé par le Parlement, le groupe socialiste s'abstenant.

Une journée catastrophique

Comme l'ont observé avec tristesse plusieurs orateurs — en particulier MM. Friedrich (R.F.A., socialiste) et Galland (France, groupe libéral), — l'image de marque du Parlement ne sort pas grandie de la journée de mercredi, de bout en bout catastrophique. Elle avait commencé, comme le prévoyait l'ordre du jour, par la déclaration de M. Ruffini, nouveau ministre des affaires étrangère italien et président en exercice du conseil des ministres des Neuf sur le programme pour les six mois à venir. M. Ruffini, évoquant le conflit né du rejet du budget de la Communauté par l'Assemblée, soulignait la nécessité de surmonter les méfiances existant dans les relations entre les institutions de la Communauté. Le conseil des ministres, a-t-il fait valoir, *« doit donner une réponse appropriée à la demande légitime formulée par l'Assemblée d'exercer pleinement et effectivement les prérogatives qui lui ont été reconnues par le traité »*. Le Parlement, pour sa part, devrait tempérer ses appétits *« par un souci d'évolution prudente que nous impose la conjoncture économique »*. Le débat traditionnel sur cet exposé, interrompu à l'heure du repas, après trois interventions, n'a pas repris ensuite, tout l'après-midi ayant été occupé, dans le bruit et la confusion, à voter. M. Ruffini attendait, assistant désarmé à l'étrange spectacle. Pour que le débat sur le programme de la présidence du conseil puisse être mené à son terme, il fut proposé de tenir une séance de nuit. Le personnel (à qui il avait été demandé, il est vrai, de prévoir une séance tardive pour jeudi soir) s'y opposa. M. Ruffini est rentré à Rome sans confier ses impressions...

Les difficultés de l'après-midi avaient débuté lors du vote des résolutions déposées à l'occasion du débat de mardi sur la situation de l'emploi. Le système de vote électronique ne fonctionnant pas, le vice-président Rogers (R.U. socialiste), débordé, en arriva à faire voter par appel nominal.

La confusion était installée. Elle alla grandissant lorsqu'on passa au vote de résolution sur l'affaire de l'Afghanistan. Elle atteint son comble lorsque le vice-président Rogers annonça qu'il allait falloir interrompre parce qu'il était 19 heures et que l'engagement avait été pris auprès du personnel de ne pas aller au-delà. Mme Veil vint alors remplacer M. Rogers par trop désemparé. Faisant appel à la bonne volonté du Parlement, elle proposa, pour concilier la nécessité de voter et les exigences du personnel, un scrutin hyper-accéléré, sans explication de vote ni intervention d'aucune sorte. C'est à ce moment-là que les DEP quittèrent l'hémicycle. Les communistes italiens et quelques socialistes se prononcèrent contre cette procédure. La majorité de l'Assemblée, soulagée, s'y rallia.

C'est dans ces conditions particulières que la résolution présentée par les démocrates-chrétiens, les conservateurs et les libéraux fut votée. Ainsi s'achevait misérablement un débat que l'Assemblée, soucieuse d'une condamnation exemplaire et quasi unanime, avait pourtant commencé à préparer depuis lundi.

PHILIPPE LEMAITRE.

(Dessin de CHENEZ.)

MOSCOU : « Temps nouveaux » fustige les P.C. qui ne jugent pas les événements d'un point de vue de classe

De notre correspondant

Moscou. — La crise provoquée par l'intervention militaire de l'U.R.S.S. en Afghanistan offre au Kremlin l'occasion de battre le rappel des partis frères et de réaffirmer la « *bonne doctrine* ». Les commentateurs retrouvent le langage musclé de toutes les périodes de durcissement qu'a traversées le mouvement communiste international. L'éditorial de l'hebdomadaire *Temps nouveaux*, qui doit paraître le vendredi 18 janvier, mais que l'agence Tass a donné en avant-première dès mercredi, en offre un bon exemple.

Cette revue, spécialisée dans les problèmes de politique internationale, se félicite évidemment du soutien accordé à l'U.R.S.S. par les P.C. de la communauté socialiste et par toute une série d'autres partis communistes, notamment le P.C.F., que les Soviétiques auraient mauvaise grâce à oublier après le voyage de M. Marchais. *Temps nouveaux* constate qu'ils ont analysé les derniers événements d' « *un point de vue de classe* » et regrette que « *les commentaires tendancieux de certains organes de presse communistes fassent dissonance. Les auteurs de ces commentaires présentent les événements d'Afghanistan et l'aide soviétique avec des arguments puisés à des sources bourgeoises* ».

L'hebdomadaire ne cite pas nommément ces partis, mais il est clair qu'il vise les communistes italiens, espagnols, roumains et yougoslaves (toutefois seuls ces derniers ont été ouvertement pris à partie par la presse soviétique). Il s'étonne d'autant plus de ces prises de position hostiles à l'« *aide* » apportée par l'U.R.S.S. à l'Afghanistan que les P.C. mis en cause sont dans l'ensemble d'accord avec les prémisses de l'analyse soviétique : ingérence impérialiste en Afghanistan, activité subversive de la C.I.A., soutien de la révolution afghane, dénonciation du régime dictatorial d'Amin. Mais, dans le même temps, ils « *doutent de l'utilité et de la légalité de l'aide militaire soviétique en Afghanistan, tandis que certains la qualifient même d'intervention portant préjudice à la souveraineté de ce pays et plus généralement à la cause de la paix* ».

C'est alors que *Temps Nouveaux* donne une définition de la solidarité internationale qui n'avait pas été utilisée depuis longtemps dans le mouvement communiste : « *La question s'impose : en quoi consiste la solidarité internationale des révolutionnaires ?* déclare l'éditorial. *En soutien uniquement moral et diplomatique, en vœux de succès, ou consiste-t-elle aussi en une aide matérielle, y compris militaire, apportée dans des circonstances extraordinaires, d'autant plus lorsqu'il y a ingérance étrangère massive ?* » En d'autres termes, Moscou s'arroge le droit d'intervenir militairement dans des « *circonstances extraordinaires* » dans n'importe quel pays pour y soutenir une révolution. C'est une nouvelle mouture élargie de la doctrine Brejnev de la « *souveraineté limitée* » définie lors du printemps de Prague et de l'intervention du pacte de Varsovie en Tchécoslovaquie.

Mais il ne faudrait pas confondre cette « *aide militaire* » soviétique et les interventions armées de l'impérialisme, comme ont tendance à le faire certains critiques de gauche de l'U.R.S.S. « *Il est absolument illogique*, écrit la revue *Temps Nouveaux*, *de considérer que les Etats-Unis et l'Union soviétique sont responsables au même degré, car c'est ignorer totalement l'essentiel : la nature et les objectifs foncièrement différents de la politique extérieure de l'impérialisme et du socialiste.* » Si l'on adopte ainsi un « *point de vue de classe* », la question de la comptabilité de la solidarité internationale avec la non-ingérence et le respect de la souveraineté dans les rapports entre Etats se pose d'une manière différente. *Temps Nouveaux* laisse clairement entendre que, s'il faut choisir, la première doit avoir la priorité sur les seconds. Mais, s'il faut à tout prix sauver les principes de non-ingérence et de respect de la souveraineté, on connaît aussi la solution soviétique : proclamer que les troupes et les chars socialistes sont au service de la souveraineté des petits Etats qu'ils occupent.

D. V.

M. Carter est favorable à un boycottage des J.O.

(Suite de la première page.)

Seul le veto soviétique ayant empêché le Conseil de sécurité de l'ONU d'édicter des sanctions, les Américains veulent mettre en œuvre unilatéralement les mesures d'embargo votées par la majorité du Conseil et qui interdisent les forunitures à l'Iran, autres qu'alimentaires et médicales.

M. Christopher voulait savoir si les alliés des Etats-Unis étaient prêts à s'y conformer. Il ne semble pas exclu d'ailleurs que Washington mette en place un système de surveillance naval.

Dans les deux cas — afghanistan et Iran, — le gouvernement français estime que les mesures prises doivent être tangibles et non seulement symboliques, mais il ne veut pas, pour ce qui le concerne, en prendre le contrôle ; il tient aussi à ménager les possibilités du dialogue et de la poursuite de la détente.

A propos de l'Afghanistan, le conseil de l'OTAN a établi comme principe que les mesures de rétorsion seront *« parallèles »* et relèveront de la responsabilité de chacun. Pour le moment, le gouvernement français semble décidé à s'en tenir au dispositif arrêté par l'Europe des Neuf (*le Monde* du 17 janvier). Pour l'Iran, Paris, tout en refusant l'alignement pur et simple sur Washington, souligne qu'une certaine coordination est indispensable entre les exportateurs éventuels pour que l'embargo ait quelque efficacité. La *« solidarité »* avec les Etats-Unis vis-à-vis de l'Iran va donc apparamment plus loin que la *« fermeté »* dans l'affaire afghane. Paris estimerait, en effet, sur le plan des principes, la violation du droit international à Téhéran plus flagrante qu'à Kaboul et doit être indiscutablement sanctionnée.

MAURICE DELARUE.

LES MINORITÉS NATIONALES EN U.R.S.S.

Nous n'avons aucun problème avec l'islam affirme la « Gazette littéraire »

La *Literatournaya Gazeta*, organe de l'Union des écrivains, a qualifié, mercredi 16 janvier, d' « *invention des spécialistes occidentaux* » certaines « *élucubrations* » selon lesquelles l' « *explosion islamique* » ne va pas tarder à se propager en U.R.S.S.

« *Nous n'avons aucun problème en ce sens*, poursuit le journal. *Tous ces discours sinistres constituent une tentative évidente de détourner l'attention des Iraniens et des Afghans des tâches urgentes de leur lutte révolutionnaire (...). Les artifices des* mass média *américains et ouest-européens ont créé dans les pays musulmans une représentation injuste — malheureusement vivace — des communistes soviétiques comme des ennemis jurés de la religion.*

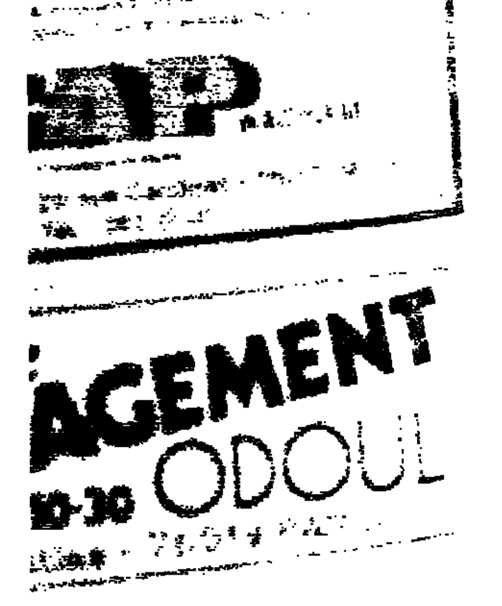
» *Cela n'est pas conforme à la réalité. Bien sûr, nous sommes des athées. Comme l'a noté maintes fois Lénine, les membres de notre parti communiste s'en tiennent à une philosophie matérialiste. Lénine soulignait cependant que les communistes soviétiques ne s'assignaient jamais pour tâche de combattre quelque religion que ce soit, ni dans le programme du parti, ni dans aucun autre document du parti* », conclut le journal.

Un appel en faveur des Tatars de Crimée

Le même jour à Paris, Mme Aïché Seïtmouratova, historienne soviétique d'origine tatare (*le Monde* dimanche du 3 décembre 1979), a lancé un appel en faveur de son peuple dans les locaux du Comité des intellectuels pour une Europe des libertés (CIEL). « *Je vous demande d'élever la voix en faveur du peuple des Tatars de Crimée, menacé de génocide. Si vous ne nous sauvez pas, demain viendra le tour d'autres peuples* », a déclaré Mme Seïtmouratova, avant d'évoquer la condition faite à son peuple : privés de leur langue et de leur écriture arabe, ainsi que de la liberté de pratiquer leur religion, l'islam, objets de discrimination et victimes de la répression, les Tatars de Crimée réclament le droit au retour sur leur terre natale.

Le décret qui, en 1967, « *réhabilitait* » les peuples d'Union soviétique déportés pendant la période stalinienne n'a pas reconnu ce droit aux Tatars. Des milliers d'entre eux, cependant, exilés en Asie centrale et en Sibérie, ont repris à cette époque le chemin de la Crimée. En 1978, un décret a légalisé l'expulsion des familles venues se réinstaller. Une centaine d'entre elles ont été « *déportées pour la seconde fois* » dans l'année qui a suivi, et les expulsions se poursuivent.

Mme Seïtmouratova a rappelé quelques chiffres, rassemblés en dix ans de patientes recherches par les militants du mouvement national tatar : de quatre millions à la fin du dix-huitième siècle, les Tatars de Crimée n'étaient plus que trois cent vingt mille en 1917, après les persécutions tsaristes. En août 1944, accusés par Staline de collaboration avec les troupes allemandes, ils sont massivement déportés. Sur les deux cent trente-huit mille déportés, femmes et enfants pour la plupart, près de la moitié meurent pendant le voyage ou dans les mois qui suivent. Les Tatars de Crimée sont aujourd'hui environ un demi-million.



L'INTERVENTION SOVIÉTIQUE

BONN : l'opposition critique la « faiblesse » du chancelier, mais ne souhaite pas le retour à la guerre froide

De notre correspondant

Bonn. — Après le choc causé par l'intervention soviétique en Afghanistan, certains commentateurs très sérieux n'ont pas craint, en R.F.A., de comparer la situation à celle de 1939, lorsque les armées hitlériennes entrèrent à Prague. Même M. Brandt paraît partager une analyse aussi pessimiste. Dans une interview publiée lundi 14 janvier par l'hebdomadaire *Der Spiegel*, le père de l'Ostpolitik, qui passe pour un champion de la détente, n'exclut pas qu'une guerre soit désormais possible.

Si le grand public reste insensible, semble-t-il, à tous ces pronostics, alarmistes, l'affaire afghane est en train de devenir un thème de controverse électorale entre le gouvernement et l'opposition chrétienne-démocrate. Pendant quelques jours, l'invasion soviétique a paru susciter, en R.F.A., une réaction d'unité nationale. Les dirigeants de la C.D.U.-C.S.U. ont d'abord estimé que, face à une situation aussi sérieuse, le moment était venu de resserrer les rangs. Quelques jours ont cependant suffi pour que les adversaires de la coalition socialiste-libérale discernent les avantages électoraux qu'ils pouvaient tirer de cette affaire.

Le camp chrétien-démocrate est passé à l'offensive, dénonçant les « *illusions* » sur lesquelles est fondée, selon lui, la politique de détente pratiquée par le gouvernement de Bonn. Il ne s'agit d'ailleurs pas seulement là d'une campagne de l'opposition. Un journal comme la *Suddeutsche Zeitung*, qui n'est certes pas enclin à critiquer systématiquement M. Schmidt, a écrit que celui-ci facilitait la tâche de ses adversaires en minimisant les menaces de l'Est pour éviter une détérioration des rapports avec le Kremlin.

Le gouvernement de Bonn paraît d'ailleurs avoir reconnu qu'il a fait une fausse manœuvre en mettant l'accent sur la nécessité de poursuivre la politique de détente. En fait, les déclarations de certains dirigeants du S.P.D. ont troublé beaucoup d'esprits en proclamant un peu trop brutalement Berlin « *plus important que Kaboul* ». Cet argument, qui n'est certes pas négligeable pour les citoyens de la République fédérale, n'en a pas moins rappelés les très vieilles thèses formulées en France avant la guerre par ceux qui ne voulaient pas « *mourir pour Dantzig* ».

Aussi une déclaration gouvernementale a-t-elle été publiée, à Bonn, pour convaincre l'opinion que M. Schmidt fait preuve de fermeté envers Moscou. Le ton adopté en cette occasion a été nettement plus dur que celui dont les porte-parole officiels avaient fait usage les jours précédents. Il n'y est plus seulement question de la violation des principes généraux de la coexistence pacifique, mais des « *dommages sérieux* » que les initiatives du Kremlin ont infligé aux relations Est-Ouest en Europe.

La déclaration comporte un paragraphe qui a attiré l'attention. Dans un tel document, il est pour le moins surprenant que l'on se réfère de façon spécifique au « système d'alerte *avancé de l'OTAN* ». L'allusion est cependant très claire : il s'agit de faire savoir à Moscou qu'une opération comme celle qui vient d'être menée contre l'Afghanistan ne se présenterait pas du tout de la même façon en Norvège ou en Yougoslavie, par exemple. L'une des questions que l'on se pose, en effet, à Bonn, est de savoir si, durant les derniers mois, l'équilibre politique au Kremlin aurait changé.

L'opposition chrétienne-démocrate trouve ainsi un terrain favorable pour dénoncer la « *faiblesse* » de M. Schmidt. Certains de ses porte-parole, comme M. Manfred Wörner, responsable de la C.D.U. pour les questions de défense, plaident en faveur d'un élargissement des compétences territoriales de l'OTAN jusqu'au golfe Persique. D'autres recommandent la constitution immédiate d'une « *armée européenne* », qui permettrait aux Américains de concentrer leurs forces au Proche-Orient.

Il reste que, en dehors de toutes les polémiques partisanes, l'opposition chrétienne-démocrate ne propose pas vis-à-vis du bloc de l'Est une politique vraiment différente de celle du gouvernement. M. Franz-Josef Strauss, candidat de l'opposition à la chancellerie, parle certes d'une « *fausse politique de détente* », mais il déclare lui-même qu'il ne souhaite pas non plus un retour à la guerre froide. S'il accuse le chancelier Schmidt de s'abandonner « *à la morphine de la détente* », lui-même ne propose en aucune façon d'interrompre le dialogue avec l'Est.

JEAN WETZ.

Les agriculteurs de l'Iowa malades de l'embargo

De notre envoyée spéciale

Des Moines. — *Des Américains ne sont pas contents du tout de l'embargo décidé par le président Carter sur les exportations de céréales vers l'Union soviétique : ce sont les agriculteurs de l'Iowa.*

L'Etat de l'Iowa est le premier producteur de maïs, de soja et de porc des Etats-Unis, le troisième de viande de bœuf. Huit emplois sur dix y sont liés à l'agriculture : 17 % des trois millions d'habitants de l'Etat vivent encore sur la terre, contre 4 % dans l'ensemble du pays.

La grasse terre noire de l'Iowa produit 20 % du maïs américain destiné à la consommation animale. Elle devait fournir le cinquième du contrat de vente de céréales américaines à l'Union soviétique, soit 3,5 millions de tonnes. Perte sèche : de 150 à 160 millions de dollars.

« C'est peut-être une attitude peu patriotique, dit M. Robert Lounsberry, secrétaire d'Etat à l'agriculture de l'Iowa, mais j'estime que nous risquons de perdre dans cette affaire notre crédibilité de fournisseurs. Nous avions déjà fait le coup aux Japonais et aux Polonais en 1973 et 1974. Et puis cela risque de décourager les jeunes agriculteurs qui hésiteront à investir dans un marché aussi fragile. »

A la coopérative d'Alleman, une bourgade du centre de l'Etat au cœur de la région qui produit le maïs et le soja, le boisseau de maïs qui valait 2,31 dollars à la fin de l'année était tombé le 12 janvier, au lendemain de l'annonce de l'embargo, à 1,93 dollar. Il est remonté un peu : il cotait 2,16 dollars le 16 janvier.

Comble de malheur, la récolte 1979 a été exceptionnellement bonne. A Des Moines, capitale de l'Etat, on ne parle que de silos pleins à craquer, de trains entiers arrêtés sur des voies de garage avant Houston, d'où partaient la plupart des bateaux de céréales à destination de l'U.R.S.S.

La chute des cours du maïs ne fait même pas le bonheur des éleveurs. M. Lee Stoll, qui engraisse six cents jeunes bœufs dans le comté de Polk, explique que la chute des cours du maïs a suscité de nouvelles vocations d'éleveur, et, depuis l'annonce de l'embargo, le prix des jeunes bêtes a augmenté de 10 à 15 dollars par tête.

M. Craig Griffeon, vingt-sept ans, éleveur et producteur de maïs et de soja, estime : « Les fabricants de matériel agricole et de produits chimiques vont être eux aussi touchés. » Mais M. Griffeon est très frappé par l'évolution de la situation internationale. Il ajoute : « L'embargo va nous coûter cher, mais il faut sans doute en passer par là ! »

Jusqu'à quel point cette grogne risque-t-elle d'affecter les résultats du « caucus » (1) du 21 janvier, coup d'envoi de la campagne présidentielle ?

La grande majorité des agriculteurs votent traditionnellement républicain, mais le vote républicain a été particulièrement bas lors du « caucus » de 1976, qui vit la montée de l'étoile naissante de M. Carter.

A un banquet d'éleveurs, nous avons demandé à notre voisin, furieux de l'embargo, s'il allait aller manifester son mécontentement au « caucus » : non il ne votera pas. Le président Carter n'avait-il pas promis de ne jamais recourir à l' « arme alimentaire » ?

Conclusion d'un journaliste du quotidien local, désabusé : si les agriculteurs de l'Iowa étaient syndiqués comme les ouvriers de l'automobile (qui ont décidé de soutenir le sénateur Kennedy), ils pourraient ébranler des montagnes...

NICOLE BERNHEIM.

(1) A la différence des « primaires », qui procèdent au suffrage restreint (seuls les sympathisants inscrits comme tels peuvent y participer) à l'élection des délégués de l'Etat à la convention chargée de désigner le candidat de chaque parti à la présidence des Etats-Unis, le « caucus » les sélectionne par délibération entre notables à tous les niveaux. Dans l'Iowa, par exemple, le « caucus » fera la somme des préférences exprimées au sein de plusieurs centaines de réunions politiques.

Un entretien avec M. Jean-Baptiste Doumeng

« L'arrêt des ventes de denrées alimentaires est une absurdité »

« L'embargo décrété par le président Carter est une absurdité. » Qui dit cela ? M. Jean-Baptiste Doumeng, l'un des grands Français du commerce international, président de coopérative agricole et P.-D.G. d'une société de négoce, spécialiste des échanges avec l'U.R.S.S. et les pays de l'Est. Communiste enfin et qu'on dit milliardaire. Un orfèvre en quelque sorte, qui parle beaucoup et très vite.

« *L'embargo est une absurdité, car l'Union soviétique n'a pas besoin des livraisons américaines. Elle dispose de 60 millions de tonnes de blé et elle en consomme 40 millions (200 kilos par habitant). Les 17 millions de tonnes de maïs ou de soja qu'on lui refuse représentent un mois de consommation. L'U.R.S.S. dispose de stocks, et l'embargo n'aurait d'effet qu'en juillet. D'ici là... Et puis il y a de l'herbe en U.R.S.S.*

— Alors pourquoi ces achats soviétiques sur le marché international ?

— *L'U.R.S.S. achète parce que cela ne lui coûte rien,* ajoute M. Doumeng, *pour constituer des stocks et non par besoin. En blé, elle est même exportatrice. Avec la hausse de l'or, elle a plus intérêt à se fournir sur le marché ; cela lui est plus facile et moins coûteux que de chercher à équilibrer son agriculture.*

— Mais le déficit de sa balance commerciale est énorme (1)...

— *Le commerce international de l'U.R.S.S. représente 3 % de son P.N.B. Pas important. Non, cette affaire, c'est un coup d'épée dans l'eau de Carter. Un boomerang contre les Américains, car ou bien on casse les marchés ou on diminue la production aux Etats-Unis. Ce sont les pays du tiers-monde qui seront pénalisés, pas l'U.R.S.S. Les sept multinationales qui ont vendu, en se couvrant à terme, ont englouti une fortune. Le marché est tombé de 10 dollars. Si l'on n'avait pas fermé la Bourse de Chicago, il en en perdait 60.*

— Vous présidez l'Alliance coopérative internationale. Est-ce que vous avez eu des conversations avec les coopératives américaines depuis l'embargo ?

— *Parmi les sept dont je vous parle, il y a deux groupes coopératifs américains. Moi, j'attends qu'on me demande quelque chose et si je peux le faire...* »

Pour M. Doumeng, l'avenir appartient à la coopération agricole : « *Le commerce agro-alimentaire ne représente que 17 % du commerce mondial. Pas grand-chose. Un commerce misérabiliste. Les grands vont « bouffer leur culotte ». C'est pourquoi les coopératives doivent s'armer. C'est ce que je fais : aujourd'hui, je commerce autant avec l'Inde qu'avec l'U.R.S.S., avec l'Egypte aussi, l'Amérique du Sud, l'Indonésie...* »

« Que pensez-vous des mesures prises par la Commission européenne ?

— *Si la Communauté européenne ne verse pas de restitutions aux exportations, elle fera augmenter les prix ou les stocks, c'est tout. J'ai confiance dans le gouvernement français, il ne suivra pas une politique absurde.*

— Mais en supprimant la préfixation des restitution pour les exportations de beurre, la Commission a voulu freiner les demandes dont le volume sortait de l'ordinaire...

— *Dans la situation actuelle, que plusieurs négociants cherchent à se couvrir, rien de plus normal. Sur les 34 000 tonnes de beurre qui ont fait l'objet d'une demande, tout n'est pas pour l'U.R.S.S. ou les pays de l'Est Loin de là. L'Union soviétique n'est plus acheteuse. Elle ne prendra même pas les 4 millions de tonnes de céréales qui lui restent sur le marché américain. Elle n'a pas voulu des 150 000 tonnes de beurre dont nous disposions en 1979. Elle n'en a pris que 135 000. Elle n'a pas besoin d'acheter. Depuis le début décembre, nous n'avons plus de commande.*

— Mais que se passera-t-il dans les mois à venir ?

— *Les Russes ne reviendront pas sur le marché américain. Sur celui d'Europe oui, si la Communauté suit une politique de prudence comme la France. L'histoire afghane ne concerne pas l'Europe. Tout ceci ne peut pas déboucher sur la guerre. C'est un cinéma fabuleux. D'ailleurs, je crois, je dis cela « au pif », qu'Américains et Russes se parlent...*

— A propos de l'intervention soviétique en Afghanistan, le communiste que vous êtes est-il en accord avec le P.C.I. ou le P.C.F. ?

— *Je suis un révolutionnaire et un inconditionnel de l'U.R.S.S. Plus tard, on s'apercevra que Lénine était le plus grand homme de cette époque.* »

Propos recueillis par JACQUES GRALL.

(1) Selon les statistiques du commerce extérieur soviétique, l'U.R.S.S. a, pour les neuf premiers mois de 1979, réduit sa dette à l'égard des pays à économie de marché de 2,1 milliards de roubles à 1,1 milliard (soit de 13,4 milliards de francs à 7 milliards).

JÉRUSALEM : le gouvernement redoute de faire les frais des ouvertures de M. Carter en direction des pays arabes

De notre correspondant

Jérusalem. — Les événements en Iran et en Afghanistan ne semblent pas avoir sur les relations entre les Etats-Unis et Israël les effets escomptés par les dirigeants de Jérusalem. Ainsi que divers observateurs israéliens l'ont souligné ces derniers jours, ces événements, au lieu de servir les intérêts du gouvernement de M. Begin, pourraient bien, au contraire, obliger celui-ci à assouplir sa position, à propos notamment de la question palestinienne, *conformément à des souhaits formulés à Washington.*

Selon le premier ministre israélien et son entourage, la campagne anti-américaine menée à Téhéran et la menace que fait peser au Proche-Orient la présence de l'Armée rouge à Kaboul auraient dû amener le gouvernement de Washington à resserrer ses liens avec ses meilleurs alliés dans la région, c'est-à-dire essentiellement avec Israël qui, dans l'esprit de M. Begin, est sans le moindre doute le plus sûr bastion du camp occidental dans cette partie du monde. M. Begin paraissait estimer que pareille réévaluation de la stratégie américaine devait se traduire de la part de Washington par une aide accrue et une plus grande compréhension de la politique israélienne, ce qui signifierait une atténuation des critiques émises aux Etats-Unis contre le développement des implantations dans les territoires occupés et contre les propositions restrictives faites par les négociateurs israéliens dans les pourparlers sur l'autonomie.

Mais il apparaît actuellement que les dirigeants américains, pour faire face au danger que représentent pour eux la révolution iranienne et la menace soviétique, préfèrent tenter un rapprochement avec les pays arabes — ou certains d'entre eux — plutôt que de renforcer une alliance déjà privilégiée avec Israël. Or, pour regagner la confiance de ces pays — ceux qu'il est convenu d'appeler « *modérés* », tels que l'Arabie Saoudite, la Jordanie et les Emirats du Golfe Persique — Washington doit leur fournir une raison valable d'accepter un retour à de meilleures sentiments envers les Etats-Unis. Et cette raison ne pourrait être que l'annonce de progrès sur la voie d'un règlement du problème palestinien, progrès qui, d'après les analyses américaines, reste plus que jamais déterminant pour l'évolution de la politique des pays arabes, la plupart d'entre eux ayant condamné pour cette raison le traité de paix israélo-égyptien.

Plusieurs indications sur cette démarche américaine viennent d'être rapportées avec inquiétude dans la presse israélienne. Les journaux de Tel-Aviv et de Jérusalem ont cité, le 16 janvier, une « *source américaine autorisée en Israël* », selon laquelle le meilleur moyen pour Israël de venir en aide aux Etats-Unis dans la situation actuelle était de faciliter rapidement des « *progrès* » à propos de la question palestinienne, ce qui supposerait des « *efforts* » de la part du gouvernement israélien — en d'autres termes : des concessions. Le 15 janvier, le secrétaire d'Etat américain, M. Cyrus Vance, avait déclaré dans une interview, qu'il était en ce moment *tout à fait essentiel* pour le gouvernement américain de veiller à ce que de tels progrès puissent être réalisés et qu'un accord quelconque soit obtenu dans les négociations sur l'autonomie, avant l'échéance du mois de mai prochain.

Inquiétude et irritations

De tels propos prennent d'autant plus de valeur que l'ambassadeur itinérant américain au Proche-Orient, M. Linowitz, s'apprête à quitter Washington pour se rendre à Jérusalem et au Caire, mais aussi à Amman et à Ryad. Sa mission dans ces deux dernières capitales revêt manifestement, aux yeux des Américains, une grande importance.

Le vice-premier ministre israélien, M. Ygal Yadin, ne s'y est pas trompé. Il a estimé que les dernières déclarations américaines étaient très inquiétantes pour son pays, et il n'a pas caché son irritation. « *Les Etats-Unis*, a-t-il dit, *commettent une grave erreur e nétablissant un rapport entre les récents événements dans la région et les négociations sur l'autonomie. Les Américains ne devraient pas donner l'impression de faire une faveur aux Arabes en exerçant des pressions sur Israël.* »

Pour sa part, M. Begin, faisant allusion à une menace soviétique maintenant plus évidente, a encore répété le 16 janvier à la Etat palestinien amènerait inévitablement une présence soviétique au cœur même du Proche-Orient et aux portes d'Israël. Il disait cela afin d'essayer de justifier, une fois de plus, l'attitude israélienne à l'égard des Palestiniens. A l'appui de ses dires, M. Begin a dénoncé l'approbation par l'O.L.P. de l'intervention de l'armée rouge à Kaboul. Mais cette argumentation, qui est censée faire l'effet d'u népouvantail, ne paraît pas devoir empêcher les Américains de souhaiter une sensible évolution de la politique de Jérusalem. M. Begin avait annoncé, le 14 janvier, de manière surprenante, qu'il craignait que la Syrie, profitant d'une aide soviétique accrue, ne prépare une offensive contre Israël (*le Monde* du 17 janvier). Ce pouvait être une façon de faire comprendre à Washington qu'Israël était très directement menacé par l'action des Soviétiques et devenait véritablement un bastion avancé méritant d'être mieux défendu. Mais M. Begin, à ce sujet, a subi en quelque sorte un camouflet, car le gouvernement américain a aussitôt fait savoir que rien ne permettait pour l'instant de prévoir une initiative militaire syrienne.

De nombreuses questions se posent aujourd'hui à Jérusalem. M. Carter est-il vraiment en mesure d'exercer des pressions décisives sur M. Begin, alors que la campagne électorale est déjà commencée aux Etats-Unis et que tout candidat est soucieux, comme toujours, de ne pas s'aliéner l'électorat juif ? On remarque d'autre part que ce n'est pas la première fois que les Israéliens redoutent des pressions américaines, et pourtant M. Begin n'a guère modifié sa politique, tant s'en faut : le processus de colonisation dans les territoires occupés s'est encore récemment développé et les projets d'implantation n'ont jamais été aussi nombreux. Autre question : au cas où les Américains obtiendraient un « *effort* » de la part de M. Begin, serait-il suffisant pour convaincre les pays arabes « *modérés* » de se rapprocher des Etats-Unis et de créer un front commun au Proche-Orient contre le camp soviétique ? — F. C.

Un appel de Mme Françoise Giroud

Mme Françoise Giroud nous a adressé l'appel suivant :

Ils sont entre 500 000 et 600 000 qui ont franchi la frontière, entre l'Afghanistan et le Pakistan, de Chitral au nord, à Queta au sud.

Et ils se meurent. De froid.

La précédente récolte, désastreuse, a laissé leurs villages de montagne démunis de ressources alimentaires. Et dès qu'ils en sortent, ils sont repérés et bombardés. Alors ils fuient, avec leur famille, vers le Pakistan.

Mais ce pays, submergé, n'a pas les structures nécessaires pour organiser leur accueil, leur abri. Et le gouvernement refuse, inutile d'expliquer pourquoi, toute aide étrangère aux réfugiés, qui pourrait être dite « ingérence »...

Ces hommes, ces femmes, et surtout ces enfants, souvent blessés pendant leur fuite, soumis à un froid intense qui les décime, nous pouvons en sauver quelques uns. A condition d'aller vite, très vite.

Il leur faut d'urgence, et en priorité, des tentes. Une tente de 5 mètres sur 3 mètres protège une famille. En expédier d'ici ? Irréalisable, et hors de prix. Mais l'industrie locale peut en fournir ; chaque tente revient alors à 120 francs.

Acheter le plus grand nombre possible de ces tentes, assurer leur distribution, c'est l'opération entreprise par l'A.I.C.F. en liaison avec les organisations afghanes d'aide humanitaire aux réfugiés agréées par le gouvernement du Pakistan.

Cette opération est en cours de réalisation. Mais l'urgence est telle, en raison du climat, qu'un large effort rapidement accompli est indispensable.

Chacun à la mesure de ses moyens peut y contribuer. Contribuer à l'achat immédiat par l'A.I.C.F. d'une tente de 120 F sous laquelle une famille afghane trouvera abri. Empêcher ainsi que, réfugiée dans une fosse à purin, une femme blessée succombe, serrant contre elle son enfant pétrifié, comme l'a vu de ses yeux un témoin français.

Attachée à des actions concrètes sur tous les champs de bataille de la misère humaine, se refusant à toute discrimination politique, ou de quelque nature que ce soit, entre les victimes, l'A.I.C.F., au nom de qui cet appel est lancé, est présidée par le professeur Alfred Kastler.

★ Adresser les dons par chèque à l'A.I.C.F., 13, rue d'Uzès, 75002 Paris, en précisant « Opération Afghanistan, un abri, une famille ».

LE MOUVEMENT POUR LE DÉSARMEMENT, LA PAIX ET LA LIBERTÉ : l'invasion renforce le capitalisme.

Le secrétariat national du Mouvement pour le désarmement, la paix et la liberté (M.D.P.L.) réaffirme dans un communiqué « *sa condamnation de l'invasion soviétique en Afghanistan. Les fautes des anciens dirigeants afghans, tenant eux-mêmes une bonne partie de leur pouvoir d'un long protectorat soviétique, l'utilisation par des puissances étrangères de la rébellion que ces fautes ont provoquées peuvent expliquer, mais ne justifient, pas plus ici qu'ailleurs, l'occupation militaire du pays* ». Le M.D.P.L. « *condamne cette invasion de la même façon que les interventions des Etats-Unis en Indochine, de la France au Tchad, au Zaïre, en Centrafrique et contre les Sahraouis. La mise en place d'un nouveau gouvernement afghan par les chars soviétiques est aussi inadmissible que le transport d'un nouveau président-pantin dans la soute d'un avion militaire français.*

» *De plus*, ajoute le communiqué, *cette invasion renforce le capitalisme et les gouvernements réactionnaires et divise les forces progressistes dans le monde entier. Elle accroît la bonne conscience d'autres coupables internationaux, suscite l'utilisation scandaleuse de l'arme alimentaire contre la population soviétique et aggrave dangereusement la tension mondiale. Le M.D.P.L. souligne que le respect scrupuleux de la liberté des peuples et des citoyens et la solidarité active avec la volonté de libération et les exigences de mieux-être du tiers-monde sont les seuls fondements d'une paix durable.* »

★ 8, villa du Parc-Montsouris, 75014 Paris ; président : M. Claude Bourdet.

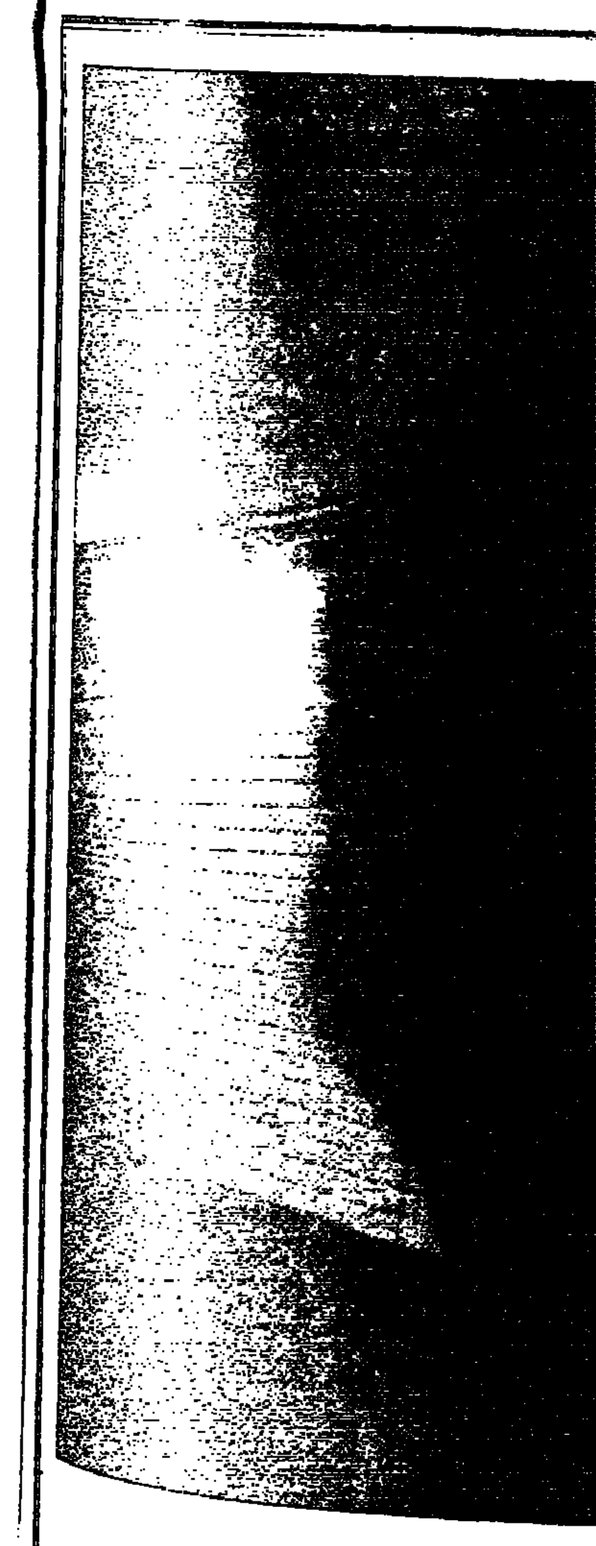
Selon le département de l'agriculture des Etats-Unis

L'U.R.S.S. DEVRA PUISER 19 MILLIONS DE TONNES DE CÉRÉALES DANS SES RÉSERVES

Selon une étude du département de l'agriculture des Etats-Unis, les importations de céréales par l'U.R.S.S. seront réduites de 27 %, du fait de l'embargo partiel décidé par M. Carter. Les spécialistes de ce département sont « *presque certains* » que l'embargo partiel « *produira une combinaison d'effets à court terme* ». S'ils soulignent que seules les autorités soviétiques connaissent le volume de leurs réserves en grains, ils évaluent toutefois à 19 millions de tonnes la quantité de céréales que l'U.R.S.S. devra puiser dans ses stocks au cours de la saison 1980-1981. Enfin, l'impact de l'embargo, écrivent-ils, dépendra de trois facteurs : l'importance des récoltes soviétiques en 1980, les possibilités pour l'U.R.S.S. de s'approvisionner ailleurs qu'aux Etats-Unis et les modifications apportées au mode d'alimentation du bétail soviétique.

Par ailleurs, l'U.R.S.S. aurait acheté ces derniers jours entre 400 000 et 500 000 tonnes de sucre blanc par l'intermédiaire de la compagnie française « Sucre et Denrées ». Cette transaction porte à 1,7 millions de tonnes les achats soviétiques de sucre au cours des récentes semaines. La production sucrière en U.R.S.S. n'aurait pas atteint en 1979 8 millions de tonnes pour une consommation de l'ordre de 13 millions de tonnes.

● ERRATUM. — Un « mastic » a altéré le sens d'une phrase de l'article de Mme Yvonne Quilès publié dans *le Monde* du 17 janvier, page 6. Il fallait lire (troisième colonne, troisième paragraphe) : « *Il n'accepte pas que l'on signe un communiqué qui tourne le dos à ce qu'avait d'équilibré l'appréciation du XXIII[e] congrès sur le bilan globalement positif des pays socialistes.* »



هكذا من الأصل

EN AFGHANISTAN

SOUS L'ÉTOILE ROUGE

III. — Un tremplin ?

De notre envoyé spécial DANIEL VERNET

Les versions officielles données par l'U.R.S.S. de son intervention en Afghanistan sont confuses et contradictoires. Après l'assassinat du président Taraki au cours d'un conseil des ministres par Hafizullah Amin, il semble que les Soviétiques aient décidé de se débarrasser du nouveau chef de l'Etat en préparant durant deux mois, par des envois d'hommes et de matériel, le coup de force du 27 décembre 1979 (« le Monde » des 16 et 17 janvier).

Kaboul. — A un ambassadeur d'un pays de l'OTAN qui lui demandait pourquoi il y avait tant de soldats soviétiques à Kaboul, le représentant de l'U.R.S.S. répliquait, quelques jours après le coup d'Etat : « *Pour protéger les ambassades et maintenir l'ordre.* » Réponse dérisoire à une préoccupation sérieuse. La question se pose en effet de savoir quels sont les objectifs de Moscou en Afghanistan, et la réponse n'est ni simple ni unique. On connaît la version officielle et son peu de crédibilité : un contingent limité de troupes soviétiques — son importance n'a jamais été précisée par Moscou — se trouve en Afghanistan pour lutter contre une « agression extérieure », et il sera retiré quand les causes ayant provoqué son envoi auront disparu.

Cette « agression extérieure » a été créée de toutes pièces pour justifier l'intervention, car s'il est vrai que, depuis la révolution d'avril 1978, des centaines de milliers de réfugiés afghans se sont regroupés près des frontières en Iran et au Pakistan et qu'ils constituent un vivier pour la rébellion, s'il est vrai encore que ces guérilleros ont pu recevoir des armes du Pakistan, voire des Etats-Unis par l'intermédiaire de ce pays, la menace pour la révolution afghane était d'abord intérieure. Les activités de la rébellion étaient d'ailleurs en veilleuse au moment de l'intervention soviétique.

Le régime révolutionnaire afghan était menacé de décomposition interne par l'incapacité d'Amin non seulement à lutter efficacement contre la rébellion mais à mettre de l'ordre dans son propre parti, à faire cesser les luttes de clans sanglantes, à donner une base populaire à la révolution. Telle est la première raison de l'entrée des troupes soviétiques en Afghanistan. Les dirigeants du Kremlin ne pouvaient pas assister sans réagir à l'effondrement de la révolution d'avril. C'eût été pour eux un grave échec dont les conséquences auraient été sensibles non seulement en Afghanistan, mais dans tous les pays où ils soutiennent, parfois à bout de bras, des régimes socialisants. Laisser faire Amin eût été admettre qu'une révolution de type socialiste pouvait dégénérer, qu'un retour en arrière était possible, que la roue de l'histoire ne tournait pas toujours dans le même sens.

Pour seulement remplacer Amin par une créature du Kremlin, une « *opération coup de poing* », mobilisant quelques milliers d'hommes, aurait certainement suffi. Quatre-vingt mille ou quatre-vingt-cinq mille soldats, c'est trop pour faire un coup d'Etat, ce n'est pas assez pour lutter efficacement contre la rébellion. Si les Soviétiques ont bien l'intention d'en finir avec les moudjahidin musulmans, ils devront engager sur le terrain des troupes de plus en plus nombreuses. Un diplomate asiatique, bon connaisseur de l'Afghanistan, où rébellion et brigandage sont comme une seconde nature, estime que l'U.R.S.S. devra y déployer de deux cent mille à trois cent mille hommes. Ce chiffre énorme — car les pertes en vies humaines seront proportionnelles aux forces engagées, même si les rebelles ne possèdent pas un armement aussi abondant que leurs adversaires — est un minimum si les stratèges soviétiques veulent boucler les frontières de l'Iran et du Pakistan. Or, sans bouclage des frontières, il paraît difficile d'asphyxier la rébellion. L'U.R.S.S. ne peut pas compter sur l'armée afghane, humiliée, désorganisée, désarmée par ses propres soins, toujours tentée de faire cause commune avec les moudjahidin.

Les interventions soviétiques

Le risque de ce genre d'opération est que les combats débordent les frontières de l'Afghanistan et que, au nom d'un prétendu « droit de suite », invoqué en d'autres temps par d'autres puissances, les forces soviétiques en viennent à bombarder les régions frontalières du Pakistan — voire de l'Iran, — où se trouvent les camps de réfugiés. Le risque d'extension du conflit serait alors considérable. « *La rébellion doit être écrasée au Pakistan pour être éliminée en Afghanistan* », affirme un diplomate.

Même en excluant des actions armées directes contre les voisins de l'Afghanistan, la seule menace peut les amener à composition. Le Pakistan, seul allié de la Chine en Asie du Sud-Est, pris maintenant en tenaille entre l'Afghanistan occupé par les Soviétiques et l'Inde que la victoire électorale de Mme Gandhi a rapprochée de Moscou, peut être ainsi tenu en respect. Les dirigeants du Kremlin veulent-ils aller plus loin, réaliser un rêve vieux de trois cents ans et donner à la Russie accès aux mers chaudes ? La question mérite au moins d'être posée, et certains observateurs n'excluent pas, à Kaboul, que les Soviétiques aient à long terme l'intention de redessiner les frontières des Etats de la région selon de nouveaux critères, ethniques par exemple, en partageant entre l'Afghanistan et le Pakistan la province baloutche qui contrôle l'entrée du golfe Persique.

« *C'est une question philosophique* », nous faisait pourtant remarquer un diplomate occidental à Kaboul pour signifier l'existence de préoccupations plus immédiates. Dans un premier temps, les Soviétiques vont mener deux séries d'opérations parallèles. Tout en combattant la guérilla, ils vont créer des bases militaires permanentes fortement protégées qui, en cas d'échec des opérations de ratissage contre les moudjahidin, devraient se trouver à l'abri de leurs attaques. Si la lutte contre la rébellion enregistre quelques succès, les observateurs n'écartent pas un retrait partiel des troupes soviétiques aussi spectaculaire que leur arrivée. Fondamentalement, rien ne sera changé. L'Afghanistan restera une immense base, voire un tremplin, pour une stratégie plus lointaine. En attendant, l'opération a rapproché Moscou du Golfe et du détroit d'Ormuz, qui commande en grande partie l'approvisionnement en pétrole de l'Occident.

L'U.R.S.S. était déjà bien implantée en Afghanistan avant la révolution d'avril 1978, mais, depuis, l'importance stratégique du pays s'est accrue par rapport à la Chine, après la signature du traité de paix sino-japonais, après l'établissement de relations diplomatiques sino-américaines et le voyage de M. Deng Xiaoping aux Etats-Unis, après l'intervention chinoise au Vietnam ; elle s'est accrue aussi par rapport à l'Iran, dont l'instabilité ne peut être regardée qu'avec inquiétude à Moscou, par rapport au Proche-Orient et au golfe Persique, où Washington doit définir une nouvelle stratégie après tous les revers subis dans la région.

Il est même tentant de voir dans le renversement de Daoud la première phase d'un plan soviétique dont la mise en œuvre se poursuit. Pour certains Afghans, l'intervention militaire de l'U.R.S.S. dans leur pays a jeté un éclairage nouveau sur le passé. « *Maintenant, je comprends les véritables origines de la révolution d'avril* », déclare amèrement une militante du parti Parcham de M. Babrak Karmal. L'impression des observateurs les mieux informés est cependant que l'U.R.S.S. n'est pas directement à l'origine du coup d'Etat, mais qu'elle n'a rien fait pour l'empêcher et « *a pris le train en marche* ».

Quoi qu'il en soit, l'implantation soviétique en Afghanistan fait partie d'une politique visant, d'une part, à isoler la Chine (les attaques vietnamiennes contre le Kampuchéa des Khmers rouges, qui étaient l'allié de Pékin en Asie du Sud-Est, ont commencé à la même époque que la révolution afghane) et, d'autre part, à se prémunir contre la collusion sino-américaine qui se dessinait, en prenant des gages dans cette région qui va de l'Asie à la corne de l'Afrique.

A la fin de 1978, l'U.R.S.S. a signé, à quelques jours d'intervalle, trois traités d'amitié et de coopération avec le Vietnam, l'Ethiopie et l'Afghanistan. Cette série devait être complétée un peu plus tard par un traité avec le Yémen du Sud. Dans le même temps, les Soviétiques lançaient des avertissements aux Américains sur les dangers que représente toute alliance avec la Chine pour la détente en général et la poursuite du dialogue américano-soviétique en particulier, tout en proposant aux Européens de l'Ouest d'approfondir la coopération. C'est pourquoi, de leur point de vue, les dirigeants de Moscou ont raison d'affirmer que l'« aide » à l'Afghanistan n'est pas en contradiction avec la poursuite de la détente, puisqu'elle vise à bloquer une collusion elle-même contraire à cette politique (ou à l'idée qu'ils s'en font).

Des risques considérables

Pour s'opposer au rapprochement sino-américain ou se prémunir contre lui en renforçant leurs propres positions, les Soviétiques sont-ils prêts à toutes les aventures ?

En envoyant en Afghanistan un corps expéditionnaire de plusieurs dizaines de milliers d'hommes, ils ont pris des risques considérables. Politiquement, ils ont été condamnés par l'Assemblée générale des Nations unies, ils se sont mis à dos des pays non alignés dont ils prétendaient, il y a peu, être les champions, et se sont exposés à l'hostilité durable de pays musulmans (il est possible que le moment de l'opération ait été choisi en fonction d'une intervention militaire américaine en Iran que les Soviétiques croyaient imminente et qui aurait cristallisé la vindicte du tiers-monde), sans parler de la détérioration générale de la situation internationale.

Militairement, il n'est pas sûr qu'ils aient mesuré toutes les difficultés auxquelles ils vont être confrontés. Pour la première fois, l'armée soviétique va se trouver engagée dans une guerre de guérilla dans un pays au relief tourmenté, où la tradition du coup de feu et de la vengeance reste très vivace, où le sentiment religieux et la haine des Infidèles sont encore profonds, où l'hostilité de la population envers l'occupant est générale. En y mettant les moyens, Moscou peut sans doute étendre la *Pax Sovietica* de l'Oder à Kaboul. Mais à quel prix ?

FIN

ASIE

Chine

M. Deng Xiaoping a dressé un bilan totalement négatif de la révolution culturelle

De notre correspondant

Pékin. — Selon des informations concordantes circulant à Pékin, une importante réunion s'est tenue mercredi soir 16 janvier au Palais du peuple, au cours de laquelle M. Deng Xiaoping, vice-président du P.C. chinois, a présenté un bilan historique de la révolution culturelle.

Une telle réappréciation des événements qui ont secoué la Chine dans la seconde moitié des années 60 était attendue depuis plus d'un an. Elle avait en effet été annoncée à l'issue du plénum du comité central du parti, réuni en décembre 1978, dont le communiqué indiquait qu'un *« bilan des insuffisances et des erreurs commises dans le cours de la révolution sera dressé au moment approprié »*. Dans son discours du 29 septembre 1979, à l'occasion du trentième anniversaire du régime, le maréchal Ye Jianying avait été plus précis : *« Le comité central du P.C.C.,* déclarait-il, *estime qu'il conviendra de tenir au moment opportun une réunion destinée à donner la conclusion officielle quant à l'histoire des trente dernières années, et notamment à celle des douze années de la grande révolution culturelle. »* C'est apparemment cette réunion qui s'est tenue mercredi.

Les mêmes sources indiquent que M. Deng a dressé un bilan totalement négatif de la révolution culturelle — dont il fut l'une des principales victimes politiques. Le terrain avait été préparé par le maréchal Ye Jianying, qui, le 29 septembre, avait déjà qualifié de *« catastrophe »* cet épisode de la révolution chinoise.

Les observateurs estiment que la réappréciation de la révolution culturelle s'est nécessairement accompagnée d'une réhabilitation officielle de l'ancien président de la République Liu Shaoqi. Cette réhabilitation a d'ailleurs été préparée par plusieurs articles de presse, en particulier par une longue étude publiée dans le dernier numéro de la revue théorique du parti, *le Drapeau rouge*, qui réfute point par point diverses accusations formulées il y a dix ans contre le *« camarade Liu Shaoqi »*. Il est inévitable que cette révision du verdict s'accompagne de nouveaux jugements critiques sur le personnage de Mao Tse-toung, et sur les erreurs qui doivent lui être attribuées, en particulier depuis l'expérience du Grand Bond en avant en 1958.

Le discours prononcé mercredi par M. Deng est présenté comme d'*« importance politique majeure »* et n'aurait pas seulement traité, croit-on savoir, de problèmes historiques. Le vice-président du comité central aurait également traité des tâches de l'avenir et donné ainsi le coup d'envoi à la préparation du douzième congrès du parti, dont la convocation serait prévue pour la seconde moitié de l'année.

ALAIN JACOB.

Japon

Le parti socialiste exclut toute alliance avec les communistes

De notre correspondant

Tokyo. — La perspective d'une union de la gauche au Japon paraît fortement compromise, sinon une éventualité à exclure dans un avenir prévisible. Par une décision qui marque un revirement politique important, le parti socialiste vient de passer un accord avec le Komeito (parti d'inspiration bouddhiste) excluant les communistes d'un éventuel gouvernement de coalition. Un événement qui ne manquera pas d'avoir des conséquences sur l'avenir politique du Japon, le centrisme paraissant de plus en plus comme la seule alternative possible à une majorité libérale-démocrate au pouvoir depuis plus de trois décennies.

La question de la participation ou non des communistes à une union de la gauche est, depuis des années, le point central des divergences entre les formations d'opposition, l'opposition non marxiste (Komeito et le parti social-démocrate) ayant fait de l'exclusion du P.C. l'un des axes de sa politique. Le P.S. — dont l'aile droite épouse ces dernières thèses — avait cependant longtemps maintenu, avec des atermoiements, une politique visant à l'entente avec les communistes. M. Asukata, président d'un P.S. en perte de vitesse, secoué par des dissensions internes et qui, depuis des années, a perdu son rôle de leader de l'opposition, même si, numériquement, il demeure la première formation de gauche, a apparemment cédé aux pressions de son aile droite.

Sa décision paraît surtout avoir été la conséquence de l'alliance intervenue à la fin de l'année dernière entre sociaux-démocrates et bouddhistes pour les élections sénatoriales du pirntemps prochain. C'est également en vue de cette échéance que s'opère le rapprochement entre P.S. et Komeito.

L'accord entre ces derniers est surtout significatif dans la perspective de l'évolution de la position des socialistes. Car, sur le plan des actions communes, les deux partis en restent aux généralités : respect de la Constitution, lutte contre la politique de l'argent et la corruption, neutralisme en politique étrangère, développement des énergies de remplacement, abrogation du traité de sécurité avec les Américains.

Les bouddhistes, qui ai depuis les élections de 1976, ont marqué une progression rapide, et ont maintenu leur position lors de celles de 1979, tendent à apparaître comme la cheville ouvrière d'une union des forces d'opposition, avec sur leur gauche le P.S. et sur leur droite le parti social-démocrate. En sacrifiant ce qui était un des points essentiels de sa plate-forme politique, le P.S. s'engage-t-il à long terme, ou ne s'agit-il de sa part que d'une tactique en vue des élections sénatoriales du printemps qui pourraient être marquées par une perte de la majorité, faible, dont dispose le parti libéral-démocrate ?

Cette dernière hypothèse n'est pas à exclure, à en croire certains députés du Komeito, qui se montrent réservés sur la signification de l'alliance que leur parti vient de passer avec les socialistes. On ne saura, estiment-ils, qu'après les élections quelle est la position réelle du P.S. Il est possible qu'il revienne alors à une attitude plus favorable aux communistes. Ces dernières, pour l'instant, dénoncent ce qui, à leurs yeux, n'est qu'un *« virage à droite »* du P.S.

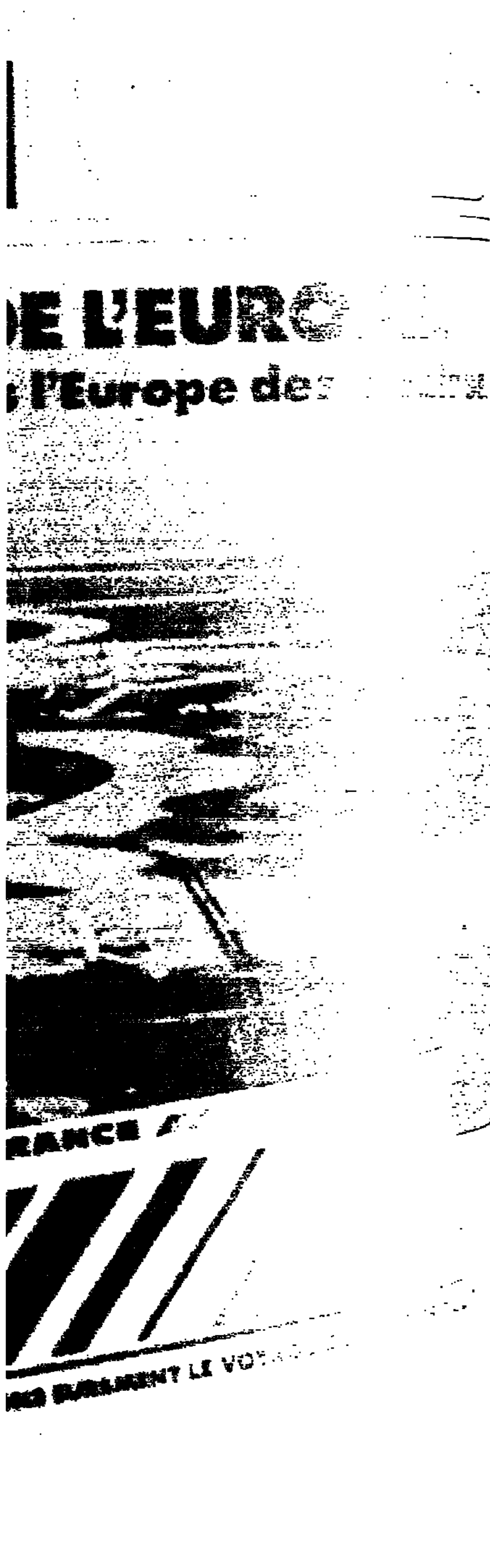
PHILIPPE PONS.

Inde

Mme GANDHI S'ATTRIBUE LE PORTEFEUILLE DE LA DÉFENSE DANS LE NOUVEAU CABINET

New-Delhi (*A.F.P.*). — Le premier ministre, Mme Indira Gandhi, gardera le portefeuille de la défense dans le nouveau cabinet, a annoncé, mercredi 16 janvier, à New-Delhi, un communiqué officiel. Le communiqué donne également la liste des titulaires des différents portefeuilles qui n'avaient pas été attribués au moment de la prestation de serment du gouvernement (*le Monde* du 16 janvier). Les nouvelles fonctions s'ajoutent aux charges des différents ministres. Le portefeuille de l'industrie revient conjointement à MM. R. Venkataraman (qui est déjà ministre des finances) et A.P. Sharma (transports). Le portefeuille du pétrole et des produits chimiques est attribué à M. P.C. Sethi (logement, travaux publics) ; celui des aciéries et des approvisionnements à M. P.K. Mukherjee (commerce) ; celui du travail à M. J.B. Patnaik (tourisme et aviation civile) ; celui des communications à M. B.N. Singh (affaires parlementaires) ; enfin, celui de la santé et de la sécurité sociale à M. B. Shankaranand (éducation).

مكبرا من الأصل



هكذا من الأصل

Le Monde

politique

Le budget a été voté par un Sénat pressé de se séparer

Le Sénat a voté mercredi 16 janvier, par 147 voix contre 104 (P.C., P.S., rad. g.) les trente-deux articles de la première partie de la loi de finances pour 1980 comportant les *impôts et recettes* diverses du budget. Le ministre, M. Papon, avait demandé un vote unique sur ces dispositions, écartant tout amendement d'initiative sénatoriale. Ce score, proche de celui qui avait mis fin à la première lecture en décembre dernier (145 contre 104) permet au gouvernement de bien augurer du scrutin final sur l'ensemble du projet pour lequel le ministre du budget a redemandé un vote bloqué, qui devait intervenir jeudi après-midi. La fixation de l'heure de ce « scrutin à la tribune », qui revêt constitutionnellement un caractère personnel — le règlement du Sénat a même réduit à l'extrême la possibilité des délégations de vote — a été l'occasion d'un débat significatif.

Les élus de province, désireux au plus haut point de regagner rapidement leur département souhaitaient que le scrutin ait lieu tôt dans l'après-midi. Mais le premier ministre, qui avait prévu un débat tout de même moins expéditif, ne pouvait être présent au Palais du Luxembourg avant 16 h. 30 : épineux dilemme !

M. CHAUVIN, président du groupe de l'Union centriste, suggère avec des précautions de langage que l'absence du premier ministre ne serait pas dramatique. M. SCHWINT, président de la commission des affaires sociales (P.S.) se déclare *« très sensible à l'intention du premier ministre de se trouver présent »*. Mais estime *« qu'après deux jours de débats purement formels, il ne paraît pas défendable d'attendre 16 h. 45 demain »*. M. LE PORS (Hauts-de-Seine), porte-parole des communistes pense, à l'inverse, que *« si le premier ministre ne venait pas s'expliquer, c'est l'institution qui serait atteinte »*. Il prononce même le mot de *« débandade »* pour qualifier la fin de ce débat budgétaire.

En définitive, on se rallie à la solution transactionnelle proposée par le président du Sénat : séance à 16 heures, *« quitte à laisser le vote ouvert jusqu'à 18 heures »*.

M. RAYMOND BARRE avait souhaité un débat qui ne s'éternise pas. Les sénateurs auront été tellement au-delà de son vœu qu'il faudrait manquer d'humour pour ne pas sourire de la situation ainsi créée. En réalité, l'appel de la province et (pour beaucoup d'élus) des conseils généraux, était trop fort pour retenir à Paris des sénateurs désabusés ou irrités par l'aspect dérisoire du débat auquel on les avait astreints.

De ce débat du 16 janvier, auquel la majorité n'a participé que dans la mesure où cela était strictement indispensable, on retiendra le rapport de M. SCHWINT sur les anciens combattants, annonçant que la commission des affaires sociales, *« devant la volonté de blocage manifestée par le gouvernement, avait maintenu, à l'unanimité, ses amendements de suppression des crédits »*, et la réponse de M. PAPON, protestant contre l'affirmation que le gouvernement *« organise le blocage du budget des anciens combattants »* et soulignant le relèvement de la pension d'ascendant dans le dernier collectif de 1979. M. FRANCON (Bouches-du-Rhône), porte-parole des centristes, a surtout voulu retenir du communiqué publié la veille à l'issue de l'audition de M. JEAN FRANÇOIS-PONCET par la commisison des affaires étrangères, l'assurance que la France *« n'était pas attaché inconditionnellement à la détente »*.

A propos des comptes spéciaux du Trésor, M. LE PORS a critiqué la décision du Conseil constitutionnel approuvant la perception des taxes parafiscales. *« L'arrêt du Conseil*, a-t-il affirmé, *fera un jour les délices des étudiants en droit. »*

ALAIN GUICHARD.

SELON UN SONDAGE PUBLIÉ PAR « PARIS-MATCH »

M. Giscard d'Estaing serait réélu avec 51 % des voix contre M. Rocard et 57 % contre M. Mitterrand

L'hebdomadaire *Paris-Match*, publie, jeudi 17 janvier, un sondage relatif à l'élection présidentielle de 1981, réalisé par Public S.A. entre le 29 décembre 1979 et le 2 janvier 1980 auprès d'un échantillon de mille personnes, âgées de dix-huit ans et plus, représentatif de la population française.

Selon cette enquête, M. Valéry Giscard d'Estaing serait réélu quel que soit son adversaire, si l'élection présidentielle avait lieu aujourd'hui. M. Michel Rocard resterait son concurrent le plus dangereux, mais n'obtiendrait que 49 % des suffrages au second tour, contre 51 % à M. Giscard d'Estaing (la précédente enquête, réalisée au mois de novembre, les plaçait à égalité avec chacun 50 % des voix). Si M. François Mitterrand était le candidat du parti socialiste, M. Valéry Giscard d'Estaing l'emporterait plus aisément, avec 57 % contre 43 % à son adversaire.

Au premier tour, le premier secrétaire du parti socialiste recueillerait 28 % des voix, M. Giscard d'Estaing 43 %, M. Georges Marchais 17 % et M. Jacques Chirac 12 %. Si M. Michel Rocard était le candidat socialiste, il obtiendrait 35 % des suffrages, se plaçant ansi à un point de M. Giscard d'Estaing (36 %) et loin devant MM. Marchais (17 %) et Chirac (13 %).

Cette enquête indique également que, sur cent sympathisants du parti socialiste interrogés, cinquante-quatre souhaitent que M. Michel Rocard soit candidat alors que trente-deux se prononcent pour M. François Mitterrand.

Un autre sondage publié jeudi 17 janvier par dix quotidiens régionaux et réalisé par la Sofres entre le 27 décembre et le 4 janvier auprès d'un échantillon national de mille personnes représentatif de la population en âge de voter, indique que 55 % des personnes interrogées estiment que M. Michel Rocard serait le meilleur candidat socialiste à l'élection présidentielle : 20 % se prononcent en faveur de M. François Mitterrand. Selon ce sondage, les sympathisants socialistes préfèrent M. Rocard (58 %) à M. Mitterrand (29 %).

L'AFFAIRE DES DIAMANTS DE BOKASSA

Le chef de l'État se tait car les faits l'accusent

écrit M. Georges Fillioud (P.S.)

Après la publication, dans *le Canard enchaîné* du 16 janvier, d'un nouveau document sur l'affaire des diamants de Bokassa et de nouvelles accusations contre les militaires et les « barbares » français lors du déménagement des archives de Bokasa à Berengo (*le Monde* du 17 janvier), M. Georges Fillioud, député (P.S. de la Drôme), écrit, dans *Riposte*, « *quotidien de poche* » du parti socialiste :

« D'après le dernier document publié par le Canard enchaîné, *il ne s'agit plus seulement de quelques pierres, mais de toute une rivière prenant sa source à Bangui. (...)*

» Les précisions qu'apporte ce document officiel (...) font justice du démenti qui, d'ailleurs, n'en était pas un, donné par M. Giscard d'Estaing à la télévision le 27 novembre, après un mois et demi d'hésitations et de silences embarrassés (...).

» Par la suite, M. d'Estaing a employé des voies détournées pour essayer de persuader l'opinion, et ceux qui la font, que les documents du Canard *étaient des faux. Ce qui n'a trompé personne, à part quelques journalistes complaisants et soumis.*

» Dira-t-il encore, cette fois-ci, qu'on le calomnie ? Plus probablement continuera-t-il de ne rien dire ? Ce qui constitue un aevu. Car, s'il se tait, c'est qu'il ne peut pas reconnaître des faits qui l'accusent. Ni les nier, de crainte que de nouvelles preuves ne soient rendues publiques. En effet, d'autres documents ont parfaitement pu échapper au pillage des archives et du trésor de Bokassa auquel se sont livrés, sur ordre de l'Elysée, les paras du corps expéditionnaire français.

» Le jour viendra bien ainsi où il ne sera plus possible au président de traiter ces « choses basses » par le mépris. »

« LE MATIN » : la langueur des Français.

On lit dans l'éditorial du *Matin* daté du 17 janvier : *« Ce coup de Bangui perpétré par nos militaires aurait dû provoquer une émotion légitime dans l'opinion. A la lumière des réactions, il semble que plus rien ne puisse réveiller les Français de la langueur, de l'indifférence, de l'ennui dont ils sont apparemment saisis. (...)*

» Certes, d'aucuns peuvent estimer — au regard de l'effervescence mondiale et de la crise économique — que les accusations portées contre la personne de Valéry Giscard d'Estaing et contre ses agissements en Afrique sont une mauvaise querelle. Le troublant mutisme de tous les dirigeants politiques dans cette affaire incite, en tout cas, à le penser. A moins que tous se taisent parce qu'il n'y a pas un seul d'entre eux qui ait l'élémentaire courage de s'indigner et surtout de persévérer dans l'indignation ?

» Il faudrait néanmoins prendre garde de ne pas glisser, par lassitude et probablement par peur de l'avenir, vers une forme de démission morale. En politique, les choses ne se divisent pas : à une opinion capable d'accepter toutes les entorses à la moralité publique, le pouvoir pourra, demain, imposer toutes les contraintes économiques et sociales.

« LE QUOTIDIEN DE PARIS » : l'information giscardisée.

Dans *le Quotidien de Paris* du même jour, Dominique Jamet écrit : *« Hélas ! il faut bien le constater, au fur et à mesure que* le Canard *révèle, la curiosité s'émousse, plus il en dit et moins on l'écoute. L'orchestre de la grande presse, de la radio et de la télévision, couvre de ses flonflons et de ses cuivres les courageux coin-coin d'un journal, et le faible écho que lui font quelques autres. En somme, plus on est informé sur Giscard et plus on en apprend sur la giscardisation de l'information. »*

● *Le comité créé par le Front national* (extrême droite) pour soutenir la candidature de M. Jean-Marie Le Pen à l'élection présidentielle de 1981 a annoncé, mercredi 16 janvier, le lancement d'une pétition protestant contre les poursuites judiciaires dont celui-ci est l'objet à la suite de la plainte déposée par le MRAP « *Il n'est pas possible*, déclare-t-il, *qu'un homme politique soit condamné pour délit d'opinion après avoir affirmé, selon une analyse partagée par nombre d'économistes et de syndicalistes, qu'« un million de chômeurs c'est » un million d'immigrés de trop » et qu'« il faut donner la priorité » de l'emploi aux Français » d'abord »*. »

Interrogé sur l'inculpation qui le frappe, M. Le Pen a notamment déclaré, mercredi, au micro de France-Inter : *« Je ne sais pas si je serai condamné, mais il y a des condamnations qui valent décoration, et je veux bien être condamné pour défendre les Français dans leur propre pays. »*

LE DÉBAT SUR LA NOUVELLE DROITE

Le R. P. Riquet : le GRECE ne tend qu'à détruire les bases de notre civilisation

Dans un numéro spécial du *Droit de vivre*, entièrement consacré aux travaux du quatorzième colloque national du GRECE (Groupement de recherche et d'études pour la civilisation européenne) et aux incidents survenus au cours de cette réunion, la LICRA (Ligue internationale contre le racisme et l'antisémitisme) conteste formellement, témoignages à l'appui, la version de ces incidents telle qu'elle a été présentée par les dirigeants du GRECE.

D'autre part, commentant les déclarations faites par M. Pierre Vial, secrétaire général du GRECE, sur la responsabilité originelle du monothéisme dans l'avènement du totalitarisme (*le Monde* du 11 décembre), le révérend-père Michel Riquet, promoteur de la Fraternité d'Abraham et vice-président national de la LICRA, écrit notamment : *« La paternité du Dieu unique, créateur de l'univers des hommes, oblige tous ceux qui sont ses fils à s'aimer comme des frères. (...) Cela est fondamental dans les trois religions monothéistes, le judaïsme, le christianisme et l'islam. (...) A cette grande tradition judéo-chrétienne et monothéiste, les jeunes intellectuels du GRECE entendent opposer celle qu'ils prétendent indo-européenne. Comme si l'Europe, avec les contrées d'Asie et d'Afrique baignées par la Méditerranée, n'avait pas été, pendant vingt siècles, pétrie par la morale et la religion judéo-chrétiennes.*

» (...) Nous savons que les théoriciens du GRECE se défendent de vouloir ressusciter l'Etat raciste ou totalitaire à la manière du Führer ou de Staline, mais ils s'appliquent à faire prévaloir les théories et les philosophies qui ont inspiré les maîtres du national-socialisme hitlérien, de Gobineau à Nietzche, Chamberlain et Rosenberg. Ils les rejoignent dans un même refus du monothéisme judéo-chrétien et de la Déclaration des droits de l'homme. Pour tous ceux qui vivent de cette foi et estiment cette morale, il est donc évident que le GRECE ne tend qu'à détruire les bases d'une civilisation qui nous est d'autant plus chère que nous l'avons défendue au péril de notre vie contre ceux qui voulaient sa mort. »

M. Chevènement qualifie le « projet socialiste » d' « eurocommuniste »

Le bureau exécutif du P.S., réuni mercredi soir 16 janvier, a décidé que le texte intégral du « projet socialiste » adopté à Alfortville (« le Monde » du 15 janvier) sera publié à cent cinquante mille exemplaires. De plus, un condensé du projet doit être écrit par M. François Mitterrand, entouré d'une commission « ad hoc » où tous les courants seront représentés. Ce nouveau texte sera diffusé à cinq cent mille exemplaires.

De son côté, M. Jean-Pierre Chevènement, membre du secrétariat national chargé des études, a précisé le même jour au micro de France-Inter que le choix est désormais « entre la politique de M. Raymond Barre et le « projet socialiste », car le P.C.F. ne possède plus de projet qui corresponde aux problèmes posés actuellement ».

Le chef de file du CERES a ajouté que le texte des socialistes peut être qualifié d' « eurocommuniste ». M. Mitterrand avait lui-même, devant la convention nationale, souligné que le socialisme incarne les véritables objectifs de l'eurocommunisme.

Invité de l'émission de France-Inter « Face au public », M. Jean-Pierre Chevènement a affirmé qu'à ses yeux le « *projet socialiste* » est « *le seul projet historique réalisable pour des gens qui sont sincèrement à gauche* », et qu'il s'agit d'un texte « *qui a l'ambition de rassembler la gauche* ». Il a ajouté : *« Si l'eurocommunisme a un autre sens que celui d'une stratégie de repli et s'il correspond à une volonté de transformer démocratiquement, dans le sens des intérêts des travailleurs, les sociétés capitalistes développées de l'Europe de l'Ouest, notre projet peut être qualifié d'eurocommuniste. »*

Le député de Belfort a souligné que le P.C.F. « *connaît actuellement un grand malaise* ». « *Nous n'allons pas lui faire le cadeau royal de lui laisser le terrain libre, nous tiendrons fermement le cap* », a-t-il ajouté.

M. Chevènement a également indiqué que le P.S. doit « *persévérer pour amener le P.C. à réviser sa position* » et que les communistes ne peuvent « *s'enfermer durablement dans une impasse, dans une attitude suicidaire* ». Il a estimé que c'est le P.C.F. qui a choisi de rompre l'union de la gauche en 1977 et que les « *raisons internationales* » ainsi que les relations entre P.C.F. et P.C.U.S. « *sont entrées dans ce choix* ».

M. Chevènement a enfin souligné que, parmi les trois fédérations qui ont repoussé le « *projet socialiste* », figure celle des Yvelines.

Evoquant la perspective de l'élection présidentielle, le leader du CERES a rappelé qu'il souhaite que M. Mitterrand soit le candidat socialiste, car « *il exprime le mieux la continuité du congrès d'Epinay et il symbolise l'union de la gauche* ». Il n'a pas précisé quelle serait l'attitude du CERES dans l'hypothèse d'une candidature de M. Michel Rocard, indiquant simplement que, si M. Mitterrand n'était pas candidat, « *ce candidat serait probablement désigné par un congrès* ».

DÉFENSE

PROMOTIONS MILITAIRES

Sur la proposition de M. Yvon Bourges, ministre de la défense, le conseil des ministres du mercredi 16 janvier a approuvé les promotions suivantes :

● TERRE. — Sont promus : général de division, le général de brigade Robert Heim ; général de brigade, le colonel Eugène Danet.

● ARMEMENT. — Sont promus : ingénieur général de première classe, l'ingénieur général de deuxième classe Jean Herry ; ingénieur général de deuxième classe, l'ingénieur en chef Pierre Portalier.

Libres opinions

Se rendre à l'évidence

par ROBERT FABRE (*)

LES dernières illusions s'envolent. Le parti communiste ne changera pas. Les hommes de gauche sincères, en particulier les socialistes et les radicaux, avaient pourtant cru en 1972 qu'avec l'union de la gauche s'amorçait un processus irréversible de démocratisation du P.C.

La direction du parti communiste avait, en effet, condamné l'intervention soviétique en Tchécoslovaquie. Elle acceptait le principe de l'alternance au pouvoir ; dans le programme commun, elle renonçait à la centralisation excessive, à l'étatisation de la totalité du secteur productif. Plus tard, elle dénonçait les goulags et prenait parti pour les intellectuels russes contestataires.

C'est à la veille d'une probable accession au pouvoir de l'union de la gauche que se manifestaient les premiers signes de recul. *Par une « fuite en avant » au niveau de ses propositions économiques.* Durcissement qui devait aboutir, nul ne l'a oublié, à la demi rupture de septembre 1977, à l'échec de mars 1978.

Le parti communiste avait saboté la victoire d'une coalition dans laquelle *il n'aurait pas possédé* l'essentiel *du pouvoir. Mise* en marche vers une République populaire française, *oui !* Démocratie avancée à dominante radicale socialiste, non !

∴

Ceux qui, à mon exemple — ils furent rares — dénoncèrent cette attitude dès le 19 mars 1978, se virent accusés de trahison, non seulement par la *direction* communiste, ce qui est compréhensible, mais aussi par la plupart des socialistes et des radicaux dont les yeux ont mis bien longtemps à s'ouvrir.

Faut-il leur accorder les circonstances atténuantes des habitudes prises (y compris celle de bénéficier du désistement communiste *pour assurer leur réélection*) ?

Jusqu'à ces derniers jours, certains s'époumonnaient encore à proclamer leur foi en une union de la gauche si commode au plan électoral qu'ils rêvaient de sa résurrection.

Encore pouvaient-ils faire état du *désir* unitaire de la base, *car il est vrai qu'existe toujours un* courant *populaire en faveur* de l'unité d'action des partis de gauche, même s'il s'est amenuisé.

Mais c'était oublier que les décisions, au parti communiste, se prennent au sommet, et ce sommet a décidé, pour longtemps, de renoncer à toute accession au pouvoir par les voies démocratiques.

Son alignement sur Moscou, dans l'affaire de l'Afghanistan, choque de nombreux militants de base. Il faut qu'ils se pénètrent de cette vérité difficile à accepter : n'espérant pas, à courte ou moyenne échéance, imposer à la France démocratique un régime communiste — ou à dominante communiste au départ, ce qui revient rapidement au même, — les dirigeants communistes se situent dans la perspective d'une inexorable progression du communisme dans le monde.

Le « grignotage » d'un bloc démocratique occidental fissuré, hétérogène, se faisant d'abord à travers des pays lointains, sur les glacis du domaine accordé à l'U.R.S.S. par le partage de Yalta.

L'Union soviétique ne souhaite certainement pas la guerre, qui a fait chez elle plus de vingt millions de victimes ; mais la survie de son système, aux succès économiques discutables, passe par son expansion territoriale avec, comme corollaire, l'acquisition des richesses qui lui manquent encore.

∴

A l' « impérialisme américain », aujourd'hui au bord de la décadence, s'oppose de plus en plus efficacement l' « impérialisme soviétique ».

Les têtes politiques du parti communiste français — au *risque* de voir s'éloigner une *partie* de sa base — ont misé *sur* la victoire à terme de l'impérialisme *soviétique*. Le jour où la *menace se rapprocherait* de la France, l'équipe serait toute prête à assumer le pouvoir. Elle n'aurait pas à être introduite sur notre territoire par wagons plombés ou en avions-cargos...

Les tergiversations des Etats-Unis, le camouflet au secrétaire général de l'ONU, l'attitude timorée de la diplomatie *française*, confortent leur analyse de la situation.

Les nations occidentales sont à la veille d'un nouveau Munich.

Si un coup d'arrêt n'est pas donné à l'expansionnisme soviétique, si anarchie et divisions continuent à *régner* dans les nations islamiques du Proche-Orient, alors, d'autres Afghanistan viendront... Et, plus proche *de nous* peut-être, qui pourrait *se nommer Yougoslavie*...

Le moment est venu pour les Français, trop insouciants par tempérament, de prendre conscience de ce danger.

∴

Le *président* de la République a poussé un cri d'*alarme* en *guise* de vœux. Il ne peut lui être reproché d'avoir traité ses compatriotes en adultes après avoir trop longtemps peint l'avenir sous un jour rose.

Sans doute, devant ces inquiétudes fondées, l'heure a-t-elle sonné d'un effort collectif *mettant* notre pays en état de surmonter ses crises internes afin de pouvoir jouer un rôle utile sur la scène internationale.

Il n'est pas question de rechercher une *fausse* unanimité au sein d'une illusoire *union* nationale. Mais d'abord de hausser le débat d'idées, toujours nécessaire, à un autre niveau que celui des attaques personnelles, des campagnes tendancieuses et des querelles de cénacles.

Ensuite, pour la majorité au *pouvoir*, de se convaincre de la nécessité d'une véritable politique sociale afin de réduire les injustices et de mieux répartir les sacrifices.

Pour l'opposition démocratique, de renoncer aux utopies, de *laisser les dirigeants communistes à l'isolement où ils s'enferment* eux-mêmes et d'aller, de façon réaliste, vers le regroupement de toutes les forces de progrès, la gauche véritable.

Cela, dans le cadre du dialogue, difficile certes, que je me suis, pour *ma part, efforcé d'amorcer*, dialogue dont *la réussite servirait* la cause de la démocratie, donc, dans cette période de tension, celle de la paix menacée.

(*) Député (non-inscrit) de l'Aveyron, ancien président du M.R.G.

L'attitude du P.C.F. en 1978

M. MALBERG REJETTE LE REPROCHE D'« OUVRIÉRISME »

M. Henri Malberg, premier secrétaire de la fédération de Paris du P.C.F., évoque à son tour, jeudi 17 janvier, dans la tribune de discussion de *l'Humanité*, l'attitude du parti communiste vis-à-vis des travailleurs intellectuels dans la période qui avait précédé les élections législatives de mars 1978. Cette question avait été soulevée à l'origine, dans cette tribune, par M. Henri Fiszbin, dont M. Malberg est le successeur à la tête de la fédération de Paris (*le Monde* du 8 janvier).

M. Malberg écrit : *« La lutte politique fut rude parmi les intellectuels, où les questions de fond posées par le parti communiste — clés du changement pour tous — vinrent heurter les illusions sur le parti socialiste et sur la possibilité d'un changement à moindre frais. »* Il ajoute : *« La tentation était grande de considérer comme étroit et régressif ce qui n'était que la nécessaire mise en œuvre de la bataille pour le changement par le parti révolutionnaire face aux abandons du parti socialiste. Pour toutes ces raisons, l'ouvriérisme, question dont on peut toujours discuter — comme de son inverse la méfiance envers les ouvriers, — ne me semble pas éclairer les problèmes rencontrés. »*

● *M. Jacques Chaban-Delmas*, président de l'Assemblée nationale, effectuera du 21 au 31 janvier un voyage en Union soviétique à l'invitation de M. Brejnev, président du présidium du Soviet suprême.

POLITIQUE

APRÈS LES ÉVÉNEMENTS DE CORSE

Trois autonomistes sont libérés

Trois autonomistes corses ont été mis en liberté le mercredi 16 janvier par M. Jean-Claude Thin, juge d'instruction à la Cour de sûreté de l'Etat. Il s'agit de MM. François Buteau, âgé de 29 ans, éleveur à Soccia ; Gilbert Calzarelli, âgé de 26 ans, agriculteur à Abbazia, et d'un mineur. Ils avaient été incarcérés avec trente-trois autres militants, dans la nuit du 12 au 13 janvier (*le Monde* du 15 janvier). Ils restent inculpés de *« participation à une bande armée »* pour avoir pris en otages des clients de l'hôtel Fesch à Ajaccio.

A Bastia, huit personnes étaient toujours gardées à vue, mercredi 16 janvier, dans les locaux de la police judiciaire. Elles sont entendues dans l'enquête sur l'enlèvement, le 10 janvier, d'un viticulteur rapatrié, M. Jean-Robert Dumont (*le Monde* daté 13-14 janvier) Selon les policiers, ces autonomistes auraient reconnu leur participation à l'enlèvement de M. Dumont, séquestré pendant vingt-quatre heures dans un local près d'Aléria. Des armes et des cagoules y ont été saisis.

Il s'agit de MM. Gérard Vicenti, 35 ans; Charles Manenti, 28 ans; Roger Poggi, 25 ans ; Pierre-Noël Pantalacci, 23 ans, agriculteurs à Aléria ; Dominique Rossi, 46 ans, conducteur d'engins à Aléria ; Jean-François Orsini, 23 ans, sans profession ; Jean Guili, 22 ans, livreur à Aléria, et Louis-Philippe Arrighi, agriculteur à Antisanti. Ils auraient aussi reconnu leur participation à onze attentats à l'explosif commis en 1979. Certains se sont réclamés du Front de libération nationale de la Corse (F. L. N. C.). Ces huit militants devraient être déférés à la Cour de sûreté de l'Etat avant la fin de la semaine.

D'autre part, les partis de gauche et les mouvements d'extrême gauche organisent, ce jeudi soir 17 janvier, dans la salle de la Mutualité à Paris, un meeting de protestation.

LES DÉPUTÉS COMMUNISTES PROPOSENT LA CRÉATION D'UNE COMMISSION D'ENQUÊTE SUR LA SITUATION ACTUELLE

Le groupe communiste de l'Assemblée nationale a déposé, mercredi 16 janvier, une proposition de résolution tendant à la création d'une commission d'enquête sur la *« situation actuelle de la Corse »*. Les députés communistes rappellent que le P.C.F. avait proposé, en juillet 1976, un *« plan d'urgence pour la Corse »*, qui recommandait l'élection d'une assemblée régionale au suffrage universel directe et à la représentation proportionnelle, la suppression du préfet de région et le transfert des crédits d'Etat, concernant la région, au conseil régional, qui en aurait la gestion.

« Les problèmes de la Corse ne sauraient être résolus par la répression, mais par la réalisation d'une autre politique répondant aux légitimes aspirations des habitants de l'île », déclare le groupe communiste, qui demande la levée des poursuites et la libération des personnes arrêtées pendant les derniers événements, et le *« retrait de l'énorme dispositif policier actuellement en place »*. La commission d'enquête dont les députés communistes proposent la création aurait pour tâche d' *« auditionner toutes les parties intéressées »* et de *« proposer les mesures économiques, sociales, culturelles, et les moyens d'une politique de démocratie régionale, qui permettraient aux citoyens de l'île de vivre comme des citoyens à part entière »*.

Selon un sondage

43 % DES FRANÇAIS ACCEPTERAIENT QUE L'ILE « QUITTE » LA FRANCE

Des Français, pour 43 %, accepteraient qu'un jour la Corse ne fasse plus partie de la France : 49 % refusent cette éventualité et 8 % n'expriment pas d'opinion. Ces chiffres ressortent d'un sondage effectué par l'institut Public S.A. pour l'hebdomadaire *Paris-Match*, les 11 et 12 janvier, c'est-à-dire au lendemain des événements qui ont causé la mort, à Ajaccio, de trois personnes : un C.R.S. et deux civils.

Selon ce sondage, réalisé auprès d'un « échantillon national représentatif » de la population et que publie, le jeudi 17 janvier, l'hebdomadaire, 56 % des Français ont jugé les actions violentes des autonomistes corses « inadmissibles », mais 30 % ont estimé qu'elles étaient « compréhensibles » et 10 % « justifiées ».

Sur la situation de la Corse — notamment sur le plan économique, — les Français sont également partagés : 49 % pensent qu'elle est plutôt défavorisée par rapport à des régions comme le Languedoc, la Bretagne et le Pays basque. En revanche, 33 % jugent qu'elle est plutôt favorisée. L'effort des pouvoirs publics en faveur de la Corse est aussi diversement apprécié : 41 % des Français estiment que cet effort est insuffisant : 30 % le trouvent suffisant et 6 % jugent qu'il est « trop important ».

Dans l'éventualité de l'indépendance de la Corse, 56 % des Français pensent, actuellement, que l'île vivrait « moins bien qu'aujourd'hui » ; 15 % pensent qu'elle vivrait « comme aujourd'hui » et 14 % « mieux qu'aujourd'hui ».

Le communiqué officiel du conseil des ministres

Le conseil des ministres s'est réuni le mercredi 16 janvier 1980, au Palais de l'Elysée, sous la présidence de M. Giscard d'Estaing. Au terme de ses travaux le communiqué suivant a été publié :

● L'application des lois

Le premier ministre a présenté une communication sur les décrets d'application des lois votées en 1976, 1977 et 1978. Ces lois ont donné lieu à la publication de quelque trois cent cinquante décrets, auxquels plus de vingt vont s'ajouter très prochainement. Il restera encore un peu plus de trente décrets à prendre, se rapportant presque tous, à parts égale, aux lois votées en 1977 et à été publié en 1978.

Les délais s'expliquent par plusieurs types de difficultés : certaines sont d'ordre techniques et découlent de ce que des études préalables, ou la consultation d'organismes spécialisés sont nécessaires ; d'autres sont d'ordre juridique, puisque la préparation de certains décrets est subordonnée à l'adoption de nouvelles lois en cours d'examen, ou à l'approbation de conventions internationales, ou encore à une réglementation européenne.

La plupart des décrets sont donc publiés dans des délais normaux. Mais un petit nombre d'entre eux restent encore trop longtemps en attente, sans que ce retard puisse être véritablement justifié le gouvernement s'emploiera à faire disparaître, dans ce cas, les délais excessifs.

Le conseil des ministres fera à nouveau le bilan de l'application des décrets pris pour l'application des lois votées par le Parlement au printemps prochain.

● LES PENSIONS

Le ministre de la santé et de la sécurité sociale a présenté au conseil des ministres un bilan de l'évolution, depuis dix ans, des régimes de retraite.

Entre 1974 et 1979, l'augmentation en pouvoir d'achat des pensions du régime général de la Sécurité sociale a été de 4,4 % en moyenne par an. Un effort particulier a été fait en faveur des retraités les plus modestes, puisque l'augmentation du minimum vieillesse représente sur la même période une amélioration du pouvoir d'achat de 9 % en moyenne par an.

En outre, de nombreuses améliorations ont été introduites dans le régime général.

Les pensions du régime général sont désormais calculées de façon plus favorable grâce à la possibilité de prendre en compte trente-sept années et demie de cotisation au lieu de trente et de la moyenne des dix meilleures années de salaire, au lieu des dix dernières. Cela s'est traduit par des améliorations notables, pouvant atteindre plus de 30 % du montant de la retraite totale.

Un effort particulier a été fait depuis 1974 pour améliorer les droits des femmes. Les mères de famille se sont vu attribuer deux années supplémentaires par enfant pour le calcul de leur retraite. En outre, elles peuvent, sous certaines conditions, se constituer une retraite pendant les années où elles élèvent leurs enfants. Les veuves peuvent bénéficier plus facilement de la pension de réversion de leur mari, dès l'âge de cinquante-cinq ans. Elles peuvent désormais la cumuler avec une pension propre.

Par ailleurs, des mesures d'abaissement de l'âge de la retraite pour certaines catégories (les anciens combattants, les travailleurs manuels, les femmes...) ont permis à une proportion croissante de travailleurs de prendre leur retraite à soixante ans.

Enfin, les salariés du régime général bénéficient maintenant tous d'un régime complémentaire.

Des améliorations ont également été apportées pour les non-salariés : alignement sur le régime général pour les artisans et commerçants, augmentation de la pension de base pour les professions libérales, institution d'un régime vieillesse des cultes.

Enfin, le système des pensions de vieillesse a été généralisé par la loi du 2 janvier 1978.

● LE TOURISME

Le ministre de la jeunesse, des sports et des loisirs a présenté le premier compte national du tourisme, établi au titre de l'année 1978. Elaboré avec le ministre des finances et le commissariat général au Plan, le compte du tourisme s'intègre à la comptabilité nationale.

Le ministre de la jeunesse, des sports et des loisirs a rendu compte des efforts qu'il a engagés pour développer l'industrie touristique française. Celle-ci apporte une contribution importante à l'économie nationale, tant en raison de sa part dans le produit intérieur que de sa contribution à la création d'emplois et à l'équilibre de la balance des paiements.

Pour assurer le développement de ce secteur essentiel à l'économie et pour accroître les apports des touristes étrangers en France, le ministre de la jeunesse, des sports et des loisirs proposera, dans les trois mois, contribution importante à l'économie et du commerce extérieur, notamment, des mesures tendant à renforcer les capacités des entreprises et des collectivités touristiques françaises.

Ces mesures seront établies en concertation avec les organisations professionnelles et les associations, dans l'esprit qui a conduit à la création du groupement d'intérêt économique Bienvenue France pour la promotion du tourisme français à l'étranger et à la mise en place d'une centrale d'information France Information Loisirs sur les possibilités touristiques offertes aux Français dans leur propre pays.

● LES MERES DE FAMILLE

Le conseil des ministres a adopté un projet de loi qui étend aux femmes se consacrant à l'éducation de leurs enfants les facilités d'accès aux universités, instituées par la loi d'orientation de l'enseignement supérieur. Elles se trouveront ainsi dans la même situation que les salariés qui ont une activité professionnelle.

Ces facilités concernent la possibilité de s'inscrire dans une université sans être titulaire du baccalauréat, sous réserve de satisfaire à un examen spécial d'aptitude. Les études poursuivies dans ce cadre font l'objet d'une souplesse particulière concernant les horaires des cours et le délai d'obtention des diplômes universitaires.

● LES TÉLÉCOMMUNICATIONS

Le secrétaire d'Etat aux postes et télécommunications a fait le point de l'application de la réforme du Centre national d'études des télécommunications, décidée en mars 1979.

L'accélération du progrès technique, l'accroissement de la concurrence internationale et la nécessité d'un redéploiement industriel permanent exigent le renforcement de l'efficacité de nos moyens dans le domaine des nouvelles technologies, dans les laboratoires publics et privés.

A cet égard, le C.N.E.T., qui est à l'origine des premiers systèmes de commutation électronique développés dans le monde, doit constituer un organisme exemplaire pour le développement des télécommunications françaises : la compétition internationale exige donc qu'il amplifie et renforce ses actions. C'est dans cette perspective qu'a été décidée la création, au sein du C.N.E.T., de cinq centres de recherche à Paris, Lannion et Grenoble. Chaque centre bénéficiera d'une autonomie aussi large que possible tant en matière administrative que technique ; leur qualité sera renforcée à une amélioration de leur encadrement.

De plus, la nouvelle organisation du C.N.E.T devra lui permettre d'assurer une meilleure orientation de sa production au profit des entreprises, et en particulier des petites et moyennes entreprises. Ses centres prendront des mesures nouvelles de manière à améliorer le transfert des technologies vers l'industrie. Ils s'attacheront, en particulier, à encourager et à appuyer la création d'entreprises de haute technologie, notamment par leurs propres agents.

Afin d'améliorer la recherche, il sera créé, sous forme d'un service spécialisé de la direction générale des télécommunications, une agence d'évaluation technologique qui aura pour mission de suivre de façon permanente l'évolution des technologies pour les télécommunications et la télématique, de comparer la qualité des travaux français et étrangers, de rassembler les informations utiles et de les mettre à la disposition aussi bien de la direction générale des télécommunications que des organismes publics et privés.

Ces actions doivent permettre à l'industrie française des télécommunications de disposer des technologies les plus avancées.

● CONVENTIONS INTERNATIONALES

Le conseil des ministres a adopté deux projets de loi autorisant l'approbation de la convention franco-libérienne sur l'encouragement et la protection des investissements et de la convention franco-comorienne relative au concours en personnel apporté par la France au fonctionnement des services publics des Comores.

La convention franco-libérienne, signée à Paris le 23 mars 1979, traduit les relations nouvelles que développe la France avec cet ancien Etat d'Afrique de l'Ouest, président en exercice de l'Organisation de l'unité africaine.

La convention franco-comorienne, signée à Paris le 10 novembre 1978, est le premier accord de coopération conclu par la France avec la République des Comores et traduit la volonté de la France de participer à la formation des cadres de la jeune République.

● SIMPLIFICATION ADMINISTRATIVE

Le conseil des ministres a approuvé, par mesure de simplification, un projet de loi organique et un projet de loi supprimant respectivement pour les lois organiques et les lois ordinaires le renvoi au « règlement d'administration publique ».

Celui-ci, qui avait perdu depuis longtemps tout caractère spécifique, est remplacé par le décret en Conseil d'Etat ; le décret en Conseil d'Etat représente en effet la seule catégorie de décret que distingue, par rapport aux autres, la Constitution de 1958.

● AIR FRANCE

Le conseil des ministres a approuvé un décret autorisant la compagnie nationale Air France à prendre une participation de 30 % dans le capital de la Société aéroportuaire de restauration, de services et de commerces et à souscrire à l'augmentation du capital de cette société, qui va assurer la gestion commerciale des restaurants et commerces de la future aérogare de Roissy II.

M. ALAIN CHRISTNACHT NOMMÉ SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE LA NOUVELLE-CALÉDONIE

M. Alain Christnacht, administrateur civil de première classe, est nommé, par décret du président de la République, paru au *Journal officiel* du 16 janvier, secrétaire général de la Nouvelle-Calédonie et de ses dépendances, en remplacement de M. René Laufenburger, qui occupait ce poste depuis le 4 octobre 1978.

[Né le 30 décembre 1946 à Bois-Colombes (Hauts-de-Seine), ancien élève de l'Ecole nationale d'administration, M. Alain Christnacht a occupé plusieurs postes de directeur de cabinet, successivement auprès du préfet des Côtes-du-Nord, du préfet de l'Isère et du préfet des Hauts-de-Seine, avant d'être affecté, le 4 août 1978, au bureau « banque et établissements de crédit » de la direction du Trésor au ministère de l'économie. Il est aussi depuis 1978 secrétaire de l'Association des membres du corps préfectoral et des hauts fonctionnaires du ministère de l'intérieur.]

● *M. Philippe de Gouvello*, chargé de mission au secrétariat d'Etat aux DOM-TOM, doit séjourner du 17 au 22 janvier aux Antilles pour dresser un bilan de l'application des mesures prises au mois de septembre en faveur des victimes des cyclônes tropicaux David et Frédéric en Martinique et en Guadeloupe. Il doit également y examiner les conséquences des décisions arrêtées par M. Paul Dijoud, secrétaire d'Etat, afin de permettre la réouverture de la sucrerie du Lareinty, à Lamentin (Martinique).

Le Monde

société

UN SONDAGE D'OPINION

Les Français et la mort

La moitié des Français déclarent ne pas penser à la mort, les hommes encore moins que les femmes, a-t-on constaté au onzième congrès de thanatologie qui vient de se réunir à Paris et au cours duquel ont été examinés les résultats d'un sondage réalisé en juin 1979 par l'IFOP.

Les Français ne souhaitent pas être mieux informés sur la mort ; ils sont partagés entre un refus apparent et un attachement profond à cette mort « *qui conserve son caractère de mystère, avec ce qu'elle peut comporter d'irrationnel, de sorte que s'exprime toujours le désir de ne pas la concevoir comme un événement ordinaire* » ; 92 % estiment que le corps doit être entouré de respect. Ils souhaitent une cérémonie funèbre, et ont du mal à admettre la disparition du corps, notamment par l'incinération. Quatre Français sur cinq estiment que les obsèques sont un devoir et veulent avoir un caveau, où sera à nouveau réunie toute la famille.

Les manifestations extérieures du deuil ne sont plus considérées comme indispensables ; 52 % des personnes interrogées se disent hostiles aux vêtements de deuil. Beaucoup souhaitent la disparition du cortège et demandent que « *l'enterrement soit le même pour tous* », ne laissant plus apparaître les différences sociales. Une personne sur trois pense que le coût devrait être pris en charge par les pouvoirs publics.

Assister à l'enterrement d'un proche est une obligation à laquelle on ne peut pas se soustraire, affirment une majorité de Français, surtout à la campagne. Deux personnes sur trois se rendent au cimetière régulièrement sur les tombes de leurs morts.

Une personne sur trois lit chaque jour les avis de décès dans les journaux. La mort, toujours, est présente. Cependant, les opinions varient selon l'âge. « *Dans l'ensemble,* commentent les auteurs du sondage, *les personnes âgées sont plus attachées aux coutumes qui accompagnent la mort et plus fidèles au souvenir des morts. Le refus et le détachement à l'égard de la mort atteint son maximum parmi les vingt et un-trente-quatre ans, alors que parmi les jeunes de quinze à vingt ans, on observe des réactions favorables au respect du cérémonial traditionnel. Il en résulte une convergence, au niveau des opinions exprimées, entre les plus jeunes et les plus âgés.* »

Enfin, parmi les personnes interrogées, peu croyaient à l'immortalité et surtout peu la souhaitaient. « *Même si le sondage ne constitue pas la méthode idéale pour saisir de manière approfondie les attitudes face à la mort et à l'après-mort,* a conclu M. Louis-Vincent Thomas, professeur à l'université Paris-V Sorbonne, auteur de livres sur la mort, *la présente enquête répond à une attente et atteint un objectif : mettre en évidence les tendances majeures où persévèrent les survivances et s'annoncent déjà les mutations. On y retrouve les marques du déni de la mort compensé par l'attachement sincère et profond aux défunts et une authentique noblesse d'attitude qui s'imprime dans le désir de funérailles simples et dignes de l'exigence d'égalité devant les cérémonies.* »

Faits et jugements

« Le Monde » relaxé.

La onzième chambre de la cour d'appel de Paris a confirmé mercredi 16 janvier les relaxes — prononcées le 19 avril 1979 par la dix-septième chambre correctionnelle de Paris — de MM. Jacques Fauvet, directeur du *Monde*, et Philippe Boucher, poursuivis pour un article de ce dernier intitulé « Pilate 77 » (*le Monde* du 29 octobre 1977), jugé diffamatoire par M. Auguste Lecœur. Cet article commentait le jugement de la douzième chambre correctionnelle de Paris qui avait relaxé, le 27 octobre 1977, M. Jean Boizeau, directeur de *Minute*, et M. Lecœur, directeur de *la Nation socialiste*, poursuivis pour usage de faux documents administratifs sur plainte de M. Georges Marchais, secrétaire général du parti communiste français.

« *En ce qui concerne la bonne foi,* a estimé la cour, *elle se déduit d'une part de ce que, comme l'indique le titre « Pilate 77 », l'article est essentiellement consacré à une sévère critique du jugement, le nom de Lecœur n'étant cité qu'incidemment ; elle se déduit d'autre part et surtout de la juxtaposition de l'article de Philippe Boucher et du texte pratiquement intégral du jugement du 27 octobre 1977, qui occupe, sur quatre colonnes, la plus grande partie de la même page ; il était ainsi loisible au lecteur intéressé par ce litige de se former une opinion personnelle sur le mérite des commentaires de Philippe Boucher ; il échet de confirmer le jugement en ce qu'il a relaxé Philippe Boucher au bénéfice de la bonne foi.* »

La cour a aussi confirmé l'amende à laquelle avait été condamné M. André Laloue, directeur de *l'Humanité-Dimanche*, pour un article du 30 octobre 1977 jugé diffamatoire envers M. Lecœur, lequel obtient 1 500 francs de dommages-intérêts au lieu des 3 000 francs qui lui avaient été accordés en première instance.

« Libération » n'a plus rien à dire sur les bonnes mœurs.

Mme Zina Rouabah, directrice de publication de *Libération*, a comparu de nouveau, mercredi 16 janvier, devant la dix-septième chambre correctionnelle de Paris, présidée par Mme Jacqueline Clavery, pour « *publication d'annonces attirant l'attention sur des occasions de débauche* ». Comme lors des précédents procès — plus de dix en moins d'un an — (*le Monde* des 17 mars et 28 avril 1979), les petites annonces visées ont paru dans la rubrique « Chéri je t'aime », en avril et mai 1977, puis en janvier 1979.

Les défenseurs de *Libération*, Mes Jean-Paul Lévy et Henri Leclerc ont indiqué dans leurs plaidoiries qu'ils n'avaient « *plus rien à dire* » sur ces affaires. Dorénavant Mme Rouabah ne se présentera plus devant le tribunal pour y répondre de ce type d'inculpation. Elle sera donc condamnée par défaut et utilisera ensuite les voies de recours prévues par la loi.

« *Entre nous l'incommunicabilité est totale,* a ironisé Me Leclerc. *Alors vous condamnerez, et nous irons jusqu'à la cour de cassation, nous utiliserons les voies du droit jusqu'au bout. A quoi bon dire plus ? Le tribunal a gagné. (...) Le sexe va s'en aller de ce journal. Plus de belles recettes de l'oreille de porc aux lentilles. Plus rien. Nous nous promettons de ne plus injurier la police ni l'armée. Serge July a même décidé de postuler la Légion d'honneur et chaque numéro du journal me sera désormais soumis, pour conformité.* »

Jugement le 13 février.

Dans le Calvados

SUICIDE DE L'ANCIEN MAIRE DE COURSEULLES-SUR-MER

M. Jean-Pierre Baudard, ancien maire de Courseulles-sur-Mer, ancien conseiller général du canton de Creully (Calvados) a été trouvé pendu, le mercredi 16 janvier dans la matinée, à une poutre du grenier de sa propriété.

Agé de cinquante-huit ans, M. Baudard, conseiller juridique à Puteaux, avait été élu premier magistrat (rad.) de la petite cité balnéaire en octobre 1961, puis était entré à l'assemblée départementale en septembre 1967. Il fut aussi, un temps, président de la fédération régionale radicale de la Basse-Normandie jusqu'en 1972. Il avait donné à sa ville un développement considérable, travaillant pour cela avec des promoteurs : en juillet 1973, il était inculpé de corruption pour avoir reçu des pots-de-vin de divers bâtisseurs, dont M. Guy Merlin (*le Monde* du 16 août 1973). Il avait, d'ailleurs, été condamné, le 10 octobre 1975, par la cour d'appel de Caen à un an de prison avec sursis et 300 000 F d'amende. Les promoteurs eux-mêmes avaient été condamnés à des peines d'amendes par le tribunal de Caen, en juin 1978 (*le Monde* du 3 juin 1978).

Sa condamnation confirmée, M. Baudard avait dû abandonner ses mandats électoraux, mais il avait continué à s'occuper d'affaires immobilières à Courseulles, affaires qui connaîtraient actuellement quelques difficultés financières. Avant de se donner la mort, il a écrit à sa femme et au procureur de la République auprès du tribunal de grande instance de Caen. Le contenu de cette lettre n'a pas été rendu public. — (*Corresp.*).

● *Dix chasseurs de Bar-le-Duc (Meuse)*, actionnaires de la société de chasse de Sableaumont, qui avaient abattu dans la forêt domaniale d'Evaux, en trois ans, seize chevreuils au lieu des trois prévus par leur plan de chasse (*le Monde* du 24 novembre), ont été condamnés, le mercredi 16 janvier, par le tribunal de grande instance de Bar-le-Duc, à des amendes variant entre 2 000 et 5 000 francs ; leurs armes ont été confisquées ; deux des dix chasseurs ne pourront plus chasser pendant cinq ans, les huit autres pendant trois ans. -sR.D.A.

AU TRIBUNAL DE PARIS

Leonid Plioutchtch plaideur

« *Plioutchtch !* ». Pour un huissier audiencier, un plaideur est un plaideur et il n'y a pas trente-six façons d'appeler une affaire. Celui de la dix-septième chambre du tribunal de grande instance de Paris doit pourtant avoir une idée de ce Leonid Plioutchtch ainsi cavalièrement interpellé, dissident soviétique réfugié en France après avoir vécu dans son pays, de 1972 à 1976, quatre années d'asile psychiatrique et de traitement aux neuroleptiques. Mais ici c'est la règle, au moment de commencer on fait toujours comme si on ne savait rien. Maintenant on sait.

L'origine de ce procès en diffamation intenté par M. Plioutchtch est une conférence sur « *le socialisme réel et sa portée* » prononcé, en décembre 1977 à Sofia, par M. Boris Ponomarev, secrétaire du Comité central du parti communiste d'U.R.S.S. Deux phrases de trop sans doute. « *Si Chtcharanski, Boukoski, Plioutchtch n'avaient pas existé, on n'aurait pas manqué de les inventer là-bas en Occident. Ces derniers, à vrai dire, ont également été inventés en tant que champions de la justice et de la liberté alors qu'ils sont en fait les ennemis du socialisme et de la liberté et agissent conjointement avec les services secrets impérialistes* ».

Les choses auraient pu en rester là si en février 1979 la revue française *Etudes soviétiques* n'avait reproduit la conférence. Cette fois M. Leonid Plioucharch devait réagir et assigner M. Robert Legagneux, directeur de la publication. Et finalement, mercredi 16 janvier, on plaidait, sous la présidence de M. Jean Schewin. M. Legagneux était représenté par Me Louis Labadie. M. Plioutchtch, lui, était là, avec son profil d'ascète, ses papiers et ses documents. Ulcéré, il l'est encore. Cet article pour lui ce'st la suite « *d'une campagne de calomnie qu'il m'a fallu subir depuis que je suis en France et de la part des communistes. Ele consiste à me faire passer pour un espion et un traître.* »

Est-ce là interprétation abusive ? Parler à son endroit d'agissement conjoint avec « *les services secrets impérialistes* » revient-il à signifier qu'il serait un agent de la C.I.A. ? C'est en tout cas ainsi qu'il a pris la chose. Et son avocat, Me Jean-Michel Schekroun, partage naturellement cet avis. « *On veut jeter le discrédit sur un marxiste, qui pourrait contaminer les communistes occidentaux en menant le seul combat qui restera toujours le sien, la défense et le respect des droits de l'homme en U.R.S.S.* »

Me Schekroun souhaiterait de la part du tribunal un jugement « *tel que les hommes de bonne volonté comme Leonid Plioutchtch puissent, dans un pays de liberté, mener librement leur combat pour la liberté* ».

Polémique

« *Mais il le mène, et librement* », répondra Me Labadie. « *M. Plioutchtch peut s'exprimer, il a l'appui de quasiment la totalité de la presse. Seulement aujourd'hui il affabule, il extrapole, faute peut-être d'une bonne connaissance de notre langue. M. Ponomarev, en effet, en affirmant que M. Plioutchtch agit conjointement avec les services secrets impérialistes, ne veut nullement dire qu'il est un agent de ces services et moins encore à la solde de la C.I.A. Agir conjointement, c'est tout simplement mener une activité parallèle à celle d'autres personnes pour aboutir à des résultats identiques. Cela ne sort donc pas des limites de la polémique politique. D'ailleurs, quand on utilise comme il le fait tous les médias, y compris la Voix d'Amérique ou la* Frankfurter Zeitung, *qui véhiculent toutes les résurgences du nazisme, on entre bel et bien dans cette polémique politique dont il faut accepter le libre jeu.* »

Le jugement sera rendu le 13 février.

JEAN-MARC THÉOLLEYRE.

LA PUBLICATION D'UN INDEX D'ARTICLES DE PRESSE

L'action intentée par « le Monde » contre la société Microfor

Les références des articles publiés par un journal peuvent-elles être utilisées lors de la publication d'un index par une société spécialisée dans l'exploitation de banques de données ? Telle est la question posée par « le Monde », le 16 janvier, devant la première chambre civile du tribunal de Paris présidée par Mme Simone Rozès, à propos de la réalisation et de la diffusion par la société canadienne Microfor d'un index mensuel intitulé « France-Actualités », qui groupe les références des articles publiés dans « le Figaro », « l'Humanité », « le Point », « le Nouvel Observateur », « le Monde diplomatique » et « le Monde », ainsi qu'une courte citation censée résumer ceux-ci.

L'affaire met en cause le respect du droit d'auteur, la société Microfor s'étant, dès mars 1978, après l'échec de négociations entreprises avec *le Monde* en 1977, passée de son accord préalable. Le service de documentation du journal, qui avait lui-même entrepris, en 1966, une longue, difficile et coûteuse publication d'un index analytique, année par année, avait jugé, au vu du spécimen présenté, que le projet était insuffisant et « *donnait une idée imprécise et fausse du journal* ». Le 13 juillet 1978, Mme Simone Rozès, statuant en référé, interdisait à la société Microfor d'insérer dans son index, qui comporte une partie analytique et une partie chronologique, des références aux articles du *Monde* (*le Monde* du 18 juillet 1978). Mais l'ordonnance n'étant pas assortie de l'exécution provisoire, Microfor continuait sa publication et fit appel de cette décision. La cour renvoya alors l'affaire pour qu'elle soit jugée au fond.

Image de marque

Devant la première chambre civile, Me Yves Baudelot, pour *le Monde*, fit valoir que le journal subissait un double préjudice : moral tout d'abord parce que « *l'index est mal fait et que cela risque de rejaillir sur l'image de marque du* Monde », et commercial ensuite, « *dans la mesure où il concurrence le travail fait à grands frais par* le Monde *pour la publication de son propre index* ». Il s'agissait en fait d'un acte de concurrence déloyale, d'autant plus que *le Monde* a un monopole d'exploitation.

Pour Me Jacques-Georges Bitoun, avocat de la société Microfor, il n'y a pas de concurrence déloyale car les index analytiques du *Monde* sont tous antérieurs à ceux de la société Microfor, les autres journaux dont les articles sont répertoriés dans *France-Actualités* n'ont jamais protesté. Il a indiqué que *le Monde* n'a pas apporté la preuve du préjudice subi, que *Microfor* n'avait jamais demandé l'autorisation au journal et que, de toute façon, elle n'avait pas à le faire, car seuls les journalistes sont investis du droit à la reproduction des articles. L'avocat a demandé au tribunal de faire « *œuvre de jurisprudence en déclarant l'action irrecevable, tant pour la publication* France-Actualités *que pour d'autres publications présentes, non identifiées ou à venir* ».

La solution de ce conflit risque d'avoir des conséquences importantes. La question posée est claire : un index possède-t-il les mêmes caractéristiques que l'œuvre collective originale et doit-il être protégé de la même manière, d'autant plus qu'il en est le prolongement puisqu'il permet de s'y référer ? Au moment où les perspectives d'exploitation commerciale s'ouvrent grâce à l'informatique, et alors que le service de documentation du *Monde* va, lui aussi, s'informatiser, l'enjeu est évident. Faut-il alors réserver au *Monde* l'exclusivité de la publication d'un index sur son propre produit ?

Jugement dans quatre semaines.

Les index analytiques du « Monde »

Quotidien d'information et de réflexion, le Monde *est souvent défini comme un journal de référence. Cependant, la documentation contenue dans les milliers de colonnes publiées annuellement est d'un accès difficile sans cette table des matières que constitue un index analytique.*

A l'exemple du New-York Times *et du* Times, le Monde *a déjà édité, par ses propres moyens, six volumes couvrant les années 1944 à 1947 et 1965 à 1967. Le traitement de la documentation par les procédés nés de l'informatique permettra, pour l'avenir, une publication rapide et régulière des index, mais, pour les chercheurs, les historiens, les journalistes, les enseignants, les responsables de la vie économique, politique et culturelle, il faut pouvoir avoir accès au passé.*

L'éditeur François-Pierre Lobies a donc décidé, en accord avec le Monde *et sous le contrôle de Mme Raïssa Fleiser, ancien chef de notre service de documentation, de faire paraître, au rythme de trois volumes par an, les index des années antérieures. C'est ainsi que sort eds presses le volume de l'année 1948. A Pâques, seront publiées les années 1949 et 1968. Il est prévu, pour accélérer la reprise de ces éditions, d'imprimer, à la fin de 1980, les années 1950, 1958 et 1969.*

La poursuite de ces publications était attendue, parfois avec impatience, par les nombreux acquéreurs des premiers volumes. Elle est très favorablement accueillie par le Monde *qui entend conserver la maîtrise de la documentation tirée de son fonds alors que des sociétés étrangères n'hésitent pas à inclure dans certains index imparfaits et incomplets des données puisées dans notre journal.*

Ceux qui ont déjà pris connaissance des premiers ouvrages savent que l'index ne se présente pas comme un simple catalogue de mots clefs. La plupart des références sont accompagnées d'un court résumé de l'article cité. Chaque information, chaque article est suivi de sa date de parution dans l'ordre chronologique, souvent complété par des renvois aux sujets particuliers ou connexes. Les rubriques importantes sont précédées d'un plan. C'est ainsi qu'un sommaire détaillé, introduit dans l'index analytique de l'année 1948, les vingt-huit colonnes consacrées aux travaux de l'Assemblée nationale.

François-Pierre Lobies publie, on le sait, une édition du Monde *en mini-format. Il prévoit de faire paraître simultanément l'index analytique et l'édition en mini-format, en débutant à Pâques par l'année 1968. C'est donc un outil de travail complet qui sera ainsi proposé.*

J. S.

★ Index analytique du *Monde*, année 1948. Chez François-Pierre Lobies, 89330 Saint-Julien-du-Sault, ou au Monde. Prix : 695 F.

FAITS DIVERS

L'ANCIEN BEATLE PAUL McCARTNEY A ÉTÉ ARRÊTÉ A L'AÉROPORT DE TOKYO EN POSSESSION DE 200 GRAMMES DE MARIJUANA

De notre correspondant

Tokyo. — L'ancien Beatle Paul McCartney a été arrêté, mercredi 16 janvier, à l'aéroport de Tokyo pour avoir en sa possession 200 grammes de marijuana. Il a passé sa première nuit sur le sol japonais en prison et doit être jugé dans les quarante-huit heures. S'il est reconnu coupable, il encourt une peine de prison de sept ans et une amende pouvant s'élever jusqu'à 2 000 dollars.

Accompagné de sa femme Linda, l'ancien Beatle et son groupe des Wings étaient arrivés au Japon pour donner une série de onze concerts qui ont dû être annulés : plus de cent mille billets déjà vendus devront être remboursés. Selon la police nippone, Paul McCartney reçoit dans sa prison un traitement de faveur — café et pain à la place du riz et du thé de rigueur. Ce n'est pas la première fois que l'ancien Beatle est arrêté pour détention de drogue : une première fois en Suède en 1972, puis une année plus tard en Grande-Bretagne.

Apparemment, Paul McCartney n'avait pas connaissance de la rigueur des lois japonaises en matière de drogue. La police, informée en outre de ses penchants pour les narcotiques, a certainement été particulièrement minutieuse dans la fouille de ses bagages.

Il y a peu de drogues « dures » au Japon : celles-ci transitent souvent par le port de Kobé, venant d'Asie du Sud-Est via Hongkong en direction des Etats-Unis, mais entrent peu sur l'archipel.

PH. P.

[Né en 1942 à Liverpool, Paul McCartney forme en 1960, avec John Lennon, Giorgi Harrison et Ringo Starr, le groupe les Beatles, qui allaient être dans les années 60 les catalyseurs et les vulgarisateurs de la musique et du mouvement rock, les chroniqueurs sensibles de leur époque et les représentants de l'anticonformisme et de l'irrévérence. Auteur avec John Lennon de la plupart des chansons des Beatles, Paul McCartney a composé la majeure partie des jolies ballades du groupe (*Yesterday, Penny Lane, Hey Jude, Let it be*). Quand les quatre Beatles se séparent, Paul McCartney sera celui qui souffrira le plus de la rupture. Il sera aussi le seul qui saura trouver un second souffle et se lancer dans une deuxième aventure, celle du groupe Wings, moins signifiante sans doute mais tout aussi triomphale auprès du public. Il est vrai que Paul McCartney est un des grands mélodistes de la musique populaire d'aujourd'hui. — C. F.]

DROGUE : NEUF CONDAMNÉS DANS LA SARTHE

Neuf jeunes gens de la Flèche (Sarthe), inculpés d'usage et de trafic de drogue, ont été condamnés, mardi 15 janvier, à des peines de prison ferme ou avec sursis par le tribunal de grande instance du Mans. Leur arrestation, en novembre dernier, avait soulevé une vive émotion dans la région (*le Monde* du 27 novembre 1979) : plusieurs cafés de la ville avaient été fermés et, pour protester contre « *l'arrivée de la drogue à la Flèche* », les commerçants avaient fermé leurs magasins durant une journée.

Le principal inculpé, Alain Martinet, âgé de vingt-six ans, originaire de Boulogne-Billancourt (Hauts-de-Seine), suspecté d'avoir approvisionné en haschisch plusieurs dizaines de jeunes, et un autre consommateur, ont été condamnés à un an de prison, dont six mois avec sursis. Les autres ont tous bénéficié d'un sursis total.

SPORTS

Ski

HANNI WENZEL DOMINE LA COUPE DU MONDE

Le slalom géant féminin d'Arosa (Suisse) a été gagné mercredi 16 janvier (nos dernières éditions du 17 janvier), par Hanni Wenzel, devant la Suissesse Marie-Thérèse Nadig et la Française Perrine Pelen. C'était la troisième victoire en slalom géant, sur les quatre comptant pour la Coupe du monde, de la skieuse du Liechtenstein, qui a ainsi renforcé son avance au classement général de la Coupe du monde, devant Anne-Marie Moser-Proell.

Perrine Pelen, en montant une nouvelle fois sur le podium, a conforté sa quatrième place au classement de la Coupe du monde, tandis que sa camarade Fabienne Serrat occupe la sixième place à un point seulement de l'Allemande Irène Epple.

Football

● *L'Union européenne des associations de football (U.E.F.A.)* a procédé, mercredi 16 janvier à Rome, au tirage au sort des quarts de finale des coupes européennes et des groupes pour la phase finale du championnat d'Europe des nations.

— Coupe des clubs champions : Strasbourg-Ajax Amsterdam ; Hambourg-Split ; Nottingham-Dynamo Berlin ; Celtic Glasgow-Real Madrid.

— Coupe des vainqueurs de coupes : Dynamo Moscou-Nantes ; Arsenal Londres-Göteborg ; Barcelone-Valence ; Rijeka-Juventus Turin.

— Coupe de l'U.E.F.A. : Saint-Etienne-Moenchengladbach ; Kaiserslautern-Bayern Munich ; Stuttgart-Sofia ; Francfort-Brno.

Les matches aller sont fixés au 5 mars sur les terrains des clubs premiers nommés. Les matches retour seront disputés le 19 mars.

BASKET-BALL. — *Toute les équipes françaises encore qualifiées en quarts de finales des coupes européennes ont été battues, mercredi 16 janvier. C'est le cas de Caen à Cantu (96 à 81), en Coupe des vainqueurs de coupe, d'Orthez à à Tel-Aviv (108 à 83) en coupe Zagreb (84 à 79) et de Tours Korac. Les basketteurs du Satde français n'ont pas été plus heureux à Sofia (68 à 55) en en coupe Rochetti.*

TENNIS. — *Après Pascal Portes et Dominique Bedel, éliminés respectivement par l'Américain Tim Gullikson (6-1, 3-6, 6-4) et le Néo-Zélandais Chris Lewis (6-2, 3-6, 7-6) au premier tour du tournoi de Baltimore (Maryland), doté de 75 000 dollars de prix, Gilles Moretton, qui avait battu au premier tour l'Américain Matt Mitchell (6-3, 4-6, 7-6), a également échoué, mercredi 16 janvier, contre Tim Gullikson (7-5, 7-5).*

officiel du conse...

ENT
TAI
thème
NUCLE

SOCIÉTÉ

LES CASINOS SUR LE TAPIS

IV. – Un goût de fin de règne

par MICHEL BOLE-RICHARD

Il n'y a pas que des croupiers qui ont des choses à se reprocher. Des exploitants de casino aussi. Est-ce en raison de leurs difficultés qu'ils en viennent également à frauder ? L'explication est simpliste. Cependant, tout ne va pas pour le mieux chez les « casinotiers », même si les résultats de la dernière saison ont été bons. Ce qui s'est passé à Nice n'en est qu'une illustration (« le Monde » des 15, 16 et 17 janvier).

Ce n'est plus la belle époque, période d'opulence et de prospérité pour les casinos. Toutefois la dernière saison a été bonne. Les résultats de l'exercice, qui s'est achevé le 31 octobre 1979, le prouvent. Les onze premiers casinos sont en progression. De très peu pour certains, mais les « différences » par rapport à l'exercice précédent sont quelquefois confortables, comme par exemple au Ruhl et au casino municipal de Cannes qui réalisent leurs meilleures performances. Dans l'ensemble, le classement du peloton de tête n'a guère été modifié par rapport à l'an dernier. Seul Lyon-Charbonnières, qui vient d'ailleurs d'être racheté par une banque, passe de la dixième à la septième place, et Evian dégringole de la septième à la douzième avec une perte en produit brut des jeux de 11 759 100 francs. 1979 a donc été un bon cru.

Est-ce le signe d'une véritable bonne santé ou tout simplement d'un répit dans la dégradation constante de la situation financière des maisons de jeux comme le pensent les « casinotiers » ? M. Jacques Gilbert, président du syndicat des casinos autorisés de France, est inquiet pour l'avenir, car les succès de 1979 ne tiennent qu'à la venue de gros clients. Les petits commerçants, les cadres... etc., ceux qui assuraient la stabilité des entreprises, ont pratiquement disparu. *« A 1 heure du matin*, dit-il, *c'est fini. Tout le monde s'en va, c'est le dernier métro. Avant on se marchait sur les pieds. »* Cette désaffection du client est-elle cependant l'unique cause du mal des casinos ? Certainement pas. Le syndicat les a toutes répertoriées dans un Livre blanc publié en 1978 qui lançait un véritable cri d'alarme.

Première constatation : la pression fiscale est trop lourde. Fixée à 15 % en 1907, elle peut atteindre en moyenne 51 % dont, *grosso modo*, 15 % au bénéfice de la commune où est situé le casino. Le taux de prélèvement par l'Etat est progressif. Il varie suivant des tranches dont le montant est fixé par la loi du 23 décembre 1972, et peut atteindre jusqu'à 75 % du produit brut des jeux (1).

Autres préoccupations des tenanciers de salles de jeux : la modification de la T.V.A. applicable aux casinos et celle de l'article 1965 du code civil, *« qui permet*, dit le Livre blanc, *aux joueurs sans scrupules de refuser de rembourser leurs dettes »*, la réforme du système des charges sociales, et enfin l'autorisation d'exploiter des machines à sous, interdites en France. Pour M. Gilbert, ces réformes sont urgentes et impératives sous peine de mort prochaine. *« Car*, dit-il, *la France touristique ne peut se passer de ses casinos. Ils sont le moteur des stations thermales. »*

En plus de leur fonction attractive et culturelle, définie par le législateur, en 1907, les casinos représentent une source de revenus appréciable.

De réelles difficultés

A entendre les dirigeants de casinos, il semble pourtant que l'on vive les derniers moments avant l'écroulement prochain. Il n'en est pas un seul qui ne se plaigne : à les entendre, ils ne gagneraient pas d'argent et auraient même de la peine à vivre. *« Une bonne année n'est plus qu'un hasard heureux »*, dit M. Yves de Félix, directeur général de la société Cannes-balnéaire.

Rares, cependant, sont les établissements qui font des bénéfices, et un grand nombre d'entre eux stagnent ou sont en difficulté. Il est vraisemblable qu'à plus ou moins long terme beaucoup disparaîtront. Le système de prélèvement n'est sans doute plus adapté à l'époque actuelle.

Les problèmes sont réels. Certains tiennent cependant aux principes mêmes de fonctionnement de ces « entreprises du vice ». Comme, par exemple, les impayés. Il est rare, en effet, qu'un client qui se présente pour jouer ait son argent sur lui. On lui en prête donc. A la fermeture, il paye au moyen d'un chèque. Or ces chèques ne sont pas toujours honorés ou ils le sont quelquefois avec un énorme retard, par manque d'approvisionnement du compte ou opposition du client. La direction ne peut alors le passer au compte des pertes et profits qu'au bout de trois ans. Quand on sait qu'au Palm-Beach, 80 % de l'argent joué est constitué par des prêts, on imagine les difficultés que cela peut représenter.

Il est, d'autre part, incontestable que le chiffre d'affaires des casinos, en francs constants, a baissé alors que leur nombre a augmenté (105 en 1938 contre 148 aujourd'hui), que leurs activités se sont multipliées et que le nombre d'heures de jeu s'est accru. En 1938 on ne comptait que 20 établissements avec roulette alors qu'il y en a actuellement 69. En 1938, on recensait 7 000 journées d'exploitation pour 38 000 en 1978, la plupart des établissements ouvrant maintenant toute l'année. A titre de comparaison le produit brut des jeux a été de 547 millions de francs en 1978 alors que le montant des enjeux avec P.M.U. se chiffre à 17 milliards. Est-ce à dire que les casinos de sont plus une bonne affaire ? Pour M. Roger Bonnaud, P.-D.G. de Divonne, seuls les petits établissements sont encore intéressants, car les charges ne sont pas trop lourdes.

On a même coutume de dire dans ce milieu que tous les casinos sont à vendre à condition qu'on y mette le prix. Mais qui est prêt à investir dans l'entreprise du jeu ? M. de Félix soutient que M. Lucien Barrière, le plus grand entrepreneur de casinos, qui contrôle entre autres Deauville, La Baule, Antibes, Juan-les-Pins, le casino municipal de Cannes et de Palm Beach, se séparerait volontiers de son empire s'il n'avait une dette morale envers François André, l'homme qui domina pendant un demi-siècle le monde des jeux. Il est vrai qu'il a déjà vendu Le Touquet, cédé des propriétés pour soutenir le casino municipal de Cannes, et qu'il a également pratiquement fait don de ses comptes courants à Deauville.

Il est non moins certain, d'autre part, qu'Arcachon, Pau, Biarritz, Dax, Hossegor, Le Boulou, Canet, ne sont pas très florissants en raison de la situation au Pays basque pour ceux de la côte occidentale, mais aussi parce que l'Espagne les concurrence sérieusement. Quatre-vingt-huit pour cent des actions de la Société des casinos de la côte basque, qui gère les établissements de Biarritz (municipal et Bellème), de Saint-Jean-de-Luz, d'Hendaye, de Dax et de Bagnères-de-Bigorre, viennent d'être cédées à une société britannique, William Hudson Ltd.

L'Espagne a, en effet, autorisé la création de dix-huit casinos le 10 juin 1977. L'époque où les casinos étaient de véritables mines d'or est, semble-t-il, bien révolue. Les sociétés qui les gèrent ont du mal à trouver l'argent nécessaire à leur rénovation.

Au milieu de ce tableau qui, s'il n'est pas véritablement réjouissant, n'en est pas pour autant catastrophique, Monte-Carlo paraît être une oasis de prospérité. M. Alain Uboldi, secrétaire général de la S.B.M. (Société des bains de mer) est satisfait. Côté à la Bourse de Paris, premier casino d'Europe par le produit des jeux, Monte-Carlo, *« ce gros bazar »*, comme le qualifie M. Uboldi, a une recette globale de près de 500 millions, dont 350 millions uniquement pour les jeux, soit les deux tiers du budget de la principauté. A elles seules, les machines à sous représentent 15 %. Bien sûr, les invitations coûtent cher — 25 à 30 % des recettes — mais l'avenir est envisagé avec le sourire. On ne craint pas la concurrence des autres casinos de la Côte d'Azur.

Il est vrai que sur la Côte d'Azur, les choses ont en quelques années bien changé. A Nice par exemple, qui a compté jusqu'à cinq casinos, il n'en reste, après la fermeture du Ruhl, plus qu'un seul, le Casino-Club, un casino de boule appartenant à M. Jean-Dominique Fratoni et que l'on a autorisé dernièrement à exploiter les tables de roulettes. Le municipal a été démoli, le Palais de la Méditerranée est toujours occupé par les croupiers, depuis vingt et un mois, et le Ruhl — lui aussi occupé, — malgré une saison excellente, ne résistera sans doute pas à une fermeture prolongée. Comment expliquer cela ? La guerre des casinos est-elle un mythe ou une réalité ?

Il est inutile de revenir, pour ce qui concerne le Palais de la Méditerranée, sur les péripéties juridico-financières qui ont conduit à la disparition de ce casino qui sera peut-être voué à la démolition. D'ailleurs, les responsables syndicaux sont eux-mêmes convaincus qu'il sera, à plus ou moins long terme, rasé. Mais une chose est sûre, les propositions sérieuses de rachat n'ont pas manqué. Elles ont toutes échoué comme si de puissants intérêts s'étaient évertués à faire capoter les offres les plus dignes d'intérêt. Citons celle de la veuve d'un industriel qui, à la veille des élections législatives de 1978, était désireuse de placer son argent.

Chaque initiative s'est finalement embourbée dans cet imbroglio où se mêlaient des rivalités exacerbées et des conflits de personnes dignes d'un drame antique. Tout cela a conduit à une impasse mais aussi à la disparition d'Agnès Le Roux, la fille de l'ancien P.-D.G. dont on est sans nouvelle depuis plus de deux ans. (Mme Renée Le Roux, sa mère, vient d'ailleurs de déposer une plainte contre X pour homicide volontaire.) Quels sont les véritables responsables de cette faillite ?

De multiples rapports ont été faits, notamment sur la gestion de ce casino. L'un d'eux dort depuis longtemps dans les tiroirs du procureur de la République de Nice. Il dénonce pourtant bon nombre d'irrégularités et démontre notamment l'« opération charter », qui, entre le mois de novembre 1976 et le 30 juin 1977, a coûté à la société 6 076 455 F auxquels il faut ajouter les avances consenties aux clients, ce qui porte la somme à 10 millions de francs.

Cette opération avait pour but d'amener à Nice, pour les week-ends, des clients italiens, moyennant un forfait de 460 000 lires à la charge du Palais de la Méditerranée qui, de plus, supportait les frais de séjour. Elle a incontestablement été à la base des difficultés de ce casino, les joueurs, tout au moins ceux qui ont pénétré dans la salle de jeux, outrepassant le plus souvent leurs possibilités financières. Ces faits constituaient-ils un abus de pouvoir et un abus de crédit ? En tout cas, l'agence de voyages Mediterranea Viaggi, de Catane, en Sicile, qui était censée organiser ces charters, a également travaillé pour le casino Ruhl. Des factures établies à l'ordre de ce dernier établissement ont été également découvertes.

Pour l'instant, ces éléments n'ont pas permis de tirer au clair les responsabilités de la déconfiture du Palais de la Méditerranée, pour lequel M. Fratoni avait échafaudé de mirifiques projets. Il ne cachait pas, en effet, son intention de créer sur son emplacement, d'une superficie de plus de 8 000 mètres carrés, un hôtel, un casino avec jeux américains, des commerces. Des ambitions clairement avouées qui cadraient parfaitement avec les intentions du maire de Nice, M. Jacques Médecin. M. Fratoni espérait beaucoup de Nice, de *« cette ville qui n'est pas encore finie et qui aura bientôt un nouveau port, une nouvelle piste d'atterrissage »*. Il voulait que Nice soit une des premières places d'Europe du jeu.

L'affaire du Ruhl

Aujourd'hui, son casino, le Ruhl, qui avait ouvert ses portes en 1974, est fermé. Deux plaintes pour fraude fiscale et infraction à la réglementation des changes ont été déposées contre lui par les administrations fiscale et douanière, et M. Fratoni a été inculpé le 18 décembre pour infraction à la réglementation sur les relations financières avec l'étranger.

L'« importation » de capitaux étrangers, principalement d'Italie et de R.F.A., voire de Suisse, a, en effet, été à l'origine des nouveaux ennuis du P.-D.G. de la SOCRET (Société de création et d'exploitation touristique). Elle a entraîné des contrôles approfondis de toute la comptabilité et de la gestion du Ruhl. Les inspecteurs ont alors mis au jour un certain nombre d'irrégularités importantes grâce à certains chèques. M. Fratoni s'est opposé au redressement. N'ayant présenté aucun plan de règlement, les services fiscaux du ministère du budget, qui estimaient qu'il ne présentait pas de garanties suffisantes après examen des comptes en banque, ont alerté le ministère de l'intérieur, qui a décidé de retirer l'agrément des jeux à M. Fratoni. *« Le Ruhl était dans un triste état financier*, dit-on, *malgré une très bonne saison. »* Ce qui n'empêchait pas M. Fratoni d'élaborer des projets, et notamment de construire à Saint-Martin, petite île des Antilles partagée entre la France et les Pays-Bas, un nouveau casino, profitant ainsi d'une législation fiscale néerlandaise très souple dans cette île. Les capitaux n'auraient pas manqué d'affluer.

L'on peut, cependant, s'interroger sur la soudaineté de la décision du ministère de l'intérieur qui n'a même pas pris la peine d'alerter la sous-direction des courses et des jeux avant de suspendre l'autorisation de jeu. Une décision qui a mis trois cent soixante-dix employés au chômage et a privé l'Etat mais surtout la ville de Nice d'une source de revenus. *« M. Jean-Dominique Fratoni a été traité comme n'importe quel redevable*, fait-on remarquer en haut lieu, *mais pas plus mal qu'un autre. La balle est maintenant dans son camp. »*

Alors, règlement de compte, décision politique annonçant une fin de règne ? Décidément, Nice et ses casinos n'ont pas fini de faire parler d'eux.

FIN

(1) Le barème est le suivant : de 10 % jusqu'à 90 000 ; de 15 % de 90 001 à 225 000 ; de 25 % de 225 001 à 450 00 ; de 35 % de 450 001 à 1 350 000 ; de 45 % de 1 350 001 à 2 700 000 ; de 55 % de 2 700 001 à 4 500 000 ; de 60 % de 4 500 001 à 13 500 000 ; de 65 % de 13 500 001 à 22 500 000 ; de 70 % de 22 500 001 à 31 500 000 et de 80 % au-dessus de 31 500 000.

Le taux de prélèvement pour l'exercice 1978-1979 s'échelonne entre 51,93 % et 65,90 %, pour les dix premiers casinos français. Le montant total de celui-ci varie entre 7 606 844 F pour le dixième et 57 564 794 F pour le premier (y compris le « prélèvement à employer » pour l'amélioration touristique et le prélèvement des communes) pour des recettes nettes allant de 7 041 767 F à 29 779 029 F.

PALMARÈS

Classement 1978-1979 (*)	CASINOS	Produit brut des jeux	Différence par rapport à l'exercice précédent
		F	F
1 (1)	Divonne	87 343 823	+ 5 840 943
2 (2)	Palm Beach-Cannes	70 352 209	+ 20 427 702
3 (3)	Ruhl-Nice	65 061 617	+ 22 310 733
4 (4)	Municipal-Cannes.	51 109 170	+ 22 904 300
5 (6)	Deauville-Eté	34 192 111	+ 9 651 294
6 (5)	Enghien	27 893 739	+ 2 137 053
7 (10)	Charbonnières	19 879 309	+ 4 024 264
8 (8)	Aix-en-Provence ..	18 366 302	+ 757 151
9 (9)	Niederbronn	17 194 440	+ 168 447
10 (12)	Cassis	14 648 611	+ 1 402 706
11 (13)	Forges-les-Eaux ..	12 441 391	+ 416 709
12 (7)	Evian	10 234 272	— 11 759 100
13 (11)	Le Boulou	9 201 964	— 5 771 735
14 (14)	Trouville	8 179 402	— 1 173 192

(*) Entre parenthèses le classement de l'exercice précédent.

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

SCIENCES

POUR LE C.N.R.S. ET L'I.N.S.E.R.M.

Le nouveau statut des chercheurs consacre trois principes :

- *Une période probatoire de quatre ans*
- *L'abaissement de l'âge d'entrée dans la carrière*
- *L'encouragement à la mobilité*

La réforme des statuts des chercheurs du Centre national de la recherche scientifique (C.N.R.S.) et de l'Institut national de la santé et de la recherche médicale (INSERM) va être incessamment publiée au « Journal officiel ». Deux décrets remplacent ceux du 9 décembre 1959 pour le C.N.R.S. et du 12 mai 1964 pour l'INSERM. Ils reprennent dans ces textes de base de nombreuses dispositions de caractère administratif général, mais introduisent un certain nombre d'idées-forces qui ont été déjà plusieurs fois exprimées par les ministres de tutelle, par le secrétaire d'État chargé de la recherche ou par les directeurs d'organismes ; ces idées ont été parfois violemment contestées par les chercheurs et leurs syndicats : il s'agit de l'introduction d'une période probatoire courte (quatre ans), de l'abaissement de l'âge d'entrée dans les organismes, de la « transparence » des systèmes de recrutement, de l'encouragement à une certaine mobilité ; en un sens très large, celle-ci est exigée pour la promotion du grade de chargé de recherche à celui de maître.

La période probatoire correspond au grade d'attaché de recherche : limitée à quatre ans, elle doit permettre au candidat lors de sa nomination comme attaché de recherche celui-ci doit « *apporter la preuve de son aptitude à entreprendre des recherches* », ce qui signifiera en bref qu'il est titulaire d'un diplôme d'études approfondies ou d'un doctorat de troisième cycle) de mettre à son actif des travaux du niveau de la thèse de doctorat d'État et de montrer ainsi sa capacité à « *exercer le métier de chercheur* ». Actuellement, les attachés de recherche passent souvent six ou huit ans dans ce grade — en grande partie par manque de postes disponibles au grade supérieur, et ceux qui ne sont pas promus (environ 10 % de l'effectif) se retrouvent, à près de quarante ans, en quête d'un métier.

Les créations de postes, dont l'annonce accompagne les décrets, ont été calculées pour assurer le passage, au grade de chargé de recherche, 80 % des attachés. Les 20 % d'attachés qui ne seront pas promus au terme de cette période probatoire (environ une soixantaine chaque année au C.N.R.S., une douzaine à l'INSERM) quitteront l'organisme de recherche âgés de trente-deux ans en moyenne, compte tenu de l'abaissement de l'âge de recrutement. Cela devrait rendre moins problématique leur réinsertion professionnelle.

L'âge de recrutement sera en principe inférieur à vingt-sept ans — trente ans pour les médecins — mais avec la prise en compte du service militaire et le recul d'un an par enfant à charge, cette barrière sera moins stricte qu'il n'y paraît. Actuellement, cet âge est presque toujours supérieur à trente ans au C.N.R.S., encore plus élevé à l'INSERM, et la période probatoire existe de fait : elle correspond, pour beaucoup de candidats, à plusieurs années d'attente d'une intégration éventuelle, années pendant lesquelles le candidat travaille, généralement dans des conditions matériellement précaires et moralement déplorables, au service d'un « patron » qui a seul le pouvoir de lui faire obtenir l'intégration souhaitée, et qui ne se prive pas toujours d'abuser de cette situation. La limite d'âge qu'introduisent les nouveaux textes interdira cette exploitation des jeunes candidats chercheurs, — exploitation souvent dénoncée, mais souvent aussi passée dans les mœurs, et dont certains bénéficiaires se sont signalés par la vigueur de leurs protestations contre la réforme projetée...

sur la situation à court terme : qu'allaient devenir ceux qui attendent, depuis déjà plusieurs années, à la porte du C.N.R.S. ou de l'INSERM, et ont ainsi eu le temps de dépasser largement les vingt-sept ans fatidiques. Les textes prévoient des dispositions transitoires pour les années prochaines : ainsi, pour le C.N.R.S., 50 % des nouveaux attachés pourront avoir dépassé l'âge limite pour les recrutements de 1980. Ce taux passera les années suivantes à 40 %, puis à 30 %, et sera ensuite stabilisé à 20 %. Une procédure analogue est prévue pour l'INSERM.

Surtout, à ces décrets sont joints des mesures d'accompagnement, transformation et création de postes, qui doivent permettre de résorber les « files d'attente ». Les prochains budgets du ministère des universités prévoiront la transformation de 1 205 postes d'attachés en emplois de chargés d'ici à 1983 : 335 de ces transformations doivent faire l'objet, dès cette année, d'un collectif budgétaire. Cent trente deux emplois de chargés seront transformés en emplois de maîtres dans le même délai. Et jusqu'en 1985, il y aura au minimum 240 créations annuelles de postes de chargés, maîtres et directeurs de recherche, ce qui correspond aux chiffres actuels. Cette décision revient en quelque sorte à prolonger pour quelques années la règle des 3 % qui régissait les créations de postes, mais que le gouvernement n'avait adoptée que pour les années 1976 à 1980.

Pour l'INSERM, le ministère de la santé et de la sécurité sociale prévoit des mesures analogues : trois cent cinq transformations d'emplois d'attachés en emplois de chargés d'ici à 1983, trente-trois transformations d'emplois de chargés en emplois de maîtres dans le même délai, et un minimum de cinquante-cinq créations annuelles d'emplois.

Enfin, la carrière des chargés de recherche est prolongée de trois échelons et alignée sur celle des maîtres-assistants des universités. Cette disposition doit permettre des permutations entre les deux corps, des chargés pourront ainsi aller satisfaire dans l'enseignement supérieur leur obligation de mobilité, des maîtres-assistants pourront se libérer de leurs tâches d'enseignement pour consacrer quelques années pleines à la recherche.

Souhaitée de longue date par le secrétaire d'État à la recherche, M. Pierre Aigrain, cette réforme des statuts et les mesures qui l'accompagnent doivent permettre de remédier à des défauts souvent dénoncés de la recherche française : isolement dans son ghetto, féodalité abusive de certains directeurs. Encore faut-il qu'elle soit acceptée. Les aspects positifs feront sans doute assez vite retomber la vague de protestations qui a accompagné l'élaboration des textes, protestations dont il a été en partie tenu compte. Il reste que la concertation a été insuffisante, faute en partie de structures appropriées qui auraient permis de mieux associer les chercheurs à des transformations qui les concernent au premier chef.

De nouvelles procédures de recrutement

C'est aussi pour éviter de trop fortes dépendances qu'ont été aménagées les procédures de recrutement. Au C.N.R.S. est instaurée, dans chaque section du comité national, une commission de sept membres au maximum, qui examine les dossiers de tous les candidats relevant de la section, puis leur fait subir une audition. Auparavant, la commission jugeait sur l'avis d'un rapporteur, différent pour chaque candidat — et la personnalité du rapporteur avait parfois plus d'importance que les mérites réels du candidat.

Initialement, le décret définissant le statut des chercheurs de l'INSERM prévoyait un système analogue à celui qui est retenu pour le C.N.R.S. Mais la taille plus réduite de cet organisme et la diversité des spécialités médicales ont fait amender le projet : chaque candidat aura un entretien avec deux personnalités scientifiques, membres de la commission, dont il relève, et dont les spécialités seront en concordance avec la sienne. On retrouve, en gros, l'ancien système, mais avec deux rapporteurs au lieu d'un seul, ce qui est en pratique une différence fondamentale.

Bien que la carrière normale d'un chercheur commence au grade d'attaché de recherche, certains seront recrutés directement en tant que chargés. On embauchera ainsi des chercheurs formés ailleurs ; ce recrutement latéral devrait être particulièrement important à l'INSERM (60 % du recrutement normal) où il est plus spécialement destiné à des internes en médecine ayant acquis — à l'étranger, par exemple — une spécialisation poussée. En toute hypothèse, ce recrutement doit au moins compenser le « déchet » de 20 % qui se produira lors du passage d'attaché à chargé.

Dernier point fort de la réforme : l'obligation de mobilité. Elle intervient en deux endroits. D'une part, le laboratoire où l'attaché de recherche aura travaillé ne sera, en général, pas celui où il sera nommé chargé de recherche. Cette distinction est plus fortement marquée dans le décret sur le C.N.R.S. que dans celui qui concerne l'INSERM ; ce dernier parle simplement d'un « *nouvel examen de l'affectation* », alors que le premier texte précise que l'unité de recherche à laquelle est affecté le chercheur nommé chargé « *doit être distincte de celle où il a effectué sa période probatoire, sauf dérogation accordée dans l'intérêt de la recherche par le directeur général* ». Ici encore, la différence de taille entre les organismes, et aussi des raisons spécifiques à la recherche médicale, ont conduit, à partir des mêmes principes, à élaborer pour l'INSERM un texte plus souple.

L'obligation de mobilité intervient aussi pour permettre la promotion des chargés au grade de maître de recherche. Cette obligation pourra prendre plusieurs formes : passer au moins un an dans un organisme de recherche public ou privé, français ou étranger, autre que celui dont dépend le chercheur ; exercer pendant deux ans « *des fonctions d'enseignement ou d'administration de la recherche* » ; avoir essaimé en participant « *à la création d'une nouvelle formation de recherche* » ; enfin, avoir changé de discipline à l'intérieur de l'organisme. L'obligation de mobilité pourra être reportée dans l'avenir : le chercheur peut présenter un « *projet de mobilité* », et, si celui-ci est accepté par le directeur de l'organisme, la nomination pourra intervenir avant la réalisation effective du projet.

Une modification indispensable

Que penser d'une telle réforme. La première question est : fallait-il en faire une ? A partir du moment où le gouvernement avait défini des objectifs de mobilité des chercheurs, de rééquilibrage des pyramides d'âge, de croissance modérée des effectifs — et certaines décisions de principe remontent à 1975, — une modification des statuts était indispensable.

Etant donnée la vigueur des protestations enregistrées ces derniers mois, on peut augurer sans risque que les décrets qui vont être publiés seront mal accueillis. Pourtant les retouches qu'ils ont subies ces dernières semaines répondent en partie aux inquiétudes manifestées par les chercheurs.

Ainsi, la suppression à l'INSERM des « commissions d'audition » qui devaient, comme au C.N.R.S., avoir compétence pour le recrutement des chercheurs répond directement à la crainte qu'ont exprimée plusieurs protestataires de voir un candidat cardiologue jugé par des pédiatres ou des hépatologues.

De même, les obligations de mobilité accusées — parfois avec quelque mauvaise foi — de « *disloquer périodiquement les équipes de recherche* » ont été suffisamment atténuées pour que ce risque soit illusoire. D'autant qu'on a renoncé ici à imposer une mobilité orientée vers des « *thèmes prioritaires* », comme le prévoyait une première version des textes. De nombreux chercheurs avaient fait remarquer, à juste titre, qu'en matière de recherche fondamentale il est hasardeux de définir des priorités. Qui, d'ailleurs, aurait décidé qu'un thème était prioritaire ? En pratique, la décision serait revenue au directeur de l'organisme, et il était donc plus simple et plus logique de lui laisser explicitement un vaste pouvoir d'appréciation sur la manière dont est satisfaite l'obligation de mobilité.

Les syndicats de chercheurs, attachés à la garantie de l'emploi, s'élèveront contre la notion de période probatoire — bien que celle-ci ne soit pas, dans les faits, une nouveauté : on la faisait hors de l'organisme, et souvent sans rémunération fixe. L'argument du gouvernement est qu'on ne peut pas décider qu'un individu est apte au métier de chercheur avant qu'il ait fait quelques années de recherche.

Une autre crainte portait aussi

MAURICE ARVONNY.

La protection des travailleurs contre les produits toxiques

DES CHERCHEURS BRITANNIQUES ONT MIS AU POINT UN NOUVEAU TISSU A BASE DE CHARBON ACTIF

Des chercheurs britanniques travaillant sur la guerre bactériologique ont mis au point un nouveau tissu, à base de fibres de charbon actif (il s'agit de carbone essentiellement, présentant une très grande surface d'échanges avec l'environnement), qui pourrait trouver de nombreuses applications, en particulier pour la protection des personnels travaillant en présence de vapeurs toxiques, rapporte le *Times* de Londres dans ses éditions du mercredi 16 janvier.

Ce nouveau matériau, selon le journal, « *combine la flexibilité et la résistance des fibres tissées avec les qualités d'absorption et de filtrage des granulés de charbon actif* ». Le charbon actif est en effet déjà couramment utilisé comme catalyseur ou comme filtre.

Utilisé en bandages, il réduirait les risques d'infection en milieu hospitalier. Dans le domaine industriel, il aurait de nombreux usages, notamment pour les masques à gaz, les installations d'air conditionné, la protection des instruments de laboratoire nécessitant un air particulièrement pur. Il aurait enfin des applications militaires, dans la guerre bactériologique, mais aussi dans les espaces confinés comme les sous-marins et les avions.

Une compagnie baptisée Charcoal Cloth fabrique déjà ce tissu, après avoir acheté la licence au ministère de la défense, précise le quotidien londonien. Un responsable de la firme, cité par le journal, estime que cette découverte ouvre un vaste marché se chiffrant en millions de livres.

MÉDECINE

DE LA CRÉATION DES C.H.U. EN 1958 A LA LOI DU 31 DÉCEMBRE 1970

La Fédération hospitalière fait le bilan critique de vingt ans de réformes

Quelle sera l'organisation de l'hôpital à l'aube du troisième millénaire ? Depuis la dernière guerre mondiale, la France a comblé un retard important, et, au terme de vingt années de réformes (réforme hospitalo-universitaire de 1958 et loi hospitalière de 1970), la Fédération hospitalière de France (F.H.F.), qui réunit actuellement à Paris ses huitièmes assises jusqu'au 17 janvier, a présenté un bilan critique de ces réformes publié dans un rapport (1) et a tenté de dégager les priorités nécessaires à un développement harmonieux de l'hôpital confronté à de sérieuses difficultées économiques (« le Monde » du 15 janvier).

La loi hospitalière du 31 décembre 1970 a tout d'abord défini la notion de « service public hospitalier » auquel participent de fait les hôpitaux publics et a organisé la participation éventuelle des établissements privés. Les missions de ce service public hospitalier sont les soins, en particulier ceux d'urgence aux blessés et aux femmes enceintes, l'enseignement, la prévention, la recherche médicale et les différentes actions d'éducation sanitaire. Trois possibilités ont été proposées aux établissements privés pour participer à ce service public.

La quasi-assimilation aux hôpitaux publics, réservée aux établissements à but non lucratif, a connu un franc succès. 419 établissements de ce type, soit plus de 65 000 lits représentant plus de 50 % des cliniques à but non lucratif et plus de 75 % des lits de ce secteur, ont demandé cette participation. En revanche, les deux autres formules : les contrats de concession et d'association n'ont pas rencontré un tel intérêt. Il semble que la raison, notent les administrateurs hospitaliers, en soit les avantages financiers liés à la première formule.

La deuxième innovation importante introduite par le législateur en 1970 a été la réalisation d'une carte sanitaire pour les lits de court séjour qui servira de base aux travaux de planification et de programmation des équipements. Commencée il y a sept ans, cette carte vient juste d'être achevée (avec cependant des résultats provisoires pour l'Aquitaine), et, remarque le F.H.F., cette longue période de réalisation due à des procédures lourdes risque de faire apparaître une situation figée.

Trop de lits ?

La carte sanitaire indique qu'il existe globalement un excès de lits hospitaliers. Il y aurait un excédent d'environ 20 000 lits de médecine, 15 000 lits de chirurgie et 7 500 lits de gynéco-obstétrique. Soit 20 % environ de lits en trop par rapport aux normes fixées pour la France entière. Ce qui impliquera des décisions difficiles. Mais cette carte montre surtout une disparité importante. Les régions Rhône - Alpes, Provence - Côte d'Azur et Aquitaine sont nettement excédentaires. En revanche, en Bretagne, dans les Pays de la Loire et le Centre, il manque des lits en chirurgie. La carte devrait donc faciliter l'harmonisation des 245 secteurs. Une coopération entre les différents établissements d'une région ou d'un secteur afin de coordonner l'installation d'équipements a également été organisée. Mais ici les résultats sont franchement médiocres. De nombreux conseils de secteurs ne se sont jamais réunis, d'autres ne sont même pas composés.

La gestion interne des établissements hospitaliers a été notablement modifiée par la loi. Le directeur s'est vu confier plus de responsabilités. Nanti d'une compétence propre en certains domaines, il est chargé d'exécuter les décisions du conseil d'administration qui dispose de deux organismes consultatifs : la commission médicale consultative et le comité technique paritaire. Mais il a été regretté à plusieurs reprises, au cours de ces huitièmes assises, l'absence d'autorité du directeur sur le médecin. Ce dernier est, en effet, nommé soit par le ministre de la santé, soit par le préfet du département et il n'a réglementairement de comptes à rendre qu'à ces deux autorités. « *Quand l'activité d'un médecin ne correspond pas à ce pourquoi il a été nommé,* a précisé la F.H.F., *le directeur ne dispose d'aucun moyen permettant de rétablir la situation.* »

Des résultats positifs

Les rapporteurs de la Fédération ont dégagé les principaux objectifs qui devraient permettre à l'hôpital de continuer son développement dans le contexte actuel d'austérité. Si les soins ont été jusqu'à présent prioritaires — cent mille lits hospitaliers publics ont été construits de 1958 à 1976, — il importe désormais d'axer les missions de l'hôpital sur la prévention (lutte contre l'hypertension artérielle, le tabac, l'alcool), source d'économie à terme — comme cela a été le cas, par exemple, pour la tuberculose ou la poliomyélite, grâce à la vaccination, — et de développer des structures plus souples. Les hospitalisations à domicile, les hôpitaux de jour où, dans un minimum de temps, sont réalisées des « séances » d'examens ou de traitements, doivent être multipliés.

D'autre part, déplorent les administrateurs hospitaliers, on tente actuellement de réduire les dépenses hospitalières sans en connaître la structure. Tous les systèmes d'évaluation des soins et de leur qualité (audits) en vigueur aux États-Unis et au Canada, reposent sur une connaissance approfondie de la morbidité hospitalière et de l'activité médicale. Ils sont la condition même des économies.

La réforme hospitalo-universitaire du 30 décembre 1958 a réuni les facultés de médecine et les centres hospitaliers au sein des Centres hospitalo-universitaires (CHU) en vue d'améliorer la qualité des soins, l'enseignement médical et la recherche biomédicale. Le bilan de cette loi est pour les administrateurs d'hôpitaux globalement positif, même si à l'usage quelques modifications sont apparues nécessaires.

L'une des conséquences directes de ces dispositions fut l'instauration du plein-temps hospitalier, qui a donné à l'hôpital un élan et des moyens nouveaux. Le plein-temps, en intégrant le médecin à l'hôpital, a en effet permis le développement de la technique médicale au sein de l'hôpital. Il a favorisé en outre l'évolution de l'image de marque de l'hôpital aux yeux du public et contribué à modifier le point de vue des médecins eux-mêmes sur l'institution hospitalière.

D'autre part, l'existence de secteurs privés de consultation et d'hospitalisation, créés au sein de l'hôpital public pour permettre aux médecins de continuer à recevoir leur ancienne clientèle privée, est de plus en plus souvent contestée. La suppression de cet avantage, propose la F.H.F., qui pourrait être totale ou limitée à la seule hospitalisation, devrait s'accompagner de mesures transitoires prévoyant son maintien, en particulier aux praticiens qui ont opté pour le *plein-temps* à cette condition, et d'améliorations statutaires pour ces hospitaliers.

Un risque pour les établissements non universitaires ?

L'organisation des hôpitaux français est traditionnellement et réglementairement axée sur la notion de service ou de laboratoire. La réunion au sein de départements de ces services et laboratoires est souhaitée par des médecins, des administrateurs et par certaines instructions ministérielles, des architectes et recommandée. Une telle organisation, par la mise en commun des moyens lourds du plateau technique et des locaux de consultation ou des blocs opératoires, favoriserait une meilleure rentabilité des équipements et une amélioration des soins grâce à la confrontation plus facile des praticiens de spécialités différentes. Mais il faut, recommande la F.H.F., que le fonctionnement de tels départements repose sur des bases collégiales, même si un coordonnateur, qui devrait être élu pour une période assez brève (trois ans par exemple), doit avoir les pouvoirs de décision.

Les incidences de la réforme hospitalo-universitaire sur les hôpitaux non universitaires ont également été évoquées. La présence des étudiants hospitaliers dans ces établissements après la suppression de l'externat en 1969 est apparue comme enrichissante pour les services. Cependant, le fonctionnement de ces hôpitaux risque d'être gravement compromis, note la F.H.F., par la réforme des études médicales du printemps dernier qui supprime l'internat des hôpitaux généraux et remplace ces internes qui effectuaient quatre années de stage par des résidents dont le renouvellement beaucoup plus fréquent risque d'amoindrir la qualité des soins.

Le traité de Rome n'a eu que peu d'influence sur l'organisation hospitalière européenne. Aucune mention, en effet, ne concerne les hôpitaux et la santé publique. Cependant, les accords de Sécurité sociale autorisent effectivement la libre circulation des malades au sein de la Communauté. D'autre part, les directives concernant les médecins ont vu le jour, les accords concernant les infirmières ont été signés et les obstacles à la libre circulation des produits sont à peu près tous levés.

Les gestionnaires hospitaliers souhaitent toutefois que la santé soit nommément citée par un *additif* au traité de Rome pour « *marquer solennellement la volonté d'entreprendre une action commune en ce domaine* ». Celle-ci devrait passer par la planification et l'harmonisation des législations et des systèmes de financement, tout en laissant à l'hôpital son autonomie locale.

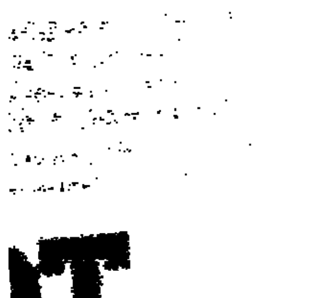
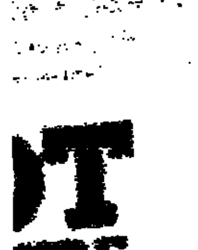
Dr PHILIPPE LEDUC.

(1) Le bilan de la loi hospitalière du 31 décembre 1970 a été établi par un groupe de travail présidé par M. Alphonse Gardie, secrétaire général honoraire de l'Assistance publique de Paris ; Mme Annie Ramin, directrice du Centre hospitalier d'Argenteuil, en a été le rapporteur. La réforme hospitalo-universitaire à travers les hôpitaux a été examinée sous la présidence de M. Gabriel Marquet, directeur de l'Assistance publique de Marseille, et du professeur Pech, président de la Commission médicale consultative (C.M.C.) des hôpitaux de Marseille.

Les rapporteurs sont Mlle Padovani, directrice des affaires médicales de l'Assistance publique de Marseille, et le professeur Robelet, président de la C.M.C. du Centre hospitalier de Tourcoing. Enfin, l'examen de la mise en œuvre du traité de Rome a été mené sous la présidence du professeur Aujaleu, ancien directeur général de la santé publique, et rapporté par M. Emmanuel de Cointet, assistant de direction aux Hospices civils de Strasbourg.

★ F.H.F. : 83, avenue d'Italie, 75013 Paris. Tél. : 588-38-47.



ÉDUCATION

HYPOTHÈSES D'ÉCOLES

Nous poursuivons aujourd'hui la publication de notre série d'« Hypothèses d'écoles », dont les premiers articles sont parus dans nos numéros des 4 et 10 janvier.

Pour des professeurs « humanistes »

par ANATOLE TEMKINE (*)

Le souvenir d'abord... Je considère comme fondamentale l'influence de l'enseignement sur le devenir de l'individu, non seulement sur le plan des connaissances (importance de la pédagogie) mais aussi sur le plan de la formation des esprits : « *une tête bien faite plutôt qu'une tête bien pleine* ».

L'influence des cours de « morale », même avec leur naïveté, et d'instruction civique de l'école primaire a certainement compté beaucoup pour les hommes et les femmes de ma génération.

Au-delà, j'ai sans doute bénéficié de circonstances favorables :

— puisque, boursier (fils d'artisan), *j'ai pu bénéficier de l'enseignement secondaire* ;

— puisque, parisien, j'ai eu des professeurs prestigieux (les promotions dans l'enseignement, à l'époque, aboutissant à attirer à Paris les meilleurs enseignants).

Les qualités « humanistes » de ces professeurs étaient peut-être encore plus importantes dans les « petites classes », où l'esprit est le plus malléable, puis en dernière année, où l'adolescent approche de la maturité.

Innovations et perturbations

A l'actif du système éducatif actuel, le développement très rapide de la prolongation des études (évolution du nombre de bacheliers et d'étudiants) a pu être assuré, et, *a priori*, l'enseignement français justifie facilement la comparaison avec celui des autres pays développés (par contre, une enquête pourrait apporter certaines surprises quant au niveau de qualité de l'enseignement dans certains pays d'Extrême-Orient, dits en voie de développement : Corée du Sud, Taiwan, Philippines, etc.).

Mais, sans doute, cette accélération et d'autres facteurs expliquent un certain nombre de difficultés rencontrées :

L'enseignement public, qui a été une des plus belles conquêtes de la IIIe République, a été en partie battu en brèche par l'enseignement privé, qui, dans certains cas, a trouvé sa justification dans la dégradation de la qualité, dont il faudrait analyser certains facteurs, même s'ils ne représentent que des cas d'espèces : trop grand nombre d'élèves par classe : matraquage politique de tous bords ; exagération d'heures perdues et des périodes de vacances « allongées » ; enseignants non préparés à leur fonction.

Des innovations aux méthodes d'enseignement ont apporté un certain nombre de perturbations, du fait de leurs conditions d'application, telles, par exemple, que la méthode dite « globale » pour l'enseignement du français.

Des expériences de ce genre ne devraient pas être « *décrétées* » *mais appliquées*... et rodées avec beaucoup de soin, par des enseignants *qualifiés et formés en conséquence* ; *en s'assurant que la même méthode* sera appliquée aux mêmes élèves à travers les ans.

Enfin la compétition qui pousse aux bêtes à concours (« têtes trop pleines ») et aux rejets est, elle aussi, un inconvénient. La rapidité de l'évolution du nombre des étudiants a été plus forte que l'augmentation des besoins dans le concept traditionnel. Pour les parents, le bac apparait encore comme un but à atteindre, alors qu'il n'est qu'un lieu de passage. Il est navrant de constater que la préparation aux concours des grandes écoles est une fin en soi, qui peut durer plusieurs années, et qu'elle ne donne aucune aptitude particulière à un métier quelconque en cas d'échecs... d'où de nombreux aigris. D'autant plus qu'une fois entré dans une grande école on est à peu près sûr d'en sortir, même après des études fantaisistes.

Sur les attentes de l'enseignement, je ferai part des réflexions suivantes :

Ne sera-t-on pas amené à scinder l'enseignement en deux fonctions séparées ? L'une, destinée à répondre à la formation de la personnalité de l'individu, à ses penchants profonds. L'autre, de nature à lui permettre de s'intégrer à la communauté économique, dont il est appelé à faire partie, en le préparant à une activité professionnelle suffisamment définie, et rendue possible quel que soit le niveau d'enseignement acquis.

Bien entendu, les deux fonctions devraient comporter un certain nombre d'affinités et un plus grand effort de préparation sur le choix des *finalités* propres à chaque individu, et ses facultés réelles devraient aider à la réponse. Par exemple, certains étudiants choisissent l'enseignement à cause de la quantité des loisirs. Encore faut-il qu'ils aient un certain penchant pour la pédagogie et qu'ils aient appris ce *métier*.

A la chinoise

L'évolution de la société, la prolongation des études, voire la prise en charge parentale des besoins, ont tendance à créer une catégorie d'étudiants détachés des contingences, mal préparés à entrer dans la vie active, et prolongeant sans fondement la durée de leur état. De plus, ils sont sans contact avec le *monde ouvrier et paysan*.

Ne faudrait-il pas, à la chinoise, imposer des études à temps partiel, l'autre temps étant réservé à l'exercice d'une activité professionnelle réelle, si possible en rapport avec le *métier prévu*, et peut-être plus dirigée vers l'utilité sociale ?

L'enseignement moderne devrait avoir recours, d'une façon plus intensive, à l'audiovisuel et aux micro-ordinateurs, ce qui devrait amener un certain bouleversement de l'enseignement et du rôle des enseignants plus conseillers, humanistes et hommes de dialogue qu'hommes de savoir immuable.

Enfin, sur un plan plus matériel, l'inamovibilité pratiquée de l'enseignant fonctionnaire constitue un sujet tabou qui se justifie, en partie, sur le plan social individuel, mais qui peut atteindre dans des cas excessifs et, bien entendu, d'exception, des conséquences dramatiques sur le plan de la formation d'adolescents.

Le problème de l'enseignement reste un problème éternel, mais l'élément nouveau est la rapidité de l'évolution technologique et des connaissances. Or, l'enseignement a longtemps été basé sur la transmission d'un savoir, et il n'était pas indispensable que la matière enseignée change foncièrement au cours d'une même génération professionnelle. On en arrive presque à la situation opposée.

La préparation de l'étudiant doit le maintenir en situation de pointe en matière d'enseignement, pour qu'il puisse lui-même apporter une participation positive dans la vie active.

C'était le rôle dévolu jusque-là aux chercheurs dans l'enseignement supérieur, et l'enseignant de base aura les plus grandes difficultés à suivre (d'où l'intérêt de l'audiovisuel) mais devra rester avant tout le responsable des « têtes bien faites ».

(*) Né le 13 décembre 1921 à Paris, M. Anatole Temkine est chef d'entreprise. Diplômé de l'Ecole supérieure de commerce de Paris et licencié en droit, il a été nommé président de l'Institut de développement industriel (IDI) en juillet 1979.

M. Temkine est le président, en alternance avec M. Grandperret, de la société Essilor International, leader français de l'optique et l'une des premières entreprises mondiales de la profession. Son chiffre d'affaires est proche du milliard de francs dont près de la moitié à l'exportation. Vice-président général de l'optique et des instruments de précision, M. Temkine est aussi le président et l'animateur de la nouvelle Association pour l'actionnariat de responsabilité des salariés (APARS) qui s'est donné pour but de développer les diverses formes d'ouverture du capitalisme aux salariés.

Prochains articles :

MARIE CARDINAL
ET CLAUDE MICHELET

Servir à apprendre, apprendre à servir

par PIERRE DANINOS (*)

Quelques suggestions pour le présent et pour l'avenir :

D'abord ne pas faire de toute rentrée tout un plat. Naguère — et non jadis — quand nous retournions au lycée, personne n'en parlait, sauf nous. Aujourd'hui, c'est « un événement ». Les feux de l'actualité sont braqués sur les classes et l'on a tendance à faire de nos enfants — déjà portés à quêter l'admiration de la galerie avant de se décider à plonger dans une piscine — des cabots télévicieux.

Vous parlez de « contraintes ». On ne parle que de ça. Même en orthographe. Quand je lis, sous la plume d'éducateurs réformistes, que « *la dictée est ressentie par l'enfant comme un exercice arbitraire générateur d'angoisse* » et que « *l'orthographe est un instrument de domination entre les mains de la bourgeoisie cultivée* », je me marre. Car enfin qui, à travers les siècles, a forgé notre langue ? Les seigneurs, les grands bourgeois, les rois ? A qui le beau monde faisait-il appel pour rédiger ses missives, sinon à des clercs de petite roture dont on ne sache pas qu'ils se soient enrichis dans la déclinaison des verbes déponents ou qu'ils aient fait de la langue un instrument de domination. Ce sont des professeurs, des « pions », des précepteurs, qui ont enseigné, rabâché le français à des générations de puissants.

La loi du podium et des sondages

Verra-t-on venir le temps où nos chérubins, « traumatisés » par le genre douteux d'alvéole ou le sexe des effluves, seront dédommagés par leur mutuelle des sévices de l'orthographe et admis au repêchage d'un bachot phonétique ? A Orléans, un élève de sixième a répondu au professeur qui lui demandait le futur du verbe être : *étrame*.

Même réforme à rebours pour les places et les prix. Toujours sous prétexte de ne pas traumatiser les faibles et les moyens, on a supprimé les agents de la stimulation. Or, à l'instant où le bon élève se voit fondu dans le groupage et où aucune estrade n'est plus dressée pour la distribution des prix, on vit sous la loi du podium, installé aussi bien pour les Jeux olympiques que pour le moindre concours de saute-mouton.

Pas de mois où un sondage ne révèle à l'adolescent le score « réalisé » par les hommes politiques, les chanteurs, les écrivains, au *hit parade* du succès. Pas de semaine où il n'entende annoncer : « *C'est une première !... C'est la première fois que...* ». Pas de jour où quelqu'un ne batte un record (on ne bat plus : on pulvérise). Or à entendre dire que le pape a « *pulvérisé au Mexique tous les indices de popularité* », ou qu'un coureur a pulvérisé le record du 1 500 mètres, l'écolier doit avoir l'impression de recevoir les informations comme le chocolat en poudre. Et de s'entendre répéter qu'il faut que la France soit compétitive, que la France gagne, que la France « colle » au peloton de tête des nations industrialisées, il peut imaginer que l'histoire des temps modernes se court à vélo, avec montée du Saint-Gothard et enfer des pavés danois. Mais lui, dans sa classe, ne peut coller qu'à la glu des cinq lettres du classement par équipes, A, B, C, D, E...

La mnémotechnie de papa

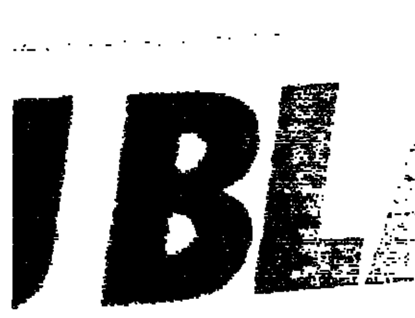
Paradoxe presque aussi flagrant dans le domaine historique : peu importe que l'on se rappelle la date et les clauses du traité de Tilsit ou de la paix d'Amiens. C'était là mnémotechnie de papa, despotique en diable. En revanche, nul n'est censé ignorer les « lignes de force d'Epinay », le « programme de Blois » ou « l'appel de Cochin ». Le ridicule ne tue plus : il conserve.

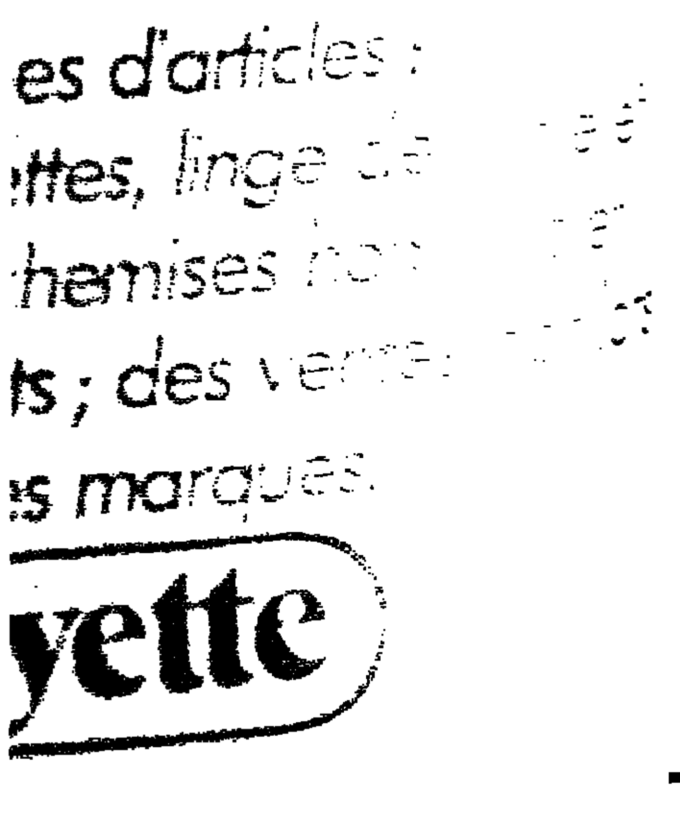
Un pas en arrière pour rendre au limon du secondaire sa fertilité d'hier (un bachelier philo valait un étudiant américain de vingt ans ; ce n'est plus du tout le cas). Deux pas en avant pour que la journée d'Hannibal et du SO'H' s'arrête à 13 heures et devienne à 14 heures celle du basket et du foot, du tennis et de la natation. Puisque les jeunes Français nagent mieux, skient mieux et sont autrement mieux balancés que les gringalets à têtes chercheuses de ma génération, améliorons les terrains de sport. Pas d'interruption le mercredi, quinze jours de vacances à Noël, quinze jours à Pâques, un mois et demi l'été. Quant aux professeurs — ceux de culture physique exceptés, — s'ils sont libres chaque jour à 13 heures, ils auront tout le temps de se livrer à leurs chers travaux.

Servir à apprendre, apprendre à servir : tel devrait être le but du lycée. Apprendre à servir, d'abord, en développant le sens civique (cela ne devrait pas être très difficile, puisque nous n'en avons pratiquement pas), le sens de l'Etat, le sens social. On nous rebat les oreilles avec les contacts humains, la chaleur humaine, la dignité (pléonastique) de la « personne humaine », mais nous n'avons jamais été plus secs. Il y aurait beaucoup à faire.

(*) Pierre Daninos, né en 1913, journaliste et écrivain, a reçu le prix Interallié, en 1947, pour *le Carnet du Bon Dieu*. Mais ce sont *les Carnets du major Thompson* qui, avec un succès mondial, lui valurent la notoriété. Parmi son œuvre d'essayiste et de romancier, on doit citer en particulier *Un certain M. Blot*, *le Jacassin*, *Subissimo*, *les Nouveaux Carnets du major Thompson* et, plus proches de nous, *Made in France* (Julliard, 1977), *la Composition d'histoire* (Julliard, 1979). Moraliste sans méchanceté, Pierre Daninos dénonce avec humour les petits travers et les hypocrisies « hexagonales » des Français.

هكذا من الأصل





Le Monde des LIVRES

L'ambiguïté profonde de Françoise Mallet-Joris

Ce qui se cache sous les chansons.

J'AI probablement lu le dernier roman de Françoise Mallet-Joris — un gros livre de près de cinq cents pages — dans les meilleures conditions qui soient : trois jours de solitude dans une retraite hivernale, avec un temps à ne pas mettre un chien dehors. Et là, autour de moi, dans ma tête, pépiant, piaillant, hurlant, pleurant, riant, tout un monde chaud, vivant, vrai, stupide et touchant, excentrique et banal, exploité et ravi : une idole de la chanson fait sa tournée d'été dans le Midi. Le voyage, la fête. On se transporte de ville en ville, on monte et démonte le chapiteau, on remplit des théâtres, on campe, on festoie, on se bat contre la calomnie, on s'aime, on se déchire, on se tue, on est tué, tandis que Dickie Roi chante « l'amour toujours » avec des aigus qui déchirent et provoquent un délire sans violence, une extase, une religion.

Une fois le rideau levé, plus moyen de quitter le livre. C'est à dessein que je confonds spectacle et lecture. L'auteur les *confond lui-même, parce qu'en*fin c'est du théâtre, du cinéma, ce gros roman avec sa succession de scènes rapides, son accumulation de dialogues, où les décors, les paysages, les analyses — il y en a — sont presque étouffés sous les paroles qui s'échangent ou se profèrent dans le secret des cœurs.

Propos insignifiants ou chargés de sens, argotiques ou familiers, les innombrables protagonistes de la tragi-comédie qui va se jouer trouvent à travers eux leur visage et leur individualité. Françoise Mallet-Joris abandonne son style, le style, pour se mettre à l'écoute d'un langage qui recrée en direct le milieu qu'elle veut peindre. C'est moins une impression d'art qu'on reçoit qu'une impression de vérité. Et quelle justesse de touche et quel don de vie chez cette femme !

Un roman collectif et parlé. Combien sont-ils sur l'estrade ? Vingt, trente, cent... Ils se multiplient, s'agglutinent, se dédoublant. Car aux organisateurs, aux profiteurs, aux acteurs du show business, aux musiciens, aux girls, aux journalistes qui s'ingénient à faire ou à défaire la carrière de Dickie, s'ajoute la bande des fans qui suivent leur dieu. Des croisés, prêts à tous les sacrifices. Cette manière de chœur antique auquel Françoise Mallet-Joris accorde beaucoup d'attention et sur lequel elle nous apprend beaucoup de choses, qu'il se compose de jeunes, de vieux, de riches, de pauvres, de paralytiques, un étonnant brassage des âges et des conditions, change la portée du roman et lui confère une autre dimension.

D'autant plus qu'au fil de l'histoire ce chœur trouve une réplique inattendue : une secte mi-hindouiste, mi-évangélique, les Enfants du bonheur, autres chercheurs de paradis, ceux-là dans l'ascèse, la discipline, la méditation et les travaux des champs. Exploités et manipulés, autant que Dickie par son directeur artistique ou le P.-D.G. qui édite ses disques, par un étonnant gourou, le Père Paul, qui s'est formé à Guyana. Mis en présence, les deux groupes s'attirent, se repoussent, se mélangent, se convertissent et, finalement, explosent. Ils sont si voisins l'un de l'autre !

Dickie Roi, qui promet d'être — qui est — un roman sur un chanteur, sur la chanson et la place qu'elle tient dans l'art populaire, sur le culte de la vedette et la façon dont on l'organise et l'entretient, sans que jamais il ne naisse de rien, assure Françoise Mallet-Joris, envoie un coup de projecteur magistral sur les besoins d'âme de notre temps : rêves de beauté, communion, chaleur humaine, remèdes aux désespoirs et aux angoisses, enthousiasmes, libération..., ce sont ces inquiétudes et ces *soifs* authentiques que la romancière donne à percevoir sous les phénomènes collectifs, frelatés ou dérisoires, qui leur répondent et sordidement en profitent.

De cette sympathie compréhensive et de cette dénonciation menées de pair, l'œuvre, en apparence lâchée, légère, tire l'ambiguïté qui lui donne sa profondeur. Car elle est satire et en même temps tendresse. Elle est comédie et met le doigt sur une plaie, sur un drame. Polyphonique, elle se rassemble autour d'un héros, mais Dickie n'éclipse aucun des autres personnages qui contribuent autant que lui à la bonne marche de l'action.

Il y a du picaresque dans ce roman qui fouille les cœurs et leurs aspirations. Françoise Mallet-Joris, en s'amusant, en nous amusant, en tirant les ficelles de ses marionnettes, de ses pierrots, de ses escrocs, nous tend un miroir où l'homme de ce temps, dans ses grandeurs et ses faiblesses, aperçoit un visage dont il n'a pas à rougir.

JACQUELINE PIATIER.

★ **DICKIE ROI**, de Françoise Mallet-Joris, Grasset, 478 pages. Environ 73 F.

★ *Dessin de CAGNAT.*

Le « savoir amoureux » de Clément Rosset

Un philosophe réhabilite le réel.

SINGULIER, il faut l'être sans doute pour oser aujourd'hui — dans un style purgé de tout jargon, parfaitement transparent et d'une haute tenue littéraire, à distance de tous les courants de pensée en vogue, et en tout cas à rebours d'eux — poser tranquillement et comme innocemment un problème que l'on croyait caduc et qui rappelle ceux dont on dissertait jadis dans les classes de philosophie — à un moment précisément où la philosophie existait encore : le réel et sa représentation.

Que dit Rosset ? Que la philosophie en Occident, depuis ses origines, a toujours posé le réel comme problématique : perpétuel infirme, il est ce « manchot dont on ne saurait rien attendre de bon tant qu'on n'aura pas récupéré le bras manquant ». De là le besoin de lui adjoindre une garantie extérieure, sorte de prothèse que, selon les époques, on appellera l'Idée (Platon), l'Histoire (Hegel) ou l'Etre (Heidegger). De la caverne de l'un où l'on reste enchaîné à regarder danser les ombres à la totalité concrète de l'autre où l'on attend patiemment que l'histoire veuille bien livrer son fin mot, le réel fait toujours défaut, le réel est en faute. Tout le discours de la philosophie, depuis ses origines, ne semble avoir été que le discours morose sur le « peu de réalité » des choses, discours du manque où le sentiment du présent ne serait qu'une interminable promulgation de l'absence.

Contre cette pensée déprimée, Rosset avance que le réel *est non* représentable, qu'il résiste à toute « coïncidence » : singulier, il est inidentifiable, et plus il est réel, plus il est inidentifiable puisqu'il n'est rien qui lui soit identique. Par conséquent, plus le sentiment du réel est intense, plus ce réel est indescriptible et obscur. Or c'est bien dans cette singularité de l'objet que réside son bonheur. La stupeur de l'objet est ce quelque chose qui oscille entre la peur — comme dans les *thrillers* dont Rosset analyse savamment les effets — et le rire : peur *panique* et rire *panique*, où le sentiment du réel fait irruption en nous avec joie et terreur.

Contre le discours triste de la philosophie qui ne relève jamais que la carence du réel, Rosset propose ainsi un « savoir amoureux ». Non qu'il veuille, aux *épistémès* dolentes et laborieuses de nos sciences humaines, substituer les dérives légères d'une moderne *libidine* en goguette.

JEAN CLAIR.

(Lire la suite page 17.)

Ce que croit Guillemin

Une critique qui fait peur.

IMMENSEMENT laborieux, dénicheur heureux d'inédits croustillants ou compromettants, Guillemin fait peur parce qu'il est de ceux qui démasquent et par conséquent dérangent. Les spécialistes (d'une époque, d'un auteur) pardonnent mal à ce non-spécialiste — un touche-à-tout ! — de découvrir ce qu'ils n'ont pas su voir ou osé dire.

Quand le bruit court que Guillemin « s'attaque » à un nouvel écrivain, les initiés retiennent leur souffle : que va-t-il encore nous révéler sur la sexualité de Hugo, les compromissions de Péguy, les faiblesses de Michelet, les indications policières de Vigny, voire du Père de Foucauld ? Ce qu'il dénonce avec une sorte de rage, c'est le mensonge de certains stéréotypes établis pour le confort intellectuel des pharisiens. Cela s'applique non seulement à des personnes mais aussi à des époques : des relectures *s'imposent* (1848, la Commune, Dreyfus...). Avec la même ferveur, Guillemin se précipite au secours des victimes (Rousseau, Lamartine, Zola, Jaurès...) et les plaidoyers passionnés succèdent aux réquisitoires.

Aussi est-ce avec curiosité qu'on écoute cette fois le « démolisseur » parler de lui-même. Je n'aime guère les livres au magnétophone, mais il se lit d'un trait. Il fourmille d'anecdotes, une voix est là, tour à tour insolente, fervente, évidemment sincère. Et puis ces formules qui égratignent dur : Vigny, un anticléricalisme d'incroyant, le pire ! Lamartine, le Tino Rossi du romantisme (pauvre Tino) ; Malraux, une énorme tricherie, Malraux qui, à la fin de sa vie, « écrivait à peu près n'importe quoi » (j'adore cet « à peu près » !) ; Julien Green, un écrivain nul, mais, qui plus est, « l'homme est insupportable ». Patrick Berthier, l'interlocuteur, *semble s'amuser :* avec l'insolence de la jeunesse il pose des questions méchantes, relevant les citations tronquées ou sollicitées, privées de références, etc.

Et il est vrai qu'il y a chez Guillemin des partis pris qui forcent les textes. Expliquons-nous : Guillemin est, dans la descendance de Lanson, un historien, un biographe, un érudit : tout à l'opposé de la chère nouvelle critique ! Exactement informé, il se devrait d'être objectif. Mais essayez d'empêcher un tel homme de se passionner, surtout quand il croit pressentir quelque mensonge jalousement préservé ! Alors le redresseur de torts se déchaîne et, pour faire éclater la vérité, le voilà qui passe la mesure.

La difficile symbiose d'un polémiste et d'un historien, voilà le « cas Guillemin » : quand le *polémiste s'éveille*, les « méthodes » souffrent. Or le polémiste n'en peut plus dès que la loyauté est en jeu : Lamennais jusqu'à la condamnation de 1832 est admirable ; après il ne mérite plus qu'on s'y intéresse. On aime Péguy (à qui on ressemble), mais, à partir de 1912, on le soupçonne de flottement. On n'estime plus les clercs lorsqu'ils deviennent mondains : un Guéhenno, un Camus ; on en veut à Claudel d'avoir deux visages, à Marx d'avoir été un « bourgeois allemand ». *On s'attache, en revanche,* à ceux qui « flambent droit » : cela va de Lamartine à Zola ou à Jaurès.

Ce « *juste* » manquerait-il de charité ? Je devine au fond de tout cela un grand pessimisme : cet homme en veut à l'humanité d'être ce qu'elle est et ce chrétien convaincu est déçu par le christianisme. C'est une vieille querelle : publié en appendice, un article de 1937 parcourt la longue liste d'abominations que fut l'histoire religieuse de l'Occident.

Guillemin est de ceux qui attendent de l'Eglise une « mutation radicale ». Dans le délabrement de l'Institution, il s'attache « à cette donnée ardente et multiple » qu'est l'Evangile : son espérance, sa conviction, c'est que l'Evangile s'explicitera au *fur et à mesure que les hommes*, en mûrissant, se débarrasseront de leurs mythes et transcenderont leurs *idéologies*. Car enfin « ce quelque chose que nous appelons Dieu », et dont l'évidence s'impose au cœur, fait éclater les logiques, les ontologies : ne faut-il pas leur préférer la « connaissance par contact » ?

Ce lansonien serait-il mystique ? Pourquoi pas ? Comment ne pas l'approuver quand il critique la sombre théorie de la Rédemption, ce *rachat* (monstrueux rachat !) d'esclaves, auquel il oppose le vrai sens de *lutron* qui est libération ? Et cette construction artificielle d'un Dieu « trine » ? Et cette conception étroite d'un Christ « *fondateur de secte* », alors que nous lui devons « un regard nouveau sur la vie » ?

On le voit, ce livre étincelant, impertinent, a la résonance d'un *Ce que je crois*. Et voilà qu'une fois de plus l'homme terrible dit *tout haut ce que beaucoup, sans* le dire, pensent tout bas.

JEAN ONIMUS.

★ **LE CAS GUILLEMIN**, de Patrick Berthier. Coll. « Voies ouvertes », Gallimard, 310 pages. Environ 57 F.

« L'Eau du miroir », de Pascal Lainé

« Le Dernier Viking », de Patrick Grainville

Cas limites

VOICI bien la preuve que parler d'années 60, en littérature du moins, n'a pas grand sens. S'il existait des aspirations ou un ton liés à l'époque, des écrivains comme Pascal Lainé et Patrick Grainville devraient présenter un air de famille. Apparus ensemble il y a moins de dix ans, ne sont-ils pas, tous deux, anciens lauréats de l'agrégation et du Goncourt ? Or les romans qu'ils publient cet hiver semblent issus de siècles différents, de planètes distinctes ; et on voit mal ce qui pourrait les rapprocher aux yeux des lecteurs futurs.

Fidèles aux titres qui les ont consacrés, l'auteur de *la Dentellière* raffine dans la transparence intimiste, et celui des *Flamboyants* en rajoute dans l'exubérance cosmique. Ici, la retenue, la pâleur, le filet de voix ; là, la profusion, le chatoiement, l'opéra verbal. C'est à se demander si les deux œuvres sont faites de la même matière, et relèvent du même art. Deux cas limites, vraiment !

LE titre du dernier Lainé annonce la couleur, ou plutôt l'absence de couleur. La réalité n'y a même pas l'exactitude d'un reflet. Elle se brouille comme à la surface de l'eau, et se réfracte comme dans les glaces biseautées. Ce n'est pas un hasard si le récit traverse Venise, où canaux et verroteries, c'est connu, fracturent les images. Mémoire *lacunaire* ; lagunaire, faudrait-il dire.

par Bertrand Poirot-Delpech

C'est souvent, avec les amours mortes. La *rupture* supprime tout fil conducteur. Les *perles des souvenirs cascadent* sur le plancher. C'était nous, ça ? Lendemains de passion : apprentissage bourbeux de l'amnésie, photos qu'on retrouve, un dimanche, derrière un tiroir.

Ici, Irène dans le café où rien n'allait plus ; là, dans une voiture, un ascenseur, un dîner ; Irène, le jour où elle n'était pas sûre d'aimer les cadeaux, l'autre jour où ils ont tripoté des peaux de chats dans un landau, aux Puces ; le matin où elle avait quitté l'hôtel, à Venise justement ; oh ! et puis cette étreinte subite chez des gens, la dernière... Chacun son histoire, n'est-ce pas ?

CELLE-LA s'explique, malgré tout. Nous ne sommes pas que dans la bribe. Les choses devaient se gâcher, forcément. Pour les mêmes raisons que dans *la Dentellière*. Irène est fille de pauvre. Elle est dressée à récurer. Elle vit d'avance dans l'amertume des déceptions qu'elle n'a pas encore subies. Lui, de naissance, plastronne. Toutes proportions gardées. Il ne se voit pas enterré au Panthéon, non, mais enfin il fait dans l'archéologie, les Celtes ; du noble. Si sa mère respire le malheur banal sans révolte ni souffrance, son père présumé fricotait dans le gouvernement et chez les filles, où il est mort ; il a des choses à cacher, bref, une biographie.

Il n'y a pas qu'eux, Irène et lui, dans *l'Eau du miroir*. *Des profils perdus glissent en fond de reflet. Un inconnu* succombe dans un restaurant en fredonnant une valse. L'existence, quoi ! Plus exactement, ce qu'il en reste quand on en a perdu le goût. L'impatience des phalanges sur un comptoir ou le long d'un collier, est-ce encore de la vie voulue ?

Les choses se passent comme dans les rêves, tantôt à l'imparfait, signe qu'elles ont duré un peu, tantôt au passé simple, temps du *révolu*, tantôt au futur, en avant de celui qui croit les vivre ; en avance, dirait-on.

La N.R.F., naguère, prônait l'écriture blanche. Pascal Lainé pousse cette horreur du sur-écrit jusqu'au diaphane. Ascèse volontaire, bien sûr ; avec tous les charmes de la litote, et le risque de faire exercice, sans nécessité.

LE DERNIER VIKING, aussi, repose sur un artifice, mais inverse. Au lieu de donner à voir par défaut, c'est par excès. Le parti de Grainville est maintenant connu. Selon lui, l'artiste n'a pas à refléter le réel dans ses diaprures fugaces, mais à l'englober goulûment, en épuisant toute sa charge sensorielle et culturelle ; comme on presse le jus d'un fruit.

La plus lue de ces fresques, *les Flamboyants*, tendait à épuiser les trésors de sensations et de mythes que recèle l'Afrique noire. Normand d'origine, Grainville s'attaque aujourd'hui aux perceptions et aux légendes qui forment son ter*reau personnel, en soumettant ces composants aux mélanges* et aux *macérations* de l'humus.

MARTEL vit de nos jours du côté de Honfleur. Mais dans sa tête, c'est comme s'il venait de débarquer avec les Vikings, au *neuvième siècle*. Il manie le marteau tel le dieu Thor, construit donjons et drakkars, apprivoise couleuvres et faucons. Il y a des êtres, comme ça, chez qui toutes les plantes poussent. Chez lui, ce sont les fables. A l'heure où tout le monde démystifie à qui mieux mieux, lui mythifie comme il respire.

Ses proches sont emportés dans le délire. La doctoresse Odile et son amie Sylvie deviennent les symboles d'une autonomie amoureuse insupportable au héros. Gabriel, l'apiculteur eunuque, incarne une ingénuité mollette. Comme tel, il sera tué par l'étudiant Lucas, c'est-à-dire l'intelligence poussée jusqu'au radotage et à l'amour provocateur du progrès pollueur.

(Lire la suite page 18.)

la vie littéraire

Une série de nominations chez Hachette

Hachette a réorganisé une partie de ses secteurs « littérature » et « beaux livres ».

Ainsi le célèbre graphiste Massin, nommé conseiller artistique, dirigera désormais un atelier « Hachette-Massin », structure légère plus favorable à la création.

Il quitte la direction de « Hachette-Réalités » au profit de M. Gérard Gassiot-Talabot qui assume déjà celle des « Guides bleus ». M. Gassiot-Talabot acquiert aussi une responsabilité importante dans l'édition des « beaux livres ». En effet, il serait nommé prochainement gérant des Editions du Chêne, filiale de Hachette, à la suite du départ de Georges Herscher, qui a fondé sa propre maison (*le Monde* du 23 novembre 1979).

M. Michel Morcrette, adjoint d'Alex Grall chez Fayard, autre filiale de Hachette, prendra prochainement la direction de « Hachette-Littérature » que quitte M. Gassiot-Talabot. « Hachette-Pratique », au sein de « Hachette-Littérature », est dirigée par Mme Sylvie Diarté, en qualité de codirecteur, conjointement avec M. Michel Morcrette. M. Laurent Theis devient directeur adjoint de « Hachette-Littérature ».

Enfin, le sort des Editions Jean-Jacques Pauvert, sur lesquelles des inquiétudes avaient subsisté après le départ de son fondateur (*le Monde* du 30 novembre 1979), sera fixé prochainement : M. Philippe de Margerie deviendra le gérant de cette filiale dont la production serait relancée. Un comité où siégeront MM. Michel Morcrette, Laurent Theis et Paul Otchakovsky-Laurens, le jeune et talentueux directeur de la collection « POL » chez « Hachette-Littérature », assistera M. Philippe de Margerie. M. Georges Loubllé assurera le secrétariat de ce comité.

Pleins feux sur Sciascia.

La revue *l'Arc* consacre son numéro 77 à l'écrivain italien Leonardo Sciascia. Le dossier, réalisé par Jacques Bonnet, présente une quinzaine de contributions évoquant l'œuvre et l'écrivain dans son milieu. A côté des textes de Elio Petri, Francesco Rosi, Pierre Mertens, Manuel Scorza, Pier Paolo Pasolini (ici nous est proposé un article très brillant, publié en 1951, à propos du premier livre de l'écrivain *Fables de la dictature*), figurent des poèmes et deux textes en prose de Sciascia.

Le dossier s'ouvre sur une série de lettres adressées à l'écrivain par Italo Calvino. En octobre 1957, ce dernier lui écrit après avoir lu le manuscrit de *Quarante-Huit* : « *Je suis convaincu que si tu continues à observer autour de toi et en toi avec autant de courage, tu peux nous donner d'autres choses d'égale force. Mais pas de « tranches de » mœurs ». Qu'est-ce qu'on en a à fiche des mœurs ? Laisse-les aux bons soins de ceux qui font les petites colonnes dans* le Monde. *Aujourd'hui, la littérature doit être terrible.* »

Dans le même temps, les éditions Denoël rééditent les romans de Sciascia dans une collection intitulée « Œuvres ». Le premier volume déjà paru regroupe *A chacun son dû, le Contexte* et *Todo Modo*. Les éditions Pandora annoncent également pour le début de cette année *les Fables politiques et poèmes*, et les éditions Grasset un court texte intitulé *Du côté des infidèles*. — B. G.

Des trucs en plumes

C'est un très bel album que Dominique Jando vient de consacrer à l'« Histoire mondiale du music-hall » avec une iconographie éblouissante rassemblée par Nicole Gault.

On dira que, avec le music-hall, c'est facile. La beauté, l'adresse, la somptuosité, les trucs en plumes, les escaliers monumentaux, les décors fastueux.

Mais le livre n'est pas que cela. Il est aussi une histoire. Et comme toutes les histoires, il est nostalgie, il est évocation d'une époque, de ses mœurs, de ses goûts, de ses engouements, de ses évolutions. Du caf' conc' au cabaret, des variétés à la revue, du strip au « show », le music-hall a, un peu partout dans le monde, subi la concurrence du disque qui en a fait le tremplin des super-phénomènes de la chanson, au détriment de ce qui autrefois en était le piment, parfois plus allègre que la vedette : les acrobates, les jongleurs, les équilibristes, les prestigitateurs.

Disons-le. Le music-hall a cessé d'être un spectacle éminemment populaire.

Raison de plus pour nous régaler l'œil aux images de Mistinguett et de Polaire, de Cléo de Mérode et de Jane Avril, des frères Isola et de Joséphine Baker, de Maurice Chevalier et de Zizi Jeanmaire, du cancan et de la revue des Folies-Bergère, de Tabarin, de Ba-ta-clan, du Concert Mayol et du Casino, de Bobino et de l'Olympia. Pour ne parler que de la partie française.

Car le livre comporte aussi un historique et une illustration de ce que fut le music-hall anglais : le Tivoli, l'Empire, le Palace, le Palladium, et de ses vedettes, des variétés américaines, de leurs burlesques et de leurs vaudevilles, de leurs Barnum et de leurs Ziegfield Follies et de leurs stars, ainsi que des principales variétés à travers le monde : allemandes, italiennes, russes, chinoises, japonaises.

Un spectacle qui fut aussi une industrie et qui a suivi les transformations de l'ère industrielle : nivellement, marketing, simultanéité, ressemblance, publicité, propagande et auto-intoxication. — P. M.

★ *Histoire mondiale du music-hall*, de Dominique Jando. Ed. Jean-Pierre Delarge, 240 pages ; environ 225 francs.

Satie encore

« Erik Satie, le seul musicien qui avait des yeux. » C'est pour administrer les preuves de cette assertion de Man Ray qu'Ornella Volta a composé le magnifique *Imagier d'Erik Satie*, paru aux éditions Francis Van de Velde. On y retrouve certaines de ses désormais fameuses calligraphies, tracées avec un soin méticuleux, pleines de traits d'union, parenthèses, guillemets, accents, boucles, jambages et accolades, et dignes d'un bénédictin, plusieurs des milliers de petits papiers retrouvés dans sa chambre d'Arcueil, après sa mort, qui sont autant d'insolites et amusantes visions de châteaux ou de basiliques. Mais on y découvre surtout de nombreux témoignages plastiques de l'amitié et de l'admiration qu'eurent pour lui, de son vivant et après, les meilleurs peintres de ce temps, de Picasso et Miro à de Kooning et Tom Phillips.

La *Chronologie satiste*, du docteur Roland Belicha, publiée par la *Revue musicale*, veut être « une photocopie de la vie du bon maître » ; elle permet de faire patienter ceux qui attendent les deux volumes de correspondance et de textes annoncés par Ornella Volta. Faite à partir des documents, manuscrits, lettres et causeries, cette chronologie rédigée « pour le plaisir » se termine sur une lettre d'un témoin de l'enterrement de Satie, Raymonde Linossier, adressée à Francis Poulenc, qui montre que jusqu'au bout l'ironie du sort ne se lassa pas d'accompagner l'auteur de *Parade* : « Son frère a appris sa mort par le concierge de son usine, qui lui a demandé s'il connaissait le M. Satie dont les journaux parlaient. » — R. S.

vient de paraître

Romans

DOMINIQUE FERNANDEZ : *Une fleur de jasmin à l'oreille.* — Après sa rupture avec Julien, Roman découvre un certain art de vivre en Afrique du Nord et le sens de sa quête. (Grasset, 202 pages.)

PHILIPPE GISORS : *les Otages du président.* — Au cours d'une « conférence des puissances atomiques », les chefs d'Etat les plus importants de la planète font connaissance avec une valise chargée d'une bombe atomique et, à l'occasion, avec le terrorisme nucléaire... (Seuil, 250 p.)

CLAUDE MAURIAC : *Un cœur tout neuf.* — Une subtile méditation sur la passion amoureuse et le temps, à partir d'une greffe d'un cœur « tout neuf ». (Grasset, 216 p.)

JEAN GAUDON : *Une passion en Bavière.* — Un jeune juif américain, fasciné par une église rococo dans une Bavière baroque, mêle le XVIIIe siècle au temps présent, et se façonne un univers cruel et romantique. (Grasset, 220 p.)

Récits

EMMANUEL HOCQUARD : *Une journée dans le détroit.* — Trois personnages prennent la mer pour une journée dans le détroit : l'un d'eux embarque pour une longue rêverie sur l'enfance et ses lieux. (Hachette/POL, 84 p.)

DANIEL BOULANGER : *la Danse du cœur.* — Marthe, bien que dépourvue des dons de voyance, prédit un avenir fantaisiste et heureux à une clientèle hétéroclite dans la roulotte de la tante Zoé, morte au jour prévu. (Gallimard, 163 p.)

Lettres étrangères

VLADIMIR NABOKOV : *Une beauté russe.* — Treize récits datant de la période « berlinoise » (1922-1937) de l'écrivain. Ecrits en russe, ils ont été transcrits en anglais avec la collaboration de l'auteur. C'est cette version qu'a traduite en français Gérard-Henri Durand. (Julliard, 280 p.)

PATRICIA WENTWORTH : *la Rose de sainte Catherine.* — Une nouvelle enquête de Miss Silver, une ancêtre de la Miss Marple d'Agatha Christie. Traduit de l'anglais par Patrick Berthon. (Seghers, 250 p.)

Essai

GEORGES SUFFERT : *Quand l'Occident se réveillera.* — Pour l'auteur, l'Occident est sur la voie du redressement et le « vieux mythe démocratique » est devenu la seule espérance politique de « tous ceux qui vivent à l'ombre des miradors ». (Grasset, 188 p.)

Mémoires

PHILIPPE LAMOUR : *le Cadran solaire.* — Journaliste, avocat, « aménageur » du territoire, etc., Philippe Lamour, homme libre aux multiples talents, esquisse des portraits incisifs et recrée le climat de trois Républiques. (Laffont, 466 p.)

Dossier

ALFRED FABRE-LUCE : *Deux crimes d'Alger.* — Une explication de certains clivages politiques à partir de l'examen conjoint de deux crimes à Alger : l'assassinat de l'amiral Darlan en 1942 et celui du commandant Rodier en 1957. (Julliard, 155 p.)

Témoignages

CLAUDINE VEGH : *Je ne lui ai pas dit au revoir.* — Au cours d'une série d'entretiens, des adultes qui furent des enfants de déportés témoignent. Postface de Bruno Bettelheim. (Gallimard, 200 p.)

Philosophie

KOSTAS AXELOS : *Problèmes de l'enjeu.* — De la parole poétique d'Héraclite à celle d'Heidegger, la tentative de promouvoir une pensée du jeu, ouverte et questionnante. (Ed. de Minuit, 192 p., 40 F.)

en bref

● UNE LECTURE DU « PREMIER JOURNAL PARISIEN » et du « second journal parisien » d'Ernst Jünger sera donnée, en présence de l'auteur, à l'occasion de la réédition de ces ouvrages par Christian Bourgois, dans la salle de « la revue parlée » du Centre Pompidou, le samedi 19 janvier, à 20 h. 30.

● L'UNIVERS DE JEAN-JACQUES PAUVERT, TRENTE-TROIS ANS D'EDITION, tel est le thème de l'exposition que la Maison de la culture de Rennes (1, rue Saint-Hélier) présente jusqu'au 2 mars. Cette exposition, conçue par Françoise Chatel, s'inscrit dans un ensemble consacré aux rapports entre les arts plastiques et l'édition. L'objectif est de « visualiser » les modes de pensée qui se sont exprimés à travers la production de l'éditeur durant trente-trois années. Le film de Louis Malle « le Voleur », adapté du livre de Georges Darien, édité chez Jean-Jacques Pauvert, sera projeté les 23 et 24 janvier. Les originaux des ouvrages, un ensemble de manuscrits, de dessins, d'objets, de peintures, de photos et de typographies, illustreront l'univers de Jean-Jacques Pauvert, dont le catalogue englobe aussi bien « Histoire d'O » que Sartre, Breton, Bataille, Pieyre de Mandiargues, Boris Vian, Albertine Sarrazin, les dessins de Siné, Topor, Chaval ou les œuvres complètes de Victor Hugo, Saint-Simon, la comtesse de Ségur, etc.

● UNE NOUVELLE COLLECTION LITTERAIRE, « ENCRE/ECRITURES », qui publiera aussi bien des romans que des journaux intimes, est créée à Encre éditions. Elle est animée par Jacques Doyon, déjà auteur de deux romans, et qui l'inaugure avec un récit imaginaire, « l'Ile-Lazaret ». Deux romans suivront en mars : « l'Enfant gigogne », d'Alex Vicq, et « la Vacance », d'Anne Teyssiéras.

● LES ACTES DU COLLOQUE « LES ANGEVINS ET LA LITTERATURE » ont été réunis en un volume de 671 pages par les Presses de l'Université d'Angers (diffusion Droz).

● LES ACTES DU COLLOQUE DE CORTIGNY CONSACRÉ A ALBERT BEGUIN ET MARCEL RAYMOND, qui se déroula en 1977 sous la direction de G. Poulet, J. Rousset, J. Starobinski et P. Grotzer, font l'objet d'une publication chez José Corti.

● « LIVRE D'AMOUR », qui parut pour la première fois en 1910 et qui est considéré comme le chef-d'œuvre poétique de Charles Vildrac, est réédité chez Seghers. Ce recueil de 205 pages rassemble aussi les « Premiers vers ».

● LE THÈME DE LA SEDUCTION fait l'objet de deux numéros de la revue « Traverses », publiée par le Centre de création industrielle (Centre Georges-Pompidou, 75191 Paris CEDEX 04, tél. 277-12-33). A partir d'une analyse de la séduction et ses stratégies dans notre société apparaissent les possibilités d'une autre logique sociale, d'autres échanges entre les hommes que ceux des « produits » et des « services ». Le numéro 17 (152 pages, 40 F), sous le titre « Séduction : l'ironie de la communauté », souligne en particulier la question du féminin. Le numéro 18, livré à la fin de janvier 1980, portera sur la « stratégie des apparences ».

● LE DEUXIEME GRAND PRIX LITTERAIRE DE LA VILLE DE BASSE-TERRE, dont le maire est Aimé Cesaire, sera décerné le 26 février. Les renseignements peuvent être obtenus à l'adresse suivante : Deuxième Grand Concours littéraire de Basse-Terre, O.M.C., boulevard Félix-Eboué, 97100 Basse-Terre. Les réponses doivent être envoyées avant le 17 février.

● LE PRIX LOUIS-GUILLAUME, décerné à un auteur de poèmes en prose, a été attribué à Daniel Lacomme pour son recueil « Sommeils » (éditions du Pont-de-l'Epée).

● LE PRIX SANTE, décerné par un jury de médecins, a été attribué à Christian Gerondeau pour son livre « la Mort inutile » (Plon).

en poche

Un inventeur perpétuel

L'EPHEMERE magicien nommé Charles Cros (né en 1842, mort en 1888), André Breton le présentait comme « un inventeur perpétuel ». Le principe du phonographe, c'est, avant Edison, à lui qu'on le doit. Et il en est de sa voix poétique comme de sa préséance scientifique : elle fut tenue pour mineure jusqu'à ce que l'on s'avise des accents neufs recelés par les recueils du *Coffret de santal* (1873) et du *Collier de griffes* (1908).

C'est que cet homme curieux de tout, ce meneur bohème du club des « Zutistes », cet amoureux fou de Nina de Villard dont le salon, au dire des Goncourt, était un « atelier de détraquage cérébral », fut un poète secret, dont le sens de l'humour (voir le célèbre *Hareng saur*) masque la recherche profonde. Comme les symbolistes et leurs successeurs, il fait du langage un déchiffrement du monde : *Hiéroglyphe* donne admirablement accès à ces mystères :

J'ai trois fenêtres à ma chambre :
L'amour, la mer, la mort,
Sang vif, vert calme, violet.

Et si n'était éculée l'image du poète maudit, on voudrait citer tous les poèmes et les proses où s'exprime, avec délicatesse, émotion, frémissement, la vision solitaire d'un homme méconnu qui a su jouir de ses pouvoirs. Voici *l'Heure froide* :

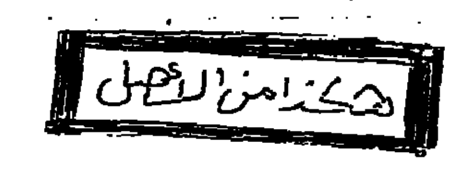
« *Les crépuscules du soir m'ont laissé tant de pierreries dans la mémoire, qu'il me suffit de prononcer ces mots « crépuscules du soir, splendeurs des couchants » pour évoquer à la fois les souvenirs solennels de vie antérieure et les ravissements de jeunesse énivrée.* »

Charles Cros : un magicien aux « vers perpétuels ».

SERGE KOSTER.

★ LE COFFRET DE SANTAL, de Charles Cros, Garnier-Flammarion. Texte présenté et annoté par Louis Forestier, 381 pages. Environ 14 F.

● PARMI LES REEDITIONS : *Introduction à la lecture de Hegel*, par Alexandre Kojève (Ed. Gallimard) ; *l'Evangile au risque de la psychanalyse*, par Françoise Dolto (tome 1. Points. Le Seuil).



هكذا من الأصل

souvenirs

Jean Egen raconte l'Alsace

● *Un livre du souvenir, émouvant et fidèle.*

« O*DEUR allemande, saveur française, fromage typiquement alsacien* », disait l'oncle Nicolas en servant avec cérémonie le munster, ce « *fromage puissamment dialectique*, précisait-il, *qui marie plaisir et répulsion, délices et pestilence...* ». L'Alsacien serait-il donc comme le munster, se demande Jean Egen dans ses « Mémoires d'Alsace » intitulés *les Tilleuls de Lautenbach*, où l'Alsacien déraciné qu'il est égrène ses souvenirs d'entre les deux guerres, d'une défaite allemande à l'autre.

Né au lendemain de la Victoire lorsque l'Alsace vient de redevenir française, Jean Egen — Egensperger de son vrai nom, « Changala » *pour ceux qui parlent le dialecte*, — raconte son enfance alsacienne, c'est-à-dire « *étrangement divisée* » : il parle le français à l'école, l'alsacien en famille, mais se demande à l'église pourquoi les voisins prient en allemand, cette « *langue de cochons* », ces « *cochons qui avaient volé l'Alsace et la Lorraine* ». Que ferait l'Alsacien sans le cochon (*sau*, en dialecte !), presque autant utilisé dans la cuisine que dans les diverses insultes dont on gratifie, plus ou moins affectueusement ou scatologiquement, ses connaissances ?

Son père lui a *enseigné* le patriotisme et lui a donné de la religion, à Changala. Mais lui ne sait pas où est sa place : la première maîtresse, à la maternelle, dit qu'il a une « tête de boche », mais l'oncle Fuchs, germanophile et païen, lui apprend à aimer, comme lui, l'Allemagne des poètes et des musiciens ; son grand-père a combattu sous Mac-Mahon, un oncle était poilu à Verdun et l'autre dans l'armée prussienne... Pour la patrie, pour la culture, il lui est dur de « *manger à deux râteliers* », de voir les siens adorer une Terre promise et d'être obligé de casser la figure de ses camarades de classe parce qu'« *ils tisent que che ne suis pas Franzais* ». Déchirement d'être ainsi divisé : « *Il n'y a qu'en Alsace que j'aime être Alsacien*, pense-t-il dans son jeune âge. *Parce que je m'y sens Français.* »

Fasciné, comme Michel Tournier, à qui est dédié le livre, par l'Allemagne, et même par l'Allemagne divisée (1), Jean Egen évoque un paradis perdu : les plantureux repas de funérailles, les tartines au miel noir de sa grand-mère, les débats théologiques qu'on tient plus volontiers devant une bonne bouteille, les tilleuls, qui, comme dans le village sundgovien de René Ehni, ont sans doute été abattus (2). Un livre du souvenir, émouvant et fidèle, dans une Alsace qui ne meurt pas.

NICOLE ZAND.

★ LES TILLEULS DE LAUTENBACH. MEMOIRES D'ALSACE, par Jean Egen, éditions Stock, 320 pages, 54 francs environ.

(1) Voir l'ouvrage de Jean Egen : *Un mur entre deux mondes*, Denoël, 1978.

(2) *En Alsace*, album de photographies de Daniel Boudinet, texte de René Ehni. Editions Bueb et Reumaux, Mulhouse.

au fil des lectures

L'insolence d'Achille Chavée

ACHILLE CHAVEE (1906-1969) est ce surréaliste belge qui déclarait : « *Je suis un Peau-Rouge qui ne marchera jamais dans une file indienne.* » Un éditeur de La Louvrière vient de publier son *Petit Traité d'agnosticisme* (1). Ce recueil de maximes nous séduit aussitôt par son allure austère et narquoise. L'auteur y rend l'insolence complice de la profondeur, lorsqu'il écrit notamment : « *Quand Dieu fait un calembour, il peut durer toute la vie d'un prophète, d'un poète, d'un martyr ou d'un saint* » ; ou bien : « *Pour mieux connaître Dieu, se faire spectre et fréquenter la mémoire des morts* ».

Les pensées de Chavée nous confirment que, répugnant aux assurances de l'esprit, l'agnostique et le mystique se rejoignent dans leur manière de considérer le mystère et dans les interrogations qu'elle entraîne. On lit vite ce *Traité*, mais on le savoure longtemps. On pressent qu'il deviendra une de ces lectures de prédilection qui procurent à chaque fois un plaisir renouvelé car elle indiquent toujours des trajets inattendus pour la réflexion, et pour la rêverie.

Les tourments de Maurice Blanchard

LORSQU'ON s'aventure dans l'univers intime de Maurice Blanchard, on rencontre les rigueurs farouches du désarroi. Les éditions Plasma, qui avaient déjà fait paraître un choix de ses textes, *Débuter après la mort* (2), continuent d'exhumer cet auteur, en publiant *C'est la fête et vous n'en savez rien*, suivi de *la Hauteur des murs* (3). On devine quelle existence tourmentée dut mener Maurice Blanchard, en découvrant ces deux œuvres poétiques, où règnent les tempêtes et les vautours de nos cauchemars. « *Vous geignez dans vos solitudes, vous cherchez dans les livres des sentiments de rechange.* », dit-il, car lui-même se débat dans les terreurs de l'exil nocturne. Il écrit comme on lance des appels de détresse : « *Vous n'avez jamais pleuré contre le vent ? Vous ne l'avez jamais mordu parce qu'il vous empêchait d'avancer ? Vous n'avez jamais vécu ma vie ? Oh ! alors !* »

Maurice Blanchard est mort, en 1960, sans avoir trouvé l'audience qu'il méritait. « *Les images au sourire amer*, déplorait-il, *s'en retournent les mains vides.* » On s'efforce d'espérer que la beauté cruelle de ses aveux sera moins ignorée dans l'avenir.

L'exubérance de José-Carlos Rodriguez

DE Grenelle, dont Maurice Blanchard se prétendait ironiquement le Spinoza, nous allons en Amazonie, avec le poète péruvien José Carlos Rodriguez. Il évoque, dans son ouvrage (4), le chagrin des peuples d'Amérique latine, opprimés depuis si longtemps que notre époque les oublie. Sur ce continent, « *un horizon aux cheveux blancs me réveille chaque jour* », écrit José Carlos Rodriguez. L'avenir qu'il interroge a les traits d'un vieillard : « *Dis-moi, grand-père, où nous emmène cette tourmente...* »

Exerçant le « *difficile métier de faire parler [des] songes* » trop souvent funestes, l'auteur se montre aussi émouvant qu'il est exubérant.

FRANÇOIS BOTT.

(1) Le Daily-Bul, 29, rue Jules-Thiriar, B 7100, La Louvière, Belgique.

(2) Voir *le Monde* du 9 décembre 1977.

(3) 78 pages. Environ 30 F.

(4) *El Dorado*, édition bilingue. Traduction de Catherine Saintoul, préface d'André Laude. Lumeau Ascot, éditeurs, 92 pages.

essai

CLÉMENT ROSSET

(*Suite de la page 15.*)

Non, il proposerait plutôt une *allégresse* qui consisterait dans la vision lucide d'une existence, « une fois reconnue comme à jamais indifférente et éphémère » : quelque chose comme un savoir tragique mais qui ne se confondrait pas avec lui.

Le plus intéressant de cette pensée tonique, c'est l'application qu'on en peut faire au domaine esthétique. Ce que Rosset dit du discours philosophique, combien plus encore pourrait-on le dire de la littérature. Du spleen baudelairien à la nausée sartrienne, l'objet, dans la littérerature moderne, est plus souvent porte-malheur que porte-bonheur. L'épiphanie du réel est toujours signe annonciateur d'un désastre, non d'une plénitude. De Baudelaire affirmant qu'il ne conçoit « guère de Beauté où il n'y ait du Malheur... » à Roquentin constatant que les choses sont tout entières ce qu'elles paraissent et que « derrière il n'y a rien », et jusqu'à la déréalisation absolue dont le nouveau roman se fera l'agent, on est toujours un peu au pays des zombis. Le réel brille au loin, inaccessible.

C'est toujours l'Ailleurs, ou bien encore, c'est l'Autre ; un *alibi* ou un *alias*.

Un matérialisme allègre

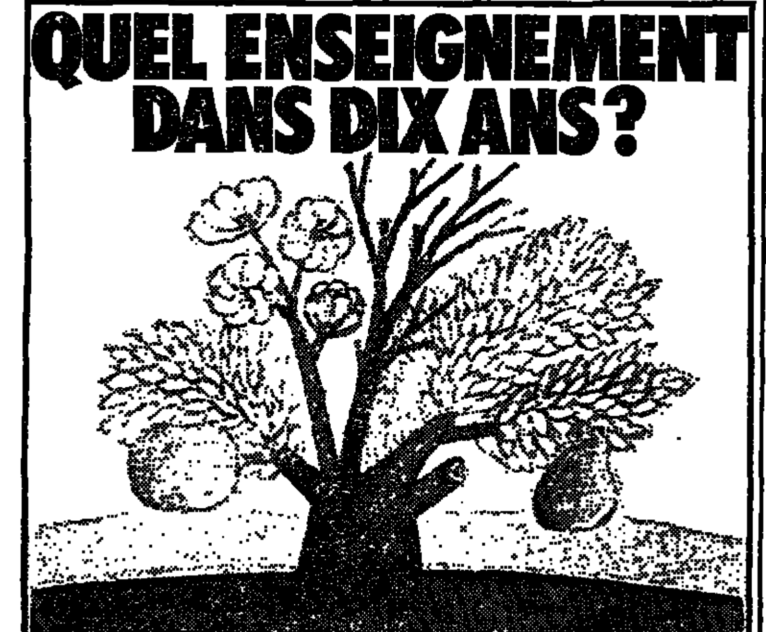
Quant aux arts plastiques, comment ne pas voir qu'exemplairement leur histoire récente illustre à foison pareille analyse ? De Cézanne piquant des crises de fureur face à son incapacité à représenter l'objet jusqu'à Kandinsky et aux abstraits décidant de « supprimer l'objet comme nuisant à la peinture » — et ce au moment même où Worringer, dans *Abstraktion und Einfühling*, analysait les causes de ce qu'il nommait l'« agoraphobie spirituelle » de son temps, — la création plastique n'a bien souvent été que l'histoire malheureuse de qui a lâché la proie pour l'ombre. Or, curieusement, Rosset, qui puise ses exemples dans le cinéma, le théâtre et, abondamment, dans la musique contemporaine, semble ignorer les arts plastiques. On peut le regretter.

Si, dans les années 20, le surréalisme fait apparemment retour à l'objet, ce retour n'est jamais qu'une méprise : le discours sur le peu de réalité de Breton, comme le propos l'indique, est plus une ouverture au monde merveilleux mais inconsistant des chimères que le signe de l'allégresse de quelque retrouvaille avec le réel. Cependant, tout un autre courant de peinture, qu'on peut appeler minoritaire et qui va de la *métafisicà* de De Chirico à Balthus et à Giacometti, illustrera, au contraire, une démarche à rebours vers une esthétique qu'on peut décrire à la fois comme réalisme « magique » et comme *matérialisme allègre* ; tournée vers l'énigme de l'objet singulier, vers sa pesanteur, vers sa gravitation propre...

Qu'aujourd'hui tant de jeunes peintres, que j'ai naguère moi-même montrés sous le titre provisoire de « nouvelle subjectivité », s'inscrivent dans cette suite, dans cette voie d'un « savoir amoureux » conçu comme la saisie de tout ce qui existe, cela montre aussi combien la dissertation apparemment si intemporelle de Rosset se trouve en fait, et comme malgré elle, plongée au cœur des problèmes les plus brûlants de la création actuelle.

JEAN CLAIR.

★ L'OBJET SINGULIER, de Clément Rosset. Ed. de Minuit. 112 p. Environ 24 F.





Cas limites

(Suite de la page 15.)

Avec la grâce des enfants dont la moindre réalité alimente les chimères, ce petit monde à la fois incarné et lunaire part à la recherche de trésors enfouis et de truites fabuleuses, découvre en drakkar le nouveau port d'Antifer, embarque des estivantes vikings aux cuisses blondes, remonte la Seine, revit le siège de Paris, bloque la marina de Deauville, et fête en rêve la lointaine Byzance. Il faudra une collision de pétroliers géants et on ne sait quel séisme apocalyptique pour ruiner leur « défonce » mythologique.

« *QUELQUES mythes d'abord suffisaient. Puis on a voulu expliquer...* » Ainsi Gide ouvrait-il son *Traité du narcisse.*

Grainville revendique hautement ce droit de rester en deçà de l'histoire. Le temps dont il parle n'a pas encore

par Bertrand Poirot-Delpech

tramé sa chaîne. Il tourne comme un chiot dans un pré. C'est le temps des commencements. Les conquérants d'aujourd'hui sont sans excuse : ils récidivent. Les Vikings, eux, quittent leurs fjords glacés pour la première fois. Ils sautent dans l'inconnu avec l'innocence de l'instinct. Seules existent, pour eux, la Grande-Ourse, la Lune, des flammèches de savoir qui ne prouvent rien. Ils remontent le premier estuaire venu comme on gagne la chaleur d'un ventre. Comme l'abeille plonge dans le calice des fleurs.

La nature, on l'a compris, tient encore lieu de morale, et son amour : de philosophie. Dans d'autres régions, les chaudes notamment, cela va de soi. De Virgile à Giono, tout a été dit sur la sagesse enseignée par la fête méditerranéenne. En Normandie, c'est moins courant. Trop de pluie noie les astres. La brume et le fatalisme dominent. Le pays donne des Flaubert, des Queneau, rarement des Audiberti.

LE pari de Grainville est là : rétablir la patrie du ciel bas et de la vache primée dans son droit à la sensualité tellurique et à l'ivresse cosmique.

Au-delà de l'histoire à dormir debout, *le Dernier Viking* se veut une réhabilitation enflammée de la nature normande, en dépit des déchets sous lesquels le progrès l'ensevelit. Chaque phrase plaide pour le plaisir d'épouser le muscle des vagues et la vague des muscles, le désordre échevelé de la germination qui besogne au secret de toutes choses, des trous d'écrevisses aux constellations. Au service de cet amour de la vie et de son sourd travail, toutes les métaphores, toutes les dérives sont bonnes à prendre.

De là des outrances, des enflures, et même du fatras qui fait dire : n'en jetez plus ! Plus ennuyeux : des tics que l'éditeur, à défaut de l'auteur, pourrait éviter, tel « une sorte de », rencontré par dizaines.

Mais cet accouplement de l'écriture avec la nature et la culture laisse une sensation de richesse et de saine ébriété, qui n'est pas si courante dans la production actuelle. Elle y creuse comme un « trou normand ».

★ L'EAU DU MIROIR, de Pascal Lainé, Mercure de France, 154 pages. Environ 37 F.

★ LE DERNIER VIKING, de Patrick Grainville, le Seuil, 254 pages. Environ 42 F.

romans

Les cocasseries de Salim Jay

● ***Une allure post-dadaïste.***

NÉ à Paris en 1951, de père marocain, Salim Jay, pas plus haut que trois virgules, est l'incarnation de l'échotier qui vit d'eau claire et de malédiction : il hante les éditeurs, les gazettes, les cent lieux de Paris où se commentent et se trament les intrigues littéraires. Il se ferait tuer pour Flaubert, Sartre, Marcuse et tous ceux qui, pour lui, remplacent le pain quotidien. Abandonnant le journalisme rachitique, il nous donne avec *la Semaine où Madame Simone eut cent ans* un récit en tous points conforme à sa manière d'être : désordonné et passionnant.

Les livres sur la difficulté d'être qui se résorbe ou s'épanouit en facilité d'écriture ou, au contraire, de la difficulté d'écrire qui se traduit par une boulimie des sens ne manquent pas. D'habitude, ils se veulent inextricables, tragiques, sentencieux. Celui de Salim Jay, sur le même thème, est d'une irrésistible drôlerie.

Le narrateur, mal dans sa peau et incapable de supporter une société qui lui répugne, décide de s'enfoncer dans le monde des mots. Ce n'est pas sans réticence : il sait qu'il va aller de déboire en déboire, et que l'imagination a elle aussi ses lois paralysantes.

En somme, il se résigne à changer de complexes, de hantises et d'aberrations, plutôt que de se libérer. « Habiter une possibilité d'être » revient à créer un *alter ego*, sur le papier : un personnage d'encre qui porte le nom équivoque d'Agoni. Désormais confondus, le narrateur et son anti-héros parcourent Paris comme si la ville s'était transformée en piège gigantesque.

Le narrateur et son personnage finiront comme ils ont commencé : dans la douteuse astuce d'une citation littéraire, à quoi se réduit leur monde angoissé. Entre-temps, les cocasseries, les rebondissements, les clins d'œil, auront conféré à ce livre une allure post-dadaïste bien réjouissante. Et les dernières pages sont très belles : Agoni est amoureux d'une gare, qui, pour lui, s'identifie à la fois à un départ vers l'absolu et à un retour dans le giron maternel.

Il ne manque à Salim Jay qu'un peu d'économie et de mesure pour gérer une vision du monde où tout est soit manuscrit, soit sous presse.

ALAIN BOSQUET.

★ LA SEMAINE OU MADAME SIMONE EUT CENT ANS, de Salim Jay. Ed. de la Différence, 144 pages. Environ 39 F.

colloque

Les problèmes des écrivains arabes

UNE trentaine d'écrivains et de critiques arabes venus d'Egypte (1), de Syrie, d'Irak, du Liban, de Paris et de Rabat, se sont retrouvés à Fès, du 21 au 24 décembre dernier, pour débattre des problèmes du roman arabe.

Organisée par l'Union des écrivains du Maroc — l'une des rares unions, avec celle du Liban, à ne pas être officielle, — cette rencontre a permis des confrontations d'ordre théorique et idéologique importantes. Des écrivains marocains, des intellectuels d'un même pays, mais séparés par l'exil politique, ont pu se revoir et faire le point sur leur itinéraire.

L'étude des problèmes méthodologiques a été dominante. On s'est demandé quelle écriture il fallait pour *« une société privée dans sa majorité de la possibilité de lire et d'écrire »*.

Le roman n'est certes pas une tradition de la culture arabe. Les Arabes sont d'abord poètes et conteurs. Ils ont emprunté, assez tardivement, à l'Europe la forme romanesque. Cela a donné le roman réaliste. A partir de la défaite arabe de juin 1967, ce réalisme prit de nouvelles dimensions : il devint fantastique. Le réel n'est pas décrit mais scruté, car l'intellectuel arabe veut comprendre les causes de l'effondrement, les raisons de la catastrophe qui s'est abattue sur toute une société. L'Egyptien Sun'a Allah Ibrahim — peut-être le meilleur écrivain de sa génération — écrivit *Cette odeur*, une fiction politique étrange. L'Irakien d'origine séoudienne Abderrahmane Mounif publia *A l'est de la Méditerranée*. Ce sont des livres qui parlent de répression et de désarroi. L'imaginaire y devient tentaculaire pour être à la hauteur de ce réel arabe plus fort, plus fou que toutes les fictions. C'est dans ce sillage que des participants à la rencontre ont présenté différentes lectures et analyses du très important roman de Sun'a Allah Ibrahim, *Etoile d'août*.

Les écrivains ont aussi évoqué le rapport complexe de la littérature et de la réalité quand celle-ci se trouve confisquée par la bureaucratie et le parti unique. Quel recours peut avoir la création ? Certains ont évoqué la dynamique de la subjectivité, d'autres ont parlé de la conscience collective, moteur essentiel de l'écriture. La matière brute qui se présente à l'auteur arabe, et par extension à celui du tiers-monde, c'est l'oppression, l'injustice et la misère. On a essayé de montrer comment la littérature pouvait témoigner de cette réalité sans tomber dans le discours idéologique.

Bien sûr, il fut question des rapports entre l'Occident et l'Orient, mais à travers l'application des méthodes d'analyse du texte. Les communications des Marocains Kilito (les règles de la narration) et Khatibi (une lecture des *Mille et une nuits* utilisant la psychanalyse lacanienne et la sémiologie) ont donné lieu à des débats passionnants : on peut avoir un regard critique sur le monde arabe et sur ses rêves d'unité sans tomber pour autant dans l'aliénation ou la fascination de l'Occident. Les communications et les débats furent, dans l'ensemble, d'une qualité exceptionnelle.

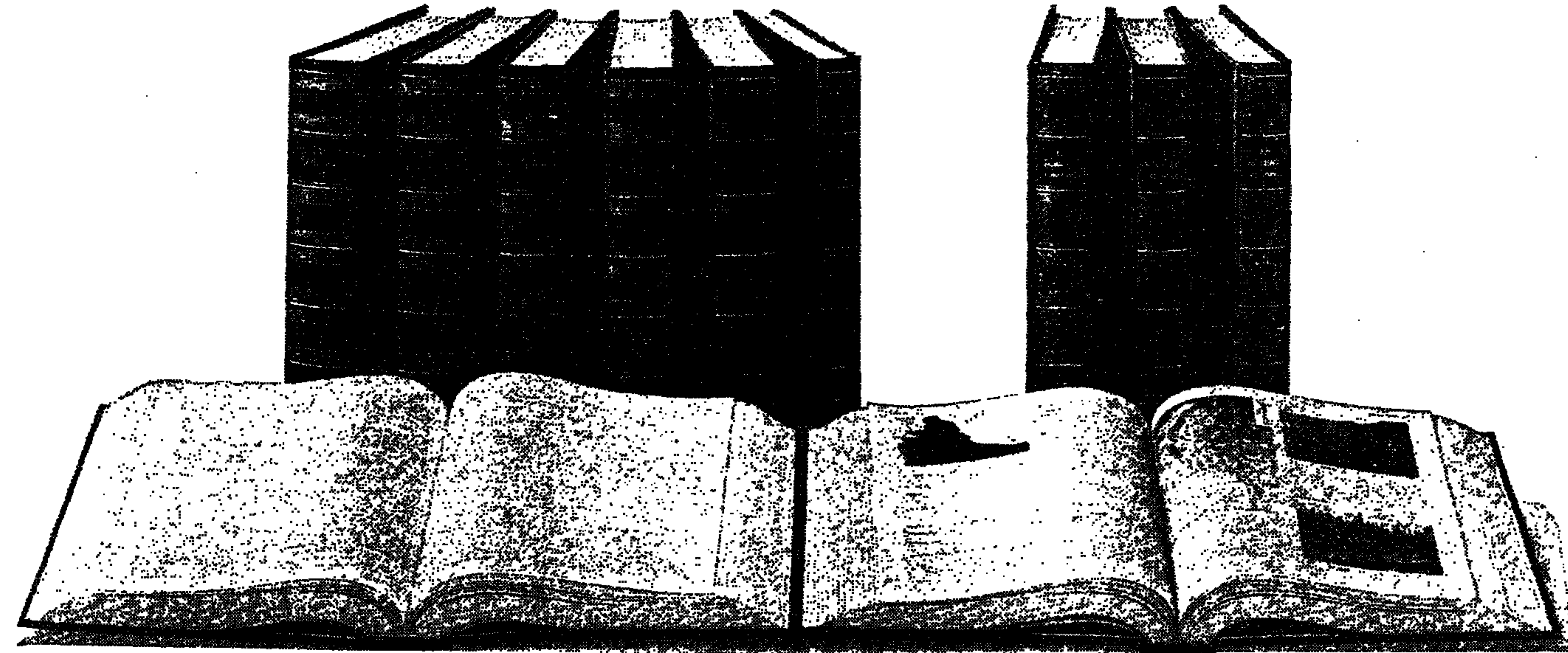
TAHAR BEN JELLOUN.

(1) Farida Naccache, critique et militante du Rassemblement unioniste égyptien, a été empêchée de quitter le territoire pour venir participer à la rencontre. Signalons que les écrivains égyptiens qui ont pris position contre les accords de Camp David sont frappés par la censure et ne peuvent pas, par exemple, écrire dans la presse de leur pays.





Mieux qu'un dictionnaire, un outil de communication.



Le Grand Robert de la langue française.

Le Grand Robert des Noms propres.

Toute la richesse de l'analogie.

Quiconque a observé la façon dont évolue une conversation a déjà tout compris de l'analogie.

L'analogie qui permet de passer d'un mot à un autre, d'une idée à une autre. De rebondir de richesses en richesses, de nuances en précisions. L'analogie qui est le principe même du langage et le cœur de la méthode du Grand Robert. Le Grand Robert est alphabétique pour classer les 60 000 mots et les 40 000 noms propres qu'il contient.

Mais il devient analogique pour permettre de trouver un mot inconnu à partir d'un mot que l'on connaît. Pour offrir de chaque champ d'expression une vision globale et complète. Par un système de renvois, la méthode analogique permet à partir d'un mot donné de découvrir tous les mots de même sens, ou de sens proche, tous les contraires, et bien d'autres termes liés au premier.

Au mot "doux" par exemple on ne trouve pas moins de 130 mots de sens proches et plus de 50 contraires, répartis en 3 familles de sens, et plus de 20 emplois différents, employés dans les contextes de 40 citations choisies.

Un outil pour la vie d'aujourd'hui.

Chaque époque a son vocabulaire, sa culture, ses personnages marquants. Et, chaque époque a son dictionnaire. Parce qu'un dictionnaire n'est pas un musée, mais le reflet de son époque. Un ouvrage de référence, un outil, un allié pour qui souhaite vivre avec son temps.

Pour la seconde moitié du XX[e] siècle ce dictionnaire c'est le Grand Robert. Mots nouveaux, anciens ou même oubliés, expressions, tournures, citations récentes, personnages contemporains, héros de livres célèbres, de films, de bandes dessinées... tout ce qui caractérise notre culture contemporaine et l'histoire de notre civilisation à travers le langage se trouve dans le Grand Robert.

Le Grand Robert en quelques chiffres.

Le Grand Robert en 11 volumes réunit un vrai grand dictionnaire de la langue française (7 volumes et 6 000 pages) et un vrai grand dictionnaire des noms propres (4 volumes et 3 200 pages).

En plus des 60 000 mots et des 40 000 noms propres qu'il contient, il offre 200 cartes et plans originaux, 5 000 illustrations en couleurs et plus de 200 000 citations empruntées aux meilleurs auteurs français de François Villon à Françoise Sagan.

Avec 150 F. recevez ces 11 volumes.

Tous les jours.

Chaque jour, ou presque, vous éprouverez votre Grand Robert. Pour vérifier le sens d'un mot, une définition, une date. Pour finir votre grille de mots croisés, ou pour en trouver la clé. Pour éclaircir une idée et trouver ou apprendre le mot juste. Pour répondre aux questions de vos enfants, ou, tout simplement pour rêver, en vous laissant porter par la richesse des idées, des Arts, des Sciences, des Lettres, des événements, des pays, et des mots de notre langue avec tout ce qu'ils expriment.

L'essentiel et le meilleur.

Le monde dans lequel nous vivons nous abreuve tous les jours d'une masse d'informations. Mais cette prodigieuse richesse a aussi un inconvénient : on peut s'y noyer.

Pour s'y retrouver, pour en tirer l'essentiel et le meilleur, il faut un fil conducteur. Vous le trouverez dans le Grand Robert.

Le "savoir dire."

Etre écouté est une condition nécessaire à toute communication. Il n'est pas utile de parler fort ou d'employer des mots rares et complexes. Il suffit d'employer les mots justes. De les associer correctement en des tournures fortes et précises. Ce pouvoir, ce "savoir dire", le Grand Robert veut vous l'offrir et chacune des lignes de ces 11 volumes y contribue.

C'est là une mission importante, car la maîtrise du langage est une nécessité, tant pour l'épanouissement intellectuel des enfants que pour l'harmonieuse insertion de chacun dans sa vie professionnelle, familiale ou culturelle.

Dès demain au centre de votre bibliothèque.



Cadeau gratuit.*

A ceux qui auront commandé le Grand Robert 11 volumes, et quel que soit le mode de paiement choisi, sera offert gratuitement la reproduction en tirage limité, sur papier chiffon, de 5 planches extraites du "Livre de Lecture bourguignon".

Ce charmant ouvrage du XVII[e] siècle, imprimé avec des clous sur du papier à chandelle, est un objet rare et peu connu. Ces extraits constituent un cadeau exceptionnel que le Grand Robert est heureux d'offrir à ses amateurs.

*offre valable 2 mois à compter du 18 janvier 1980.

"Le modernisme, l'actualité des notices géographiques et historiques, l'importance donnée aux renseignements statistiques, sont remarquables."
Jacques Cellard

"Cette œuvre va rendre les plus grands services à tous ceux qui usent de la langue française avec le souci de la respecter et le désir qu'elle les inspire."
Charles de Gaulle

"Ce qui frappe une fois de plus c'est la gaieté, la jeunesse, la chaleur et, si l'on peut dire, la santé des dictionnaires Robert."
Michel Cournot

Je choisis.

1 ☐ de profiter tout de suite de votre offre en vous demandant de me faire parvenir le Grand Robert luxe reliure havane en 11 volumes.

Je vous adresse avec le présent coupon la somme de 150 F, correspondant aux droits de réservation des 11 volumes du Grand Robert, par ☐ chèque bancaire, ☐ C.C.P. ou ☐ mandat-lettre, à l'exclusion de tout autre mode de paiement, établi à l'ordre de Socodi.

Je choisis de régler le solde selon les modalités suivantes :

☐ au comptant au prix total de 3 000 F. Notre facture de 2 850 F (3 000 F moins l'avance versée de 150 F) me parviendra en même temps que les 11 volumes du Grand Robert et je la réglerai dès réception.

☐ à crédit les 11 volumes au prix total de 3 454,60 F correspondant à 23 mensualités de 150,20 F au taux effectif global de 20 %.

Les informations concernant vos conditions générales de vente à crédit avec offre préalable me seront transmises en même temps que les 11 volumes.

J'ai bien noté qu'à réception du Grand Robert en 11 volumes, je disposerai d'un délai de 7 jours pour renoncer à mon achat en vous renvoyant à vos frais les 11 volumes dans leur emballage d'origine. Si je ne les renvoie pas dans ce délai, vous pourrez considérer que mon achat est confirmé et me facturer selon les modalités que j'ai choisies ci-dessus.

2 ☐ de recevoir gratuitement une documentation complémentaire sur le Grand Robert en 11 volumes sans aucun engagement de ma part.

Nom ______________ Prénom ______________

Adresse ______________ Ville ______________

Code postal ______________ No de Tél. : ______________

Signature obligatoire

* Offre réservée aux personnes majeures résidant en France métropolitaine. A retourner à Socodi, BP 115 - 76410 Cléon.

ML 1.80.1



DICTIONNAIRES LE ROBERT

Marketvaro

lettres étrangères

Vargas Llosa, nouvelle manière

● ***Le comique allegro vivace.***

AVANT ce livre désopilant, le plus complet et le plus personnel de ses romans — mais est-ce bien un roman ?, — Mario Vargas Llosa faisait figure d'écrivain plutôt sérieux. Avec aisance, il disait des choses graves. Souvenez-vous de *la Ville et les Chiens*, saga particulièrement cruelle d'une enfance, la sienne, dans l'enfer du prytanée de Lima : la coexistence de mondes cloisonnés soumis aux rituels violents et dangereux du *machismo* était à l'image du Pérou d'alors (le début des années 50).

Souvenez-vous d'un autre roman mémorable de Mario, et qui lui valut le prix Romulo-Gallegos, le Nobel latino-américain, en 1967, *la Maison verte* : un bordel de province, lieu quasi mythique de toute la misère humaine, symbolisait la seule intersection possible entre le Pérou « civilisé » de la côte et celui, « barbare », de la forêt. Ou, encore, *Conversation à la cathédrale*, ce petit bar liménien, où sur près de six cents pages, nous assistions à l'autopsie du régime dictatorial du général Odria. Vargas Llosa prenait en coupe la société et la culture de son pays. Et il était le seul à le faire avec cette ampleur et cette qualité d'attention. Il y avait du Balzac en lui.

∴

Aujourd'hui, changement à vue : Balzac est devenu Mark Twain. Fini le roman « social », le roman-inventaire, le roman dénonciateur. Mario s'est émancipé. Le voici livré aux jubilations de la création libre, pour le plaisir. Le voici en proie aux délices du roman-fantaisie. Pour la première fois, il ose franchement l'humour à pleine dose. Pour la première fois, il s'en donne à cœur joie dans l'ingéniosité virtuose.

De quoi s'agit-il ? Pour commencer, d'un récit autobiographique, exact, de ses amours de jeune homme avec sa tante Julia. Il avait dix-huit ans quand il est tombé amoureux d'elle, dix-neuf ans quand il l'a épousée. (Mario, soit dit en passant, ne manque pas d'un certain goût pour l'inceste, puisqu'il a épousé ensuite sa cousine germaine, Patricia Llosa, dont il a trois enfants...).

Le livre s'ouvre, donc, sur l'arrivée à Lima de la tante Julia, Bolivienne fraîchement divorcée en quête d'un nouveau mari. Trente-deux ans, beaucoup de charme, d'allant et d'esprit, la tante Julia est *tout* sauf une intellectuelle. D'un air moqueur, elle écoute ce « morveux » de Mario (qu'elle appelle « *Vargüitas* ») *lui raconter ses projets* littéraires, lui soumettre ses innombrables ébauches de nouvelles qu'au fur et à mesure elle rejette sous couvert d'invraisemblance « réaliste ». C'est que la tante Julia, comme toute la famille de Mario, comme toute la grande (et petite) bourgeoisie liménienne, est imprégnée de cette culture « kitsch » en vogue alors dans tout le continent latino-américain, la culture hautement mélodramatique et sirupeuse des feuilletons radiophoniques.

Etudiant, Mario a un *job* à la radio de Lima (dont il donne à voir, d'ailleurs, tout au long du livre, le savoureux provincialisme). De même que sa vie privée qui vient d'être ébranlée par l'entrée en scène de la tante Julia, sa vie professionnelle est complètement transformée par l'installation dans la capitale péruvienne d'un personnage insensé : le plus grand auteur de feuilletons de Bolivie. Cet écrivain absolu, ce monstre créateur à l'état pur, ce « Napoléon de l'Altiplano » fascine Mario. Il se



★ *Dessin de Berenice CLEEVE.*

présente comme un gnome aux cheveux longs et huileux, une espèce d'horrible nain romantique en costume noir et nœud papillon, au caractère tyrannique et au langage solennel et fleuri. Bref, un être grotesque, boursouflé et génial.

Cependant que se tisse la romance entre la tante Julia et Mario (elle contient tous les ingrédients d'un vrai feuilleton : inclination amoureuse très chaste, nécessité du secret face à cette tribu biblique qu'est la famille, crainte et menace permanente du scandale), nous avons droit à un échantillonnage du talent très particulier du scribe bolivien. La série d'épisodes engendrés par le cerveau chauffé à blanc de l'homoncule polygraphe est réjouissante !

Le personnage central a presque toujours la cinquantaine, « *large front, nez aquilin, regard pénétrant, esprit plein de bonté et de droiture* », et qu'il soit un gynécologue de Miraflores (le Passy liménien) découvrant le jour du mariage de sa nièce que celle-ci est enceinte des œuvres de son frère (!), un curé illuminé organisant la prostitution dans un bidonville ou un père de famille rigide et moralisateur qui emploie sa vie à dératiser fanatiquement la ville, il incarne la figure du juste incompris en proie à des états d'âme grandiloquents et palpitants...

Le succès est inouï. Tout va pour le mieux jusqu'au moment où tout se déglingue : le polygraphe est dépassé par ses propres fantasmes (notamment une haine virulente envers les Argentins qui confine au racisme le plus hystérique) et par ses propres créatures. Tel l'apprenti-sorcier, il est incapable de juguler ce qu'il a mis en marche. Horreur dans les chaumières ! Tout se mélange. Les feuilletons, les personnages, les patronymes, les lieux, les situations s'entrecroisent et se superposent. Cet apocalyptique et hilarant cafouillis ne faire rire personne.

Après le mélodrame, c'est le drame ! Seul moyen d'arrêter cela, le sabordage. Le scribouillard, au bord de la démence, n'a plus qu'une ressource : inventer une série de dénouements plus catastrophiques et plus meurtriers les uns que les autres (incendies, tremblements de terre, scène d'hystérie collective dans les stades et les théâtres...) afin d'engloutir avec le maximum de logique et de « réalisme » l'intégralité de sa trop encombrante « comédie humaine ». Cette débandade se double d'une équipée rocambolesque du pauvre Mario et de la tante Julia, qui, découverts et aux abois, cherchent désespérément un maire vénal susceptible de les unir dans les plus brefs délais...

Bref, la leçon de l'histoire, c'est que l'écriture contient sa grandeur et ses limites. Voir comment finit le génial et prolifique feuilletoniste ! Car c'est d'écriture qu'il est ici question constamment et sous toutes ses formes : noble, déchue, sophistiquée, populaire, embryonnaire, aboutie ou complètement débridée...

∴

Il fallait à Vargas Llosa ce qui manque à son héros, la maîtrise, pour mener rondement un tel livre. C'est éblouissant, tout simplement. Dans l'humour en filigrane comme dans la cocasserie effrénée. Avec en prime, sous l'artifice, un évident parfum de vécu. Et ce qui n'aurait été qu'un roman comique, allègre et réussi, devient sous la plume d'ordinaire si pudique de Mario quelque chose de plus, le récit au charme inimitable de qui se souvient, avec une dérision gentille et une vraie tendresse, de ses dix-huit ans.

FRANÇOISE WAGENER.

★ LA TANTE JULIA ET LE SCRIBOUILLARD, de Mario Vargas Llosa. Bien traduit de l'espagnol par Albert Bensoussan, Gallimard, « Du monde entier », 398 pages.

La mémoire de l'esclavage

« *TOUT Brésilien, même quand il est clair et qu'il a les cheveux blonds, porte dans l'âme l'ombre ou la marque de l'indigène ou du nègre* » écrivait Gilberto Freyre dans son célèbre *Maîtres et Esclaves* publié il y a presque cinquante ans. Le livre de Katia M. de Queiros Mattoso dévoile avec une précision chirurgicale cet avant, cette naissance de la parole et du geste noirs inscrits depuis l'année 1500 qui vit Pedro Alvares Cabral reconnaître les côtes brésiliennes...

L'esclave, mot dont le sens paraît s'être formé à Venise et qui ne fait son apparition dans le corpus français qu'au treizième siècle ; l'esclave, que Guinnard définit comme « *un être sur lequel on a plein droit de vie ou de mort* » ; l'esclave parle ici pour la première fois par le biais des archives, des comptes, des relevés, des livres de bord.

Entre 1502 et 1860, près de dix millions d'Africains seront « transportés » vers les Amériques, et, parmi eux, trois millions et demi au Brésil. Faisant éclater les anciennes structures africaines, la traite dispersera les clans, les ethnies, les tribus ; de sordides opérations commerciales, liées à l'essort économique du Brésil, et notamment au besoin croissant de main-d'œuvre pour l'exploitation des gisements aurifères, briseront physiquement et moralement toute une population qui, de la captivité à l'esclavage, apprendra à devenir une marchandise comme les autres dont les prix évolueront parrallèlement à ceux du sucre et du grain.

Perte d'identité, épuisement, descente aux enfers d'un voyage au bout de la nuit qui commence par la *revue sanitaire*, se poursuit avec la marque au fer rouge et se clôt une première fois sur la place du marché, « lieu de vente et de discipline exemplaire », Katia M. de Queiros Mattoso ne laisse rien dans *l'ombre*, son récit est magistral, *dense, irréfutable* : des « pipes » d'eau nécessaires au ravitaillement pendant le voyage en passant par les « risques » encourus par les négriers et les ventes aux enchères publiques ou privées, tout est dit pour replacer la traite dans son histoire et la vente des Noirs dans son contexte économique.

Lentement le livre se dessine, se développe. Lentement, ces inconnus sans archives écrites, sans voix, sans images, prennent corps, créent des chaînes de solidarité, se regroupent autour *des rites religieux, créent* — par le biais du labeur — tout un réseau de refuges et de refus : lentement, la rebellion *individuelle devient collective*. Lentement, les règles du *jeu social* (dans cette société brésilienne dont l'économie, tout entière fondée *sur* l'esclavage vacillera lorsque Dom Pedro II l'abolira en 1888, un an avant sa destitution) passent des mains des Blancs dans celles des Noirs.

Lentement, s'opère une relative et partielle intégration parallèlement à la promotion des mulâtres au cours des guerres d'Indépendance (1882 pour le Brésil). Lentement, le phénix noir renaît de ses cendres et phagocyte une société, un pouvoir économique qui bientôt lui appartiendront.

Histoire d'une fécondation, ce livre est un cri d'espoir et de renaissance.

GÉRARD DE CORTANZE.

★ ETRE ESCLAVE AU BRESIL, de Katia M. de Queiros Mattoso. Hachette (coll. « Le temps et les hommes ») ; 329 p. Environ 65 F.

Un livre de fondation

● ***« Macounaïma », de Mario de Andrade.***

IL faut prendre Rabelais à un bout, terminer par Joyce, sans oublier Cendrars : tout ce qui est ancien se lie, ici, à tout ce qui est moderne. C'est un livre qui fait rire : *Macounaïma*, de Mario de Andrade, s'inscrit dans une constellation heureuse. Il est le produit naturel (c'est-à-dire plaisant) d'un territoire où toutes les richesses résolument ludiques de la Terre se donnent un somptueux rendez-vous : le Brésil. Les phrases se pressent, les unes bousculant les autres, négligeant les ruptures de la ponctuation, et le lecteur captif passe du bas corporel au cosmique, emporté dans un tourbillon fabuleux où les héros sont ridicules, et dans lequel plus rien n'existe, qu'une métamorphose continue : la reine des Amazones devient étoile dans le ciel ; la *fourmi se change en monstre* ; l'homme dépecé rassemble les morceaux de son corps pour renaître, mais égal à lui-même ! Là-dedans, les mots virevoltent, jouent, se recomposent, surprennent et émerveillent.

Le rire et la question

Jacques Thiériot, le traducteur de *Macounaïma*, a réussi une sorte de miracle : il a restitué le rythme, les assonances, bref ! cette musique indispensable qui fait d'un vocable le proche parent d'un autre vocable, et ainsi de suite. Mario de Andrade, débondant son flot de paroles, a révélé un langage, celui du Brésil : « *L'Europe, c'est fini, n-i ni. Je suis Américain, et ma place est en Amérique. La civilisation européenne, pour tout dire, pourrit l'entièreté de notre caractère !* » Et c'est bien pourquoi *Macounaïma* est un livre fondateur.

Macounaïma n'est pas un être d'invention : il a fait partie du folklore. Mario de Andrade l'enlève tout vif de la littérature orale ou parlée pour le plonger aussitôt dans la littérature écrite (et lue). De Macounaïma, héros sans caractère, si l'on veut, il fait l'image du Brésil en ce moment même où le Brésil se détache du Portugal et cherche son propre visage, comme Macounaïma cherche, tantôt dans les forêts, tantôt dans les villages, tantôt à Sao-Paulo, sa conscience et l'amulette de son destin. Voilà pourquoi ce livre bascule d'une allégresse irrésistible à une gravité certaine. Pas plus que ne l'étaient Gargantua ou Pantagruel, Macounaïma n'est un personnage drôle : le rire, soudain, se mue en questionnement.

Au terme de cette fable à mille épisodes, Macounaïma deviendra à son tour, lui aussi, une étoile, là-haut, dans le ciel, par-dessus le peuple des fourmis, des machines, des étranges sorciers que sont les hommes politiques, et par-dessus les femmes qu'il ne peut s'empêcher d'aimer.

Un enfant béni du soleil

Macounaïma a paru en 1928. Mario de Andrade a dit qu'il en avait rédigé la première version en six jours. Il se reposa le septième, ayant jeté un pont entre l'indigénisme et le modernisme. Eloigné des modèles européens, par volonté de décolonisation culturelle, cette génération (Andrade est né en 1893) se sent proche des mouvements les plus contestataires, et notamment proche du dadaïsme. Il a fallu six jours pour créer un territoire si neuf et si inconnu, si particulier et si universel, et nous avons attendu un peu plus de cinquante années la traduction — enfin ! — de ce chef-d'œuvre.

Cette version française est accompagnée d'une préface signée par un poète d'importance : Haroldo de Campos. Je conseille au lecteur de lire d'abord *Macounaïma*, et la préface ensuite. Cette analyse d'un ton par trop scientifique éloigne du plaisir vrai. Je préfère songer à un Mario de Andrade créant le Brésil dans le soleil et les mangues, les ananas et les cigares. L'ivresse du créateur s'accommode mal de l'arpentage du commentateur. Mais c'est un livre de fondation : ôtez *Macounaïma* de la littérature, vous ôtez le Brésil de la carte géographique. L'entraînement des mots jouant, ici, à saute-vocabulaire est irrésistible. *Macounaïma*, qui se dit « *fils de la peur qu'inspire la nuit* », est, en vérité, l'enfant béni du Soleil. Une joie éclatante, éclairante, baigne ces pages endiablées. *Macounaïma* est à ranger, dans la bibliothèque, au rayon des livres inoubliables.

HUBERT JUIN.

★ MACOUNAIMA, de Mario de Andrade, traduit du brésilien par Jacques Thiérot. Préface de Haroldo de Campos. Collection « Barroco », Flammarion, 260 pages.

sciences humaines

Un festival Freud


★ *Dessin de Ralph Steadman.*

Si vous n'avez pas encore offert à votre psychanalyste ou à votre petit ami — pour qui Freud est Dieu et même un peu plus — le luxueux album de photos que son fils, Ernst, et sa belle-fille, Lucie, ont composé avec dévotion à sa mémoire, alors n'hésitez pas : il couronne tous les ouvrages consacrés à ce fabuleux créateur de mythes que fut le père de la psychanalyse. Toute la saga freudienne est condensée dans ce livre superbe. On y apprend même que le jeune Sigmund, lorsqu'il était lycéen, cultivait la forme aphoristique et qu'il publia, à quinze ans, dans le journal de son école, quelques fortes pensées, notamment celle-ci : « *Le pire égoïste est celui à qui il n'est jamais venu à l'esprit qu'il pourrait en être un.* »

Freud a également inspiré de nombreux dessinateurs. Le dernier en date est l'Anglais Ralph Steadman, qui raconte avec un humour brillant la vie quotidienne d'un génie.

R. J.

★ **SIGMUND FREUD, LIEUX, VISAGES, OBJETS.** Ed. Complexe et Ed. Gallimard, 350 pages. Env. 200 F.

★ **SIGMUND FREUD,** de Ralph Steadman. Paddington Press, 120 pages.

De l'idéologie

● ***Deux revues s'interrogent sur le totalitarisme.***

PASSIONNANTES, les considérations de Janine Chasseguet-Smirgel sur l'idéologie publiées par le numéro spécial que la revue *Pouvoirs* consacre à la psychanalyse (1). Le noyau commun à toutes les idéologies serait formé, selon elle, par la croyance en une retrouvaille possible entre le Moi et l'Idéal ou, plus précisément, en une quête éperdue de cette « complétude » que connaît le nouveau-né.

« *Les idéologies*, écrit Janine Chasseguet-Smirgel, *contiennent toutes, de façon latente, cette illusion : les temps seront révolus, l'homme total adviendra, la Jérusalem céleste s'offrira à nos yeux émerveillés, nos besoins seront satisfaits, nos soifs étanchées...* », bref, ce sera le règne du « *monde harmonien* ».

Aussi, les masses choisissent-elles volontiers pour maître celui qui fait miroiter de telles illusions qui, dans la réalité, sont à la source de tous les totalitarismes. A l'opposé de ces « grandes promesses » se situe toute philosophie politique qui refuse d'assurer le bonheur de l'homme ou de faire son salut ; qui, ne prétendant pas incarner le Bien, s'accommode du Mal. Ce n'est sans doute pas très exaltant, mais sans doute la sagesse conduit-elle à s'accommoder de peu...

Dans le même numéro de la revue *Pouvoirs*, on lira également des études de Pierre Legendre, Jacques Nassif, Catherine Clément, Robert Castel, Gérard Mendel et Robert Barande. Signalons également que le dernier numéro des cahiers *Confrontation* (2) porte sur l'Etat cellulaire. Des écrivains (Julio Cortazar, Leonardo Sciascia, Heinrich Böll...), des philosophes (Ph. Lacoue-Labarthe et J.-L. Nancy, C. Descamps, Cl. Lefort...) et des psychanalystes (Denis Vasse, Robert Waelder, Marie-Claire Boons...) tentent de mettre au jour les dispositifs — et les dispositions — antidémocratiques actuels.

R. J.

(1) Revue *Pouvoirs*. Numéro 11. PUF., 214 pages.
(2) Cahiers *Confrontation*. Numéro 2. Ed. Aubier, 188 p., environ 55 F.

Psychanalyse et politique

● ***René Major face à l'Etat moderne.***

IL est rare qu'un psychanalyste s'aventure dans le champ de la politique, plus risqué, plus périlleux que celui de la sexualité. Ernest Jones, le fidèle disciple de Freud, n'observait-il pas, au terme de sa vie, que l'*odium politicum* s'était substitué à l'*odium sexicum* ?

Certes, des psychanalystes comme Gérard Mendel, Alexandre Mitscherlich ou Erich Fromm ont consacré l'essentiel de leur œuvre à tenter de mettre au jour certains refoulements politiques et à s'interroger sur le fonctionnement de nos sociétés industrielles et bureaucratiques. Mais ils demeuraient des exceptions, et leurs confrères leur reprochaient volontiers de compromettre leur discipline en la mêlant à des combats idéologiques douteux.

Reproche qu'entendra certainement René Major, membre titulaire de la Société psychanalytique de Paris, directeur de l'excellente revue *Confrontation* et animateur de débats où se rencontrent des psychanalystes de divers horizons ainsi que des philosophes. René Major s'en prend, en effet, dans son dernier livre, *l'Agonie du jour*, à l'Etat, ou, plus précisément, aux diverses formes de l'Etat moderne, y compris la plus inquiétante : l'Etat freudien où tout pourrait, où tout devrait se dire et s'entendre...

A une question que nous lui avons posée sur les raisons qui peuvent pousser un psychanalyste, calfeutré dans sa neutralité bienveillante, à traiter d'un sujet aussi indécemment politique, René Major nous a répondu :

« Je ne suis ni neutre, ni bienveillant. Mais ma passion de psychanalyste implique une éthique de la communication. Elle garantit la liberté du désir de l'autre. Cela ne me calfeutre pas pour autant le tympan de l'oreille. Que de ma chambre d'écoute j'entende la rumeur d'une *scène politique primitive* n'a rien d'indécent. Ce qui serait obscène, ce serait de ne rien voir de cette scène plus large, à la fois la même et l'autre, où se répètent des processus psychiques semblables. Ma réflexion sur le social et le politique n'est pas d'un ordre différent que celle que m'inspire la pratique de la psychanalyse.

« Cette voix que la société ne veut pas entendre »

— Ce qui revient comme un leitmotiv dans votre livre, c'est le terrorisme, notamment à propos de la bande à Baader. Pourquoi ?

— Parce que l'on oublie trop facilement que les questions fondamentales qui se posent à l'Etat ne sont pas supprimées en étouffant la voix de ceux qui les incarnent. L'inconscient existe comme lieu psychique et politique qui soutient et avère pour le sujet un langage à la fois singulier et subversif. Il n'est pas réductible à un discours unique. Et les pouvoirs qui croient pouvoir l'emmurer se trompent.

» Dans mon livre, j'ai choisi des exemples actuels de figures qui sont porteuses de cette voix que la société ne veut pas entendre et qu'elle fait taire par tous les moyens : enfermement, privation sensorielle, torture, disparition...

— Vous évoquez au fil des pages un nouveau malaise dans la civilisation. Comment le définiriez-vous ?

— Comme la terreur, sournoise et diffuse, engendrée par des dispositifs qui comportent leur propre régulation, y compris la régulation de ce qui peut mettre le système en défaut. C'est là un accroissement de maîtrise dérobé à la science et au traitement des informations, pour étendre les moyens de surveillance et de contrôle. La forme insidieuse de totalitarisme des Etats dits démocratiques consiste à régler l'économie psychique des individus à leur insu.

» En transformant nos désirs en besoin et en soumettant notre liberté à un consensus ou à des prescriptions, l'Etat restructure nos aspirations en fonction d'un système de décisions qui nous échappent. Ce qui a pour effet l'apathie généralisée et le repli de chacun sur ses propres dispositifs de sécurité et de survie.

» Toutefois, si aujourd'hui les désillusions sont telles qu'on ne croit plus à rien, ce n'est pas une raison pour céder à l'angoisse sociale et sombrer dans l'obscurantisme ou le mysticisme. »

Les essais qui composent *l'Agonie du jour* tranchent avec la production psychanalytique courante par leur style d'abord, d'une rare élégance, par leur recours à la fiction — notamment lorsque René Major raconte un ubuesque congrès psychanalytique en Amérique latine, — enfin par leur volonté de rendre à l'enseignement de Freud ses vertus subversives.

ROLAND JACCARD.

★ **L'AGONIE DU JOUR,** de René Major. Edit. Aubier-Montaigne, 141 p. ; environ 42 F.

L'avenir des analystes

EST-CE parce qu'ils souffrent d'être incompris ? Toujours est-il que les psychanalystes éprouvent de plus en plus le besoin de parler d'eux-mêmes. Par l'ampleur du travail qu'il a accompli pour faire pénétrer Freud en Italie, Armando Verdiglione vient en tête de ce mouvement : *La psychanalyse, cette aventure qui est la mienne* — ensemble de textes qui s'échelonnent sur ces dernières années — fait donc le point sur le sort ambigu d'une discipline fascinante, mais contestée. D'un côté, la psychanalyse semble se porter mieux que jamais ; de l'autre, ce succès même l'expose aux pires dangers : vulgarisation, simplification et finalement chute dans le « n'importe quoi »... c'est-à-dire, pour Verdiglione, dans le jungisme. Or le jungisme n'est à son tour qu'une forme du « catholico-marxisme » qui domine, aujourd'hui, l'Italie — autrement dit, une scolastique au service des pouvoirs. Face à ce gâchis, que peut faire l'analyste ou, d'une façon plus générale, l'intellectuel ? S'il refuse de servir, il ne lui reste, semble-t-il, plus d'autre recours que la dérision, l'humour, bref, une pratique qui vise — comme l'inconscient lui-même — à subvertir la langue... Tout le monde ne partagera peut-être pas les partis pris du célèbre analyste milanais, mais on ne peut nier que son livre soit provocant et stimulant (1).

Une langue secrète

JACQUES HASSOUN, lui, nous mène d'emblée vers un monde plus secret. S'attaquant au problème des rapports entre l'homme et sa langue maternelle, il s'efforce de débrouiller un écheveau de fils particulièrement compliqué, au long d'un livre qui se veut sans compromis, étranger à la mode. Livre ardu, mais qu'éclairent de temps à autre des analyses de films, de textes ou de souvenirs d'enfance. Celles-ci, dans leur complexité, défient tout résumé : pourtant, elles ne laissent pas indifférent. Il faut entrer dans ce livre construit comme une spirale pour y trouver peut-être, au bout, la clé de l'énigme. Une écriture concise, mais dense, qui rappelle Mallarmé, un refus des facilités qui confine à la sophistication, un ton de voix hautain et solitaire : telles sont, sans doute, les impressions qui demeureront en nous après que nous aurons refermé ces *Fragments de langue maternelle* (2).

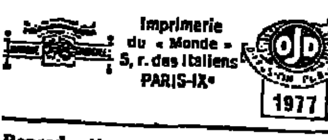
Un cœur à nu

LA mère, encore, est au centre des réflexions du docteur Julien Bigras. Une mère quelque peu monstrueuse, la mère des premiers temps qui règne sans partage sur notre inconscient, et que chacun de nous doit tuer pour devenir adulte. Mais, ici, le style est tout autre. Pris d'un soudain désir de nous faire partager ses souffrances, ses amours et ses craintes, l'analyste met (ou fait semblant de mettre), en toute sincérité, son cœur à nu. Très peu d'élaborations théoriques, donc, dans ce livre qui est plus un récit qu'un essai : à la différence de bon nombre de ses confrères, Bigras ne « lacanise » pas. A défaut, on trouvera ici des états d'âme, des lambeaux de souvenir, les restes d'une vie qui s'interroge sur son propre mystère. Bref, une narration qui a tous les charmes de la spontanéité, même si ces charmes sont ambigus. Le livre du docteur Bigras donne d'abord à rêver : mais le rêve n'est-il pas la voie royale qui mène à la psychanalyse (3) ?

CHRISTIAN DELACAMPAGNE.

(1) Armando Verdiglione : *la Psychanalyse, cette aventure qui est la mienne*. Ed. Ch. Bourgois « 10-18 », 320 pages. Environ 19,50 F.
(2) Jacques Hassoun : *Fragments de langue maternelle*. Ed. Payot, 192 pages. Environ 60 F.
(3) Julien Bigras : *le Psychanalyste nu*. Ed. Robert Laffont, 192 pages. Environ 50 F.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication,
Jacques Sauvageot.



Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IX°

Reproduction interdite de tous articles, sauf accord avec l'administration.

Commission paritaire n° 57 437.

Le Monde
Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. Paris 4207-23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M.	174 F	308 F	422 F	545 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE	300 F	550 F	800 F	1 050 F
ETRANGER (par messageries) I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	203 F	355 F	508 F	660 F
II. — SUISSE - TUNISIE	250 F	450 F	650 F	850 F

Par voie aérienne
Tarif sur demande

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Le Monde

culture

LE JOUR DU THÉATRE

Chéreau - Ibsen.

Patrice Chéreau revient au théâtre après deux ans consacrés aux mises en scène lyriques et au cinéma. Mais ce ne sera pas avant mai 1981. Il montera à Villeurbanne Peer Gynt, *d'Ibsen, dans une adaptation de François Regnault. La version intégrale sera donnée en deux soirées. Les décors seront de Peduzzi, les costumes de Jacques Schmid, les lumières d'André Diaud, et dans la distribution il y aura Maria Casarès, Roland Bertin, Gérard Desarthe, qui est déjà à Villeurbanne, où il répète pour Roger Planchon* Athalie *avec Michèle Marquais, et* Dom Juan, *avec Philippe Avron. (Ces deux spectacles seront donnés en alternance à partir du mois de mai 1980 dans une même construction scénographique de Frigerio, « habillée » différemment.)*

De Claudel à Ligeti.

A partir du 20 janvier, Jean-Louis Barrault se lance dans le spectacle-fleuve avec la version intégrale du Soulier de satin, *en deux soirées, et, en matinée et soirée, le dimanche. Quatre jours plus tard, Daniel Mesguich présente au Théâtre Gérard-Philipe de Saint-Denis* Tête d'or, *deux heures en tout.*

Daniel Mesguich continue d'être le Camille Desmoulins de Danton et Robespierre *avant de devenir l'amant de Romy Schneider dans un film de Francis Girod et d'être, en juin, comédien seul en scène avec Pierre Henry, salle Favart, spectacle qui pourrait faire partie du Festival d'Avignon 1980. Puis il retournera à la mise en scène, au Palais Garnier, où Bernard Lefort lui a demandé de monter* les Aventures et Nouvelles Aventures, *de Ligeti.*

Cultures juives.

Le Théâtre juif de Paris présente en langue yiddish le Roi des farceurs, *de Jacob Preger, pour inaugurer la Quinzaine organisée par le Centre Rachi (30, boulevard de Port-Royal), du 20 janvier au 3 février. D'autres manifestations suivent : expositions, concerts, projections de films classiques et inédits. Renseignements : 331-98-20.*

Pour sa part, la Fédération sépharade de France organise tous les mercredis, de 18 h. 30 à 20 heures, des séminaires. Une projection-débat a lieu le 21 janvier, à 21 h. 30, sur les Nouveaux Sépharades. *Au Lucernaire, Michel Boujenah joue* Albert, *le « one man show » du petit garçon parti de Tunis quand il avait dix ans.*

★ Renseignements : 720-21-96 et 720-22-14.

Les Chinois au Français.

Le Théâtre des arts populaires de Pékin participera cet automne avec une pièce célèbre de son répertoire la Maison de thé *au bicentenaire du Théâtre de Mannheim et au tricentenaire de la Comédie-Française qui a dû renoncer à inscrire* le Balcon *de Genet à son répertoire. Les statuts de la Comédie-Française ne lui permettent pas d'engager des comédiens pour un seul spectacle. Roger Blin, metteur en scène, tenait expressément à ce que le personnage de Madame Irma soit tenu par Maria Casarès qui a refusé de signer un contrat d'un an minimum.*

Yourcenar encore.

Le Théâtre quotidien de Montpellier crée du 23 janvier au 17 février Rendre à César, *version dramatique d'un roman paru en 1934 et dont le texte définitif a été publié en 1959. La pièce se situe dans l'Italie fasciste et c'est l'histoire d'un attentat manqué contre Mussolini.*

Séminaires Japon-Pologne.

Trois séminaires théoriques et pratiques sont organisés sous la direction de Luc Fritsch, à la Maison des lettres, 8, rue Jean-Calvin : du 21 janvier au 1er février, le Nô, théâtre traditionnel japonais ; du 11 au 22 février : étude des jardins secs japonais, espaces de méditation ; du 10 au 21 mars : Witkiewicz, non-sens et imaginaire.

★ Renseignements et inscriptions, de 9 h. à 17 h. : 331-01-34 ; de 18 h. à 20 h. 30 : 306-34-18.

« LA POULE D'EAU », de Stanislas Witkiewicz

Freud en lanterne magique

Stanislas Witkiewicz, 1885-1939, romancier et dramaturge polonais, a écrit *la Poule d'eau* en 1921.

« Poule d'eau » est le sobriquet d'un personnage de la pièce, une jeune femme, Elisabeth, ainsi surnommée parce qu' *« elle va souvent vagabonder dans les marais »*. Witkiewicz a-t-il choisi ce titre pour faire un pied de nez à *la Mouette ?* En polonais, « Kurka Wodna » sonne bien. En français, « poule d'eau » rappelle l'expression « poule mouillée », et dans notre vocabulaire sexiste « poule » est un synonyme vilain de « femme » — voir le tube de Maurice Chevalier : *« Ah ! si vous connaissiez ma poule !... »* Pour percevoir sans fausses pistes ce titre *la Poule d'eau*, nom d'un petit échassier appelé aussi « gallinule », ou « foulque », il faut s'enfermer dans la peau d'un *naturaliste ou d'un chasseur en* Grande Brière.

Cette Elisabeth, vingt-six ans, demande à son bonhomme, Edgar, trente ans, de la tuer avec un fusil. Edgar a été pour elle un père et un fils, *« quelque chose de neutre »*, dit-elle, et d'un peu petit. Assassiner, c'est plus grand.

Edgar l'abat de deux coups. Aussitôt apparaît, comme le lapin chez un illusionniste, Tadzio, dix ans, « le fils ». Il semble que le fils vienne spontanément au jour de par la mort de la mère.

Edgar n'aime pas les enfants, mais accepte ce fiston adoptif, ou « adopton », pour faire son éducation. *« Tu n'as pas d'éducation*, répond l'adopton, *tu ne feras pas la mienne. »*

Cette révolte suscite l'apparition du grand-père — le père d'Edgar, — qui dit à son fils : *« Ne compte pas sur ma compréhension, je vais te faire vivre à l'envers. »*

Ces premières minutes de la pièce donnent le ton. *La Poule d'eau* met en jeu les grands thèmes : paternité, maternité, œdipes divers, filiation, passion, vie, mort, etc. Elle traite pour cela les protagonistes en emblèmes purs, en idées d'êtres, auxquels Witkiewicz donne à dire soit des phrases théoriques simples, soit des plaisanteries du premier degré. Cette pièce est une machine de physique freudienne amusante, qui garde une dynamique de farce.

La Poule d'eau descend en droite ligne de la psychanalyse, de dada aussi, et, par son alliance d'emblématique simple, d'action raccourcie, de comique abrupt, de guignol familial, elle se rattache très étroitement au *cycle Ubu* d'Alfred Jarry, qui avait d'ailleurs une coloration pseudo-polonaise. Mais *la Poule d'eau* n'a pas la fraîcheur, la santé, le génie inventif ni la franchise d'*Ubu*. *Ubu* constitue une origine, et *la Poule d'eau* un résultat, un *produit de culture*. *Ubu est une* primeur, et *la Poule d'eau* un civet. L'avant-garde polonaise a été souvent une décadence très cuisinée.

Un fleuve de sang

Arrive sur ces entrefaites un homme de théâtre, d'une essence inhabituelle, Philippe Adrien, qui métamorphose *la Poule d'eau* en un spectacle extraordinaire (présentement au Théâtre d'Aubervilliers).

Philippe Adrien a plusieurs raisons de vouloir monter *la Poule d'eau*, dont deux sautent aux yeux.

Premièrement, Adrien est un de ces « psychanalysés à vie » qui agrémentent nos cités de leurs présences fantomatiques, inquiètes, fraternelles. Dès qu'il quitte le divan, Adrien n'est plus dans son assiette. Il n'est sûrement pas partisan des « séances courtes » lacaniennes. Freud est son papa, son manger, son espérance et son soutien. Or *la Poule d'eau*, c'est Freud en lanterne magique, avec intermèdes de clowns à l'appui, et Adrien aime les clowns, ces acteurs barbares.

Deuxièmement, Adrien est un poète du théâtre, c'est-à-dire un inventeur de nouvelles démarches scéniques. Nous avons rendu compte ici, en leur temps, des travaux d'Adrien, par exemple *l'Excès, la Résistance, la Représentation*. Dans son théâtre, Adrien change le tissu de l'espace, qui devient un « gaz rare ». Il décale le rythme du temps, qui devient scandé par le pouls d'une bête sauvage en hibernation. Dans cet espace-temps modifié, qui n'est plus celui de la terre ferme, qui fait plutôt songer aux fonds océaniques et à la toposphère (parce que nous manquons d'autres images), gestes et paroles participent d'une structure de comportement moins automatique que *la nôtre, plus scrupuleuse*, plus habitée, plus « aveugle », plus proche des apparitions-disparitions des données de la conscience. Or les protagonistes immatériels et les dialogues-collages de *la Poule d'eau* ont une parenté avec cet univers d'Adrien.

Parenté arbitraire, croyons-nous, mais que Philippe Adrien « actualise ». Il tempère l'artifice du texte de Witkiewicz, par des coups de pouce transparents (on songe aux longs coups de gomme de Giacometti en travers de certaines zones de ses dessins), il sur-stylise la parodie, qui devient une substance pure, il infuse aux attributs abstraits, intellectuels, de Witkiewicz, un fleuve de sang, il transforme les boutades vaseuses en coups de néant, raides, fermés. Soit dit en passant, il n'oublie pas de camoufler la couleur nettement raciste de trois personnages de la pièce, négociants juifs.

Chercheurs d'une autre vie

Le spectateur de *la Poule d'eau* se trouve alors, comme la plupart du temps chez Adrien, embarqué sur un aérostat baladeur dans lequel il éprouve des « sensations spirituelles » déroutantes mais proches de lui, un peu comme si notre complexe conscience-corps s'organisait autour d'un axe qui nous serait hors d'atteinte et comme si Philippe Adrien nous faisait sentir cet axe en passant dessus une peau de chat électrique — image je l'avoue un peu tordue, mais je suis en train de faire des pieds et des mains pour éviter toute référence aux catégories du rêve, parce que le rêve, c'est l'auberge espagnole et parce qu'il me semble que le théâtre de Philippe Adrien suscite un univers autonome, différent du rêve.

Les spectateurs remarqueront la scénographie feutrée de Philippe Adrien. Le théâtre qu'il pratique est une discipline de réfractaires de chercheurs d'une autre vie. Aussi le lieu scénique devient-il — c'est d'ailleurs une vogue à présent — une planque. Un abri souterrain, une catacombe profane (et pourquoi profane ?). Il n'y a plus de scène à proprement parler ni de public : tout est amalgamé et distribué en zones neutres, par petites touches, dans une pénombre recueillie, clandestine, fendue par instants brefs par les lumières brûlantes ou glaciales de Patrice Trottier, déstabilisée par la musique intraveineuse (intravénéneuse) de Lucien Rosengart. Cette tanière théâtrale, où public, comédiens, auteur, poésie, conscience, matière, sons, temps, deviennent suspendus, unis dans une même méditation, est l'œuvre d'Adrien et du décorateur Gérard Didier.

Les acteurs, Daisy Amias (la Poule d'eau), François Clavier (Edgar), Christophe Gintzburger (le Fils), Raymond Jourdan (le Grand-père), Suzel Goffre, Miloud Khetib, Maïté Nahyr, Patrice Thomere, Jean Daguerre, Henri Delmas, Charles Marosi (d'autres bien curieux personnages), figurent tous avec tact et inspiration cette aventure hors série, qui fait rire beaucoup sur le vif, puis qui laisse songeur, à la sortie, même par grand froid.

MICHEL COURNOT.

★ Théâtre d'Aubervilliers, 20 h. 30.

■ Le Théâtre-Atelier du Luxembourg, 13, rue du Général-Guillaumat, 75015 Paris, animé par Jean-Louis Bihoreau, présente depuis le 9 janvier une pièce de Brugières de Barante, mise en scène par Cécile Grandin, « Arlequin, défenseur du beau sexe », dont la répétition générale aura lieu le vendredi 18 janvier à 20 h. 30. Les représentations ont lieu jusqu'au 17 février les mercredi, jeudi, vendredi et samedi à 20 h. 30 et le dimanche à 17 heures.

■ Le peintre espagnol Benjamin Palencia est mort à Madrid mercredi 16 janvier, à l'âge de quatre-vingt-six ans.

[Peintre de paysages, Benjamin Palencia avait obtenu en 1951 la médaille d'or de la Biennale d'art hispano-américain. En 1973, il avait été élu membre de l'Académie des beaux-arts de Madrid.]

CINÉMA

« LE SOLEIL EN FACE », de Pierre Kast

Vivre sa mort

Un écrivain de gauche qui en est à l'heure du doute, de l'échec, se retire, au Portugal, avec sa femme, dans la maison d'une amie. Un examen médical fait découvrir qu'il est atteint d'un cancer et va mourir *bientôt. Son entourage décide de* lui cacher la vérité. Mais il l'apprend et décide de l'affronter.

Sur ce thème, fort émouvant, Pierre Kast n'a pas réalisé un film mélodramatique ou didactique du genre : *« Faut-il cacher la vérité à ceux qu'on aime, lorsqu'ils sont atteints d'une maladie mortelle ? »*, ni un essai métaphysique. *Le Soleil en face* est un film grave et pudique, où l'on voit un homme refuser le mensonge et le compromis, « vivre sa mort » avec lucidité. Cet homme s'appelle Marat, comme le résistant de *Drôle de jeu*, roman de Roger Vailland que Kast adapta en 1967. Et le Marat du *Soleil en face* évoque, bien sûr, Roger Vailland, pour un cinéaste fidèle tout autant à l'amitié qu'à la littérature.

Autour de lui sont réunies les femmes qui ont compté dans la vie du « libertin » qu'il est aussi, femmes et actrices typiques de l'univers de Kast qui, dans cette œuvre accomplie de la maturité, recense ses thèmes, ses personnages, ses paysages, parle de l'amour et du jeu des sentiments comme il en a toujours parlé, mais avec, cette fois, la mort au travail, qu'il ne faut pas esquiver car elle peut arriver à tout instant. Nos sociétés en ont fait un tabou, une peur qu'on dissimule. *Kast la fait regarder en face comme* le soleil. Il y a une grande richesse et une certaine complexité dans le scénario, mais la mise en scène est simple, limpide, « dédramatisée », et lorsque Marat, entouré de « ses femmes » et de ses amis, organise sa mort, au cours de sa dernière soirée, cela prend la beauté, la rigueur d'une tragédie antique.

Jean-Pierre Cassel, qui, on l'a déjà vu dans *la Ville des silences*, de Jean Marbœuf, prend actuellement, un nouveau tournant, est absolument remarquable, mais il y a, ici, entre Kast et ses interprètes, un lien si profond, si fort, qu'on peut en dire autant de tous : Pierre Vaneck, Alexandra Stewart, Françoise Prévost, les « complices » des années 60, Stéphane Audran, grande comédienne, Béatrice Bruno, la jeune actrice qui s'affirme, et Rita Pavao, la petite « vestale ». Il est évident que tous se sont sentis concernés, ce qui donne au film une chaleur humaine exceptionnelle.

JACQUES SICLIER.

★ Voir les films nouveaux.

« GENÈSE D'UN REPAS », de Luc Moullet

L'œuf, le thon et la banane

Lorsqu'un intellectuel décide de comprendre quelque chose, il va jusqu'au bout. Lorsqu'il est en plus homme de gauche, il s'attache à replacer son savoir dans un contexte politique, économique et social, il s'acharne sur les maillons de la chaîne *capitaliste. S'il est, par* bonheur humoriste, il ne s'épargnera pas l'autocritique.

Etant cinéaste (*Brigitte et Brigitte, Anatomie d'un rapport*, etc.), Luc Moullet invite le spectateur à partager sa découverte et son explication du monde. Le jour où il a entreprise de trouver l'origine des œufs, du thon et des bananes qu'il avait achetés et qui étaient là, dans son assiette, c'était pour le raconter. *Genèse d'un repas* est un film didactique.

Luc Moullet a donc remonté la filière. Il s'est rendu en Equateur pour les bananes, au Sénégal et à Boulogne-sur-Mer pour le thon, en Normandie pour les œufs. Il s'est fait expliquer comment la nourriture est distribuée, comment elle est répartie, et surtout, de quel travail elle est issue. C'est pour en arriver aux travailleurs que Luc Moullet est parti.

Il a constaté les inégalités, les injustices, d'un continent à l'autre et à l'intérieur d'un même pays, filmé la pauvreté et la richesse côte à côte, montré comment l'une est la conséquence de l'autre. Dans son *montage, il a juxtaposé faits et interviews*, morcelant constamment son explication pour que le spectateur réfléchisse un peu. On n'a parfois pas le temps d'assimiler les chiffres, mais passer incessamment de Machala à Dakar, de Boulogne à Paris, est un exercice salutaire.

« Les patrons mettent en concurrence les salariés du monde entier », dit Luc Moullet. Nous exploitons, nous profitons tous, tout ce que nous possédons est volé au tiers-monde, conclut-il. Cela pourquoi ? Pour manger trop. Et Luc Moullet de raconter bien d'autres choses encore, sur un ton égal, nivelant le tragique et l'absurde, parlant de son filet à provisions et des dockers de onze ans, d'une voix qu'il faut s'empresser d'aller entendre.

CLAIRE DEVARRIEUX.

★ Voir les films nouveaux.

MUSIQUE

Les malheurs de « Carmen »

Une conférence de presse donnée mercredi 16 janvier par Claudio Abbado et M. Camden, président du London Symphony Orchestra (L. S. O.), a apporté quelques éclaircissements sur l'« affaire *Carmen* » que le grand chef italien ne dirigera pas en mai prochain (*le Monde* du 17 janvier).

Les faits semblent les suivants : en décembre 1978, lors des représentations de *Simon Boccanegra*, Rolf Liebermann et Claudio Abbado conviennent de donner à la salle Favart la production de *Carmen* du Festival d'Edimbourg 1977 (décors et costumes prêtés). Selon Abbado, il est décidé que l'orchestre sera le L.S.O., comme en Ecosse. Cependant, le programme général de la saison 1980 de l'Opéra paraît en mai dernier avec la mention *« Orchestre et chœurs de l'Opéra de Paris »*. Bévue du responsable ou mention intentionnelle ? On ne sait.

Dès le mois de juin, un télex (*que M. Liebermann a rendu* public) avertit Abbado que la venue de l'orchestre anglais risque de provoquer de graves difficultés avec les musiciens de l'Opéra. Ceux-ci ne sont au courant de rien, selon M. Dillies, président du Syndicat national des musiciens et délégué syndical de l'Opéra. Abbado maintenant qu'il n'accepte de monter *Carmen* qu'avec le L.S.O., M. Liebermann demande alors qu'une subvention de 60 000 livres soit trouvée pour cet orchestre avant la fin août ; sinon, il ne lui sera pas possible de l'engager. Fin août, le L.S.O. indique qu'il a trouvé l'argent nécessaire. Les musiciens ne sont toujours pas au courant et n'apprennent la nouvelle que fin septembre.

Le 18 octobre, M. Dillies écrit une lettre à M. Liebermann s'élevant *« avec stupeur »* contre cette *« révoltante information »*, indiquant que les musiciens de l'Opéra n'*« accepteront jamais que des musiciens anglais se substituent à eux dans une production française »* et que *« les Chœurs de l'Opéra participent à celle-ci »*. Si le L.S.O. vient, ils prépareront *« une vigoureuse riposte »*. M. Liebermann ne répond pas, mais adresse copie de cette lettre au L.S.O.

Début octobre pourtant, le L.S.O. avait proposé à l'Orchestre de l'Opéra de venir en échange donner un oratorio à Londres avec ses propres chœurs, ce que les musiciens de l'Opéra affirment n'avoir jamais su.

Une dernière tentative est faite de transporter cette production de *Carmen* au Théâtre des Champs-Elysées, comme l'a rapporté Claudio Abbado dans *le Monde*, avec les Chœurs de Radio-France ou de l'Orchestre de Paris. Mais, selon Rolf Liebermann, il s'agissait d'une *« entreprise que n'assumerait plus l'Opéra »* (bien qu'il ait seul signé les contrats avec les artistes) : elle était d'ailleurs irréalisable d'après le metteur en scène Piero Faggioni.

Une lettre de l'administrateur de l'Opéra à Abbado la semaine dernière a rompu définitivement les ponts. *Carmen* sera cependant donné salle Favart en mai, dans la même production et avec en principe les mêmes chanteurs, mais sous la direction de Pierre Dervaux et avec l'orchestre... de l'Opéra. Piero Faggioni, comme le décorateur Ezio Frigerio, accepte d'y participer pour *« sauver le spectacle »*, bien qu'il se trouve dans une *« position fausse »* vis-à-vis de son ami Abbado.

Il n'est pas très facile de se retrouver dans ce scénario aux multiples rebondissements dont Pierre Boulez dit qu'on ferait *« un excellent opéra-comique »*. Il semble que Rolf Liebermann tenait essentiellement à cette production d'Edimbourg et à la présence d'Abbado. Devant les exigences maintenues d'Abbado, il a essayé de louvoyer pour se débarrasser du seul L.S.O., sachant bien les ennuis qu'il risquait d'avoir avec l'Opéra (*cf.* télex de juin) ; en réclamant une subvention considérable, sans doute pensait-il obtenir ce qu'il désirait, mais la somme *« malheureusement »* a été trouvée.

En définitive, il paraît s'être réfugié derrière les musiciens de l'Opéra : selon M. Pierre Allemand, représentant du Syndicat des musiciens de Paris (et membre de l'Orchestre de Paris), qui ne désavoue pas cependant la position de principe de ses collègues, c'est d'accord avec l'administrateur de l'Opéra que M. Dillies aurait écrit, de son propre chef et sans consulter ses camarades, la lettre du 18 octobre. L'Orchestre de l'Opéra reste donc maître du terrain, mais *Carmen* se passera d'Abbado. — J. L.

■ Graeme Allwright et Maxime Le Forestier donneront deux concerts au Palais des sports, les 30 et 31 janvier, au profit de l'association Partage avec les enfants du tiers-monde. Catherine Le Forestier participera aussi à ce spectacle.

SPECTACLES

théâtres

Nouveaux spectacles

Bouffes-du-Nord (239-34-50), 20 h. 30 : Macbeth.
Centre culturel de Belgique (271-26-16), 20 h. 45 : Hamlet Machine.
Cité internationale (589-67-57), la Resserre, 20 h. 30 : Thyeste.
Maison des Amandiers (797-19-59), 20 h. 45 : l'Oiseau-Tonnerre.
Présent (203-02-55), amphi, 20 h. 30 : le Motif.
TAI-Théâtre d'Essai (274-11-51), 20 h. 45 : Artaud roi ; le Journal d'un fou.
Gennevilliers, Théâtre (793-26-30), 20 h. 45 : Honte à l'humanité.

Les salles subventionnées et municipales

Opéra (742-57-50), 19 h. 30 : Coppélia.
Comédie-Française (296-10-20), 20 h. 30 : l'Avare.
T.E.P. (797-96-06), 20 h. : Films (les Amours d'une blonde ; le Jeu de la pomme).
Centre Pompidou (278-79-95), 19 h. 30 : Drôles de gens.
Théâtre de la Ville (274-11-24), 18 h. 30 : *Marcedes Sosa* ; 20 h. 30 : Gin Game.

Les autres salles

Aire libre (322-70-78), 20 h. 30 : Poivre de Cayenne ; la Fleur à la bouche.
Antoine (208-77-71), 20 h. 30 : Une drôle de vie.
Artistic-Athévains (379-06-18), 20 h. 30 : Jacques Thibault.
Arts-Hébertot (387-23-23), 20 h. 45 : l'Ours ; Ardèle ou la marguerite.
Atelier (606-49-24), 21 h. : Audience ; Vernissage.
Athénée (742-67-27), 21 h. : la Fraîcheur de l'aube.
Bouffes-Parisiens (296-60-24), 20 h. 45 : Silence, on aime.
Cartoucherie, Théâtre de la Tempête (328-36-36), 20 h. 30 : Coup de poing sur la pointe du couteau.
Centre d'art celtique (254-97-62), 20 h. 30 : Barzaz Breiz.
Cité internationale (589-67-57), Galerie, 20 h. 30 : le Songe d'une nuit d'été. — Grand Théâtre, 20 h. 30 : Le Farré sifflera trois fois.
Comédie Caumartin (742-43-41), 21 h. : la Cuisine des anges.
Dunois (584-72-00), 18 h. 30 : les Ikons et les Miliques.
Edouard-VII (742-57-49), 21 h. : le Piège.
Essaïon (278-46-42), 20 h. 30 : l'Ile-Prison ; 22 h. 30 : Apartheid.
Fontaine (874-82-34), 18 h. 30 : la Voix humaine ; 21 h. : les Trois Jeanne.
Grand Hall Montorgueil (233-80-78), 21 h. : Ici, dérisoire.
Gymnase (246-79-79), 20 h. 30 : l'Atelier.
Huchette (326-38-99), 20 h. 30 : la Cantatrice chauve ; la Leçon.
Il Teatrino (322-28-92), 21 h. : la Malade par amour.
La Bruyère (874-76-99), 21 h. : Un roi qu'a des malheurs.
Lucernaire (544-57-34), Théâtre noir, 19 h. : En compagnie d'A. Artaud ; 20 h. 30 : Stratégie pour deux jambons ; 22 h. 15 : A la recherche du temps perdu. — Théâtre rouge, 18 h. 30 : Un certain Plume. 20 h. 15 : Albert ; 21 h. 30 : Dog's Dinner.
Madeleine (265-07-09), 20 h. 30 : Tovaritch.
Mathurins (265-90-00), 21 h. : les Frères ennemis.
Michel (265-35-02), 21 h. 15 : Duos sur canapé.
Michodière (742-95-22), 20 h. 30 : Coup de chapeau.
Montparnasse (320-89-90), 20 h. 30 : On a feulé chez M. Sloop ; 22 h. : L'empereur s'appelle Dromadaire.
Musée des monuments français (727-35-74), 20 h. 30 : Une fille à brûler.
Oblique (355-02-94), 20 h. 30 : les Miroirs d'Ostende.
Œuvre (874-42-52), 20 h. 45 : Un habit pour l'hiver.
Orsay (548-38-53), 20 h. 30 : Elle est là.
Palais des glaces, 20 h. 45 : Lionel Rocheman.
Péniche (205-40-39), 20 h. 30 : Bécassouille.
Plaisance (320-00-06), 20 h. 30 : le Bleu du ciel.
Potinière (261-44-16), 20 h. 30 : le Volcan de la rue Arbat.
Studio des Champs-Elysées (723-35-10), 20 h. 45 : Les orties, ça s'arrache mieux quand c'est mouillé.
Théâtre du Marais (278-03-53), 20 h. 30 : les Amours de Don Perlimplim.
Théâtre Marie-Stuart (508-17-80), 20 h. 30 : le Bébé de M. Laurent ; 22 h. 30 : Qui n'a pas son minotaure ?
Théâtre de la Plaine (842-32-25), 20 h. 30 : Arlequin, défenseur du beau sexe.
Théâtre de l'Union (651-25-20), 21 h. : le Jeu de l'amour et du hasard.
Théâtre 347 (526-29-08), 21 h. : la Poube.
Variétés (233-09-92), 20 h. 30 : la Cage aux folles.

Les cafés-théâtres

Au Bec fin (296-29-35), 19 h. 45 : le Bel Indifférent ; le Menteur ; 21 h. : Pinter and Co. ; 22 h. 15 : la Revanche de Nana.
Blancs-Manteaux (887-16-76), 20 h. 15 : Areuh = MC 2 ; 21 h. 30 : Joue-moi un air de tapioca ; 22 h. 30 : Cause à mon c..., ma télé est malade.
Caf' Conc' (372-71-15), 21 h. : Phèdre à repasser ; 22 h. 30 : S. Raton, J.-J. Sicurani ; 23 h. : Segelstein.
Café d'Edgar (322-11-02), I, 20 h. 30 : Charlotte; 22 h. : les Deux Suisses; 23 h. 15 : Coupe-moi le souffle ; 22 h. 30 : Popeck.
Cafessaion (278-46-42), 21 h. 30 : J. Charby.
Café de la Gare (278-52-51), 20 h. 30 : L'avenir est pour demain; 22 h. 30 : Quand reviendra le vent du nord.
Coupe-Chou (272-01-73), 20 h. 30 : le Petit Prince ; 22 h. : le Silence de la mer.
Cour des Miracles (548-85-60), 20 h. 30 : Claire ; 21 h. 30 : Confetti en tranches ; 22 h. 45 : Essayez donc nos pédalos.
L'Ecume (542-71-16), 22 h. : Claudius Pupuce.
Le Fanal (233-91-17), 19 h. 45 : P. Brunold ; 21 h. 15 : le Président.
La Grange-au-Soleil (727-43-41), 21 h. : Pinatel.
Mirandière (329-11-13), 19 h. 30 : le Grand Ecart ; 20 h. 45 : le Nouveau Locataire.
Petit Casino (278-36-50), I, 21 h. : Racontez-moi votre enfance ; 22 h. 15 : R. Obaldia. — II, 20 h. 30 : Abadi-don ; 22 h. 30 : R. Marino.
Le Point-Virgule (278-67-03), 20 h. 30 : Offenbach, Bagatelle ; 21 h. 30 : J. Danno ; 22 h. 30 : Les Pieds-Nickelés sont épatants.
Sélénite (354-53-14), I, 20 h. 30 : P. Prévost ; 22 h. : Bravo and Son. — II, 21 h. : les Amitiés particulières de Verlaine et Rimbaud.
Soupap (278-57-54), 20 h. : Chansons de femmes ; 21 h. 30 : la Plus Forte ; le Défunt.
La Tanière (337-74-39), 20 h. 45 : Mélusine.
Théâtre de Dix-Heures (606-07-48), 20 h. 20 : Y. Dautin ; 21 h. 20 : les Jumelles.
Théâtre des Quatre-Cents-Coups (329-39-69), 20 h. 30 : D. Kaminka ; 21 h. 30 : Magnifique, magnifique ; 22 h. 30 : On vous écrira.
La Vieille-Grille (707-60-93), 21 h. : la Tournée ; 23 h. : R. Godard, Marguerite, P. Barrault.

Le music-hall

Bobino (322-74-84), 20 h. 45 : Jacques Villeret.
Comédie des Champs-Elysées (359-37-03), 20 h. 45 : les Frères Jacques.
Forum des Halles (297-53-47), 18 h. 30 : Antoine Tome ; 20 h. 30 : Armande Altaï.
Gaîté-Montparnasse (322-16-18), 20 h. 30 : Jean-Roger Caussimon ;
Olympia (742-25-49), 21 h. : Henri Tachan et J.-C. Montelis.
Palais des sports (828-40-90), 20 h. 30 : Dalida.
Porte-Saint-Martin (607-37-53), 21 h. : le Grand Orchestre du Splendid.
Théâtre d'Edgar (322-11-02), 20 h. 45 : Les babouches font du rock mou.
Théâtre Marie-Stuart (508-17-80), 18 h. 30 : Contraste.

Jeudi 17 janvier

Les chansonniers

Caveau de la République (278-44-45), 21 h. : Raymond ou Comment s'en dé... Babarrasser.
Deux-Anes (606-10-26), 21 h. : Pétrole... Ane.

Les comédies musicales

Eglise américaine, 20 h. 30 : Refuseniks (en anglais).

Les concerts

Radio-France, studio 105, 20 h. 30 : Trio Fontanarosa ; M. Nordmann, harpe (Spohr, Petit, Bazelaire, Tisne, Martinu).
Salle Gaveau, 21 h. : Georgy Sebök, piano (Beethoven, Liszt, Brahms).
Salle Cortot, 20 h. 30 : Ensemble moderne de Paris, dir. J. Boldon ; Trio Deslogères (Bondon, Meier, Sciortino, Nikiprowetsky).
Ranelagh, 20 h. 30 : M. Dupuy, D. Ferrand-Teulet, pianos ; M. Genissieu, P. Auclain, C. Maurel, D. Jumel (Majorelle, Bourrel, Bourson, Vallier).
Cité internationale des arts, 21 h. : Duo Delangle (Denisov, Schmitt, Tcherepnine, Koechlin).
Salle Pleyel, 21 h. : Quatuor Guarneri (Beethoven).
Théâtre des Champs-Elysées, 20 h. 30 : Orchestre de Paris, dir. et sol. D. Barenboïm (Mosart, Brahms).
Eglise réformée d'Auteuil, 20 h. 45 : Hélène Boschi, piano (Schubert).
Eglise Saint-Merri, 21 h. : Concert synthétiseur et lasers, par P. Guerre.
Grand amphi, faculté de droit, Orchestre et Chorale de la Cité internationale universitaire de Paris, dir. G. Pernod (Bach, Vivaldi).
Eglise Notre-Dame-de-Grâce de Passy, 21 h. : F. Padermi, soprano ; M. Mirelli, piano ; Boutin (musiques anciennes des quinzième et seizième siècles, Fauré, Jolivet, Messiaen).

Jazz, pop, rock, folk

Chapelle des Lombards (236-85-11), 20 h. 30 : Jauk d'A. Lemal.
Dreher (233-48-44), 22 h. : M. Wander Trio.
Dunois (584-72-00), 20 h. 30 : Samuel Ateba ; 23 h. : Duo J.-F. Pallet et F. Tusques.
Gibus (700-78-88), 22 h. : Betrave Rock.
M.J.C. des Hauts-de-Belleville (636-68-13), 20 h. 30 : R. Witczk et Y. Noack.
Palace (246-10-87), 20 h. 30 : Public Image Limited.
Riverbop (325-93-71), 21 h. 30 : Allien Quartet.
Théâtre Noir (797-85-14), 20 h. 30 : Groupe Odyssée.

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans
(**) aux moins de dix-huit ans

La cinémathèque

Chaillot (704-24-24), 16 h., Le théâtre de boulevard : Ariette et ses papas, de H. Roussel ; 18 h., Cinéma italien : Europe 51, de R. Rossellini ; 20 h., Les images de la folie : Charles mort ou vif, d'A. Tanner ; 22 h., Cinéma iranien : la Nuit du Bossu, de F. Gaffary.
Beaubourg (278-35-57), 15 h. et 19 h., Cinéma russe et soviétique (15 h. : le Bonheur, d'A. Medvedkine ; 19 h. : Tachkent, ville du pain, de C. Abassov) ; 17 h. : Frauenzimmer, de P. Brissan ; Photomatar, de D. Noguez ; Tarahumaras, de R. Carasco ; Cinématon I, de G. Courant ; 21 h., Cinéma iranien : O. K. Mister, de P. Kimiavi.

Les exclusivités

ALLIEN (A., v.o.) (*) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45). — V.f. : Haussmann, 9e (770-47-55).
ALORS, HEUREUX ? (Fr.) : Impérial, 2e (742-72-52) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
AMOUR EN PERDITION (Port., v.o.) : Action-République, 11e (805-51-33).
APOCALYPSE NOW (A., v.o.) (*) : Hautefeuille, 6e (633-79-38); France-Elysées, 8e (723-71-11). — V.f. : Capri, 2e (508-11-69).
AIRPORT 80 CONCORDE (A., v.o.) : Marignan, 8e (359-92-82). — V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Français, 9e (770-33-88) ; Miramar, 14e (320-89-52).
AURELIA STEINER (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99), H. sp.
LA BANDE DES QUATRE (A., v.o.) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23). — V.f. : Caméo, 9e (246-66-44) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (336-23-44) ; Bienvenue, 15e (544-25-02) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64).
LES BRONZÉS FONT DU SKI (Fr.): Biarritz, 8e (723-69-23) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64).
BUFFET FROID (Fr.) : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Studio Médicis, 5e (633-25-97) ; Paramount-City, 8e (225-45-76) ; Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Bastille, 11e (343-79-17) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03); Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
C'EST ENCORE LOIN L'AMERIQUE? (Fr.) : Gaumont les Halles, 1er (297-49-70) ; Capri, 2e (508-11-69) ; Berlitz, 2e (742-60-33); Quintette, 5e (354-35-40) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; George-V, 8e (225-41-46) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Cambronne, 15e (734-42-96): Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
LE CHEMIN PERDU (Fr.) : Forum des Halles, 1er (297-53-74), Racine, 6e (633-43-71), 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81), Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).
CLAIR DE FEMME (Fr.) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32).
CORPS A CŒUR (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99) H. sp.
COURAGE, FUYONS (Fr.) : Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43), U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-18-45).
CUL ET CHEMISE (A., v.o.) : Marignan, 8e (359-92-82). — V.f. : ABC, 2e (236-55-54), Berlitz, 2e (742-60-33), Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Fauvette, 13e (331-60-74).
LA DEROBADE (Fr.) (*) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32), U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-18-45).
DON GIOVANNI (Fr., v. ital.) : Gaumont Les Halles, 1er (297-49-70), Impérial, 2e (742-72-52), Hautefeuille, 6e (633-79-38), Gaumont Rive Gauche, 6e (548-26-36), La Pagode, 7e (705-12-15), Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67), Athéna, 12e (343-07-48).
LA FEMME D'EN FACE (All., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86).
LA FEMME FLIC (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1er (297-49-70), Berlitz, 2e (742-60-33), Richelieu, 2e (233-56-70), Saint-Germain Village, 5e (633-87-59), Concorde, 8e (359-92-84), Madeleine, 8e (742-03-13), Fauvette, 13e (331-56-86), Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Victor-Hugo, 16e (727-49-75), Wepler, 18e (387-50-70), Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
FIN D'AUTOMNE (Jap., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), Elysées Point Show, 8e (225-67-29).
LE GAGNANT (Fr.) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45).
LE GRAND EMBOUTEILLAGE (It., v.o.) (*) : Studio Cujas, 5e (354-89-22) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45).
LA GUERRE DES POLICES (Fr.) (*) : Cluny-Palace, 5e (354-20-12) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Caméo, 9e (246-66-44).
LA GUEULE DE L'AUTRE (Fr.) : Colisée, 8e (359-29-46) ; Français, 9e (770-33-88) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
HAINE (Fr.) (**) : Gaumont-Les Halles, 1er (297-49-70) ; Vendôme, 2e (742-97-52) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Quartier Latin, 5e (326-84-65) ; Bonaparte, 6e (326-12-12) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
HAIR (A., v.o.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98).
I... COMME ICARE (Fr.) : Gaumont-Les Halles, 1er (297-49-70) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Quintette, 5e (354-35-40) ; Mercury, 8e (225-75-90) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24); Wepler, 18e (387-50-70).
LES JOYEUSES COLONIES DE VACANCES (Fr.) : Haussmann, 9e (770-47-55).
LAURA, LES OMBRES DE L'ETE (Fr.) (**) : Montparnasse 83, 6e (544-14-27).

Les films nouveaux

BASTIEN BASTIENNE, film français de Michel Andrieu : Impérial, 2e (742-72-52), Quintette, 5e (354-35-40), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), Parnassien, 14e (329-83-11).
LE SOLEIL EN FACE, film français de Pierre Kast : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32), U.G.C. Danton, 6e (329-42-62), Biarritz, 8e (723-69-23), Parnassien, 14e (329-83-11).
TRES INSUFFISANT, film français de Hervé Bérard : Marais, 4e (278-47-86), la Clef, 5e (337-90-90), Espace-Gaîté, 14e (320-99-34), Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93).
MAMITO, film français de Christian Lara : Palais des Arts, 3e (272-62-98), la Clef, 5e (337-90-90), Espace-Gaîté, 14e (320-99-34), Moulin-Rouge, 18e (606-63-26).
GENESE D'UN REPAS, film français de Luc Moullet : Forum des Halles, 1er (297-53-74), la Clef, 5e (337-90-90).
TOUS VEDETTES, film français de Michel Lang : Gaumont-les Halles, 1er (297-49-70), Richelieu, 2e (233-56-70), Saint-Germain-Studio, 5e (354-42-72), Paris, 8e (359-53-99), Balzac, 8e (561-10-60), Cinémonde-Opéra, 9e (770-01-90), Athéna, 12e (343-07-48), Fauvette, 13e (331-56-86), Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Murat, 16e (651-99-75), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
HEUREUX COMME UN BEBE DANS L'EAU, film français de Marc Henri et Alexandre Wajnberg : la Clef, 5e (337-90-90).
RETROSPECTIVE M. DE OLIVEIRA (voir les festivals).
LE MARIAGE DE MARIA BRAUN, film allemand de Rainer Werner Fassbinder. (v.o.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23). (v.f.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00).
LE REGNE DE NAPLES, film allemand de Werner Schroeter. (v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; Pagode, 7e (705-12-15).
LE MAGICIEN DE LUBLIN, film américain de Menahem Golan. (v.o.) : J.-Cocteau, 5e (354-47-62) ; Paramount-City, 8e (225-45-76) ; (v.f.) : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).
TETES VIDES CHERCHENT COFFRE PLEIN, film américain de William Friedkin (v.o.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08), Paramount-City, 8e (325-45-76), (v.f.) : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31), Max-Linder, 9e (770-40-04), U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59), Paramount-Orléans, 14e (540-45-91), Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10), Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00), Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).
LIES PAR LE SANG, film américain de Terence Young. : (v.o.) : Saint-Michel, 3e (326-79-17), Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90) (v.f.) : Rio-Opéra, 2e (742-82-54), U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32), Rotonde, 6e (633-08-22), Maxéville, 9e (770-72-86), U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59), Mistral, 14e (539-52-43), Magic-Convention, 15e (828-20-64), Napoléon, 17e (380-41-46), Secrétan, 19e (206-71-33).

LES LARMES TATOUEES (A., v.o.) : Le Seine, 5e (325-95-99), H. sp.
LA LEGION SAUTE SUR KOLWEZI (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Danton, 6e (329-42-62) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Helder, 9e (770-11-24) ; U.G.C.-Gare-de-Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Napoléon, 17e (380-41-46) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
LINUS (Suéd.) (v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (354-39-19).
LA LUNA (It.) (**) (v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).
MAMAN A CENT ANS (Esp.) (v.o.) : Saint-Germain-Huchette, 5e (633-87-59) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14).
MANHATTAN (A., v.o.) : Studio Alpha, 5e (354-39-47) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; (v.o. et v.f.) : Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; (v.f.) : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).
METEOR (A., v.o.) : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; Publicis Elysées, 8e (720-76-23) ; (v.f.) : Rex, 2e (236-83-93) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Murat, 16e (651-99-75).
MOLIERE (Fr.) : Styx, 5e (633-08-40) (en matinée).
MOONRAKER (A., v.f.) : Publicis-Matignon, 8e (359-31-97) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31).
NORTHERN LIGHTS (A., v.o.) : 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).
NOUS ETIONS UN SEUL HOMME (Fr.) (**) : Palais des Arts, 3e (272-62-98) ; Le Seine, 5e (325-95-99), h. sp.
LE PIEGE A CONS (Fr.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).
LES PETITES FUGUES (Suis.) : Studio Gît-le-Cœur, 6e (326-80-25).
LE PULL-OVER ROUGE (Fr.) : Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).
QU'IL EST JOLI GARÇON, L'ASSASSIN DE PAPA (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99).
RENCONTRES AVEC DES HOMMES REMARQUABLES (Ang., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (354-20-12).
RATATAPLAN (It., v.o.) : Contrescarpe, 5e (325-78-37) ; Ermitage, 8e (359-15-71).
REGGAE SUNSPLASH (A., v.o.) : Saint-Séverin, 5e (354-50-91) ; Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29).
RIEN NE VA PLUS (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Quintette, 5e (354-35-40) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; Parnassien, 14e (329-83-11) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).
SANS ANESTHESIE (Pol., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (354-34-83).
SARTRE PAR LUI-MEME (Fr.) : Studio Cujas, 5e (354-89-22), J., S., Mar.
LE SECRET DE LA BANQUISE (A., v.f.) : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31).
SIBERIADE (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (548-62-25).
SIMONE DE BEAUVOIR (Fr.) : Studio Cujas, 5e (354-89-22), Mer., V., D., L.
LE TAMBOUR (All., v.o.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Balzac, 8e (561-10-60). — V.f. : Eldorado, 10e (208-18-76) ; Espace-Gaîté, 14e (320-99-34).
LE TESTAMENT DU DOCTEUR MABUSE (All., v.o.) : Olympic Saint-Germain, 6e (222-87-23) ; Olympic, 14e (542-67-42).
TESS (Fr.-Brit., vers. ang.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassien, 14e (329-83-11) ; Broadway, 16e (527-41-16). — V.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43).
UN COUPLE PARFAIT (A., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (354-34-83) ; U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Parnassien, 14e (329-83-11) ; Olympic, 14e (542-67-42) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79).
LE VOYAGE EN DOUCE (Fr.) : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40); Richelieu, 2e (233-56-70) ; Quintette, 5e (354-35-40) ; Publicis-Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; P.L.M.-Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).

RADIO-TÉLÉVISION

Les grandes reprises

AMARCORD (It., v.o.) : Ranelagh, 16e (288-64-44).
AMERICAN GRAFFITI (A., v.o.) : Escurial, 13e (707-28-04).
ANNE ET LES LOUPS (Esp., v.o.) : Parnassien, 14e (329-83-11).
ANNIE HALL (A., v.o.) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82).
L'ARBRE AUX SABOTS (It., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56).
L'ARGENT DE LA VIEILLE (It., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56).
AROUND THE STONES (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-61-34) H.Sp.
LES AVENTURES DE ROBIN DES BOIS (A., v.f.) : Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93) H. Sp.
BAMBI (A., v.f.) ; Grand-Pavois, 15e (554-46-85).
BARBE NOIRE (A., v.o.) : Denfert, 14e (354-00-11).
LA BETE (Fr.) (**) : Boul'Mich, 5e (354-48-29).
BLUE COLLAR (A., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).
CAP HORN (Fr.) : Styx, 5e (633-08-40) en soirée.
CARL MAY (All., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42) L.
CLEOPATRE (A., v.o.) : Action-Christine, 6e (325-85-78).
LES CONTREBANDIERS DU MOONFLEET (A., v.f.) : Denfert, 14e (354-00-11).
LE COUP DE GRACE (All., v.o.) : Epee-de-Bois, 5e (337-57-47) Mer., V., D., Mar.
LE CRIME DE L'ORIENT-EXPRESS (A., v.o.) : Palace Croix-Nivert, 15e (374-95-04).
CYCLONE A LA JAMAIQUE (A., v.o.) :Denfert, 14e (354-00-11).
LE DERNIER ROUND (A.) : Marais, 4e (278-47-86) ; Panthéon, 5e (354-15-04).
DERSOU OUZALA (Sov., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56).
DUELLISTES (A., v.o.) : Ranelagh, 16e (288-64-44).
LES ENCHAINEES (A., v.o.) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Olympic, 14e (542-67-42) ; Parnassien, 14e (329-83-11) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; v.f. : Madeleine, 8e (742-03-13) ; Nations, 12e (343-04-67).
FANTASIA (A., v.f.) : Lumière, 9e (246-49-07).
FELLINI ROMA (It., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).
FRANKENSTEIN JUNIOR (A., v.o.) : Balzac, 8e (561-10-60).
LE GENOU DE CLAIRE (Fr.) : 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).
IF (Ang., v.f.) : Escurial, 13e (707-28-04).
L'INCOMPRIS (It., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56).
LE JOUR SE LEVE (Fr.) : Action-Ecoles, 5e (325-72-07).
LADY SINGS THE BLUES (A., v.o.) : Opéra-Night, 2e (296-62-56).
LITTLE BIG MAN (A., v.o.) : Noctambules, 5e (354-42-34).
LE LIVRE DE LA JUNGLE (A., v.f.) : Ermitage, 8e (359-15-71) ; Rex, 2e (236-83-93) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Royale, 8e (265-82-66) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Tourelles, 20e (636-51-98).
LE LOCATAIRE (Fr.) : Cluny-Palace, 5e (354-07-76).
LUCKY STARS (A., v.o.) : Action-Christine, 6e (325-85-78).
LUDWIG, REQUIEM POUR UN ROI VIERGE (All., v.o.) ; Olympic, 14e (542-67-42) sf. L.
MACADAM COW-BOY (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77).
MA NUIT CHEZ MAUD (Fr.) : 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).
MARY POPPINS (A., v.f.) : Napoléon, 17e (380-41-46).
MON ONCLE (Fr.) : Ranelagh, 16e (288-64-44).
MONTY PYTHON, SACRE GRAAL (Ang., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (354-20-12).
ORANGE MECANIQUE (A.) (**) : Haussmann, 9e (770-47-55).
PAIN ET CHOCOLAT (It., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77).
PATTI SMITH AND THE DOORS (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).
LE PARRAIN No 2 (A., v.o.) : Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29).
SPECIAL PREMIERE (A., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).
TOMBE LES FILLES ET TAIS-TOI (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77).
LE TOURNANT DE LA VIE (A., v.o.) : Opéra-Night, 2e (296-62-56).
TOUT CE QUE VOUS AVEZ VOULU SAVOIR SUR LE SEXE... (A., v.o.) (**) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82).
LES VALSEUSES (Fr.) (**) : Palace Croix-Nivert, 15e (374-95-04).
LE VENT DE LA PLAINE (A., v.o.) : Kinopanorama, 15e (306-50-50).
VIOLETTE NOZIERE (Fr.) : André-Bazin, 13e (337-74-39).
WEEK-END (Fr.) : Epée-de-Bois, 5e (337-47-57).

Les séances spéciales

L'AMOUR (A., **, v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42), 18 h. (sf S., D.).
A CHILD IS WAITING (A., v.o.), Olympic, 14e (542-67-42), 18 h. (sf S. et D.).
LES AVENTURES DES PIEDS NICKELES (Fr.), Lucernaire, 6e (544-57-34), mer., sam., 14 h. 15, 16 h. 15.
DUEL (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), 10 h., 12 h., 24 h.
L'EMPIRE DES SENS (Jap., **, v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 24 h.
LA FEMME DU GANGE (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99), 18 h.
LA FEMME GAUCHERE (All., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42), 18 h. (sf S., D.).
FILMS EXPERIMENTAUX : Olympic, 14e (542-67-42), V. 24 h.
FRITZ THE CAT (A., **, v.o.) : St-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 0 h. 15.
FURIE (A., **, v.o.) : Calypso, 17e (380-30-11), V., S. 24 h.
HAROLD ET MAUDE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), 10 h., 12 h., 24 h.
INDIA SONG (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99), 12 h. 20 (sf D.).
KING OF MARVEN GARDENS (A., v.o.) ; Olympic Saint-Germain, 6e (222-87-23), 12 h.
LES LARMES AMERES DE PETRA VON KANT (All., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42), 18 h. (sf S., D.).
LES LARMES TATOUEES (A., v.o.) : Le Seine, 5e (325-95-99), 16 h. 30 et 19 h. 30.
NEXT STOP, GREENWICH VILLAGE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), 10 h., 12 h., 24 h.
LA NUIT DU CHASSEUR (A., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42), 18 h. (sf S., D.).
LE PIEGE A CONS (Fr.), St-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 12 h.
SCHUBERT (All., v.o.) : Le Seine, 5e (325-95-99), 14 h. 45 et 22 h. 45.
VIVRE SA VIE (Fr.), Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 12 h.
WOMEN (A., *, v.o.) : Olympic St-Germain, 6e (222-87-23), 24 h.
ZARDOZ (A., *, v.o.) : Olympic St-Germain, 6e (222-87-23), 24 h.
ZOO ZERO (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99), 12 h. 30.

— VU —

Trouver le ton

On dirait que la France se réveille, qu'elle s'avise enfin de la saveur, du parfum de son terroir. Brusquement, comme ça, de chaîne en chaîne, elle se remet à parler avec naturel, sans faire de chiqué, sans emprunter l'accent pointu de la capitale. Elle trouve des acteurs pour prononcer les mots, couper les phrases à la façon des gens du coin, des acteurs qui rendent un « son » neuf, un son juste.

Pas facile. Beaucoup moins qu'on ne croit. La preuve, c'est que Fallevic — il a toujours fait ça, lui, et très bien — s'y est cassé le nez, mercredi soir, sur TF 1. Oh ! pas dans cette petite ville du Nord, où son héros, Yvon Dikkebush tient un café face à une fabrique de bière. Là, pas de problème. Les ouvriers qui poussent sa porte et lui-même, c'est-à-dire Ronny Coutteure, une solide et roublarde rondeur, pourraient parfaitement figurer dans un reportage sur une grève, il va y en avoir une, dans le Pas-de-Calais. Ils sont tous plus vrais que nature.

Non, là où ça se gâte, c'est quand son Vonvon — il est inquiet, l'usine risque de fermer et son bistrot avec — monte à Paris pour rencontrer les P.-D.G. qui, à la tête d'énormes groupes, achètent et revendent les petites entreprises de ce type, en se contentant de jeter un chiffre sur un calepin au cours d'un somptueux déjeuner d'affaire.

On débarque donc, on grimpe jusqu'aux plus hauts étages de tours super-modernes, pour aller les dégoter dans leurs nids d'aigles gardés par d'acariâtres secrétaires harnachées de fausses perles, et on tombe tête baissée, on s'empêtre dans la ribambelle de clichés qui servent littéralement de point de repère à des personnages toujours décrits de la même manière conventionnelle et stéréotypée.

Un exemple entre cent : chaque fois que le brave Dikkebush donne son nom, on s'attend que la jeune femme qui le note lui demande comment ça s'écrit, ce n'est pas évident ! Pensez-vous, elle l'inscrit sans relever la tête et lui dit, devinez quoi ? Oui, c'est ça, bravo, vous avez gagné ; elle lui lance : « Vous avez un rendez-vous ? Non ! En ce cas, là... » Il faut voir aussi les patrons au téléphone : « Cher ami, bonjour, ici Saint-Sauveur ! » Poils courts et gris, ongles roses et carrés, costume bleu et croisé, on dirait qu'ils se sont trompés d'heure et de case, et qu'ils se sont échappés d'un spot publicitaire pour une marque de whisky ou de meubles de bureau.

Un cadre c'est un cadre, c'est un cadre je sais bien ; ils se ressemblent tous un peu, d'accord. Mais tout de même pas à ce point là. Le point précis où la vérité et la force du trait — si encore elles tournaient à la caricature ! — s'affaiblissent, s'amenuisent jusqu'à l'esquisse. Dommage. La seconde partie de cette fable s'en trouve affadie, vidée de son contenu. On n'accroche plus. Et on se laisse glisser sur le toboggan de l'inévitable et de l'attendu jusqu'au générique de la fin.

CLAUDE SARRAUTE.

APRÈS LES « DOSSIERS DE L'ÉCRAN » SUR LE CHILI

Indignation du parti communiste français

M. André Lajoinie, membre du bureau politique du P.C., député de l'Allier, a adressé mercredi 16 janvier une question écrite au ministre de la culture et de la communication dans laquelle il exprime « *son indignation devant les conditions scandaleuses* » du débat, estimant notamment que « *les participants de l'émission ont été sélectionnés de manière à empêcher un débat objectif sur la réalité chilienne, les souffrances du peuple chilien sous la dictature et l'ingérence de l'impérialisme américain dans les affaires intérieures du Chili* ».

« *Les victimes du coup d'Etat de Pinochet ont été insultées* », ajoute M. Lajoinie, qui demande « *qui, des responsables de la télévision ou du gouvernement a pris l'initiative honteuse de donner cette tribune à un partisan avoué du fascisme* (N.D.L.R. : M. Pascal Gauchon), *et quelles soit exposée objectivement par mesures le ministre compte prendre pour que la réalité chilienne la télévision française* ».

[Au cours du journal d'Antenne 2, mercredi soir, M. Armand Jammot, producteur des Dossiers de l'écran, a souligné que le film qui précédait le débat était entièrement favorable au président Allende et qu'il était conforme au principe de l'émission de présenter des débats contradictoires. La présence de M. Gauchon palliait, selon M. Jammot, l'absence de représentants du général Pinochet.]

ÉTONNEMENT DE LA CIMADE

La Cimade, association œcuménique d'entraide, a publié mercredi un communiqué dans lequel elle déclare notamment : « *Que les représentants du gouvernement de Pinochet aient refusé de comparaître, c'est leur affaire, mais était-il besoin d'amener sur le plateau, comme uniques représentants français, ces trois avocats de la dictature actuelle, tellement peu représentatifs de la position de la très grande majorité du peuple français ?*

» *Les organisateurs de l'émission des « Dossiers de l'écran » auraient-ils voulu monter une provocation contre les réfugiés politiques chiliens en France qu'ils ne s'y seraient pas pris autrement. Il y a tant de personnalités compétentes en France sur l'histoire récente du Chili, et pas forcément toutes en total accord avec les analyses au demeurant parfois diverses des Chiliens, qu'on ne peut que s'étonner sur le choix effectué par les réalisateurs de l'émission, et se poser des questions...* »

PROTESTATION DU P.S.

A la suite des « Dossiers de l'écran » consacrés à la chute du régime Allende, le parti socialiste « *proteste énergiquement contre les procédés scandaleux utilisés à l'occasion de cette émission* ». Il estime que « *l'intervention, du côté français, d'un membre de la direction d'un parti d'extrême droite, justifiant ouvertement le coup d'Etat du 11 septembre 1973, était une véritable provocation à l'égard des personnalités chiliennes invitées à l'émission* », et que « *l'exclusion de tout représentant des courants politiques français ayant été solidaires de l'action de Salvador Alende prouve une nou-*

● *M. Paul Quilès*, député socialiste de Paris, attire, dans une question écrite, l'attention du ministre de la culture et de la communication, sur les conditions dans lesquelles « *la direction d'Antenne 2 a organisé un débat sur le Chili en présence d'anciens ministres du président Allende en y faisant participer des invités français qui ont manifesté avec une certaine violence verbale des opinions d'extrême droite très marquées* ».

« *Ne considère-t-il pas*, dit-il, *qu'il s'agit là d'une provocation inadmissible à l'égard d'hommes et de femmes qui méritent tout notre respect pour les malheurs qu'ils ont subis du fait du coup d'Etat fasciste de septembre 1973 ?* »

LA RÉPONSE DE M. PASCAL GAUCHON

M. Gauchon nous a adressé jeudi la déclaration suivante : « *Décidément le terrorisme intellectuel se porte bien. En tant qu'historien antimarxiste, j'ai participé à un débat historique sur ce que fut le régime Allende au Chili. Dans ce débat, qui a suivi la projection d'un film manifestement orienté, les opposants à ce régime étaient nettement en minorité. Et c'est moi que l'on accuse de partialité et d'intolérance ! Et c'est moi, ou plutôt c'est toute la droite, que certains veulent désormais interdire d'antenne, au nom sans doute de l'objectivité ! Que messieurs les censeurs se calment : la droite a encore beaucoup de choses à dire et elle les dira.* »

L'AMERICAN EXPRESS S'INTÉRESSE A LA COMMUNICATION PAR CABLE

La télévision par câble vient de faire l'objet, aux Etats-Unis, d'un important accord. L'American Express Company vient d'acquérir 50 % du capital de Warner Cable Corporation (filiale de W.C.I.), pour une somme de 175 millions de dollars. Les deux sociétés seront représentées à parts égales au conseil d'administration de la nouvelle société, qui prend le nom de Warner Amex Communications Inc.

La Warner, l'une des premières entreprises américaines de télévision par câble, compte 665 000 abonnés répartis dans vingt-neuf Etats. Son système interactif — QUBE — le plus perfectionné de communications par câble, exploité depuis deux ans à Colombus (Ohio), va être installé sur les nouveaux systèmes construits par Warner Amex Cable dans les régions de Houston et de Cincinnati. Sa filiale, Warner Amex Satellite Entertainment Corporation, contrôle deux chaînes de programmes nationaux de télévision par câble relayées par satellite, le « Movie Channel », première chaîne de télévision payante diffusant exclusivement des films vingt-quatre heures sur vingt-quatre, et le Nickelodeon, chaîne consacrée aux programmes pour enfants.

Jeudi 17 janvier

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

18 h 30 L'île aux enfants : « L'art de la conversation ».
18 h 55 C'est arrivé un jour.
19 h 10 Une minute pour les femmes :
Les institutions qui font fonctionner l'école.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Formations politiques : « La majorité ».
20 h Journal.

20 h 30 Série : Opération trafics.
Drôle de pastis.
Réalisation Christian-Jaque.
21 h 30 L'événement.
Emission d'Henri Marque et Julien Besançon
Au sommaire : Le Pakistan face à la guerre d'Afghanistan ; les fusées américaines Pershing en Europe ; le rôle du secrétaire général de l'ONU : portrait de Kurt Waldheim ; Béziers : après le meurtre du supermarché.
22 h 40 Les grands pas classiques.
Exécution du « pas de deux », avec C. Scouarnec et J. Guizerix : *Casse-Noisette*, de Tchaïkovski.
23 h Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Top club.
Village people ; les Charlots.
20 h Journal.
20 h 35 Cinéma : « l'Acrobate ».
Film français de J.-D. Pollet (1975), avec C. Melki, L. Bru, G. Marchand, M. Game, M. Dax, E. Scob, G. et R. Pirdman
Un garçon de bains-douches solitaire, malchanceux et brimé, décide de devenir champion de tango et va de succès en succès dans les concours de danse.
Fantaisie poétique où le rire se teinte de mélancolie. Claude Melki, personnage fétiche des films de Pollet, évoque Buster Keaton.
22 h 10 Des Français en Ecosse ou « La mort en direct ».
Impressions d'un tournage
22 h 50 Figaro-ci, Figaro-là.
M. Comanester et T. Amirati chant, interprètent des œuvres de Strauss, Messager, Lehar, Puccini.
23 h 20 Sports : Spécial boxe.
23 h 30 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h 30 Pour les jeunes.
Les enfants d'ailleurs : en Mélanésie, aux Nouvelles-Hébrides ; B... comme bricolage : comment arranger un robinet qui goutte
18 h 55 Tribune libre.
Le P.S. (parti socialiste).
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 55 Dessin animé.
Histoire de France : Charlemagne, roi.
20 h Les jeux.
20 h 30 Cinéma (cycle Romy Schneider) : « la Piscine ».
Film français de J. Deray (1968), avec A. Delon, R. Schneider, M. Ronet, J. Birkin, P. Crauchet.
Les heureuses vacances d'un couple d'amants dans une villa de Saint-Tropez sont troublées par l'arrivée d'un ami et de sa fille.
Affrontement psychologique autour d'une piscine. Rivalité, hostilité et mort. Des broderies de mise en scène sur un sujet mince. Des acteurs solidement dirigés.
22 h 25 Journal.

FRANCE-CULTURE

18 h. 30, Feuilleton : « Consuelo, comtesse de Rudolstadt », d'après George Sand
19 h. 30, Les progrès de la biologie et de la médecine : L'œil et les problèmes ophtalmologiques.
20 h., Nouveau répertoire dramatique : « Je t'aime, c'est nerveux », de B. Garcin.
22 h. 30, Nuits fantastiques : en direct d'Avoriaz.

FRANCE-MUSIQUE

18 h. 2, Six-Huit : Jazz time ; 18 h. 30, Concert (en direct de Radio-France) : « Quatuor en ut mineur », opus 60 (Brahms), par le Quartetto di Roma.
20 h., Des notes sur la guitare : les compositeurs slaves.
20 h. 30, Concert : « Sixième concert en en sextuor » (Rameau), « Songe d'une nuit d'été », ouverture (Mendelssohn), par l'Orchestre philharmonique de Lille, dir A. Savouret.
21 h., Prestige de la musique (en direct de la salle Pleyel) : Beethoven « Quatuor en ré majeur n° 3 », « Quatuor n° 11 en fa mineur », « Quatuor n° 16 », « Muss es sein ? Es muss sein ! », par le Quatuor Guarnieri.
23 h., Ouvert la nuit : Le vingtième siècle, « Aspects », de Benjamin Britten ; 1 h., Jazz forum : Eurojazz.

Vendredi 18 janvier

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

12 h 15 Réponse à tout.
12 h 30 Midi première.
13 h Journal.
13 h 35 Emissions régionales.
14 h 05 Les lacs de Savoie.
Emission du Centre national de documentation pédagogique.
17 h 30 Du passe-muraille aux projections.
Emission du C.N.D.P.
18 h TF 4.
18 h 30 L'île aux enfants : « Le concours de peinture ».
18 h 55 C'est arrivé un jour : Le gentleman pauvre.
19 h 10 Une minute pour les femmes :
« Un débat qui a fait couler beaucoup d'encre : la discipline ».
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Les beaux joueurs.
20 h Journal.
20 h 35 Au théâtre ce soir.
« Lucrèce Borgia », de V. Hugo, mise en scène R. Hanin, avec M. Noël, M. Auclair, D. Clair, J.-C. de Goros.
22 h 20 Expression.
Magazine de Claudine Wellhoff.
Au sommaire, des reportages sur : L'abbaye de Fontevrault ; la Comédie-Française ; Le patrimoine rural et artisanal en Basse-Normandie ; L'orgue en Alsace.
23 h 35 Journal.
suivi de Cinq jours en Bourse.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

12 h 5 Passez donc me voir.
12 h 30 Série : Le roman d'un jeune homme pauvre.
12 h 45 Journal.
13 h 35 Emissions régionales.
13 h 50 Face à vous.
14 h Aujourd'hui madame.
Qu'en pensez-vous ?
15 h Série : Le fugitif.
16 h Quatre saisons.
17 h La télévision des téléspectateurs.
17 h 20 Fenêtre sur... la musique moderne.
Le groupe Téléphone.
17 h 50 Récré A 2.
Emilie ; Sophie la sorcière ; Candy.
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Top club.
20 h Journal.
20 h 35 Feuilleton : Orient-Express.
N° 6 - Wanda.
21 h 35 Apostrophes.
A quoi servent les philosophes
Avec M. V. Jankélévitch (*le Je-ne-sais-quoi et le Presque-rien*), Mme B. Barret-Kriegel (*l'Etat et les Esclaves*) et M. F. George (*l'Effet'yau de poêle* et *Pour un ultime hommage au camarade Staline*).
23 h Journal.
23 h 5 Ciné-club (soirée courts métrages) :
« Les Mistons ».
Film français de F. Truffaut (1957), avec G. Blain, B. Lafont et les « mistons » nîmois. (N.)
Cinq gamins de Nîmes épient l'idylle de la sœur d'un de leurs camarades avec un moniteur de gymnastique, et empoisonnent ses amours par jalousie inconsciente.
Débuts dans la mise en scène de François Truffaut, d'après une nouvelle de Maurice Pons. Le tragique de l'existence derrière les jeux de l'enfance. Remarquable.
« Il Biscione ».
Film franco-italien de D. Martiny (1978), avec A. Bufi-Landi, C. Demi, F. Marinco, G. Bonos, D. Ghirardi, L. M. Soldati.
Un village isolé du nord de l'Italie s'attend à connaître la célébrité et à recevoir des touristes, après qu'un simple desprit eut prétendu avoir découvert un énorme serpent dans les marais.
Court métrage tourné en Italie, en décors naturels.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h 30 Pour les jeunes.
Les contes du folklore japonais : le Mille-Plumes de la grue ; Des livres pour nous.
18 h 55 Tribune libre.
La C.F.T.C. (Confédération française des travailleurs chrétiens).
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 55 Dessin animé.
Histoire de France : Charlemagne, empereur d'Occident.
20 h Les jeux.
20 h 30 V 3 - Le nouveau vendredi.
Travailler moins pour travailler tous. Un reportage de Steve Walsh.
21 h 30 L'Oiseau lyre.
De J. Prévert. Réalis. : R. Saint-Pierre.
22 h 25 Journal.
22 h 45 Magazine : Thalassa.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Matinales.
8 h., Les chemins de la connaissance : Le sel de la terre ; à 8 h. 32, L'homme de Tautavel.
8 h. 50, Echec au hasard.
9 h. 7, Matinée des arts du spectacle.
10 h. 45, Le texte et la marge.
11 h. 2, Ernest Ansermet : dix ans après (« Concerto pour piano », de Brahms).
12 h. 5, Agora : Un peintre et son modèle, avec C. Mauriac et L. Terzieff
12 h. 45, Panorama.
13 h. 30, Musiques extra-européennes.
14 h., Sons à la campagne : La soupe à l'oignon.
14 h. 5, Un livre, des voix : « l'Incendie », de T. Vesaas.
14 h. 42, Un homme, une ville : Mahler à Vienne.
15 h. 50, Contact.
16 h, Pouvoirs de la musique.
18 h. 30, Feuilleton : « Consuelo, comtesse de Rudolstadt », d'après George Sand.
19 h. 30, Les grandes avenues de la science moderne : Les galaxies lointaines.
20 h., Emission médicale : La chirurgie réparatrice.
21 h. 30, Black and blue : Vient de paraître.
22 h. 30, Nuits fantastiques : en direct d'Avoriaz.

FRANCE-MUSIQUE

7 h., Quotidien musique : 8 h. 30, Kiosque.
9 h. 2, Le matin des musiciens : Jean-Sébastien Bach : La mélancolie de la puissance : « Ricercare à six voix de l'Offrande musicale » (Bach-Webern), dir. P. Boulez ; « Messe en si mineur » (J.-S. Bach), par le Concertus Musicus de Vienne.
12 h., Musique de table : Musique de charme ; 12 h. 35, Jazz classique : Count Basie ; 13 h., Les métiers de la musique.
14 h., Musiques : Les chants de la Terre : le Gabon ; 14 h. 30, Les enfants d'Orphée (pour les enfants de sept à neuf ans) ; 15 h., « Suite pour orgue » (Meier), avec J. Pillet-Wiener ; 15 h. 30, Répertoire Choral : « Messe Nelson » (Haydn), avec les Chœurs du King's College de Cambridge et le London Symphony Orchestra, dir. D. Willcocks ; 16 h. 30, Grands solistes : Heinz Holliger, hautbois, « Concerto en la majeur » (J.-S. Bach), « Trio pour piano, violon et violoncelle » (Schumann), avec A. Cortot, J. Thibaud et P. Casals, « Double concerto pour flûte et hautbois » (Ligeti), avec A. Nicolet et H. Holliger.
18 h. 2, Six-Huit : Jazz time (jusqu'à 18 h. 30).
20 h., Les chants de la Terre.
20 h. 20, Concert : « le Tombeau de Couperin » (Ravel), « Tzigane », rhapsodie pour violon et orchestre (Ravel), « l'Apprenti sorcier » (Dukas), « Prélude à l'après-midi d'un faune » (Debussy), « Bacchus et Ariane », deuxième suite (Roussel), par l'Orchestre national de France, dir. Lorin Maazel, avec R. Pasquier, violon.
22 h. 15, Ouvert la nuit : Vieilles cires, grands clarinettistes du passé : Léopold Wlach, œuvres de Mozart et Brahms ; 0 h. 5, Les musiques du spectacle, avec Antoine Duhamel

TRIBUNES ET DÉBATS

VENDREDI 18 JANVIER

— Dans le cadre de l'enquête intitulée : Histoire de la construction d'une centrale nucléaire », diffusée chaque matin, depuis le 15 janvier, sur Europe 1, *M. Valéry Giscard d'Estaing*, président de la République, est interrogé par Charles Villeneuve sur la France et le choix nucléaire, à 8 h. 10.

HISTOIRE

L'assassinat de l'amiral Darlan

Une lettre de M. Nerin E. Gun

M. Nerin E. Gun, auteur du livre les Secrets des archives américaines (le Monde *du 30 novembre), nous adresse la lettre suivante en réponse à M. Gaston Palewski* (le Monde *du 15 décembre).*

J'ai été mis en cause par une lettre de M. Gaston Palewski qui contestait un article que le professeur Maurice Duverger consacrait à mon livre *les Secrets des archives américaines : Pétain-Laval-de Gaulle.* M. Duverger, dans une digression, commentait l'assassinat de l'amiral Darlan en citant un livre de M. Adès : *l'Aventure algérienne,* et le dernier ouvrage de M. Alain Decaux. Je ne saurais répondre ni pour M. Adès, que je ne connais pas, ni pour M. Decaux, que j'admire comme l'un des plus importants historiens de notre temps — et je sais que son livre s'appuie sur une documentation de premier choix, ni pour M. Duverger, qui, d'ailleurs, a brillamment redimensionné le « démenti » de M. Palewski, mais je tiens à souligner que je n'ai pas pris position au sujet de l'affaire Darlan et que les documents que j'ai cités n'ont à aucun moment suggéré que « de Gaulle pourrait avoir provoqué la mort de Darlan ». M. Palewski, avant de « démentir », aurait dû se donner la peine de lire mon livre.

On trouvera troits passages, et non pas deux comme l'indique M. Duverger, au sujet de l'assassinat de Darlan !

D'abord, quand je parle d'une lettre privée d'un collaborateur de Robert Murphy à Alger, qui se demande *« si c'étaient vraiment des Français qui avaient armé le bras de Fernand Bonnier de la Chapelle, et non pas les Anglais, leur Intelligence Service »...* Je n'aurais pu être plus clair et plus objectif. La seconde citation, page 232, fait allusion au fait que *« Roosevelt était médusé par les agissements de Henry, chef de la Maison de France, qui était accusé par les diplomates américains d'avoir tramé l'assassinat de l'amiral Darlan ».*

Le troisième document, plus intéressant, reproduit le rapport d'un inspecteur de Scotland Yard sur les agissements des gaullistes de Londres. *« Peu après que Darlan se fut décidé à collaborer avec nous,* explique l'inspecteur, *c'est-à-dire un mois avant sa mort, les gaullistes de Londres proposaient ouvertement de le faire disparaître. Ils en parlèrent tellement que de Gaulle donna l'ordre de faire cesser ces « bavardages imprudents ».*

Le monsieur de Scotland Yard continue : *« Comment de Gaulle a pu être informé de la mort tragique de Darlan alors qu'il se trouvait dans un train venant d'Ecosse et que la seule radio qui annonça la nouvelle était celle d'Alger, impossible à capter d'un train en Ecosse ? »* Sa question demeura sans réponse.

Si j'ai insisté sur cette mise au point, c'est que des gaullistes qui n'ont pas lu mon livre — ceux qui l'ont lu savent que c'est un ouvrage plutôt favorable au général de Gaulle, ainsi que le note d'ailleurs le professeur Duverger — conduisent contre moi une cabale où, n'osant pas mettre en cause des documents que je ne fais que citer (documents qu'ils ont ignorés jusqu'ici puisque à l'Institut de Gaulle dont M. Palewski est le président on ne trouve pas un seul dossier qui intéresse cette époque pourtant si vitale), on me rend responsable du contenu des documents que je cite. Ainsi dans un quotidien du matin que jusqu'ici je considérais comme sérieux, on m'accuse d'ignorer que « la libération de Bayeux — où de Gaulle devança les officiers alliés à la grande et légitime joie de tous ses concitoyens — est une preuve que tous les Français sont unanimes à approuver le général. »

Puisqu'on se plaint de mon ironie, je ne dirai pas un mot sur ce verbe « devancer » ni n'exprimerai le moindre doute sur la grande et légitime joie des concitoyens du général. Je suis prêt à admettre que cette joie égalait celle des foules qui acclamaient peu avant Pétain aux cris de *« Maréchal nous voilà ! ».* Mais les documents américains avaient-ils tort de signaler une méfiance au sujet de l'unité autour du général. Oublions les Pétain, Laval et leurs partisans qui certainement ne devaient pas faire partie de cette unité, c'étaient des mauvais Français, et ils ne comptaient pas, comme ceux que l'on fusillait et comme ceux qui tiraient à tort ou à travers sur les fidèles de Notre-Dame.

Mais, si une telle unanimité parmi les Français de la Résistance existait, comment M. Palewski, qui savait tout ce qui se passait autour de De Gaulle, il le dit lui-même, explique-t-il la conversation qu'il eut alors avec l'ambassadeur américain Caffery. Ce dernier relate sa conversation dans un mémorandum en date du 3 octobre 1944. M. Palewski se plaignait du danger communiste, de l'infiltration de militants communistes dans les administrations municipales, et de la nécessité de faire venir d'Afrique du Nord deux divisions comme « symbole du pouvoir et de l'ordre ». Et souhaitait que les Américains autorisent une division blindée combattante française à quitter le front afin de « faire un tour dans les provinces ».

On ne devrait donc pas s'étonner si, à la suite d'une telle conversation, les Américains n'étaient pas pleinement convaincus de l'unanimité autour de De Gaulle et ne pas me tenir rancune si j'ai reproduit les documents qui reflètent un tel doute.

La réplique de M. Gaston Palewski

M. Gaston Palewski, qui fut directeur du cabinet du général de Gaulle de 1942 à 1946, et à qui nous avons communiqué la lettre de M. Gun, nous écrit.

La lettre de M. Gum m'étonne. Il se défend alors que je ne l'avais en aucune manière attaqué. Son livre est d'ailleurs, dans l'ensemble, favorable à notre cause.

Contre quoi avais-je protesté ? Contre le fait que le professeur Duverger, après avoir rappelé qu'un document cité par M. Gun déclare que *« les Etats-Unis ont été prévenus par leur ambassadeur à Londres que de Gaulle pourrait avoir provoqué l'assassinat de Darlan »* et qu'un autre suppose que *« l'affaire avait été tramée par le comte de Paris »,* en avait conclu que les deux hypothèses avaient *« une part de vérité ».* M. Duverger avait ajouté dans la réponse qu'il m'a faite, que *« le général a probablement donné le feu vert à une opération dont d'autres ont été les instigateurs, que d'autres ont commandée ou téléguidée ».* Je le répète, cela est inexact. Le général n'a jamais donné le feu vert à une entreprise qui supposait l'assassinat de Darlan.

Rappelons les faits. L'assassinat a été commis dans l'après-midi du 24 décembre, à 15 heures. Ce jour-là, le général de Gaulle se trouvait au milieu des marins français libres à Greenock. Il devait rentrer à Londres le lendemain matin, après avoir pris le train de nuit. Ayant entendu la nouvelle de l'assassinat de Darlan à l'émission de la B.B.C. de 6 heures du matin, j'avais téléphoné chez l'officier d'ordonnance que j'avais chargé d'accueillir le général, le capitaine François Charles-Roux, plus tard ambassadeur à Téhéran, pour qu'il lui en fît part.

M. François Charles-Roux était déjà parti pour la gare. C'est, m'a-t-il dit, par les employés des chemins de fer qu'il apprit la nouvelle. Ceux-ci semblaient tout heureux de la lui annoncer. Il en fit part au général qui devait, un peu plus tard dans la journée, rencontrer son fils, de passage à Londres.

L'amiral de Gaulle m'a précisé à ce sujet que le général était encore sous le coup de l'étonnement que lui avait causé la nouvelle et de la contrariété qu'elle avait suscitée en lui. *« Darlan,* dit le général à son fils, *nous était plus utile vivant que mort. En effet, il dressait contre lui l'unanimité de la résistance intérieure comme de toute l'opinion du monde libre. » « D'autre part,* avait ajouté le général, *ceci va encore compliquer nos relations avec les Américains, alors qu'elles sont en voie de se détendre. »* En effet, nous allions partir très peu de jours après pour Washington, où le général de Gaulle devait être reçu par le président Roosevelt. Il espérait beaucoup de cette entrevue. Mais elle fut décommandée par Roosevelt au moment même où nous allions quitter Carlton Garden's pour prendre l'avion.

L'amiral de Gaulle ne manquera pas, au moment choisi par lui, de faire connaître son témoignage personnel. Mais l'importante communication qu'il m'a faite me semble réduire à néant l'échafaudage qui tendait à impliquer le général dans l'assassinat de l'amiral Darlan.

J'ai été très étonné aussi de la citation faite par M. Gun d'un « mémorandum » de l'ambassadeur Caffery. J'ai retrouvé celui-ci à Rome comme camérier secret de cape et d'épée du pape Pie XII. Ce mémorandum déclare entre autres que j'aurais demandé qu'*« une division française puisse être retirée du front pour faire un tour dans les provinces ».* Je me demande à quoi répondait ce mémorandum dans l'esprit de l'ambassadeur Caffery. Il est évident que je ne pouvais faire une telle demande sans en avoir référé au général de Gaulle, et l'on imagine quelle aurait été la réaction de celui-ci si on lui avait demandé de retirer une division française au contact avec l'ennemi pour aller faire *« un tour dans les provinces ».*

La situation de la France libérée après plusieurs années d'occupation ennemie n'était nullement comparable à celle de l'Afrique du Nord. Il était naturel que, après la brusque décompression amenée par la libération, un certain bouillonnement s'y produisît et que subsistent dans quelques régions des facteurs d'anarchie. Mais il a suffi entre autres du voyage que le général de Gaulle a fait à Toulouse, de quelques nominations judicieuses et notamment, comme chef de la région, du général Collet, le commandant légendaire des escadrons tcherkesses, qui y a exercé son intelligente et souple diplomatie, pour effectuer le retour à l'ordre et mettre fin aux abus et exactions. Cela ne peut atténuer en rien l'extraordinaire enthousiasme qui a accueilli le général de Gaulle lors de la descente des Champs-Elysées. Ce que la population acclamait en lui, c'était certes la restauration de la liberté, mais aussi l'homme grâce auquel la France était restée sans aucune interruption dans le camp des puissances victorieuses.

Je plains les historiens de l'avenir, noyés sous la masse de documents et de déclarations contradictoires. Seule une psychologie très exacte appliquée aux principaux acteurs leur permettra de s'y reconnaître et de séparer le bon grain de l'ivraie.

Le comte de Paris répond à M. Alain Decaux

Dans une déclaration qui sera diffusée le 21 janvier sur Antenne 2, en introduction à une série de quatre émissions consacrées à ses mémoires, le comte de Paris *« affirme solennellement »,* en réponse à l'historien Alain Decaux, *« n'avoir jamais ordonné la mort de l'amiral Darlan ». « Il s'est toujours agi,* ajoute-t-il, *de l'évincer du pouvoir politique, non de l'éliminer. »*

Au cours de son émission télévisée « Alain Decaux raconte », le 26 mai dernier, Alain Decaux avait fait état du témoignage de Mme Henri d'Astier de la Vigerie, veuve d'Henri d'Astier de la Vigerie, qui affirmait, dans une lettre adressée à l'historien, avoir assisté le 21 décembre 1942 à un entretien entre son mari, l'abbé Cordier et le comte de Paris, au cours duquel celui-ci aurait déclaré : *« L'amiral Darlan doit être éliminé, il faut le faire disparaître. Par tous les moyens. »*

Cet épisode avait déjà été rapporté par Mario Faivre dans son livre *Nous avons tué Darlan* (publié en 1975 aux éditions de la Table ronde) et il avait fait l'objet d'un démenti du comte de Paris dans ses Mémoires. Après l'émission d'Alain Decaux, le comte de Paris avait envisagé de réclamer un droit de réponse, mais il y avait renoncé (*le Monde* du 29 mai).

Dans sa nouvelle déclaration, le comte de Paris redit que *« cette scène n'a jamais eu lieu »* et qu'il n'a jamais prononcé la phrase qui lui est prêtée. Il produit deux témoins, M. Pierre de Bérard, son secrétaire, qui, dit-il, *« ne me quitta à aucun moment »* et qui affirme *« n'avoir jamais vu Mme d'Astier assister à un quelconque entretien politique auquel participait le comte de Paris »,* et M. Philippe Ragueneau, qui déclare que l'assassinat de Darlan résulta de l'initiative isolée de quatre jeunes gens — dont lui-même et Fernand Bonnier de la Chapelle, désigné par le sort, — et qu'il ne faut pas *« chercher de complot là où il n'y en a pas ».*

PUBLICATION JUDICIAIRE

Extrait des minutes du Greffe du Tribunal de Grande Instance de NANTERRE

Audience publique du Tribunal Correctionnel de NANTERRE, 15e Chambre en date du 17 mai 1979, a condamné le nommé CONSIGLIO Girolamo, né le 13 mai 1940 à AGRIGENTO (Italie), demeurant, 4, rue des Mathurins à BIEVRE (91), à la peine de 24 amendes de 80 F chacune, pour non respect des dispositions relatives à l'hygiène et à la sécurité du travail

INFORMATIONS «SERVICES»

ÉDUCATION

Les prochaines épreuves écrites du baccalauréat

SERIES A, B, C, D, E

— Académies d'Amiens, Antilles-Guyane, Bordeaux, Caen, Clermont-Ferrand, Lille, Nantes, Orléans-Tours, Poitiers, Rennes, Rouen (*zone 1*) : *13 juin (sauf* pour les académies de Rouen et de Bordeaux, où les épreuves commenceront le 16 juin), 17 et 18 juin.

— Académies de Créteil, Limoges, Paris, Toulouse, Versailles (zone 2) : 17, 24 et 25 juin.

— Académies de Besançon, Dijon, Grenoble, Lyon, Nancy-Metz, Reims, Strasbourg (zone 3) : 20 juin (sauf pour l'académie de Dijon, où les épreuves commenceront le 23 juin), 24 et 25 juin.

— Académies d'Aix - Marseille, Corse, Montpellier, Nice (zone 4) : 20, 26 et 27 juin.

SERIE A

— *Toutes académies :* les épreuves correspondant aux options langue vivante I, arts et travaux pratiques auront lieu les 17 et 18 juin.

SERIE D'

— *Toutes académies :* les épreuves auront lieu les 17 et 18 juin.

BACCALAUREATS DE TECHNICIEN

— *Zone 1* : 10 juin (sauf pour les séries F 9, F 10 et H, dont les épreuves débuteront le 18 juin), 11 et 12 juin.

— *Zone 2* : 18 juin (sauf pour les séries F 5 et F 11 dont les épreuves commenceront le 10 juin), 19 et 20 juin.

— *Zone 3* : 17 juin (sauf pour les séries F 4, F 9, F 10 et H dont les épreuves débuteront le 18 juin; la série F 8 le 23 juin, et la série F 11 le 10 juin), 18 et 19 juin.

— *Zone 4 :* 23 juin (sauf pour les séries F 4, F 9, F 10 et H, dont les épreuves débuteront le 18 juin ; les séries F 7 et F 7' le 17 juin, la série F 11 le 10 juin), 24 et 25 juin.

EPREUVES ANTICIPEES DE FRANÇAIS
(Classes de première)

— *Zone 1* : baccalauréat d'enseignement général : 24 juin, baccalauréat de technicien : 25 juin.

— *Zone 2* : baccalauréat d'enseignement général : 26 juin, baccalauréat de technicien : 26 juin.

— *Zone 3* : baccalauréat d'enseignement général : 27 juin (académies de Besançon, Dijon, Grenoble, Strasbourg), 30 juin (académies de Lyon, Nancy-Metz, Reims), baccalauréat de technicien : 30 juin.

— *Zone 4* : baccalauréat d'enseignement général : 30 juin, baccalauréat de technicien : 30 juin.

VIVRE A PARIS

Les nouveaux tarifs des taxis

Les tarifs des taxis parisiens ont augmenté le 16 janvier de 10 %. Ils augmenteront à nouveau de 5 % le 1er juillet. Ainsi en ont finalement décidé les préfets de police et de Paris.

Les prix pratiqués depuis le 16 janvier sont donc les suivants. La prise en charge passe de 5 F à 6 F.

— Le *Tarif A* (Paris *intra-muros*, de 6 h 30 à 22 heures) : passe de 1,35 F à 1,40 F.

— Le *tarif B* (Paris, de 22 h à 6 h 30 et petite couronne, c'est-à-dire les départements des Hauts-de-Seine, de la Seine-Saint-Denis, du Val-de-Marne, de 6 h 30 à 22 heures) : passe de 2,12 F à 2,20 F.

— Le *tarif C* (petite couronne, de 22 heures à 6 h 30) : passe de 3,25 F à 3,35 F.

Le coût de l'heure d'attente passe de 32,50 F à 36 F.

A partir du 1er juillet, la prise en charge passera à 6,50 F ; le tarif A à 1,45 F ; le tarif B à 2,25 F ; le tarif C à 3,45 F.

Le prix de l'heure d'attente ne sera pas modifié.

La plupart des compteurs étant encore mécaniques, un délai de deux à trois mois sera nécessaire pour les modifier. Afin de ne réaliser qu'une seule fois cette opération, la préfecture de police a décidé que les compteurs ne seraient modifiés qu'à compter du 1er juillet. De janvier à juillet, les chauffeurs se contentent donc d'appliquer le prix de la course majorée de 10 % à leurs clients. A partir du 1er juillet, l'affichette habituelle, où sont indiqués les nouveaux tarifs, sera apposée dans les taxis. Les compteurs ne seront modifiés qu'au 1er novembre.

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du 17 janvier 1980 :

DES DECRETS

● Fixant les limites de l'intervention des organismes pratiquant une assurance complémentaire du risque maladie ;

● Modifiant les dispositions des articles R 116-6 et D 811-7 du code du travail relatives au conseil de perfectionnement des centres de formation d'apprentis.

DES ARRETES

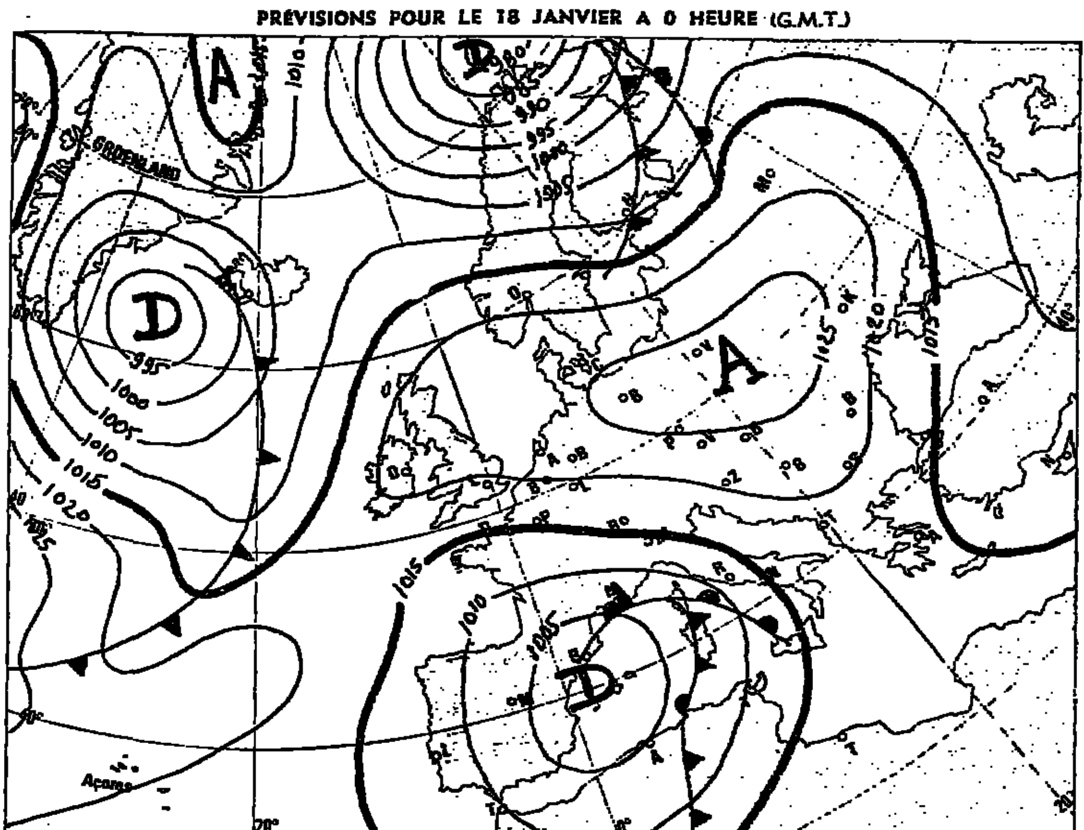
● Du 7 janvier 1980, portant affectation des élèves à la sortie de l'Ecole nationale d'administration en 1980 ;

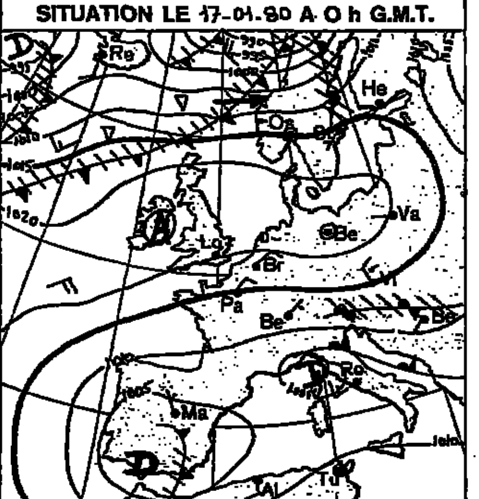
● Portant extension d'accords modifiant la convention collective des industries métallurgiques, mécaniques et connexes de la région parisienne.

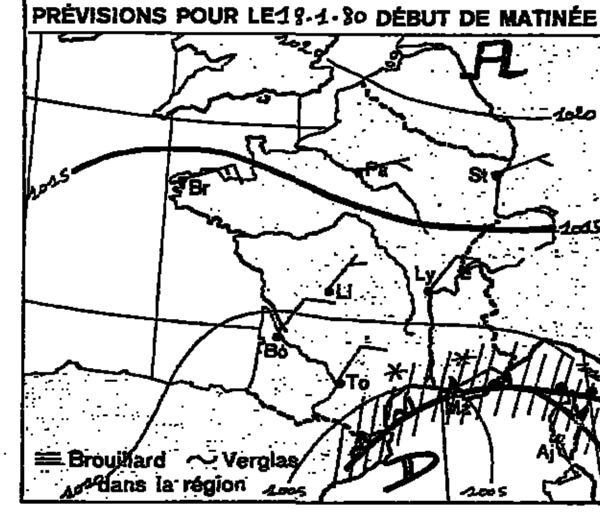
UNE LISTE

● Etablie par la commission des titres d'ingénieur des écoles publiques, des écoles techniques privées reconnues par l'Etat et des écoles techniques privées habilitées à délivrer un diplôme d'ingénieur.

MÉTÉOROLOGIE







Evolution probable du temps en France entre le jeudi 17 janvier à 6 heure et le vendredi 18 janvier à 24 heures :

La situation subira peu de changement sur l'Europe occidentale, et la France demeurera sous l'influence d'air continental froid.

Vendredi 18 janvier, sur les régions s'étendant des Pyrénées centrales aux Alpes du Sud et à la Corse, le ciel sera souvent couvert avec des pluies sur le littoral, des chutes de neige et du verglas dans l'intérieur.

Ailleurs, le temps sera nuageux et brumeux, mais le Bassin parisien, le Nord et le Nord-Ouest bénéficieront de périodes ensoleillées assez belles. En général, les températures resteront basses, et les gelées n'épargneront guère que le littoral méditerranéen.

Le jeudi 17 janvier, à 7 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, de 1 015,1 millibars, soit 761,4 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 16 janvier ; le second, le minimum de la nuit du 16 au 17) : Ajaccio, 9 et 6 degrés ; Biarritz, 7 et —1 ; Bordeaux, 2 et —5 ; Brest, 6 et 1 ; Caen, 3 et —3 ; Cherbourg, 4 et 3 ; Clermont-Ferrand, —4 et —4 ; Dijon, —2 et —5 ; Grenoble, 0 et —3 ; Lille, 0 et —5 ; Lyon, —3 et —4 ; Marseille, 6 et 2 ; Nancy, — 2 et — 5 ; Nantes, 3 et —1 ; Nice, 11 et 5 ; Paris - Le Bourget, 0 et —4 ; Pau, 4 et —4 ; Perpignan, 8 et —1 ; Rennes, 3 et —1 ; Strasbourg, —4 et —4 ; Tours, 0 et —1 ; Toulouse, 2 et —4.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 16 et 7 degrés ; Amsterdam, 0 et —5 ; Athènes, 15 et 7 ; Berlin, 0 et —9 ; Bonn, 2 et —10 ; Bruxelles, 0 et —7 ; Le Caire, 20 et 8 ; îles Canaries, 22 et 12 ; Copenhague, 2 et —11 ; Genève, —2 et —4 ; Lisbonne, 11 et 3 ; Londres, 5 et 0 ; Madrid, 6 et 1 ; Moscou, —9 et —14 ; Nairobi, 27 (max.) ; Palma-de-Majorque, 13 et 2 ; Rome, 11 et 10 ; Stockholm, —2 et —5 ; Téhéran, 1 et —4.

(Documents établis avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

BREF

TROISIÈME AGE

LE PAIEMENT DES COTISATIONS MALADIE

D'une promesse à l'autre

M. Giscard d'Estaing a, comme il l'a promis, revalorisé les allocations minimums versées aux personnes âgées (« le Monde » du 2 janvier). Il n'a, en revanche, pas respecté un autre engagement qu'il avait pris lors de la campagne électorale de 1974.

Dans son programme « Vers 1988 avec Valéry Giscard d'Estaing », le chapitre consacré à « la sécurité et la justice pour tous les Français » prévoyait que « toutes les personnes âgées, quel que soit le régime, seront exonérées du paiement des cotisations de l'assurance-maladie ». « Une priorité absolue, ajoutait le texte, sera donné, dans les prochaines années à l'effort social en faveur des personnes âgées. »

Dans des lettres à des associations, le candidat renouvelait cette double promesse « priorité absolue » et cette phrase « Si je suis élu... les retraites, quel que soit leur régime, seront exonérées. » Il ajoutait : « Une civilisation mesure son niveau d'évolution à la situation qu'elle réserve à ses anciens. »

Or, l'évolution a été complètement inverse de celle promise. Non seulement les retraités qui versaient des cotisations continuent à le faire, mais, dans le courant de l'année, une nouvelle vague d' « anciens » devront participer au financement de l'assurance-maladie. Le président de la République peut, certes, arguer des difficultés imprévisibles de l'économie et de la Sécurité sociale, mais pourquoi alors parler de « priorité absolue ». — J.-P. D.

CONSTRUCTION

PARTICIPATION DES EMPLOYEURS. — Par arrêté du ministre de l'environnement et du cadre de vie en date du 19 décembre 1979, le Comité interprofessionnel du logement des salariés de l'industrie et du commerce (*CILOS*), 60, *rue* de Provence, 75009 Paris, n'est plus habilité à collecter la participation des employeurs à l'effort de construction, à compter de la publication de cet arrêté au « Journal officiel » (22 décembre 1979).

Les versements, qui seraient faits à cet organisme par des employeurs postérieurement à cette date, ne seraient pas libératoires de l'obligation d'investir.

PARIS EN VISITE

VENDREDI 18 JANVIER

« La manufacture des Gobelins », 15 h., 42, avenue des Gobelins, Mme Hulot.

« La vie et l'œuvre d'Honoré de Balzac », 15 h., 47, rue Raynouard, Mme Meyniel (entrée limitée).

« Quartier du Palais-Royal », 15 h., métro Palais-Royal, Mme Oswald.

« Le gothique retrouvé. Avant Viollet-le-Duc », 17 h. 30, 62, rue Saint-Antoine, Mme Oswald.

« Curiosités du passé à Saint-Germain-des-Prés », 15 h., métro Mabillon (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« La place des Vosges. Le Marais », 15 h., 2, rue de Sévigné (Le Vieux-Paris).

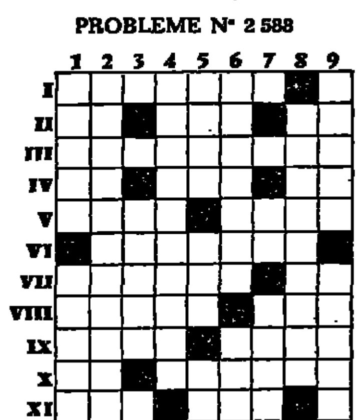
CONFÉRENCES

15 h., 15, rue La Pérouse, docteur Walter Reichhold : « Origines et séquelles de l'incident d'Agadir d'après la correspondance secrète du ministre Kiderlen » (Académie des sciences d'outre-mer).

19 h. 30, amphithéâtre Bachelard, Sorbonne, 1, rue Victor-Cousin, Mme M. Férent de Létang et A. Méglin : « Le bonheur est un état intérieur. Le bonheur se crée. Méthode, conseils » (*Université populaire de Paris*).

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 2 588



HORIZONTALEMENT

I. Ce qu'on peut faire en pinçant. — II. Un vague sujet ; N'est pas un donneur ; Centre sidérurgique de Norvège. — III. Un petit débit. — IV. Note ; Pas vilaine ; Un peu de farine. — V. Ensembles de règles ; Fait une remarque. — VI. Un véritable enfer. — VII. Vaine, c'est un droit ; Point de départ. — VIII. Une chose sans importance ; Qui pourra avoir du mal à passer. — IX. Nom de roi ; Très avantageux. — X. Se dit en famille ; Comme la mendiante de Baudelaire. — XI. Pouvait être une occasion de sortie ; Pas maintenu.

VERTICALEMENT

1. Est difficile à fendre quand il est sec ; On n'est pas juste quand il est pris. — 2. Nom qu'on peut donner à celui qui pousse. — 3. Saillie sur une pièce. — 4. Aller paître ailleurs. — 5. Poignée de main ; Longue période ; Lac des Pyrénées. — 6. Un saint auquel on jeta la pierre ; Tronc d'arbre. — 7. Morceau de jambon ; Département. — 8. Ont l'habitude des déguisements. — 9. Qu'on ne peut donc pas avoir pour rien ; Dieu marin.

Solution du problème n° 2 587

Horizontalement

I. Aliéniste. — II. Montagne. — III. An ; Nota. — IV. Igné ; Obus. — V. Gui ; Ers. — VI. Révéla. — VII. Ite ; Ancrée. — VIII. Lenteur. — IX. Stances. — X. Agée ; Ton. — XI. Usées ; Ere.

Verticalement

1. Amaigries. — 2. Longuet ; Tas. — 3. In ; Nivelage. — 4. Etre ; Enée. — 5. Na ; Elancés. — 6. Ignorante. — 7. Snobs ; Ceste. — 8. Têtu ; Bru ; Or. — 9. Asa ; Erine.

GUY BROUTY.

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	51,00	59,98
DEMANDES D'EMPLOI	12,00	14,11
IMMOBILIER	35,00	41,16
AUTOMOBILES	35,00	41,16
AGENDA	35,00	41,16
PROF. COMM. CAPITAUX	95,00	111,72

ANNONCES CLASSÉES

ANNONCES ENCADRÉES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOI	30,00	35,28
DEMANDES D'EMPLOI	7,00	8,23
IMMOBILIER	23,00	27,05
AUTOMOBILES	23,00	27,05
AGENDA	23,00	27,05

offres d'emploi

cheminées HEPHA

La Société « Cheminées HEPHA » — 35 personnes - CA : 7 MF — est la filiale récente d'un groupe en expansion. Un marché porteur, une croissance rapide (60 % par an depuis 2 ans), le démarrage d'une nouvelle unité de fabrication, la volonté de tout mettre en oeuvre pour réussir, l'amènent à se structurer pour passer du stade artisanal à celui de l'entreprise. Notre P.D.G. recrute deux Adjoints qui ont vocation à devenir les deux principaux dirigeants de la Société.

futur directeur de production

AM ou équivalent

Dirigeant la fabrication et l'ordonnancement de nos deux unités (30 personnes dont 3 cadres), il sera responsable des délais, des prix de revient, de la qualité, de la recherche de nouvelles solutions et de l'organisation de la sous-traitance. Il sera capable de prévoir l'organisation d'une future unité. Agé au moins de 30 ans, c'est un ingénieur (AM ou similaire) ayant l'expérience confirmée d'une production organisée, si possible en second-oeuvre Bâtiment.

responsable administration et organisation

SUP DE CO + formation DECS

Responsable de la comptabilité, de la gestion, de la trésorerie et du Personnel, il devra, dans un 2ème temps, mettre en place une gestion analytique et l'informatisation de l'entreprise, en liaison avec la filiale informatique du Groupe. Agé au moins de 28 ans, SUP DE CO, il aura, si possible, une formation comptable du niveau DECS. Une première expérience en PME ou PMI est nécessaire.

Ces deux postes sont basés en région parisienne.

Notre P.D.G., François de Labarthe, vous remercie de lui adresser lettre manuscrite, C.V., photo et rémunération actuelle chez :

Organisation et Publicité
2, rue Marengo - 75001 PARIS

telesystemes

Importante Sociétés de Services en Informatique recherche

INGENIEURS

en mini et micro-informatique
Réf. IGM
POSSEDANT 2 A 3 ANNEES D'EXPERIENCE
Lieu de travail : PARIS

Envoyer lettre manuscrite C.V. et prétentions en indiquant la référence à :
TELESYSTEMES
Monsieur PRENEUX
15, rue du Bac 75007 PARIS

Hewlett Packard

Le groupe instrumentation de Hewlett Packard département traitement du signal et métrologie laser recherche

ingénieurs technico-commerciaux

pour promouvoir la vente de systèmes analyseurs de Fourier et interferomètres à laser.

Les candidats devront posséder un haut niveau de formation scientifique et une expérience commerciale ou technique dans le domaine du traitement du signal complétés par de réelles aptitudes de vendeur.

Ces postes basés à Orsay impliquent des déplacements en Région Parisienne et province pour lesquels une voiture de fonction est fournie.

Le niveau de rémunération sera fonction de l'expérience.

Les personnes intéressées peuvent envoyer lettre manuscrite + C.V. + photo à Gérard Kloppel, Hewlett Packard France — B.P.6 — 91401 Orsay Cédex (sous référence 6377).

HEWLETT PACKARD

média-system

Important Groupe Électronique

recherche

PLUSIEURS INGÉNIEURS TECHNICO-COMMERCIAUX

motivés par action commerciale pour responsabilités d'un domaine de produits de haute technicité (Télécommunications ou opto-Electronique, et d'une clientèle bien déterminée.
— Formation ingénieur électronique (Grande école).
— Anglais courant indispensable, troisième langue souhaitée.
— Expérience de quelques années en électronique professionnelle.
— Déplacements de courte durée France et étranger.

Lieu de travail : PARIS.

Adr. C.V. man., photo (retournée) et prét. n° 40.929 CONTESSE Publ. 20, av. de l'Opéra, Paris 1er q. tr.

PRESTAS RECH.

S. ALAIRE 1980

AT 3 - ATP
Etudes microprocesseurs sur imagerie couleur logique - analogique

AT 3 - AT 3 A
téléphonie, maintenance av. DUT

AT 3
Etudes conversion d'énergie — Analogie pour région OISE Défense nationale

AT 1 contrôles électro-mécaniques

AT 1 contrôles électroniques BTS ou DUT souhaité.

Se prés. 34, bd des Italiens, PARIS (9e) - Mo OPERA.

Important Groupe d'Assurances du secteur privé

recrute

COLLABORATEURS

dégagés des obligations militaires
études secondaires

Après formation au Siège Social ils occuperont des postes à dominante commerciale supposant : esprit d'INITIATIVE, d'ORGANISATION et de RESPONSABILITE et impliquant des déplacements fréquents.

REMUNERATION STIMULANTE
PLAN DE CARRIERE

Adresser CV manuscrit et photo sous N° 2354 PARFRANCE Annonces 4 rue Robert Estienne 75008 Paris qui transmettra

emplois régionaux

Les Abeilles international

QUAI LAMANDE, 76600 LE HAVRE

ACTIVITES : remorquage océanique, sauvetage, barges, colis lourds, ingénierie, affrètement, assistance off shore.

RECRUTE :

1 ADJOINT(E)
au Chef du Service Commercial

1 ASSISTANT(E)
Gestion Commerciale

Les deux postes sont à pourvoir rapidement et nécessitent :

— la maîtrise de la langue anglaise, cependant la pratique d'autres langues étrangères serait un atout supplémentaire ;

— le lieu de travail : LE HAVRE (pour au moins deux années) ;

— des candidats ayant de préférence acquis une expérience professionnelle chez un courtier maritime ou dans un service logistique.

Adresser curriculum vitae manuscrit et photo.

PROLOGUE

DANS LE CADRE D'UN GROUPE INFORMATIQUE FRANÇAIS DE DIMENSIONS INTERNATIONALES

PROLOGUE

recrute

DE JEUNES INGÉNIEURS

pour

DÉFINIR, RÉALISER, METTRE EN ŒUVRE DES SYSTÈMES D'INFORMATIQUE DISTRIBUÉE

Les postes sont à pourvoir en toutes régions. Les centres importants sont localisés à : Lille, Rennes, Lyon, Bordeaux, Toulouse, Marseille et Paris.

Compétences requises, 2 années d'expérience dans un ou plusieurs de ces domaines : PLI, Télé-Traitement, Micro-Processeur, Mini-Ordinateur.

Envoyer C.V., photo, prétentions et disponibilité à :
PROLOGUE - 94, rue Servient, 69003 LYON.

ENTREPRISE INDUSTRIELLE DE CHAUDRONNERIE ET TUYAUTERIE A VOCATION INTERNATIONALE

recherche

INGENIEUR Diplômé
Diplômé Ecoles Nationales
5 à 10 ans d'expérience
Métallurgie, Service Construction, Engineering.

Chargé de :
- Assurer la Direction et la coordination des Agences et Chantiers de la Société.
- Apporter un appui commercial au niveau des Responsables d'Agences et de Chantiers.
- Coordonner les besoins :
  — Personnel ;
  — Matériel ;
  — Qualité.
- Assurer le suivi financier des affaires.

Lieu d'activité :
- Siège Société Sud-Est
  Agences FRANCE et Etranger nécessité de déplacement.

Conditions importantes :
- Anglais strictement indispensable ;
- Espagnol souhaité ;
- Lieu de résidence : SUD-EST.

Ecr. HAVAS, 47389 MARSEILLE

C.E. - R.N.U.R. recherche encadrement Juillet-Août pour Centre de vacances familales, - 300 personnes. Bord de mer.
DIRECTEUR - ECONOME
ANIMATEURS (TRICES)
ADULTES ET ENFANTS
Cuisinier et aide de cuisine.
Ecrire C.E. D.R.D.A. - R.N.U.R. 78, rue des Bons-Raisins, 92500 RUEIL-MALMAISON.

Importante Société d'EXPERTISE COMTABLE rech. COLLABORATEURS pour ses bureaux d'ALENÇON, FLERS, LISIEUX, SAINT-LO, CHERBOURG
Interventions directes en clientèle pour surveillance comptabilité, établissement bilans et situations. Expérience en entreprise ou en cabinet indispensable. Rémunér. selon compétences.
Adresser C.V. à S.E.V. FIDUCIERE DE FRANCE 11, rue des Chanoines, 14000 CAEN.

IMPORTANTE SOCIETE DE HAUTE TECHNICITE recherche pour mission à l'étranger contrat à durée déterminée.

SENIOR MATERIAL CONTROLER

minimum 8 ans d'expérience.
Anglais indispensable.

Envoyer C.V. + photo à : SODINO CONSEIL, 43, r. Gambetta, 31000 Toulouse.

SOCIETE recherche

INGENIEURS ELECTRONICIENS
3 à 4 ans expérience labo études systèmes capteurs et instruments sysmiques.

INGENIEURS ELECTRONICIENS
3 à 5 ans expérience fiabilité composants, programm. contrôle qualité, spécifications.
Postes longue durée pr étranger.

INGENIEURS ELECTRONICIENS
début., diplômés grandes écoles.

A.T.P. ELECTRONIQUE
Etudes alimentaires analogiques.

Envoyer curriculum vitae
SOPRAS 100, bd Voltaire, Paris (11e).

CONSEIL JURIDIQUE
recherche
J.H. pr stage (spécialité fiscale) min. maîtrise droit privé DEA fiscale ou DESS en vue évent. collaborat. T. 296-58-35/296-59-02.

TELSINTER
recherche pour ses clients

PROGRAMMEURS BASIC
PROGRAMMEURS ASSEMB.

longues missions, T. 293-62-41, Mme CANBIANICA.

SOCIETE
NORBERT BEYRARD FRANCE

études économiques, financières Génie industriel spécialisée dans Assistance technique aux pays en voie de développement
68, rue Pierre-Charron, Paris-8e
recherche

INGÉNIEUR GRANDE ÉCOLE

ayant sérieuse formation statistiques, pouvant envisager missions à l'étranger.
Ecrire lettre manuscrite avec C.V. et photo.

URGENT rech. pour important groupe bancaire

HOMMES
Système DOS ou MVS
Bonne rémunération déroulement de carrière intéressant

INFORMATICIENS
Connaissant CICS-DL1 ASSEMBLEUR et quelques notions système.
Tél. pour R.-V. : 293-62-41, poste 5.

Emplois Outre-Mer, étranger : MIGRATIONS en vente à votre kiosque.

L'administration, l'animation, l'artisanat offrent de nombreuses possibilités d'emplois. Pour les connaître, demander une documentation gratuite sur la revue « France - Carrières », (D 16), B.P. 402-09 PARIS.

SOCAMETT

Société de caution mutuelle, créée en 1976 renforce son équipe d'un

ANALYSTE CONSEIL

auprès de sociétés adhérentes.

- *analyse financière,*
- *contrôle sur place du respect des règles sociales et fiscales.*
- Formation ESC - DECS ou équivalent.
- Expériences en entreprises et cabinets de révision comptable appréciées.

Lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions à adresser à M. J.R.G.HOUDAYER - SOCAMETT 87, rue Saint-Lazare - 75009 PARIS

Grande École Européenne de Gestion

recherche

ADJOINT ADMINISTRATIF ET FINANCIER AU DIRECTEUR

LE TITULAIRE DU POSTE DEVRA POUVOIR :
— animer l'élaboration et le contrôle des budgets ;
— contrôler l'exécution des procédures ;
— participer à la politique à long terme de gestion des personnels.

DIPLOME ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR OU COMPTABLE SOUHAITÉ

Ecole implantée dans trois pays.
Déplacements fréquents.
Anglais indispensable.
Allemand souhaité.

Envoyer candidature avec curriculum vitae à : DIRECTION DE L'ECOLE DES AFFAIRES DE PARIS, 108, boulevard Malesherbes, 75017 Paris.

STE INDUSTRIELLE en expansion, proche banlieue nord (accès direct par autoroute et transports en commun) recherche pour emplois immédiats

UN ASSISTANT DIRECTION FINANCIÈRE
Chargé de l'élaboration et du suivi du budget

UN COMPTABLE
Niveau DECS-BTS ou équivalent
Pour assister Responsable de la comptabilité.

Ecr. avec C.V. et photo no 41.383 CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, PARIS-1er.

LABO PHARMACEUTIQUES PONT DE SEVRES rech.

MÉDECIN
ANESTHESISTE - REANIMAT. pour seconder direction médic. Ce poste comporte le développement département réanimation - nutrition parentérale : suivi expérimentations cliniques. Formation et soutien techniques attachés cciaux — Contacts hospitaliers — Courrier médical — Rédaction éléments pour information médicale — Anglais lu et parlé — Connaissance statistiques médicales souhaitée. Adressez C.V. sous réf 3.526 PUBLICITE GAUTRON 29, r. Rodier - 75009 PARIS.

IMPORTANT PROMOTEUR PRIVE recherche

DIRECTEUR ADMINISTRATIF ET FINANCIER

Homme de caractère et de forte personnalité. Parfaite maîtrise des questions juridiques et fiscales des techniques commerciales et bancaires de l'immobilier. Expér. de la direct. du person. Possib. de promotion, préfér. accordée à diplômé Gdes Ecoles Ecr. 1e lettre av. C.V. + photo à PUBLI G. R. N° 269 27, fg Montmartre, 75009 Paris

---

RESTAURANT rech. jeune homme pour contrat en salle, présenté par parents. Tél. 665-06-63 après 19 heures

TRES IMPORTANTE SOCIETE FRANCO-ALLEMANDE

proche banlieue Sud-Ouest
C.A. 2 milliards 800.000 F, cherche

JEUNE CADRE COMPTABLE DE HAUT NIVEAU

Chargé d'assister le Chef des Services Comptables pour :
— La supervision et la coordination des équipes comptables,
— La préparation des bilans sociaux et fiscaux.
— La mise au point des procédures comptables et du système informatique.

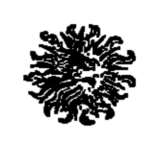
Nous demandons :
— Le niveau minimum du D.E.C.S.,
— L'expérience de la maîtrise d'une cellule comptable d'au moins dix personnes.

La connaissance de la langue allemande. Des références en révision comptable et un diplôme de gestion seraient des atouts très appréciés.

Nous offrons un salaire de départ de 95.000 F et +, et des possibilités d'évolution dans une Société en pleine expansion.

Ecrire avec C.V. à Mlle D'ORNANT, FIDAL PARIS, 18 bis, rue de Villiers, 92300 LEVALLOIS-PERRET.

régie presse



La vente de nos produits nécessite une argumentation convaincante, un équilibre à toute épreuve, une adaptation à une clientèle variée.

Vous savez trouver des mots simples pour communiquer. Vous êtes dynamique.

Si vous vous reconnaissez dans ce qui précède, joignez-vous à notre équipe de

PROSPECTRICES PAR TÉLÉPHONE

Salaire fixe + intér., avant. sociaux.
Tél. pour rendez-vous au : 233-44-21, poste 381.

emplois internationaux

(et départements d'Outre-Mer)

THE INTERNATIONAL MONETARY FUND

has a career opening at its Washington Headquarters for an

INTERPRETER-TRANSLATOR

French and Spanish into English

Candidates must have an outstanding knowledge of English (native language), a university degree or recognized language school diploma, and several years experience in interpretation and translation. Additional academic qualifications and/or experience, in the field(s) of economics, law, finance, banking, monetary theory, or international trade will be particularly useful.

The opening is mainly for an interpreter but the candidate selected will also be required to do written translations. Accordingly qualified candidates will be required to take an interpretation test and, if successful, also a translation test.

Salary will be commensurate with qualifications and experience. The Fund offers attractive fringe benefits, including annual leave (home leave every two years), family allowances, health insurance, retirement scheme, etc.

Candidates should send a copy of their resume to:
Luis A. Tassara
Recruiting and Training Division
International Monetary Fund
Washington, D.C. 20431.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ SPÉCIALISÉE DANS LE MATÉRIEL DE PESAGE

recherche

pour sa Direction du SERVICE APRÈS-VENTE

INGÉNIEUR ÉLECTRONIQUE
Attaché de Direction SAV

responsable de l'organisation et de la coordination du réseau SAV sur le plan technique, lots de maintenance, stocks, méthodes de travail... Activité exercée sur toute la France.

Convient à un homme de terrain, jeune, désirant faire évoluer sa carrière d'une fonction purement technique à des responsabilités de gestion.

Ecrire avec C.V. et prétentions à :
UNIPESAGE
Service du Personnel
68, avenue Gambetta - 93170 BAGNOLET

bleu

Groupe spécialisé dans le bloc opératoire et l'installation de laboratoire

recrute pour PARIS

UN ATTACHÉ COMMERCIAL

La fonction :
Développer et entretenir la clientèle, animer et appuyer ponctuellement notre agent en G.-B. et en R.F.A.

Il est demandé :
Formation technique I.U.T., sens du contact, goût de l'action et anglais indispensable (lu, parlé, écrit).

Il est offert :
Stage de formation, voiture de fonction, intéressantes possibilités d'avenir dans groupe dynamique.

Adr. C.V. dét. av. photo et prét. n° T 017.643 M Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris, q. tr.

L'immobilier

appartements vente

1er arrdt.

PLACE DES VICTOIRES, près BEAU 4-5 PIECES : 135 M2, parfait état, cuisine et bains spacieux. DORESSAY, 548-43-94.

FORUM STUDIO DOUBLE
35 m2, poutres, vraie cuisine. 290.000 F. - 754-49-48.

3e arrdt.

MARAIS
bel hôtel du XVIIIe siècle, restauré : du studio au 6 Pièces. SFPGI (GROUPE) SUEZ. Téléphone : 272-53-40, 271-72-80.

4e arrdt.

PRES PLACE DES VOSGES : 79 m2, séjour + 2 chambres, belle restauration, équipement luxueux. GARBI : 567-22-88.

ILE SAINT-LOUIS, SUR SEINE atelier + appartement 180 m2 environ, exceptionnel. 580-67-91.

SFPGI (GROUPE SUEZ) VEND PLACE DES VOSGES
dans immeuble 17e, superbes appartements du 3 au 6 Pièces, grand conft, parking en s.-sol. Téléphone : 271-72-80, 272-53-40.

MARAIS 5, RUE DES TOURNELLES
Reste à vendre
100 m2 mansardé, 4e étage, asc., soleil, calme. Et 57 m2 en rez-de-chaussée. Habitation ou commercial. S/place 14 h 30 à 18 h (sauf dimanche) - 274-59-10.

5e arrdt.

GOBELINS. Immeuble P. de T., 2 Pièces, étage élevé, 6.200 F le m2. - Téléphone : 329-84-59.

5e, Part. vd chambre, calme, ds très bel imm. récent. Samedi, 10-17 h., 70, bd de Port-Royal.

SFPGI (GROUPE SUEZ) vend dans très belle restauration : du studio au 6 Pièces. Téléphone : 271-72-80, 325-32-77.

S/Panthéon, immeuble XVIIe, dernier étage, beau volume, charme, soleil, calme, tt conft, 96 m2 env. Px élevé. 325-41-04.

ENTRE PANTHEON ET CONTRESCARPE
9, RUE DE L'ESTRAPADE
Hôtel Particulier Classé : STUDIO, 2 et 3 PIECES en duplex. Livraison avril 1980. Sur place jeudi, vendredi et samedi de 14 h. 30 à 17 h., BEGI : 267-48-81.

CLUNY
luxueux et gd double living + 2 chbres, cuisine aménag., wc, bains, chauff. centr., poutres, moquette, 1.150.000 F. 526-54-61.

7e arrdt.

DANS IMMEUBLE XVIIIe HOTEL DE SOYECOURT appartement formant hôtel particulier, 10 Pces princ., 3 bains, dches, gde cuis., office, dépend., cour privat., 2 téléph., garage. 271-01-09. — EXCEPTIONNEL.

LOFT AMÉNAGÉ
(Près) **CHAMP-DE-MARS**
280 M² POSSIB. PARTIE EN COMMERCIAL
EXCLUSIVITE - 550-34-00

SOLFÉRINO
200 M2 GRANDE CLASSE
S.I.I.F. EXCLUSIVITE 550-34-00

ECOLE MILITAIRE Bel imm. p. de taille
6 P. tt cft (4 ch.), 1.385.000 F Cotimo, Mme Toppo, 783-62-74

10e arrdt.

LA FAYETTE, vue Sacré-Cœur, beau studio à rénov., poss. cft, 6e étg., asc., except. 878-41-65.

PARTICULIER VEND
12, rue de Lancry, Mo République. Immeuble P. de T., côté cour, calme, 1er étage, 2 Pièces, cuisine, salle d'eau, entrée, petit débarras, cave, remis à neuf. Pour renseignements, Téléphone : 781-16-18.

GARE DU NORD
APPARTEMENTS OCCUPES
4 Pces, 1er étg., asc., 200.000 ;
3 Pces, 3e étg., asc., 165.000 ;
3 Pièces, en 3e étage, 160.000.
Renseignements : 281-27-59.

13e arrdt.

BOBILLOT, bel immeuble 1974, 2 Pces, 5e étage, balc., soleil, 319.000 F. Téléphone : 589-49-34.

ARAGO DENFERT - 354-42-70
9e ET. SOLEIL TERRASSES
Séjour, 2 chbres, imm. lux. Box

14e arrdt.

ALESIA, 5 Pces, conft, 130 m2, imm. 1900, 2e étage + appart. service 30 m2. Prix 980.000 F. Exceptionnel. - Tél. : 735-78-87.

DENFERT. Atelier mezzanine + chambre, tout confort, asc. Toit terrasse aménageable. 690.000 F. Téléphone : 633-45-40.

15e arrdt.

SUFFREN - Près
6 P. Cft + service. Immeuble pierre de taille. - 1.550.000 F. Etude Brancion - 828-61-85

CHAMP DE MARS
PARTICULIER ven bel appart., imm. récent, séjour + 4 chbr., cuis. équipée, 2 bains + cabin. de toilette ; 1er étage, soleil, verdure. Sur place, vendredi, samedi, dimanche, de 14 à 17 h. Téléphone 567-76-67 ou 734-18-46.

16e arrdt.

PLACE D'IÉNA
TRES BEL IMM. PIERRE DE TAILLE, 3e ETAGE, ASCENS.
GD 6 PIECES 200 m2 environ à rénover + chbre serv. Prof. libérale poss.
PRIX 1.630.000 F
Jeudi et vendredi 14 h. à 18 h.,
18, RUE BOISSIERE ou tél. : 723-96-05

MUETTE Superbe appartement
130 m2. Gde réception, 2 chbres + 2 bains. Belle cuis. aménagée. Terrasse sur jardin. Grand standg. Etat neuf parfait. 1.380.000 F. - Libre de suite. PROMOTIC - 553-14-14

POUR VIVRE A DEUX
AV. FOCH Dans très bel imm. Etage élevé
Appt 190 m2, hall, séj., 2 chbres, 2 bains + 2 chambres de service équipées + parking. PASTEYER - 266-35-84 matin

PASSY 6 P. 230 M2 SOLEIL
VUE IMPRENABLE
SUR SEINE - EXCLUSIVITE
S.I.I.F. - 550-34-00

17e arrdt.

PLACE BRÉSIL (près)
TR. BEL IMM. P. DE TAILLE 5e ETAGE, ASCENS., BALCON ENSOLEILLEMENT EXCEPT.
8 P. 330 M2 environ + 4 CHBRES SERVICE
IDEAL PROFESS. LIBERALE
PRIX 2.495.000 F
Visites samedi 14 h à 18 h :
114, AV. DE WAGRAM ou 723-91-22

78 - Yvelines

LE CHESNAY PARLY II gd standing
173 m2 + balc., réception 40 m2, 3 chambres, 975.000 F. Tél. : 950-21-67

92 Hauts-de-Seine

A vendre appart. gd standing : 5 Pces, 121 m2 + balc. 27 m2, 2 bains, très bien situé, Meudon la-Forêt. — Tél. : 630-01-20.

ST-CLOUD, luxueux 2 P., 60 m2 environ, balcon sur jardin, S. de B. marbre, nombreux placards, très calme, en très bon état, 380.000 F. - Tél. : 227-22-62.

DEFENSE Plein ciel Plein soleil
155 m2 en 5-6 pces, 2 bains, cuisine équipée, balcon, vue sur tout Paris et Mont-Valérien. Parking. 1.200.000 F. - 322-73-46.

BOULOGNE Caractère Résidentiel
Pr. bois. Rénovation de grand stand. 115 m2 à 140 m2. 603-60-86.

94 Val-de-Marne

VINCENNES Mo Bérault
face au Bois, ds immeuble de grande classe, appts spacieux 4 et 5 P. avec loggias et balcons, boxes fermés en sous-sol. S/place : le St-Louis, 44-48, avenue des Minimes de 14 h 30 à 18 h 30, les vendredis, sam., et dim. et lundis. 374-94-01 et 227-10-19

CACHAN
LE SIGNAL DE LA PLAINE
quartier neuf dans 7.800 m2 de verdure, appartements du 2 au 5 Pièces, entièrement terminés. Livrables immédiatement. Prix fermes et définitifs. Prêts conventionnés. Téléphoner sur place au : 665-87-55 ou 665-04-11 ou au siège au : 387-52-11.

MAISONS-ALFORT
proximité Mo, particulier vend : 2 Pièces, cuisine, salle d'eau, cave, appartement ensoleillé. — Prix 125.000 F. Tél. : 875-07-70.

95 - Val-d'Oise

PARTICULIER VEND
MONTMORENCY
5 minutes Enghien :
appart. 108 m2, entrée, living, 3 chambres, salle de bains, salle de douches cuisine équipée, balcon, terrasse 11 m2, s/parc. Participation tennis privé. 1 chambre de pers. indépend. 520.000 F. Visite sur R.-V. Tél. : 759-95-13 de 8 h. à 10 h. sauf dimanche ou 280-62-30, heures de bureau.

Province

MEGEVE. Appt 3 P. + cuis., hall, bains et salle eau, chff. centr. Prix 470.000 F. Pr visiter Tél. (16-50) 21-42-39, de 9 à 12 h.

COTE D'AZUR
Cros-de-Cagnes, stdg, vue s/mer, plage à 150 m., studios, 2 P. et 3 P. Livrais. juin 80. Exemple prix du 2 P de 48 m2 + loggia, depuis 250 000 F. Solaria Côte d'Azur, 26, avenue Notre-Dame, 06000 Nice. Tél. : (93) 37-35-85.

COTE D'AZUR VAROISE
TOULON - CAP-BRUN
« PORT MEJEAN »
18 appartements très haut standing dans parc naturel de 2 ha accès direct à la mer. Renseignements SOMECO - B. P. 594, 83400 HYERES, T. (94) 65-38-30 ou sur place, 3018, avenue de la Résistance. - 83100 TOULON. Téléphone : (94) 41-31-14.

COTE D'AZUR, CANNES, villa sur le toit, 6e et dernier étage, 315 m2 + terrasse de 235 m2, murs tendus tissus luxueux, élégant, terrasse paysagée, vue mer et Esterel, parc magnifique, calme. 150 mètres de la mer, F 5.000.000 FICHIER CENTRAL DE LA CONSTRUCTION, 11, rue de Rivoli, 06000 NICE. Téléphone : (93) 88-68-24.

MEGEVE EMPLACEMENT RARE
PRES CENTRE (Eglise 200 m) Dégagé - Vue - Soleil - Calme Résidence presque terminée Studios - 2 P. Balcons Terrasses Chauff. et eau chaude collectifs Vente directe constructeur Pour visite et dossier tél. (50) 21-39-63 et (93) 30-98-74

LES HOUCHES
au cœur vallée MONT BLANC, notre résidence STE-MARIE vous propose : du Studio au Duplex à partir de 5.500 F le m2. Sur place organisé du 11 février au 2 mars inclus. Documentation gratuite.
AVIS 68, boul. de Sébastopol, PARIS - 274-24-45

appartem. achat

JEAN FEUILLADE, 54, av. de la Motte-Picquet, 15e, 566-00-75, rech., Paris 15e et 7e, pour bons clients, appts toutes surfaces et immeubles. Paiement comptant.

Part. ch. studio ou 2 Pces, cft. paie comptant, accepte viager (Paris ou proche banl.). Agce s'abstenir. Tél. : 742-51-12 ou : 430-25-53.

appartements occupés

TOLBIAC, immeuble P. de T., asc., desc., 3 P., s/rue, 72 m2, wc, S. de B., cuis., débarras, droit de reprise. Prix 268.000 F, crédit 80 %. Voir propr. vendr., 14 h 30/16 h. 30, 145, rue Tolbiac.

hôtels-partic.

COTE D'AZUR NICE
Quartier résidentiel, centre terrain 1.000 m2, très bel hôtel particulier, confort, calme, élégance, vue sur mer imprenab. 4.800.000 F. FICHIER CENTRAL DE LA CONSTRUCTION. 11, rue de Rivoli, 06000 NICE (93) 88-68-24

INVALIDES
INONDE DE SOLEIL
CALME ET DISCRETE
MAISON DE REVE 300 M2
JARDIN 650 M2
entouré d'autres jardins.
Prix élevé.
BURON, 92, r. Richelieu, Paris

viagers

AUTOROUTE CHARTRES, 60 km, LIBRE GDE VILLA 3.500 m2. 160.000 F + 5.000 F. F. CRUZ, 8, r. La Boétie. 266-19-00

terrains

FEUCHEROLLES
Dom. de « LA POMMERAIE » 25 KM OUEST, il reste
4 BEAUX TERRAINS
1 500 à 1 800 m2, gdes façades, toutes viabilités. Tennis, espaces verts, entièrement viabilisés. PRIX T.V.A. INCLUSE
AGENCE DE LA TERRASSE
LE VESINET - Tél. : 976-05-90.

GROUPE NEGOFIA
recherche terrains ttes régions, toutes superficies, pour création DE LOTISSEMENTS. Paiement comptant au meilleur prix. 39, RUE DES MATHURINS, PARIS-8e - Tél. : 266-57-22.

locations meublées Demande

Paris

INTERNATIONAL HOUSE recherche appartements de stdg pour DIPLOMATES et CADRES EUROPEENS. Loyers garantis par SOCIETES ou BANQUES. 555-84-23 ou 705-52-89.

EMBASSY SERVICE recherche du studio au 6 Pièces, Paris, et villa, banlieue Ouest. Propriétaire direct. — Tél. : 265-67-77.

SERVICE AMBASSADE pour cadres mutés Paris recherche du STUDIOS au 5 PIECES. LOYERS GARANTIS par Stes ou Ambassades. Tél. : 285-11-08.

LOYERS GARANTIS
pour beaux appartements meublés ou vides. Tél. : 501-73-80.

locations meublées Offre

Paris

PRES TOUR EIFFEL
SEMAINE - QUINZAINE OU MOIS FLATOTEL loue
du STUDIO au 5 P. standing. 43, rue Saint-Charles, 75015 PARIS - Tél. 577-54-04

locations non meublées Offre

Paris

Mo ARGENTINE LUXE 6 P.,
180 m2. 5.500 F - 285-71-82.

Région parisienne

MEUDON-BELLEVUE
beau 4 Pièces, cuisine équipée, bains, garage, Tél., tr. gd jard. 4.600 F charges compr. 344-03-68.

locations non meublées Demande

Paris

Pour DELEGATION EUROP. : cherche 2 à 7 Pces et VILLAS, loyer garanti. Tél. : 320-98-64.

Etudiante sérieuse ch. chambre indépendante, cft, max. 400 F. Téléphone, de 9 à 19 heures : 222-21-60, sauf le mercredi.

Jeune couple ch. 2 Pièces, cuis., confort, 15e de préférence. Ecr. no 6.155, « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 Paris.

Région parisienne

Etude cherche pour CADRES : villas, pavill, ttes banl. Loyers garantis 5.000 F maxi. 283-57-02.

bureaux bureaux

BUREAUX PARIS 17e

A louer petit immeuble indépendant 650 m2.
4 étages sur rez-de-chaussée et sous-sol.

Tél. pour visite M. GUERIN, poste 36, 563-08-00, de 8 h. 30 à 12 heures.

Votre SIEGE SOCIAL CONSTITUT. DE STES Démarches, Secrétariat, Télex, tous services. Prix compétitifs, délais rapides ASPAC : 231.18.12.

Be. PROPRIETAIRE loue 1 bureau dans immeuble bon standing. - 723-55-18

Mo WAGRAM, imm. bourgeois burx, 220 m2, environ entièrem. refait, cave + chbre serv., bail 3-6-9. Tél. 755-86-50 Mlle Rouxel

REPUBLIQUE BUREAUX meublés, domiciliations commerciales, télex, tous services. - 272-67-30.

fonds de commerce

A REMETTRE

pour cause décès

Établissement hospitalier

45 lits, situé en Belgique (proximité Bruxelles), en S.A.

Répondre à : Case postale 249 CH-1701 FRIBOURG.

A VENDRE
PARIS (7e)
Hôtel ** NN, 42 chambres murs et fonds.
Tél. : 544-60-20 heures bureaux.

Vends fonds **PRET-A-PORTER**
H., F., ENFTS, situé à Clichy. Très bon emplac. Envir. 135 m2. + ss-sol. C.A. 1.200.000 F. Prix 600,000 F. Tél. 687-64-46 p. 36.

locaux commerciaux

MONTPARNASSE-RENNES
Caractère exceptionnel, à louer 1.150 m2 + 300 m sous-sol. Tél. 589-52-73

échanges

OPERA Echange appartement loyer 48
Mensuel 2.000 C.C. 6 p. 190 m2 stand., cft, très bon état, contre 3/4 pièces similaire quartier de l'Opéra. - Tél. matin : 742-07-88.

maisons de campagne

TRES URGENT, BORD LOIRE, 7 km de Beaugency (Loiret). Vends MAISON PIERRES, sous-sol - jardinet - deux chambres - salon - grande cheminée - poutres apparentes. Tout confort. Gar. Px : 270 000 F à débattre. Téléphone : (16-35) 71-46-30).

BASSE ARDECHE, ALT. 500 M. FERME DE CARACT. du 18e S. Gros-œuvre parfait état, très belles pierres, r.-de-ch. voûté, 5 pièces habitables à l'étage, gde terrasse, 2 petits bâtim. indépendants, vue extraordin. 6.000 m2 de terrain complanté de pins et châtaigners, climat méditerranéen. Eau, électricité. PRIX : 250.000 F.

TERRAIN A BATIR
Eau, électr., quartier résident. Belle vue. Superficie 1.360 m2. PRIX : 42.000 F (H.T.).

MAISON PIERRES
Sortie village typique - Gros-œuvre bon état, intérieur à aménag. E., élect. à brancher, expo-sud, jard. PX : 120.000 F.

CATRY, tél. pr vis. ce w.-end et w.-end suiv., à l'hôtel L'ABROS, à THUEYTS (07) 16 (75) 36-40-16, dem. M. Blanc.

fermettes

GIEN LOIRET A 5 mn du centre -
A SAISIR - S/terrain 7 hectares d'un seul tenant - Splendide fermette en équerre - Pierres et tuiles pays - Toiture neuve. 5 P.+nombreuses dépendances. Eau. Electricité. - Prix total 425.000 F. Traite avec 45.000 F cpt. - TURPIN RELAIS MIEL MONTARGIS. T. 16 (38) 85-22-92. et après 18 h. 16 (38) 96-22-29.

8 KM SENS
Ds village, fermette en équerre plain-pied, séjour, cuis., chbre, bains, wc, gren. amén., grange, écurie, 6.900 m2 terr. 245.000 F.
AVIS 2, rue du Gl-de-Gaulle, SENS (16) 86-65-09-03 ou Paris : 274-24-45.

forêts

LIGNY-EN-BARROIS (Meuse), part. vd forêt 16 ha bien située, 50 % feuillus, 50 % jnes plantat. résineuses. 14 000 F l'ha à déb. Téléph. : (29) 89-02-75 le soir.

pavillons

VILLAGE PRIVE PORT-LA-GALERE, THEOULE-06 GRAND STANDING
Splendide PIED-A-TERRE. Séj., cuisine équipée, chambre. Le tout meublé et décoré TERRASSE, jardinet. VUE PANORAMIQUE. TELEPHONER au 988-79-62 et 16 (93) 90-35-02.

PTE D'ORLEANS, gde maison 8 Pces, 220 m2 sur 450 m2 de terrain + chalet 3 Pièces avec garage : 129.000 F. — 735-70-87.

villas

COTE D'AZUR GRASSE
Magnifique propriété 1 hectare, beaux arbres, piscine 165 m2 au sol. Deux niveaux, maison de gardien, dépendances, bassin d'agrément. Prix : 2.100.000 F. FICHIER CENTRAL DE LA CONSTRUCTION 11, rue de Rivoli, 06000 NICE. Téléphone (93) 88-68-24.

LE VESINET Résidentiel 10' R.E.R.
Coquet pavillon, séj. + 3 chbres, tt confort, beau jardin 1.000 m2. Sur place samedi, 14 h à 18 h : 84, boul. des Etats-Unis

propriétés

LA VARENNE, résidentiel calme et verdure
BELLE MAISON MANSART : séjour 36 m2 avec cheminée. Bureau 17 m2, cuisine aménagée 4 gdes chambres, salle bains, 2 w.-c., 2 cabinets de toilette, Tt cft. moderne. Sous-sol total. Beau jardin clos 550 m2. Prix justifié : 1.050.000 F. Tél. 893-48-01.

SULLY-SUR-LOIRE
Près Loire. Ravissante maison rustique - Piscine - Garage - Clos de murs. Prix : 500.000 F.

Ag. LES TOURELLES - Orléans 1, av. Dauphine - Tél. : 66-70-90

TOURAINE
Très Belle Gentilhommière, 12/13 pièces principales, belles réceptions, communs, sur 30 ha seul tenant - EXCEPTIONNEL.

Ag. LES TOURELLES - Orléans 1, av. Dauphine - Tél. : 66-70-90.

COQUET PAVILLON 4 pièces, sous-sol, ch. centr., jdin CLOS. Romilly-sur-S. GARE au pays. 180.000 F - Téléph. : 808-25-52.

LOUVECIENNES - Belle ppté plain-pied - sur ss-sol - grenier garage - 180 m2 habitables. Terrain arborisé planté 4 300m2. PX : 1.700.000 F - Tél. 281-10-20.

VAL EPTE - PRES
GISORS Charm. MAISON, entr., séj., salon, cheminée, cuis., 2 ch., bns, combles aménageables, ch. fuel, ss-sol, gar. Jard. 1.000 m2. Absol. impeccab. Px 395.000. Cabinet BLONDEAU-LEBLANC, 2, fg Cappeville, Gisors. — Tél. : 16 (32) 55-86-20.

LUBERON
TERRAIN, 2 ha, site protégé vue dominante, viabilité, grands arbres. Px 270.000 F.
FERME vétuste, arbres, envir. 3.000 m2 cerisiers. Px 400.000 F.
MAS provençal, 4 ha parc 2 salons, sal. à mang., cuis., 5 ch., 2 s. bns, tt cft, piscine, arrosage autom. Px 2.100.000 F.
Pr belles pptés nous consulter.
AGENCE SAINT-PEYRE
84560 MENERBES - (90) 72-22-81

MEUDON OBSERVATOIRE
Propriété de caractère début du siècle, quartier résidentiel, réception 50 m2 bureau, cuisine, 6 chambres, bains, sous-sol complet, gar., écuries, parfait état, parc 1.600 m2 aménagé. 2.600.000 F. Tél. 626-22-78.

demandes d'emploi

CADRE ADMINISTRATIF et COMPTABLE
Hme, 26 ans, expér. système décalq. informatiq. C.C.M.C., C.T.I.
Libre immédiatement
cherche place évolutive Paris proche banlieue.
Tél. pour rendez-vous : 794-35-37 après 19 heures, ou écrire M. NEDELEC, 66, quai d'Asnières, 92390 VILLENEUVE-LA-GARENNE.

Jeune Femme, licence lettres, bilingue français-anglais, cherche poste à responsabilités Paris. Ecr. no 6.157 « le Monde » Pub., 5, r. Italiens, 75427 Paris ced. 09

J.H. 32 ans, comptable qualifié connaiss. approfondies Droit, niv. doctorat, ch. empl. comptabilité, service juridique ou enseign. Téléphone 660-24-45.

Dame STENOTYPISTE, DACT.-SECRETAIRE, libre pr dépannages courtes durées. Rémunération horaire. Tél. : 056-48-45.

Jeune Fille rech. emploi secrét. sténodactylo, bac G1, parle couramment yougoslave, notions anglais, allemand. 2 ans expér. Tél. : 837-99-05 après 16 h. ou Ecr. no 6.156 « le Monde » Pub., 5, r. Italiens, 75427 Paris ced. 09

TECHNICIEN AT 3 B EN ÉLECTRONIQUE
36 a. marié, 1 enft, 20 a. expér. A part. à des travx de rech. en labo. Recherche empl. stable ds société. Serait même intéressé par des déplacem. à l'étranger. Prétentions : 7.500 F mensuel. Prendre cont. avec M. Michel James, 16, r. de l'Ile-de-France, 78650 BEYNES. T. : 489-28-47.

Etud. ISCAE (4e ann.) ch. stage ds entrep. paris, à part. 15 fév. pend. 2 mois. Mlle A. Benseddik, 40, rue Rodier, 75009 PARIS.

J. Fme, 23 a., 3 a. expér. dessin industriel, ch poste de petite étude Ecr. no 1.138 « le Monde » Pub., 5, r. Italiens, 75427 Paris ced. 09

JEUNE FEMME
Niveau supérieur anglais, italien connaissances exportation. recherche POSTE
ASSISTANTE - SECRÉT.
Régions :
MONTPELLIER PERPIGNAN - TOULOUSE
Ecr. no T 17661 M, Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

CADRE BANCAIRE INTERNATIONAL
— 34 ans, très mobile.
— Spécial. Amérique du Nord.
— Expér. négociations ht niv.
— Serait intéressé par poste.
— Correspondant dans banque
— ou Société commerciale.
HOUNAU - Téléph. : 265-45-23.

les annonces classées du **Monde** sont reçues par téléphone
du lundi au vendredi
de 9 h. à 12 h. 30 - de 13 h. 30 à 18 h.
au **296-15-01**

représent. offre

Sté Paratextile cherche pour son secteur fournitures prêt à porter
JNE REPRÉSENTANT
actif et tenace pour visiter 2e, 9e et 10e arrondiss. de Paris. Clientèle existante à dévelop. Formation assurée. Bon salaire de départ. Envoyer C.V. et photo à PARITYS 16, rue Vivienne, Paris-2e

travaux à façon

Demande

ENTEPRISE, sérieuses références effectue rapidement travaux peinture, décoration, coordination tous corps d'état.. Devis gratuit. 368-47-84 - 893-30-02

capitaux ou proposit. com.

A céder cause santé part 33 % dans société fabrication talons plastique premières et semelles, affaire en pl. progres. C.A. imp. Ecr. no T 017693 R Régie-Presse 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris

Vd parts S.C.I. rapport annuel 30.000 F indexé. Tél. : 491-20-36

ALPES, Station Ski recherche GERANT ASSOCIE avec 600.000 F pour cabinet immobilier réputé. Ecr. lettre manuscr., photo et C.V., HAVAS no 1328 B.P. 297 - 38044 GRENOBLE

Fme d'affaire, disposant burx entièrement équipés à
AIX-EN-PROVENCE
rech. activité lucrative ne nécessitant pas ou peu de déplac. Ecr. no T 17700 M Régie-Presse 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris

occasions

LIVRES, Achat comptant à domicile, LAFFITTE,, 13, rue de Buci, 6e. - 326-68-28

STOCK MOQUETTE
PURE LAINE
60 F le m2 T.T.C.
beau velours synthétique
24,10 F le m2 T.T.C.
Tél. 658-81-12

traductions

Offre

RECHERCHONS pour collaboration extérieure (écrire avec C.V.) :
1) TRADUCTEURS et REVISEURS traductions, angl.-franç., domaines divers. Expér. 5 ans minim. organisations internat., maisons d'édition, etc. Epreuve sur place demandée.
2) CORRECTEURS D'EPREUVES expérimentés.
Nouveaux horizons
Tendances actuelles.
11, rue de Lourmel, 75015 Paris

cours et leçons

Chargée de cours université donne leçons français tous niveaux. - Tél. 331-06-72

motos

Part. vend moto YAMAHA 125 cm3 - RDX (août 79) 2.800 km - Prix : 5.000 F. Tél. : 665-86-63.

automobiles

vente

8 à 11 C.V.

A vend. TOYOTA Célica 1600 GT Mai 78 - 36.000 km - Prix à débattre. - Tél. 566-53-73, de 9 h. à 12 h. week-End 579-11-01.

divers

ACHAT ou DÉPOT
ECHANGE POSSIBLE
FRANCE-AUTOS, 95, r. de Paris 94220 CHARENTON - 368-88-75.

CHOIX PERMANENT VEHICULES
PEUGEOT
Renouvellement continuel flotte
204, 304, 404, 504
avec moteur Diesel en version BERLINE BREAK BACHE
TIMBER - MAT
Route nationale - 60700 Fleurines Tél. : (4) 454-10-22.

OFFICIERS MINISTÉRIELS

ET VENTES PAR ADJUDICATION

Etude de la S.C.P., Régis ODIER et Claude MILLIAND, not. ass., à TOULON, 8, av. Vauban. VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES, en l'étude le lundi 28 janvier 1980, à 15 h., d'une
PROPRIÉTÉ à TOULON
Imp. Boccheciampe. Le Vallon Fleuri comportant : terrain, mais. de 2 étages sur R.-de-Ch. composée de 2 appartements par étage, quinze garages Sup. 2.990 m2.
Mise à Prix : 700.000 F
Consig. pour ench. : 100.000 Francs. Pr ts rens., s'adr. étude de Me ODIER.

Vente Palais de Justice de Versailles mercredi 30 janvier 1980 à 10 heures.
1) MAISON D'HABITATION à CROISSY-SUR-SEINE (78)
38, Grande-Rue
MISE A PRIX : 50.000 FRANCS
2) MAISON D'HABITATION à MONTESSON (78)
4, rue Félicien-Lesage
MISE A PRIX : 35.000 FRANCS
LOUEES
Rens. : Me Michel PENOT, avocat, 11, av. St-Cloud, Versailles. 950-02-18.

Adj. Tribunal de Commerce de Paris, le vendredi 25 janvier 1980, 13 h. 45, Fds installation et vente de cuisine
VENTE MEUBLES Installat. chauff. centr. et s. de bs avec droit au bail des locaux exploit.
PARIS-11e 78, avenue de la République
M.àP. (P.etB.) 100.000 F cons. 100.000 F S'ad. Me Durand et Jouvion, not. ass. Paris, 10, r. D.-Casanova (261-56-60), Me Hérissay, synd., 130, r. Rivoli, Paris

Adj. Tribunal de Commerce Paris, le jeudi 31 janvier 1980, 13 h. 45, Fonds
CAFÉ-BAR, Snack-Bar-Restaurant
av. droit aux baux des locaux exploit.
PARIS-11e Angle r. des Goncourt no 2 et rue Darbois
M.àP. (ne p. et B.) 40.000 F C. 50.000 F Pour rens. consulter cahier charges. Mes Durand et Jouvion, Not. ass. à Paris, 10, r. D.-Casanova (261-56-60) et Me Meille, Synd., 79, r. Temple, Paris.

Adj. au Tribunal de Commerce à Paris, le MARDI 29 JANVIER 1980, à 13 h. 45 Fonds de fournitures **MATÉRIEL DENTAIRE** droit bail locx pr TOUS COMMERCES
39, rue CHATEAUDUN, Paris-9e
Rens., consult. CAHIER DES CHARG. M. à px 7.000 F (p. ét. b.). C. 20.000 F. S'adr. Mes Demortreux et Sagant, not. as., 67, b. St-Germain, Paris, 329-21-07; Me Mixon, s., 60, bd Sébastopol, Paris.

Vente judiciaire au Palais de Justice à Bastia, jeudi 31 janvier 1980, 10 h., de
DIVERSES PARCELLES
sises sur le territoire de la Commune de ST-FLORENT (Hte-Corse)
PARCELLES EN BORD DE MER ou à proximité immédiate de celle-ci
Rens. Me NASICA, avocat à BASTIA, 17, bd de Gaulle, tél. (16-95) 31-45-61.

Cabinet de Mes LOLLICHON et GOURVES, avocats associés, 19, rue Vis à QUIMPER (Finistère), tél. (98) 95-38-95 ; Cabinet de Mes LE BIHAN, LE PAPE, THOS et LE CLEACH, avocats associés, 66, quai de l'Odet à QUIMPER (Finistère), tél. (98) 95-61-03 - A vendre sur conversion de saisie immobilière le MERCREDI 6 FEVRIER 1980, à 11 heures en l'audience des criées du Tribunal de Grande Instance à QUIMPER, d'un
IMMEUBLE DE CONSTRUCTION RÉCENTE
en béton et couvert en zinc, ayant un rez-de-chaussée bas, un rez-de-chaussée haut et deux étages, dit « CLINIQUE DU CAP »
sis à AUDIERNE (Finistère), lieu-dit « Roz ar Bréfet »
sur la MISE A PRIX de 4.500.000 FRANCS
Ladite construction a été réalisée à usage de clinique obstétrico-chirurgicale sur un terrain figurant au cadastre rénové de la commune d'AUDIERNE, section AC no 11 et 12 pour une superficie de 16.902 m2. Renseignements auprès des avocats sus-nommés - J.-C. LOLLICHON.

LA VILLE DE PARIS
Vend LIBRES aux enchères publiques
4 APPARTEM. - 2 STUDIOS - 3 CHAMBRES
à PARIS, entre
LE BOULEVARD SUCHET ET LE CHAMP DE COURSES D'AUTEUIL
le MARDI 5 FEVRIER 1980, à 14 h. 30, à la Chambre des Notaires de Paris
Renseignements : Me Yves BONNEL, notaire, 79, boulevard Malesherbes, 75008 PARIS, tél. 296-16-08, poste 173.

Vente au Palais de Justice à Pontoise, le jeudi 31 janvier 1980, à 14 heures
ENSEMBLE IMMOBILIER à US. INDUSTRIEL
AVEC FONDS DE COMMERCE DE CHAUDRONNERIE, TOLERIE INDUSTRIELLE, ÉQUIPEMENT DE CAMIONS-CITERNES
33, AVENUE JEAN-JAURÈS à PERSAN (95)
SUPERFICIE : 1 ha 17 ares 25 ca - M. à PX : 1.700.000 F
Consignation pour enchérir : 200.000 F. Pour tous rens. s'adr. à Pontoise 1) S.C.P. d'avocats PETIT, MALAVOY (032-20-77) ; 2) Me CALLANDREAU, avocat (037-44-22) ; 3) Me FILLETTE, syndic (031-06-53).

VENTE SUR LICITATION AU PALAIS DE JUSTICE A PARIS, le LUNDI 4 FEVRIER 1980, à 14 h.
UN PAVILLON à IVRY-SUR-SEINE (94)
24 bis, rue Roger-Buessard
LIBRE de LOCATION et d'OCCUPATION - Mise à Px : 200.000 F
S'adresser à Me CACARET, avocat à PARIS (8e), 18, rue du Boccador, tél. 720-73-36 ; à tous avocats près les Trib. de Grande Instance de Paris, Bobigny, Nanterre et Créteil ; sur place pour visiter les mardi 29 janvier et vendredi 1er février de 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 15 heures.

CARNET

Naissances

— M. Christian MIGNON et Mme, née Antoinette Bourdon Destrem, Astrid et Juliette sont heureux d'annoncer la naissance de

Jean,

Paris, le 27 décembre 1979.

— Anne JOUVEN et Paul PHELOUZAT, 16, rue des Quatre-Fils, Paris (3e), sont heureux de faire part de la naissance, le 11 janvier, de leur fille,

Pauline.

— M. Jean-Pierre REY et Mme, née Chantal Cassegrain, Fabienne et Alexa ont la joie de faire part de la naissance de

Clément,

le 12 janvier 1980.
Résidence Athéna,
27 D, rue Marcel-Proust,
45000 Orléans.

Fiançailles

— Le comte et la comtesse Philippe DE LA FORTELLE,
M. et Mme Claude HATT,
sont heureux de faire part des fiançailles de leurs enfants,

Sabine et Bruno.

5, villa Jocelyn, 75116 Paris.
6, rue du Maréchal-de-Lattre-de-Tassigny, 78000 Versailles.

Décès

— On nous prie d'annoncer la mort de

Mlle Lucienne ASTRUC,

survenue à son domicile, 17, boulevard Jules-Sandeau, 75016 Paris, le 14 janvier 1980.
Elle était la fille de

M. Gabriel ASTRUC,
fondateur
du Théâtre des Champs-Elysées

et de

Mme Gabriel ASTRUC,
née Marguerite Henoch,

tous deux décédés.
Le service religieux et l'inhumation ont eu lieu dans la plus stricte intimité au cimetière du Montparnasse dans le caveau de famille.
Cet avis tient lieu de faire-part.

— Mme Jean Desolneux, née Tomasin,
Mlle Simone Desolneux,
M. Pierre Desolneux, ses enfants et petits-enfants, leurs parents et amis,
ont la douleur de faire part du décès accidentel, dans sa quatre-vingtième année, de

M. Jean DESOLNEUX,
architecte D.P.L.G.,
maître graveur,

survenu le 9 janvier 1980.
La levée du corps a eu lieu à Aurillac. Un service religieux a eu lieu dans cette ville le lundi 14 janvier 1980.
Une messe sera célébrée le 4 février 1980, à 11 heures en l'église Saint-Jean-Baptiste-de-la-Salle, 7, rue du Docteur-Roux, Paris (15e), métro Pasteur.
Ses parents et amis sont invités à se joindre à cette seconde messe.
Cet avis tient lieu de faire-part.

— Nous apprenons le décès, survenu le mercredi 16 janvier à Issoire (Puy-de-Dôme), du

général Paul GIROT de LANGLADE,
grand officier
de la Légion d'honneur,

dont les obsèques seront célébrées le vendredi 18 janvier, en l'église Saint-Austromoine à Issoire.

[Né le 26 juillet 1894 à Meilhaud (Puy-de-Dôme), issu du rang et engagé volontaire dans la cavalerie, Paul Girot de Langlade, colonel en 1943, a pris une part importante dans la formation de la 2e division blindée sous les ordres du général Leclerc. Commandant le groupement tactique de la 2e D.B. en janvier 1944, il participe à la libération de Paris et de Strasbourg, avant de prendre part à la prise de Berchtesgaden, où Hitler avait installé son « nid d'aigle ». Avec le grade de général de brigade, il commande la 3e D.B.

Nommé gouverneur militaire de Strasbourg en 1946, Paul Girot de Langlade commande l'Ecole d'application de l'arme blindée et cavalerie en 1947 et, en 1950, la division de Casablanca. Promu général de division en 1951, il est inspecteur des forces terrestres en Indochine en 1952 avant d'être placé en réserve en 1954.]

— Le président et la direction générale de la compagnie aérienne U.T.A. ont la douleur de faire part du décès de

M. Michel GUILLERET,

représentant de l'U.T.A. pour le Zaïre, survenu le 15 janvier 1980 à Kinshasa (République du Zaïre).
Une cérémonie religieuse aura lieu le lundi 21 janvier 1980, à 10 h. 30, en l'église Sainte-Jeanne-d'Arc de Versailles.

— Mme Henri Holzmann,
Le docteur et Mme Daniel Garelik et leurs enfants,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Henri HOLZMANN,

leur époux, père, grand-père et parent, survenu le 15 janvier 1980, dans sa quatre-vingt-cinquième année.
Les obsèques auront lieu le vendredi 18 janvier 1980.
On se réunira à la porte principale du cimetière de Bagneux-Parisien, à 14 heures.
Cet avis tient lieu de faire-part.

— Mme Lionel Lodéon,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Lionel LODÉON,
officier de la Légion d'honneur,
premier président honoraire
de la cour d'appel,

survenu le 14 janvier 1980.
La cérémonie religieuse en l'église Saint-François-de-Sales, 6, rue Brémontier, Paris (17e), aura lieu le vendredi 18 janvier, à 10 h. 30, suivie de l'inhumation au cimetière du Montparnasse, dans le caveau de famille.
On se réunira à l'église.

64, boulevard de Courcelles,
75017 Paris.

— Mme Noël Moreau,
Le docteur et Mme J. Rivière,
Mme Monique Moreau,
Le docteur B. Rudelle, Mme Th. Moreau,
Le docteur et Mme M. Roux,
M. et Mme A. Moreau,
Le docteur et Mme F. Moreau,
M. et Mme M. Touzet,
leurs enfants et petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès du

docteur Noël MOREAU.

Ses obsèques ont été célébrées le 6 janvier 1980, en l'église Saint-Seurin de Bordeaux.
La famille remercie vivement toutes les personnes qui lui ont témoigné leur sympathie.

— Mme Pierre Scelles,
M. et Mme Philippe Scelles,
Christian, Thierry, Jérôme et Laetitia,
M. et Mme René Scelles,
Delphine, Jean-Eudes, Emmanuelle, Benoît, Albine et Geoffroy,
M. Jean-Denis Scelles,
M. et Mme Yves Scelles,
Blandine, Dorothée, Fabien,
ses enfants et petits-enfants,
M. et Mme Jean Scelles,
M. et Mme Louis Scelles,
ses frères, belles-sœurs, neveux et nièces,
Les familles, parents et alliés, font part du rappel à Dieu de

M. Pierre SCELLES,

ingénieur des Arts et Manufactures,

survenu le 16 janvier 1980, dans sa soixante-quinzième année.
La cérémonie religieuse sera célébrée le samedi 19 janvier 1980, à 9 heures, en l'église Notre-Dame, 84, rue de la République, Saint-Mandé.
Cet avis tient lieu de faire-part.
90, chaussée de l'Etang,
94160 Saint-Mandé.

VENTE AUX ENCHÈRES

— Mlle Henriette Bouchet,
Mlle Catherine Chasseigne,
Mme Robert Vieil,
MM. Philippe et Alain Vieil,
ont la tristesse de faire part du décès de leur tante et cousine,

Mlle Marcelle SIBON-RUMPELMAYER,
chevalier de la Légion d'honneur,
ancien professeur d'anglais
à l'Ecole des sciences politiques
et à l'Ecole nationale
d'administration,

qui fut une grande traductrice de la littérature anglaise classique et contemporaine.

L'incinération aura lieu le lundi 21 janvier 1980, à 9 h. 30, au crématorium du Père-Lachaise.
A l'issue de la cérémonie, les cendres seront acheminées au cimetière de Cimiez à Nice.

5, quai Voltaire, Paris (7e).

[Marcelle Sibon avait notamment été la traductrice de romans importants de Graham Greene (« la Puissance et la Gloire », « le Rocher de Brighton »), de Katherine Ann Porter (« l'Arbre de Judée »). Elle avait collaboré à la traduction de Dickens dans la collection de « la Pléiade » (« Un chant de Noël », « le Magasin d'antiquités »).]

— Mlle Odile Stassinet,
M. Jean Stassinet,
Mme Daniel Graveron,
M. Auguste Doumeng,
Et leur famille,
ont la douleur de faire part du décès du

colonel Marcel STASSINET,
officier de la Légion d'honneur,
officier des Palmes académiques,
croix de guerre 1914-1918,

leur père, beau-père et cousin, survenu le 13 janvier 1980 dans sa quatre-vingt-cinquième année à son domicile.
La cérémonie religieuse sera célébrée *le vendredi* 18 janvier 1980, à 11 heures, en l'église Saint-Denis de Clichy-sous-Bois.
Une messe sera dite à sa mémoire le mercredi 23 janvier, à 18 h. 45, à la chapelle de la Vierge en l'église Saint-Roch, 296, rue Saint-Honoré à Paris (1er).
15, vallée des Anges,
93390 Clichy-sous-Bois.
28, rue des Peupliers, 75013 Paris.
12, boulevard Edgar-Quinet,
75014 Paris.

— On nous prie d'annoncer le décès du

prince Michel STOURDZA,

survenu samedi 12 janvier 1980 dans sa soixante-dix-neuvième année.
De la part de son fils et de ses petits-enfants.
La cérémonie religieuse aura lieu le vendredi 18 janvier 1980, à 10 h. 30, à l'église catholique roumaine, 38, rue Ribera, Paris (16e), dans l'intimité.
Place de la Mairie.
02200 Crouy, Soissons.

Erratum

— Dans l'avis de décès de

M. René JACQUENET,
inspecteur départemental
honoraire de l'enseignement,

il fallait lire :
(...) survenu à Aix-les-Bains, le 11 janvier.
Ses obsèques civiles ont eu lieu dans l'intimité à Aix-les-Bains.

— C'est par erreur que, dans la nécrologie de

Jean de MILLERET,
compagnon de la Libération,

parue dans « le Monde » du 16 janvier, nous avons situé en mai 1945 son fait de guerre concernant la destruction des chaînes de fabrication de canons destinés à l'armée allemande, à l'arsenal de Tarbes. C'est en mai 1944 qu'il convient de situer cet acte de résistance.

Remerciements

— M. et Mme Marc Gantet,
M. et Mme Patrick Gantet,
M. et Mme Gérard Gantet et leurs filles,
M. et Mme Robert Elbaz et leur fille,
M. Claude Gantet,
M. Pascal Gantet,
Mme veuve Armand Chazeau,
Et toute la famille,
profondément touchés par les marques de sympathie qui leur ont été témoignées lors du décès de

Mme veuve Paul GANTET,

remercient bien sincèrement toutes les personnes qui se sont associées à leur peine.

— Les familles Heude, de Barbeyrac, Guntz, Barret et Meusnier, très touchées par les témoignages d'amitié qui leur ont été adressés lors du décès de

Mme Roger MEUSNIER,
née Marie-Renée Guntz,

prient toutes les personnes qui se sont associées à leur deuil d'accepter leurs remerciements très sincères.

Anniversaires

— A ses amis qui l'ont connu et estimé une pieuse pensée est demandée le 19 janvier pour

Edouard DHORME,
de l'Institut,

à l'occasion du quatorzième anniversaire de son rappel à Dieu.

Messes anniversaires

— Pour le premier anniversaire du rappel à Dieu de

Paul MEURISSE,

une pieuse pensée est demandée à ceux qui l'ont connu et aimé.
Une messe sera célébrée le samedi 19 janvier, à 11 h. 30, à l'église Saint-Roch.

Avis de messe

— Une messe sera célébrée le 19 janvier, à 18 h. 30, à Notre-Dame-de-Salut, 8, rue François-Ier, Paris-8e, pour

M. Pierre HAMELIN et Mme,
née Paule Couturier.

— Une messe pour le repos de l'âme de

Robert JOBEZ

aura lieu à l'église Notre-Dame des Champs, le 24 janvier, à 18 h. 15.

[Né à Paris en 1898, entré au ministère de l'intérieur en 1921, M. Jobez fut détaché aux affaires étrangères pour organiser les services de sûreté dans nos concessions de Chine, à Tien-Tsin, puis à Shanghaï, comme directeur des services de police pendant la guerre sino-japonaise. Engagé volontaire en 1917, il démissionnera et s'engagera en 1940 dans les Forces françaises libres rejoignant Londres. Diplômé des langues orientales, il fera une seconde carrière aux affaires étrangères et finira comme consul général de France à Saigon.

M. Jobez a participé à la « collection du droit chinois moderne » sous la direction du R.P. Théry s.j. Sous le pseudonyme de Robert Magnenoz, il a écrit la première histoire du parti communiste chinois, reprise par plusieurs auteurs, dont l'agence Chine nouvelle. Tant à Shanghaï en 1937 lors de la création d'une zone de Genève due au R. P. Jacquinot de Besange s.j., que dans sa carrière à Paris, M. Jobez s'est toujours préoccupé du problème des réfugiés et personnes déplacées.]

Communications diverses

— Mme Béatrice Philippe présentera son livre, « Etre juif en France », au Cercle Bernard Lazare le jeudi 17 janvier 1980, à 20 h. 30, au 17, rue de la Victoire, Paris (9e).

CIRCULATION

TOUS GASQUÉS

M. Pierre Despré, de Saint-Michel-sur-Orge, nous écrit :

Banlieusard, j'utilise chaque matin pour me rendre à la gare une merveille en voie de disparition : un petit deux-roues noir, économique, silencieux et sûr, que la crise de l'énergie devrait conduire à protéger. Or, depuis le 1er janvier 1980, je dois porter un casque homologué qui doit, évidemment, m'accompagner dans le train par mesure de sécurité contre le vol.

Cela n'a pas d'importance, je me plierai à cette contrainte nouvelle ou je prendrai une voiture.

Qui cela gêne-t-il ? Personne ! Personne, si ce n'est des personnes âgées et peu fortunées qui utilisent ce même petit deux-roues noir, rarement acquis par les téméraires, les inconscients et les fougueux, qui le rangent au ratelier des véhicules qui ne savent que ralentir.

Et pourtant ces quelques personnes âgées mais encore ingambes devront redécouvrir les vertus de la bicyclette ou de la marche à pied à moins qu'elles ne se résolvent, mais c'est un pari que je ne tiendrai pas, à coiffer ce heaume du vingtième siècle qu'on nomme casque intégral. A quand les piétons !

Le Monde **équipement**

DANS LES ASSEMBLÉES RÉGIONALES

NORD - PAS-DE-CALAIS :

Le renouvellement du Comité économique accroîtra son audience

Lille. — Les comités économiques et sociaux régionaux (C.E.S.R.), ces assemblées de notables discrètes dans leur action puisqu'elles ne sont que consultatives (et qui constituent avec le conseil régional et le préfet de région l'« établissement public régional de la loi du 5 juillet 1972 »), n'en sont pas moins très courus. Ainsi M. Maurice Paraf, préfet de la région Nord-Pas-de-Calais, pouvait-il constater récemment : « Pour le renouvellement des membres des C.E.S.R., j'ai assisté à une compétition acharnée... »

Et, de fait, on se dispute les places au comité. Pour la catégorie des « personnalités qualifiées », qui passent à partir de 1980 de cinq à sept, une centaine de candidats ont fait savoir d'une manière ou d'une autre qu'ils étaient tout prêts à faire don de leurs compétences... Le comité du Nord-Pas-de-Calais comptera quatre-vingt-cinq membres au lieu de quatre-vingts auparavant. Deux postes ne sont toujours pas pourvus, car la compétition reste très âpre entre, d'une part, des associations de consommateurs, et, d'autre part, des organismes de tourisme.

De notre correspondant

Le renouvellement sera important puisqu'un tiers des conseillers, pour des motifs divers, abandonneront leurs fonctions. Cela ne fera guère avancer pour autant la promotion féminine : sur quatre-vingt-trois postes pourvus, on ne compte que deux femmes ; une syndicaliste C.F.D.T. et une représentante d'association familiale. Beaucoup de « nouveaux » participeront donc à la première séance du 17 janvier pendant laquelle on élira le président et le bureau.

M. Pierre Delmon présidait le comité depuis sa création. Il a, à nouveau, été désigné par le premier ministre, au titre des personnalités qualifiées pour y siéger. Mais, comme il vient d'être nommé au conseil des ministres du 16 janvier président du conseil d'administration des Charbonnages de France en remplacement de M. Jean Matteoli, ministre du travail et de la participation, la question se posait de savoir s'il briguerait une nouvelle présidence. A Lille, il semblait acquis, le 16 janvier, que M. Delmon se représenterait et serait vraisemblablement réélu.

Parmi les partants, le plus en vue il y a M. Jean Deleau, vice-président du Conseil économique et social — l'assemblée du palais d'Iéna à Paris — une forte personnalité de l'agriculture qui aurait été victime d'un souci de rajeunissement imposé, dit-on, par l'Elysée. M. Deleau a soixante-treize ans.

Mais si des têtes vont changer, la structure même du comité n'en sera guère modifiée. Les organisations syndicales de salariés par exemple n'auront toujours, au total, que vingt représentants, soit moins du quart de l'effectif.

Le C.E.S.R. gardera, à coup sûr, une tonalité dominante très modérée face à un conseil régional où les élus de gauche font la loi, d'autant plus qu'on a pu remarquer que les sept personnalités qualifiées nommées par le premier ministre sont toutes favorables à la majorité et presque toutes plus proches de l'U.D.F. que du R.P.R.

Assemblée disparate, dotée de peu de moyens et dont on doute de l'efficacité ? « *Le C.E.S.R. se réunit* peu et ne *sert à rien...* » disent les plus sceptiques. Ce n'est pas exact. Le bilan de six années de travaux s'inscrit en faux contre cette affirmation.

Rigueur budgétaire

M. Pierre Delmon constate : « *Une masse énorme d'informations a circulé, que beaucoup auraient ignorées...* » Cela, tout le monde le reconnaît. Il est vrai que chaque organisation a trouvé au C.E.S.R. des dossiers étoffés sur la région qu'elles n'auraient pas eu autrement ou, en tout cas, pas aussi rapidement. D'autre part on ne peut pas négliger l'intérêt de contacts fréquents entre les responsables les plus divers avec des préoccupations très différentes.

D'une manière générale, on peut dire que le C.E.S.R. s'est montré très « légaliste », contrairement à un conseil régional d'opposition enclin à mettre constamment en cause la politique du gouvernement.

Les relations entre les deux assemblées ont toutefois été très correctes et souvent même positives (1). Si beaucoup d'avis du C.E.S.R. sont restés dans les cartons, on s'est toutefois attaché à mettre en œuvre ensemble de grandes réalisations comme le schéma des transports hier, et pour demain un vaste programme de construction de logements. La « nouvelle législature » qui s'ouvre ne modifiera pas profondément les choses. A défaut d'un consensus global que les options politiques interdisent on s'attachera au mieux à quelques réalisations que personne ne peut contester.

GEORGES SUEUR.

(1) Les observateurs politiques notent que, en Rhône-Alpes, où le conseil régional est dominé par la majorité, les relations avec le C.E.S.R. sont quasiment inexistantes. En Midi-Pyrénées (avec un conseil régional d'opposition), les relations entre les deux assemblées sont franchement mauvaises.

PICARDIE :

Les divergences subsistent entre le P.C. et P.S.

De notre correspondant

Amiens. — C'est la rupture dans les négociations que menaient communistes et socialistes pour la présidence du conseil régional de Picardie et la répartition des postes au bureau et dans les commissions. Déjà, le 2 juillet 1979, la gauche avait laissé passer l'occasion, bien qu'elle soit majoritaire (vingt-six sièges, dont treize au P.S. et treize au P.C., contre vingt-deux pour les élus favorables au gouvernement), d'enlever la présidence du conseil. M. Jacques Mossion, sénateur U.D.F.-C.D.S., avait été réélu président, les deux formations de l'opposition n'ayant pas réussi à s'entendre.

Il semblait cette fois que les négociations étaient bien engagées (*le Monde* du 27 décembre), mais à l'issue de la troisième rencontre, mercredi 16 janvier à Saint-Quentin, le P.C.F. parlait de rupture et accusait les socialistes de ne pas vouloir d'un président communiste, alors que le P.S. affirmait que le tout ou rien proposé par les communistes n'était pas acceptable.

La divergence entre les deux groupes porte sur le fait que les communistes affirment que la répartition des postes doit se faire en fonction du nombre des électeurs respectifs, tandis que les socialistes répliquent que, dans une assemblée d'élus, cette répartition doit être proportionnelle au nombre de sièges. Les partenaires antagonistes ont encore le temps de réfléchir. La session du conseil régional qui devait s'ouvrir jeudi 17 janvier est reportée à une date ultérieure, non encore fixée en raison de la session extraordinaire du Parlement (1). Il semble, après la réunion mercredi soir 16 janvier du bureau exécutif du P.S. à Paris, que l'on s'achemine vers un soutien des socialistes au candidat communiste à la présidence, sans que ce soutien soit négocié, et sans que les socialistes renoncent à leurs prétentions sur les autres postes du bureau. — M.C.

[(1) L'article II alinéa 3 de la loi du 5 juillet 1972 portant création et organisation des régions stipule que « *à moins de circonstances exceptionnelles* [le conseil régional] *ne peut se réunir lorsque le Parlement tient séance* (...).]

AUVERGNE :

POLÉMIQUE ENTRE LES DEUX ASSEMBLÉES RÉGIONALES

(De notre correspondant.)

Clermont-Ferrand. — Est-ce la rupture entre le comité économique et social (C.E.S.) d'Auvergne que préside M. Michel Debatisse secrétaire d'Etat aux industries agro-alimentaires, et le conseil régional, où la gauche a la majorité. Après que le C.E.S. d'Auvergne eut refusé d'admettre a usein de son bureau la présence d'un représentant des syndicats C.F.D.T. et C.G.T., M. Maurice Pourchon socialiste, président du conseil régional a fait part de son indignation :

« *Cette attitude,* a-t-il déclaré, *disqualifiera aux yeux des Auvergnats le comité économique et social régional. Cette assemblée socio-professionnelle ne devient en fait qu'une machine politique fabriquée par le pouvoir au travers des nominations soigneusement choisies. Cette attitude n'est pas pour moi une erreur, elle est pire que cela, elle est une faute qui compromettra gravement l'image des institutions régionales. La majorité du conseil régional d'Auvergne saura en tirer les conséquences qui s'imposent.* »

FRANCHE-COMTÉ :

M. TIMOTHÉE FRANCK EST ÉLU PRÉSIDENT DU COMITÉ ÉCONOMIQUE ET SOCIAL

(De notre correspondant.)

Besançon. — Le docteur Timothée Franck, cinquante-deux ans, président de l'Union régionale interfédérale des œuvres sanitaire et sociales de Franche-Comté, président de l'Association protestante d'action sociale, médecin inspecteur régional de la jeunesse et des sports, vient d'être élu à la présidence du comité économique et social de Franche-Comté, en remplacement du bâtonnier Pierre Bourgeau, qui ne fait plus partie de cette assemblée.

P.T.T.

LE TÉLÉGRAPHE SE MEURT VIVE LA TÉLÉDIFFUSION !

Le secrétariat d'Etat aux postes et télécommunications s'appellera désormais secrétariat aux postes, télécommunications et Télédiffusion (P.T.T.), a annoncé, le 16 janvier, le porte-parole de l'Elysée. Il ne s'agit pas à proprement parler d'un retour à ce sigle, qui n'a jamais été abandonné, mais d'une modification de sa signification puisque jusqu'à aujourd'hui, P.T.T. voulait dire : « Postes, Télégraphe, Téléphone. »

Cette modification a été rendue rendue possible par le récent transfert de la tutelle de Télédiffusion de France du ministre de la culture et de la communication à son collègue des P.T.T. Elle traduit l'importance croissante des moyens électroniques et électriques de transmission des communications dont le téléphone est seulement une des composantes.

Comment ne pas voir un peu plus qu'une coïncidence dans la réduction du service télégraphique (*le Monde* du 17 janvier) au moment où le télégraphe quitte le sigle des P.T.T. ? La mode est à la télématique, à la téléinformatique, aux télécommunications ; pas au pneumatique, pas au télégramme et pas à la poste qui coûtent cher et se mettent en grève.

TRANSPORTS

CONSTAT ACCABLANT DE LA C.F.D.T.

Les routiers « font » en moyenne plus de soixante heures par semaine

La Fédération générale des transports et de l'équipement C.F.D.T. vient de rendre public un Livre noir sur la durée du travail des chauffeurs de poids lourds, qui dépasse en moyenne soixante heures par semaine.

Faisant allusion à un rapport sur le contrôle des conditions du trafic poids lourd, M. Joël Le Theule, ministre des transports, n'avait pas hésité, au mois de juin dernier devant l'Assemblée nationale, à le qualifier d'« *effrayant* ». « *Il est exceptionnel que les règles sociales soient respectées* », notait-il. La lecture du Livre noir de la C.F.D.T. confirme tout à fait ce jugement.

Selon une enquête du ministère du travail, les ouvriers des transports terrestres faisaient en moyenne, au 1er janvier 1979, 44,8 heures par semaine, mais ces statistiques ne prenaient pas en compte les établissements de moins de dix salariés. En revanche, un rapport de l'organisme national de sécurité routière (ONSER), réalisé à la fin de 1977 à partir d'un échantillon de cent trente-neuf chauffeurs, montrait que ceux-ci travaillaient en moyenne 62,30 heures par semaine, 11,30 heures par jour...

Même si l'on se réfère à l'enquête du ministère du travail, on constate que « *les ouvriers des transports terrestres travaillent 3,30 heures de plus que la moyenne des ouvriers et 2 heures de plus que les ouvriers de la réparation automobile et de la restauration* ».

Le résultat est là. « *Le transport routier de marchandises est de très loin la profession qui, proportionnellement à ses effectifs, tue le plus de travailleurs* », constate le rapport de la C.F.D.T. : 250 morts en 1977, dernière année de référence. Ce secteur d'activité « *tue, dans ses propres rangs, 2,4 fois plus que l'ensemble bâtiment et travaux publics* ». En outre, selon des statistiques officielles, 1 711 usagers de la route ont trouvé la mort dans des accidents de la circulation qui impliquaient au moins deux véhicules, dont un camion. « *Globalement, la responsabilité des poids lourds est engagée dans 35 % des accidents dans lesquels ils sont impliqués.* »

Qui est responsable de cet état de fait ? « *Plus encore que leur bas niveau* — un chauffeur « grand routier » gagnait en moyenne 2 701 F par mois à l'automne dernier, — *c'est la structure même des rémunérations qu'il faut mettre en cause,* indique la C.F.D.T. *A l'heure actuelle, et malgré l'interdiction formulée par le règlement communautaire européen, la convention collective des transports routiers prévoit encore que pour 25 %, le salaire peut être constitué de primes au rendement, au kilométrage parcouru, au nombre de tours effectués, au tonnage transporté.* »

Les auteurs du Livre noir dénoncent, d'autre part, « *la violation permanente, en collusion avec les pouvoirs publics, de la législation sociale* ». A leur avis, « *on constate que le règlement européen en matière de temps de conduite et de repos pour le personnel roulant n'est pratiquement pas appliqué* ». Rien d'étonnant à cela dans une profession très « éclatée » qui compte trente mille entreprises dont une grande majorité à caractère artisanal auprès desquelles les « grands » ont tendance — pour des raisons d'économie — à sous-traiter une partie de leur trafic. « *Le patronat y entretient un climat de paternalisme, utilisant les salariés dans la guerre sans merci que se livrent entre eux les transporteurs* », affirme la C.F.D.T.

Selon les auteurs du rapport, le patronat et l'administration invoqueraient les servitudes inhérentes au métier de conducteur de poids lourd pour interpréter « *de manière libérale* » *la* législation sociale. Au demeurant, « *très peu d'abus font l'objet de constats d'infraction et, parmi les infractions constatées, certaines seulement font l'objet de procès-verbaux de la part de l'inspection du travail* ».

Comment améliorer cette situation de manière significative dans une profession dont « *la syndicalisation est encore globalement faible* », trois fois inférieure à ce qu'elle est à la S.N.C.F. ? « *Dans environ 80 % des entreprises, il n'y a aucune présence syndicale* », remarquent les auteurs du Livre noir ; 20 % des entreprises sont trop petites pour avoir des délégués du personnel. Quant aux comités d'entreprise, « *la moitié des sièges y sont occupés par des non-syndiqués...* ».

Pour autant, la C.F.D.T. ne désespère pas de voir aboutir ses revendications. Se référant à un rapport du ministère des transports — dit rapport Kayser, — elle souligne que la limitation de la durée du travail à 50 heures permettrait de dégager entre 24 764 et 31 407 emplois. « *Vraisemblablement, le double si l'on ramenait cette durée hebdomadaire à 40 heures.* »

« *Pour la première fois dans les transports routiers* », une négociation a été engagée sur la réduction de la durée du travail, souligne la C.F.D.T. Celle-ci a bon espoir de la voir aboutir d'ici au printemps. La semaine de 35 heures n'est évidemment pas pour demain. — J.-J. B.

LE DEVOIR D'INFORMER A LA R.A.T.P.

Par suite d'un incident technique (déconnexion d'un chargeur au poste de Joinville), une rame du RER est restée immobilisée, mardi 15 janvier, de 18 h. 40 à 19 h. 12, sur la ligne n° 1, entre les stations Fontenay-sous-Bois et le Parc Saint-Maur.

Bloqués dans les compartiments aux portes fermées, les voyageurs sont restés, pendant trente-deux minutes, ignorants de ce qui se passait : panne, accident, attentat ? Un voyageur, nous signale un lecteur, s'est évanoui : un secouriste se trouvait heureusement dans le wagon.

Le conducteur dispose, dans sa cabine, d'un téléphone, au moyen duquel il peut communiquer aussi avec les personnes transportées. Préoccupé par les causes techniques de cet arrêt forcé, il n'a pas « pensé » à avertir les usagers. Interrogée, la direction de la R.A.T.P. promet de rappeler à ses agents que le devoir d'informer, dans ce cas comme dans d'autres, figure parmi leurs consignes.

A PROPOS DE...

180 milliards de chiffre d'affaires en 1978

LE TOURISME AU-DELA DU « COCORICO »

M. Jean-Pierre Soisson, ministre de la jeunesse, des sports et des loisirs, a présenté au conseil des ministres du 16 janvier les comptes du tourisme qui font partie de la comptabilité nationale. Il va être enfin possible d'apprécier à sa juste valeur un secteur économique méconnu quoique en forte croissance.

M. Soisson a rappelé ce qu'il avait dit au mois de juin 1979 (le Monde *du 27 juin). A savoir que la dépense intérieure du tourisme s'est élevée, en 1978, à 180 milliards de francs, que les étrangers ont dépensé, en France, 25 milliards de francs (6 % des exportations françaises), que le solde positif de la balance touristique s'établissait à 7 milliards de francs. C'est la demande intérieure qui représente le gros de la consommation touristique (82 %), et notamment les ménages. Des comptes en forme de cocorico.*

Le ministre insiste depuis des mois sur l'importance économique du tourisme, parce qu'il lui faut convaincre le ministère de l'économie et le président de la République du poids de ce secteur d'activités. Celui-ci apprécie les beaux scores à l'exportation. Celui-là (direction du budget) a souvent la tentation de répondre qu' « il y a suffisamment de Japonais dans l'avenue de l'Opéra ».

L'élaboration d'un compte du tourisme, « satellite » de la comptabilité nationale, décidée, en 1977, du temps de M. Jacques Médecin, secrétaire d'Etat au tourisme, représente un net progrès. Jusqu'à présent, ni l'administration, ni les hôteliers, ni les agents de voyages n'étaient en mesure de chiffrer les flux et le chiffre d'affaires du tourisme. La plupart des biens et services consommés par le tourisme concourent à la fois à la satisfaction des besoins des touristes et de ceux qui ne le sont pas : produits alimentaires, transports, équipements récréatifs, etc.

L'outil statistique et comptable mis au point par la sous-direction des études du tourisme et par l'INSEE a le mérite de donner une définition claire du tourisme : « Est considéré comme touriste, toute personne en déplacement hors de sa résidence principale pour plus de vingt-quatre heures et moins de quatre mois pour un des motifs suivants : agrément, santé, affaires et manifestations diverses. »

Pour devenir un instrument de travail performant, le compte du tourisme devra être calculé chaque année, afin d'appréhender ses évolutions. Il doit aussi être régionalisé, afin de servir à l'ensemble des partenaires économiques et aux collectivités locales.

Le tourisme veut faire sérieux, afin d'être pris au sérieux.

ALAIN FAUJAS.

PRESSE

HISTOIRE : DEUX NOUVEAUX MENSUELS

Deux nouvelles publications mensuelles consacrées à l'histoire font leur apparition, en ce début d'année, pour tenter de prendre place sur un marché qui, tant à la télévision que dans l'édition, mobilise un large public.

● *Historiques*, dont le premier numéro, tiré à cent quatre-vingt mille exemplaires, paraît le 17 janvier, est publié par les éditions Fleurus (*Perlin et Pinpin, Fripounet, Formule 1,* etc.). L'ambition de la rédaction est de traiter « *l'histoire en direct* », « *malgré le paradoxe apparent d'accoler le mot histoire au mot direct* ».

Historiques (80 pages, 10 francs) recourt volontiers à la bande dessinée en couleurs, ce qui participe à sa facilité de lecture. Au sommaire du numéro un : « Louis XIV face à la presse », « les Jeux olympiques d'hiver de Lake Placid (1932) », « la Croisade des enfants », par P. Miquel, et le récit d'André Castelot : « Un amour sous la Terreur ».

● *Histoire-Magazine*, édité par la Société d'éditions historiques, met en vente, le 22 janvier, son premier numéro daté février-mars, tiré à 250 000 exemplaires. Comportant 120 pages (vendu 10 francs), de nombreuses illustrations en couleurs et offrant une présentation soignée, *Histoire-Magazine* s'adresse à ceux qui, fervents de « *récits anecdotiques, s'ouvrent aujourd'hui à la « nouvelle histoire* ».

Au sommaire du numéro un : « J'ai été secrétaire de Staline » (interview exclusive de Boris Bajanov), « l'U.R.S.S. en question » (dossier), « la Justice révolutionnaire au service de la Terreur », et « les Sacrifices humains aztèques », par Jacques Soustelle.

Histoire - Magazine succède à *Historama*, publication dont il a racheté le fichier (cent mille abonnés). — C. D.

DÉBAT SANS SURPRISE ORGANISÉ PAR L'ESSEC

L'Ecole supérieure des sciences économiques et commerciales (ESSEC) organisait à Cergy-Pontoise, mardi soir 15 janvier, un débat sur le thème « Pouvoir d'informer, pouvoir de déformer », avec MM. Dominique Jamet (*le Quotidien de Paris*), Philippe Alexandre (R.T.L.), Roger Gicquel (TF 1), Claude Roire (*le Canard enchaîné* et René Andrieu (*l'Humanité*). Chacun des invités, comme le public, connaissait son rôle sur le bout des doigts et semblait l'interpréter selon un scénario bien réglé : les journalistes dénonçaient la presse, s'autocritiquaient, s'accusaient mutuellement, mêlant les poncifs à une réalité à peine effleurée (« *Il y a une certaine lâcheté dans notre travail* » ; « *les journalistes sont des chiens de chasse* » ; « *Il y a des journaux qui font leur métier et d'autres non* » ; « *les pressions politiques sont constantes et de tous bords* ») ; le public, lui, ponctuait d'applaudissements et de rires chacune des reparties.

Plus de cinq cents personnes étaient venues écouter quelques grands noms du « Star Media System » qui représentent, aux yeux du public, toute la presse française. Et comme il existe un « Hit Parade » des journalistes, il en existe un aussi pour l'information : aucune surprise donc, mardi soir, sur les sujets abordés : « Boulin et le Watergate », « Bokassa et les diamants », « *le Canard enchaîné* et la mort d'un homme ».

Trois grands axes toutefois étaient donnés à ce débat : « Etes-vous contents de l'information ? » (aucun des journalistes présents n'en est satisfait) ; « Qu'est-ce que la déontologie ? » (un code, la responsabilité de chacun), « Qu'est-ce que la déontologie ? » (un code, la responsabilité de chacun), « Le pouvoir et les médias » (il faut résister au poids de l'information).

Pour reprendre une phrase de Roger Gicquel : « La désinformation ne passe-t-elle pas aussi par ces débats très animés ? » — J. M.

● *Le quotidien « la Croix »* commence ce jeudi 17 janvier la publication d'un supplément culturel de douze pages, *Vivre à loisir*, destiné à préparer le week-end.

● *La messe annuelle de la presse*, présidée par le cardinal Marty, archevêque de Paris, aura lieu le jeudi 24 janvier à 11 heures à l'église des Carmes de l'Institut catholique de Paris. Elle sera concélébrée par Mgr Michel Saudreau, évêque du Havre, président de la commision épiscopale de l'opinion publique, et Mgr Paul Poupard, évêque auxiliaire de Paris et recteur de l'Institut catholique. Mgr Saudreau prononcera l'homélie.

ÉDITION

M. JEAN CLAUDE FASQUELLE SUCCÈDE A M. BERNARD PRIVAT A LA DIRECTION DE GRASSET

M. Bernard Privat ayant décidé de cesser d'occuper les fonctions de président-directeur général des éditions Grasset et Fasquelle, qu'il dirigeait depuis vingt-cinq ans, c'est M. Jean-Claude Fasquelle, directeur général adjoint de la maison, depuis de nombreuses années à ses côtés, qui le remplace.

M. Bernard Privat continuera toutefois à exercer un rôle dans la maison en devenant président du conseil éditorial. Il demeurera en outre administrateur de la société.

M. Claude Durand, directeur général adjoint de Grasset et Fasquelle, poursuivra son activité aux côtés de M. Jean-Claude Fasquelle.

Le Monde

économie

SOCIAL

LA « RECONVERSION » DES TRAVAILLEURS DU TEXTILE DANS LES VOSGES

Pré-retraités ou chômeurs ?

Une nouvelle vague de licenciements est annoncée dans les Vosges. Les travailleurs du textile en seront les principales victimes. A Rupt-sur-Moselle, une cinquantaine de salariés de l'entreprise Textiles-Vosges-Maille seront bientôt sans travail. Cette mesure fait partie du plan de redressement établi par le syndic nommé après le dépôt de bilan de la société, le 7 décembre. A plus long terme, quelque huit cents rescapés de la grande hécatombe sociale de Boussac sont menacés par les prochains « dégraissages » dans d'autres localités du département. Les nouveaux chômeurs pourront-ils se reclasser ? La situation de ceux qui avaient perdu leur emploi en 1978 n'autorise guère l'optimisme.

De notre envoyé spécial

Remiremont. — Sur la route du col de Bussang, dans le village du Thillot (Vosges), des femmes marchent lentement dans la neige. Ce sont d'anciennes ouvrières des filatures qui se rendent chez une de leurs collègues, Mme Simone Hollard, à la réunion du comité des chômeurs. Sous la lampe, dans la cuisine, elles sont une dizaine autour de la table. L'élément féminin formait l'essentiel des effectifs des usines de textiles du Thillot, de Rupt-sur-Moselle et des environs. Et puis il y eut les licenciements et, depuis des mois, les démarches innombrables pour trouver du travail, et puis rien. La longue file d'attente, sur le trottoir, comme on en voit tous les matins à l'agence de l'emploi d'Epinal, pour le pointage. Et la paperasserie à laquelle on ne comprend rien, les allocations ASSEDIC qui n'arrivent pas.

« *L'an dernier*, explique Danielle, vingt-trois ans, deux enfants, *je percevais 1 760 francs par mois. Fin décembre, voilà ce que j'ai reçu.* » Elle montre une lettre du bureau d'Epinal de l'ASSEDIC de Nancy : « *Madame, suite aux nouvelles dispositions modifiant l'indemnisation des anciens allocataires de l'aide publique, nous vous informons que vous allez percevoir, à partir du 1er octobre 1979, une allocation journalière de 0 franc, et ce pendant cinquante-quatre jours.* » A l'expiration de cette période, le dossier est soumis à une commission paritaire pour une « *éventuelle prolongation* » des droits.

La fin de l'empire Boussac

En 1975, la part des Vosges dans l'industrie textile française de grande renommée représentait 28 % de la production pour la filature, 35 % pour le tissage, et ce département était le premier de France pour l'industrie cotonnière. Ensuite est survenue la crise du textile européen, accentuée par les difficultés économiques. En 1968, le textile vosgien comptait encore 39 201 salariés (43 % de l'activité du département). En 1978, il n'en restait plus que 20 313. Dans l'ensemble des secteurs, de 1971 à 1978, les Vosges ont perdu 600 emplois par an.

Or les Vosges, c'était d'abord Boussac. Sur les 11 000 salariés du groupe, près de la moitié étaient situés dans ce département. Le démembrement de l'empire Boussac et le rachat de ses usines, de sa clientèle et de ses filiales par les frères Willot se sont soldés, en 1978, par des suppressions d'emplois dans les Vosges : 941 licenciements, un demi-millier de retraites anticipées, s'ajoutant à la disparition de 960 autres emplois du textile dans le département. Quelque 400 travailleurs seulement ont été « reconvertis ». Mais ce « dégraissage », pour parler comme le patronat, n'a servi à rien, puisque fin 1979, après une accalmie, on en est revenu au taux fatidique de 600 emplois perdus en un an.

« Quelques points noirs » ?

Pour redresser l'industrie textile, première activité de la région, le comité interministériel d'aménagement du territoire réuni le 13 février 1978 avait approuvé un schéma d'orientation et de développement du massif vosgien. Les concours spéciaux de l'Etat prévus pour le bassin sidérurgique lorrain avaient été étendus à une centaine de P.M.E. du bassin textile. L'effort a porté dans trois directions : aide aux activités traditionnelles de la région, renforcement des infrastructures de communications, création de 1 455 emplois par des investissements industriels. Mais quels sont, deux ans plus tard, les résultats de cette opération chirurgicale ? A en croire M. Philippe Seguin, député (R.P.R.) à Epinal, et l'un des artisans du « plan Vosges », « *tout s'est bien passé* », et il ne reste que « *quelques points noirs, quelques dizaines de cas sociaux* », dans certaines communes telles que Thaon, Nomexy, et notamment Igney, où il y a 40 personnes non reclassées sur 110 licenciées. Il est vrai, près de la moitié des 160 anciens salariés de l'usine Boussac des Grands-Sables ont été réembauchés chez Woco ainsi qu'à l'usine Pannovosges de Rambervillers.

Certes, malgré les difficultés présentes, le département ne manque pas d'atouts : situation géographique favorable, production de qualité, liée essentiellement à la compétence de la main-d'œuvre locale. Certaines entreprises de Remiremont, dans le sud du département, embauchent même du personnel. On note une certaine relance du textile dans cette partie des Vosges. M. Baumgartner, directeur d'une fabrique de cotons hydrophiles, nous déclare qu'il est malaisé de trouver du personnel masculin, notamment des machinistes spécialisés. Ici, beaucoup d'anciens salariés de Boussac se sont reclassés sur place dans les nombreuses usines : papeteries, constructions mécaniques, mais aussi textiles. D'autres sont partis, notamment à Sochaux, chez Peugeot, puis sont revenus à Remiremont, car ils se sont aperçus que les avantages salariaux étaient rapidement battus en brèche par la cherté des logements, les frais de déménagement et d'installation. En outre, les Vosgiens préfèrent à toute autre leur merveilleuse région.

Beaucoup plus grave est la situation au sud et à l'est de Remiremont, dans des villages tel que Cornimont et surtout dans une ville comme Saint-Dié, où le textile constitue pratiquement une mono-industrie. Dans le seul arrondissement de Saint-Dié, ce secteur employait encore, en 1977, 9 000 personnes, soit 22 % de la population active, avec des pointes de 40 % dans les cantons de Senones et de 33 % dans le canton de Corcieux. Aujourd'hui, le nombre des chômeurs a plus que doublé. Les séquelles de la crise du textile sont aggravées par la crise structurelle, et les travailleurs luttent sur deux fronts pour maintenir leur emploi. « *Sacrifier le textile immédiatement*, nous dit M. Christian Pierret, député (P.S.) à Saint-Dié, *ce serait la ruine de notre département. Il faut donc opérer une reconversion qui sera longue — peut-être dix ans — à partir du tissu industriel existant. Mais en attendant il faut s'occuper des travailleurs sans emploi. La situation ne cesse de se dégrader dans les Vosges.* »

Aux frais du contribuable

Aucun signe sérieux de reprise ne se manifeste à Saint-Dié, et un climat d'insécurité s'instaure parmi la population, avec les répercussions que cela entraîne sur le commerce local. Non loin de là, à Moyenmoutier, s'est constituée une Union pour l'entraide des personnels licenciés Boussac, dont l'action se superpose à celle des syndicats, par ailleurs très actifs dans le département. Le président de cette organisation, M. Pierre Payeur, nous parle des difficultés de ceux qui viennent le trouver. « *Il y a surtout*, dit-il, *la paperasserie.* » Un exemple : l'obligation, pour les préretraités, âgés d'au moins cinquante-six ans et huit mois, de produire une justification de recherche d'emploi, autrement dit de se présenter au moins deux fois par mois, comme de simples chômeurs, dans des entreprises pour y réclamer du travail. Démarche humiliante et inutile. Les nombreuses formalités obligent, en outre, les fonctionnaires de l'Agence nationale pour l'emploi et des ASSEDIC à perdre du temps en pointages divers, contrôles et prises de décision. Les « mauvais élèves » sont « punis » par la quasi-privation de leurs indemnités de chômage. « *Seule*, fait observer l'Association des anciens salariés de Boussac — une autre organisation, constituée au plan national (1) — *l'administration des P.T.T. y trouve son compte.* »

En septembre 1978, sur un millier d'anciens salariés de Boussac, près de la moitié ont été mis à la retraite anticipée, selon une formule plutôt hybride, puisque ceux qui en ont bénéficié à cinquante-six ans et huit mois en 1978 — et qui sont donc âgés aujourd'hui d'au moins cinquante-huit ans, — ne touchent aucune préretraite et sont inscrits comme demandeurs d'emploi ! Ils voient simplement leur allocation de chômage économique prolongée systématiquement au-delà de la limite permise. « *Tout porte à croire*, déclare M. Maxime Leroy, secrétaire de la C.G.T. à Epinal, *que ce système va continuer jusqu'à ce que les intéressés atteignent l'âge de soixante ans, date à laquelle ils demanderont la vraie préretraite.* » Pour le contribuable, en revanche, cela signifie que la note dans cette affaire de restructuration est réglée non par les employeurs, mais par l'Etat. La C.G.T. et la C.F.D.T. dénoncent à cet égard le « *scandale* » qui consiste à faire verser aux chômeurs Boussac, par la préfecture, l'argent destiné à la formation professionnelle. Dans ce domaine, en effet, il a été décidé de mettre en place un important dispositif représentant 6,3 millions de francs de crédits de l'Etat depuis 1978 : formation d'apprentis de l'ameublement à Liffol-le-Grand et à Arches ; formation technologique dans les lycées de Saint-Dié, Remiremont, Epinal et Raon ; modernisation de l'Ecole supérieure des industries textiles d'Epinal, etc. Sur le plan pratique, une qaurantaine d'« anciens » Boussac de la région d'Epinal — certains n'ont parfois que quarante ans ! — seront déclarés cette année comme travailleurs en formation professionnelle. Ils ne devront plus se présenter régulièrement dans les entreprises : leur inscription à « l'emploi-formation » sera automatique — c'est un précédent — et ce sont les caisses de formation qui paieront la facture, parfois même pour... « *Un cycle de formation en cours de mise en place* », par le biais d'organismes tel que Boussac-Formation.

Quelle formation donner à des personnes qui ont travaillé plus d'un quart de siècle dans le textile ? « *Etre tisserand*, dit Marco, un vieux bobinier, *c'était faire un métier noble. Moi je ne pourrai jamais m'adapter à autre chose.* » Selon les syndicats, les anciens de Boussac bouderont les cours de formation professionnelle : « *Les gens nous disent qu'ils resteront à la maison.* »

Les cadences

« *Les patrons*, déclare Yvonne, vingt-cinq ans, une ouvrière du Thillot, *profitent de la situation.* » D'abord, sur le plan des salaires, inférieurs de 22 % dans les Vosges par rapport à la moyenne nationale. « *On nous propose un travail de forçat pour 2 000 francs par mois. Nous ne pouvons tout de même pas accepter n'importe quoi...* » Dans les anciens ateliers Boussac, on augmente les cadences, et les frères Willot peuvent se frotter les mains : leurs usines tournent à plein rendement, presque sans nouveaux investissements ni œuvres sociales. En rachetant Boussac, ils ont recueilli l'héritage d'un appareil de production en bon état, et bénéficié de prêts à long terme et de remises de dettes : ils ne paient pas les agios sur les emprunts ; le passif de Boussac est épongé, de même que le passif de l'URSSAF et diverses autres créances. Au total, l'Etat — toujours lui — a débloqué quelque 79 millions de francs pour les frères Willot.

Dans l'entreprise Valrupt, à Rupt-sur-Moselle, une note d'information destinée au personnel de l'atelier de confection a été adressée le 7 janvier aux travailleurs. On peut y lire :

« *En décembre, deux personnes sur vingt-sept ont produit au moins l'équivalent de leur salaire. (...) Nous demandons donc à l'ensemble du personnel de l'atelier de confection, et en particulier aux personnes très en dessous des normes admises dans la profession, de réagir très rapidement et d'arriver aux productions minimales qui sont fixées. Dans le cas contraire, nous serons contraints de prendre des mesures radicales.* » Mais une ouvrière nous dit : « *Faire deux torchons à la minute pendant huit heures pour 11,12 F de l'heure — soit moins que le SMIC, en raison des contrats d'apprentissage, — cela ne nous incite pas à faire des efforts. D'ailleurs, une fois que nous avons dépassé la période d'apprentissage, certains patrons nous mettent à la porte. On engage alors d'autres jeunes filles pour toucher la prime d'embauche au premier emploi.* »

JEAN BENOIT.

(1) 19, rue Poissonnière, 75002 Paris.

● *Le chômage en Suède* a atteint 88 000 personnes, soit 2,1 % de la population active. Pour l'ensemble de 1979, un an auparavant, il y avait eu en moyenne 94 000 chômeurs en Suède, soit 2,2 % de la population active. En décembre dernier, 74 000 chômeurs ont été recensés sur une population active de 4,22 millions de personnes. Le chômage suédois se situe à un faible niveau à la suite d'un très important effort financier du gouvernement pour le recyclage et la formation professionnelle, mais aussi du fait de la création d'« *emplois artificiels* ».

Il faut « jouer le jeu du redressement »

affirment les syndicats de Manufrance

De notre correspondant

Saint-Etienne. — Depuis la création de la Société nouvelle Manufrance, les organisations syndicales C.G.T. (ouvriers et cadres), C.F.D.T. et C.G.C. se sont abstenues de toute déclaration publique. Dans un communiqué commun publié mardi 16 janvier, elles expliquent « *que cette attitude était dictée par le désir de favoriser au maximum les possibilités de redressement : notre action depuis six mois a été de suivre attentivement toutes les évolutions de la situation commerciale, industrielle, financière et sociale de la nouvelle société. Nous avons* [formulé] *des critiques précises et constructives, mais nous n'avons jamais voulu polémiquer* ».

Les syndicats rappellent que le 10 octobre et le 14 décembre, ils se sont adressés aux membres du conseil d'administration « *en les alertant sur le manque total de politique commerciale* ». A ce jour « *seul un administrateur s'est fait l'écho de ces craintes* ».

Les organisations syndicales ajoutent : « *Nous regrettons amèrement que nos critiques ne provoquent aucune réaction des autres membres du conseil. Si la confiance de notre clientèle nous a été acquise dès le début, nous déplorons qu'il n'en ait pas été de même des banques nationalisées et des fournisseurs. Il est en effet inadmissible que le gouvernement, après avoir accordé une aide sous forme de prêt (...), n'ait pas convaincu les banques nationalisées d'adopter une attitude au moins normale envers une nouvelle société.* » Elles concluent : « *L'emploi des deux mille salariés de la Société nouvelle Manufrance et des cinq mille employés de la sous-traitance vaut bien que le gouvernement, les fournisseurs, les banques, le conseil d'administration et la direction générale acceptent de jouer le jeu du redressement.* »

MAVILOR : VERS LA FIN DU CONFLIT

(De notre correspondant.)

Saint-Etienne. — L'usine Mavilor (pièces de moteurs), employant un millier de personnes à L'Horme, près de Saint-Chamond (Loire), en est à sa sixième semaine d'occupation. Ce pourrait être la dernière, car les discussions syndicats-direction ont permis, mercredi 16 janvier, un rapprochement des points de vue. Les syndicats ont renoncé à demander le paiement des heures de grève et la direction a accepté leurs contre-propositions formulées la veille, concernant la réduction du temps de travail et les salaires, soit, tant que l'inflation annuelle dépassera 8 %, une augmentation mensuelle de 1 % revalorisée tous les trimestres en fonction de la hausse du coût de la vie et 80 francs par mois pour tous les salaires inférieurs ou égaux à 4 000 francs nets. Plus rien ne devrait s'opposer au règlement du conflit.

M. CEYRAC : je n'admets pas qu'on nous condamne pour immobilisme social.

Interrogé sur les critiques que M. Barre a adressées au patronat en lui reprochant de pratiquer l'immobilisme social, M. Ceyrac, président du C.N.P.F., répond dans *Paris-Match* daté 17 janvier :

« *Est-ce bien à la S.N.C.F. qu'il y a grève cette semaine ? Demain ce peut être à E.D.F. et après-demain dans un autre service public... Le gouvernement a-t-il des leçons à donner alors qu'il n'est pas capable de gérer son propre secteur ? Ce n'est pas parce que nous sommes, pour la durée du travail, dans une impossibilité momentanée d'aller plus loin que nous devons être condamnés pour « immobilisme social ». Je ne l'admets pas ! Je souhaite qu'on fasse confiance aux partenaires sociaux pour régler leurs affaires. D'ailleurs, ni en Allemagne, ni au Japon, ni aux Etats-Unis, l'Etat ne leur dispense de façon permanente conseils et recommandations.* »

● *Fermeture de l'usine Cutler-Hammer, à Béthune*, spécialisée dans la fabrication de contacteurs électroniques : quatre-vingt-dix-huit personnes vont être licenciées. Cette entreprise à capitaux américains avait été installée, il y a une dizaine d'années, à la faveur de primes accordées pour la reconversion industrielle. — *(Corresp.)*

L'UNION DES H.L.M. DEMANDE UN RELÈVEMEÙNT IMMÉDIAT DES BARÈMES DE L'ALLOCATION-LOGEMENT ET DE L'A.P.L.

Le comité directeur de l'Union nationale des fédérations d'organismes d'habitations à loyer modéré (H.L.M.), s'alarmant « *des conséquences des mesures prises par le gouvernement en matière de hausse des prix des combustibles, du gaz et de l'électricité* », invite, dans un communiqué, les pouvoirs publics « *à prendre en faveur des occupants des logements H.L.M. des mesures permanentes* ». Il demande à cet effet : 1) « *Un relèvement immédiat des barèmes de l'allocation-logement et de l'A.P.L. (aide personnalisée au logement), pour tenir compte de la hausse des coûts de chauffage* » ; 2) « *Une application à toutes les énergies destinées au chauffage des habitations du taux réduit de T.V.A. de 7 % afférent aux produits de première nécessité.* »

« *D'autre part, le comité directeur a pris acte de ce que, à la suite des revendications constantes du Mouvement H.L.M., le ministre de l'environnement et du cadre de vie a fait part aux parlementaires au cours des récents débats budgétaires de son intention d'instituer une aide temporaire aux familles qui connaissent des difficultés exceptionnelles (maladie, abandon de famille, chômage). Il s'agit là du « fonds de garantie » dont le gouvernement avait décidé la création le 1er décembre 1977 et qui n'a jamais été institué.* »

« *Cette mesure est instamment attendue*, précise le comité directeur, qui « *demande qu'elle soit mise en œuvre dans les meilleurs délais* ».

● *Le conflit entre la C.G.T. et F.O. dans les organismes sociaux parisiens d'E.G.F.* — L'union régionale parisienne des syndicats F.O. d'E.G.F. s'élève contre le comportement des dirigeants C.G.T. dans les caisses d'activités sociales de Versailles et de Cergy-Pontoise. Deux militants F.O., élus l'année dernière, n'ont pu prendre leurs fonctions de correspondants de sécurité sociale car les présidents C.G.T. des caisses régionales ont fait détacher à leur place des militants C.G.T., déclare F.O. Celle-ci a décidé que ses administrateurs ne siégeraient plus « *aux côtés des cégéto-communistes qui méprisent le verdict des urnes* ».

● *M. Jean Chapelle* est à nouveau nommé président du conseil d'administration de la Compagnie française d'assurance pour le commerce extérieur.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou Dép. —		Rep. + ou Dép. —		Rep. + ou Dép. —	
$ E.-U.	4,0400	4,0425	— 65	— 40	— 150	— 120	— 300	— 220
$ can.	3,4725	3,4760	— 65	— 20	— 120	— 80	— 165	— 80
Yen (100)	1,6905	1,6935	+ 60	+ 90	+ 100	+ 130	+ 365	+ 405
DM	2,3450	2,3485	+ 60	+ 95	+ 130	+ 170	+ 425	+ 505
Florin	2,1280	2,1305	0	+ 25	+ 15	+ 40	+ 100	+ 160
F.B. (100)	14,4385	14,4585	— 295	— 150	— 550	— 300	—1350	— 830
F.S. (100)	2,5470	2,5505	+ 145	+ 180	+ 295	+ 335	+ 850	+ 945
L. (1 000)	5,0210	5,0265	— 430	— 300	— 825	— 640	—1850	—1560
£	9,1555	9,1670	— 445	— 315	— 760	— 640	—1620	—1250

TAUX DES EURO-MONNAIES

DM	8 1/4	8 3/4	8 3/16	8 9/16	8 1/4	8 5/8	8 5/16	8 11/16
$ E.-U.	4 11/16	5 1/16	13 7/8	14 1/8	14 5/16	14 11/16	13 7/8	14 1/4
Florin	10 3/4	11 1/2	11 1/8	11 7/8	11 3/16	11 15/16	11	11 3/4
F.B. (100)	13 1/4	14 1/4	13 7/8	14 5/8	14 5/16	14 13/16	14	14 3/4
F.S. (100)	1/4	3/4	4 9/16	4 15/16	4 7/8	5 1/4	5 3/8	5 3/4
L. (1 000)	13 3/4	15 1/4	19 3/4	22	21	22 1/4	20 1/8	21 1/4
£	18 3/4	20 1/4	17 1/8	18	17	17 7/8	16	16 3/4
Fr. franç.	11 7/8	12 1/8	12 1/8	12 3/8	12 5/8	12 7/8	13 1/8	13 3/4

Nous donnons ci-dessus les cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises tels qu'ils étaient indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

CONJONCTURE

« La conjoncture internationale comporte des facteurs positifs »

estime le C.N.P.F.

« Pour les premiers mois de 1980, les chefs d'entreprise formulent des prévisions relativement sereines. (...) Le seul secteur qui paraisse menacé à très court terme d'un ralentissement de l'activité est la construction automobile, compte tenu du tassement de la demande », écrit le C.N.P.F. dans sa dernière analyse de conjoncture.

« La conjoncture internationale en 1980, poursuit le C.N.P.F., *comporte des facteurs positifs qu'il ne faut pas négliger. La hausse du prix du pétrole devrait être plus modérée qu'en 1979, sous l'effet du ralentissement de l'expansion mondiale et d'un moindre besoin de constituer des stocks. L'inflation mondiale, qui a été en 1979 une inflation par la demande, reculera vraisemblablement cette année. Cette modération des prix de nos achats à l'étranger — qui représentent 20 % du produit intérieur brut — devrait se répercuter sur les prix intérieurs.*

» En France, la reprise de l'activité en 1979 aura sans doute été assez nette et durable pour entraîner globalement une amélioration de la situation financière des entreprises. Dans l'hypothèse d'une croissance moins forte en 1980 — une récession profonde et généralisée n'est pas envisagée, — la restauration de la santé financière des entreprises, qui devrait entraîner une demande d'investissements au moins jusqu'au printemps, constitue un facteur de soutien de la demande.

» L'activité industrielle est vraisemblablement demeurée forte jusqu'à la fin de l'année. Les indications disponibles sont encore peu nombreuses, mais toutes concordent pour fonder le diagnostic d'une croissance encore soutenue. L'expansion de la production demeure particulièrement nette pour les produits intermédiaires (+ 8,4 % entre juillet-octobre 1978 et juillet-octobre 1979). Dans les industries de consommation, elle se poursuit à un rythme peut-être moins soutenu qu'au début de l'année. Enfin, un raffermissement de la production des biens d'équipement se fait sentir depuis la rentrée, à partir d'un niveau, il est vrai, fort bas au début de 1979. Ce phénomène n'apparaît guère dans les indices mensuels que recouvrent mal les secteurs concernés, mais il est réel. »

« LA CROISSANCE EN FRANCE POURRAIT ÊTRE DE 2 % EN 1980 », estime le directeur de la prévision

L'année 1980 devrait connaître une croissance de l'ordre de 2 %, a déclaré en substance M. Cortesse, directeur de la prévision au ministère de l'économie, qui parlait, mardi 15 janvier, à l'occasion d'une conférence organisée par le bureau d'informations et de prévisions économiques (BIPE). Il a précisé que sa prévision était fondée sur l'hypothèse d'une quasi-stabilité du prix du pétrole en 1980, excluant toute aggravation de la tension internationale.

Les hausses de prix et de salaires devraient être respectivement de l'ordre de 11 % et 13 % en 1980. Un affaiblissement de la consommation des ménages et une certaine dégradation du marché de l'emploi ne sont pas à exclure.

[Les comptes officiels pour 1980 établis en août 1979 tablaient sur une croissance de 2,5 % en volume du PIB et sur une hausse des prix de 9 % entre janvier et décembre ; le taux de salaire horaire devait, selon cette prévision, progresser de 12 % pendant la même période. Les indications données par M. Cortesse tiennent évidemment compte des dernières hausses des prix pétroliers.]

PROGRESSION DE L'INDICE DE LA PRODUCTION INDUSTRIELLE FRANÇAISE EN NOVEMBRE.

L'indice mensuel de la production industrielle française — sans le bâtiment et les travaux publics — s'est inscrit après correction des variations saisonnières à 134 en novembre (base 100 en 1970), marquant ainsi une progression de 1,5 % par rapport à octobre. En un an (novembre 1979 comparé à novembre 1978), la progression de l'indice n'a été cependant que de 2,3 %.

L'indice mensuel a évolué de façon très chaotique depuis six mois. Après avoir stagné entre 129 et 133 pendant sept ou huit mois (été 1978 — avril 1979), l'indice a progressé très rapidement à partir de mai (133) accélérant encore sur sa lancée durant l'été (138 en juillet-août) pour décliner ensuite à l'automne (136 en septembre, 132 en octobre). La progression de novembre doit donc être interprétée avec prudence. Elle correspond pourtant au relatif optimisme que les chefs d'entreprise manifestent depuis quelques mois dans les enquêtes de conjoncture de l'INSEE.

LA CONSOMMATION DES MÉNAGES A CONTINUÉ DE PROGRESSER EN DÉCEMBRE

La consommation des produits manufacturés par les ménages a atteint — selon l'INSEE — 17,84 milliards de francs en décembre 1979, soit une augmentation de 0,5 % par rapport à novembre et de 1 % par rapport à décembre 1978.

La reprise de la consommation qui s'est produite en octobre et novembre s'est donc poursuivie en décembre, notamment pour les automobiles neuves (immatriculations) et les appareils électro-acoustiques (chaînes hi-fi, magnétophones...). En revanche, les ventes d'électro-ménager et de textiles n'ont pas progressé.

ÉNERGIE

L'Iran souhaite lier à son retrait d'Eurodif ses ventes de pétrole à la France

La Compagnie française des pétroles, dont les négociateurs s'étaient rendus à Téhéran le week-end dernier, n'a toujours pas renouvelé son contrat d'approvisionnement avec la Compagnie nationale iranienne des pétroles (NIOC). B.P. et Shell avaient signé avec l'Iran des contrats à 30 dollars le baril, un prix supérieur au prix officiel décidé par l'Iran (28,50 dollars), qui dépassait déjà les prix des pétroles analogues du Golfe (24 à 26 dollars). Ces conditions étaient jugées inacceptables. L'Iran, pour débloquer la négociation, a mis dans la balance son retrait d'Eurodif, la société qui contrôle l'usine de diffusion gazeuse pour la production d'uranium enrichi de Tricastin, dont la République islamique détient indirectement 10 % du capital. En clair, Téhéran serait prêt à vendre du brut à la France à un prix inférieur de 30 dollars dès lors que les autorités françaises accepteraient de faciliter son retrait d'Eurodif.

On sait que le 21 décembre le tribunal de commerce de Paris avait confirmé la saisie conservatoire d'une créance de 1 milliard de dollars détenue par l'Iran sur le Commissariat à l'énergie atomique, à la demande d'Eurodif, qui tenait à être en position favorable en cas de contentieux si l'Iran se défaisait de sa participation — et des obligations qui y étaient liées (enlèvement de l'uranium enrichi notamment).

Dans les milieux gouvernementaux français, on estime cependant ne pas avoir à intervenir dans une négociation qui concerne au premier chef la C.F.P. Au demeurant, la part de l'Iran dans l'approvisionnement pétrolier français n'est pas déterminante. La C.F.P. enlevait 100 000 barils par jour depuis le début du second trimestre 1979, soit 3,5 millions de tonnes par an. Cela représente 5 % des approvisionnements de la C.F.P., mais moins de 3 % des approvisionnements français, tout ce pétrole n'étant pas vendu sur le marché intérieur. La C.F.P. continuera donc de négocier à Téhéran, mais le gouvernement cherche à signer d'autres contrats. M. Giraud se rendra notamment au Venezuela dans le courant du mois de mars avec cette intention.

LE FONDS SPÉCIAL DE L'OPEP DEVIENT UNE AGENCE DE DÉVELOPPEMENT

Les ministres des finances de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole ont décidé, le 16 janvier à Vienne, de transformer le fonds spécial de l'OPEP en une agence internationale de développement dotée d'une personnalité juridique. M. Shihata, le directeur du fonds, a précisé que cette décision constituait une reconnaissance de son importance croissante. Le fonds, créé il y a quatre ans pour fournir des prêts à faible taux d'intérêt aux pays pauvres, sera dorénavant à même de financer ses propres projets de développement.

Les douze ministres des finances — M. Bani Sadr, le ministre iranien, candidat à la présidence de la République, ne s'était pas rendu à Vienne — ont mis au point une grille de répartition des contributions aux 800 millions de dollars d'augmentation de fonds décidés à Genève en juin 1979. En revanche, ils n'ont pu se mettre d'accord sur une nouvelle allocation de 1,6 milliard de dollars, recommandée par les ministres du pétrole en décembre à Caracas. — *(Reuter.)*

AGRICULTURE

UN DIRIGEANT SYNDICAL DU VAR EST INCULPÉ DE PUBLICITÉ MENSONGÈRE

Un exploitant agricole d'Hyères (Var) a été niculpé de « publicité mensongère et tromperie sur les origines et la qualité », mardi 15 janvier à Toulon, pour avoir vendu l'été dernier sous l'étiquette « *produits de la ferme* » des fruits et des légumes achetés sur des marchés de gros et à l'étranger.

L'affaire embarrasse les milieux agricoles car l'inculpé, M. Guy Boissonnet, préside le Syndicat des exploitants agricoles et horticoles de la région d'Hyères. La Fédération des exploitants agricoles du Var s'était abstenu jusqu'alors d'intervenir. Maintenant que l'inculpation a été notifiée, les dirigeants du syndicat définiront prochainement leur position.

● « *Le marché du blé devient critique* », estiment les associations professionnelles de la production et du commerce des céréales. Dans un communiqué commun, elles ajoutent que « *l'embargo sur les livraisos de céréales américaines à l'U.R.S.S. et leur poirds sur le marché mondial ajoutent une incertitude à un marché caractérisé pour la France par un stock important* » (2,7 millions de tonnes).

AFFAIRES

SELON UN SONDAGE PORTANT SUR CENT CINQUANTE POINTS DE VENTE

L'« arrêté Monory » accélère la pratique du « discount » sur le livre par rapport à l'ancien prix conseillé

M. Jean-Luc Pidoux-Payot, président du Syndicat national de l'édition, entouré de la plupart des membres de son bureau, a communiqué à la presse, jeudi 16 janvier, l'analyse d'un sondage sur le prix des livres auprès de cent cinquante points de vente, effectué après cinq mois d'application de l'arrêté de M. Monory, ministre de l'économie.

On sait que depuis le 1er juillet 1970, l' « arrêté Monory » interdit aux éditeurs de conseiller un prix de vente public aux libraires. Désormais, à partir d'un prix de cession non communicable au public, le libraire fixe son prix de vente, en tenant compte de ses charges et de son bénéfice. On avait dit de la décision ministérielle, à l'oririgine, qu'elle devait contrecarrer les pratiques de « discount », c'est-à-dire empêcher les grandes surfaces de vente de publier leurs rabais et protéger ainsi le vaste réseau de libraires qui assure de multiples débouchés au livre.

Baisse sur les best-sellers

Si l'on en croit le vaste sondage que les éditeurs ont confié à « *une société spécialisée et neutre* », l'institut de sondage Lavialle, il semble que l'objectif de l' « arrêté Monory » — si c'était bien celui-là — n'ait pas été atteint : au lieu de limiter le « discount », « *le prix net* [nom du nouveau système] *lui donne un développement plus important* ». C'est la première constatation que l'on retient de ce sondage effectué, au cours du mois de décembre, sur cent cinquante points de vente répartis sur l'ensemble du territoire français et portant sur cent titres.

L'échantillon de titres choisis entrait dans la catégorie des livres destinés au grand public et dans celle qui concerne les ouvrages spécialisés. Au total, quatre mille cinq cents relevés ont été faits auprès de libraires, spécialisés ou non, de la FNAC, des hypermarchés et autres grandes surfaces. Il ressort des relevés que la FNAC, qui pratiquait des rabais de l'ordre de 20 % par rapport à l'ancien prix conseillé (reconstitué pour l'occasion), propose des prix de 20 %, 30 %, voire 39,6 % moins cher dans le cas du dernier Goncourt. Les hypermarchés, qui sont loin d'offrir au public une variété de livres telle que celle de la FNAC ou même une librairie traditionnelle, appliquent des rabais entre 20 % et 38 %, et plus quand il s'agit de bandes dessinées. Parmi les autres grandes surfaces, certaines pratiquent des rabais de l'ordre de 20 %, d'autres avoisinent l'ancien prix conseillé.

Hausse sur les ouvrages spécialisés

Quant aux libraires traditionnels, certains accordent des remises par le biais des « cartes de fidélité », organisent des ventes promotionnelles. Pour retenir la clientèle qui se dirige vers les grandes surfaces, où les prix sont moins chers, ils tentent de s'aligner, ou font des rabais de 3 F à 5 F sur les prix littéraires.

La situation est différente suivant les localités pour des mêmes magasins, ce qui confirme le coup de sonde que nous avions effectué avec l'aide de nos correspondants dans plusieurs villes de France (voir *le Monde* du 14 septembre 1979).

Dans l'ensemble, le prix net, dans l'immédiat, a profité au consommateur (1). Mais le sondage fait apparaître une menace qui risque de « *peser sur l'orientation de la production littéraire* ». En effet, « *le nouveau système de prix privilégie la diffusion des livres à succès dont la rotation est rapide, les ouvrages plus spécialisés, à rotation plus lente, sont pénalisés* ». Parmi les livres spécialisés que l'on trouve essentiellement ou exclusivement en librairie (dans l'échantillon retenu, il s'agissait d'ouvrages scientifiques et techniques, de livres de médecine et de livres de sciences économiques et sociales), les prix pratiqués sont à la hausse « *d'une tendance générale* ».

Tirant « *avec précaution* » les conclusions d'un sondage (2) « *première étape dans l'analyse d'une situation qui est susceptible encore de bien des évolutions* », le syndicat manifeste la crainte « *que les libraires, pour essayer de retenir la clientèle tentée par les grandes surfaces qui pratiquent des rabais importants, ne réduisent dans certains cas les prix des ouvrages à rotation rapide, perdant ainsi de l'argent, et qu'en contrepartie, ils ne cherchent, comme on le constate déjà, à se rattraper sur les ouvrages difficiles qui sont déjà, par définition, plus chers, les tirages étant plus bas. Ceci risque, à la longue, d'avoir un effet dissuasif sur le client et donc de réduire les ventes.*

» *Une autre constatation inquiétante est à faire*, estiment les éditeurs, *c'est la variation des taux de présence de livres et ceci en précisant bien que les divers échantillons étaient adaptés aux tures de points de vente pour éviter de chercher, par exemple, un livre d'art chez un libraire spécialisé dans les livres d'économie, ou un livre de médecine dans un drugstore.*

» *On trouve ainsi des taux de présence de 90 % pour* le Retournement *de Volkoff, ou* Pélagie la charrette *de A. Maillet, et même 98 % pour* Astérix *ou les* Aventures de Tintin. *Par contre pour* Cent ans de solitude *de Garcia Marquez, le taux tombe à 42 %, et pour* la Vie des Français sous Napoléon *de Tulard, à 26 %. Pour les ouvrages spécialisés, les taux se situent autour de 50 % seulement et il n'est pas rare qu'ils soient inférieurs.* »

La relative modération ou prudence du Syndicat national de l'édition, dans ses analyses, ne doit pas faire illusion. Les éditeurs persuadés, pour la plupart, des méfaits de l'arrêté Monory sur le livre, à moyen terme, entendent mener une action ferme. La veille, le syndicat avait rassemblé au cours d'une réunion cent trente-trois maisons, représentant environ 80 % du chiffre d'affaires total de l'édition, et produisant près de 75 % des titres. Les éditeurs ont, dit-on, manifesté « *une certaine agressivité vis-à-vis des pouvoirs publics* ». M. Pidoux-Payot et son bureau ont reçu mandat pour poursuivre les contacts avec les écrivains et les traducteurs, et les associer à leur réflexion sur l'avenir du livre et de la lecture publique. Le S.N.E. entend ainsi « *développer la concertation avec les auteurs, libraires, grossistes et détaillants* » afin d'obtenir des aménagements à l'arrêté Monory, pour « *faciliter le travail des distributeurs, garantir la diversification des réseaux de distribution en assurant le maintien du réseau de libraires, et permettre au public d'être bien informé sur le prix des ouvrages* ».

M. Pidoux-Payot va demander prochainement aux différents échelons ministériels de le recevoir pour qu'il puisse exposer les inquiétudes de la profession. En fait, les éditeurs comptent mettre à profit les quelques mois qui les séparent du premier anniversaire de l'arrêté Monory pour proposer à leurs partenaires « *la réalisation d'un plan ambitieux pour le livre* ». Au contraire de la période actuelle, où « *l'économique joue contre le culturel* », celle qui s'ouvre au 1er juillet, plus proche d'une échéance électorale, paraîtrait, aux yeux de nombre d'éditeurs, plus propice au livre, « produit pas comme les autres », comme l'avait défini, naguère, M. Giscard d'Estaing.

B. A.

(1) Selon l'INSEE, le prix de vente au détail des livres a progressé, de janvier à novembre 1979, de 6,1 % pour les ouvrages scolaires et de 8,7 % pour les autres, tandis que l'indice général des prix atteignait + 11,5 %.

(2) Les premiers résultats d'une enquête effectuée par les unions locales de la revue *Que choisir ?*, et qui seront publiés le mois prochain, feraient apparaître des écarts encore plus grands.

M. GÉRARD NICOUD DÉCIDE DE NE PAS FAIRE APPEL DE SA CONDAMNATION A QUATRE MOIS DE PRISON

(*De notre correspondant.*)

Angers. — « *J'ai décidé de ne pas interjeter appel. Ces quatre mois de prison, je les ferai. Toutes mes dispositions sont prises...* » M. Gérard Nicoud a reçu la presse mercredi 16 janvier à Angers où il était arrivé la veille vers 20 heures pour inaugurer la nouvelle permanence du CID-UNATI dans le centre ville. Traits tirés, yeux mangés de fatigue : il a travaillé une partie de la nuit avec ses collaborateurs et des militants pour préparer le « *passage du témoin* » à M. Jean-Paul Boucard, maire de Pessines (Charente-Maritime) et secrétaire général du CID-UNATI, qui assurera l'intérim à la tête du mouvement durant les quatre mois de détention que lui a infligé le tribunal de La Rochelle (*le Monde* du 16 janvier) et sera officiellement « investi » dimanche 20 janvier en présence d'un millier de délégués rassemblés à Paris pour un mini-congrès extraordinaire.

Mais la fatigue ne retire rien de sa pugnacité au chef du CID-UNATI : « *Le fait d'être enfermé ne m'empêchera pas d'animer notre combat. J'ai l'intention de continuer à m'exprimer du fond de ma cellule sur les problèmes qui intéressent le commerce et l'artisanat. Que le fisc ne se réjouisse pas trop vite : le contentieux entre l'administration des impôts et notre mouvement a encore grossi. Et je serai plus tranquille dans ma prison que certains agents des impôts dans leurs bureaux...* »

« *De toute façon, je n'ai pas l'intention d'être un prisonnier modèle, et le directeur de la prison où je serai incarcéré peut déjà faire provision d'aspirine* », ajoute M. Gérard Nicoud, en précisant qu'il *compte* « *négocier* » ses conditions de détention et bénéficier du régime spécial appliqué aux syndicalistes et aux politiques.

Pour M. Gérard Nicoud, cette nouvelle condamnation n'est qu'un épisode de sa carrière de militant : « *J'ai pris mes responsabilités, je les assume comme je l'ai toujours fait. Si je ne l'avais pas voulu, j'aurais fait du crochet.* » Mais le procès de La Rochelle, estime-t-il, marque une nouvelle étape dans l'escalade du conflit entre le CID-UNATI et l'administration fiscale : « *Ce n'était pas un procès mais le début d'une guerre.* » Pour M. Gérard Nicoud, « *il y a une volonté politique de casser le CID-UNATI avant les élections présidentielles, et les contrôleurs fiscaux sont utilisés dans ce but* ».

Le tribunal administratif de Limoges annule l'autorisation ministérielle pour l'implantation d'un hypermarché

De notre correspondant

Limoges. — Nouvelle péripétie dans le projet de construction d'un hypermarché Carrefour à Limoges. Le tribunal administratif de la ville a annulé l'avis favorable donné par le ministère du commerce. Ainsi se trouve remis en cause un permis de construire accordé le 26 décembre par le préfet de région. Le tribunal administratif explique notamment son jugement par le fait que la création d'une nouvelle grande surface aurait mis en difficulté le commerce existant, notamment le petit commerce. L'avocat de la ville de Limoges, Me Belair, avait aussi jugé que les objectifs de la loi n'avaient pas été respectés, notamment en ce qui concerne les exigences de l'urbanisme de Limoges et de sa banlieue. Il avait aussi excipé de la protection du commerce indépendant de la région de Boisseuil et du sud de Limoges.

L'implantation auprès de la ville de Carrefour est en projet depuis 1971. La société avait alors obtenu un avis favorable du ministère du commerce pour une installation à Beaune-les-Mines, près de Limoges. En juillet 1974, la commission d'urbanisme commercial, en application de la loi Royer, avait refusé l'implantation à Beaune-les-Mines. En septembre 1976, Carrefour présentait un nouveau projet pour une installation à Boisseuil, toujours dans la banlieue. La commission d'urbanisme réitérait son refus. En février 1977, nouvelle demande de Carrefour, qui essuie un nouveau refus. En juin de la même année la société fait appel auprès du ministre du commerce. Ce dernier, M. Monory, oppose un refus. En juin 1978, M. Jacques Barrot, qui a succédé à M. Monory, donne l'autorisation à Carrefour de s'installer à Boisseuil.

Le jugement du tribunal administratif est donc une nouvelle péripétie dans une affaire qui dure depuis neuf ans. Du côté du ministère du commerce on déclarait que la procédure va être poursuivie et déboucher sur le Conseil d'Etat.

MARCEL SOULÉ.

A L'EXCEPTION D'I.B.M. LES FIRMES AMÉRICAINES ONT ENREGISTRÉ D'EXCELLENTS RÉSULTATS EN 1979

La baisse du bénéfice d'I.B.M. en 1979 contraste singulièrement avec l'évolution des résultats des autres grandes firmes américaines du secteur.

La société Burroughs annonce ainsi, pour ce même exercice 1979, une progression de 21 % de ses profits, qui ont atteint 305,5 millions de dollars (contre 253,3 millions en 1978). Il en va de même pour Honneywell-I.N.C., qui a vu son bénéfice augmenter de 27 % à 260,5 millions de dollars (contre 201,4 millions), et de National Cash Register G.R.T. (N.C.R.), qui a vu le sien plus que doubler à 234,6 millions de dollars (contre 124,77 millions).

TROIS NOUVEAUX MEMBRES FONT LEUR ENTRÉE AU CONSEIL EXÉCUTIF DU C.N.P.F.

Le Conseil national du patronat français (C.N.P.F.) annonce que, en application de ses statuts, trois nouveaux membres ont été nommés à son conseil national. Le conseil exécutif, organe de décision du C.N.P.F., comprend trente-cinq personnes représentant les fédérations patronales et les unions régionales. Les trois nouveaux membres sont :

● M. Pierre Ledoux, ancien patron de la B.N.P., qui remplace M. Rodolphe Hottinger, auquel il a succédé à la présidence de l'Association française des banques.

● M. Jacques Biosse-Duplan, P.-D. G. de Dolffus-Mieg, qui remplace M. Léon-Louis Weill, auquel il a succédé à la présidence de l'Union des industries du textile. M. Weill a été élu en décembre membre du comité statutaire du C.N.P.F.

● M. Jean Barnand, P.-D. G. de la Société française de transport maritime et président du Comité central des armateurs, qui succède à M. Gérard Dupont, président du comité de liaison des transports et de la manutention.

D'autre part, « *sur la proposition de M. Yvon Chotard, président de la commission sociale du C.N.P.F., le conseil exécutif a décidé que la commission enseignement-formation-emploi serait remplacée par une nouvelle commission enseignement-formation présidée par M. Robert Deulin, président du Groupement patronal interprofessionnelle de Roubaix-Tourcoing, et la création d'un groupe de travail sur l'emploi présidé par M. Georges Roques, vice-président-directeur général de Kodak* ».

AÉRONAUTIQUE

AIRBUS FRANCHIT LE CAP DES QUATRE CENTS APPAREILS VENDUS FERMES ET EN OPTION

Airbus Industrie vient de franchir le seuil des quatre cents appareils vendus, en tenant compte de six nouvelles commandes (dont deux ferme), a déclaré, mercredi 16 janvier, à Toulouse, M. Bernard Lathière, administrateur-gérant du consortium européen Airbus Industrie.

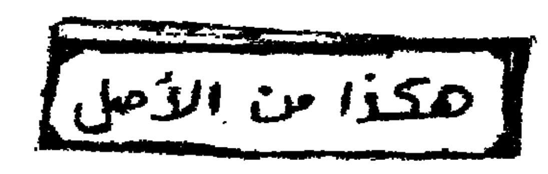
Les six dernières commandes proviennent d'une compagnie dont le nom n'a pas été précisé.

La direction du consortium européen a, d'autre part, révisé en hausse ses perspectives de vente à l'horizon 1993. M. Lathière estime à 2 640 unités les besoins des compagnies aériennes en appareils moyen-courriers de grande capacité d'ici à cette date.

Les clients actuels de l'Airbus devraient commander 918 appareils ; ceux du Boeing-747, son concurrent direct, 660 exemplaires. Restent 1 072 avions pour lesquels la compétition demeure entière et s'annonce rude. « *Nous espérons en enlever 30 %*, a déclaré M. George Warde, directeur des ventes, *ce qui permet d'envisager à long terme la conquête par Airbus de près de la moitié de ce marché.* »

A cet égard, les dirigeants d'Airbus Industrie ne perdent pas l'espoir de trouver de nouveaux client aux Etats-Unis, après leur récent échec auprès de la compagnie T.W.A., qui avait choisi le Boeing 767 au détriment de l'A-310.

Des contacts avec plusieurs compagnies américaines continuent, a déclaré M. Warde. Il a cité Continental Airlines, U.S. Air (ancien Alleghany Airlines), Republic Airlines et Flying Tiger (intéressée par une version cargo de l'A-300).



هكذا من الأصل

LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS
16 JANVIER

L'or atteint de nouveaux sommets

Comme on pouvait le prévoir après l'annonce américaine de suspendre les « ventes-surprises » aux enchères (voir d'autre part), le métal jaune a enregistré dans le monde entier une nouvelle flambée de hausses. A Paris, les cours se sont maintenus au-dessous du prix international, l'once de métal contenu dans un lingot valant 656,09 dollars contre 765 au premier « fixing » de Londres. Le kilo français n'en a pas moins ajouté 9 000 F (à 94 010 F) à son cours de la veille. Quant au napoléon, il est passé de 751 F à 800 F, puis 802 F.

Cette performance s'est bien entendu répercutée sur la tenue des mines d'or qui se sont adjugées des gains de 8 à 16 % (East Rand, Free State, Buffelsfontein, President Brandt et Western Deep ont monté de 12 à 16 %).

Aux valeurs françaises, les deux emprunts d'État indexés sur le métal ont, eux aussi, monté de façon significative (4 1/2 % 1973 + 5,70 % ; 7 % 1973 +1,5 % compte tenu du détachement d'un coupon de 392,96 F).

Les actions ont, en revanche, enregistré un nombre important de reculs (100 contre 75 hausses et 27 inchangées sur le seul marché à terme), qui ont provoqué un recul, somme toute modéré, de 0,30 %, selon l'indicateur instantané.

Les dégâts les plus sévères ont été subis par Finextel, Navale Dunkerque, Peugeot-Citroën, Révillon et Alsthom (— 3 à — 4 %). Mais le bâtiment (Générale d'Entreprise, Bouygues et Screg) ainsi que le matériel électrique (Moulinex, Legrand, C.S.F. et Bull) sont restés très demandés.

Sur le marché des changes, le dollar ainsi que le franc se sont très bien tenus. Il est vrai que le loyer de l'argent au jour le jour reste élevé à 12 1/4 %.

LONDRES

RÉPLI GÉNÉRAL

L'aggravation du conflit syndicats-patronat dans la sidérurgie provoque une chute sensible des industrielles, jeudi, au Stock Exchange. Pour d'autres raisons, les pétroles, les fonds d'État et les mines d'or se replient également.

Or (ouverture) (dollars) : 728 25 contre 768

VALEURS	CLOTURE 16/1	COURS 17/1
Beecham	127 ...	128 ..
British Petroleum	364 ...	354 ...
Courtaulds	79 ...	79 ...
*De Beers	11 4/8	10 15/16
Imperial Chemical	378 ...	376 ..
Rio Tinto Zinc Cor.	364 ...	364 ..
Shell	338 ...	334 ...
Vickers	122 ...	119 .
War Loan 3 1/2 %	33 5/8	33 1/2
*West Driefontein	90 ...	85 1/4
*Western Holdings	64 ...	69 1/4

(*) En dollars U.S.

NOUVELLES DES SOCIÉTÉS

FRANÇAISE DES FERRAILLES. — L'exercice de douze mois clos le 30 septembre 1979 marque une amélioration par rapport aux deux précédents, dont les bénéfices n'avaient été acquis que par des reprises de provisions ou des profits exceptionnels. Le résultat s'élève à 11,8 millions de francs après 10,5 millions de francs de provision pour hausse de prix contre 11,3 millions en 1978 (neuf mois). Le dividende net est porté de 10 F à 16 F.

CLUB MEDITERRANEE. — Le bénéfice non consolidé pour l'exercice 1978-1979 s'élève à 83,7 millions de francs (+ 16,46 %).

MAJORETTE. — Le chiffre d'affaires global pour 1979 s'est élevé à 126,2 millions de francs (+ 25,6 %), dont 52,80 % à l'exportation. Le bénéfice net devrait enregistrer une progression supérieure à celle du chiffre d'affaires (il avait été de 8,3 millions de francs en 1978). Pour 1980, l'augmentation du chiffre d'affaires devrait être au moins égale à celle de 1979.

BOUSSAC - SAINT-FRERES. — Sauf imprévu, l'exercice, qui s'achèvera le 30 juin 1980, devrait se solder par un bénéfice, avant impôt, d'environ 50 millions de francs.

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	16/1	17/1
1 dollar (en yens) ..	238 80	238 70

NEW-YORK

Prises de bénéfices

Sans ébranler véritablement le marché, qui reste bien orienté, les ventes bénéficiaires l'ont finalement emporté mercredi à Wall Street, où l'indice Dow Jones, qui gagnait plus de 8 points en début de séance, en a perdu 3,41 en clôture à 865,29. La lutte a été serrée entre ceux qui ne veulent pas « rater le train » à la hausse et ceux qui veulent concrétiser les gains acquis sur leurs achats antérieurs, d'où une activité très intense, avec une très forte participation des investisseurs institutionnels. Les plus-values ont été plus abondantes que les replis, mais un recul général a été enregistré sur les mines (or, argent, cuivre), sur les valeurs d'armement et les transports aériens. La baisse, toute relative, des cours de l'or en fin de séance, après leur envolée vertigineuse, a fait réfléchir certains opérateurs.

VALEURS	COURS 15/1	COURS 16/1
Alcoa	61 1/8	61 7/8
A.T.T.	52 ...	51 3/4
Boeing	60 7/8	60 1/2
Chase Manhattan Bank	39 1/2	39 ...
Du Pont de Nemours	42 ...	41 3/8
Eastman Kodak	46 7/8	45 3/4
Exxon	54 1/2	54 7/8
Ford	32 3/8	33 1/2
General Electric	53 ...	53 1/2
General Foods	32 3/4	32 .
General Motors	53 5/8	52 7/8
Goodyear	14 5/8	14 1/4
I.B.M.	70 1/4	70 ...
I.T.T.	27 1/2	27 ...
Kennecott	41 1/8	39 3/4
Mobil Oil	52 3/4	52 7/8
Pfizer	39 ...	39
Schlumberger	96 1/8	96 3/8
Texaco	30 3/4	30 5/8
U.A.L. Inc.	23 3/8	22 7/8
Union Carbide	45 1/2	45 1/4
U.S. Steel	20 3/4	20 3/4
Westinghouse	22 ...	22 1/2
Xerox	64 1/2	63 7/8

INDICES QUOTIDIENS

(INSEE, base 100 : 29 déc. 1978)

	15 janv.	16 janv.
Valeurs françaises ..	102,7	101,9
Valeurs étrangères ..	105	106,6

Cie DES AGENTS DE CHANGE (Base 100 : 29 déc. 1961)

Indice général	105,1	105,3

Taux du marché monétaire

Effets privés .... 12 %

BOURSE DE PARIS - 16 JANVIER - COMPTANT

VALEURS	% du nom.	% du coupon	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
[illegible]											

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
[illegible]											

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
SICAV		
[illegible]		

HORS COTE

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
[illegible]		

* Cours précédent

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées dès le lendemain, dans la première édition.

MARCHÉ A TERME

La Chambre syndicale a décidé, à titre expérimental, de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant été l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
[illegible]					

VALEURS DONNANT LIEU A DES OPÉRATIONS FERMES SEULEMENT
o : offert ; C : coupon détaché ; d : demandé ; * droit détaché

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 16/1	COURS des BILLETS AUX GUICHETS Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	4 030	4 055	3 920	4 130
Allemagne (100 DM)	234 490	234 330	227 ...	239
Belgique (100 F)	14 434	14 433	13 500	14 200
Pays-Bas (100 fl.)	212 400	212 300	204	215
Danemark (100 krd)	75 090	74 890	72 500	77 500
Norvège (100 k)	82 200	82 200	79	84
Grande-Bretagne (£ 1)	9 235	9 231	8 800	9 300
Italie (1 000 lires)	5 019	5 025	4 800	4 950
Suisse (100 fr.)	254 580	258 720	246	258
Suède (100 krs)	97 510	97 720	94 500	100
Autriche (100 sch.)	32 670	32 640	31 700	33 300
Espagne (100 pes.)	6 104	6 140	5 750	6 150
Portugal (100 esc.)	8 125	8 130	7 200	8 100
Canada ($ can. 1)	3 461	3 479	3 310	3 540
Japon (100 yens)	1 704	1 699	1 630	1 730

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 16/1
Or fin (kilo en barre)	87200	93800 .
Or fin (en lingot)	85010	94.10 .
Pièce française (20 fr.)	751	802 ..
Pièce française (10 fr.)	439 90	470 .
Pièce suisse (20 fr.)	641	691
Union latine (20 fr.)	605 .	650
Souverain	750 ..	810 20
Pièce de 20 dollars	3000	3200
Pièce de 10 dollars	1500	1640
Pièce de 5 dollars	825 50	825 50
Pièce de 50 pesos	3500	3900
Pièce de 10 florins	590 .	621 ..

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

A B C D E F G

LA GRÈVE DES CHEMINOTS POURRAIT DURER JUSQU'A DIMANCHE

Malgré la reprise du travail par les adhérents de la Fédération générale autonome des agents de conduite (F.G.A.A.C.), après leur débrayage de quarante-huit heures, le trafic ferroviaire restait fortement perturbé, jeudi 17 janvier, par la grève des cheminots C.G.T. et C.F.D.T. Aux termes du préavis déposé le 4 janvier par ces deux organisations, ce mouvement, qui a débuté le samedi 12 janvier — pour vingt-quatre heures « reconductibles » — pourrait se poursuivre jusqu'au dimanche 20 janvier à 20 heures.

Des assemblées générales se déroulent chaque après-midi dans les dépôts pour en décider. Mercredi soir, la grève avait été reconduite dans tous les dépôts du Sud-Ouest, sauf à Brive-la-Gaillarde (Corrèze), et l'on notait un durcissement du conflit dans les dépôts de Paris, Rennes, Nantes, Rouen, ainsi que dans ceux de Lyon, Marseille, Montpellier, avec une forte incidence, pour ces trois villes, sur les trafics locaux.

Les trains prévus jeudi 17 janvier

Les prévisions ci-dessous sont communiquées par la S.N.C.F. et susceptibles de modifications. Se renseigner dans les gares.

SUR LES GRANDES LIGNES

- GARE SAINT-LAZARE : trafic normal vers Rouen, Le Havre et Dieppe ; un train sur deux vers Caen et Cherbourg.
- GARE MONTPARNASSE : un train sur deux.
- AUTRES GARES : trafic normal.

SUR LA BANLIEUE PARISIENNE

- GARE DE LYON : trafic normal.
- GARE DE L'EST : trafic assuré à 60 %.
- GARE DU NORD : trafic assuré à 70 % depuis 8 heures du matin.
- GARE SAINT-LAZARE : trafic normal vers Versailles et Cergy-Pontoise ; à 60 % pour les autres destinations.
- GARE MONTPARNASSE : un trains sur deux.
- GARE D'AUSTERLITZ : trafic assuré à 40 %.

M. PIERRE GIRAUDET EST NOMMÉ « CHARGÉ DE MISSION » POUR RELANCER LA CONCERTATION SUR LA DURÉE DU TRAVAIL

Dans une lettre adressée au ministre du travail, M. Raymond Barre précise, comme *le Monde* du 10 janvier l'avait annoncé, les conditions d'une relance de la concertation sur la réduction de la durée du travail, après l'échec des négociations entre les syndicats et le C.N.P.F. au début du mois.

M. Pierre Giraudet, président d'Air France, est nommé *« chargé de mission »* pour examiner, en liaison avec les syndicats et le patronat, les moyens d'aménager les horaires et de réduire les heures supplémentaires. Outre des solutions d'ordre technique, M. Giraudet devra aussi consulter les partenaires sociaux sur les solutions qui doivent être trouvées soit par la loi soit par un accord-cadre.

Baisse de l'or - Effritement du dollar

Pour des motifs essentiellement techniques — ventes bénéficiaires — l'or a amorcé, jeudi 17 janvier, un mouvement de reflux sur tous les marchés. A New-York, le prix de l'once (31,1 grammes) est revenu à 740 dollars après avoir ouvert autour de 770 dollars. Egalement cotée à terme, l'once vendue à Hong-Kong valait 730-738 dollars en fin de matinée, après avoir culminé à 745 dollars. Sur les marchés au comptant, tels Zurich et Londres, le cours de l'once s'est replié plus nettement (723,25 dollars, lors de la première cotation par opposition (« fixing »), contre 760 la veille en clôture).

Sur les marchés des changes, relativement nerveux, le dollar s'est effrité un peu partout. Revenu de 1,7275 DM à 1,7245 à Francfort, la devise américaine valait 238,70 yens (contre 238,80) à Tokyo, et autour de 4,04 francs à Paris, contre 4,055 la veille.

A Chicago, pour tenter d'enrayer la spéculation sur les marchés à terme de l'or, les autorités du marché, convoquées en urgence, ont décidé jeudi 17 janvier, de porter de 3 500 à 4 500 dollars la mise de fonds minimum nécessaire à l'acquisition d'un contrat de cent onces. Cette mesure, qui ne concerne que la clientèle dite « professionnelle », devrait, en bonne logique, aboutir à une augmentation du même ordre pour les particuliers tentés par la spéculation sur le métal jaune. Ces derniers, qui devaient disposer d'au moins quatre mille dollars pour un contrat en septembre 1979, se verront, désormais, réclamer entre douze et quinze mille dollars pour le même contrat, soit, aux cours actuels, environ 28 % du montant total de l'opération (contre 8 % en moyenne quatre mois plus tôt).

A Hong-Kong, autre marché à terme, où la spéculation est reine, le secrétaire aux finances, M. Philip Haddoncave a annoncé que des mesures visant à lutter contre « les pratiques indésirables » étaient à l'étude. Il s'agirait, surtout, de modérer « la chasse aux clients inexpérimentés » menée par les professionnels depuis quelques mois.

La question de l'or a, autant qu'on puisse le savoir, été abordée par les cinq représentants des ministères des finances, réunis secrètement lundi 14 janvier au département américain du Trésor. Les participants de cette réunion — M. Salomon pour les Etats-Unis, Sir Couzens pour la Grande-Bretagne, M. Take Hiro Sagani pour le Japon, M. Lahnstein pour la R.F.A., M. Haberer pour la France - auraient surtout discuté des problèmes monétaires internationaux, et, après avoir qualifiée de « stable » la tenue du dollar, auraient à nouveau évoqué la création d'un « compte de substitution » visant à éponger les excédents de dollars en circulation dans le monde.

Annoncée mardi 15 janvier dans la soirée, la décision du secrétaire américain au Trésor, M. Miller, de suspendre les ventes d'or dans les conditions actuelles du marché, continuait, jeudi 17 janvier, d'alimenter la spéculation. Des spécialistes se demandent si l'Amérique poursuivra sa politique de démonétisation du métal jaune. D'autres estiment, en tout cas, qu'en agissant ainsi, Washington a « fait sauter l'une des dernières limites à la frénésie internationale sur l'or ». Il est vrai que, depuis quelques mois, l'efficacité de ce « verrou de sécurité » a été sérieusement contestée par les faits... Notons enfin que des rumeurs controversées circulent sur un ralentissement des ventes d'or de l'Union soviétique. — P.C.

Les médecins mécontents

L'ENTRETIEN ENTRE LA C.S.M.F. ET M. JACQUES BARROT A ÉTÉ « NÉGATIF »

Les relations entre les médecins d'un côté, les caisses d'assurance-maladie et le gouvernement de l'autre, se sont, à nouveau, profondément détériorées. Selon la Confédération des syndicats médicaux français (C.S.M.F.), dont le président, le docteur Jacques Monier, a été reçu, mercredi 16 janvier, par le ministre de la santé et de la sécurité sociale, *« l'entretien a été négatif »* et fait peser de graves dangers sur l'avenir de la convention entre médecins et caisses, et, par ricochet, sur les niveaux de remboursement des assurés.

Après la réunion avec les caisses sur le renouvellement de la convention qui, selon la C.S.M.F., s'est traduite par une volonté des caisses de *« prendre le pouvoir »* et de *« mettre en tutelle »* les médecins pour freiner les dépenses, la C.S.M.F. estime que le ministre, M. Jacques Barrot, a, lui aussi, fermé des portes à la négociation en maintenant le principe d'une limitation des prescriptions médicales au sein d'une *« enveloppe globale »* liée à l'évolution de la PIB et en refusant tout déblocage des honoraires.

La C.S.M.F. s'inquiète aussi des propos du ministre, qui a indiqué que, en cas d'échec des négociations sur la convention, il faudrait *« changer de système »*, avec ou sans la participation des médecins. Selon la C.S.M.F., *« le gouvernement veut, en fait, changer les modalités de remboursement des frais supportés par les assurés, et faire endosser cette modification par les médecins »*.

Une assemblée générale extraordinaire est convoquée, le 3 février, par la C.S.M.F., qui pourrait se prononcer pour des actions revendicatives.

Au Portugal

PREMIER AFFRONTEMENT ENTRE LE GÉNÉRAL EANES ET M. SA CARNEIRO

(De notre correspondant.)

Lisbonne. — Le gouvernement de M. Sà Carneiro voudrait empêcher l'ancien premier ministre, Mme Maria de Lurdes Pintasilgo, de reprendre des fonctions d'ambassadeur du Portugal auprès de l'UNESCO, à Paris. Mme Pintasilgo a été informée de cette intention par le vice-premier ministre, chargé des affaires étrangères, M. Freitas do Amaral, au cours d'un entretien qui a eu lieu le mercredi 16 janvier. Selon la Constitution, c'est le président de la République qui, sur proposition du gouvernement, à compétence pour nommer et révoquer les ambassadeurs. Or le général Eanes refuserait de signer le décret écartant Mme Pintasilgo. N'ayant pas accepté de donner volontairement sa démission, Mme Pintasilgo a été priée de rester à Lisbonne en attendant une décision du conseil des ministres.

Cette affaire a déjà provoqué une vive réaction des partis d'opposition. M. Mario Soares n'ayant pas caché la *« stupéfaction »* des socialistes. Des voix discordantes s'élèvent au sein même de l'Alliance démocratique au pouvoir. M. Medeiros Ferreira, ancien ministre des affaires étrangères, actuellement leader des réformateurs, aurait fait part de son opposition à une *« mesure de représailles »* qu'il considère *« politiquement inutile »*.

En même temps qu'il cherche à donner satisfaction aux ultras de la majorité qui critiquent une personnalité accusée de *« populisme »*, et considérée comme représentant l'aile gauche du Conseil de la révolution, le gouvernement de M. Sa Carneiro veut marquer, avec l'éloignement de Mme Pintasilgo, la *« volonté de changement »* qu'il avait exprimée lors de sa campagne pour les élections du 2 décembre dernier. — J.R.

ATTENTAT MEURTRIER DANS UN HOTEL DE LONDRES

Londres *(A.P.)*. — Une bombe a fait explosion, ce jeudi matin 17 janvier, au cinquième étage du Mount Royal Hotel, vaste établissement de plus de sept cents chambres situé non loin de Marble Arch et fréquenté surtout par des étrangers. Une personne a été tuée et une autre grièvement blessée. Huit chambres ont été détruites ou endommagées. Selon les sauveteurs, un autre occupant de l'hôtel pourrait être retrouvé sous les décombres. L'identité des victimes n'était pas encore connue en fin de matinée.

La police a fait évacuer l'immeuble et a bouclé le quartier. Les enquêteurs ont confirmé qu'il s'agissait d'un attentat, mais la responsabilité de ce dernier n'avait pas été revendiquée en fin de matinée.

APRÈS LA DÉMISSION DU MINISTRE DES FINANCES

M. Delfim Netto apparaît comme le véritable premier ministre du Brésil

Le président de la Banque centrale du Brésil, M. Ernane Galveas, a été nommé ministre des finances par le président de la République, le général Joao Figueiredo, le mercredi 16 janvier. M. Galveas succède à M. Karlos Rischbieter, qui avait démissionné la veille pour protester contre la politique anti-inflationniste du ministre du Plan, M. Antonio Delfim Netto (nos dernières éditions du 17 janvier).

(De notre correspondant.)

Rio de Janeiro. — Des divergences tenant apparemment plus à des questions de méthode qu'à la politique économique elle-même étaient apparues récemment entre M. Rischbieter et M. Delfim Netto, successeur de M. Simonsen à la tête du ministère du plan.

M. Rischbieter avait pris ombrage de l'emprise de plus en plus grande que M. Delfim Netto s'est assurée sur l'appareil économique de l'Etat. Sa démission supprime le dernier obstacle qui s'opposait encore à la mainmise absolue du *« père »* du *« miracle économique »* brésilien sur la totalité des rouages du secteur économique. Dans les six mois qui ont suivi son installation à la tête du ministère du plan, M. Delfim Netto a arraché au ministère des finances le contrôle de la commission interministérielle des prix, de la commission des emprunts extérieurs et de la commission des subventions aux exportations. Mais le fait qui a entraîné la démission de M. Rischbieter a été le décret présidentiel du 4 janvier, qui confie à M. Delfim Netto le contrôle financier de tous les organismes dépendant directement de la présidence de la République. Ce décret fait du ministre du plan un véritable premier ministre.

En août dernier, M. Mario Simonsen, ministre du Plan, avait déjà démissionné parce qu'il était privé des instruments qu'il jugeait nécessaires à la lutte contre l'inflation. En réalité, soucieux de poursuivre sa politique d'ouverture démocratique en évitant, autant que faire se peut, les soubresauts sociaux, le président Figueiredo s'opposait à l'adoption des mesures restrictives préconisées par M. Simonsen pour contenir la poussée inflationniste.

M. Rischbieter reproche à M. Delfim Netto de ne pas avoir su restaurer le crédit du gouvernement auprès des secteurs économiques. Il a affirmé, dans une *interview*, que toute l'équipe économique du gouvernement devrait démissionner si, à la fin du premier semestre de cette année, aucun progrès n'était enregistré dans la lutte contre l'inflation, qui a atteint 77,2 % en 1979, taux le plus élevé au cours des quinze dernières années.

Prenant le contre-pied de M. Delfim Netto, qui estime que le Brésil peut équilibrer sa balance commerciale en 1980, le ministre des finances démissionnaire affirmait encore que le déficit commercial du Brésil risquait d'atteindre cette année environ 4 milliards de dollars. Interrogé à propos d'une telle prévision, M. Delfim Netto la qualifiait d'*« idiotie qui ne peut être fondée que sur l'incompétence de son auteur »*.

Le président de la République et le chef de son cabinet civil, le général Golbery, ont tenté, lundi et mardi derniers, d'éviter la rupture entre les ministres des finances et du plan. La dernière réunion de conciliation s'est soldée, le 15 janvier, par un échec. De toute évidence, dit-on dans l'entourage de M. Rischbieter, le ministre des finances ne pouvait supporter plus longtemps d'être tenu à l'écart des décisions économiques du gouvernement dont il lui arrivait, ces derniers temps, de prendre connaissance à la lecture des journaux. Stopper l'inflation tout en maintenant un taux de croissance raisonnable de 5 % pour assurer l'absorption de plus d'un million de demandeurs d'emploi chaque année est une gageure, et le ministre du plan joue du même coup son avenir politique. Il devra aussi s'efforcer de capter la confiance des financiers internationaux, car le Brésil, qui a déjà une dette extérieure de 50 milliards de dollars, va devoir emprunter encore cette année environ 15 milliards.

(Intérim.)

FORTE BAISSE DES COURS DU CAFÉ A LONDRES

L'annonce de la démission du ministre des finances du Brésil a entraîné une forte baisse des cours du café à Londres, mercredi 16 janvier, baisse qui succède à un précédent recul du marché lundi et mardi. Le ministre des finances démissionnaire apparaissait comme l'un des principaux défenseurs du groupe des producteurs latino-américains favorable à une stabilisation des cours par une politique de limitation des exportations. Le départ de M. Rischbieter pourrait accélérer la mise en place d'une nouvelle politique commerciale brésilienne, qui consiste à gonfler les exportations par des ventes au rabais. Le président de l'Institut brésilien du café a annoncé, lundi 14 janvier, que les exportations de café devraient atteindre 15 millions de sacs en 1980 contre 12 millions de sacs en 1979.

Le numéro du « Monde » daté 17 janvier 1980 a été tiré à 591 256 exemplaires.

هكذا من الأصل

Jeunes couples sans alliances (PAGE IV)

Les musulmans de Chine (PAGE VI)

Bataille pour le vidéodisque (PAGE XIV)

SUPPLEMENT AU NUMERO 10 879, NE PEUT ETRE VENDU SEPAREMENT. DIMANCHE 20 JANVIER 1980.

Le Monde
DIMANCHE

Bernard-Henri Lévy philosophe en croisade

L'enfant terrible de la philosophie s'explique sur ses rapports avec les médias, sa conception de l'engagement, le rôle de l'intellectuel dans la société.

CHRISTIAN DELACAMPAGNE

QU'IL séduise ou qu'il irrite, Bernard-Henri Lévy — B.H.L. pour les médias — ne laisse personne indifférent. A trente et un ans, ce jeune philosophe, *ancien élève de l'Ecole normale supérieure*, auteur de deux livres à succès — *la Barbarie à visage humain* et *le Testament de Dieu* — passe pour le chef de file de la « nouvelle philosophie ». Ses confrères intellectuels lui reprochent un goût excessif pour la publicité et d'utiliser sans vergogne les grands moyens d'information et d'édition — ce qui lui valut notamment de sévères accrochages aux états généraux de la philosophie, réunis à la Sorbonne en juin 1979.

« Encore une interview. Est-ce que ça ne commence pas à vous fatiguer ?

— Voulez-vous vraiment savoir ce qui commence à me fatiguer ? C'est ce type de question, par exemple, avec tout ce qu'il laisse entendre. C'est cette nouvelle manie de venir interviewer les gens pour savoir ce qu'ils pensent — du mal, de préférence — des journaux et des interviews. C'est tout ce récent prêchi-prêcha autour du problème des médias, et l'absurde combat de nains des médiaphiles et des médiaphobes. Ma réponse, autrement dit, est simple : j'en ai un peu assez de ce chantage au silence et à la mauvaise conscience qu'on a tendance, depuis quelque temps, à faire peser sur les intellectuels. Et je ne crois pas que la cause des droits de l'homme, de la justice, de la morale, ait fait récemment tant de progrès *que le temps* soit venu de se taire et de se reposer.

— Si je vous pose cette question, c'est que d'aucuns vous prêtent effectivement un amour immodéré des médias, du spectacle, du bruit...

— Oui. Et ce sont les mêmes qui, aux dernières nouvelles, poussent l'indécence jusqu'à nous inviter à « résister » aux médias (1) ! Vous ne trouvez pas que c'est un peu fort ? Vous ne vous êtes jamais demandé ce que pourraient penser de cette audacieuse initiative tous ceux pour qui, ici et ailleurs, le problème de la « Résistance », est une affaire de vie et de mort ? Vous n'avez jamais eu envie d'aller interroger, pour savoir ce qu'ils diraient de nos débats oiseux, un torturé argentin, un goulagisé soviétique, un de ces innombrables martyrs à qui trois lignes dans « le Monde », une minute à « Antenne 2 », suffisent parfois à rendre espoir, raison de vivre et de lutter ? Vous n'avez pas le sentiment parfois, que, dans un monde sans médias, Auschwitz, par exemple, ne serait plus depuis belle lurette qu'un souvenir préhistorique ? Les camps de la Kolima de très exotiques lieux-dits d'une improbable légende ? Les génocidés du Cambodge d'éternels morts-abstraits, dont la plainte aurait mis quelques années lumière à crever le mur du son de notre indifférence ?

» Oui, vraiment, en ce sens, vive les médias. Vive le bruit quand, dans la guerre des bruits *qu'est la lutte* idéologique, ils couvrent le brouhaha que font les assassins. Vive le spectacle même, quand, par le spectacle, nous devenons contemporains, immédiatement voisins, des charniers et des holocaustes. Là aussi, c'est clair et sans équivoque : les combats auxquels j'ai choisi de lier ma vie ne me paraissent pas si dérisoires que je doive les mener en fraude, en cachette, clandestinement, comme autant d'innocents et inavouables hobbies.

— Vous ne pouvez nier pourtant que vous participez d'un certain « pouvoir intellectuel », et que ceux qui le dénoncent ne manquent pas d'arguments.

— Je pense qu'ils ne manquent surtout pas d'objectifs. Et d'abord, justement, celui de maintenir, de conforter, leur « propre » pouvoir intellectuel. Car enfin, écoutez-les, nos professeurs de vertu, chevaliers à la triste figure ! Ecoutez plutôt leur trouille, leur sainte et morne trouille, à l'idée que leurs idées puissent quitter la serre si chaude des cénacles et des académies. Entendez comme ils résistent, comme ils répugnent de toute leur âme, à ce que la philosophie puisse descendre dans la rue, affronter sa rumeur vulgaire, et se soumettre, pourquoi pas, à la sanction du grand public. Voyez leur acharnement à recréer le bon temps, l'époque bénie des dieux où les clercs étaient entre eux, confinés en leurs salons, éternelles et frileuses « unions des écrivains » à la française, avec leurs rites, leurs mœurs, leurs fossiles et leur poujadisme...

» C'est Pierre Stepanovitch, je crois, qui, à la fin des « Possédés » annonçait un « chigalévisme », où les maîtres se réserveraient les vertus de la connaissance et laisseraient aux esclaves les délices de l'ignorance. Eh bien, nous y sommes ! C'est peut-être cela, au fond, le rêve et le modèle de notre intelligentsia « progressiste ». Avant d'être de droite ou de gauche, avant d'être révolutionnaire ou contre-révolutionnaire, elle est d'abord et massivement « chigaléviste », — c'est-à-dire finalement réactionnaire et élitiste.

— Que proposez-vous alors ? Quelle est l'alternative ?

— L'alternative est simple. Et ma proposition très concrète. Primo, constituer un vaste rassemblement d'intellectuels antitotalitaires, qui engageraient enfin le travail d'inventaire qui nous manque sur les fabuleuses ressources techniques, l'extraordinaire mémoire vivante, que constitue la télévision.

» Secundo, munis des résultats *de cette enquête*, aller voir les directeurs de chaîne, pour leur proposer des programmes concrets, des « séries » précises et ponctuelles, sur les droits de l'homme par exemple, l'histoire du socialisme, les réfugiés ou la torture, la faim ou la démocratie dans le monde — autant de thèmes sur lesquels, à nous entendre, nous avons notre mot à dire et que nous aurions alors, effectivement et concrètement, le lieu et les moyens de dire.

» Le « pouvoir », dans ce cas, serait mis au pied du mur, et il serait intéressant de voir comment il s'y prendrait, quels arguments il pourrait bien trouver, pour refuser à trois prix Nobel, à deux professeurs au Collège de France, épaulés par d'indiscutables *et indiscutés professionnels* des médias, quelques heures sur les droits de l'homme. Le parti des intellectuels serait lui aussi au pied du mur, et il serait passionnant d'observer s'il sait mettre autant de talent et de passion dans l'action pédagogique et pratique que dans le vain babil guerrier.

» Quant aux gagnants, aux vrais gagnants de l'opération, ce serait cette fois, se serait pour une fois, l'immense peuple de l'ombre et des charniers modernes, dont nous ne savons jusqu'ici, depuis nos doctes tours d'ivoire, que nous renvoyer les cadavres, les noms et les nombres à la figure.

A la botte

— La tour d'ivoire, comme vous dites, n'a-t-elle pas de bons côtés ? Un garde-fou, une protection, un abri peut-être, permettant une certaine indépendance ?

— Quelle indépendance ? Par rapport à qui et à quoi ? Est-ce que ça veut dire qu'il faut se mettre aux « abris » quand monte la rumeur, par exemple, d'une droite néo-nazie qui relève impudemment la *tête* ? Qu'il fallait se « protéger », se fermer les yeux et les oreilles, quand des centaines de milliers de personnes en danger, flottant comme chiens crevés au fil de la mer de Chine, imploraient notre assistance ? Qu'il faut se « garder des fous » *quand* ces *fous* sont tchèques ou soviétiques, amoureux fous de la liberté, du droit, de la dignité humaine, et que toutes les forces du malheur semblent se ranger à leurs côtés ?

» Non, vraiment non, je n'aime guère cette idée d'« indépendance » de l'intellectuel. Je la laisse aux éternels collabos, élégants et satisfaits planqués qui vont chercher chez les Montherlant, les Drieu, les Jünger, leurs modèles de courage et d'éthique. Libre à une certaine gauche d'en reprendre l'étendard, toute bluffée qu'elle est, la sotte, par les prestiges d'un esthétisme au vague parfum stoïcien. Je crois, moi, le temps venu de déserter les cloîtres, de parler à ciel ouvert et de s'engager clairement, fermement, vivement, dans l'enfer du présent et de la diabolique comédie du siècle.

— Elle ne date pas d'aujourd'hui, tout de même, la tradition de l'engagement. Et elle a même, il me semble, de très anciennes lettres de noblesse.

— Ah oui ? Parlons-en donc, de ces lettres de noblesse. C'est quoi, au juste, l'engagement au sens traditionnel ? Ça veut dire quoi, « s'engager », pour un intellectuel occidental, jusqu'à présent ? En gros, je crois que ça *veut dire, que ça a toujours* voulu dire deux choses. D'un côté la position, mettons « platonicienne », du conseiller des princes, du clerc au service des puissants, du savant fournisseur d'idéal et de supplément d'âme : c'est le rêve déjà ancien du philosophe-roi ou du roi philosophe, qui va de la « République » à Aron et Kissinger, via Voltaire auprès de Frédéric ou Diderot au service de Catherine II.

» De l'autre, vous avez la position, disons « hégélienne », du conseiller de l'histoire, du confident de la Providence, du sismologue inspiré des tours et des détours de la rusée dialectique : c'est le fantasme, plus récent, de l'intellectuel révolutionnaire, qui va à peu près de Marx aux théoriciens actuels du terrorisme, en passant par tous les avatars de la tradition léniniste.

» Or, dans un cas comme dans l'autre, ce qui me frappe, c'est que le schéma est identique : une étrange, une incroyable volonté d'esclavage, d'allégeance, de soumission, qui fait de l'intellectuel « engagé » le servant décervelé de grands signifiants maîtres qui sont comme les autels où il se dépêche d'immoler son autonomie, sa volonté propre, sa subjectivité. Non plus, comme tout à l'heure, l'intellectuel planqué. Mais un intellectuel organique, c'est-à-dire aligné, c'est-à-dire à la botte, et finalement, il faut bien le dire, toujours aussi démissionnaire.

(Lire la suite page XVII.)



PHILIPPE COUSIN

(1) Allusion au courant qui s'est exprimé notamment dans les livres de Régis Debray (*le Pouvoir intellectuel en France*), et d'Armand et Michèle Mattelart (*De l'usage des médias en temps de crise*). — N.D.L.R.

COURRIER

L'essence à 6 francs

Franchement, je suis pour l'essence à 6 francs. Au risque de passer pour un mauvais Français, car ne se plaignant pas, n'étant pas morose à la suite de la hausse des carburants de cette semaine !

Je n'y trouverais que des avantages. Les transports publics seraient mieux utilisés et l'on cesserait de me rebattre les oreilles avec « la remise en ordre des tarifs ». Au fait, ma carte orange a augmenté de 23 % en juillet dernier et je me suis laissé dire que cette année ce sera « mieux » encore !

Peut-être aussi que la rumeur tirait-il à une entente pour aller ensemble à la gare et qu'on y trouverait plus de place pour y stationner, car il n'est pas étonnant qu'actuellement ce soit la pagaille, chacun y venant seul avec une « vraie cinq places » ?

Peut-être aussi que la rumeaur incessante du périphérique diminuerait-elle, permettant enfin à mes parents de dormir ?

Et que les enfants seraient plus en sécurité sur le chemin de l'école si les bagnoles étaient moins nombreuses.

Et le gasole devant logiquement suivre, peut-être serait-on débarrasse de ces poids lourds qui gâchent les vacances...

Oui, franchement, je suis pour l'essence à 6 francs, même si je dois paraître comme un original !

MARC AURIGNAN
(Limeil - Brévannes).

Du 15 octobre au 15 avril...

Le jardin est très séduisant derrière ses hautes grilles vertes qui le séparent du boulevard. Partant de l'entrée, une allée se divise en deux. Ces deux branches conduisent à une terrasse supérieure, délimitée par de larges haies, peu élevées. Arrivés à cette halte, recouverte de gravillons blancs, certains croient retrouver les impressions issues d'un jardin de la Toscane ; la même douceur, le même bien-être, la même beauté floue.

Des pelouses s'étendent de part et d'autre des allées. L'automne les a jonchées de feuilles rouges, qui tranchent singulièrement avec le vert tendre de l'herbe. Tout est en harmonie. Les nombreux bancs dispersés à travers le jardin invitent à s'y asseoir ; la flânerie est de rigueur dans cet endroit de douceur et d'intimité. Malgré sa petite taille, l'agencement y a été réalisé d'une manière très délicate. Et le soleil apporte à ce petit monde de nature une tout autre dimension. La ville en est absente. Et les rayons ensoleillés jouent dans la ceinture d'arbres, le long des allées inégales, derrière les haies protectrices. Dans ce Paris démesuré, il est un havre de paix bien modeste, et pourtant si utile. Comment ne pas se sentir artiste ici ?

Au fond se dresse un grand bâtiment blanc, surmonté d'un dôme. Sa présence n'enlève rien au charme du jardin. Ce bâtiment, c'est celui de l'Observatoire de Paris. Ce jardin, c'est celui de l'Observatoire que l'on ne peut apprécier que de la rue. Il est fermé chaque année du 15 octobre au 15 avril.

CINVERT DE TLUNO
(Chatou).

Sans douleur

Pourquoi ne pas attirer davantage l'attention de la Sécurité sociale sur l'anesthésie péridurale et obtenir qu'elle soit remboursée à 100 % de son tarif réel et non pas seulement à 100 % de K 15 comme elle l'est actuellement ? (puisqu'elle nécessite la présence constante d'un anesthésiste compétent pendant quelques heures).

La plupart des Françaises veulent être dorénavant féministes et « maternantes ». Aucun homme n'envisagerait une extraction dentaire ou une opération de la prostate sans anesthésie dûment remboursée. On peut accoucher aussi, sans aucune douleur et, de plus, en pleine conscience et dans la gaieté. Ce fameux troisième enfant viendrait avec beaucoup plus de facilité.

Toutes les femmes qui désirent accoucher de cette manière et pour lesquelles il n'y a pas de contre-indication devraient pouvoir obtenir cette anesthésie sans difficulté, comme je l'ai moi-même obtenue le 8 décembre à la clinique des Lauriers de Fréjus. Elle est la suite logique des conquêtes du féminisme, et la preuve évidente que l'amour maternel n'exige pas la douleur pour s'épanouir.

J. GREFFIER
(Fréjus).

Neuf cent millions de plis par an

M. Ziegel écrit dans *le Monde Dimanche* du 6 janvier : « *Le déficit de la Sécurité sociale est dû pour une part à la monstrueuse paperasserie de cette institution.* » Je partage entièrement son avis. La Sécurité sociale est malade de sa bureaucratie.

Il résulte d'une enquête faite par la Sofres que le volume du courrier expédié par la Sécurité sociale atteint plus de 900 millions de plis par an, soit plus de 1 milliard de francs pour les frais de poste. Si on y ajoutait les imprimés (la France importe de la pâte à papier), le travail du secrétariat, de la comptabilité, et les envois en franchise par les assurés, on atteindrait facilement 2 milliards de francs.

Au Canada — ou tout au moins dans la province de Québec — les assurés bénéficient de la gratuité de l'hospitalisation et des consultations. Par contre, ils paient de leur poche les médicaments. La gratuité des médicaments est accordée aux personnes âgées de plus de soixante-cinq ans. Les hôpitaux, les médecins et, dans une moindre mesure, les pharmaciens adressent à l'administration des relevés mensuels pour se faire rembourser. Celle-ci ne correspond donc pas directement avec les assurés. D'où une économie formidable de paperasse.

Les Etats-Unis ont envoyé une mission au Canada pour étudier le fonctionnement de ce système. On souhaiterait que la Sécurité sociale s'en inspire pour se restructurer.

LE VAN DAC
(Antony).

Les fumeurs du couloir

Voyageant entre Roanne et Lyon, la semaine dernière, je n'ai pas trouvé de place assise, et me suis installé dans la partie avant du wagon — celle qui, dans les trains Corail, est réservée aux voyageurs debout. Comme je préfère, en général, respirer de l'air non pollué, et que, en particulier, je n'aime pas l'odeur du tabac, je me mis, comme j'en ai l'habitude, dans la partie « non-fumeurs » de la voiture.

Peu de temps après, un voyageur alluma une cigarette, juste sous le panonceau d'interdiction. Je le lui fis remarquer. Il me répondit que, à cet endroit, malgré le signe d'interdiction, c'était « toléré » (1), et une autre voyageuse (qui fuma à son tour un peu plus tard) ajouta que je pouvais toujours aller me tenir dans le compartiment, entre les rangées de sièges. Etant d'un naturel poli, je m'inclinai et obtempérai.

Néanmoins, une question se pose : pourquoi les non-fumeurs ne seraient-ils pas tolérés à l'intérieur de la voiture « non-fumeurs », qu'il s'agisse du compartiment lui-même ou de son annexe ?

Pourquoi ceux qui représentent encore une majorité devraient-ils n'avoir que la petite partie du train (un seul compartiment, contre un compartiment plus deux annexes) ? Car il est bien évident qu'on ne peut à la fois « tolérer » un fumeur-pollueur et un amateur d'air pur.

Pourrais-je, pour finir, demander que la législation sur l'usage du tabac dans les lieux publics soit appliquée de façon plus stricte dans les trains ? D'ailleurs, si elle ne l'est pas, à quoi servent vos vignettes d'interdiction ?

Il ne s'agit pas de brimer les fumeurs — qui ont déjà plus de la moitié du train à eux (en comptant le bar, le restaurant, les couloirs...), — mais de les empêcher de brimer les autres. Le droit à l'air passerait-il après le droit à la fumée ? Mieux, respirer de la fumée deviendrait-il un devoir ?

J. RAYNAUD
(Plabennec).

(1) Opinion que j'avais d'ailleurs déjà entendue de la bouche d'un contrôleur sur la ligne Paris-Brest.

PARTI PRIS

Fils et lettres

La nuit, *dans les villages*, les petites cabines vitrées du téléphone brillent comme des arbres de Noël. Les postes font leur apparition dans les logements les plus modestes. Après bien des déboires et bien des protestations, les Français peuvent parler aux Français. Les *isolés* se sentent plus en sécurité, surtout lorsqu'ils sont âgés. Les enfants, retour de classe, se racontent la journée qu'ils viennent de vivre et celle qu'ils vont vivre. Quant à beaucoup de femmes... Un *préjugé* masculin tenace accuse les femmes de mal mesurer la longueur de leurs communications. Mais il n'existe pas, à notre connaissance, de sondage probant.

Réjouissons-nous donc, après tant de pleurs et de grincements de dents. Les P.T.T., dit-on, comptent beaucoup sur le téléphone pour dégonfler un trafic postal pléthorique. Déjà, dans les campagnes, les *préposés* jettent dans des boîtes de plastique plantées au bord des routes le courrier qu'ils apportaient naguère à domicile. D'agents de liaison, ils sont devenus transporteurs. *Leur* tâche est devenue *moins* lourde et moins rude.

Deviendront-*ils* pour autant de simples distributeurs de ces innombrables prospectus *qui* chantent les mérites de livres dorés sur tranche, de maisons mirifiques, de vins capiteux ou d'hebdomadaires à la mode ? *La lettre personnelle sera-t-elle remplacée par le coup de téléphone ? Parions* que non. *Ecrire* demeure un des actes les plus nécessaires à la vie *sociale*. La lettre est un document, elle permet la réflexion, elle exige le choix de l'expression, dans l'invective comme dans l'amour ou l'amitié. Elle autorise le recul et l'impose — non sans excès, parfois ! Entre « causer » et « communiquer », elle est l'indispensable épaisseur d'une feuille de papier...

Et que deviendrait, sans elle, le courrier des lecteurs ?...

JEAN PLANCHAIS.



NADJA.

A M. l'Immigré heureux... en Arabie

Suite à la lettre parue dans *le Monde Dimanche* du 30 décembre 1979, dans laquelle M. Comat s'indigne de l'attitude des associations qui envisagent d'aller jusqu'à l'illégalité, s'il le fallait, pour aider les travailleurs immigrés en France.

Je pense que c'est abuser des mots et vous essayer d'établir un parallèle entre la « situation » de M. Comat et celle des éboueurs de nos villes ou des O.S. de nos usines.

Puis-je poser deux questions ?

Quelles sont les raisons qui ont poussé votre correspondant à s'expatrier ?

Ses conditions de travail et de salaire correspondent sûrement à celles des habitants du pays d'accueil ?

Il a certainement une tournure d'esprit internationale, mais semble ignorer ce qui se passe en France depuis vingt ou trente ans ; il ne sait peut-être pas dans quelles conditions les « recruteurs », ces modernes négriers, ont ratissé les pays d'Afrique francophone dans les années 60 pour alimenter les chaînes de nos usines en main-d'œuvre à bon marché, la laissant à la merci des employeurs, parfois complices, et des marchands de sommeil, tout cela avec la bénédiction de l'administration centrale, qui régularisait, en fermant les yeux, les entrées clandestines.

Mais les temps ont changé, et ces millions d'immigrés sont maintenant indésirables ; il faut s'en débarrasser, il faut les écœurer, les refouler, les expulser ; et le gouvernement français, le même, ou son frère, qui encourageait leur venue, est en train de faire légaliser par le Parlement les opérations de police télécommandées actuellement par le ministre de l'intérieur.

Il y va de notre honneur, nous ne pouvons accepter cela sans réagir.

Comprenez le drame vécu par ces hommes, « étrangers » non seulement en France, mais aussi dans leur pays d'origine qu'ils ont quitté depuis longtemps, et même, pour certains jeunes nés en France, ne connaissent pas (...).

PIERRE MAUGEAIS
(ASTI, Sartrouville).

∴

J'ai moi aussi vécu quelques années à l'étranger (treize ans) et ma règle de vie y était à peu près la même que celle définie par votre correspondant ; je respectais les lois et coutumes du pays d'accueil et je pensais que, si un jour je voulais faire la révolution, c'est en France que j'irais prendre mes risques.

Je n'ai pas toujours habité dans un pays sous-développé, mais j'ai toujours été mieux payé, mieux logé et mieux nourri que les gens de France exerçant le même métier, et bien entendu mieux qui que les gens du cru. La situation de votre heureux correspondant ne doit pas être très différente.

Alors, vouloir égaler cette situation d'immigré de luxe et les comportements qu'elle infère, à celle des Algériens, Maliens ou Yougoslaves de Nanterre ou de Poissy, relève non seulement du sophisme, mais surtout de l'hypocrisie.

JACQUES TAILHADE
(Tournefeuille.)

Les Arabes et le progrès

« *Le progrès, c'est quand on prendra les Arabes en auto-stop* », lit-on sur certains murs de France.

Ce mercredi 12 décembre, à 14 h. 30, je suis arrivé à la terrasse du café Club des lettres, à Montpellier. Je vois un étudiant blond aux cheveux longs, avec une grosse valise, qui fait du stop. Il est là depuis plus de dix minutes, et s'impatiente.

Enfin, une vieille Peugeot s'arrête. Le conducteur qui le fait monter a même le sourire. Et il a le type basané.

La plaque d'immatriculation porte des caractères arabes...

ROLAND HOFER.
(Castelnau-le-Lez).

Adoptions

« Enfance et partage » (*le Monde Dimanche*, 23 décembre 1979 : l'adoption des enfants du tiers-monde) n'est pas une œuvre d'adoption. (...) C'est avant tout une association d'aide à l'enfant du tiers-monde. L'adoption des enfants orphelins ou abandonnés est une des formes de cette aide, et nous avons créé pour cela une association spécialisée appelée Accueil et vie. Ce sont donc nos amis d'Accueil et vie qui sont agréés pour le placement en famille des enfants étrangers, et qui sont compétents pour la sélection des familles d'accueil.

A ce propos, s'il est exact que nous sommes exigeants pour accepter une famille, nous essayons, contrairement à ce que vous écrivez, de ne pas user de critères trop ridiges. Le choix des familles est difficile mais des critères trop stricts sont souvent plus dangereux qu'inutiles. Nous n'avons notamment pas *d'a priori* contre les familles d'handicapés ou les célibataires. Enfin, s'il est vrai que les enfants adoptés s'adaptent souvent mieux dans les familles ayant déjà des enfants, il ne paraît pas exact que les enfants jeunes s'adaptent mieux que les enfants plus âgés. Notre expérience nous montre que l'adoption des enfants grands (dix à quatorze ans) est souvent excellente à condition que la famille adoptive soit aidée et informée des difficultés particulières qu'elle rencontrera.

Dr J. ROBERT
président d'Enfance et partage, 11, boulevard Arago, 75013 Paris.

J'ai dix-neuf ans

J'ai dix-neuf ans et je traîne, comme beaucoup, dans les couloirs de la jeunesse, faisant face sans enthousiasme à la banalité du quotidien.

1980... Nous sommes plusieurs millions entre quinze et vingt-cinq ans, las. Las de voir toujours les mêmes théories au pouvoir, peu imaginatives, sans chaleur, tellement imbues de leur technocratie. Mai 1968 avait soulevé une bouffée d'air nouveau, vite retombée sous le poids de la bêtise, de la crise économique, des préoccupations matérielles (oh ! combien légitimes !). La jeunesse s'ennuie, elle meurt à petit feu, elle se transforme en gangrène. Elle est amorphe, se laisse envahir par des phénomènes sans essence culturelle, supprimant l'imagination, comme la musique disco, par exemple. Certains se laissent tenter par les slogans fascistes. Faites une étude sur le renouveau du fascisme chez les jeunes, les résultats en seront affolants.

On se retrouve au café, on fume, on discute... et ça recommence. Mais que faire lorsque l'on sait que les portes de l'ANPE nous sont grandes ouvertes ? Il faut nous donner la possibilité d'abattre les cloisons, c'est nous qui fourniront la génération de demain. Elle promet, la génération de demain ! Beaucoup d'entre vous répliqueront que les problèmes de société ne devraient pas empêcher la jeunesse d'être jeunesse et que nous nous devons d'être enthousiastes. Bien sûr... Il suffirait d'un petit déclic, un tout petit déclic.

Alors réagissez, vous qui avez vingt ans, détrompez-moi. Dites-moi que nous ne sommes pas la génération du « bof ». Battons-nous pour que jeunesse vive.

PASCALE EVEN
(Rennes).

P.S. — Rassurez-vous, on rigole encore dans les couloirs de la jeunesse.

Vistemboir

John Harris nous communique une des lettres qui lui ont été adressées à la suite de son article : « L'horloge de Saint-Fulcran » (le Monde Dimanche *du 30 décembre 1979). Et sa réponse :*

Votre article, « L'horloge de Saint-Fulcran », m'a bien distrait.

Mais vous employez un mot dont je cherche le sens depuis longtemps et que je ne trouve dans aucun dictionnaire.

A votre titre de remonteur adjoint, voulez-vous ajouter celui de lexicologue (en chef) et me dire ce que c'est qu'un « vistemboir ».

Docteur JEAN CREZE,
Saint-Georges-sur-Loire.

∴

La quête du *vistemboir* s'étant révélée non moins ardue que celle du Graal ou de la pierre philosophale et exigeant non seulement du courage, et une longue patience, mais aussi l'abstinence de viandes rouges et de boissons fermentées, et une chasteté rigoureuse, j'ai dû l'abandonner il y a longtemps. C'était de la vantardise de dire que j'avais des *vistemboirs* dans « ma » tour ; s'il y en avait un, je ne saurais le reconnaître. Je bats ma coulpe.

Un ami m'a dit qu'il en avait vu un dessin dans un vieux catalogue Manufrance ; un autre, qu'il y avait une référence chez Montaigne, à qui on aurait offert une petite opération pour le soulager de sa gravelle — intervention refusée à la vue du *vistemboir* dont l'aimable chirurgien romain voulait se servir. D'autre part, on m'a suggéré que ce serait le *sproozling-iron* anglais, ou peut-être le *double-ended nurdling-rod*. Canulars !

Très sérieusement : lisez *le Machin*, de Jacques Perret. Vous en saurez autant que moi, et vous vous amuserez bien.

JOHN HARRIS.

ACTUELLES MILLÉSIMÉES

La parole est armée

« *Le calife entre bientôt, porté dans les bras de ce peuple de malheureux que sa voix enivrait d'enthousiasme et de confiance.* « C'est le calife ! le véritable prince des croyants ! », *s'écriaient les condamnés judiciaires.* « C'est Allah qui vient » juger le monde ! », *hurlait la troupe des insensés (...).*

» *O vous, mon peuple ! dit Hakem aux malheureux qui l'entouraient, vous mes fils véritables, ce n'est pas mon jour, c'est le vôtre qui est venu. Nous sommes arrivés à cette époque qui se renouvelle chaque fois que la parole du ciel perd de son pouvoir sur les âmes, moment où la vertu devient crime, où la sagesse devient folie, où la gloire devient honte, tout ainsi marchant au rebours de la justice et de la vérité. (...) Montrons que désormais la parole est armée, et que sur la terre va s'établir enfin le règne annoncé par les prophètes ! A vous, enfants, cette ville enrichie par la fraude, par l'usure, par les injustices et la rapine ; à vous ces trésors pillés, ces richesses volées. Faites justice de ce luxe qui trompe, de ces vertus fausses, de ces mérites acquis à prix d'or, de ces trahisons parées qui, sous prétexte de paix, vous ont vendus à l'ennemi.* »

∴

Aux environs de l'an 1000, les foules musulmanes étaient ainsi soulevées par « *cet illustre Hakem, que les historiens ont peint comme un fou furieux, mi-parti de Néron et d'Héliogabale* », et qui a intéressé Nerval au point qu'il a voulu en rapporter, à sa manière, l'histoire, publiée, en 1847, dans *la Revue des Deux Mondes* et reprise ensuite dans son *Voyage en Orient.*

JEAN GUICHARD-MEILI.

VOUS ET MOI

Des os en plastique

Quand il est parti pour l'hôpital de Valence, malgré sa force et son optimisme de vieux paysan montagnard, M. Martin a eu un petit pincement au cœur : il venait de vendre ses dix dernières brebis, il laissait sa femme seule à la maison avec les chiens et les lapins, et, surtout, il allait se faire placer une prothèse à la hanche... Une longue opération, trois ou quatre mois de convalescence et de rééducation ; le tout, à 100 kilomètres de ses montagnes. Loin de la cuisinière à bois et des matins glacés qui fouettent le sang, loin des œufs au lard et des petites reinettes, assis à côté d'elle... Trois mois incertains, loin des lentes habitudes d'une vieillesse solide et dépouillée à toujours s'occuper, outil ou couteau en main, dans la maison.

Quand il sortait de ses deux pièces attenantes à la bergerie, vide maintenant, M. Martin se laissait doucement tomber dans l'herbe mouillée des talus pour goûter, songeur, la fraîcheur des crépuscules à côté de son bâton. Ou bien, il partait faire des provisions d'huile, de farine et de sucre au village. Il était donc chez lui et les jours, tranquillement, déroulaient leurs heures de soleil et de brumes devant les prés en pente.

Or M. Martin marchait de moins en moins bien : ses vieux os se rouillaient et cela pouvait devenir grave. Il fallait opérer... Ancien coupeur de sapins et de hêtres, quand il maniait « au doigt et à l'œil » ses trois chevaux attelés par tous les temps sur des pentes inouïes pour ramener les troncs dans la vallée, fier de son inusable charpente et de sa force qui, par défi, un jour de jeunesse intempestive, lui firent soulever une vache, il mit du temps à se décider à partir pour l'hôpital : « *Les médecins, vous savez !...* »

L'opération dura cinq heures, avec une anesthésie locale : « *J'avais devant les hanches une sorte de parapluie qui m'empêchait de voir ce qu'ils faisaient... Mais j'entendais des coups de marteau et des bruits de tronçonneuse ou de moulin à café. Ils travaillaient sur mes os comme si j'étais un arbre. C'est à vous ce sur quoi ils tapaient, mais on ne sentait rien.* » Tout s'est bien passé...

Maintenant, M. Martin est fier de son épopée. Il avoue qu'avant de partir de chez lui, il avait peur... « *Des os en plastique !...* » Maintenant, il parle, parle et parle de la vie qui continue, de la joie des chiens le jour de son retour, de son bout de squelette remis à neuf, de la senteur de son feu. Elle, elle l'écoute émerveillée de le revoir là, dans sa chaise, à parler sans cesse, à s'affairer dans la maison avec son couteau... Elle, silencieuse, qui coud pendant qu'il raconte. Elle, qui dit son mot, parfois, pour lui demander de répéter quand elle sent que le visiteur n'a pas tout compris... La maison, comme avant. Le chat, dehors, qui attend son heure. L'importance inébranlable du facteur qu'on espère... Au début d'un nouvel hiver, une dernière image : M. Martin à genoux dans son champ gelé ; avec une petite serpe, lentement, il coupe de l'herbe pour ses lapins. « *Vous voyez, avec la prothèse, je m'y mets maintenant à quatre pattes ! J'ai des douleurs, mais ça se passe bien. Il faut faire des provisions. La neige va bientôt tomber !* »

RICHARD DARMON.



JEAN MOUNICQ/FOTOGRAM.

VIES

Le compagnon Berry

Le travail bien fait, l'honnêteté, la fraternité... Berry, artisan maçon, compagnon du Tour de France, s'efforce de mériter quotidiennement son blason.

PIERRE GEORGES

CES gens-là ont de drôles de noms : « *L'exemple de son père, l'ami du travail bien fait, l'enfant du progrès, la persévérance, la fidélité, la franchise.* » Lui c'est « *Berry l'ami des Compagnons de Tournon* », membre de la société des Compagnons maçons, tailleurs de pierres, des devoirs du Tour de France, « *enfants des Compagnons charpentiers des devoirs* ». Il est « coterie » (membre) de la cayenne de Paris.

Berry a quarante-trois ans : marié, deux enfants, et il dirige une entreprise artisanale de maçonnerie installée depuis deux ans dans une localité des Yvelines. La petite affaire, typiquement artisanale, qui emploie cinq personnes. Berry, le compagnon, son frère, plâtrier, deux ouvriers, un « aspirant » maçon et un petit compagnon. Un chiffre d'affaires sans surprises : 800 000 francs. Des salaires raisonnables — 3 500 à 4 000 francs par mois — pour Berry, son frère et les deux ouvriers. Un carnet de commandes moyennement noirci, quatre à cinq mois d'avance. Des charges sociales importantes, environ 75 % de la masse saladiale. Bref, une micro-entreprise du bâtiment avec ses hauts et ses bas.

La banalité pour qui ignore que, derrière le quotidien, il y a l'idéal. Qui dans la localité sait que cet artisan maçon est compagnon ? Qui connait son nom de travail, « *Berry* », qui devine que l'homme a ses lettres de noblesse et appartient à l'élite, très secrète et très fermée des travailleurs manuels ? Berry ne le dit pas, ne le clame pas sur les toits et ne porte pas à l'oreille cette boucle qui a valeur de blason. Il est compagnon. Soit. Alors il le prouve ou s'efforce de le prouver quotidiennement.

« *L'honnêteté, le souci de la perfection* », « *la bonne mentalité, la fraternité, l'idéal, la confiance* ». Pendant la discussion, les quelques heures passées en tête à tête avec cet homme, ces mots sont revenus sans cesse, un peu comme des notions anachroniques, désuètes, un peu réactionnaires. Ou comme une oasis. Tant d'autres ne parlent que rendements, charges, taxes, revenus, argent. « *L'argent, oui, bien sûr, il en faut, mais cela passe après* », dit Berry.

Lui est d'un autre temps. Il surgit d'un autre monde, des profondeurs d'un passé exigeant qui, des bâtisseurs de cathédrales à l'apogée compagnonnique du dix-neuvième siècle, ont probablement fait la beauté de la France. Il est, avec quelques milliers d'autres — cinq mille dans le bâtiment — une manière de dinosaure à l'ère du machinisme et de la rentabilité. Faire bien quand le bon sens ordonne de faire vite. Choisir la beauté comme critère absolu, contre le profit. Curieux pari.

La guerre du plâtre

Ce pari, Berry aurait pu très bien ne pas le prendre. Son grand-père fut plâtrier. Son père l'était. Lui le devint à quatorze ans. Et il le serait resté si... Car, au début, dans les années 50, « *c'était encore l'époque du beau travail* ». Puis commença ce que Berry appelle, sans la moindre nuance raciste, l'« *invasion portugaise* ». Des gens venus pour travailler à la tâche, au rendement. « *Une demi-journée pour faire ce que nous faisions en deux jours. Ils n'avaient pas le choix, nous non plus.* » La guerre du plâtre étant perdue, Berry et son père se tournent vers la maçonnerie. Là encore, c'est la guerre, le parpaing contre la pierre. Berry ne la refusera pas. Il a rencontré un compagnon charpentier, et celui-ci va sans doute estimer que l'homme est digne d'être parrainé. En 1962, à l'âge de vingt-sept ans, Berry, outre son travail quotidien dans l'entreprise familiale à Villepinte, va faire un nouvel apprentissage à l'école compagnonnique de l'avenue Jean-Jaurès à Paris (20e). Pendant quatre ans, pratiquement tous les soirs, d'octobre à mai, il va suivre des cours : dessin, grammaire, résistance des matériaux, géométrie, mathématiques, etc. Il apprend la stérotomie, la coupe des pierres. Et il se prête au jugement des compagnons qui, pendant toute cette période, observent l'aspirant, le conseillent et vérifient au moins autant ses qualités morales que ses qualités professionnelles. « *Car*, dira Berry, *un compagnon ne doit pas être seulement un excellent ouvrier, mais un homme bien.* »

Berry est probablement un homme « bien ». Et un matin de 1965, après une cérémonie initiatique qui a duré toute la nuit, il est reçu compagnon. Inutile de demander des renseignements sur cette cérémonie. Le rite en est secret et Berry n'en a jamais parlé à personne, « *pas même à sa femme* ». Tout juste s'il accepte de dire qu'on lui a remis « *sa couleur* », l'écharpe verte et blanche et l'insigne des compagnons maçons, composition faite d'une équerre, d'un compas, d'une truelle, du fil à plomb, du marteau de tailleur et d'une règle. Il refuse, par contre, de livrer la signification des lettres et des points qui entourent cet insigne comme ne peut et ne veut indiquer la nature des « *devoirs plus importants que ses droits* » révélés au compagnon durant cette nuit de réception.

Secret et élitisme, les deux ressorts de l'univers compagnonnique. Au point que souvent, dans un raccourci excessif, des critiques virulentes sont faites à cette société méconnue vite qualifiée de réactionnaire, voire de fascisante.

Est-ce aussi simple que cela ? Berry, en tout cas, s'en défend indirectement lorsqu'il dit : « *Etre compagnon, c'est faire bien un travail qui me plait, c'est avoir confiance en les autres et mériter la leur. Je n'ai pas pu faire mon tour de France et cela m'a manqué beaucoup pour bien comprendre le compagnonnage, notamment cette vie de communauté qui est la règle.* » Il admet que la discipline est très exigeante, très dure. Il sait qu'un compagnon qui aura « *failli gravement* » soit hors de son métier, soit dans son métier, peut être radié. Il est fier d'avoir été coopté et fier de participer chaque mois aux réunions de sa cayenne. Il va même jusqu'à dire : « *Tout le monde devrait être comme cela et il y aurait moins de problème.* » Mais il est aussi le premier à admettre « *qu'il n'est pas nécessaire d'être compagnon pour faire du bon travail ou pour être un homme de bien* ».

Le travail au noir

Et puis il y a Berry, l'artisan, qui ne raisonne pas autrement que ses pairs, avec les mêmes problèmes, les mêmes difficultés. Trouver du personnel qualifié, par exemple. Une « *réelle difficulté* », dit-il. « *Les jeunes ne mordent pas dans le truc. Ils travaillent parce qu'il faut travailler, non parce qu'ils sentent bien ce métier. Ce n'est pas leur faute, d'ailleurs. On a tout fait pour que le métier de maçon soit sous-considéré, et donc sous-payé, à peine situé, dans l'opinion publique, au-dessus du manœuvre.* » L'apprentissage aussi : « *Trop théorique, trop scolaire. Les jeunes ne s'habituent pas aux difficultés de ce métier, dur, exposé aux intempéries, parce qu'ils n'y ont pas été préparés. Et puis je crois que la législation, en voulant protéger les apprentis des possibles abus, a été trop loin dans ses interdits. On ne peut pas faire faire grand-chose à un apprenti. C'est dommage pour lui, qui n'apprend pas vraiment le métier. Et pour le patron, qui hésite à prendre les responsabilités.* »

Autre grand problème, quotidien pour les métiers du bâtiment : la concurrence sauvage du travail au noir. « *Un véritable fléau pour nous,* dit Berry. *Aujourd'hui, cela a pris des proportions presque industrielles. Je peux vous citer, dans le coin, des équipes de huit à dix types qui ne font que cela, travaillant à monter des pavillons en quelques week-ends. Ou alors, vous avez le « noir légal », le système des castors. Quelqu'un qui veut faire construire se déclare maitre d'œuvre de sa propre construction. Il va embaucher lui-même, payer les charges sociales, etc. Seulement, la différence de prix à l'arrivée sera de 30 %, parce qu'il n'y a pas de frais généraux, pas de patente, pas d'amortissement de matériel.* »

Toutes choses — y compris l'inflation permanente des coûts de matériaux — qui rendent précaire l'équilibre d'une petite entreprise de maçonnerie, et permanente la lutte pour les « justes prix ». Même si la solidarité compagnonnique joue souvent, le compagnon charpentier faisant appel au compagnon maçon pour un chantier. Même si le pari de la qualité joue. « *Certains clients veulent absolument que le travail soit effectué par des compagnons.* » Même si, le « *créneau* » choisi par Berry, « *pas de préfabriqué* », existe réellement.

Le patron Berry sait qu'il navigue à vue. Une maison, si l'on peut dire, chasse l'autre. Lui et ses compagnons travaillent neuf heures par jour, cinq jours par semaine. Lui seul travaille encore les samedis et dimanches à bâtir sa propre maison, superbe. Et il dit : « *Finalement, vous savez, pour être à son compte, il faut être courageux. Ou fou.* » ■

ESSAIS

Jeunes couples sans alliances

Les jeunes pratiquent de plus en plus la vie à deux. Mais ils finissent, comme leurs parents, par passer devant M. le maire.

DANIELLE ROUARD

EN Vendée, les femmes reçoivent en cuisine, les hommes se retrouvent dans leurs caves. Coutumes bien enracinées. Mais Agnès, vingt-sept ans, habitant un hameau du Bocage, fait exception. En ce soir de janvier, elle entre dans la cave chaude et décorée.

Les hommes assis sur les tabourets de rondins se taisent. L'hôte, en « bleu » et bottes de travail, se lève, pour une rapide présentation : « *Agnès, la moitié de Marc.* » Ce dernier sourit. La jeune femme prend place. Le verre de vin circule de main en main. La conversation reprend, puis les blagues, les rires. Cela durera jusqu'à ce que, repu, chacun rejoigne son foyer où l'épouse légitime s'est endormie, habituée à ces soirées entre hommes dans la cave où, en principe, les femmes ne sont pas invitées.

Agnès peut transgresser la loi, puisqu'elle le demande... et, surtout, qu'elle n'est pas l'épouse légitime de Marc, tout en habitant avec lui depuis quatre ans. Mais qu'est-elle donc au nom des convenances ? Les mots ne viennent pas aisément pour le dire, en Vendée comme ailleurs, comme si la société se refusait à admettre la réalité du concubinage des jeunes.

Celui-ci se développe pourtant vite en France ; il a triplé en dix ans. La moitié des couples mariés en 1977 ont d'abord cohabité. Selon une étude de l'Institut national des études démographiques (INED), qui publie ces résultats, le phénomène est plus fréquent dans les villes et chez les enfants de cadres supérieurs que dans les familles ouvrières (1).

Chez les agriculteurs, 20 % des enfants de dix-huit à trente ans mariés ont d'abord cohabité, autour de 30 % chez les enfants d'ouvriers ou d'employés, 36 % chez les cadres moyens et 53 % chez les cadres supérieurs.

Ce taux n'est par ailleurs que de 6 % dans les zones rurales, alors qu'il s'élève à 12 % en région parisienne et à 15 % dans les villes de plus de 200 000 habitants. Désormais même la France des campagnes est touchée, ce qui suscite bien des cancans.

Maritalement

En Vendée, d'Agnès et de Marc on dit qu'« *ils se sont adoués comme deux pigeons* » depuis qu'ils vivent ensemble. « *A la colle* », lancent certains, réprobateurs. « *Maritalement* », constate l'officier de mairie qui a enregistré, à leur demande et comme c'est l'usage devant deux témoins, la déclaration de cohabitation. « *En concubinage* », lâche une voisine.

« *Ce mot fait sale avec ses consonances obscènes* », commente Agnès. Elle n'aime pas les divers vocables qui cataloguent sa relation, une relation qu'elle et son compagnon veulent ouverte, naturelle, susceptible d'être remise en cause. Et fragile : le moindre fléchissement du désir inquiète.

Fille d'agriculteurs, Agnès a très tôt refusé de vivre comme sa mère, épuisée par les travaux des champs et de la maison sans avoir trop son mot à dire. Devenue professeur dans une école libre, elle a rencontré Marc, lui aussi né à la campagne. Elle a toujours énergiquement refusé de se marier. Comme lui. Et pour les mêmes raisons, « *un contrat, c'est contraire à la liberté, à la confiance* ».

Pour eux, le cheminement affectif n'est pas régi par des papiers. Ils mettent d'autant plus d'énergie à résoudre leurs conflits qu'ils ont peur de se quitter. Ainsi évitent-ils « *la facilité, le pourrissement des situations* ».

Les obstacles n'ont pas manqué. Après deux ans de rendez-vous furtifs et compliqués — chacun vivait encore chez ses parents, — ils ont décidé d'habiter ensemble. Marc est venu chez Agnès, car les propriétaires d'appartements à louer exigeaient un nom, un salaire, alors que Marc était sans emploi fixe. Puis ils ont décidé d'acheter une vieille ferme du hameau : là encore, nouvelles difficultés, les banques refusant le principe des co-emprunteurs. Un seul emprunta, l'autre lui servit de caution. Enfin Marc désira un enfant. Agnès, méfiante vis-à-vis de la maternité, finit par accepter. Leur fille a aujourd'hui huit mois. « *Mais quel nom porte-t-elle ?* » interrogèrent les tantes inquiètes de voir une descendance non reconnue...

Il en faut de la détermination pour résister à toutes ces sollicitations, constate le jeune couple. Leurs parents, les voisins, ont fini par accepter la situation après une période de rupture. La naissance du bébé normalisa quelque peu les choses. Et puis après tant de temps...

C'est d'ailleurs la réaction de la plupart des parents en la matière. Les uns se fâchent — 8 % selon l'enquête de l'INED, — mais pour un temps seulement.

Exceptionnel est le cas de cette famille de Versailles qui, depuis dix ans, refuse de recevoir son fils et la jeune femme d'origine modeste qui vit avec lui. Les trois quarts des familles, précise encore l'INED, évitent l'affrontement pour conserver des relations avec leurs enfants : 11 % approuvent ; 35 % réprouvent, tout en acceptant la décision ; 37 % enfin respectent la volonté de leur progéniture. Près de la moitié des parents acceptent cependant pour un temps d'aider matériellement, voire de loger les jeunes concubins, en milieu intellectuel, pour « *être à la page* », et parfois en milieu ouvrier pour « *se serrer les coudes en cas de chômage* ».

« En blanc »

A La Chaume, dans le port des Sables-d'Olonne, Mme Bordat, digne épouse d'un marin-pêcheur, a ses deux filles qui vivent en ménage. Une tragédie pour elle... « *Il n'y a plus que le sexe. Il y a trente ans, avec mon fiancé, on se désirait, on s'aimait. Aujourd'hui, c'est la débauche généralisée* », proteste-t-elle.

Ses voisines en rajoutent. Pêle-mêle, elles évoquent « *une vie trop facile* », « *la pilule qui supprime le danger et donc le respect* », « *la disparition de l'amour* »... Une veuve aux cheveux blancs rappelle ses premiers émois, ses longues années passées à attendre le retour du marin qui un jour n'est pas revenu... « *Je ne me remarierai pas* », conclut-elle. « *Plus question d'avoir un homme en permanence à la maison.* » Et pourtant, Mme Luc a un « compagnon », qu'elle voit de temps à autre. Mais là, personne ne voit matière à scandale. Lorsqu'on est veuve...

« *Le mariage, il faut le conserver pour les jeunes* », affirme péremptoirement Mme Luc. Son voisin cite saint Augustin pour dénoncer la débauche, l'absence de Dieu chez les jeunes.

M. le curé n'est pas de cet avis. Il reçoit toujours autant de confidences. Mais de plus en plus rares sont les parents qui viennent lui demander d'user d'autorité pour contraindre un jeune couple à se marier ou à rompre. Il s'y est d'ailleurs toujours refusé. Les parents viennent plutôt désormais lui demander d'être rassurés : « *Le fait de vivre ensemble sans être marié est-il un péché ?* » « *L'Eglise acceptera-t-elle plus tard un mariage, un baptême religieux ?* » Les jeunes parlent de leurs hésitations. Peut-être exigent-ils plus de vérité, d'authenticité, fait remarquer M. le curé. De toute façon il célèbre toujours autant de mariages. Les épouses portent la longue robe blanche, symbole de la virginité, même quand le concubinage a été notoire. Il n'y a pas si longtemps, c'était une concession que certains des fidèles reprochaient à leur curé.

Les cloches sonnent à toute volée, les accords de la marche nuptiale s'envolent de la voûte en ce samedi de noces. Devançant les mariés en grande tenue, quatre petits pages en costume de velours rose descendent les marches de l'église et jettent des poignées de dragées. La foule des voisins admire, compare, cancane. Quatre-vingts personnes se retrouvent ensuite pour le banquet. Le ton s'échauffe, on danse, les mariés s'éclipsent. Enfin découverts, ils boiront la « chichole », le vin blanc que l'on sert avec des barres de chocolat dans un grand vase de nuit, selon la coutume séculaire en Oisans.

« *Une vraie fête, comme on le souhaitait* », commentent quelques jours plus tard les nouveaux mariés dans l'appartement qu'ils occupent depuis un an et demi. A vingt ans, au retour du service militaire, il s'est mis à habiter avec elle, parce que c'était plus pratique pour se voir. Pas question de se marier : il fallait d'abord trouver un emploi sûr. Pendant des mois, ils ont fait de l'intérim. Puis chacun est retourné vivre chez ses parents : le chômage ne permettait pas de tenir.

La jeune femme est à présent ouvrière dans une usine de confection de Grenoble, lui est mécanicien dans un garage. La cohabitation, pas vraiment décidée au départ, s'est transformée en un essai suffisamment concluant pour que le mariage soit prévu. « *Il ne faut pas trop attendre car l'homme prend ses habitudes et alors c'est trop tard pour le décider* », explique la jeune femme. Elle et son ami ont choisi la période de Noël pour que la fête soit encore plus belle. « *Tant qu'à faire...* », disent-ils.

Identité

Neuf des jeunes cohabitants sur dix, selon l'enquête de l'INED déjà citée, connaissent le même sort après, au plus, deux ou trois années de vie commune. La plupart n'ont jamais exclu l'éventualité du mariage. Au départ 35 % seulement décident consciemment de cohabiter. Pour les autres, les choses, disent-ils, se sont faites toutes seules... Ils prennent un logement ensemble par commodité ou pour ne pas faire comme les parents, voire pour choquer la société, ou, enfin, parce qu'il faut faire l'essai avant de s'engager, avouent les plus conscients. A peine le désir est-il discrètement évoqué. Pudeur ?

Selon Louis Roussel, la libération sexuelle ne semble pas suffire à satisfaire « *le besoin essentiel d'être aimé, rassuré, sur son identité* ». Peut-être demande-t-on précisément cela d'abord à son compagnon ou à sa compagne...

Plus tard, on se marie. Un mariage réussi est un mariage qui n'apporte rien au couple, disent les intéressés, d'après les experts de l'INED. Pourquoi prend-on alors la décision ? Pas de préjugés au départ contre le mariage et essai concluant : tel est le bilan de 45 % des cohabitants ; 16 % en ont assez des difficultés sociales : ainsi se marient-ils pour acheter un appartement ou payer moins d'impôts... ; 10 % sautent le pas pour faire plaisir aux parents. Enfin, 23 % déclarent se marier parce qu'un enfant est attendu.

La décision d'avoir un enfant coïncide d'ailleurs, plus généralement, avec celle de se marier : une enfance sans père paraît encore infamante ou déséquilibrée. En dix ans, le nombre de naissances hors mariage est passé de 6 à 9 %. Le phénomène reste marginal.

La Suède est, sur ce point, bien différente : très souvent ce n'est qu'après la venue du premier enfant que l'on se marie. Dans ce pays, 99 % des couples mariés déclarent avoir auparavant cohabité.

La France n'en est pas là. Mais pour combien de temps ? La libération de la contraception, supprimant les risques, a largement facilité les relations sexuelles, qui débutent de plus en plus tôt. L'âge moyen du premier rapport, à croire certains sociologues, serait passé de dix-huit à quinze ans (2). Celui de la majorité de vingt et un à dix-huit.

Enfin, sur le plan économique, la solidarité familiale n'est plus aussi nécessaire. On quitte donc le domicile des parents. Et on se met en ménage, quand ce ne serait que pour échapper à la solitude : « *être reconnu* » ; « *plus que le sexe, c'est le rapport interpersonnel qui prime* », constate Mme Odile Bourguignon, maître-assistant en psychologie à l'université Paris-VII.

Le plus souvent le mariage n'est pas rejeté, il est simplement différé, devenant une simple formalité, qui ne change rien, disent la majorité des cohabitants. Comme s'il fallait à tout prix ôter du sens au mariage, s'y laisser aller en douceur, l'apprivoiser, bref, le désacraliser. Mais est-ce si vrai qu'il ne change rien ?

Fidélité

A voir vivre au jour le jour les cohabitants, on finirait par le croire. Comme dans les couples mariés, on partage les tâches, l'argent ; on se prévient de ce que l'on fait, on fréquente les mêmes amis. En matière de fidélité, le moindre faux pas, dont on n'exclut plus le principe, suscite jalousie et explications. La différence, c'est qu'on en parle plus. On exige plus de vérité, d'intensité dans les relations, même si cela doit aboutir à la rupture. On ne badine pas avec le sentiment. Mais nul n'ose envisager un engagement pour la vie : on pourrait le souhaiter, mais on n'y croit plus. Et le mariage n'y change rien ; le développement du divorce est là pour s'en convaincre. Alors pourquoi ne pas se marier ?

Les plus réfractaires au mariage résistent, à la recherche de valeurs nouvelles... contre la « *démission générale* ». Julien et Anne, vingt ans, étudiants à Paris, habitent ensemble depuis quelques mois. Du couple, il faut, disent-ils, « *refaire le mode d'emploi* ». Hors mariage, ils avouent, malicieux, avoir besoin l'un de l'autre « *pour se sentir les plus beaux, les plus forts* ». « *Pour sortir du speed, valoriser d'autres plaisirs* », ajoute Julien.

Peu de gens connaissent leur adresse : ils ne veulent pas se laisser envahir par les amis. De ces derniers, ils ne supportent pas les passages à vide. Alors que, dans le couple, ils acceptent les moments creux, pour « *recharger nos batteries* ».

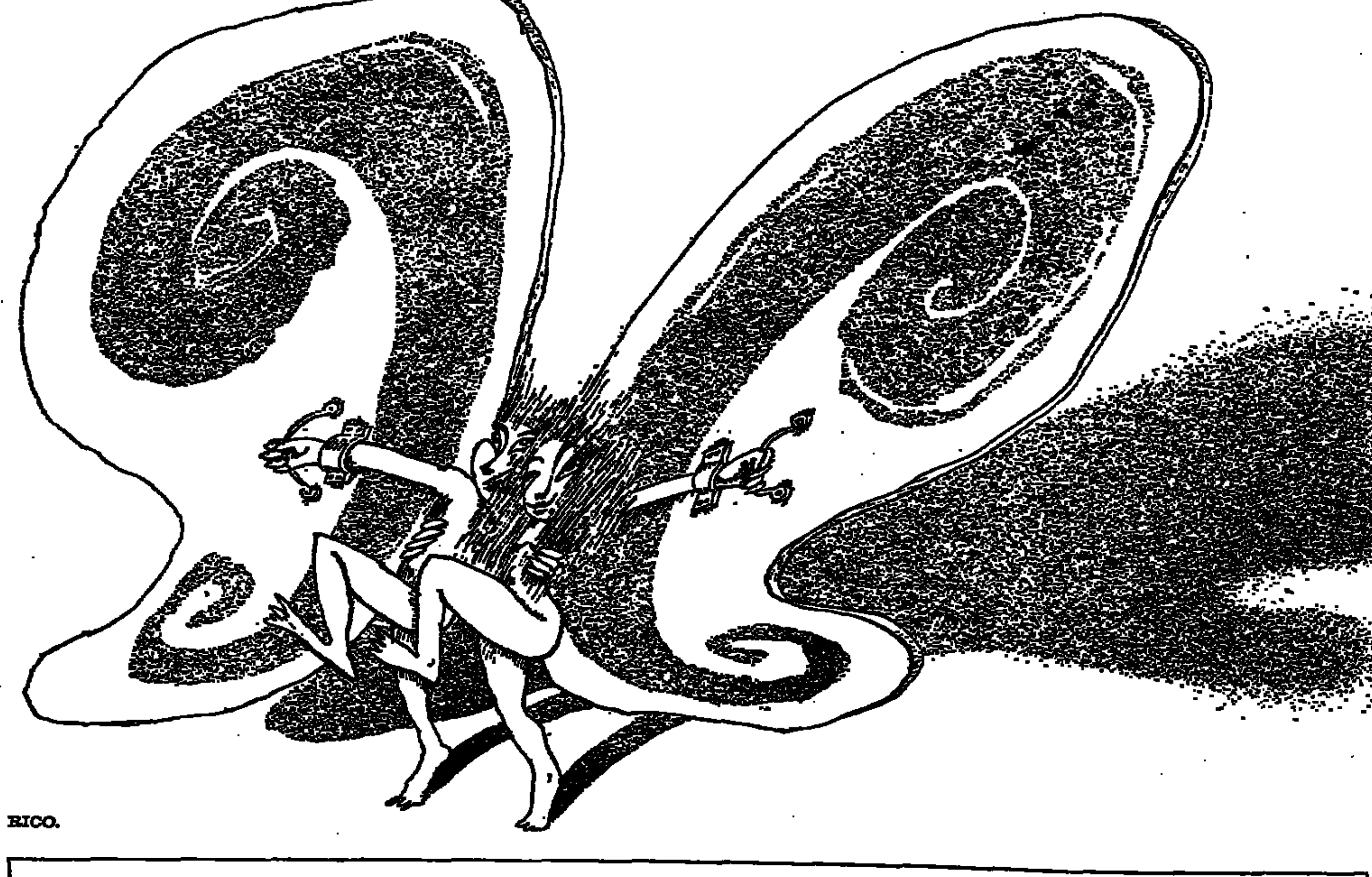
Ils se sont rencontrés à seize ans. Ils ont passé des vacances chez les parents de l'un et de l'autre, vaguement effrayés de tant de passion, sans se quitter une seconde, des heures au lit. Ils ont maintenant un comportement domestique de vieux couple. Depuis un an, ils ont opté pour une fidélité absolue, « *sinon, on se quitte ; pas la peine de se faire souffrir* ».

Leurs propres essais, l'expérience de leurs parents qu'ils jugent durement, les ont convaincus que multiplier les aventures « *conduit au désastre* ».

Ils passent de longues périodes sans faire l'amour : « *C'est normal, il m'arrive de le faire, par devoir, pour faire plaisir à ma femme* », ajoute Julien. De quoi faire hurler les anciens de mai 68. Ils paraissent loin, le grand éclatement, la folle passion collective.

« *Mai 68*, reprend Julien, *c'est pas mon problème. Et d'ailleurs, si tu fais le tour du monde seul, tu stagnes plus que si tu restes avec ta femme dans une chambre...* »

La tour d'ivoire de l'amour serait-elle l'ultime aventure du romantisme moderne ? Curieusement, la libération sexuelle semble avoir ouvert la porte en grand au sentiment. La fidélité est le refuge des jeunes blasés. Rares sont ceux qui, dans l'anti-mariage, cherchent de nouveaux



RICO.

Pas de statut juridique, mais quelques droits

Les relations de couple avant le mariage ne sont pas une découverte du vingtième siècle. Elles existaient jadis, comme en témoignent de très nombreux historiens. Selon Jean-Louis Flandrin, l'un d'entre eux auteur d'un ouvrage paru dans la collection « Archives » chez Gallimard sous le titre « Les amours paysannes - seizième-dix-neuvième siècle », le mariage en milieu paysan (Corse, Pays basque, etc.) par exemple ne venait souvent qu'après la naissance d'un enfant. Les fiançailles permettaient en effet de rassurer les familles sur la fécondité de leur future bru. En Vendée, autre exemple, on « maraîchinait » : les jeunes filles recevaient leurs amoureux la nuit, chez elles, dans les champs ou dans les salles d'auberge. On s'étreignait avec ferveur et sans souci du qu'en-dira-t-on.

Puis la bourgeoisie des villes imposa sa morale sur les campagnes.

La procréation était cependant inhérente aux relations sexuelles, gare à ceux qui l'oubliaient... On soupçonnait en particulier le Sabbath, le Diable donc, de fournir aux femmes l'occasion de faire l'amour sans être fécondes.

A l'heure de la contraception, le sacrilège a disparu. Mais les concubins n'ont toujours pas de statut juridique. Encore ont-ils quelques droits, qui les rapprochent de plus en plus des conjoints légalement unis.

● *LOGEMENT : le cohabitant peut en général rester dans l'appartement en cas de décès de sa compagne et réciproquement.*

● *PRESTATIONS SOCIALES : depuis 1978, une simple déclaration sur l'honneur permet de bénéficier des prestations en cas de maladie, maternité et décès.*

● *IMPOTS : si la législation ne reconnaît pas le concubinage — il faut donc faire deux déclarations séparées — elle n'autorise pas a contrario la saisie des biens du concubin.*

● *HERITAGE : les enfants de concubins ayant été reconnus ont les mêmes droits que les enfants d'un couple légalement marié.*

A contrario, *les concubins sont tenus d'assurer l'entretien des enfants qu'ils ont conçus.*

● *ASSURANCES : le contrat d'assurance en ce qui concerne les biens ne porte qu'un seul nom, celui du souscripteur. C'est à lui qu'on versera éventuellement les indemnités, et non au propriétaire du bien concerné.* Un capital-décès peut être souscrit.

● *TRANSPORTS : désormais la S.N.C.F. accorde une réduction de 50 % à n'importe lequel des concubins comme au conjoint légitime. Il suffit de présenter un certificat de vie maritale.*

● *DECLARATION EN MAIRIE : deux pièces d'identité libellées à la même adresse, deux témoins suffisent à se faire enregistrer en mairie.*

● *BANQUE : le concubin ne peut adjoindre son partenaire sur son propre compte. Il faut ouvrir un compte joint.*

● *PRISON : en l'absence de l'intéressé emprisonné, la présentation des deux cartes d'identité et de deux témoins permettent d'obtenir le certificat de vie maritale... et le droit de visite.*

rapports, de nouvelles valeurs, une autre aventure. La grande ?

Robert et Madeleine, Parisiens de vingt-cinq ans, se connaissent depuis sept ans : sept ruptures, sept retrouvailles. Au début, ils voulaient tout. L'amour fou, mais à l'echelle de la communauté dans laquelle ils vivaient. La *jalousie était proscrite, car il* était « réactionnaire » d'être exclusif. Pour s'y conformer, Madeleine se fit violence. Jusqu'au jour où elle craqua. La liaison reprit, avec des hauts et des bas, et une règle du jeu plus stricte. Ils habitent désormais ensemble.

Que reste-t-il de l'époque fabuleuse où l'on détruisait les vieilles valeurs, où l'on disait tout devant tous ? Maintenant, Madeleine se sent *« un pied dans la génération du prince charmant et un autre dans la libération »*. Bancal. Difficile.

Mais il n'est pas question de se marier.

D'autant qu'ils restent ouverts à toute nouvelle rencontre. Ils *vivent entourés de copains qui* sont comme une nouvelle famille, dont on recherche l'harmonie, les plaisirs. Quitte à laisser s'épanouir les intrigues. Robert et Madeleine s'envolent, s'épuisent dans le jeu, la recherche éperdue du vrai. Le plaisir est l'aventure, jamais jouée d'avance. Le seul danger, dans la cohabitation, pour eux, c'est l'ennui, qu'il faut à tout prix conjurer.

Mais alors pourquoi vivre en couple ? *« Pour ne pas être un paumé, ne pas se réveiller seul. Le couple est la dernière cellule sociale vivable où se replier, après la mort des idéologies »*, conclut Robert. Il se refuse à en poser la durée et les lendemains. L'angoisse lui paraît nécessaire.

Mais qui peut vivre sur de tels sommets ? La règle générale est plutôt de demander au couple le bonheur. A la fois la sécurité et la liberté. Tant de contradiction, c'est déjà beaucoup. L'amour concubin n'est pas l'ennemi mortel du mariage. Pour ceux qui ont vingt-huit ou vingt-neuf ans, la cohabitation sans alliance reste, de *fait*, rare, *constate* l'INED : elle concerne 5 % des hommes et 7 % des femmes. S'agit-il d'une simple fluctuation du calendrier du mariage, comme *la France en a déjà* connue par le passé — en 1950 par exemple, — ou, plus profondément, un changement d'attitude, un refus du mariage comme chez nos voisins scandinaves ?

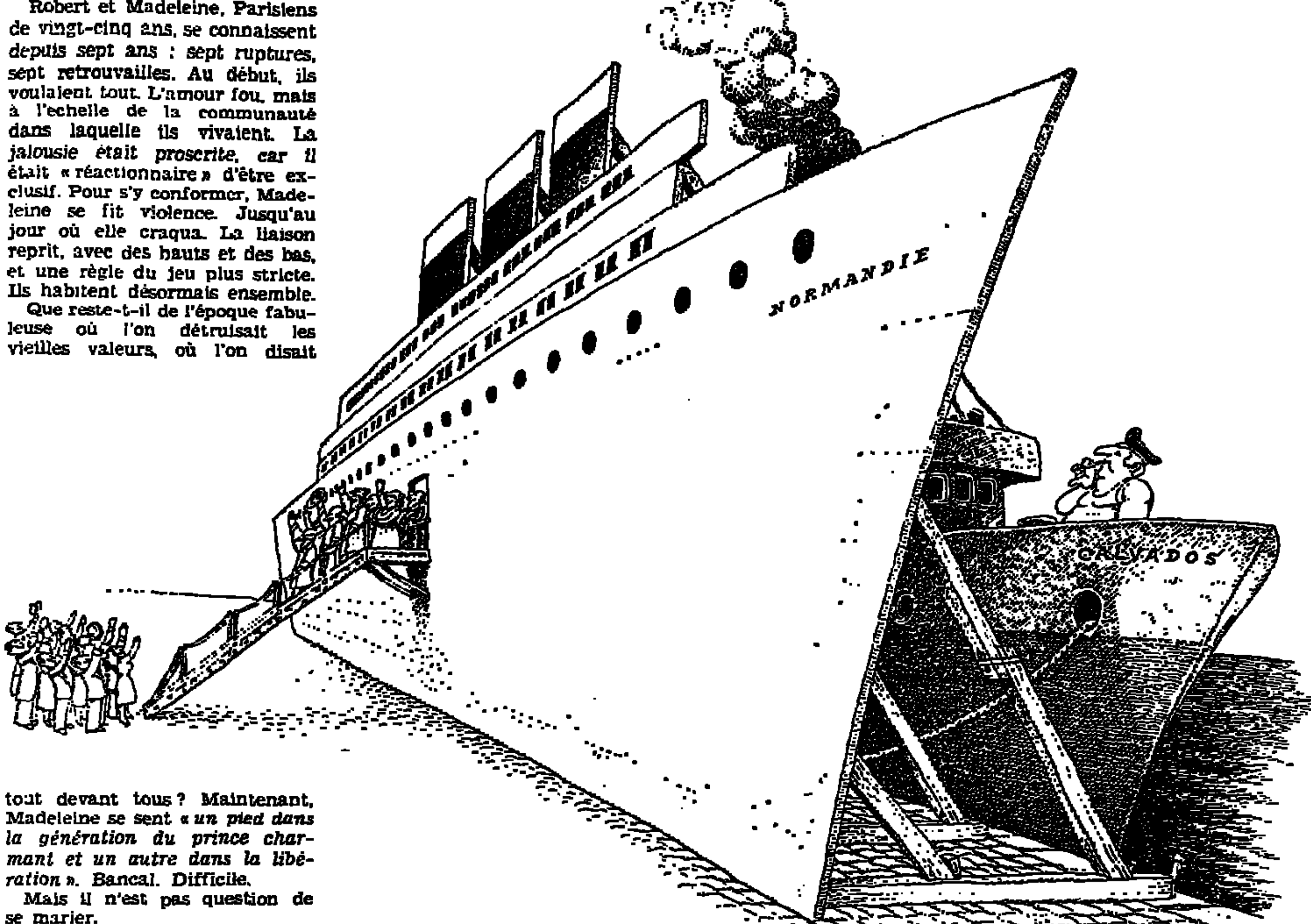
Dans l'immédiat, l'évolution française semble davantage conforme à la première hypothèse. Le nombre de mariages baisse certes régulièrement chaque année de 2 % ou 3 %. Mais après sa chute brutale entre 1973 et 1975, le nombre des naissances se stabilise, aux environs de sept cent cinquante mille (3). Les divorces ou séparations de corps augmentent — de plus de 15 % entre 1976 et 1977. Dans ces conditions, baisse de la natalité comme cohabitation sans alliance, tous ces signes expriment une transformation de l'image du couple et du mariage et de ce qui en est attendu, constatent les experts de l'INED.

Ce n'est *pas rien. Même si* l'amour concubin semble, pour le moment, être la version moderne des fiançailles et donner un peu de souplesse à l'institution du *mariage. Un petit air au goût du* jour... A peu de frais, on donne l'impression de passer par-dessus les tabous. Et on finit par se marier, faire des enfants. Plus tardivement. *Mais* peut-on dire qu'il en sortira une nouvelle famille ? ■

(1) « Générations nouvelles et mariage traditionnel - Enquête auprès des jeunes de dix-huit-trente ans », *Cahiers* n° 86, Travaux et documents de l'INED, édités aux Presses universitaires de France. De l'avis des auteurs, M. Louis Roussel et Mme Odile Bourguignon, les résultats de l'enquête réalisée en 1977 sont valables pour *cette année-là* et pour l'échantillon considéré. En deux ans, la situation a évolué dans le sens d'une accentuation du phénomène.

(2) Plus de la moitié des lycéens ont déjà eu à dix-huit ans un rapport sexuel, selon une enquête des *Dossiers de l'étudiant* (1978).

(3) Cf. *le Monde* du 9 janvier 1980 et le Huitième rapport sur la situation démographique de la France du ministère du travail et de la participation. Selon ces sources, l'âge moyen du mariage est actuellement de 24,60 années pour les hommes et 22,49 pour les femmes, contre respectivement 25,89 et 23,29 en 1962.



CLAUDE LAPOINTE.

ATLANTIQUE

Les derniers habitués de la French Line

Les croisières ne sont plus ce qu'elles étaient, n'est-ce pas ? Sur le paquebot qui vogue vers les Caraïbes, on n'écrase plus sa cigarette dans le caviar. Et pourtant...

MATHIEU FANTONI

LE délice de pintadeau à la Beauvilliers a eu du succès. Le chef de cuisine, Jean Abauzit, fait un triomphe à la salle à manger. Toque blanche sur la tête, il a quitté le « piano ». Il passe entre les tables et se fait ovationner. Chacun se lève pour le féliciter entre deux bouchées de « salade belle de nuit ». Le dîner du commandant Pierre Canel, en ce 5 décembre 1979, fait honneur à une certaine tradition, et le slogan de la compagnie, *« l'art de voyager à la française »*, prend toute sa valeur.

Il est presque 22 heures. La soirée de gala va bientôt commencer. *Mermoz* suit sa route, au milieu de l'Atlantique, vers les Caraïbes. Et avant que les quatre mille petites ampoules du grand salon ne s'allument, chacun déguste une liqueur, point final d'un *« grand repas »*, comme les passagers se plaisent à le relever.

Est-ce la fin d'une époque ? Quelques-uns évoquent avec une certaine nostalgie ce temps où *l'on pouvait « écraser sa cigarette dans le caviar »*... Du caviar, il y en a eu ce soir au menu. Mais juste une petite cuillerée. De quoi vous mettre l'eau à la bouche. Croient-ils retrouver ici l'ambiance des grands paquebots, de tous ces fleurons de la French Line qui ont à tout jamais disparu ? Avec amertume, ils imaginent déjà ce que seront les croisières à bord de *Norway* — ex-*France* — d'ici peu de temps. *« Un Club Méditerranée flottant, avec des self-services. Bref, la bousculade permanente dans un bateau sans âme »*, affirment les connaisseurs.

Ces « habitués », que *l'état-major* chouchoute, savent de quoi ils parlent. Leur palmarès de « croisiéristes » est chargé. Ils ont navigué à bord de *Mermoz du côté du Groenland*, ils ont parcouru les mers du Sud, ils ont fait plus d'une fois la traversée transatlantique. Cela leur confère un statut particulier : ils sont chez eux à bord. Et le navire n'a plus aucun secret pour eux. Certaines dames commentent avec plus ou moins de sévérité les derniers aménagements intervenus dans les salles de bain des cabines de luxe. Elles peuvent affirmer, à un détail près, ce qui a disparu ou été modifié.

La passerelle est leur lieu de rencontre, un peu comme la place du village. Là, avec l'officier de quart que l'on tutoie, on se rappelle les bons souvenirs, les potins. *« Mais, ma chère, que deviennent les D... Cela fait deux croisières que nous ne les voyons plus. D'ailleurs, ils n'étaient pas à la croisière de la fidélité. »* Sacrilège ? *« Je dois vous avouer que je ne connais plus personne sur ce bateau. Il y a trop de nouvelles têtes. »* Et le « novice », penaud, n'osant déranger le club des initiés, se retire sur la pointe des pieds. Il n'est pas encore chez lui sur la passerelle. Il devra faire ses preuves.

Un point

D'autres habitués, toujours à la passerelle, sont passés maîtres dans l'art de commenter une carte marine. C'est aussi, semble-t-il, un de leurs privilèges. Avec force détails, ils vous expliquent que le point a été relevé à telle heure (c'est écrit au crayon sur la carte). Que, le vent arrière et le courant aidant, nous filons si vite que l'on atteindra La Barbade en début de soirée et non pas demain matin. Pour peu on se passerait, avec eux, d'officier de quart. Ils manient aussi la règle de Cras, instrument servant à calculer un cap. Mais à leur façon. Ce qui donne souvent d'étranges résultats. Ne voulant contester le « marin », on ne pipe mot. On n'en pense pas moins.

Ils ont aussi leurs habitudes au bar du grand salon. Les deux serveurs les appellent par leur nom, leur demandent des nouvelles des enfants. *« Vous les verrez sur la croisière du Cap-Nord cet été, mon cher Gino. »* Mais Gino, le barman, qui navigue depuis près de vingt ans, ne rêve que d'une chose : retrouver sa petite maison à Carcassonne, où l'attend sa femme, avec qui, une fois de plus, il ne passera pas Noël.

Au bal costumé, les habitués se distinguent aussi. « Le coq et la poule » ont encore gagné un prix. *« C'est agaçant !* s'exclame une dame. *A chaque croisière ils sortent le même déguisement et sont primés. Ils devraient changer leur numéro au prochain voyage. »*

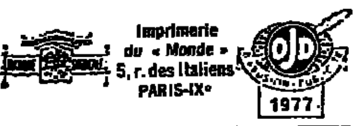
Les autres, ceux qui participent pour la première fois à une croisière, rythment leur journée à partir du programme de *Mermoz Magazine*, qu'ils découvrent chaque soir dans leur cabine. Ils pourront ainsi se rendre dès 9 heures du matin à la messe, puis participer à un atelier de peinture ou bien s'initier au bridge dans un salon isolé. Après le déjeuner, ils auront la possibilité d'assister à un film dans la salle de cinéma — deux cent vingt places — et ne manqueront pas, à 16 heures, le thé qui sera servi à la salle à manger. Ils respecteront, avec les habitués, un rite bien établi : se mettre en tenue de soirée — robe longue pour les dames, smoking pour les messieurs — pour prendre l'apéritif en musique avant le dîner de gala et la soirée qui suivra au grand salon. Le dépliant de l'agence de voyages précise : *« Tout concourt à faire de chaque heure qui passe un instant privilégié où le temps suspend son vol pour mieux laisser savourer le bonheur d'être en mer, à 1 000 lieues de tous les soucis de la terre... »*

Ainsi se crée entre les passagers une complicité étrange, et *l'on voudrait se persuader* que certaines barrières peuvent disparaître. Mais, même sur le dernier des paquebots français, on doit admettre — et supporter — certains clivages. Les passagers des cabines de luxe ne mangent qu'entre eux, au « Grill ». Les autres se retrouvent à la salle à manger, au milieu du navire. Il n'est pas facile de se faire admettre, au moins une fois, au « Grill ». Pour y arriver, il faut entreprendre de multiples démarches auprès du maître d'hôtel. Bref, comme l'explique un serveur : *« On ne mélange pas ceux qui logent au fond du bateau avec ceux des cabines supérieures. »*

Ces privilégiés — avec les habitués — ont *même droit* à des cocktails offerts par le commandant dans un coin isolé du navire. On fait en sorte que les invitations soient lancées sans que les autres passagers puissent en être informés. Sait-on jamais, certains pourraient s'en offusquer.

Si une certaine unité est ainsi rompue, il reste au moins une « unité idéologique » qui paraît souder une très large majorité des croisiéristes. A l'annonce de la victoire des partis du centre aux élections législatives portugaises, dans un même élan, le salon a applaudi... ■

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication,
Jacques Sauvageot.


Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IX°
1977

Commission paritaire n° 57 437.

CROQUIS

« Jésus était naturopathe »

Alléchant, le programme : « Pour la première fois en France, projection d'un film en couleurs sur la médecine naturelle (naturopathie), et les pouvoirs supérieurs de l'homme. Avec le concours de Matthew Manning, phénomène parapsychique. »

9, avenue d'Iéna, 20 h. 30. La salle de conférences se remplit — à moitié — d'une population hétéroclite. L'organisateur, en costume mauve, accueille, mondain, les fidèles. Il se présente aux néophytes : *« Nous sommes la nouvelle vague de la médecine. Ni médecins ni guérisseurs : des conseillers en santé. »* Il désigne une vieille dame aux joues roses : *« Ma mère, soixante-dix-huit ans ! »*

Début du film : Pour vivre sainement, alimentez - vous correctement, évitez la viande, et les nourritures polluées qui infestent nos marchés ; prenez de l'exercice.

Quand la santé va, tout va. En observant ces régles d'hygiène, vous retrouverez les pouvoirs supérieurs que l'homme des villes a depuis longtemps perdus. La naturopathie, *en effet, c'est une philosophie* de l'homme dans ses rapports avec le cosmos. Elle ne cherche pas seulement à améliorer la santé du corps, mais aussi le mental et le spirituel.

La preuve ? *« Voici, pour la première fois à l'écran, M. Matthew Manning. Il possède la gamme de pouvoirs psychiques la plus étendue au monde. Il peut tordre les objets par la seule puissance de sa volonté. »* Travelling sur une collection de fourchettes aux formes artistiquement torturées. Nous n'aurons hélas ! pas le loisir d'admirer Superman en plein effort : il est passé depuis à un autre niveau spirituel et ne s'exerce plus à d'aussi triviales prouesses.

Le film s'achève sur une définition du naturopathe : *« C'est un puriste de l'hygiène vitale intégrale, qui aime les autres du fond du cœur, qui travaille à régénérer physiquement et moralement l'espèce humaine déchue par les excès, et souhaite voir naître une aristocratie biologique. »* Brr...

Au cours du débat, quelques intervenants tenteront de revenir sur le modeste terrain de l'hygiène alimentaire, présentée toutefois à la sauce naturopathe : Foin des protéines et des vitamines ! Choisissez votre nourriture en fonction de sa longueur d'onde : mangez de préférence des fruits, des feuilles vertes, des tiges tendres et des racines sucrées. Et méfiez-vous des dangers de notre société de consommation : *« A tous les coins de rue, on trouve des boulangeries pleines d'aliments toxiques : des pâtisseries, des tartes. L'autohypnose permettra de résister à la tentation. »*

Mais l'organisateur ne pourra tolérer de voir réduire son enseignement en un contenu aussi prosaïque : après avoir intégré, dans un joyeux amalgame, hypnose, magnétisme et corps astral, il en vient aux extra-terrestres : *« Il existe dans l'éther des énergies que nous ne connaissons pas. Les extra-terrestres, eux, les connaissent. Mais ils ne les donneront pas aux hommes. »* Ainsi, les petits hommes verts conservent jalousement leurs secrets. Mais l'espèce humaine n'est pas perdue, puisque les naturopathes détiennent la clé des mystères qui nous tracassent.

Un auditeur ose exprimer son scepticisme. L'organisateur le prend de haut : *« Certaines personnes, comme moi, ont des dons. Nous sommes des spiritualistes. Nous avons un sixième sens. Je vois des choses que vous ne pouvez pas voir. »* Et d'évoquer, sans crainte d'être démenti, les illustres précurseurs. *« Hippocrate était naturopathe ; Jésus était naturopathe. »*

MURIEL RAY.

Le monsieur de l'embouteillage

Boulevard des Italiens, à Paris, 17 h. 30. La foule dense sur le trottoir ; un embouteillage monstre sur la chaussée ; les voitures se succèdent pare-chocs contre pare-chocs jusqu'à la Madeleine au moins. Je suis assise à mon volant comme tout le monde et je maugrée. Vingt minutes pour arriver au feu rouge de l'Opéra. La voiture qui me précède a calé, j'en profite pour doubler à gauche et me rabats très vite pour éviter l'autobus qui, à grands appels de phare, me fait souvenir que la voie lui est réservée. C'est, je crois, ce qu'on appelle communément une queue de poisson.

L'occupant de cette ravissante Austin noire a remis son moteur en marche et me fait signe que je suis folle ; je profite du feu passé au vert et démarre, l'Austin me suit en me montrant le poing ; je m'engage place de l'Opéra en direction de la rue de la Paix. Autre feu. Pile net pour éviter un deux-roues. L'Austin heurte mon pare-chocs. Visiblement son énervement va croissant, il baisse sa glace (je le vois dans mon rétroviseur) et hurle à mon intention que ce sont les connasses comme moi qui foutent le merdier !

Dieu merci, ça avance de quelques mètres rue de la Paix. Je suis sauvée... L'Austin m'emboîte le pas rue de la Paix. Devant Cartier, les voitures sont en triple file ; peut-être va-t-il s'y arrêter ? Non, au coin de la rue des Capucines, l'Austin me rattrape et à travers ma glace, que je tiens soigneusement fermée, j'entends que son propriétaire, me traitant de salope et de garce, me soupçonne en plus d'avoir gagné ma voiture en pratiquant un métier que la décence m'empêche de nommer ici. Je commence à me sentir franchement inquiète et songe avec angoisse à ces histoires d'automobiliste irascible et assassin...

Pratiquant la politique de l'autruche, je m'absorbe dans *la contemplation de la colonne* Vendôme. Mon ennemi stoppe violemment en me coinçant contre le trottoir, sort de son véhicule et s'approche à grands pas ; je glisse un œil : qu'il est bien habillé, cravate Hermès, costume rayé ! Les traits défigurés par la rage, il tente d'ouvrir ma portière (une chance qu'elle ferme de l'intérieur).

C'est à ce moment que nous nous reconnaissons : avant-hier, à ce dîner chez les R..., ce monsieur si distingué, si courtois, si spirituel, directeur d'une grosse société, m'avait fait une cour assidue toute la soirée, vantant mes mérites avec des termes fort recherchés, et m'avait récité des vers depuis la salade jusqu'aux profiteroles...

LILIANE DELWASSE.

Conte froid — de JACQUES STERNBERG.

Le confort

Il avait un sens tellement aigu du confort en général et de son bien-être en particulier qu'il avait fait poser de la moquette sur le trottoir qui reliait le seuil de son immeuble à l'entrée du métro.

REFLETS DU MONDE

International Herald Tribune

Révélation par planche à repasser

« La plupart des gens se marient sans en connaître les raisons », remarque un psychothérapeute new-yorkais dans l'*INTERNATIONAL HERALD TRIBUNE*. *« Quant à moi, je sais exactement pourquoi je l'ai décidé*, ajoute-t-il, *c'était à cause d'une planche à repasser. »*

De retour d'un voyage en Europe, cet objet, placé par son amie au milieu de son appartement vide de célibataire, lui aurait apporté la révélation : *« Oui, le mariage était la solution aux dimanches après-midi, ce temps mort entre la promenade et le sommeil, lorsque vous vous demandez pourquoi il faudrait repartir, toujours recommencer à nouveau. Lorsque vous êtes marié, vous pouvez vous réconforter ou jouer d'une dialectique. (...) En dépit de tout, mon mariage a tenu. Pendant que nous usions plusieurs planches à repasser, nous avons passé d'agréables dimanches après-midi... Un jour, il faudra que je demande à ma femme pourquoi elle s'est mariée. »*

SUDDEUTSCHE ZEITUNG

Au temps pour les crosses

Le « jeu dur » n'est pas l'apanage du rugby français. Le hockey sur glace ouest-allemand est lui aussi confronté à ce genre de problème. La *SUDDEUTSCHE ZEITUNG*, de Munich, écrit à ce sujet :

« Le hockey sur glace reste un sport résolument brutal. L'appel au fair-play lancé par Georg Zeller, le « patron » des arbitres allemands, est resté sans écho parmi les équipes de la Bundesliga. Zeller avait clamé : « Bas les crosses ! » *Et Dieter Wolf, de Mannheim, a pris cet appel au mot : lors du match contre Düsseldorf, il abattit sa crosse sur le pied de l'arbitre. Ce dernier, un certain Trapp, s'écroula immédiatement et dut être soigné dans les vestiaires.*

» Les excès avaient commencé à la quatrième minute déjà. Dans le cadre d'un body-check on ne peut plus correct, Kretschmer, de Düsseldorf, écrasa son antagoniste de Mannheim, Mangold, contre la bande ; Mangold dut être transporté à l'hôpital. Diagnostic : des contusions aux côtes. Le président de Mannheim, Kurt Weichert, avoue ouvertement : « Mes joueurs ont alors perdu les nerfs. »

» Plus tard, Hejma, de Düsseldorf, était resté allongé, se tordant de douleur, après une « action totalement inoffensive » ; selon Weichert, cette scène digne d'un acteur de mélo avait incité l'arbitre à infliger une pénalisation de cinq minutes, au lieu des deux minutes de rigueur. Là-dessus, Wolf proféra des menaces incompréhensibles envers l'arbitre Trapp, et un peu plus tard ce dernier se retrouva hors de combat. »

LA LIBRE BELGIQUE

1980, année de l'homme ?

Pour s'intéresser à la condition féminine, on n'en reste pas moins sensible à celle de l'homme. Du moins si l'on en croit *LA LIBRE BELGIQUE* qui raconte, à propos d'une organisation au sigle quelque peu bovin :

« Le MEUH (Mouvement d'émancipation universelle de l'homme) vient de trouver une alliée inattendue en la personne de Mme Doris Anderson, présidente du Conseil national canadien du statut de la femme.

» Cette dame vient de prédire que les années 80 seraient celles de la « libération de l'homme », qui cessera d'être l'esclave de la drogue du travail et prendra une part plus active à l'éducation de ses enfants.

» Mme Anderson s'en est pris également au stéréotype qui fait de l'homme un « bébé pleurnichard qu'il faut tenir par la main ». Le MEUH s'est refusé toutefois à la suivre jusque-là. »

BERLINGSKE TIDENDE

Chapeau

« Je jure de manger mon vieux chapeau si notre bourgmestre parvient à équilibrer son prochain budget et à diminuer le taux des impôts de notre localité !!... »

Selon le quotidien *BERLINGSKE TIDENDE*, de Copenhague, ce pari aurait été lancé par le colonel Regner Moeller, membre conservateur du conseil municipal de Farum (l'une des cités-satellites de la capitale danoise), lorsque ses collègues et lui avaient abordé, cet automne, la discussion du budget communal 1980.

« Notre édile a dû récemment tenir sa promesse, ajoute le quotidien, *car le maire de Farum a non seulement réussi à équilibrer son budget 1980, mais aussi à consentir à ses administrés une légère réduction de leurs contributions par rapport à l'année 1979. Cependant, le perdant n'a pas eu, en l'occurrence, à faire sauter à la poêle son couvre-chef. Il s'est adressé à un pâtissier du cru, qui lui a confectionné un magnifique gâteau en forme de panama qui a été consommé à l'issue d'une des séances du conseil municipal de Farum. »*



L'humour hongrois

Dans une chronique sur la Hongrie, le quotidien londonien *THE TIMES* rapporte deux bonnes histoires que l'on raconte à Budapest.

« Le pape polonais suscite nombre d'histoires. « Comment, demande un officiel, » croyez-vous que les catholiques appellent maintenant » l'eau bénite ? L'eau de Pologne, évidemment. »

» Dans les jardins du Vatican, le Christ apparaît au pape. Le Saint-Père lui demande : « Seigneur, y aura-» t-il de mon vivant, des prê» tres mariés ? — Non, répond » Jésus, pas pendant ta vie. » — Seigneur, y aura-t-il des » femmes prêtres ? — Non, » pas de ton vivant. — Sei» gneur, y aura-t-il un autre » pape polonais ? — Non, dit » Jésus, pas tant que je vi» vrai ! »

ISLAM

Les musulmans de Chine

La Chine populaire a, comme l'U.R.S.S., une importante minorité musulmane. Les Ouïgours et les Kazakhs du Xinjiang, à la frontière soviétique, se laisseront-ils totalement coloniser ?

W. ZAFANOLLI

« QUE ce soit *pendant les périodes d'unité nationale ou de séparatisme féodal, le Xinjiang a toujours été une partie constituante de la Chine et, depuis très longtemps, il entretient des relations intimes avec l'intérieur.* » (*Vestiges historiques du Xinjiang*, Pékin, 1977.) C'est par cette phrase, ou par une phrase similaire, qu'invariablement les officiels chinois commencent leurs exposés sur l'immense province occidentale de la République populaire. A l'appui de leur thèse, ils mentionnent en général les nombreuses forteresses Han qui jalonnent l'ancienne « route de la soie », ou bien la tombe de telle ou telle princesse chinoise donnée en mariage à un prince ouïgour.

La preuve qui est ainsi administrée n'a rien de très original. C'est la même, au terme près, qui sert à démontrer que des peuples aussi différents que les Mongols ou les Tibétains font partie, eux aussi, de l'Empire du Milieu depuis des temps immémoriaux. C'est la même aussi qui permet aux Soviétiques de justifier leurs revendications territoriales sur le Xinjiang chinois, avec, semble-t-il, autant de bien-fondé que leurs ennemis.

En fait, les forteresses dont les vestiges sont encore visibles aujourd'hui attestent seulement que l'occupation militaire du Xinjiang par les Chinois est aussi ancienne qu'épisodique. Quant aux mariages princiers, ils représentent un autre aspect de la politique de l'Empire du Milieu à l'égard de ses voisins occidentaux. Les affirmations catégoriques des Chinois ne peuvent pas masquer la vérité, à savoir que le contrôle des autorités de Pékin sur le Xinjiang est de type colonial, de même nature que l'annexion, naguère, de l'Algérie par la France, par exemple.

Frontières fermées

Historiquement, culturellement et ethniquement, les peuples du Xinjiang sont aussi distincts des Chinois que les Français des Arabes. Les Ouïgours, qui sont en majorité, mais aussi les Kazakhs, les Kirkhizs, les Ouzbeks et les Tadjiks se rattachent par leur religion et leurs langues aux peuples du Moyen-Orient et de la Turquie. Même dans une ville très sinisée comme Urumqi, les femmes ouïgoures continuent à s'habiller comme leurs sœurs de race de l'autre côté de la frontière soviétique : jupe, gros bas de laine et fichu sur la tête, même en plein hiver, quand la température descend à 30 °C. Ailleurs, les longues barbes des hommes, les manteaux en peaux de mouton et les grosses bottes de cuir font plus penser à l'Afghanistan qu'à la Chine.

Nous n'avons pas vu de femmes voilées, mais on nous a affirmé qu'à Kashgar, par exemple, cette coutume n'était toujours pas abolie. Malgré l'ancienneté des contacts avec la Chine et les transformations amenées par la prise du pouvoir des communistes en 1949, le Xinjiang a gardé beaucoup de ses traits spécifiques.

Pourtant, le gouvernement chinois n'a pas épargné ses efforts pour couper le Xinjiang de ses racines historiques et culturelles. Les frontières avec le Turkestan soviétique, l'Afghanistan et le Pakistan ont été fermées et les voies traditionnelles du commerce entre l'Asie orientale et le Moyen-Orient ne laissent presque plus rien passer.

D'autre part, les Chinois ont fait tout ce qui était en leur pouvoir pour empêcher la pratique de la religion. Dans un pays entièrement islamisé, la publication du Coran a été interdite et, sous la « bande des quatre », les mosquées sont restées fermées. Pour compléter le tableau, une réforme de l'écriture du ouïgour et du kazakh a rendu la situation de ces deux pauvres langues extrêmement confuse.

Traditionnellement, le ouïgour et le kazakh s'écrivent avec des lettres arabes. Mais avant la libération et jusqu'à la rupture sino-soviétique, au début des années 60, les peuples du Xinjiang avaient assimilé l'alphabet cyrillique dans lequel leurs langues sont écrites de l'autre côté de la frontière. Le plus simple aurait été d'adopter cet alphabet. Les Chinois ont, au contraire, mis en place une réforme de l'écriture basée sur l'alphabet latin, qui est utilisé concurremment avec l'écriture arabe. On imagine facilement les conséquences que peuvent avoir trois manières différentes d'écrire une seule et même langue ! De toute façon, que ce soit dans le nouvel ou l'ancien alphabet, les Ouïgours n'ont pratiquement rien à lire. La section ouïgoure de la librairie Xinhua d'Urumqi, la plus grande de toute la province, est d'une désespérante pauvreté. A part un ou deux romans écrits par des auteurs ouïgours, *« extrêmement médiocres »*, nous a dit Riyim, un Ouïgour de trente ans, tous les autres livres sont des traductions de best-sellers chinois.

Le statut administratif du Xinjiang est celui d'une région autonome. Mais l'autonomie est une pure clause de style. Ce sont des Chinois que l'on trouve à tous les postes de l'administration. Théoriquement, dans chaque service, il doit y avoir au moins un Ouïgour. Mais cette règle, quand elle est appliquée, a pour seule raison d'être de permettre aux populations indigènes de communiquer avec leurs responsables chinois, car ceux-ci parlent aussi peu le ouïgour qu'en Algérie la plupart des officiers français des SAS parlaient l'arabe. A la même librairie d'Urumqi où nous cherchions un manuel d'enseignement du ouïgour, la vendeuse, questionnée, répondit très naïvement : *« Un manuel de ouïgour ? Mais cela n'existe pas. Les Chinois n'étudient pas le ouïgour, ce sont les minorités nationales qui étudient le chinois ! »*

La position de langue colonisée qu'occupe le ouïgour a d'autres conséquences. En principe, les parents ouïgours peuvent choisir pour leurs enfants une école chinoise ou bien une école ouïgoure où le chinois est obligatoirement enseigné, mais comme langue étrangère. Mais, dit Riyim, *« en ville, les parents préfèrent envoyer leurs enfants dans des écoles chinoises. Ce n'est qu'à la campagne que les gosses fréquentent les écoles ouïgoures »*. Comme dans toutes les colonies, la population urbaine prend le parti de l'acculturation, car la langue du colonisateur est pour elle le seul espoir de promotion sociale.

Terre d'émigration

Pour la Chine, le Xinjiang joue le rôle d'une terre d'émigration. Avant la libération, sur les 5 millions d'habitants que la région comptait alors, un peu moins de 300 000 étaient Chinois. Mais aujourd'hui, sur les 11 millions d'habitants du Xinjiang, 4 millions sont des Chinois. Cet énorme afflux de population s'est réalisé à travers deux canaux. Le premier, c'est l'armée. De très nombreux soldats chinois des garnisons du Xinjiang, une fois démobilisés, ont été fixés sur place et travaillent aujourd'hui dans des fermes d'Etat, mais aussi dans l'administration et comme ouvriers. D'autre part, beaucoup de « jeunes instruits » ont été déportés depuis 1958 des cités chinoises dans ces contrées semi-désertiques et ils y ont fondé leur foyer. Ces émigrants sont employés à la mise en valeur du Xinjiang. Mais cet énorme transfert de population crée une situation volontairement irréversible.

Pourtant, la politique de Pékin ne semble pas en faveur d'une assimilation pure et simple des populations indigènes. Lors de notre visite, il nous a été affirmé à plusieurs reprises que les mariages mixtes entre Ouïgours et Chinois étaient interdits. En fait, malgré le paradoxe apparent, cette mesure vise à empêcher la contamination des Chinois par les cultures minoritaires, car, en cas de mariage mixte, c'est la partie chinoise qui devrait se convertir à l'islam, et non pas l'inverse.

Mais même si cette règle n'existait pas, il ne fait aucun doute que le nombre de mariages mixtes serait extrêmement réduit. A Urumqi, les communautés chinoise et ouïgoure vivent dans des quartiers nettement séparés et se mélangent très peu. De nombreux Chinois sont incontestablement racistes. Xiao Li, une jeune institutrice chinoise qui avait appris toute seule le ouïgour, nous disait certes : *« Moi je préfère la compagnie des Ouïgoures, elles sont plus drôles et elles aiment danser »*, mais elle est assurément une exception. Par exemple, le ton très suffisant sur lequel on vous explique que l'instauration du nouveau régime a libéré les « minorités nationales » du « féodalisme » et même parfois de l' « esclavagisme » (!) fait immanquablement penser aux Français déclarant naguère que la colonisation avait apporté la « civilisation » aux Noirs et aux Arabes. Ce n'est non plus pas un hasard si la « coutume nationale » des Ouïgours, que les Chinois citent le plus fréquemment aux « amis étrangers », c'est qu'ils mangent avec leurs doigts et non avec des baguettes comme eux. D'ailleurs, les « amis étrangers » étant très souvent pris en Chine pour des « minorités nationales », on peut parfois vérifier soi-même ces présomptions : dans un bus d'Urumqi, un jour, un groupe de jeunes Chinois s'est moqué à haute voix de nos cheveux châtain clair et de nos yeux non bridés. Quand ils ont réalisé leur méprise, ils se sont excusés en disant qu'ils nous avaient pris pour des Kazakhs !

Retour à l'élevage

La situation économique du Xinjiang n'est pas des plus brillantes. En partie pour fixer les pasteurs nomades échappant à peu près complètement à tout contrôle, en partie pour prendre modèle sur Dazhai, comme tout le reste de la Chine, et appliquer les directives centrales de mettre l'accent sur la culture des céréales, de nombreux pâturages ont été transformés à grands frais en fermes agricoles. Le résultat est une faillite presque complète de l'économie de la région. Le cheptel du Xinjiang est aujourd'hui moins important qu'au début des années 60 et, jusqu'à l'an dernier, la région souffrait d'un très important déficit en céréales. Cette faillite est admise depuis peu officiellement. Mais, comme ailleurs, on l'attribue à la « bande des quatre ».

Le retour au pouvoir de Deng Xiaoping se traduit depuis le début de cette année par une politique économique plus réaliste. Les responsables sont invités à tenir compte des caractéristiques locales du Xinjiang et à développer l'élevage. Mais il faudra plusieurs années avant que cette politique porte ses fruits. D'autre part, les ressources naturelles du Nanjiang, la partie du Xinjiang située au sud des monts Tianshan, devraient être mises en exploitation dans les années à venir. Les prospections, conduites sous la direction d'ingénieurs étrangers, ont déjà commencé.

Autre conséquence positive du changement d'équipe à Pékin : un certain relâchement de l'oppression culturelle. Les Ouïgours sont à nouveau autorisés à chanter dans leur style national, alors que, dit Abdullah, un Ouïgour de Turfan, *« auparavant, quand on écoutait de la musique ouïgoure, on nous accusait d'écouter de la musique étrangère et on nous obligeait à apprendre des chants chinois »*. Depuis janvier 1979, le marché libre, qui se traduit en ouïgour par... *basar*, n'est plus interdit, et il n'a pas fallu longtemps aux peuples du Xinjiang pour lui rendre son aspect oriental, avec ses petites échoppes où on peut manger des shish-kebabs, ses innombrables épices, ses raisins secs...

La réaction des Ouïgours au colonialisme chinois est assez difficile à apprécier. Le Xinjiang n'est ouvert aux étrangers que depuis l'an dernier, et ceux qui s'y rendent font l'objet d'une surveillance permanente. Pourtant, malgré la propagande que les Ouïgours doivent eux aussi répéter, on devine chez eux une haine féroce des Chinois. C'est ce qu'Abdullah nous a laissé entendre à mots couverts : *« Si les « quatre modernisations » c'est pour produire des porcs de 200 kilos au lieu de 100 kilos, alors je n'en veux pas. Les porcs sont des animaux sournois, stupides et sales. Ce n'est pas comme les moutons, qui sont gentils, honnêtes et propres. »*

Peuple sans État

La persistance des traditions religieuses est aussi un signe de résistance à la pénétration chinoise. Le Coran est toujours un livre très populaire au Xinjiang, et, nous explique Mohamed, *« les jeunes le lisent tous, parce que leurs parents en ont gardé un exemplaire ou bien parce qu'ils peuvent se le procurer chez des voisins »*. La fréquentation des mosquées et la prière sont apparemment toujours très répandues. A Turfan, par exemple, il nous est arrivé à de nombreuses reprises de tomber sur des Ouïgours en train de réciter des versets du Coran, agenouillés sur leur tapis de prière, malgré le froid.

L'intérêt des jeunes Ouïgours pour leur propre culture n'est pas moindre, semble-t-il, que celui de leurs aînés. Comme la Turquie, le Xinjiang appartient à la sphère de la civilisation de l'huile d'olive et du café. Autrefois, les Ouïgours se procuraient ces denrées grâce au commerce ; elles sont aujourd'hui introuvables. D'où des frustrations, que l'on devine très profondes. Ainsi, Mustapha, un Ouïgour d'Urumqi : *« Quand j'étais enfant, mes parents me racontaient des contes arabes et turcs où l'on parle d'huile d'olive et de café, mais, de ma vie, je n'en ai jamais goûté ; je ne sais même pas à quoi sela ressemble. »* Nombreux sont les gens dont les regards sont tournés vers l'Ouest. Non pas l'Extrême-Occident, mais la Turquie et le Turkestan soviétique.

Mais l'avenir ? C'est à partir d'une discussion autour d'un paquet de Gitanes que Riyim m'a fait part de ses vues. Je lui disais que Hitler avait entrepris d'exterminer les Gitans. Il a protesté en disant : *« Ce n'est pas possible, un peuple, on ne peut pas l'exterminer. On peut tuer un homme et sa famille, on peut massacrer une armée entière, raser complètement une ville, mais on ne peut pas exterminer un peuple. »* Riyim est pourtant assez pessimiste. Quand je lui ai parlé des tentatives des Gitans de se faire représenter à l'ONU, il m'a interrompu : *« Ce n'est pas possible, ils n'y parviendront jamais, parce qu'ils n'ont pas d'Etat. Les peuples sans Etat, de même que les territoires d'un Etat, ne peuvent pas être représentés à l'ONU... »*

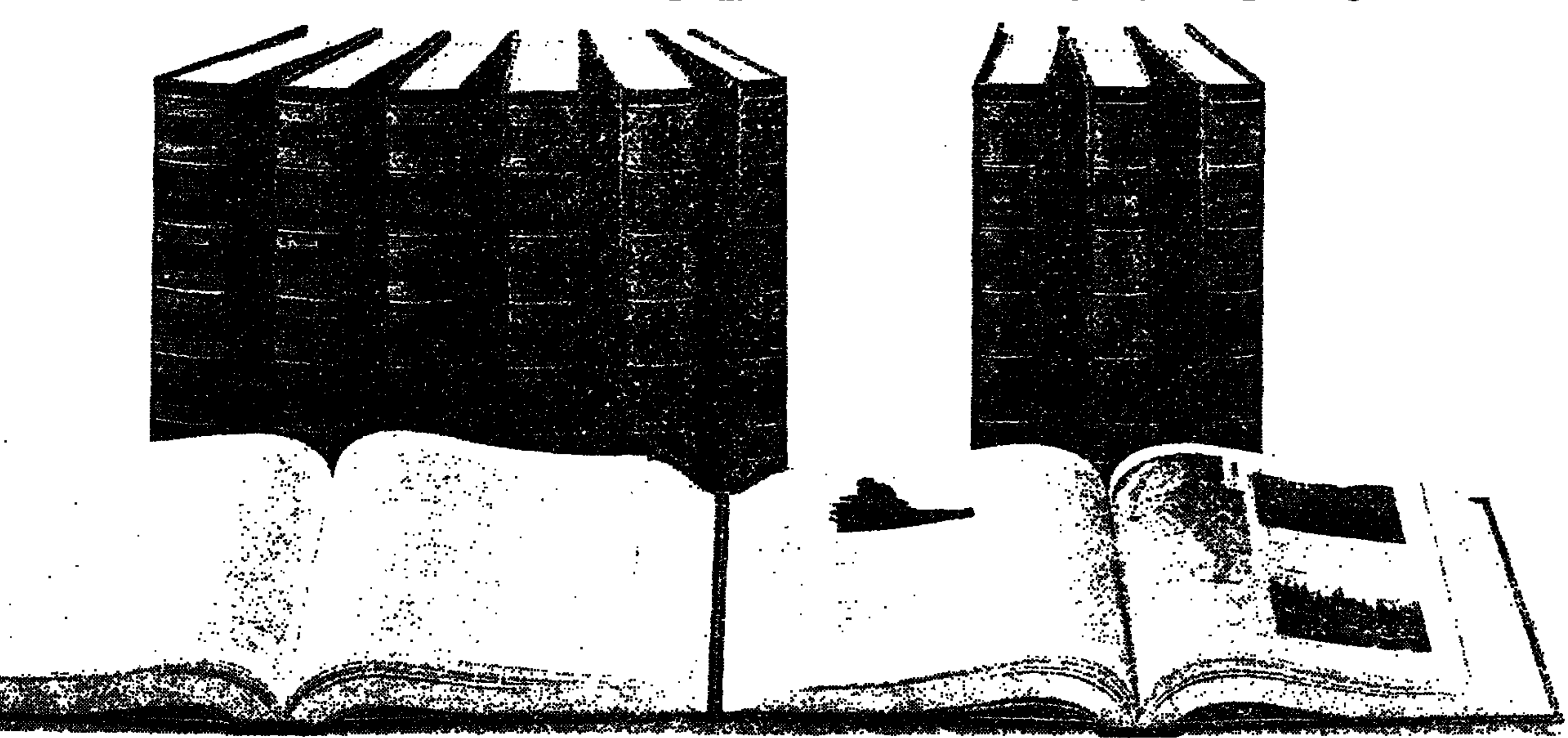
En cas de guerre entre la Chine et l'U.R.S.S., le problème de la loyauté au régime de Pékin des peuples sans Etat du Xinjiang serait probablement une préoccupation essentielle des dirigeants chinois. Les Russes, dans leurs émissions de radio à destination du Xinjiang, essaient d'exacerber les sentiments antichinois des autochtones. Les Chinois font de même dans leurs émissions vers le Turkestan soviétique. Mais, d'un côté comme de l'autre de la frontière, les peuples sans Etat du Xinjiang et du Turkestan risquent fort de réaliser un jour qu'il n'est pas forcément dans leur nature d'être asservis à leurs puissants voisins de l'Est et de l'Ouest.

C'est certainement en partie pour conjurer cette menace que le gouvernement chinois a entrepris de modifier sa politique à l'égard des religions et des cultures minoritaires. Mais l'ultra-centralisme du régime de Pékin et l'idéologie du parti chinois font obstacle à une véritable libéralisation. Demain, Pékin pourra étendre au Xinjiang l'autorisation, qui s'applique déjà à la province du Yunnan, d'ouvrir des écoles musulmanes et de diffuser le Coran. Il est très improbable qu'il puisse aller beaucoup plus loin. En tout cas, le *« droit à l'autonomie complète pour les minorités nationales »* que revendiquait la « Déclaration des droits de l'homme de Chine » affichée au mois de janvier 1979 sur le « mur de la démocratie », à Pékin, a très peu de chances, dans l'état actuel des choses, d'être véritablement reconnu et mis en application. ■

هكذا من الأصل

Marketware

Mieux qu'un dictionnaire, un outil de communication.



Le Grand Robert de la langue française.

Le Grand Robert des Noms propres.

Toute la richesse de l'analogie.

Quiconque a observé la façon dont évolue une conversation a déjà tout compris de l'analogie.

L'analogie qui permet de passer d'un mot à un autre, d'une idée à une autre. De rebondir de richesses en richesses, de nuances en précisions. L'analogie qui est le principe même du langage et le cœur de la méthode du Grand Robert. Le Grand Robert est alphabétique pour classer les 60 000 mots et les 40 000 noms propres qu'il contient.

Mais il devient analogique pour permettre de trouver un mot inconnu à partir d'un mot que l'on connaît. Pour offrir de chaque champ d'expression une vision globale et complète. Par un système de renvois, la méthode analogique permet à partir d'un mot donné de découvrir tous les mots de même sens, ou de sens proche, tous les contraires, et bien d'autres termes liés au premier.

Au mot "doux" par exemple on ne trouve pas moins de 130 mots de sens proches et plus de 50 contraires, répartis en 3 familles de sens, et plus de 20 emplois différents, employés dans les contextes de 40 citations choisies.

Un outil pour la vie d'aujourd'hui.

Chaque époque a son vocabulaire, sa culture, ses personnages marquants. Et, chaque époque a son dictionnaire. Parce qu'un dictionnaire n'est pas un musée, mais le reflet de son époque. Un ouvrage de référence, un outil, un allié pour qui souhaite vivre avec son temps.

Pour la seconde moitié du XX[e] siècle ce dictionnaire c'est le Grand Robert. Mots nouveaux, anciens ou même oubliés, expressions, tournures, citations récentes, personnages contemporains, héros de livres célèbres, de films, de bandes dessinées... tout ce qui caractérise notre culture contemporaine et l'histoire de notre civilisation à travers le langage se trouve dans le Grand Robert.

Le Grand Robert en quelques chiffres.

Le Grand Robert en 11 volumes réunit un vrai grand dictionnaire de la langue française (7 volumes et 6 000 pages) et un vrai grand dictionnaire des noms propres (4 volumes et 3 200 pages).

En plus des 60 000 mots et des 40 000 noms propres qu'il contient, il offre 200 cartes et plans originaux, 5 000 illustrations en couleurs et plus de 200 000 citations empruntées aux meilleurs auteurs français de François Villon à Françoise Sagan.

Avec 150 F. recevez ces 11 volumes.

Tous les jours.

Chaque jour, ou presque, vous éprouverez votre Grand Robert. Pour vérifier le sens d'un mot, une définition, une date. Pour finir votre grille de mots croisés, ou pour en trouver la clé. Pour éclaircir une idée et trouver ou apprendre le mot juste. Pour répondre aux questions de vos enfants, ou, tout simplement pour rêver, en vous laissant porter par la richesse des idées, des Arts, des Sciences, des Lettres, des événements, des pays, et des mots de notre langue avec tout ce qu'ils expriment.

L'essentiel et le meilleur.

Le monde dans lequel nous vivons nous abreuve tous les jours d'une masse d'informations. Mais cette prodigieuse richesse a aussi un inconvénient : on peut s'y noyer.

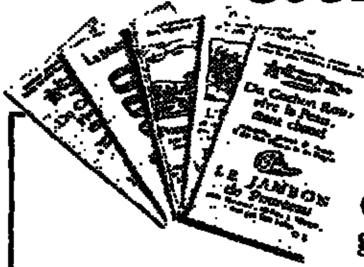
Pour s'y retrouver, pour en tirer l'essentiel et le meilleur, il faut un fil conducteur. Vous le trouverez dans le Grand Robert.

Le "savoir dire."

Etre écouté est une condition nécessaire à toute communication. Il n'est pas utile de parler fort ou d'employer des mots rares et complexes. Il suffit d'employer les mots justes. De les associer correctement en des tournures fortes et précises. Ce pouvoir, ce "savoir dire", le Grand Robert veut vous l'offrir et chacune des lignes de ces 11 volumes y contribue.

C'est là une mission importante, car la maîtrise du langage est une nécessité, tant pour l'épanouissement intellectuel des enfants que pour l'harmonieuse insertion de chacun dans sa vie professionnelle, familiale ou culturelle.

Dès demain au centre de votre bibliothèque.



Cadeau gratuit.*

A ceux qui auront commandé le Grand Robert 11 volumes, et quel que soit le mode de paiement choisi, sera offert gratuitement la reproduction en tirage limité, sur papier chiffon, de 5 planches extraites du "Livre de Lecture bourguignon".

Ce charmant ouvrage du XVII[e] siècle, imprimé avec des clous sur du papier à chandelle, est un objet rare et peu connu. Ces extraits constituent un cadeau exceptionnel que le Grand Robert est heureux d'offrir à ses amateurs.

*offre valable 2 mois à compter du 20 janvier 1980.

"Le modernisme, l'actualité des notices géographiques et historiques, l'importance donnée aux renseignements statistiques, sont remarquables."
Jacques Cellard

"Cette œuvre va rendre les plus grands services à tous ceux qui usent de la langue française avec le souci de la respecter et le désir qu'elle les inspire."
Charles de Gaulle

"Ce qui frappe une fois de plus c'est la gaieté, la jeunesse, la chaleur et, si l'on peut dire, la santé des dictionnaires Robert."
Michel Cournot

Je choisis.

1 ☐ de profiter tout de suite de votre offre en vous demandant de me faire parvenir le Grand Robert luxe reliure havane en 11 volumes.

Je vous adresse avec le présent coupon la somme de 150 F, correspondant aux droits de réservation des 11 volumes du Grand Robert, par ☐ chèque bancaire, ☐ C.C.P. ou ☐ mandat-lettre, à l'exclusion de tout autre mode de paiement, établi à l'ordre de Socodi.

Je choisis de régler le solde selon les modalités suivantes :

☐ au comptant au prix total de 3 000 F. Notre facture de 2 850 F (3 000 F moins l'avance versée de 150 F) me parviendra en même temps que les 11 volumes du Grand Robert et je la règlerai dès réception.

☐ à crédit les 11 volumes au prix total de 3 154,60 F correspondant à 21 mensualités de 150,20 F au taux effectif global de 20 %.

Les informations concernant vos conditions générales de vente à crédit avec offre préalable me seront transmises en même temps que les 11 volumes.

J'ai bien noté qu'à réception du Grand Robert en 11 volumes, je disposerai d'un délai de 7 jours pour renoncer à mon achat en vous renvoyant à vos frais les 11 volumes dans leur emballage d'origine. Si je ne les renvoie pas dans ce délai, vous pourrez considérer que mon achat est confirmé et me facturer selon les modalités que j'ai choisies ci-dessus.

2 ☐ de recevoir gratuitement une documentation complémentaire sur le Grand Robert en 11 volumes sans aucun engagement de ma part.

Nom ________ Prénom ________

Adresse ________ Ville ________

Code postal ________ N° de Tél. : ________

Signature obligatoire

* Offre réservée aux personnes majeures résidant en France métropolitaine. A retourner à Socodi, BP 115 - 76410 Cléon.

ML 1801



DICTIONNAIRES LE ROBERT

Les primaires américaines

L'élection présidentielle aux États-Unis ne se joue pas seulement le jour du scrutin, le mardi 4 novembre. Elle est largement conditionnée par le processus de sélection des candidats à l'intérieur des deux grands partis, par des « primaires » ou des « caucus », qui commence le lundi 21 janvier dans l'Iowa.

Une réforme à réformer

ALAIN CLÉMENT

Le snobisme n'épargne pas la science politique, surtout, lorsque celle-ci monte sur le podium des mass media. Ainsi le terme « primaire », qui a le chic de ce qui vient d'outre-Atlantique, s'est-il introduit dans le vocabulaire français contemporain pour dénommer ce que les *primaries* (pluriel de *primary*) ne *sont pas : le premier tour d'un* scrutin à deux tours. Autre contresens : les « primaires », telles qu'on les imagine à Paris, ont un petit air d'innovation fringant alors qu'aux États-Unis leur prolifération commence à faire douter sérieusement de leur influence bénéfique sur le processus électoral.

En quoi consiste donc la « primaire » américaine ? Tout simplement à confier le soin de choisir, parmi ceux qui la briguent, le candidat officiel à une fonction publique — présidentielle ou autre — non aux officiels du parti, mais aux électeurs inscrits (*registered*) sur la liste des sympathisants de ce parti. Pour l'élection présidentielle de cette année, trente-six des cinquante Etats américains convieront le « peuple », à une date et selon des modalités fixées par leur législature, à se prononcer sur la composition de la « délégation » qui représentera chacun d'eux à la « convention » chargée de conférer l'investiture au vainqueur de cet épuisant tournoi — composition, qui, calculée à la proportionnelle ou selon toute autre méthode, reflétera naturellement l' « ordre d'arrivée » des prétendants.

Selon la procédure en vigueur, il suffira presque d'additionner les délégués acquis au départ à chaque aspirant à cette consécration pour savoir qui la recevra. Sauf coup de théâtre, la convention se contentera, dans un brouhaha trompeur, de sanctionner un fait accompli. Il n'y a pas si longtemps, la convention servait encore de bourse d'échange. La candidature suprême s'y marchandait entre délégués des primaires — bien moins nombreuses que maintenant — et ceux qui devaient leur mandat aux instances locales du parti. De ces tractations émergeait non pas forcément le candidat le plus brillant, mais celui qui était le plus acceptable aux diverses tendances siégeant dans l'Assemblée et, avec un peu de chance, le plus apte à gouverner. Même un John Kennedy était un candidat de ce « juste milieu ».

Johnson superstar

Il est nécessaire d'ajouter que, depuis sa mort, et du côté démocrate pour nous en tenir à lui, on ne sait plus très bien ce qu'est une convention « normale » ; 1964 fut l'apothéose délirante de Johnson superstar. En août 1968, les assises de Chicago donnèrent le spectacle d'un pandémonium inoubliable où s'affrontèrent partisans de Robert Kennedy, assassiné deux mois plus tôt, du sénateur Eugène McCarthy, tombeur flegmatique de Johnson aux primaires du New-Hampshire, et d'Hubert Humphrey, vice-président en exercice, mais bridé à la tribune dans ses convictions de « colombe » par ce même Johnson, qui n'avait renoncé à se représenter que pour mieux léguer la guerre du Vietnam à Richard Nixon ; 1972 vit la convention démocrate confisquée par les séides du sénateur McGovern, balayé en novembre par un Nixon qui venait de patronner le cambriolage du Watergate et autres méfaits dont on connaît la suite. En 1976, l'investiture démocrate était à l'encan : Jimmy Carter eut l'astuce de la ramasser en faisant campagne *contre* Washington, dont il ignorait tous les détours. Autant de précédents qui incitent à la prudence quand on avance quelques généralités concernant 1980.

La première est que la multiplication des primaires d'un quadriennat à l'autre favorise le « cavalier seul », le politicien, chevronné ou même amateur, qui a les hommes et les moyens de monter une campagne autour de sa seule personnalité, la référence au parti n'étant plus qu'une formalité d'état civil. La « machine » du candidat relègue l' « appareil » du parti au magasin des accessoires. Sans doute est-ce conforme à l'intention originelle des inventeurs des primaires : arracher la sélection du candidat aux combinaisons occultes de « professionnels » décriés et souvent corrompus. Ce qui n'était pas prévu, c'est que, en invitant la base à court-circuiter les partis, on incitait la première à se détacher des seconds.

De nos jours, dans la logique de cette évolution, un tiers des électeurs se déclarent « indépendants », et, n'étant donc couchés ni sur les listes démocrates ni sur les listes républicaines, n'ont pas le droit de voter dans les primaires. Cette exclusion n'est pas étrangère au fait que la participation à ces dernières n'atteint pas 40 % de l'électorat et tombe à 11 % dans certains Etats. Les « victoires » d'un Jimmy Carter et d'un Gerald Ford aux primaires du New-Hampshire en 1976 furent remportées en attirant respectivement 7 % et 17 % du corps électoral de ce petit Etat. Le maintien par toute une série d'artifices d'un bipartisme déserté par une bonne fraction de la population n'est pas sans contribuer à la dévitalisation de la vie politique américaine, seul secteur stagnant de cet immense et dynamique pays. Puisque les partis ont si peu d'importance, pourquoi se limiter à deux, sinon pour perpétuer un monopole que, justement, les primaires visaient à démocratiser, sinon à briser ?

Les conséquences de ce blocage se manifestent avec un éclat lumineux dans les relations entre le législatif du Congrès et l'exécutif de la Maison Blanche. Congressmen et président sont de plus en plus le produit de primaires. Ils puisent donc leur autorité à la même source et se retrouvent à égalité d'autonomie. C'est à qui ne devra rien à quiconque. Au Congrès, on peut dire que les « groupes parlementaires » n'existent plus que sur le papier. La « politique politicienne », en réalité la politique d'équipe et de coalition, est mise au rancart au profit d'une compétition plébiscitaire quasi permanente pour le pouvoir. Il ne faut pas chercher beaucoup plus loin la cause de la crise de « leadership » dont, d'après les augures, souffrirait l'Amérique. Où sont les mécanismes qui pourraient dégager un « leader » s'appuyant sur une majorité tant soit peu cohérente ?

Rien en droit ou en morale n'oblige pourtant le système américain à fonctionner comme il fonctionne actuellement — au détriment du bien public et de ce qu'aurait de positif une puissance américaine plus libre de ses mouvements. Les primaires sont nées d'une réforme louable, d'un souci de purification, mais leur mouvement s'est mis à tourner à vide depuis que leur contrepoids naturel — des partis structurés — s'est atomisé. C'est seulement d'une restauration de l'idée même de parti comme médiation moderne et légitime de la volonté populaire, décrassée des images négatives qui s'y associent depuis l'entrée des masses sur la scène politique, que pourrait venir la réforme d'une réforme sortie de ses gonds.

Le marathon des cinquante Etats

ETATS	DEMOCRATES	REPUBLICAINS
Alabama	11 mars (P)	11 mars (P)
Alaska	non décidé	19 et 20 avril (C)
Arizona	12 avril (C)	non décidé
Arkansas	27 mai (P)	2 et 16 février (C)
Californie	3 juin (P)	3 juin (P)
Caroline du Nord	6 mai (P)	6 mai (P)
Caroline du Sud	24 mars (C)	8 mars (P)
Colorado	5 et 15 mai (C)	5 et 15 mai (C)
	4 et 14 juin (C)	4 juin (C)
Connecticut	25 mars (P)	25 mars (P)
Dakota du Nord	non décidé	non décidé
Dakota du Sud	3 juin (P)	3 juin (P)
Delaware	11 mars, 1er mai (C)	non décidé
	24 mai (C)	
Floride	11 mars (P)	11 mars (P)
Géorgie	11 mars (P)	11 mars (P)
Hawaï	1er juin (P)	16 et 17 mai (C)
Idaho	27 mai (P)	27 mai (P)
Illinois	18 mars (P)	18 mars (P)
Indiana	6 mai (P)	6 mai (P)
Iowa	21 janvier (C)	21 janvier (C)
	8 mars (C)	1er mars (C)
	19 avril (C)	6 et 7 juin (C)
	14 juin (C)	
Kansas	1er avril (P)	1er avril (P)
Kentucky	27 mai (P)	27 mai (P)
Louisiane	5 avril (P)	5 avril (P)
Maine	10 février (C)	1er février, 15 mars (C)
	16 et 18 mai (C)	18 et 20 avril (C)
Maryland	13 mai (P)	13 mai (P)
Massachusetts	4 mars (P)	4 mars (P)
Michigan	20 mai (P)	20 mai (P)
Minnesota	26 février (C)	26 février (C)
	15 et 30 mars (C)	10 mars, 2 avril (C)
	19 avril, 4 mai (C)	18 avril, 10 mai (C)
	6 et 8 juin (C)	29 et 31 mai (C)
Mississipi	non décidé	3 juin (P)
Missouri	3 et 14 juin (C)	30 et 31 mai (C)
Montana	3 juin (P)	3 juin (P)
Nebraska	13 mai (P)	13 mai (P)
Nevada	27 mai (P)	27 mai (P)
New-Hampshire	26 février (P)	26 février (P)
New-Jersey	3 juin (P)	3 juin (P)
New-York	25 mars (P)	non décidé
Nouveau Mexique	3 juin (P)	3 juin (P)
Ohio	3 juin (P)	3 juin (P)
Oklahoma	11 et 29 mars (C)	7 et 19 avril (C)
	19 avril (C)	3 et 31 mai (C)
	3 et 4 mai (C)	
Oregon	20 mai (P)	20 mai (P)
Pennsylvanie	22 avril (P)	22 avril (P)
Rhode Island	3 juin (P)	3 juin (P)
Tennessee	6 mai (P)	6 mai (P)
Texas	20 et 21 juin (C)	3 mai (P)
Utah	19 mai (C)	19 mai (C)
		27 et 28 juin
Vermont	4 mars (P)	4 mars (P)
Virginie	12 avril, 3 mai (C)	non décidé
	16 et 17 mai (C)	
Virginie Occid.	3 juin (P)	3 juin (P)
Washington	11 mars (P)	11 mars (P)
Wisconsin	1er avril (P)	1er avril (P)
Wyoming	10 mai (C)	10 mai (C)

(P) Etat où a lieu une primaire.
(C) Etat où subsiste l'ancien système des caucus ou des conventions.

Un casse-tête réglementaire

DOMINIQUE DHOMBRES

« Le chaos institutionnalisé. » C'est ainsi qu'un commentateur politique américain décrit le processus de sélection des délégués qui éliront respectivement, le 14 juillet à Detroit et le 11 août à New-York, les candidats républicain et démocrate à la présidence des Etats-Unis. A y regarder de plus près, l'expression paraît presque faible. D'un parti à l'autre, d'un Etat à l'autre les règles changent. Ici, c'est le pouvoir législatif de l'Etat qui les fixe ; ailleurs, chaque parti est souverain...



JACQUES BELLENGER.

De ce maquis émergent cependant quelques constantes. Trente-cinq Etats ont opté, en 1980, pour des élections primaires au cours desquelles la « base » de chaque parti choisit ses délégués à la convention nationale. Les autres en restent à l'ancien système des « caucus », selon lequel les notables du parti désignent ces délégués dans des réunions d'ailleurs de plus en plus élargies (les primaires, plus « populaires », déteignant sur les « caucus »...).

A la convention démocrate de New-York qui doit réunir 3 331 délégués, 70 % d'entre eux auront été élus au cours de primaires et 30 % par des « caucus ». Il est difficile de donner une estimation précise pour les 1 993 délégués républicains de Detroit, mais on peut prévoir une proportion comparable. D'une façon générale, le système des primaires tend à se généraliser : il y en avait dix-sept en 1968, vingt-trois en 1972 et trente en 1976.

Au moment de se faire inscrire sur les listes électorales officielles (dont l'établissement est du ressort des Etats), chaque Américain est invité à indiquer à quel parti vont ses préférences. Ceux qui refusent de répondre sont classés comme indépendants. On comptait ainsi, en 1976, 49 % de démocrates, 20 % de républicains et 31 % d'indépendants. C'est grâce à ces listes, la plupart du temps informatisées et portant l'adresse et le numéro de téléphone de l'électeur que des primaires peuvent être organisées (après un intense racolage par la poste et le téléphone). Dans chaque « precinct » (la circonscription de base), on peut vérifier que l'électeur qui se présente appartient bien au parti dont il vient élire les délégués.

Il n'y a pas si longtemps, dans certains Etats, les électeurs du parti adverse, ou les indépendants, pouvaient fausser le jeu en votant par exemple pour des délégués favorables au candidat présidentiel le moins susceptible de remporter la course à la Maison Blanche... Ce système dit du « crossover » est désormais interdit par les démocrates. Les républicains le tolèrent encore dans les Etats où la législation locale le permet.

Dans la plupart des cas, le bulletin de vote ne porte que le nom des délégués, sans autre précision. Les démocrates ont cependant édicté que ceux-ci devaient désormais soit déclarer officiellement le candidat présidentiel de leur choix, soit proclamer hautement leur neutralité. Dans plusieurs Etats comme celui de New-York, le nom du candidat présidentiel figure à côté de celui du délégué. En revanche, les délégués républicains ne sont nullement tenus de faire état de leur choix.

L'innovation la plus importante, et qui risque de peser le plus lourd en 1980, concerne les démocrates. Ceux-ci ont en effet décidé que la désignation des délégués se ferait dans chaque Etat à la représentation proportionnelle. Seuls les républicains autorisent l'ancien système dit « *winner take all* » qui permet au vainqueur d'emporter en bloc tous les sièges de délégués d'un même Etat.

D'une façon générale, les démocrates sont soumis à des règles beaucoup plus contraignantes, faisant une plus large place aux vœux de la « base » (toujours très réduite, en réalité, dans ce genre de consultations) que les républicains ; 75 % des délégués démocrates, par exemple, ne doivent pas provenir d'unités plus larges que la circonscription fédérale pour l'élection d'un représentant. Des paramètres supplémentaires et obligatoires existent pour obtenir une représentation minimale des femmes et des minorités.

On conçoit le casse-tête que constitue l'organisation d'une primaire démocrate. A côté, la tenue d'une primaire ou d'un « caucus » républicain paraît un jeu d'enfant. Dans les deux cas pourtant la commission électorale fédérale limite les dépenses à 14 millions de dollars par Etat, quel que soit le processus de désignation des délégués qui ait été retenu. ■

L'exemple de la Californie

SYLVIE CROSSMAN

Les primaires présidentielles en Californie sont des primaires fermées. Seuls, en effet, ont le droit de se présenter les candidats inscrits à l'un des cinq partis officiels de l'Etat (1). Et seuls auront le droit de voter pour ces candidats les électeurs inscrits ayant émis des préférences pour l'un de ces cinq partis.

Traditionnellement dans la course à la présidence, les primaires californiennes ont une importance capitale. L'Etat le plus peuplé d'Amérique choisit en effet le plus grand nombre de délégués aux conventions nationales. Trois cent six délégués démocrates auront vote nominatif à New-York, soit 9,19 % du total. Cent soixante-huit délégués républicains, soit 8,43 %, se rendront à la convention républicaine de Detroit. En octobre 1979, sur une population d'environ 20 millions d'habitants, 10 600 957 Californiens étaient inscrits sur les listes électorales.

La primaire présidentielle du parti démocrate se fera en Californie sur *le mode* « *proportionnel* ». Les sièges de délégués seront répartis entre les candidats *au prorata* des votes obtenus par chacun d'entre eux *lors de la* primaire. Ce système, l'un des trois systèmes de base pour les primaires présidentielles, est le plus courant.

La primaire républicaine sera toutefois teintée en Californie d'une « originalité ». Lors du 3 juin, l'ensemble des délégués républicains reviendra sans partage au candidat républicain majoritaire (même si cette majorité est inférieure à 50 % des suffrages) selon le système du « *winner take all* » (le gagnant emporte tout).

M. Reagan, candidat républicain à la présidence, est le premier bénéficiaire de ce système. Ecrasant ses adversaires républicains en Californie dans tous les sondages, il n'aura qu'à tendre la main le 3 juin pour cueillir ses délégués. Ceci lui laisse tout loisir pour faire campagne dans des Etats qui ne lui sont pas acquis. La primaire républicaine, dans ces conditions, s'annonçait fort ennuyeuse.

C'était compter sans l'esprit... d'initiative des Californiens. M Schmitz, sénateur de l'Etat et ardent supporter d'un concurrent républicain de M. Reagan, l'ancien gouverneur du Texas *John Connally*, a obtenu suffisamment de signatures pour qu'une « proposition » soit soumise le jour des primaires aux électeurs, aux termes de laquelle les cent soixante-huit délégués républicains devraient être répartis équitablement entre les divers candidats, selon le système proportionnel. Il faudra donc attendre le 3 juin pour savoir si le système du *winner take all* a été aboli.

Du côté démocrate, le gouverneur de l'Etat, M. Jerry Brown, qui avait ravi la victoire à M Carter lors de la primaire californienne de 1976, est en position délicate. A la fin de décembre 1979, selon un sondage effectué par le *Los Angeles Times* parmi les électeurs démocrates, M. Carter était crédité de 54 % des intentions de vote, contre 33 % à M. Kennedy et 7 % à M. Brown. La majorité des Californiens, selon un autre sondage, semblaient convaincus que leur gouverneur n'avait pas l'étoffe d'un président.

(1) La Californie compte cette année cinq partis officiels : le parti démocrate et le parti républicain, le Peace and Freedom party, l'American Independant party et le Libertarian party.

Point de vue sur la tutelle des P.T.T. pour Télédiffusion de France

La seconde mort de l'O.R.T.F.

PIERRE SCHAEFFER (*)

DANS l'indifférence générale, la nouvelle est tombée telle que l'annonce *le Monde* du 10 janvier : *« T.D.F. est placée sous la tutelle des P.T.T. »* Indifférence polie, révérence gardée devant toute décision d'en haut venant *manipuler*, sans précaution aucune, le fameux statut des *médias*.

Comme il ne s'agit que de kilowatts, de longueurs d'ondes, et que ça ne touche pas apparemment *notre* feuilleton quotidien, pourquoi s'en faire ? Comme personne ne comprend grand-chose aux médias pourquoi s'offusquer d'un changement de tutelle et d'une parfaite incohérence ?

A peine avait-on rattaché la radiotélévision au ministère de la culture, voilà qu'on l'en détache. Tout se passe *comme si on découvrait que* les musées, étant construits en dur, doivent être rattachés au ministère des bâtiments, tandis qu'on *laisserait éventuellement la billetterie* rue de Valois. Même raisonnement pour les hôpitaux, les écoles, etc. On doit donc conclure en tout cas qu'on a dépossédé aussi bien le ministre dit de la communication que les sociétés de programmes d'un atout majeur : la libre disposition de leurs antennes.

Ce n'est pas l'Afghanistan, mais c'est quand même l'intrusion d'une puissance étrangère dans les affaires de nos médias.

Je vais examiner successivement trois points : les raisons qu'on en donne, d'autres raisons plus vraisemblables et enfin les possibles conséquences. Autrement dit, ce que ça cache et où ça mène.

Les bons apôtres

Aux bons apôtres les raisons ne manquent pas. Tous les réseaux hertziens se ressemblent, et la normalisation s'impose. *Le Monde* surenchérit, compare la situation à celle de deux réseaux routiers où voitures individuelles et poids lourds, circulant sur des voies séparées, relèveraient de ministères différents.

Je retournerais volontiers la parabole. C'est bien parce qu'il n'y a qu'un ministère que le réseau routier est indifférencié, ce dont il nous arrive de souffrir. Les bons apôtres ont d'autres raisons, relativement plus valables, qui portent de très beaux noms, des noms très à la mode, parmi lesquels je signale le terme *« transparence »*.

Il faut, paraît-il, que les systèmes soient transparents, ce qui veut dire, en termes techniques, qu'ils soient moins spécifiques et, à la limite, que l'un des systèmes puisse être utilisé *au profit* d'un autre. Pourtant, on avait souhaité, récemment, envoyer deux satellites distincts, l'un T.D.F. pour la radiotélévision, l'autre P.T.T. pour les usages habituels. Je gage que cette rivalité de deux objets mal identifiés a déclenché quelque perturbation dans l'éther, qu'on a argué des motifs d'économie et qu'on a cherché des deux partenaires quel était le plus riche. Suivez mon regard : c'est Norbert Ségard.

Les P.T.T. sont en effet fort riches, et pour une raison fort simple : c'est que les particuliers n'ont jamais lésiné sur un coup de téléphone ni sur un timbre-poste, lesquels ont toujours été calculés à leur prix de revient plus une marge bénéficiaire. Le gouvernement a toujours suivi. On ne peut en dire autant pour la taxe de radiotélévision, chichement mesurée, et à retardement.

En fait, chaque soir, trois spectacles de télévision, trois chaînes de radio plus une part de rayonnement français à l'étranger, plus le *soutien logistique* d'une grande partie de la culture française, plus un soutien-concurrence au cinéma français, ne sont pas payés plus cher par le citoyen de l'Hexagone que deux unités de téléphone, moins qu'un timbre-poste ! Un cheval, une alouette ! Il paraît d'ailleurs que ça ne devrait rien coûter, mais être octroyé gratis, à grand renfort de publicité.

Ne vous figurez pas qu'il y a des arguments idéologiques pour rétablir l'équilibre. On irait immédiatement à la gratuité mercantile s'il n'y avait pas le contrepoids des journaux, qui ont incontestablement besoin de la publicité pour survivre et qui, eux du moins, ont résolu tant bien que mal cet épineux et fragile équilibre.

Les raisons probables

La raison déterminante est bien au-delà des astuces de normalisation. Elle relève de l'*informatisation de la société* et de la grande offensive de la prise en main télématique des dociles populations. Non que je cherche à contrer aveuglément cette offensive, féconde sous certains aspects, mais redoutable pour d'autres. Ce que je note, puisqu'on a revendiqué, par exemple, l'émulation des chaînes pour des motifs de haute moralité libérale, c'est qu'on ne prend pas les mêmes précautions, qu'on n'applique pas la même morale, dans le domaine des vecteurs de la communication, de l'armement lourd des systèmes.

C'est la raison du plus fort, ici, qui rapproche deux grands partenaires, deux pouvoirs centraux, ce qui simplifiera le dialogue du pouvoir politique et du pouvoir technique.

On peut noter aussi que les inspirations de droite et de gauche soufflent alors dans le même sens, du moins pour les choses sérieuses. Il restera ensuite à jouer du flûteau de la diversification, du moins pour la bagatelle.

Une seconde raison d'Etat pourrait bien s'ajouter à la première : la gestion des ondes par les P.T.T. met à l'abri le monopole hertzien et d'une certaine façon le renforce. Il restera à brader les programmes pour faire la balance, ce qui semblera répondre à l'inspiration libérale de détruire le privilège de la *programmation*, qui ces temps-ci a mauvaise presse. Tout le monde sera content.

Les scénarios possibles

On vient d'en entrevoir un, sans doute le plus probable. A la mort de l'O.R.T.F., le *patrimoine* est passé au frère aîné, T.D.F. Bien que réduit à la manipulation du *hard*, il le défendait au bénéfice du *soft*, des petites sœurs les chaînes, dont il recevait d'ailleurs un financement fort mesuré. Il restait donc dans tout ça une exécrable séquelle de l'O.R.T.F., si mal aimé des Français et tellement haï par le pouvoir. Voici donc brisée la dernière résistance à un certain idéal de service public dans les médias, malgré des fautes et des bévues qui n'empêchent pas les programmes français de radiotélévision d'être encore parmi les meilleurs du monde, même si l'information est quelque peu corsetée. Les Français ignorent bien entendu que c'est le président de T.D.F. qui a été coopté par ses collègues européens pour animer leur union. On doit donc admettre aussi qu'un certain idéal d'échange européen va faire place au strict critère de la rentabilité hexagonale.

Que reste-t-il en face du scénario de la privatisation progressive ou partielle des programmes à de gros partenaires privés, plus facilement clients des P.T.T. que de T.D.F. ? Il reste évidemment la prolifération des petites stations et la gestion inventive d'un spectre hertzien spécifique (qui, rappelons-le, n'est en rien confondu avec les attributions des P.T.T. dans les conventions internationales).

On aurait pu espérer un scénario assouplissant peu à peu l'usage des fréquences et réalisant une entraide nécessaire entre les réseaux actuels des chaînes et la diversité de nouvelles stations plus libérales. Une telle évolution demandait au contraire toute l'initiative de T.D.F. en liaison étroite avec les morceaux éclatés de l'ex-O.R.T.F. C'était, pour une part également, de la privatisation, mais dans un autre esprit et avec des partenaires infiniment plus nombreux et plus diversifiés, plus pauvres aussi.

Il ne reste qu'à compter sur l'esprit de contradiction des Français pour que tout n'évolue pas vers le pire : la marchandise hertzienne.

(*) Ingénieur général des télécommunications, ancien chef de service de la recherche de l'O.R.T.F.

Marcel Jullian et le comte de Paris

THOMAS FERENCZI

POUR être admis comme producteur dans l'une ou l'autre des sociétés nationales de télévision, il faut y être honorablement connu. Ancien président directeur général d'Antenne 2, Marcel Jullian a sans doute gardé quelques amis dans la maison. Ainsi a-t-il obtenu de produire quatre émissions consacrées aux Mémoires du comte de Paris. Ces Mémoires d'exil et de combats ayant été publiés il y a un an, il fallait l'accord de l'éditeur : rien de plus facile, puisque celui-ci n'est autre que... Marcel Jullian.

Voici donc la version filmée du livre, qui ne diffère guère de la version écrite, sinon par ses raccourcis inévitables (322 pages en quatre heures), par son introduction (en forme de réponse à Alain Decaux sur les circonstances de l'assassinat de l'amiral Darlan) et par les documents d'époque, insérés entre deux plans du comte de Paris à sa table de travail, sur fond d'une lecture monocorde.

Soixante ans d'histoire de France défilent par la voix tranquille d'un homme qui, se considérant comme en réserve de la République, ne cessa d'être attentif aux événements et tenta même d'en infléchir le cours. Cependant, un autre réussit mieux que lui dans ce rôle : le général de Gaulle, dont l'ombre domine la plus large partie de cette évocation.

Le témoignage du comte de Paris est une utile contribution à la connaissance de ce siècle, et la réalisation de Jean-Jacques Bloch est très soignée, mais quatre soirées, c'est tout de même beaucoup. On regrette un peu que le producteur de la série n'ait pas songé à faire appel à un scénariste, qui aurait pu lui bâtir, à partir de ces données, une excellente dramatique. On s'étonne que personne n'ait pensé à lui suggérer, par exemple, le nom du remarquable adaptateur des « Rois maudits », ce feuilleton à succès tiré de l'œuvre de Maurice Druon par... Marcel Jullian.

● **Lundi 21 janvier et lundis suivants, Antenne 2, 21 h. 40.**

Jean Kerchbron invite au dialogue les habitants de quatre régions

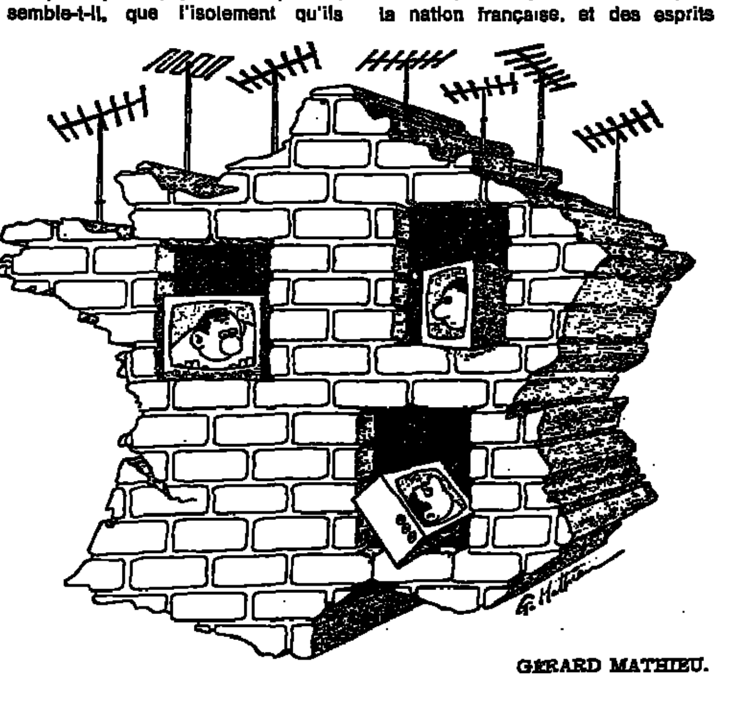
« Bonjour voisin »

FRÉDÉRIC EDELMANN

JEAN KERCHBRON reprend le principe ambitieux de *la Fête des moissons* qui, le 28 juillet dernier, avait monopolisé des heures durant l'écran de FR 3, sinon l'attention des téléspectateurs (*le Monde* du 31 juillet 1979). Ce sera, cette fois-ci, *Bonjour voisin*, titre modérément engageant, qui désignera le 26 janvier, de 16 heures à 22 heures, le dialogue des habitants de Barjols (Var), Riquewihr (Haut-Rhin), Saint-Malo (Ille-et-Vilaine) et Saint-Denis de la Réunion. Au précédent débat, participaient Emmanuel Le Roy Ladurie, le recteur Mallet, Robert Escarpit, Pierre Jakez-Hélias. Le poids intellectuel sera porté, lors de cette nouvelle tentative, par Haroun Tazieff (il sera à Barjols), le professeur Henri Laborit (Saint-Malo), Pierre Bouvarel, directeur de recherche à l'INRA (Riquewihr), Yves Drouet, conservateur du musée de Saint-Denis, et monseigneur Aubry, évêque (l'un et l'autre à la Réunion), et quelques autres.

On ajoutera les représentants de corps de métier caractéristiques des villes ou régions élues par FR 3, des musiciens, des groupes folkloriques, des comédiens et des artistes ; des architectes, des archéologues ; aucun séparatiste en tant que tel ne semble en revanche, prévu au programme.

Faire parler des différences, faire se rencontrer ceux qui s'ignorent, découvrir des « patrimoines » (ce *mot correspond à tout et à rien pour la télévision*), qui, jusqu'à présent, s'étalent fort bien passés les uns des autres, c'est en gros *ce que voudrait Jean Kerchbron* et sa quadruple équipe. Sans penser, semble-t-il, que l'isolement qu'ils *veulent combattre dans les provinces*, est *peut-être cela même qui a permis* à certaines cultures, à certains patrimoines de se constituer, *de se perpétuer loin des volontés, bonnes ou mauvaises*, de la nation française, et des esprits parisiens — l'Année du patrimoine prend décidément un tour nationaliste étriqué. Sans penser que ce dialogue, ce quadrilogue plutôt, *perdra* ses vertus possibles de découvertes et d'acceptations mutuelles à être ainsi livré en spectacle *sur une chaîne nationale*. Et c'est une curieuse conception de l'avenir qu'encourager les isolements physiques en tablant sur les mérites de la communication par l'image et le son.


GÉRARD MATHIEU.

Une vision tronquée, hâtive, sans lendemain, c'est ce que risque de donner ce *Bonjour voisin*, quelle que soit sa longueur, et les moyens techniques qui seront mis en œuvre.

Pourtant, si l'on peut se méfier du principe de l'émission, il y a dans le propos de Jean Kerchbron une clairvoyance sur la télévision, une volonté d'en briser les rituels obligés qui pourraient être encourageante. *« On peut aller ailleurs. Je ne sais pas où je vais*, dit-il, *mais il ne faut pas trancher au départ. »*

Cette émission ouverte, qui *« n'existe qu'à l'instant de son passage »*, qui refuse la *« théâtralité télévisuelle »*, pourrait être, en effet, celle de l'attention à un monde plus riche que le ton platiné et faussement décontracté des speakerines, l'œil et la tempe argentés des variétés ordinaires.

● **Samedi 26 janvier, FR 3, 16 heures.**

les films de la semaine

Les notes de JACQUES SICLIER

★ A VOIR, ★★ GRAND FILM

Comment épouser un millionnaire
DE JEAN NEGULESCO

Lundi 21 janvier
TF 1, 14 h. 20

★ *L'un des premiers films tournés en cinémascope (vision large des décors, ce qui est perdu au petit écran). Une comédie sans originalité, qu'on peut regarder tout de même pour Marilyn Monroe, piquante comédienne jouant les myopes et, accessoirement, pour Lauren Bacall et Betty Grable.*

Cours après moi que je t'attrape
DE ROBERT POURET

Lundi 21 janvier
FR 3, 20 h. 30

Un scénario de « Boulevard » poussif (signé Nicole de Buron) mis en scène comme pour « Au théâtre ce soir » ou peu s'en faut. Annie Girardot et Jean-Pierre Marielle se donnent un mal fou pour rendre drôles des sketches qui, sans eux, n'existeraient pas.

L'Étranger
DE LUCHINO VISCONTI

Lundi 21 janvier
TF 1, 20 h. 35

★ *Le roman d'Albert Camus suivi avec une fidélité littérale que les critiques français ont reprochée à Visconti comme purement formelle et n'allant pas à l'essentiel de l'œuvre. Ce drame philosophique de l'absurde a été, pourtant, minutieusement reconstitué en Algérie. Il baigne dans la lumière blanche et la chaleur d'un processus de décomposition comme chez l'écrivain. Ne faut-il pas chercher, à travers Camus, ce qu'il a de purement « viscontien » dans Meursault (joué par Mastroianni), personnage proche de ceux de* Senso *et du* Guépard *?*

Banco à Bangkok pour O.S.S. 117
D'ANDRE HUNEBELLE

Mardi 22 janvier
FR 3, 20 h. 30

Une des aventures de l'agent secret inventé par Jean Bruce pour rivaliser, sur le marché commercial, avec les exploits cinématographiques de James Bond. On est loin du compte (travail banal d'André Hunebelle) et ce film d'espionnage trimbale des clichés racistes (le péril jaune).

La Grande Sauterelle
DE GEORGES LAUTNER

Mercredi 23 janvier
FR 3, 20 h. 30

Après le succès de Galia, *Vahé Katcha et Georges Lautner reprirent, pour Mireille Darc, un personnage de fille moderne, émancipée, pour une histoire d'amour intégrée tant bien que mal à un sujet de « film noir ». Lautner n'a pas réussi à jouer et à gagner sur les deux tableaux, mais la « sauterelle » de Mireille Darc s'inscrit sociologiquement, comme* Galia, *dans le cheminement de la libération féminine après le mythe Bardot.*

La Califfa
D'ALBERTO BEVILACQUA

Jeudi 24 janvier
FR 3, 20 h. 30

★ *Lutte des classes et passion d'un industriel pour une ouvrière militante. Parabole où se mêlent le social et le spirituel, la politique et la poésie. Romancier venu à la mise en scène, Alberto Bevilacqua a traité cette histoire d'une initiation avec un parti pris esthétique dont on est plus irrité, à la longue, que séduit. Dans la souffrance, la révolte, la haine et l'amour, Romy Schneider est absolument admirable.*

A l'est d'Eden
D'ELIA KAZAN

Vendredi 25 janvier
A 2, 23 h.

★★ *Naissance du mythe de James Dean, adolescent malheureux, révolté, au sein d'une famille désunie, à Salinas (Californie) en 1917. Les allusions bibliques (les fils d'Adam dressés l'un contre l'autre) et le symbolisme du roman de Steinbeck se sont effacés devant son personnage. Mais, en s'attaquant au « puritanisme absolu », Kazan, dont la réalisation est splendide (le film, tourné en cinémascope perd, hélas ! à la télévision), s'inspirait, d'une certaine façon, de son expérience du maccarthysme. Les rapports ambigus des personnages, la violence latente des sentiments, des situations, le jeu de James Dean, donnent à ce film une force fascinante.*

La Gifle
DE CLAUDE PINOTEAU

Dimanche 27 janvier
TF 1, 20 h. 30

★ *Du cinéma de Boulevard, brillant, efficace. Tourbillon de la mise en scène, cabrioles sur le conflit des générations. Auprès d'acteurs chevronnés comme Lino Ventura, Annie Girardot, Nicole Courcel, Isabelle Adjani éclatait alors dans la fantaisie. C'est d'ailleurs l'interprétation tout entière qui fait le plaisir de cette comédie.*

Le Démon du crime
DE FRITZ LANG

Dimanche 27 janvier
FR 3, 22 h. 35

★ *Deuxième partie du* Docteur Mabuse. *Référence encore plus manifeste au feuilleton cinématographique, dans les péripéties, le rythme. Et Mabuse, mettant ses pouvoirs hypnotiques au service du mal, apparaît encore plus proche du* Docteur Caligari *de Robert Wiene. Le mythe germanique des forces occultes, la volonté de puissance et le réalisme fantastique du décor social, les méfaits d'une bande d'assassins et de leur chef ténébreux, annoncent le cataclysme qu'allait être le nazisme pour l'Allemagne et pour le monde.*



A VOIR

Les animaux familiers



DRAMATIQUE
COMME CHIEN ET CHAT
Mardi 22 janvier
TF 1, 20 h 30

Un vieux monsieur, une vieille dame, vivent seuls, l'un avec son chien Tom, l'autre avec sa chatte Chérie. Richard (Robert Manuel), retraité des chemins de fer, est du genre bavard, *pas raffiné. Hermine* (Gisèle Casadesus) est tout le contraire : fine, fragile, comme les poupées de porcelaine qui l'entourent.

Un jour d'orage, Richard et Hermine se rencontrent dans un square. Et c'est à Tom et à *Chérie qu'il reviendra* d'être le moteur de l'histoire.

La *difficulté résidait* donc dans le choix des animaux. Le réalisateur, Roland Bernard, a *dû faire appel à un spécialiste pour découvrir et diriger* le chien qui devait être un peu rustre, et la chatte, qui devait *être distinguée et un peu snob.* Ce qui intéressait Michèle Ressi, auteur du scénario et des dialogues, c'était de **« montrer qu'il se passe beaucoup de choses entre les bêtes et les personnes âgées ».**

L'histoire de Simas Kudirka

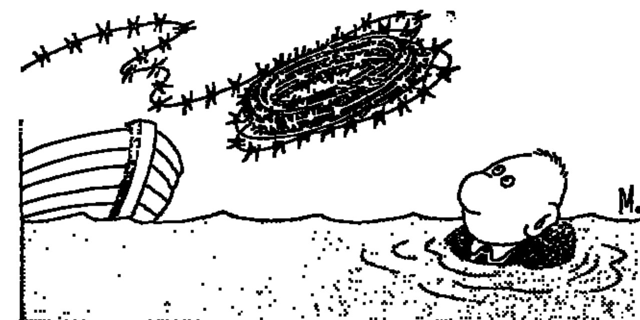
DOSSIERS DE L'ECRAN :
LA LIBRE CIRCULATION DES HOMMES
Mardi 22 janvier
A 2, 20 h. 40

Le 23 novembre 1970, un garde-côte américain repêchait au large de la *Nouvelle-Angleterre* un marin soviétique d'origine lithuanienne : M. Simas Kudirka, avide de liberté, avait sauté par-dessus la rambarde du bâteau de pêche soviétique à bord duquel il travaillait.

Le capitaine du navire américain, au lieu de lui accorder l'asile, le remit aux autorités soviétiques. Le sort de M. Kudirka était scellé : le 17 mai 1971, il fut condamné à dix ans de camp « à régime sévère ».

L'affaire suscita une grande indignation aux Etats-Unis et se termina moins mal qu'elle n'avait commencé. Harcelé par l'opinion *publique, le département* d'Etat finit par obtenir de l'U.R.S.S. — la détente a un certain prix — le droit à l'émigration pour M. Kudirka, *originaire* d'un des trois Etats baltes annexés par l'U.R.S.S. pendant la guerre. Il quitta l'U.R.S.S. le 5 novembre 1974 et le *Congrès* lui accorda la nationalité américaine.

Le téléfilm qui ouvre ces « Dossiers de l'écran » sur les transfuges soviétiques raconte les tribulations de M. Simas Kudirka ; celui-ci sera présent au débat, entouré de MM. Arthur Goldberg, chef de la délégation américaine à la conférence de Belgrade en 1978, Moshe Eidelman, juif soviétique en exil, Mme Lenka Brychtova, réfugiée tchèque.



Reine de la mode

UNE FEMME, UNE ÉPOQUE :
COCO CHANEL
Mardi 22 janvier
TF 1, 22 h. 5

Regis Milcent raconte l'Histoire à travers les personnalités féminines qui l'ont marquée : *« Une femme, une époque. »* Avec des documents authentiques, avec des pans de vie représentés par des acteurs, il fait renaître des passions, des ambitions, une condition.

Après Colette, Joséphine Baker, Virginia Woolf..., voici Coco Chanel : petite fille de forains *humiliée par la misère, tout* au long de sa longue existence, elle dissimule sa difficile jeunesse. Elle embellit la réalité et embellit les corps. *Elle séduit* et terrorise. Maîtresse des princes, guide des princesses, elle se veut reine et a régné sur les arts *des spectacles et de la mode.* Elle se comporte en souveraine absolue, au-dessus des contingences sociales et patriotiques. A la *libération, elle part pour* la Suisse. Mais elle ne supporte pas le repos ni l'exil loin de son royaume. Elle revient à Paris, lutte *pour reprendre* sa couronne, et la garde jusqu'à sa mort. Mademoiselle avait *quatre-vingt-huit ans et habitait,* seule, une chambre dans un hôtel de luxe.

Coco Chanel, c'est Nada Strancar, qui fut la si admirable *Catherine* d'Aragon et Antoine Vitez, au théâtre.



Le livre des morts tibétain

FENÊTRE SUR...
« BARDO-THODOL »
Mercredi 23 janvier
A 2, 22 h. 35

Une tentative d'interprétation par le réalisateur Ludovic Segarra du *Bardo-Thödol,* livre des morts tibétain. Ce texte doit être lu aux mourants depuis les premiers symptômes jusqu'au quarante-neuvième jour après la mort. C'est un guide, un rappel des enseignements du lamaïsme, un rituel de passage.

Des comédiens japonais ont travaillé le texte pour exprimer cette aventure tout intérieure. Il y a quelques décors naturels. Tout cela est austère, passionnant, puisqu'il s'agit de voir comment meurent les autres.

Lundi 21 janvier

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

12 h 15 Réponse à tout.
12 h 35 Midi première.
13 h Journal.
13 h 35 Emissions régionales.
13 h 50 Les après-midi de TF 1 d'hier et d'aujourd'hui.
Ces chers disparus : Luis Mariano ; 14 h. 5, Vétérinaire en Limagne.
14 h 20 Cinéma : « Comment épouser un millionnaire ».
Film américain de J. Negulesco (1953), avec M. Monroe, B. Grable, L. Bacall, W. Powell, D. Wayne, R. Calhoun, C. Mitchell. (Rediffusion.)
Trois jeunes femmes, mannequins, louent en commun un appartement luxueux, à New-York, afin de trouver, chacune — et d'épouser, — un millionnaire.
15 h. 50, Variétés : Charles Dumont; 16 h. 5, Cet héritage qui est le nôtre : le Grand Trianon ; 17 h. 5, Regards sur les musées de France : le Musée de compagnonnage de Tours ; 17 h. 40, Le mime Amiel ; 17 h. 50, A votre service : au service des personnes âgées.
18 h TF 4.
18 h 30 Un, rue Sésame.
19 h C'est arrivé un jour.
Le vingt-troisième joueur.
19 h 10 Une minute pour les femmes.
N'attendez pas le dernier moment pour penser aux vacances.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Les beaux joueurs.
20 h Journal.
20 h 35 Cinéma : « l'Etranger ».
Film italien de L. Visconti (1967), avec M. Mastroianni, A. Karina, B. Blier, G. Wilson, B. Cremer, G. Géret.
A Alger, en 1937, un employé français que rien ne semble toucher, ni la mort de sa mère ni l'amour d'une femme, tue un Arabe sur la plage et refuse d'expliquer son acte.
22 h 5 Portrait : Albert Camus.
Emission de C. Clairval. Réalisation P. Vecchiali.
23 h 35 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 55 Sports : Ski.
En direct de Bad Gastein : slalom dames.
12 h 5 Passez donc me voir.
12 h 30 Série : Le roman d'un jeune homme pauvre.
12 h 45 Journal.
13 h 35 Emissions régionales.
13 h 50 Face à vous.
14 h Aujourd'hui madame.
Des auteurs face à leurs lectrices.
15 h Feuilleton : Rubens, peintre et diplomate.
Anvers 1608.
16 h Sports : Ski.
Slalom dames (deuxième manche).
16 h 30 Libre parcours.
Le Québec.
17 h 20 Fenêtre sur...
Le temple de Konarak.
17 h 50 Récré A 2.
Emilie; Mia Mia O ; Andersen ; Albator.
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Top club.
20 h Journal.
20 h 35 Magazine : Cartes sur table.
Avec M. Georges Marchais, secrétaire général du parti communiste.
20 h 40 Document : L'espérance en la France.
(Lire notre article page IX.)
22 h 35 Variétés : Salle des fêtes.
23 h 25 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h 30 Pour les jeunes.
Hebdo jeunes ; Le lièvre et la tortue.
18 h 55 Tribune libre.
Jacques Charpentier.
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 55 Dessin animé.
Histoire de France : les Normands.
20 h Les jeux.
20 h 30 Cinéma public : « Cours après moi que je t'attrape ».
Film français de R. Pouret (1976), avec A. Girardot, J.-P. Marielle, M. Tolo, G. Fontanel, D. Prevost, S. Rougerie, C. Laurent.
Un percepteur et une tondeuse de chiens chics, tous deux quadragénaires, se rencontrent par le truchement d'une annonce matrimoniale et vont de malentendus en querelles avant de trouver le bonheur ensemble.
21 h 55 Journal.

Mardi 22 janvier

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

12 h 15 Réponse à tout.
12 h 35 Midi première.
13 h Journal.
13 h 45 Les après-midi de TF 1.
Le regard des femmes, d'E. Ruggieri.
13 h. 50, Etre à la une ; 14 h. 5, Marées en Cotentin ; 14 h. 25, Variétés ; 14 h. 30, Série : Amicalement vôtre (nº 8) ; 15 h. 20, Variétés ; 15 h. 25, Regard des femmes sur la société : les femmes qui n'existent pas ; 16 h. 25, Chant et contre-chant ; 16 h. 50, Mardi guide ; 17 h. 10, Livres service ; 17 h. 30, Vie pratique ; 17 h. 35, Variétés ; 17 h. 40, Cuisine ; 17 h. 55, Variétés.
18 h TF 4.
18 h 55 Un, rue Sésame.
18 h 55 C'est arrivé un jour.
XY + XX.
19 h 10 Une minute pour les femmes.
Spécial parents : les enfants qui jouent avec la vérité.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Les beaux joueurs.
20 h Journal.
20 h 30 Dramatique : « Comme chien et chat ».
Réal. Roland-Bernard, avec G. Casadesus, R. Manuel, P. Barreau, G. Beauvilliers.
(Lire notre sélection.)
22 h 5 Une femme, une époque : Un[illegible]aire Chanel.
Réalisation R. Milcent.
(Lire notre sélection.)
23 h Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

12 h 5 Passez donc me voir.
12 h 30 Série : Le roman d'un jeune homme pauvre.
12 h 45 Journal.
13 h 35 Emissions régionales.
13 h 50 Face à vous.
14 h Aujourd'hui madame.
Vivre avec un malade.
15 h Emissions pédagogiques.
Libre cours.
16 h Libre parcours.
La préhistoire.
17 h 20 Fenêtre sur... Seva Sangh Samiti.
Un espoir pour les enfants de Calcutta.
17 h 50 Récré A 2.
Emilie ; Papivole ; Discopuce ; Mes mains ont la parole ; Les quat'z'amis.
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Top club.
20 h Journal.
20 h 40 Les dossiers de l'écran : « le Transfuge ».
Télé-film de D. Lowell Rich. Avec Alan Arkin.
(Lire notre sélection.)
22 h Débat : La libre circulation des hommes.
Avec MM. Simas Kudirka, Arthur Goldberg, Moshe Eidelman, Mme Lenka Brychtova.
23 h 30 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h Ministère des universités.
18 h 30 Pour les jeunes.
Les couleurs du temps.
18 h 55 Tribune libre.
Centre national des jeunes agriculteurs.
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 55 Dessin animé.
Histoire de France : Hugues Capet.
20 h Les jeux.
20 h 30 Cinéma pour tous : « Banco à Bangkok pour OSS 117 ».
Film français d'A. Hunebelle (1964), avec K. Matthews, A.-M. Pierangeli, R. Hossein, D. Wilms, G. Ratib, H. Virlojeux (rediffusion).
Un agent secret français lutte, en Thaïlande, contre une secte asiatique qui veut propager le virus de la peste pour exterminer les Blancs.
22 h 25 Journal.

Mercredi 23 janvier

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

12 h 15 Réponse à tout.
12 h 30 Midi première.
13 h Journal.
13 h 45 Les visiteurs du mercredi.
De C. Izard.
Avec les marionnettes Sibor et Bora ; 13 h. 45, Les Poi Poi : « Mousquetaire à terre ! » ; 14 h. 5, La bataille des planètes : « La petite planète dans la galaxie » ; 14 h. 30, Interdit aux plus de dix ans : Mission spatiale santé « Javel » ; 14 h. 55, La Pierre blanche (nº 4) ; 15 h. 25, Spécial 10-15 ans ; 15 h. 30, L'odyssée de l'espace : « La journée d'un chien policier » ; 16 h. 15, La parade des dessins animés ; 16 h. 55, Le club des cinq ; 17 h. 20, Studio 3.
17 h 55 Sur deux roues.
18 h 10 TF 4.
18 h 30 Un, rue Sésame.
18 h 55 C'est arrivé un jour.
La plus grosse araignée du monde.
19 h 10 Une minute pour les femmes.
Vous devez de l'argent : ne vous laissez pas mener en bateau pour autant.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Les beaux joueurs.
19 h 55 Tirage du Loto.
20 h Journal.
20 h 35 Dramatique : « les Maîtres Sonneurs ».
Réalisation L. Iglesis, avec P. Raynal, S. Maudepin, J.M. Dupuis, P. Guillemin, J. Marden.
22 h La rage de lire.
Magazine littéraire de G. Suffert.
« Faut-il brûler la science ? », avec M. Serres ; « le Parasite » ; I. Stengers : « la Nouvelle Alliance ».
23 h Sports : Championnat d'Europe de patinage artistique à Göteborg.
23 h 45 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

12 h 5 Passez donc me voir.
12 h 30 Série : Le roman d'un jeune homme pauvre.
12 h 45 Journal.
13 h 35 Emissions régionales.
13 h 50 Face à vous.
14 h Les mercredis d'aujourd'hui madame.
15 h Film d'animation : Les sentinelles de l'air.
Danger sur les mers.
16 h 10 Récré A 2.
Maraboud'ficelle ; La panthère rose ; Zeltron ; Albator ; Sports ; Wattoo-Wattoo ; Emilie...
18 h 10 On we go.
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Top club.
20 h Journal.
20 h 35 Variétés : Collaroshow.
21 h 40 Magazine : Grand stade.
Spécial Jeux olympiques d'hiver.
22 h 35 Fenêtre sur... « Bardo-Thödol ».
(Lire notre sélection.)
23 h 25 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h Travail manuel.
Au féminin, ça s'écrit comment ?
18 h 30 Pour les jeunes.
Eureka.
18 h 55 Tribune libre.
Mouvement des démocrates.
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 55 Dessin animé.
Histoire de France : Hugues Capet et les premiers rois capétiens.
20 h Les jeux.
20 h 30 Cinéma (Un film, un auteur) : « la Grande Sauterelle ».
Film français de G. Lautner (1966), avec M. Darc, H. Kruger, M. Biraud, G. Géret, F. Blanche, V. Venantini (rediffusion).
Un truand, qui s'est réfugié à Beyrouth où il prépare l'enlèvement d'un magnat du pétrole, rencontre une fille libre et méprisant l'argent, qui change son existence.
22 h 10 Journal.

PÉRIPHÉRIE

LUNDI 21 JANVIER

- TELE-LUXEMBOURG : 20 h., La malle de Hambourg ; 21 h., *la Race des seigneurs,* film de P. Granier-Deferre.
- TELE-MONTE-CARLO : 20 h., La pêche miraculeuse ; 21 h., *le Temps des loups,* film de S. Gobbi.
- TELEVISION BELGE : 20 h., Ecran témoin, débat ; 23 h., J.T. — *R.T.B. bis* : 19 h. 55, Folklore ; 20 h. 15, Emission dialectale ; 21 h. 50, Le temps ; 22 h. 15, Lundi-sports.
- TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h., Le menteur ; 20 h. 20, A bon entendeur ; 20 h. 40, Johnny Hallyday ; vingt ans de chansons ; 21 h. 30, Un roi triste ; 22 h., Sam Haskins.

MARDI 22 JANVIER

- TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Super Jaimie ; 21 h., *Arabesque,* film de Stanley Donen.
- TELE-MONTE-CARLO : 20 h. 5, Cinq à sec ; 21 h., *Kali-Yug, mystère du temple hindou,* film de M. Camerini.
- TELEVISION BELGE : 19 h. 55, Petit déjeuner compris ; 21 h. 50, Création super-8 ; 22 h. 40, Arts-hebdo. — *R.T.B. bis* : 19 h. 55, Formule 2 ; 21 h., Document : le premier meurtre ; 22 h. 15, Le monde du cinéma ; 22 h. 45, reportage sportif.
- TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h., Le menteur ; 20 h. 20, Spécial cinéma.

MERCREDI 23 JANVIER

- TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Hit-parade ; 21 h., *Vol en détresse,* film de B. L. Kowalski ; 22 h. 45, Emission évangélique.
- TELE-MONTE-CARLO : 20 h. 5, Cirque du monde ; 21 h. 5, *Rencontres,* film de P. Agostini ; 22 h. 55, Que répondrez-vous?
- TELEVISION BELGE : 19 h. 55, Contacts ; 20 h., Granada, d'H. Pinter ; 21 h. 30, *Champ libre.* — *R.T.B. bis* : Les centurions, de M. Robson.
- TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h., Le menteur ; 20 h. 20, Johnny Hallyday : vingt ans de chansons ; 21 h. 20, Ouvertures ; 22 h. 20, Patinage artistique.

JEUDI 24 JANVIER

- TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Voyages au fond des mers ; 21 h., *Moi et le colonel,* film de Peter Glenville.
- TELE-MONTE-CARLO : 20 h. 5, Sam et Sally ; 21 h. 5, *Catherine,* film de B. Borderie.
- TELEVISION BELGE : 19 h. 55, Autant savoir ; 20 h. 15, *le Retour du grand blond,* film d'Y. Robert ; 21 h. 30, Le carrousel aux images ; 22 h. 15, That's Hollywood. — *R.T.B. bis* : Concerts en contrastes ; 20 h. 45, Vidéographie : Nan Hoover ; 21 h., Document création ; 22 h. 15, Follow me.
- TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h., Le menteur ; 20 h. 20, Temps présent ; 21 h. 20, Les visiteurs ; 22 h. 15, L'antenne est à vous ; 22 h. 20, Patinage artistique.

VENDREDI 25 JANVIER

- TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Quand la vie s'arrête ; 21 h., *Un camion en or massif ;* film de R. Michael Lewis.
- TELE-MONTE-CARLO : 20 h. 5, La vie de Shakespeare ; 21 h. 5, *la Source de vie,* film d'Alf. Weidenman ; 22 h. 45, P.T.L. Club.
- TELEVISION BELGE : 19 h. 55, A suivre ; 21 h. 25, *Un et un,* film d'E. Josephson, S. Nykvist et I. Thulin. — *R.T.B. bis* : 19 h. 55, Vendredi sport ; 21 h. 5, La légende irlandaise ; 22 h. 15, Interwallonie ; 22 h. 15, Basket-ball.
- TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h., Le menteur ; 20 h. 20, Le temps d'une miss, de Jean-Daniel Simon ; 21 h. 50, Patinage artistique.

SAMEDI 26 JANVIER

- TELE-LUXEMBOURG : 20 h., *le Saut de l'ange,* film d'Y. Boisset ; 21 h. 30, Ciné-sélection ; 22 h., *les Cinq Mille doigts du Dr T.,* film de R. Rowland.
- TELE-MONTE-CARLO : 20 h. 5, Starsky et Hutch ; 21 h. 5, *les Aveux les plus doux,* film d'E. Molinaro.
- TELEVISION BELGE : 19 h. 55, Le jardin extraordinaire ; 20 h. 25, *le Silencieux,* film de C. Pinoteau ; 22 h. 20, Championnats d'Europe de patinage artistique.
- TELEVISION SUISSE ROMANDE : 19 h. 55, Comic'Palace ; 20 h. 30, Petit déjeuner compris ; 21 h. 25, Les oiseaux de la nuit ; 22 h. 50, Hockey sur glace.

DIMANCHE 27 JANVIER

- TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Hawaï 5-0 ; 21 h., *la Nef des fous,* film de S. Kramer.
- TELE-MONTE-CARLO : 20 h. 5, La grande vallée ; 21 h. 10, *Tempo di Roma,* film de D. de La Patellière.
- TELEVISION BELGE : 19 h. 55, Zygomaticorama ; 21 h. 10, Tant qu'il y aura des hommes ; 22 h. 50, Sports.
- TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h., Tant qu'il y aura des hommes ; 21 h. 30, Des yeux pour entendre ; 23 h. 20, Vespérales.

Jeudi 24 janvier

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

12 h 15 **Réponse à tout.**
12 h 30 **Midi première.**
13 h **Journal.**
13 h 30 **Emissions régionales.**
13 h 50 **Objectif santé.**
La première consultation de contraception.
14 h **Les vingt-quatre jeudis.**
Emission du Centre national de documentation pédagogique ; 14 h., Le chalet du Val d'Herens ; 14 h. 25, Les aventures du mercredi ; 14 h. 30, Renard des quatre saisons ; 14 h. 55, La jalousie ; 15 h. 5, Les cheminots ; 15 h. 30, Les images animées ; 15 h. 50, Le débat télévisé ; 16 h., Les contes du solstice : La nuit des trésors enfouis ; 17 h., Le point sur les programmes de mathématiques au C.E.
18 h **TF 4.**
18 h 35 **Un, rue Sésame.**
18 h 55 **C'est arrivé un jour.**
Duel à Ceylan.
19 h 10 **Une minute pour les femmes.**
N'oubliez pas l'épargne-logement.
19 h 20 **Emissions régionales.**
19 h 45 **Les beaux joueurs.**
20 h **Journal.**
20 h 30 **Série : Opération trafics.**
« La Bataille de l'or » (n° 3). Réal. Christian-Jaque ; avec J. Hahn, J.J. Steen, A. David-Gabison, J. Legras.
21 h 30 **L'événement.**
Emission d'Henri Marque et Julien Besançon.
22 h 25 **Pleins feux.**
Emission d'actualité culturelle, de José Artur.
23 h 10 **Journal.**

DEUXIÈME CHAINE : A 2

12 h 5 **Passez donc me voir.**
12 h 30 **Série : Le roman d'un jeune homme pauvre.**
12 h 45 **Journal.**
13 h 35 **Emissions régionales.**
13 h 50 **Face à vous.**
14 h **Aujourd'hui madame.**
Les énergies dives de remplacement.
15 h **Série : Le fugitif.**
« Rue barrée ».
16 h **L'invitée du jeudi : Evelyne Sullerot.**
(Lire notre sélection.)
17 h 20 **Fenêtre sur...**
Les routes de l'idée.
17 h 50 **Récré A 2.**
Emilie ; Mes mains ont la parole ; Satanas et Diabolo ; Je veux être... boucher.
18 h 30 **C'est la vie.**
18 h 50 **Jeu : Des chiffres et des lettres.**
19 h 20 **Emissions régionales.**
19 h 45 **Les partis politiques : l'opposition.**
20 h **Journal.**
20 h 35 **Dramatique : Messieurs les jurés.**
L'affaire Brouchaud.
22 h 35 **Magazine : Première.**
Le Quatuor Smetana interprète : « Quatuor n° 2 » (extraits), de Smetana ; « Quatuor » op. 25 (extraits), de Dvorak ; « Quatuor n° 1 » de Janacek et « Menuet en ré mineur », de Mozart.
23 h 15 **Journal.**

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h 30 **Pour les jeunes.**
Les enfants d'ailleurs : le Yémen ; B comme bricolage : comment réparer une lampe de chevet.
18 h 55 **Tribune libre.**
Parti républicain.
19 h 10 **Journal.**
19 h 20 **Emissions régionales.**
19 h 55 **Dessin animé.**
Histoire de France : Guillaume le Conquérant.
20 h **Les jeux.**
20 h 30 **Cinéma (cycle Romy Schneider) : « la Califa ».**
Film italien d'A. Bevilacqua (1971), avec R. Schneider, U. Tognazzi, M. Beru, M. Farinelli, R. Bisacco, M. Serato, G. Alberti (rediffusion).
Un industriel d'Italie du Nord s'éprend d'une veuve d'ouvrier devenue l'égérie des grévistes. Elle lui fait prendre conscience de la lutte des classes.
22 h **Journal.**

Vendredi 25 janvier

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

10 h 25 **Sports : Ski.**
A Saint-Gervais (slalom dames : première et deuxième manche).
12 h 15 **Réponse à tout.**
12 h 30 **Midi première.**
13 h **Journal.**
13 h 35 **Emissions régionales.**
14 h 5 **De la neige au torrent.**
17 h 30 **Cordes à jouer.**
Emission du C.N.D.P.
18 h **TF 4.**
18 h 30 **1, rue Sésame.**
18 h 55 **C'est arrivé un jour.**
Le navire maudit.
19 h 10 **Une minute pour les femmes.**
L'alcoolisme.
19 h 20 **Emissions régionales.**
19 h 45 **Les beaux joueurs.**
20 h **Journal.**
20 h 35 **Au théâtre ce soir : « le Troisième Témoin ».**
Pièce de D. Nohain, avec J. Morel, D. Nohain, D. Kapour, B. Gohaud, P. Préjean.
22 h 40 **Sports : Patinage artistique.**
Championnats d'Europe.
23 h 15 **Journal et cinq jours en Bourse.**

DEUXIÈME CHAINE : A 2

12 h 5 **Passez donc me voir.**
12 h 30 **Série : Le roman d'un jeune homme pauvre.**
12 h 45 **Journal.**
13 h 35 **Emissions régionales.**
13 h 50 **Face à vous.**
14 h **Aujourd'hui madame.**
Le mensuel.
15 h **Série : Le fugitif.**
« La Dernière Oasis ».
16 h **Quatre saisons.**
17 h **La télévision des téléspectateurs.**
17 h 20 **Fenêtre sur... Mère Teresa.**
17 h 50 **Récré A 2.**
Emilie ; Sophie et la sorcière ; Candy.
18 h 30 **C'est la vie.**
18 h 50 **Jeu : Des chiffres et des lettres.**
19 h 20 **Emissions régionales.**
19 h 45 **Top club.**
20 h **Journal.**
20 h 35 **Dramatique : « Tarendol ».**
D'après le roman de R. Barjavel ; réalisation : L. Grospierre. Avec J. Penot, F. Pernelle, M. Duchaussoy...
(Lire notre sélection.)
21 h 35 **Apostrophes.**
Le sexe et ses interdits.
Avec MM. J. Baudrillard *(De la séduction)* ; P. Darmon *(le Tribunal de l'impuissance)* ; le docteur M. Maignan *(Nous sommes tous des pervers sexuels persécutés)* ; Mme C. Riholt *(Histoire de Jeanne, transsexuelle)*.
22 h 55 **Journal.**
23 h 5 **Ciné-club (cycle Elia Kazan) : « A l'est d'Eden ».**
Film américain d'E. Kazan (1954) ; avec J. Dean, J. Harris, R. Massey, B. Ives, R. Davalos ; J. Van Fleet (rediffusion).
En Californie, en 1917. Un adolescent cherche à se faire aimer de son père qui lui préfère son frère. Epris de la fiancée de celui-ci, il se met à le haïr.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h 30 **Pour les jeunes.**
Contes du folklore japonais : *le Fantôme des gouttes d'eau* ; Des livres pour nous.
18 h 55 **Tribune libre.**
La C.F.D.T. (Confédération française démocratique du travail).
19 h 10 **Journal.**
19 h 20 **Emissions régionales.**
19 h 55 **Dessin animé.**
Histoire de France : cap sur l'Angleterre.
20 h **Les jeux.**
20 h 30 **V 3 - Le nouveau vendredi : Paris-Dakar au féminin.**
Emission de J.-M. Cavada et M. Thoulouze ; réal. C.-F. Crye.
21 h 30 **Changement de décors : « West tragédie à Fort Bryan ».**
(Lire notre sélection.)
22 h 25 **Journal.**
22 h 45 **Magazine : Thalassa.**

Samedi 26 janvier

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

12 h 10 **Emissions régionales.**
12 h 30 **Cuisine légère.**
Le gâteau Phitiviers.
12 h 45 **La vie commence demain.**
Avenir n° 2 : faire de la mécanique.
13 h **Journal.**
13 h 30 **Le monde de l'accordéon.**
13 h 50 **Au plaisir du samedi.**
13 h. 55, La croisière s'amuse : Une traversée de chien ; 14 h. 40, Un nom en or ; 14 h. 50, Plume d'Elan ; 14 h. 50, Découvertes ; 15 h. 5, Maya l'abeille ; 15 h. 30, Télétroc ; 15 h. 40, « Quentin Durward » (3e épisode) ; 16 h. 40, Le magazine de l'aventure ; 17 h. 25, Tom et Jerry ; 17 h. 50, Avec des idées, que savez-vous faire ?
18 h 10 **Trente millions d'amis.**
18 h 40 **Magazine auto-moto.**
19 h 10 **Six minutes pour vous défendre.**
19 h 20 **Emissions régionales.**
19 h 45 **Les beaux joueurs.**
20 h **Journal.**
20 h 30 **Variétés : Numéro un.**
Avec Julio Iglesias, Mireille Mathieu, Jane Manson, Juliette Gréco, Dalida.
21 h 35 **Série : Les quatre cents coups de Virginie.**
(dernier épisode).
De M. Mithois ; réalisation de B. Queysanne.
22 h 30 **Télé-foot 1.**
23 h 30 **Journal.**

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 45 **Sports : Ski.**
Slalom géant dames, à Megève.
11 h 45 **Journal des sourds et des malentendants.**
12 h **La vérité est au fond de la marmite.**
12 h 30 **Samedi et demi.**
13 h 35 **Monsieur Cinéma.**
14 h 20 **Les jeux du stade.**
17 h 10 **Les moins d'vingt et les autres.**
17 h 55 **Course autour du monde.**
18 h 50 **Jeu : Des chiffres et des lettres.**
19 h 20 **Emissions régionales.**
19 h 45 **Top club.**
20 h **Journal.**
20 h 35 **Dramatique : Les cinq dernières minutes.**
Du côté du bois de Boulogne.
22 h 5 **Sports : Patinage artistique.**
Championnats d'Europe.
23 h **Documentaire : Le signe du cheval.**
Concours complet aux Olympiades (n° 1).
23 h 25 **Journal.**

TROISIÈME CHAINE : FR 3

12 h 30 **Les pieds sur terre.**
Magazine sécurité de la Mutualité sociale agricole : la sécurité dans les coopératives d'abattage et de découpage de viande.
16 h **Bonjour voisin (et à 18 h 55, 19 h 40 et 20 h 30).**
18 h 30 **Pour les jeunes.**
Il était une fois l'homme : le siècle de Louis XIV.
19 h 10 **Journal.**
19 h 20 **Emissions régionales.**
19 h 55 **Dessin animé.**
Histoire de France : la première croisade.
20 h **Les jeux.**
20 h 30 **Bonjour voisin.**
(Lire notre article page IX.)
22 h **Journal.**
22 h 20 **Champ - Contre-champ : la mort du spectacle.**

Dimanche 27 janvier

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

9 h 15 **A Bible ouverte.**
9 h 30 **Orthodoxie : Réflexion orthodoxe sur l'œcuménisme.**
10 h **Présence protestante.**
10 h 30 **Le jour du Seigneur.**
11 h **Messe.**
En l'église Sainte-Jeanne-d'Arc de Rouen (Seine-Maritime).
Prédicateur : Père Michel Dubost.
12 h **La séquence du spectateur.**
12 h 30 **TF 1 - TF 1.**
13 h **Journal.**
13 h 20 **C'est pas sérieux.**
14 h 15 **Les rendez-vous du dimanche.**
De Michel Drucker.
15 h 30 **Tiercé.**
15 h 40 **Série : L'île fantastique.**
Le client et le bonheur.
16 h 20 **Sports première.**
18 h 10 **Téléfilm : « la Passe des neiges ».**
19 h 25 **Les animaux du monde.**
Des animaux venus d'ailleurs.
20 h **Journal.**
20 h 30 **Cinéma : « la Gifle ».**
Film français de C. Pinoteau (1974) ; avec L. Ventura, A. Girardot, I. Adjani, F. Perrin, J. Spiesser, M. Aumont, X. Gélin, R. Hardy (rediffusion).
Les démêlés d'un professeur de géographie quinquagénaire et de sa fille adolescente, qui veut vivre sa vie comme elle l'entend.
22 h **La leçon de musique : Lily Laskine.**
Emission de l'Institut national de l'audiovisuel, réal. M. Fresnel.
(Lire notre sélection.)
23 h **Journal.**

DEUXIÈME CHAINE : A 2

11 h **On we go.**
11 h 15 **Chorus.**
12 h **Concert.**
« Symphonie n° 4 » ; « Concerto pour violon », de Bach, par les Solistes de France.
12 h 45 **Journal.**
13 h 20 **Série : Wonder woman.**
« Vedettes à Hollywood ».
14 h 10 **Jeu : Des chiffres et des lettres pour les jeunes.**
15 h **Des animaux et des hommes.**
15 h 50 **Majax : Passe-passe.**
16 h 35 **Série : Les brigades du Tigre.**
« L'Ange blanc ».
17 h 30 **Les Muppets.**
Avec Sylvester Stalone.
18 h **Dessine-moi un mouton.**
18 h 45 **Stade 2.**
20 h **Journal.**
20 h 35 **Feuilleton : Détroit.**
De M. Lampell et H. Searls, réal. J. London.
22 h 10 **Petit théâtre d'Antenne 2.**
« Madame Hélène », de Jeanne Labrune.
22 h 35 **Magazine : Voir.**
23 h 25 **Journal.**

TROISIÈME CHAINE : FR 3

10 h **Emissions de l'ICEI destinées aux travailleurs immigrés.**
Images de Tunisie.
10 h 30 **Mosaïque.**
Préparée par T. Fares et J.-L. Orobons. Reportage : l'arrivée de la famille émigrée et les problèmes rencontrés lors de sa venue en France. Variétés : Carlos Andreu, musique et chants populaires d'Espagne.
16 h **Jeu : Tous contre trois.**
Saint-Guilhem-le-Désert.
17 h **Prélude à l'après-midi.**
Ouverture de Carnaval, d'A. Dvorak, par l'Orchestre philharmonique de Los Angeles, dir. Zubin Mehta.
18 h 20 **Théâtre de toujours : « Roméo et Juliette ».**
De Shakespeare. Emission de la B.B.C. en version originale. Sous-titres français.
19 h 45 **Spécial DOM-TOM.**
20 h **Rire et sourire au Comic'Palace.**
Marthe Villalonga.
20 h 30 **L'inventaire des campagnes : 4. L'outil et le geste.**
Série de D. Vigne, avec Le Roy Ladurie.
Quatrième volet de l'enquête menée par Daniel Vigne et Emmanuel Le Roy Ladurie sur notre « héritage ». Ici des gestes qui remontent au Moyen Age. Ceux du forgeron, du maréchal-ferrant, du sabotier, du chaumier, du charron... La mémoire des gestes, le plaisir du geste, l'histoire du geste.
21 h 25 **Journal.**
21 h 45 **L'invité de FR 3 : l'arbre de vie.**
22 h 35 **Cinéma de minuit (cycle le docteur Mabuse et F. Lang) : « le Démon du crime ».**
Film allemand de F. Lang (1922), avec R. Klein-Rogge, A. Abel, A.E. Nissen, G. Welcker, B. Goetze, P. Richter (muet, N., rediffusion).
Le docteur Mabuse tente de se débarrasser du procureur von Wenck, son adversaire acharné. Il fait régner la terreur.

A VOIR

Sociologue du travail féminin

INVITÉE DU JEUDI : ÉVELYNE SULLEROT
Jeudi 24 janvier
A 2, 16 h.

« Evelyne Sullerot, sociologue. Sociologue incontestée du travail féminin. » Telles sont les dernières définitions d'une femme, qui est aussi journaliste, écrivain, membre du Conseil économique et social et fondatrice du centre Retravailler. A croire que l'on ne puisse plus aborder ce problème de l'emploi des femmes sans l'interroger.

A ne pas le faire, en vérité, on se priverait de ses connaissances indéniables, de son jugement subtil et pertinent. Les propos d'Evelyne Sullerot paraissent toujours originaux, même, et surtout, quand on croit connaître le sujet. Voilà ce que découvriront ceux qui ne la connaissent pas encore, et ce qu'apprécieront de nouveau ceux qui la connaissent déjà.

Une histoire d'amour

SERIE : TARENDOL
Vendredi 25 janvier
A 2, 20 h. 30

« Tarandol » succède à la pacotille ferroviaire d'« Orient-Express ». Pendant un mois, on courra, de vendredi en vendredi, pour savoir ce qu'il advint de Jean et de Marie, qui s'aimaient pendant que le monde était en guerre.

Le livre de Barjavel a été adapté par l'auteur et par le réalisateur, Louis Grospierre. Le principe du roman dans le roman a été conservé. Michel Duchaussoy, écrivain hanté par les personnages qu'il crée, regarde vivre Jean Tarandol, souffre de le voir séparé de Marie, finit par confondre parfois fiction et réalité : il va jusqu'à envoyer un de ses amis chercher Jean à la gare quand il arrive à Paris...

Fraîcheur des visages, charme juvénile de Jacques Penot, Florence Pernel, Martin Provost : les acteurs sont très bien dans cette affaire de passions adolescentes. Le récit, la réalisation, tombent un peu dans les poncifs de la rencontre amoureuse telle que la télévision la conçoit, mais une certaine vivacité des dialogues et une réelle portée mélodramatique garantissent des soirées convenables, délicieusement romanesques.

Corneille en Amérique

« WESTRAGEDIE A FORT BRYAN »
Vendredi 25 janvier
FR 3, 21 h. 30



Première d'une série de quatre émissions intitulée « Changement de décors » et dont le but est de transposer de grandes œuvres classiques dans d'autres contextes sociaux et historiques que ceux qui sont les leurs, cette « Westragedie à Fort Bryan », qui reprend la trame et quelques bribes du Horace de Corneille, ne sert pas à grand-chose. Sinon à prouver que ce n'est pas la trame, l'histoire, le prétexte, mais l'écriture et l'intuition de quelques personnages qui font la grandeur et le génie d'un texte.

La légèreté de l'esprit français, charmante mais souvent affligeante, son humour facile, ses distances à bon marché, son irrespect timide, ne convenaient pas à un tel exercice : faire de l'histoire des Horaces et des Curiaces une histoire de cow-boys et de Mexicains dans le cadre de la future Dallas. Cela ne fait ni un western ni une tragédie, à peine une comédie grand-guignolesque, et c'est fort triste pour Corneille. Il fallait au contraire prendre le risque du sérieux, du bien fait, du crédible, du difficile en somme ; il fallait risquer gros quitte, si l'on échouait, à rester avec une œuvre prétentieuse sur les bras. Cette « démythification » d'un grand texte est d'autant plus regrettable que les comédiens du film, sympathiques, sont d'une trempe qui permettrait sans doute de viser plus juste. Suivront, les vendredi 1er, 8 et 15 février, trois autres « Changement de décors » qui concerneront Racine, Hugo et Marivaux.

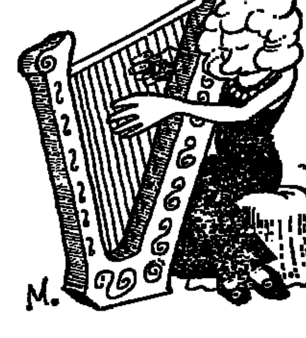
La grande dame de la harpe

LA LEÇON DE MUSIQUE : LILY LASKINE
Dimanche 27 janvier
TF 1, 22 h.

Pourquoi ne pas utiliser davantage la télévision comme instrument de pédagogie musicale ? « La leçon de musique », série de Mildred Clary, produite par l'INA, répond excellemment à ce désir en nous proposant de grands interprètes faisant travailler leurs élèves. Les indications techniques se marient aux conseils d'interprétation : l'œuvre s'édifie sous nos yeux dans le mariage d'un texte et d'un savoir-faire, guidé par l'intuition musicale.

Lily Laskine est la grande dame de la harpe en France ; elle a joué avec les chefs les plus célèbres de ce siècle et créé nombre d'œuvres écrites pour elle par Ravel, Debussy, Fauré, Jolivet, Ibert et bien d'autres. Elle fait travailler deux jeunes élèves, dialogue avec une de ses disciples, la concertiste Marielle Nordmann, et joue elle-même l'*Introduction et allegro*, de Ravel.





A ÉCOUTER

Schoenberg

CONCERT
EN DIRECT DE BERLIN
Lundi 21 janvier
France-Musique, 20 h 30

Ecrit en 1946 au sortir d'une maladie qui a failli être fatale, le trio à cordes Opus 45 est peut-être l'une des œuvres les plus singulières de Schoenberg. Autobiographique comme toujours, elle semble résumer toute son expérience de compositeur : les souvenirs de valses et le langage expressionniste y sont mêlés indissolublement tandis que la mobilité extrême de la pensée lance un défi constant à l'auditeur.

Il est interprété par le Trio à cordes de Berlin, au cours d'un concert retransmis en direct qui comprend également un octuor pour instruments à vent de Stravinsky, la sérénade en si bémol K 361, par l'Ensemble à vent de l'Orchestre symphonique de la radio de Berlin.

Roman populaire

FEUILLETON :
AIMÉ
DE SON CONCIERGE
Mardi 22 janvier
France-Culture, 18 h. 30

Etienne Vachette, dit Chavette, est *inconnu des dictionnaires.* Né à Paris en 1827, fils de restaurateur, il s'est mis à écrire *dans les journaux assez tard. Il signe des nouvelles* fantaisistes, des articles bizarres intitulés « Les pieds de Damoclès » *ou* « Le guillotiné *par* persuasion ». *En 1874, il publie l'Héritage d'un pique-assiette,* deux ans après, *la Chasse de l'oncle,* puis *Aimé de son concierge,* un petit chef-d'œuvre du roman à 20 sous (*le Monde* du 3 février 1978), réédité pour le centenaire de sa publication dans la collection des « Classiques populaires », aux Editions Garnier.

Grâce à France-Culture (et aussi à une *réédition*), on vient *de redécouvrir Consuelo,* de George Sand. *Aimé de son concierge* est à son tour mis en feuilleton par Jean-Jacques Vierne L'adaptation est de Maurice Toesca, la musique de Gérard Calvi. Les interprètes sont *Bernard* Alane. Marion Game, *Bernard* Dhéran, Claude Nicot, Philippe Clay.

C'est Clovis, artiste-graveur, pauvre et charmant, qui est aimé de son concierge, Gringore. Grâce à lui, il va *pouvoir* atteindre le cœur de Mme Durieux, la propriétaire, jeune veuve délicieuse, et mystérieuse.

Mme Durieux (Célestine) avait épousé une vieille canaille. Il est mort, de quoi a-t-elle donc peur ? Quels sont ses liens avec M. Gravoiseau, le plus riche de ses locataires et le moins honnête ? La fille de sa cuisinière n'est-elle vraiment que sa filleule ?

Du haut en bas de l'immeuble, les bruits circulent, les rendez-vous secrets vont bon train, grâce aux serviteurs qui préfèrent toujours les amants aux maris. Si Clovis n'était pas aimé de son concierge et des braves gens, il n'aurait jamais pu exorciser le passé douloureux de Mme Durieux. Et le sien, par la même occasion, puisqu'on est en plein roman populaire du dix-neuvième.

ÉMISSIONS RÉGULIÈRES

DU LUNDI AU VENDREDI

● FRANCE-INTER (informations toutes les heures) ; 4 h. 30, Bon pied, bon œil ; 6 h. 30, P Douglas ; 7 h. 25, Bloc-notes économiques de B Harteman ; 7 h 40, L'humeur du jour, de P. Poivre d'Arvor ; 7 h. 50, Parlons clair, de J Paletou ; 8 h 25, La chronique d'E. Sablier ; 8. h. 45, E Ruggieri et B Grand ; 10 h 5, Information des consommateurs, par R. Pujol ; 11 h., Est-ce bien raisonnable ? de D Hamelin et J.-P. Pineau ; 12 h., Le Luron de midi ; 12 h 45, *Le jeu des 1 000 F.*

13 h. 30, Visas, par D. Gulbot et M Desbarbat ; 15 h., La vie d'artiste : Robert Hossein ; 16 h., Les cinglés du music-hall, de J.-C Averty ; 17 h., Radioscopie, Pierre Delanoë (lundi), Henri Coulonges, romancier (mardi), Jacques Damase, éditeur (mercredi), Alain Daniélou (jeudi), Cabu, dessinateur (vendredi) ; 19 h. 10, Le téléphone sonne (le mercredi : Face au public).

20 h 5, Loup-Garou, de P Blanc-Francard ; 22 h. 10, Y'a de la chanson dans l'air, de J-L Foulquier et C. Pither ; 23 h 5, José Artur et Muriel Hees ; 1 h., Muriel Hees ; 3 h., Au cœur de la nuit.

● EUROPE I (informations toutes les heures) 5 h., C Barbier ; 6 h., P Gildas et Maryse ; 6 h 45, Bonjour la France, de P Ponte ; 8 h. 30, L. Leval ; 8 h 45, S Collaro et Brigitte ; 11 h., Le sweepstake ; 12 h., Sisco, de P Bellemare ; 13 h., Europe midi avec A Arnaud

13 h. 30, Les enquêtes d'Europe I ; 14 h., Histoire d'un jour, de P Alfonsi ; 15 h., Show-time, de J. Martin ; 17 h., Hit-parade, de J.-L. Lafont ; 19 h., Le journal de J.-C. Dassier.

19 h 30 Disco 1000, de P Diwo ; 20 h 30, Chlorophylle ; 22 h 30, Europe panorama ; 22 h 50, Un livre, un succès, de F Kramer ; 23 h., Service de nuit, avec J.-C. Laval ; 1 h., La ligne ouverte

● R.T.L. (informations toutes les demi-heures) : 5 h. 30, M Favières, de 5 h 45 à 8 h 15 (toutes les demi-heures), Léon Zitrone ; 8 h 35, Anne-Marie Peysson ; 11 h., La grande parade, de M Drucker ; 13 h., Journal de P Labro

13 h 30, Joyeux anniversaire, d'E Pagès ; 14 h 30, Ménie Grégoire ; 15 h., Le temps d'une chanson ; 16 h 30, Les grosses têtes, de P. Bouvard ; 18 h., Journal de J Chapus ;

18 h 30, Hit-parade ; 20 h. 30 et 22 h 30, Relax Max, avec M Meynier ; 0 h., W R T L., avec G Lang ; 3 h., Variétés.

● R.M.-C (informations toutes les heures) ; 5 h., Informations et jeux ; 6 h 30, J-R Cherfils et Sylvie ; 8 h. 40, J-P Foucault et Léon ; 11 h., Le million, avec M Denisot ; 12 h 10, Le coffre au trésor, avec P Gérard ; 12 h 40 Quitte ou double ;

13 h 20, Méridienne, avec N Cimadore ; 16 h., Cherchez le disque, avec F. Fernandel et C Chabrier ; 17 h., Croque-musiques avec P Roy ; 19 h., M Toesca et C Borde ; à 21 h., Demain 2000

LE WEEK-END
SAMEDI

● FRANCE-INTER : 5 h., L Bozon ; 8 h 30, Revue de presse ; 8 h. 45, Chronique de M. Droit ; 9 h. 10, La Clef verte ; 10 h 30, Avec tambour et trompette, de J.-F Kahn ; 12 h., Vécu, de M Tauriac ; 12 h 45, Le jeu des 1 000 F ; 13 h., Samedi actualités magazine, d'Y Mourousi ; 14 h. 5, L'oreille en coin ; 18 h., Les étoiles de France-Inter ; 20 h., La tribune de l'histoire, par A. Castelot et A. Decaux : Adrienne Lecouvreur (le 19) ; le dimanche rouge de Saint-Pétersbourg (le 26) ; 21 h. 15, La musique est à vous, par J. Fontaine ; 22 h., Les tréteaux de la nuit ; 23 h. 5, Au rythme du monde, de M. Godard ; 0 h., *Inter danse, de Jo Dona ; 3 h.*, Les choses de la nuit.

● EUROPE I : 5 h., Y. Hégann ; 6 h., A Dumas et Brigitte ; 14 h., Pierre qui roule, de P. Lescure ; 17 h., Hit-parade, de J.-L Lafont ; 19 h 30, Football ; 20 h., Hit-parade des clubs, de F Diwo ; 22 h. 45, Concerto pour transistor, de E Lipmann ; 0 h., Viviane ; 1 h., Service de nuit, avec Y Hégann.

● R.T.L. : 5 h. 30, J.-P. Imbach ; 9 h 20, Stop ou encore, avec P Sabatier ; 13 h., Le journal inattendu : Mgr Poupard (le 19) ; 14 h., W. R. T. L. de G. Lang ; 18 h. 30, W.R.T.L., Disco-show, de B Sch ; 22 h 15, W.R.T.L. Live, de D. Farran ; 3 h., Variétés.

● R.M.-C : 5 h., Max La Fontaine ; 6 h. 30, J. Meledo ; 8 h. 15, M Ullmann et P Cordelier ; 9 h., La grille musicale ; 12 h., Télé-Match ;

13 h. 30, La discothèque d'une personnalité ; 15 h., Hit-parade, avec P Sulak ; 17 h., Cent ans de music-hall ; 18 h. 30, Le journal de P Zehr ; 19 h. 15, J. Paoli ; 20 h., M Cotet.

DIMANCHE

● FRANCE-INTER : 5 h., L. Bozon ; 9 h. 30 (et à 14 h.), L'oreille en coin ; 12 h., Dimanche actualités magazine ; 18 h., Spectacle Inter ; 20 h., Le masque et la plume ; 21 h 15, La musique est à vous ; 22 h., Jam-parade, d'A Francis ; 23 h., Mirages, de J Pradel ; 0 h. 5, *Inter-danse, de Jo Dona* ; 1 h 30, Les choses de la nuit.

● EUROPE I : 8 h. 35, C'est dimanche, de C Morin et Maryse ; 12 h 30, Europe midi ; 13 h 30, Les années 50, de R Willar ; 14 h., Dr Jingle et Mr Yann, de Y Hegann ; 16 h., Hit-parade ; 18 h 30, Europe-soir ; 19 h., Club de la presse : Mohamed Benyahia, ministre algérien des affaires étrangères *(le 20), Michel Poniatowski* (le 27) ; 20 h. 15, Chlorophylle ; 23 h., Pour ceux qui aiment le jazz ; 0 h., Viviane ; 1 h., Service de nuit, avec Y. Hégann.

● R.T.L. : 6 h., J.-P. Imbach ; 9 h. 20, Stop ou encore ; 13 h 15, L'interview-événement ; 13 h 30, Poste restante, de J-B Hebey ; 18 h 30, Hit-parade avec A Torrent ; 21 h., Grand orchestre, de P Riegel ; 22 h 15, W R T L Hit-parade des clubs, avec B Schu ; 3 h., Variétés

● R.M.C 9 h 30, J Amadou ; 10 h., Banco, avec P Sulak ; 11 h., Le Chouette-club, avec C Chabrier ; 12 h 50, Le hit-parade des 45-tours, avec J Meledo ; 15 h., De la musique et du sport, avec B Spindler et P Sulak ; 19 h., Le hit-parade des 33-tours ; 20 h 30, Musique classique ; 22 h., Magazine littéraire, de P Saint-Germain

Lundi 21 janvier

FRANCE-CULTURE

LUNDI 21 JANVIER
7 h. 2, Matinales.
8 h., Les chemins de la connaissance : le sel de la terre (la fortune de Venise) ; 8 h. 32, Robert Minder : d'un collège alsacien au Collège de France.
8 h. 50, Echec au hasard.
9 h. 7, Les lundis de l'histoire : Histoire des populations, d'après « Les Toscans et leurs familles Une étude du Catasto florentin de 1427 », de D. Herlity et C. Klafisch-Zuber ; « La population rurale du Bassin parisien à l'époque de Louis XIV », de J. Dupaquier.
10 h. 45, Le texte et la marge : « L'univers des Aztèques », de J. Soustelle.
11 h. 2, Evénement-musique : les semaines de musique contemporaine en U.R.S.S.
12 h. 5, Agora : avec A. Savoy.
12 h. 45, Panorama.
13 h. 30, Atelier de recherche vocale : « la Figure musicale » avec les solistes des Chœurs de Radio-France.
14 h., Sons : Amsterdam... une ville au bord de l'eau.
14 h. 5, Un livre, des voix : « Duel », de P. Emmanuel.
14 h. 47, Bureau de contact (et à 16 h., 16 h. 45 et 17 h. 25).
15 h., Centre de gravité : Salvador Dali en question, à propos de l'exposition du Centre Georges-Pompidou.
16 h. 10 Les travaux et les jours... d'un imprimeur.
16 h. 50, Actualité : les barrages hydro-électriques dans le monde.
17 h. 32, Tribune internationale des compositeurs.
18 h. 50, Feuilleton : « Consuelo, comtesse de Rudolstadt », d'après George Sand.
19 h. 30, Présence des arts : à la recherche de Pierre Molinier.
20 h., Carte blanche : *« Où donc est la nuit ? »*, de M.-G. Valentini, réal. : A. Lemaître, avec J. Magre, M. *Lonsdale*, M. Eyraud, C. Laborde J.-P. Leroux et J. Topart.
21 h., L'autre scène ou les vivants et les dieux : les moniales.
22 h. 30, Nuits magnétiques : sortie de secours.

FRANCE-MUSIQUE

7 h., Quotidien musique : 8 h. 30, Kiosque.
9 h. 2 Le matin des musiciens, toute la semaine : Cosi Fan Tutte, par D. Jameux, le premier enregistrement de Böhm et celui de Karajan avec E. Schwarzkopf, N. Merriman, L. Otto, L. Simoneau, R. Panerai, S Bruscantini et l'Orchestre Philharmonia (aujourd'hui : Acte I, scènes 1 à 6)
12 h., Musique de table : Musique de charme ; 12 h 35, Jazz classique : Texas blues ; 13 h., Les mécènes de la musique.
14 h., Musiques : « Le jugement dernier » (M.-A. Charpentier), dir. M. Corboz ; 14 h 30, Musique de chambre : « Quatuor » (Webern), « Quatuor à cordes nº 2 » (Rivier), « Quatuor en sol » (Schubert) ; 15 h. 30, Opéra : « Oberto » (Verdi), dir Zoltan Pesko ; « Luisa Miller », ouverture (Verdi).
18 h. 2, Six-Huit : Jazz time (jusqu'à 18 h. 30).
20 h., Chasseurs de son.
20 h. 30, Concert en direct de Berlin : « Octuor pour instruments à vent » (Stravinsky), « Trio pour cordes » (Schoenberg), « Sérénade en si bémol » K 361 pour treize instruments à vent « gran Partita » (Mozart), par l'Ensemble à vent de l'Orchestre symphonique de la Radio de Berlin et le Trio à cordes de Berlin.
(Lire notre sélection.)
22 h. 30, Ouvert la nuit : musique de chambre, la musique se livre : Wagner (revue « Obliques ») ; 23 h., Italienne : œuvres de Florenza, Paisiello, Porpora et Viviani ; 1 h., Douces musiques : Pierné, « Concertstück pour harpe », « Concerto pour piano », « Cydalise et le chèvre-pied », « Airs à danser ».

Mardi 22 janvier

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Matinales.
8 h., Les chemins de la connaissance : le sel de la terre (la guerre du sel) ; 8 h. 32, Robert Minder : les séquelles de la guerre de 1870 ; 8 h. 50, l'écorce des jours.
9 h. 7, La matinée des autres : Mohamed Abdullé Hassan, poète guerrier de la corne de l'Afrique.
10 h. 45, Un quart d'heure avec... P. A. Toutain et J. Falaize : « Un guide en images : les trains ».
11 h. 2, Tribune internationale des compositeurs (et à 17 h. 32).
12 h. 5, Agora : avec Guy Albert : « La foi des rues ».
12 h. 45, Panorama.
13 h. 30, Libre parcours variétés.
14 h., Sons : Amsterdam... une ville au bord de l'eau.
14 h. 5, Un livre, des voix : « Terres de vent, terres de songe », de N. Saudray.
14 h. 47, Magazine international.
16 h. 35, Contact (et à 17 h. 25).
16 h. 50, Actualité : le palais d'Orsay, musée du dix-neuvième siècle : la muséologie et l'architecture.
18 h. 30, Feuilleton : « Aimé de son concierge », d'après E. Chavette.
19 h. 30, Science et défense : les sous-marins de la force de frappe.
20 h., Dialogues avec... A. de Sedouy et G. Kiejman : le droit à la différence.
21 h. 15, Musiques de notre temps : avec R. Gagneux.
22 h. 30, Nuits magnétiques : bruits de pages.

FRANCE-MUSIQUE

7 h., Quotidien musique : 8 h. 30, Kiosque.
9 h. 2, Le matin des musiciens : « Cosi Fan Tutte », Acte I, scènes 7 à 12.
12 h., Musique de table : les auditeurs ont la parole ; 12 h. 35, Jazz classique : Texas blues ; 13 h., Les mécènes de la musique.
14 h., Musiques : Les chants de la terre, un instrument de musique africain : la sanza ; 14 h. 30, Les enfants d'Orphée (pour les enfants de 7 à 9 ans) : 15 h., Instruments oubliés : les Mélanges, œuvres d'A el Sablo, Mainerio, Arbeau, J. del Encina, Praetorius ; 16 h., Les cercles musicaux : Haydn, ses amis, ses élèves, « Messe solennelle en ut majeur » (Fils), « Partita pour instruments à vents » et « Concerto pour clarinette » (Krommer-Ktammer), « Symphonie nº 81 » (Haydn).
18 h. 2, Six-Huit : Jazz time (jusqu'à 18 h. 30).
20 h., Nouveau talents, premiers sillons : Marie-Catherine Girod, « Cinq préludes », « Sonate nº 5 » et « Deux poèmes » (Scriabine).
20 h. 30, Concert de musique de chambre (en direct de Radio-France) : « Octuor en mi bémol majeur opus 13 » *(Beethoven)*, « Concerto pour hautbois et dix instruments » (Weber), « Sérénade opus 44 » (Dvorak), par l'ensemble à vent Maurice Bourgue.
23 h., Ouvert la nuit : Domaines de la musique française, Maurice Duruflé, « Danses pour orchestre », « Divertissements, danse lente et tambourin », « Pièces pour orgue », par M. Duruflé, et « Requiem » ; 1 h., Mille ans de musique sacrée en France : Polyphonie du XIIIe Ars Nova, Machaut à la cathédrale de Reims.

Mercredi 23 janvier

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Matinales.
8 h., Les chemins de la connaissance : le sel de la terre ; 8 h. 32, Robert Minder : à Strasbourg vers 1914.
8 h. 50, Echec au hasard.
9 h. 7, Matinée des sciences et des techniques.
10 h. 45, Le livre, ouverture sur la vie : « Train M », de P. Sautereau.
11 h. 2, Tribune internationale des compositeurs (et à 17 h. 32).
12 h. 5, Agora : avec J. Dutourd (« La petite musique d'une œuvre »).
12 h. 45, Panorama : Marrakech (2e partie).
13 h. 30, Soliste : Ewa Osinska, piano (« Suite nº 5 » de J.-S. Bach ; « Nocturne opus 16 » de Paderewski ; « Sonatine » de Szeligowski).
14 h., Sons : Amsterdam... une ville au bord de l'eau.
14 h. 5, Un livre, des voix : « Les années blanches », de J.-F. Bizot.
14 h. 47, L'école des parents et des éducateurs : le jeu réinventé.
15 h. 2, Point d'interrogation : les grandes civilisations (Mésopotamie, Chaldée, Sumer).
16 h., Contact (et 17 h. 25).
16 h. 10, Les travaux et les jours... d'un peintre écrivain, A. Bonnier.
16 h. 50, Actualité : une visite chez Freud en 1938.
18 h. 30, Feuilleton : « Aimé de son concierge », d'après E. Chavette.
19 h. 30, La science en marche : les mécanismes de l'innovation dans la nature et la cité.
20 h., La musique et les hommes : « Consuelo », la musique et George Sand ».
22 h. 30, Nuits magnétiques : relations (les maux de la faim).

FRANCE-MUSIQUE

7 h., Quotidien musique : 8 h. 30, Kiosque ; 9 h. 2, Eveil à la musique.
9 h. 17, Le matin des musiciens : « Cosi Fan Tutte », Acte I, scènes 13 à 16, Acte II, scènes 1 à 4.
12 h., Musique de table : Musique de charme ; 12 h. 35, Jazz classique : Texas blues ; 13 h., Les mécènes de la musique.
14 h., Microcosmos : 14 h. 10, Les dossiers pédagogiques : les nouveaux répertoires ; 14 h. 30, Kaléidoscope ; 15 h. 30 (et à 16 h. 25 et 17 h. 15), le jeu des énigmes ; 15 h. 35, Les grotesques de la musique ; 16 h. 5, Création : conte musical ; 16 h. 30, Galerie de portraits ; 16 h. 55, Haute infidélité : le reportage sonore, « Shanti » (J.-C. Eloy), « Le chant des baleines », « Musique africaine » (Pygmées), « La bataille de Marignan » ; 17 h. 20, En contrepoint.
18 h. 2, Six-Huit : Jazz time (jusqu'à 18 h. 30).
20 h., Les chants de la Terre.
20 h. 30, Concert (en direct du théâtre des Champs-Elysées) : « Ma mère l'Oye » (Ravel), « Concerto pour flûte et orchestre » (Ibert), « Symphonie nº 3, liturgique » (Honegger), par l'Orchestre national de France, dir. Neville Marriner.
23 h., Ouvert la nuit : « La voix ». Le lied schubertien (l'Intégrale) (Schiller-Goethe), avec D. Fischer-Dieskau, P. Schreier et J. Baker ; 0 h. 5, Les grandes écoles des sopranistes : les sopranistes anglais, œuvres de Tallis, Purcell, Vivaldi et Britten ; 1 h. 30, Les grandes voix : André Pernet.

Jeudi 24 janvier

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Matinales.
8 h., Les chemins de la connaissances : le sel de la terre (le cycle de l'eau et de la terre) ; 8 h. 32, Robert Minder : un étudiant alsacien à l'Ecole normale supérieure ; 8 h. 50, l'écorce des jours.
9 h. 7, Matinée de la littérature.
10 h. 45, Questions en zigzag : « Les classiques interdits », avec M. Chapelan.
11 h. 2, Tribune internationale des compositeurs (et à 17 h. 32).
12 h. 5, Agora : « Les Français et le nouveau divorce », avec le président Drouet.
12 h. 45, Panorama.
13 h. 30, Renaissance des orgues de France.
14 h., Sons : Amsterdam... une ville au bord de l'eau.
14 h. 5, Un livre, des voix : « Vis et n'oublie pas », de V. Raspoutine.
14 h. 47, Départementale : Chantilly, le cheval et l'art.
16 h. 50, Actualité : les satellites de télévision.
17 h. 25, Contact.
18 h. 30, Feuilleton : « Aimé de son concierge », d'après E. Chavette.
19 h. 30, Les progrès de la biologie et de la médecine : l'œil et ses problèmes.
20 h., « Pas au-dessus de la soupière », de P. Louki, avec : P. Chesnais, S. Goffre, P. Louki et D. Ajoret ; « Martin, Martinsec et martingale », de P. Louki, avec : D. Lebrun, P. Louki et G. Gérardin.
22 h. 10, Musique enregistrée.
22 h. 30, Nuits magnétiques : Jean Rhys.

FRANCE-MUSIQUE

7 h., Quotidien Musique ; 8 h. 30, Kiosque ; 9 h. 2, Eveil à la musique (pour les enfants de quatre à sept ans).
9 h. 17, Le matin des musiciens : « Cosi Fan Tutte », acte II, scènes 5 à 12.
12 h., Musique de table : les auditeurs ont la parole ; 12 h. 35, Jazz classique : Texas blues ; 13 h., Les mécènes de la musique.
14 h., Musiques : musique en plume, œuvres de Lehar, Ch. Chaplin, Mendelssohn, Tchaïkovsky, Kosanek et J. Strauss ; 14 h. 30, Les chants de la terre : la sanza ; 15 h., Mélodies de Lekeu, Fauré et Ravel ; 16 h., Musiques symphoniques : « Symphonie Mercure » en mi bémol (Haydn), dir. N. Marriner, « Francesca da Rimini » (Tchaïkovsky), dir. Stokowski, « Symphonie nº 6 » (Vaughan-Williams), dir. P. Berglund, « Vague T'ao » (T. Scherchen), dir. M. Gielen.
18 h. 2, Six-Huit : Jazz time ; 18 h. 30, Concert (en direct de Radio-France) : Festival Strings de Lucerne, dir. Rudolf Baumgartner, « Pavanne et Chaconne » (Purcell), « Divertissement en sol majeur K 138 » (Mozart), « Symphonie en mi mineur » (Mendelssohn), « Suite Holberg opus 40 » (Grieg).
20 h., Des notes sur la guitare : Les Britanniques et la guitare.
20 h. 30, Musique pour tous (en direct de la salle Pleyel) : « Symphonie d'instruments à vent, à la mémoire de Debussy » (Stravinsky), « Concerto pour piano et orchestre » (Schumann), « Symphonie nº 8 en sol majeur » (Dvorak), par le Nouvel Orchestre philharmonique de Radio-France, dir. Bernhard Klee, avec C. Collard, piano.
23 h., Ouvert la nuit : le vingtième siècle, musique inspirée par l'enfant, œuvres de Villa-Lobos, Montsalvatge, Debussy, Poulenc et Barlow ; 0 h. 5, Jazz forum : l'itinéraire de Charles Mingus ; 1 h., Œuvres de Michaël Levinas.

Vendredi 25 janvier

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Matinales.
8 h., Les chemins de la connaissance : le sel de la terre ; 8 h. 32, Robert Minder : tentatives *de conciliation entre la France et* l'Allemagne dans l'entre-deux-guerres.
8 h. 50, Echec au hasard.
9 h. 7, Matinée des arts du spectacle.
10 h. 45., Le texte et la marge : « Collection Barroco », avec G. de Cortanze.
11 h. 2, Tribune internationale des compositeurs.
12 h. 5, Agora : « L'amour simple », avec J. de Bourbon-Busset.
12 h. 45, Panorama.
13 h. 30, Jeu-thème et variations.
14 h., Sons : Amsterdam... une ville au bord de l'eau.
14 h. 5, Un livre, des voix : « la Bien-Aimée », de T. Hardy.
14 h. 47, Un homme, une ville : Mahler à Vienne.
15 h. 50, Contact :
16 h., Pouvoirs de la musique.
18 h. 30, Feuilleton : « Aimé de son concierge », d'après E Chavette.
19 h. 30, Les grandes avenues de la science moderne : les galaxies lointaines.
20 h., Relecture : Prosper Mérimée.
21 h. 30, Black and blue : la Salsa (1re partie).
22 h. 30, Nuits magnétiques : boucherie.

FRANCE-MUSIQUE

7 h., Quotidien Musique ; 8 h. 30, Kiosque ;
9 h. 2, Le matin des musiciens : « Cosi Fan Tutte », acte II, scènes 13 à la fin.
12 h., Musique de table : musique de charme ; 12 h. 35, Jazz classique : Texas blues ; 13 h., Les mécènes de la musique.
14 h., Musiques : les chants de la Terre, la sanza : 14 h. 30, Les enfants d'Orphée (pour les enfants de sept à neuf ans) ; 15 h., « Premier Concerto pour violon et orchestre » (Szymanowsky) ; 15 h. 30, Répertoire choral : « Ode à Villon » (G. Reibel), « Te Deum » (Gervais) ; 16 h. 30, Grands solistes : Wanda Landowska, « Capriccio sur le départ de son frère » (J.-S. Bach), « Sonate en ré K 311 » (Mozart), « Fantaisie en ut mineur » et « Inventions à trois voix » (J.-S. Bach), « Andante et variations pour piano en fa mineur » (Haydn), « Concerto en ré » (J.-S Bach), « Sonate nº 34 en mi mineur » (Haydn).
18 h. 2, Six-Huit : Jazz time (jusqu'à 18 h. 30).
20 h., Les chants de la Terre.
20 h. 20, Concert (émis de Sarrebruck) : « Decoration Day » (Ives), « Divertissement pour orchestre à cordes » (Bartok), « Symphonie nº 7 en ré mineur opus 70 » (Dvorak), par l'Orchestre de Radio symphonique de Sarrebruck, dir. Stanislas Skrowaczewski.
22h. 15, Ouvert la nuit : Vieilles cires, Le Quatuor de Budapest (premiers enregistrements américains, 1939-1941), « Onzième Quatuor » (Beethoven), « Seizième Quatuor » (Beethoven), « Quintette en ut majeur opus 163 » (Schubert) ; 0 h. 5, Les Musiques du spectacle : hommage à Stanley Donen.

Samedi 26 janvier

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Matinales.
8 h., Les chemins de la connaissance : Regards sur la science.
8 h. 30, Comprendre aujourd'hui pour vivre demain : le vétérinaire.
9 h. 7, Matinée du monde contemporain.
10 h. 45, Démarches... avec F. Coffant.
11 h. 2, La musique prend la parole : 1979-1989 : « les Maîtres chanteurs », de R. Wagner.
12 h. 5, Le Pont des arts :
14 h., Sons.
14 h. 5, L'affrontement pétrolier (2e partie).
16 h. 20, Livre d'or : l'Orchestre de chambre de Toulouse, dir. G. Armand, au château de la Pioline à Aix-en-Provence (Vivaldi, Couperin, J.-C. Bach, Britten).
17 h. 30, Pour mémoire : la matinée des autres (manger l'autre).
20 h., « Corps à corps », de J. Saunders (3e partie).
21 h. 35, Musique enregistrée.
21 h. 55, Ad lib., avec M. de Breteuil.
22 h. 5, La fugue du samedi.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Musiques pittoresques.
7 h. 40, Musiciens pour demain : Jeune compositeur : Denis Dufour ; Jeune soliste : Catherine Joly, piano, « Partita nº 1 » (J.-S. Bach), « Campanella » (Liszt), « Ile de feu nº 2 » (Messiaen) ; Journée de l'Europe 79 : « Missa in tempore Belli » (Haydn), concert donné à Berlin par l'Orchestre Philharmonique de la jeunesse européenne, dir. J. Jakus.
9 h., Samedi, magazine de J.-M. Damian (en direct du studio 119).
16 h., Matinée lyrique : « le Brandebourgeois de Bohême », de Smetana, avec les Chœurs et l'Orchestre de l'Opéra national de Prague, dir. J. Hastichy.
19 h., Concert-lecture : le motet au temps de Louis XIV, avec The Hilliard Ensemble, dir. W. Christie.
20 h. 5, Concours international de guitare.
20 h. 30, The King's Singers : mélodies populaires allemandes de Hassler, Silcher, G. Langford, D. Runswick ; Madrigaux anglais à l'époque des Tudor, de Weelkes, Farmer, Wilbye ; Chansons françaises de Clemens non Papa, Jannequin, Passereau et Gombert ; « The cries of London » (Berio), « Cinq mélodies populaires lituaniennes » (Dvorak) ; Airs modernes arrangés pour voix seules de Garland, Walter, Newman, Bennett, Lennon, McCartney, McLean, B. Kay et D. Runswick.
22 h. 30, Ouvert la nuit : la musique se livre ; 23 h. 5, Comment l'entendez-vous ? : « Bouffonnerie, sarcasmes et opéra », par Angelo Rinaldi ; 1 h., Le dernier concert : « Fugue nº 9 », extrait de « l'Art de la fugue », et « Cantate BWV 82, Ich habe genug » (J.-S. Bach) par l'Orchestre de chambre national de Toulouse, soliste et dir. Andrzej Hiolski.

Dimanche 27 janvier

FRANCE-CULTURE

7 h. 7, La fenêtre ouverte.
7 h. 15, Horizon, magazine religieux.
7 h. 40, Chasseurs de sons.
8 h., Orthodoxie et christianisme oriental.
8 h. 30, Protestantisme.
9 h. 10, Ecoute Israël.
9 h. 40, Divers aspects de la pensée contemporaine : l'Union rationaliste.
10 h., Messe dans la chapelle des Franciscaines, avenue de Villiers, à Paris.
11 h., Regards sur la musique :
12 h. 5, Allegro :
12 h. 45, Disques rares... de Chostakovitch.
14 h., Sons.
14 h. 5, La Comédie-Française présente : « l'Oie blanche », de Calderon.
16 h. 5, Concert de l'Orchestre de chambre des Kibboutz, dir. : Noam Sheriff (« Concerto grosso nº 4 », de Haendel ; « Essai pour harpe et cordes », de Sheriff ; « Visions », de Partos ; « Symphonie nº 40 », de Mozart).
17 h. 30, Rencontre avec...
18 h. 30, Ma non troppo.
19 h. 10, Le cinéma des cinéastes.
20 h., Albatros : la poésie grecque (le surréalisme en Grèce).
20 h. 40, Atelier de création radiophonique : « La passe », par R. Farabet et F. Vuillemier.
23 h., Musique de chambre : Gounod, Langlais, Arma, Messiaen.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Musique Chantilly : œuvres de J. Strauss, R. Strauss, Schubert, Zeller et Poldini ; 7 h. 40, Musique Chantilly (suite) : œuvres d'E. Strauss et Lanner.
8 h., Cantate de Bach, pour le troisième dimanche de l'Epiphanie.
9 h. 5, Vocalises : M. Battaini (Mozart, Weber), N. Denize.
11 h., Concert, en direct du Théâtre d'Orsay : « l'Amour et la vie d'une femme » (Schumann) ; « le Trio pour piano, violon et violoncelle, suites nº 1 et nº 2 » (Beethoven), avec C. Ivaldi, piano, A. Benedict, soprano, S. Gazeau, violon, A. Meunier, violoncelle.
12 h. 5, Equivalences (émissions ouvertes aux interprètes aveugles) : J. S. Bach, par L. Thiry, orgue et le Duo J.-M. Leclair, G. Moutmayeur, violon, et R. Allart, clavecin.
12 h. 35, Opéra bouffon : « Colas et Colinette », de Quesnel, par l'Orchestre de Radio-Canada, dir. P. Hetu ; « Ma tante Aurore », de Boïeldieu, par l'Orchestre de chambre de l'O.R.T.F., dir. M. Courand.
14 h., La tribune des critiques de disques : « Deuxième Concerto pour piano » (Bartok).
17 h., Les grands concerts d'archives : les grandes heures du Festival de Prades (Mozart, Beethoven, Schubert).
19 h., Musiques chorales : « Messe en sol » et « Quatre Petites Prières de Saint-François d'Assise » (Poulenc).
19 h. 35, Jazz vivant : Le Quintette de Stan Getz.
20 h. 30, Musiques traditionnelles : Musique indienne, « Musique Karnatique », « Varnam », « Kriti », « Ragam, Tanam, Pallavi », avec L. Subramaniam, violon ; Th. Subash Chandran, midangam.
22 h. 30, Ouvert la nuit : Portrait en petites touches, « Sonate pour piano et violon » (Franck) ; 23 h. 30, Musique de chambre ; 0 h. 5, Rites et traditions populaires : les carnavals de la Saint-Valentin.



JEAN-PHILIPPE JOUEDRIN.

SANTÉ

Changer la médecine et changer les modes de vie

Pour éponger le déficit de la Sécurité sociale, il faut une révolution dans les modes de vie. Mais tout porte à croire que la situation va empirer.

JACQUES ROBIN(*)

LA crise financière des organismes de soins et de sécurité sociale s'installe dans les pays industriels ; les moyens proposés pour la maîtriser s'avèrent dérisoires. Cela n'a rien d'étonnant, car cette crise recouvre une transformation en profondeur des aspects de la santé. Au juste, qu'est-ce que la santé ?

La santé n'apparaît plus comme relevant de la seule technique médicale ; elle ne s'affiche pas comme un objectif social. La santé, c'est un élément du mode de vie de l'homme en société : la santé devient un fait culturel qui intéresse la vie individuelle et la vie collective, en étroite liaison avec l'activité, le loisir et l'éducation. Cette orientation de la santé se heurte aux pesanteurs et, pire, à la dynamique de notre système économique et social.

Dans nos sociétés occidentales la pratique de la santé suscite des comportements contradictoires de la part des citoyens, des professionnels de la santé, de l'Etat.

Les individus, réagissant sans doute à l'urbanisation excessive, s'intéressent davantage à leur corps, et par là même à leur santé. Mais, en même temps, la vie perturbante des sociétés industrielles les conduit à « médicaliser » leurs problèmes et leurs angoisses : toute difficulté dans la vie affective ou professionnelle devient prétexte à consultation médicale et à prise de médicaments ; certains vont jusqu'à se réfugier dans la maladie, se réduisant ainsi au rang d'assistés. Cette intense médicalisation de la vie courante traduit une fuite contre le mal-être et une recherche de sécurisation à tout prix : l'idolâtrie de la médecine, dans la perspective d'une mise en échec de la souffrance et de la mort, tend à remplacer les promesses de la religion.

Les professionnels de la santé, particulièrement les médecins, sont mal armés pour faire obstacle à cette évolution : leur formation scientifique les a préparés à une médecine de réparation ; l'attrait de la technicité les conduit trop souvent à ne prêter attention à la douleur que si celle-ci s'accompagne d'un symptôme ; leur formation sociale les met en posture de celui qui sait vis-à-vis du sujet qui « écoute et obéit » ; leur statut économique les expose, quelle que soit leur bonne foi, à la tentation de la multiplication des actes médicaux et chirurgicaux sans la possibilité d'une réelle évaluation de l'intérêt et de la nécessité de ceux-ci.

Valeur magique

Quant à l'Etat, connaissant la valeur magique du mot santé pour les citoyens, il l'invoque pour légitimer ses objectifs et faire admettre ses décisions : port de la ceinture de sécurité en voiture, dispositions légales anti-tabac et anti-drogue, mesures concernant la contraception et l'avortement, justification de l'âge de la retraite, obligation de s'assurer contre les risques de la vie... Bien plus, l'Etat se pose en responsable de la santé publique, prétend garantir l'égalité d'accession aux soins ; pour cela il tend aussi à financer et souvent à gérer lui-même l'organisation des systèmes de soins. Or, depuis quelques années, cet Etat n'est plus en mesure de faire face aux dépenses de santé, dont le taux d'augmentation dans les pays industrialisés dépasse de beaucoup celui de la production nationale brute, et de l'inflation elle-même dont il devient l'une des sources.

Tout porte à croire que cette situation empirera :

— La « demande » de médicalisation est exacerbée par une surenchère de l' « offre », cette dernière étant liée aux retombées technologiques des connaissances ;

— Le vieillissement des populations favorise une consommation élevée des biens de santé ;

— La progression des dépenses hospitalières liée entre autres au triomphalisme technique et thérapeuthique s'accélère ;

— Enfin les dépenses s'accroissent dans des secteurs pathogènes qui portent le sceau de l'industrialisation (accidents d'automobile, alcool, tabac, pollution, drogue, consommation abusive de médicaments).

Dès lors, il n'est pas surprenant que les contradictions entre les motivations des utilisateurs et des acteurs de la santé, d'une part, et les mécanismes socio-économiques, d'autre part, conduisent en une première étape à la crise financière des organisations de la santé dans nos nations industrielles.

Les enjeux de la crise sont de taille ; ils traduisent en clair les enjeux de notre système socio-économique lui-même. Les mécanismes de l'économie marchande, alliés aux formidables retombées technologiques des sciences de la vie, nous conduiront immanquablement à l'industrialisation progressive des services et des biens de santé ; l'informatique, l'électronique, les bio-industries, ont partie liée : ces technologies proposeront un nombre toujours grandissant d'appareils d'autosurveillance de la santé, de moyens de diagnostic et de thérapeutique qui favoriseront une demande toujours accrue du public et des professionnels de la santé.

Les traditions mêmes de la médecine et du corps médical, qu'elles soient d'inspiration libérale ou étatique, ne feront qu'un faible obstacle à cette évolution économique accélérée. Si l'on veut éviter que les services et les biens d'utilisation de santé ne se transforment en marchandises au seul profit d'une économie de surconsommation et d'agressivité, il n'est d'autre solution que la transformation culturelle de la santé.

La santé s'identifie avec la vie dans sa diversité : bien-être, activité, joie même (*« la joie est la chose la plus indispensable pour le maintien de la santé »*, Descartes). Pour approcher les questions de santé, la voie la meilleure nous paraît celle de la recherche opérationnelle : *« Comment maîtriser les ennemis de la vie qui perturbent la santé ? En résolvant le problème fondamental de l'individu vis-à-vis de son environnement. Par là on rejoint le problème des sociétés : elles ont à répondre aux conditions physiques, sociales et culturelles du développement humain lors des principales étapes de la vie. »* (H. Poulizac.)

Prévention

Fixer à la santé ces objectifs conduit à réorienter la médecine, à favoriser la modification des comportements et des modes de vie, à proposer une nouvelle finalité du système économique. En simplifiant à l'extrême, disons qu'une médecine active et moderne de la prévention devrait se substituer dans toute la mesure du possible à la médecine de soins.

Pour ce faire, il s'imposera de réviser de fond en comble :

● *L'enseignement des connaissances.* — Les médecins, les professionnels de la santé, les étudiants, seraient instruits des connaissances ayant trait au développement de l'homme *sain et malade, de sa conception à sa mort, dans son rapport avec l'environnement* ; ils seraient formés aux notions modernes de la génétique, de l'immunologie ; quant aux mécanismes d'action du système nerveux et des hormones, aux modalités d'apparition des facteurs d'agression, infectieux et autres, ces données seraient réellement intégrées dans les processus des comportements humains physiques, psychologiques et sociologiques.

● *L'orientation médicale.* — A l'hôpital comme en médecine praticienne, une priorité serait donnée aux activités d'investigation clinique et aux travaux épidémiologiques, permettant de prévoir dans des délais raisonnables les facteurs de risque de nombreuses affections ; dès à présent des techniques et des appareillages de pointe, utilisés dans des centres régionaux, permettraient de détecter de nombreuses malformations congénitales, les prédispositions à certains états pathologiques, les premiers stades d'évolution de ces derniers.

● *La recherche thérapeutique publique et industrielle.* — Les médicaments de la prévention seraient prioritaires (médication antithrombique, immunorégulateurs, neuro-drogues, hormones de régulations métabolique et nerveuse) aux côtés des médicaments de défense contre les agressions (antiviraux, antibiotiques, anticancéreux).

Le changement de la pratique médicale passerait au premier rang, que ce soit au centre de protection maternelle et infantile, à l'école, dans l'entreprise mais surtout au niveau du médecin praticien. Celui-ci, dans une pratique plus lente, serait amené à se soucier réellement du régime alimentaire du sujet, de son activité physique et professionnelle, de la qualité de son sommeil, des actions et des interactions des médicaments prescrits. La tâche du médecin serait orientée vers l'utilisation maximale du pouvoir d'autodéfense et de réadaptation de l'organisme humain (les diverses prothèses ne constituent qu'un pis-aller à utiliser lorsque l'organisme ne peut plus compenser ses propres déficits).

Cette réorientation de la médecine serait de peu d'efficacité si une action à tous les niveaux ne facilitait pas des changements profonds dans les modes de consommation du public. Un gigantesque effort d'information et d'incitation serait nécessaire : l'alimentation de nos pays occidentaux est l'ennemi n° 1 de la santé, car elle contient trop de graisses, de viandes, de sucre, de sel et surtout d'alcool ; la nocivité du tabac n'est plus à démontrer ; l'habitat moderne avec ses bruits et les *stress* de la promiscuité quotidienne est la cause directe de nombreux états pathologiques ; l'urbanisation sans fin, la consumation du temps dans l'encombrement des moyens de transport, l'activité professionnelle en miettes dans une atmosphère et de contrainte et d'agressivité, entraînent l'absentéisme, le sommeil artificiel, la violence, la drogue, voire la criminalité. Là se situent les véritables sources du déficit de la Sécurité sociale !

Illusion

Accepter de telles orientations entraînent des conséquences considérables. En effet, la santé conçue comme fait culturel, conduirait à modifier en profondeur le système socio-économique : réorienter le secteur agro-alimentaire, limiter l'industrialisation forcenée de l'agriculture, combattre la pollution chimique de la nourriture, supprimer toute incitation au tabagisme, modifier le mode d'appropriation des sols, repenser l'urbanisme en bloquant les filières de profit de l'immobilier à tout va, réduire les vitesses sur les routes, surtaxer les boissons alcooliques, instaurer une véritable politique contractuelle avec l'industrie pharmaceutique et la bio-industrie.

Si nous ne nous engageons pas dans cette voie, sachons-le bien, le contrôle des dépenses de soins n'est qu'une illusion. ■

(*) Docteur en médecine, auteur du livre *De la croissance économique au développement humain* (1975).

INDUSTRIE

Bataille pour le vidéodisque

Le vidéodisque arrive. Concurrent du magnétoscope, et complémentaire. Une bataille de titans se livre déjà entre les grands groupes industriels pour la conquête du marché.

JEAN-MICHEL QUATREPOINT

SUR la scène industrielle mondiale, les trois coups d'une nouvelle pièce à grand spectacle viennent d'être frappés. Le premier acte se jouera aux Etats-Unis. En 1980-1981. Les acteurs portent des noms prestigieux : R.C.A. (Radio Corporation of America), premier constructeur mondial de radio-télévision ; Philips, I.B.M., Sony, Toshiba, Hitachi et les autres japonais, un peu en retard. Quant au groupe français Thomson, il a lui aussi un petit rôle.

L'enjeu de cette bataille est d'importance. Il ne s'agit pas moins que de conquérir le marché du vidéodisque. Un « *business* », comme on dit outre-Atlantique, qui représente des milliards et des milliards de dollars. R.C.A. songe à installer entre 25 et 40 millions de ces appareils, au cours de la prochaine décennie, dans les foyers américains.

Le principe du vidéodisque est connu depuis fort longtemps. Il consiste à reproduire sur l'écran d'un téléviseur ordinaire, à partir d'un lecteur, les sons et les images gravés sur un disque spécial. Chacun pourra ainsi s'offrir à domicile son film préféré. Sans parler des innombrables applications dans les activités professionnelles, l'éducation, etc., etc.

Les premières recherches sérieuses ont été lancées dès 1963 chez R.C.A. Les prototypes existent depuis le début des années 70. Mais les échecs retentissants de Telefunken, de l'anglais Decca, du groupe américain C.B.S., ont incité les autres firmes à la prudence. Elles se sont livrées, toutes ces dernières années, à une valse hésitation... laissant en même temps le champ libre à un produit, tout à la fois concurrent et complémentaire : le magnétoscope, où les groupes japonais ont acquis un quasi-monopole (seul Philips leur résiste), qui utilise des films en cassettes et non des disques.

Le combat qui commence entre les deux matériels se double d'une compétition entre les divers systèmes de vidéodisques. Il y a celui de R.C.A., ainsi que celui qui est adopté par les deux tandems Philips-M.C.A. (1) et I.B.M.-M.C.A. Thomson a opté pour une formule un peu différente. Quant aux Japonais, ils tentent apparemment de concilier leurs propres recherches sur le sujet et les technologies de leurs concurrents. En fait, il y a aujourd'hui deux stratégies, deux approches bien distinctes du marché du vidéodisque.

— La première vise à attaquer par le haut de gamme, avec un produit très élaboré — et cher — réservé à un usage professionnel. A partir de là, les premiers succès aidant, les tenants de cette tactique estiment qu'il sera facile de mettre au point un produit bas de gamme pour le grand public.

— La seconde consiste à conquérir d'emblée le marché de grande consommation avec un produit simple et peu cher. Puis d'améliorer peu à peu les performances des matériels pour déboucher sur le créneau professionnel.

Prix minime

C'est cette seconde stratégie que va appliquer R.C.A. Le « Sélectavision » mis au point dans ses laboratoires de Princeton lui a déjà coûté 130 millions de dollars d'investissements. La technologie de ce vidéodisque se rapproche fort de celle de l'électrophone. Une aiguille en saphir métallisé « lit » un disque dont la surface métallique a été gravée. Le disque, dans sa pochette, est introduit dans le lecteur. Comme pour les cassettes audio ou vidéo. Puis on retire la pochette vide. Si bien qu'il n'y a aucun contact manuel entre l'utilisateur, le disque proprement dit et la tête de lecture. Ce système présente un double avantage : son prix est peu élevé et la capacité de stockage du disque permet de graver une heure de film sur chaque face. Son principal handicap : il fait un peu « vieillot ».

R.C.A. vendra ses premiers lecteurs dans un an, au premier trimestre 1981. Le temps que l'usine d'Indianapolis soit capable d'assurer une production de masse. R.C.A. espère vendre 200 000 lecteurs dès l'année prochaine à un prix inférieur à 500 dollars (2 000 francs). Autour de 400-450 dollars. Sans doute ses dirigeants ont-ils fixé ce prix en songeant à l'adage qui veut, aux Etats-Unis, « *qu'on réunisse le conseil de famille pour tout achat supérieur à 450 dollars* ». Les disques, eux, seront vendus entre 15 et 20 dollars. D'ores et déjà, un catalogue de 300 titres a été constitué. Il est composé pour moitié de films long métrage, et de programmes pour enfants, émissions sportives, éducatives, musicales, culturelles.

Les concurrents de R.C.A. ont misé, eux, sur un système plus complexe : la lecture optique par laser. Les images et le son du disque métallisé sont lus par le rayon laser sans qu'il y ait contact physique, ce qui évite l'usure (les rayures au disque) et donne une très bonne qualité de son. En outre, cette technologie permet l'arrêt sur image, le ralenti, le retour en arrière, voire la sélection d'une image donnée (2).

Deux handicaps, cependant : le disque n'a, pour le moment, qu'une durée d'une demi-heure par face et le lecteur est assez cher. Cela n'a pas empêché le groupe néerlandais Philips de s'attaquer, comme R.C.A., au marché grand public. En 1974, il a signé un accord avec M.C.A., aux termes duquel les deux firmes s'échangent gratuitement leurs licences. M.C.A. apporte en outre son portefeuille de programmes. Ce tandem a été, en fait, le premier à se lancer sur le marché grand public. En décembre 1978, la filiale américaine de Philips, Magnavox, a mis, à titre de test, quelques centaines de vidéodisques en vente dans la seule ville d'Atlanta (Georgie). L'expérience a été étendue par la suite à une seconde cité. Elle ne semble pas avoir été très concluante. Quelques milliers d'exemplaires de lecteurs seulement ont été vendus, à un prix voisin de 700 dollars, et les disques autour de 12 dollars pour une heure de programme.

« C'est trop cher. A ce prix-là, il n'est pas étonnant que le public d'Atlanta boude les vidéodisques, dit-on, non sans condescendance, chez R.C.A. *A 700 dollars, ils sont directement concurrencés par les magnétoscopes, les lecteurs de vidéocassettes. »*

Une bombe

En octobre dernier, une information anodine a fait l'effet d'une bombe dans les milieux industriels. I.B.M. annonçait son intention de s'associer avec M.C.A. — encore elle — dans une filiale commune, Discovision, pour fabriquer et promouvoir les vidéodisques. Certes, on savait que le numéro un mondial de l'informatique travaillait sur le stockage de l'information sur disques. Les applications pour l'informatique sont évidentes. Mais de là à s'attaquer à un marché aussi nouveau pour lui... Pourtant, tel est bien son objectif. Certes, il ne s'agit pas de se lancer, pour le moment, sur le marché grand public. Mais John Reilly, la cinquantaine, détaché d'I.B.M. pour être le premier président de Discovision, ne cache pas que c'est bien l'objectif poursuivi à terme.

Les lecteurs sont vendus selon les modèles entre 775 dollars et 2 250 dollars, le prix du disque d'un heure se situant vraisemblablement autour de 10 dollars. Avant de s'attaquer au marché grand public, l'association I.B.M.-M.C.A. devra augmenter les capacités de son disque afin qu'un long métrage puisse tenir sur un seul disque. Elle devra également se doter d'un réseau de vente spécialisé. Ce qui ne se fait pas du jour au lendemain et demeure, dans cette bataille, un des atouts importants de R.C.A.

Sur le marché professionnel, la percée de Discovision a été immédiate. General Motors a passé une commande de 17 000 lecteurs afin de doter chacun de ses concessionnaires d'un appareil. Une première application a été réalisée avec un disque présentant les derniers modèles de General Motors.

Le groupe Thomson, l'un des tout premiers à s'être intéressés au vidéodisque, a finalement décidé, lui aussi, de ne se consacrer qu'au marché professionnel. Sa technologie est la même que celle de Philips et de Discovision (lecture optique par laser) avec toutefois une différence : le disque de Thomson est souple. Sa capacité (100 000 images) est cependant identique à celle des disques rigides de Discovision. Une première commande a été obtenue en France auprès d'une agence de voyages qui présente ainsi à sa clientèle des catalogues de voyages plus vivants que de simples dépliants. La fabrication de 4 000 lecteurs a été lancée l'année dernière, dont un millier sortiront des usines Thomson de Brest et de Toulouse dès 1980.

La société française souhaite également pénétrer le marché américain, puisque c'est là que tout se jouera au cours des prochaines années. Un accord a été récemment signé avec le groupe américain 3 M. Il prévoit l'approvisionnement, pour le moment, de 3 M en lecteurs de Thomson, les disques étant fabriqués sous licence outre-Atlantique. Des premières commandes ont été obtenues pour des programmes d'aide et de formation à la maintenance dans des entreprises.

Cette revue de détail des forces en présence serait incomplète si l'on ne mentionnait les Japonais. Apparemment, ceux-ci n'ont pas cru à l'avènement rapide du vidéodisque. Ayant choisi la voie du magnétoscope et des vidéocassettes, ils ne pouvaient pas disperser leurs forces et investir massivement sur un produit concurrent. Prudents, ils ont cependant mené quelques recherches sur les vidéodisques afin de ne pas être pris de cours le jour où... Or ce jour est arrivé.

Aussi, les groupes japonais donnent-ils l'impression de vouloir combler leurs lacunes, compléter leurs connaissances en prenant les licences nécessaires auprès de groupes comme Philips, R.C.A. ou Discovision. C'est le sens de l'accord signé entre Philips et Sony au mois d'octobre. Il y a quelques semaines, le groupe japonais a présenté à New-York son prototype, lui aussi à lecture optique par laser, destiné au marché professionnel. De leur côté, Victor Japon et Matsushita ont des prototypes, incompatibles cependant avec les standards de R.C.A. ou de Discovision.

Reste à savoir si les Japonais ne rééditeront pas le coup de la télévision couleur. Partis en retard sur le vidéodisque, ne vont-ils pas, grâce à leurs capacités de production à bas coût de revient, à leur agressivité commerciale, doubler sur le poteau Américains et Européens. ■

(1) Principal producteur mondial — américain — de programmes audiovisuels.

(2) Dans les modèles les plus perfectionnés, chaque image porte un numéro. En composant ce numéro sur un petit boîtier de télécommande, on obtient instantanément l'image désirée.

ANDRÉ BARBE.

SPORTS

A la recherche du geste parfait

Lancer plus loin, courir plus vite, frapper plus fort. L'étude des mouvements sportifs, à l'aide d'un ordinateur, ouvre de nouvelles voies aux records.

DANIEL LACOTTE

LES athlètes américains se préparent actuellement pour les Jeux olympiques de Moscou. A ce niveau de haute compétition, la préoccupation majeure de chacun consiste à chercher l'amélioration du moindre détail. Pour y parvenir, bon nombre d'entre eux ont recours à l'ordinateur. L'informatique permet effectivement de déceler les plus imperceptibles défauts dans une position ou un mouvement. Il reste ensuite à les corriger pour espérer gravir les marches du podium.

Le docteur Gideon Ariel (1) est aujourd'hui le grand spécialiste de l'amélioration des performances athlétiques, grâce à l'utilisation d'un ordinateur. C'est lui qui prépare actuellement certains athlètes pour les Jeux de Moscou.

On connaît les limites de l'œil humain. Celui-ci ne peut pas quantifier le mouvement de l'homme. En effet, l'œil ne peut pas dire si tel athlète tourne son épaule d'un degré de trop ou si un autre doit avancer son pied de 1 centimètre au moment de frapper la balle. Un entraîneur chevronné peut saisir certaines imperfections, par l'expérience ou l'intuition. L'ordinateur, lui, peut produire un graphique qui prend en compte la force, la direction, l'accélération et la rapidité des parties du corps humain mises en jeu. Il donne une mesure quantitative du mouvement de l'athlète. Et c'est à partir de ces données que l'on peut déterminer les points perfectibles dans la performance du sportif. Tout cela en tenant compte, après des examens médicaux, des possibilités musculaires et ligamenteuses de l'athlète.

Gaspillages

Le lanceur de disque américain Mac Wilkins fut l'un des premiers à expérimenter les possibilités de l'ordinateur. Il battit d'ailleurs le record du monde aux Jeux olympiques de Montréal (avec un jet de 70,73 mètres). Dès les premières études de ses mouvements, il parvint à améliorer ses performances de manière très sensible. Il passa rapidement de 66,75 m à 70,10 m. Selon l'ordinateur, Mac Wilkins pourrait lancer le disque à 76,20 mètres.

Cet exemple est d'autant plus remarquable que les toutes premières constatations de l'ordinateur furent très simples. La machine détermina que Wilkins gaspillait de la force musculaire à cause du frottement de sa chaussure sur le sol. Dans un premier temps, la réduction de la résistance due à ce frottement a permis de gros progrès.

L'état actuel des travaux effectués sur la biomécanique — qui étudie les mouvements du corps — a permis à Gideon Ariel de pousser encore plus loin ses recherches. Il prévoit aujourd'hui que les raquettes de tennis de l'avenir seront... en bois ! Gideon Ariel note encore que si Borg fait faire un grand trajet à sa raquette « *c'est pour la galerie* ». La balle ne reste que quelques millièmes de seconde dans la raquette et l'accompagnement est en fait une perte d'énergie. De même pour le golf. Beaucoup pensent que c'est l'accompagnement qui caractérise le bon geste alors que ce qui compte avant tout, c'est l'énergie déployée par le club au moment précis où il frappe la balle. L'accompagnement n'est en fait « *que de l'énergie qui reste dans le club* ».

Dans le domaine de l'aviron, Gideon Ariel affirme que dans peu de temps les athlètes rameront en deux temps : les deux premier rameurs ensemble, puis les deux autres et ainsi de suite. Comme les pistons d'un moteur.

La biomécanique informatisée pourrait permettre aussi de concevoir des chaussures gonflables spécialement adaptées pour le *jogging*. Leur pression serait fonction du poids de la personne et de l'état du terrain.

Gideon Ariel mène actuellement des études avec le lanceur de disque américain Al Oerter. Quatre fois médaille d'or aux Jeux olympiques, cet athlète est âgé de quarante-quatre ans. Grâce à ses méthodes, l'ingénieur américain pense qu'il va faire un retour surprenant en compétition.

L'utilisation de l'ordinateur dans la biomécanique ne s'applique pas seulement au domaine sportif. Un secteur où l'on peut regretter que les travaux tendent à faire ressembler l'homme à une machine qui atteindrait la perfection dans l'accomplissement d'un mouvement. Mais tous les progrès réalisés dans l'étude approfondie des mouvements du corps humain auront des retombées constructives, par exemple dans la médecine.

Grâce à ce que l'on peut désormais appeler biomécanique informatisée, on sait comment réduire la fatigue d'un chirurgien pendant une longue opération : chaussures à larges semelles et à plus hauts talons, harnais contrôlé par des poulies et qui réduit de moitié le poids du chirurgien penché sur le malade. Dans ce cas précis, les chirurgiens ont constaté une disparition des douleurs à la colonne vertébrale. Douleurs habituellement inévitables lors d'une opération de très longue durée. Des études similaires ont été effectuées auprès des dentistes qui souffrent de douleurs cervicales et dorsales.

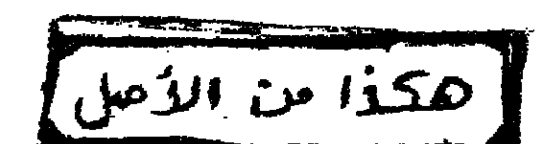
Il sera tout à fait possible de réaliser de gros progrès dans le développement de produits industriels répondant à des critères d'ergonomie et de sécurité. La biomécanique informatisée devrait également permettre de travailler sur les maladies musculaires. C'est pour répondre à ces différents besoins que Gideon Ariel va ouvrir un centre de recherche en Californie (à Cotto-de-Caza). Unique au monde par l'importance des équipements et des méthodes informatiques utilisées, ce centre omnisports pourra donc être utilisé par les athlètes et entraîneurs, mais aussi par les handicapés ou encore pour la mise au point d'applications industrielles. ■

(1) Né à Tel-Aviv il y a quarante ans, Ariel détient toujours le record israélien du lancement du disque. Après un doctorat d'informatique aux Etats-Unis, il se consacre à la biomécanique.

Comment procède Ariel

La première étape de l'analyse biomécanique par ordinateur consiste à filmer à grande vitesse l'athlète en compétition (jusqu'à dix mille images par seconde).

Le film est ensuite étudié image par image, afin de calculer les forces mises en jeu par l'épaule, l'avant-bras, le poignet, la main, le genou, etc. Un tracé de tous les points de repère souhaités apparaît ensuite sur un écran cathodique. La décomposition du mouvement est alors étudiée en détail, et l'ordinateur peut calculer rapidité, accélération, direction, angles et forces générées par les différentes parties du corps. De là, on peut déterminer ce qui serait un mouvement idéal et les forces qu'il générerait. Reste pour l'athlète à tendre vers cette perfection.



هكذا من الأمل

MORGAN.

HISTOIRE

La Bretagne sous la botte de Louis XIV

Son intégration à la France, décidée par Louis XIV, a coûté cher à la Bretagne : elle y a perdu son autonomie et sa richesse.

FRANÇOIS LEBRUN

DANS la France du milieu du dix-huitième siècle, la Bretagne jouit d'un statut très particulier. L'Acte d'union qui, en 1532, a institué un lien indissoluble entre le duché et la cour de France a reconnu au *« pays et province de Bretagne »* un certain nombre de *« libertés et privilèges »*, et d'abord le maintien d'une institution capitale : les Etats. Il s'agit d'une assemblée formée de représentants des trois ordres, clergé, noblesse, bourgeoisie urbaine, qui tous les deux ans se réunit pour quelques semaines dans l'une des villes bretonnes, sous la présidence du gouverneur représentant le roi.

Le rôle des Etats est d'abord fiscal. Ils votent les impôts, qui sont propres à la province puisque les impôts royaux, taille ou gabelle, n'y ont pas cours. Il est vrai que s'y ajoute le « don gratuit », bel euphémisme qui désigne un subside régulier demandé par le roi et voté par les Etats après d'interminables marchandages avec le gouverneur. Les Etats sont aussi les garants du respect de l'Acte d'union et des libertés reconnues par celui-ci : les Bretons ne sont justiciables que des tribunaux bretons ; aucun service armé hors de Bretagne ne peut être exigé d'eux ; aucun impôt ne peut être levé sans avoir été voté par les Etats.

A côté de ceux-ci, le Parlement créé à Rennes en 1554 a des attributions essentiellement judiciaires, faisant office de tribunal d'appel. Mais, comme les autres Parlements du royaume, il joue aussi un rôle administratif et même politique : les édits et ordonnances du roi de France n'ont force de loi dans la province que s'il les a au préalable enregistrés. Alors que les Etats ne sont ni homogènes, ni permanents, le Parlement est formé de magistrats professionnels appartenant tous à la vieille noblesse et siège toute l'année dans le magnifique « palais neuf » construit à Rennes à partir de 1618 par Salomon de Brosse. De ce fait, il constitue la seconde grande institution bretonne face aux gens du roi.

Large autonomie

Au premier rang de ceux-ci se trouve le gouverneur. C'est souvent un grand personnage que ses hautes fonctions empêchent de résider dans la province et qui délègue alors ses pouvoirs à un lieutenant général. De plus, lors de chaque session des Etats, un commissaire royal est chargé de suivre le déroulement des travaux. Enfin, *dans des circonstances exceptionnelles*, le roi peut envoyer dans la province un commissaire pour une mission très limitée dans sa durée et dans son objet.

Au total, jusqu'au début du règne personnel de Louis XIV, la Bretagne conserve une large autonomie : certaines menaces contre ses « libertés » se sont fait jour sous Richelieu et sous Mazarin, mais elles ont pu chaque fois être déjouées.

Cette autonomie s'exerce également dans le domaine économique. Si depuis la perte de son indépendance en 1532 la Bretagne n'a plus de représentation diplomatique dans les pays avec lesquels elle commerce traditionnellement (Angleterre et Espagne notamment), du moins son rattachement officiel au royaume n'a-t-il entraîné aucune entrave vraiment sérieuse à la liberté *de ses relations commerciales*. Or, depuis le quinzième siècle, celles-ci ont pris un développement considérable et sont à l'origine de la prospérité exceptionnelle de la province.

Le grand commerce breton prend appui sur trois types de production : la mer, avec le sel de Guérande et de Bourgneuf, et la pêche côtière et lointaine, l'agriculture, l'industrie. L'agriculture associe à l'élevage la culture des céréales et des plantes textiles : le froment, le seigle et surtout le sarrasin ou blé noir dans les champs aux confins des landes, le lin et le chanvre dans les jardins entourant les maisons. Le pommier à cidre supplante peu à peu la vigne, sauf en pays nantais, où celle-ci se maintient et s'étend. Quant à l'industrie, elle est essentiellement textile. Il s'agit moins des draps grossiers fabriqués avec des laines importées d'Espagne en quelques endroits de Bretagne centrale que des toiles de chanvre ou de lin, toiles à voile et toiles d'emballage autour de Locronan en Basse-Bretagne, de Rennes, Noyal-sur-Vilaine et Vitré en Haute-Bretagne, toiles de lin du Léon et de la région de Saint-Brieuc. Cette industrie toilière est une industrie rurale par l'implantation de la main-d'œuvre, mais c'est dans les villes que résident les riches marchands qui commercialisent les produits fabriqués.

Une grande partie de ces toiles se vendent à l'étranger, soit vers Londres, soit vers Cadix, pour les besoins de l'Angleterre, de l'Espagne et de leurs colonies respectives en Amérique. La morue séchée rapportée de Terre-Neuve, les vins et le sel du pays nantais, le froment lors des bonnes années, contribuent aussi à gonfler le volume et la valeur des exportations de produits bretons. En regard, les importations sont peu de chose : laines et fer d'Espagne, draps anglais.

Vers 1650-1660, l'essentiel de ce grand commerce est assuré par trois ports, Morlaix et surtout Nantes et Saint-Malo. Nantes vend les produits de son arrière-pays et ne *fait* que commencer à se tourner vers le commerce africain et antillais, qui fera sa fortune au siècle suivant. Saint-Malo est, à cette date, non seulement le premier port breton mais aussi le premier port français par le volume de son trafic. Les Malouins commercent avec toute l'Europe et s'aventurent jusque dans le Pacifique — la mer du Sud — et l'océan Indien ; certains d'entre eux se font les spécialistes d'un trafic triangulaire qui les mène d'abord sur les bancs de Terre-Neuve, puis dans les ports méditerranéens d'Espagne, de Provence ou d'Italie, où ils trouvent aisément preneur pour la morue séchée dont leurs cales sont pleines, et où ils achètent le savon, l'huile d'olive, les soieries du Levant ou l'alun de Rome qu'ils revendent à leur retour à Saint-Malo ou à Rouen.

Quant aux nombreux petits ports qui s'échelonnent du Mont-Saint-Michel à Noirmoutier, ils s'adonnent surtout à un cabotage très actif, la mer constituant la meilleure voie de communication entre les différentes parties de la province.

Émeutes

La prospérité de la Bretagne, fruit d'une économie équilibrée et d'un commerce extérieur actif et excédentaire, explique la lente croissance de la population tout au long du dix-septième siècle et se traduit, entre autres, par un grand épanouissement de l'art breton. Religieux, populaire et rural, cet art connaît précisément ses réalisations les plus nombreuses et les plus brillantes dans les régions enrichies par l'industrie toilière. Jusque vers 1680, les paroisses du Léon, par exemple, rivalisent entre elles à qui aura le plus beau clocher, le porche d'église le mieux décoré, le calvaire aux personnages les plus nombreux, témoignant ainsi de leur piété et de leur aisance.

Telle est la situation de la province au moment où, en 1661, le jeune Louis XIV décide de gouverner par lui-même. Aidé de Colbert, le roi va s'attacher à renforcer, partout et dans tous les domaines, l'absolutisme monarchique et la centralisation qui lui est liée. Certes, il y a loin des désirs aux réalités. Pourtant, certains des efforts entrepris aboutissent, et les Bretons ne tardent pas à s'en apercevoir.

Comme il ne peut être question pour Louis XIV de déchirer l'Acte d'union signé par l'un de ses prédécesseurs, la mainmise renforcée du pouvoir va se faire de façon détournée. En 1665, Colbert fait nommer son frère Charles commissaire aux Etats et lui confie, en outre, *une mission d'inspection des côtes bretonnes*. En 1670, le duc de Chaulnes est nommé gouverneur de la Bretagne ; il le reste vingt ans, résidant presque constamment *sur place et s'efforçant* d'habituer les indociles Bretons à obéir aux ordres du roi. Le vote du « don gratuit » par les Etats tend à devenir une formalité résumée en une phrase lapidaire par Mme de Sévigné évoquant la session de Vitré en 1671 : *« Les Etats ne doivent pas être longs ; il n'y a qu'à demander ce que veut le roi ; on ne dit pas un mot ; voilà qui est fait. »*

Mais brusquement, en 1675, en pleine guerre de Hollande, l'introduction, sans l'avis des Etats, de l'obligation du papier timbré provoque une série d'émeutes urbaines en Haute-Bretagne, notamment à Rennes, le 3 avril et à Nantes, le 22 avril et le 3 mai. Les émeutiers, aux cris de *« Vive le roi sans gabelle ! »*, mettent à sac les bureaux du papier timbré, avec la complicité tacite des parlementaires, de la noblesse, d'une partie du clergé, qui voient avec une inquiétude grandissante les progrès de l'autorité monarchique au détriment des libertés bretonnes.

Les bonnets rouges

Bientôt, la révolte gagne les campagnes de Basse-Bretagne, où elle prend un autre caractère. Les paysans — les bonnets rouges comme on les appellera à cause de leur coiffure de couleur — ne se soulèvent pas seulement contre les prétentions fiscales de la monarchie, ils s'en prennent aussi au régime seigneurial, très lourd dans cette région. En Cornouaille, le mouvement fait tache d'huile. Au son du tocsin, les hommes des paroisses se regroupent, s'arment comme ils peuvent, se donnent des chefs pris dans la petite bourgeoisie rurale, attaquent et pillent les châteaux, molestant ou même tuant leurs propriétaires. Certains groupes rédigent des codes où s'expriment à la fois l'attachement aux privilèges de la Bretagne et des revendications égalitaires face à une noblesse particulièrement oppressive.

Du coup, tous les possédants prennent peur, l'unanimité des Bretons face au roi disparaît et la répression impitoyable menée par le duc de Chaulnes en est facilitée. Celui-ci ne se contente pas de faire pendre les émeutiers par dizaines, *rouer leurs* chefs, raser les clochers des paroisses les plus compromises, il fait vivre à discrétion dix mille hommes de troupe sur la province pendant tout l'hiver suivant et exile à Vannes le Parlement de Rennes, accusé de complicité avec les émeutiers rennais.

Matée, la Bretagne ne réagit pas lorsque, quinze ans plus tard, en 1689, Louis XIV envoie à Rennes un intendant diriger de façon permanente les affaires de la *province. Il est vrai que* celle-ci est alors la dernière à ne pas être dotée de cet agent tout-puissant du pouvoir central. Or, dans la guerre qui s'ouvre contre une coalition européenne comprenant notamment l'Angleterre et la Hollande, la Bretagne, province maritime, a une importance stratégique considérable. *Brest, créé de toutes pièces* à partir de 1665 sur l'initiative de Colbert, est devenu le grand port militaire de la flotte du Ponant. Dans ces conditions, le roi ne peut se permettre de ne pas tenir bien en main la Bretagne. Certes, le premier intendant et ses successeurs respectent en apparence les institutions bretonnes et doivent compter avec elles. Il n'empêche que, dans leurs rapports souvent difficiles avec les Etats ou avec le Parlement (rappelé de son exil vannetais en *1690), ils* ont pour eux tout le poids de l'autorité du roi et des bureaux de Versailles. C'est sans l'avis préalable des Etats qu'ils introduisent en 1695, puis en 1710, les deux nouveaux impôts créés pour les besoins de la guerre, la capitation et le dixième.

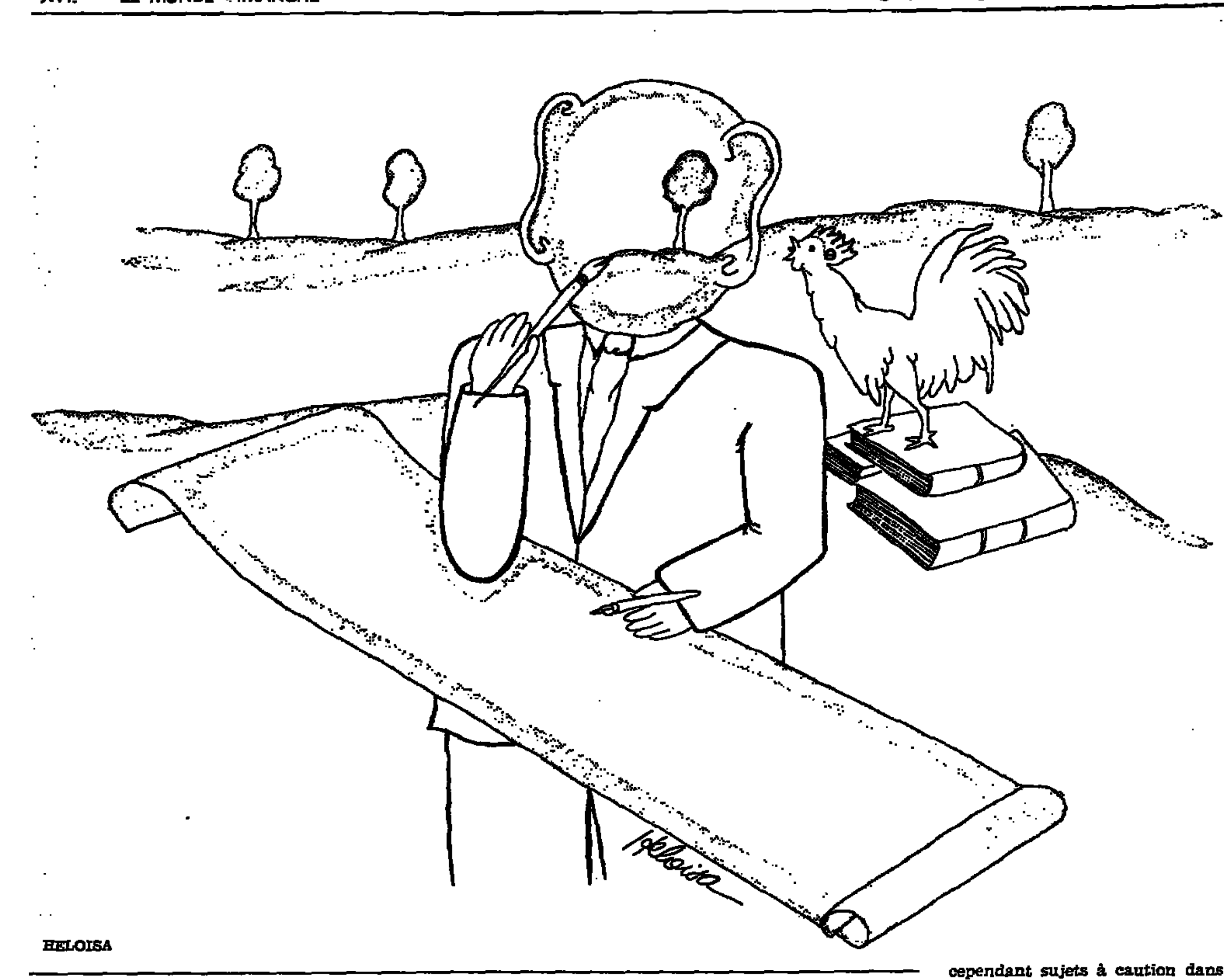
Parallèlement à cette mise au pas politique des années 1670-1690, la Bretagne connaît le début de durables difficultés économiques. Or l'une des causes de cette situation nouvelle est à chercher du côté de la politique de Colbert. En effet, dans la guerre économique qu'il mène contre les pays voisins, celui-ci *prend ses décisions à l'échelon* national et passe outre aux intérêts particuliers de telle ou telle province. C'est ainsi que, voulant favoriser le développement de la draperie française, il essaie de fermer le royaume aux draps anglais par des droits de douane de plus en plus prohibitifs. Les représailles ne se font pas attendre : les Anglais, grands acheteurs de toiles bretonnes, surtout celles du Léon, se tournent vers d'autres fournisseurs européens ou créent leurs propres manufactures de toiles.

Déclin

D'autre part, la guerre maritime, qui s'ouvre en 1689 et dure jusqu'en 1713, porte un coup très dur au commerce breton. Elle entraîne non seulement la fermeture du marché anglais, mais l'arrêt presque total des échanges extérieurs du fait de l'insécurité qui règne sur les mers. Et ce ne sont point les bénéfices de la guerre de course et de quelques expéditions heureuses en Amérique espagnole qui suffisent à compenser pour les Malouins la perte des profits du temps de paix. Alors commence pour la province la lente désintégration de son économie traditionnelle, si brillante aux seizième et dix-septième siècles, et le déclin relatif de sa population par rapport au reste de la France.

Au total, le règne personnel de Louis XIV a coûté cher à la Bretagne. Elle a perdu au profit du pouvoir central la plus grande partie de son autonomie cependant que la politique menée par le roi et Colbert a contribué à compromettre durablement sa prospérité économique. Avec le recul, il est permis de trouver lourd le prix qu'elle a dû payer de sa progressive intégration à l'ensemble français (1). ■

(1) La mise au point la meilleure et la plus récente est fournie par l'ouvrage collectif *Histoire de la Bretagne et des pays celtiques*, tome III, *la Bretagne province* (1532-1789), Morlaix, Ed Skol Vreizh, 1978. Sur les révoltes de 1675, il faut recourir à Yvon Garlan et Claude Nières, *les Révoltes bretonnes de 1675*, Paris, Edit. sociales, 1975. Enfin deux importants rapports de l'administration monarchique viennent d'être publiés avec de précieuses introductions et *annotations*, *la Bretagne en 1665 d'après le rapport de Colbert de Croissy*, présenté par J. Kerhervé, F. Roudaut, J. Tanguy, Brest, C.R.B.C., 1978, et *la Bretagne de la fin du XVIIe siècle d'après le mémoire de Béchameil de Nointel*, présenté par J. Bérenger, J. Meyer et collaborateurs, Paris, Klincksieck, 1976



HELOISA

ÉCOLES

La psychanalyse désenchantée

Les remous provoqués par la décision de Jacques Lacan de dissoudre son École sont un nouvel exemple de la crise que connaît la psychanalyse en France.

ROLAND JACCARD

LA France fut longtemps l'un des pays les plus réfractaires à la psychanalyse. En 1925, dans son *Autobiographie*, Freud observait qu'elle y suscitait des objections d'une *« incroyable niaiserie »* ; on lui reprochait, par exemple, de heurter la *« délicatesse française »* ou encore d'être contraire au *« génie latin »*...

Même si, en 1926, grâce à la princesse Marie Bonaparte, la Société psychanalytique de Paris était enfin fondée, il faudra attendre les années 50, et particulièrement la création de l'Institut de psychanalyse de la rue Saint-Jacques, en 1954, pour que les effets de la révolution freudienne, timidement, commencent à se faire sentir. Trente ans plus tard, quelle image de la psychanalyse se dessine-t-elle en France ?

Apparemment, c'est la gloire. Elle tient le haut du pavé : impossible de l'ignorer : elle est devenue la référence majeure, la coqueluche des intellectuels. Que ce soit en psychiatrie, en philosophie, en littérature, en ethnologie, en sociologie, en linguistique, elle occupe une place privilégiée, comme si l'accès aux arcanes de l'inconscient qu'elle promet lui assurait d'exorbitants privilèges En outre, rares sont les éditeurs qui ne publient pas une voire plusieurs collections ou revues de psychanalyse.

S'il fallait, il y a cinquante ans, à un jeune psychiatre un sacré courage pour se faire analyser, il lui en faut beaucoup plus aujourd'hui pour refuser de passer par le divan. De maudite qu'elle était, la psychanalyse est devenue non seulement un des éléments indispensables du *curriculum vitae*, en même temps qu'un atout pour tout intellectuel qui se respecte, mais encore le lieu de passage — voire d'initiation — pour quiconque aspire à mieux se connaître.

Les psychanalystes français appartiennent à des sociétés rivales: la plus ancienne, la Société psychanalytique de Paris, compte 268 membres, l'Association française de psychanalyse, plus universitaire, 41 membres, l'Ecole freudienne, créée par Lacan, 465 membres, et le Quatrième Groupe, dissident lacanien, 80 membres. Ces chiffres restent cependant sujets à caution dans la mesure où, comme l'écrit Benjamin Stora (1), il n'y a aucune possibilité réelle de recenser statistiquement les psychanalystes en dehors des informations fournies par les groupes, puisque, de toute façon, il n'existe aucune réglementation officielle de cette profession.

Ajoutons encore que toutes les sociétés de psychanalyse ont en commun d'être fortement hiérarchisées et qu'une formation médicale et psychiatrique, si elle n'est pas exigée, facilite néanmoins l'admission du candidat. Mais une analyse « personnelle » ou « didactique », accompagnée d'un enseignement spécifique, constitue la condition *sine qua non* pour devenir psychanalyste.

Avant d'être une théorie sophistiquée des processus psychiques inconscients, la psychanalyse se présenta comme une méthode originale de guérison des désordres nerveux : la libération de la parole du sujet devait entrainer une disparition de ses symptômes. Et, pour le psychanalyste, qu'il reçoive ses patients dans un cabinet privé, ce qui est le cas le plus fréquent, ou dans un dispensaire, le travail thérapeutique occupe l'essentiel de son temps. Son prestige tient d'ailleurs à ce qu'il participe à celui du rôle médical, tout en y ajoutant quelque chose de plus, qui est, dans l'esprit du grand public, de l'ordre tantôt de l'hypnose, tantôt de la confession.

Curieusement, cependant, les psychanalystes français s'interrogent peu sur cette part de leur activité, sinon pour souligner combien le désir de guérir est suspect — mais qu'est-ce qui ne l'est pas en psychanalyse ? — et pour observer qu'il se situe pour eux entre deux tendances opposées : la formation réactionnelle de type samaritain et l'aspiration anale à la toute-puissance.

Aucune enquête sérieuse n'a jamais été entreprise en France pour savoir dans quelle mesure la cure analytique présentait sur d'autres formes de psychothérapie des avantages ou des inconvénients. Pourtant, de telles recherches avaient fréquemment cours dans les instituts de psychanalyse de Berlin et de Vienne, et elles sont de règle dans les pays anglo-saxons. Signalons à ce propos qu'elles aboutissent à peu près toutes à quelques conclusions qui eussent ravi M. de La Palice, à savoir :

1) que plus un patient est atteint, moins il a de chances de s'en sortir ;

2) qu'un fort pourcentage de névroses — environ 60 % — s'améliorent spontanément au bout de deux ans ;

3) que les différentes formes de psychothérapie (freudienne, jungienne, adlérienne, reichienne, comportementale...) connaissent à peu près le même taux de succès ;

4) que les résultats obtenus dépendent moins de la méthode utilisée que du degré d'expérience et de la personnalité du thérapeute.

Observons d'ailleurs avec Chertok (2) qu'il n'est pratiquement jamais question de la personnalité du thérapeute dans les publications, et que certains vont même jusqu'à soutenir que n'importe quel patient peut être traité par n'importe quel analyste...

Freud était parfaitement conscient des limites de sa méthode, au point d'écrire au pasteur Pfister : *« Les meilleures conditions d'une psychanalyse sont réunies là où elle n'est pas nécessaire, chez l'individu en bonne santé. »* Et les psychanalystes américains désignent humoristiquement la patiente idéale par le sigle suivant : YAVIS (contraction de Young, Attractive, Verbal, Intelligent, Successful).

La seule innovation à porter au crédit des analystes français est le raccourcissement du temps des séances : à Vienne, elles duraient une heure pleine et étaient généralement quotidiennes ; à Paris, véritables peaux de chagrin, elles oscillent entre trois quarts d'heure et une demi-heure (pour les lacaniens) et sont généralement bihebdomadaires. Le temps à passer sur le divan, en revanche, s'est singulièrement accru : il n'est pas rare d'entendre parler d'analyses qui se prolongent dix ans ou plus.

Verbiage

Quant à Jacques Lacan, il a même réduit les séances à quelques minutes, voire à quelques secondes, mais non ses honoraires. Son prestige cependant est tel que nul, à part Cornélius Castoriadis (3), n'a osé dénoncer ces pratiques. Toutefois, dans l'éditorial du dernier numéro de *la Nouvelle Revue de psychanalyse* (4), consacré précisément à des « Regards sur la psychanalyse en France », J.-B. Pontalis ne ménage pas ses sarcasmes à l'encontre de ces psychanalystes formés à la va vite, qui s'installent dans un mutisme définitif faute de savoir interpréter, mais qui sont, en revanche, saisis d'un inlassable verbiage lorsqu'ils se retrouvent entre eux.

Mais, dira-t-on, laissons là le domaine de la pratique et parlons plutôt de la théorie. Freud n'écrivait-il pas : *« J'ai dit souvent que je tiens la signification scientifique de l'analyse pour plus importante que sa signification médicale, et, dans la thérapeutique, son action de masse par l'explication et l'exposition des erreurs pour plus efficace que la guérison des personnes isolées. »* ?

Nul ne niera que le souci de théoriser — fût-ce sous forme de « fiction » — constitue l'impératif catégorique, l'ambition ultime de tout psychanalyste. Au point que, souvent, il tiendra à sa propre théorie autant, sinon plus, qu'à son identité. L'ennui est que, si les théories fleurissent, elles sont généralement le fait d'épigones studieux et médiocrement inventifs qui, lorsqu'ils sont lucides, ne peuvent manquer de constater, avec Serge Viderman, que *« le malheur de la théorie psychanalytique, c'est que, depuis Freud, les psychanalystes se répètent. Ils noircissent des tonnes de papier pour dire — à quelques exceptions près — la même chose, la même chose essentiellement que ce maître insubmersible qu'a été Freud. Alors on s'affaire à broder à la périphérie du système, à imaginer de nouveaux modes d'expression qui traduisent la pensée originaire, fondamentalement inamovible, en des idéolectes qui l'habillent de parures quelquefois brillantes et qui ont l'avantage de donner le change et l'illusion de pensées nouvelles. Elles se démodent plus vite que ne sèche l'encre des écrits* (5) ». On ne saurait mieux dire. ■

(1) Revue *Pouvoirs*, n° 11, 1979, PUF.
(2) *Le Non-Savoir des psy*. Edit. Payot.
(3) Revue *Topique*, n° 19, Ed. Epi.
(4) Editions Gallimard.
(5) Article à paraître dans la revue *Confrontation*.

Les quatre groupes

● **LA SOCIETE PSYCHANALYTIQUE DE PARIS** (187, rue Saint-Jacques, 75005 Paris) est la plus ancienne et la plus honorablement connue des sociétés de psychanalyse. Elle passe pour être d'un conservatisme de bon aloi, et c'est sans doute en son sein que se recrutent les analystes les plus prudents. Reconnue par l'Association internationale de psychanalyse, elle a ses têtes d'affiche : René Diatkine, Bela Grunberger, Christian David, Serge Viderman, André Green, Serge Lebovici, Georges Devereux, Michel de M'Uzan, Janine Chasseguet-Smirgel et Alain de Mijolla.

Elle édite aux Presses universitaires de France la **Revue française de psychanalyse**, ainsi que la collection « Le fil rouge ». Un de ses membres, Gérard Mendel, dirige aux éditions Payot la collection « Sciences de l'homme », tandis qu'un autre, René Major, anime aux éditions Aubier-Montaigne la revue **Confrontation**, ainsi qu'une collection : « La psychanalyse prise au mot ». Mentionnons encore le remarquable travail effectué aux éditions Denoël par Jacqueline Rousseau-Dujardin dans la collection « Freud et son temps ».

● **L'ASSOCIATION PSYCHANALYTIQUE DE FRANCE** (24, place Dauphine, 75001 Paris), si elle n'est numériquement pas très importante, peut se prévaloir d'une activité intellectuelle et universitaire d'un haut niveau. C'est à deux de ses membres, Jean Laplanche et Jean-Baptiste Pontalis, que l'on doit le **Vocabulaire de la psychanalyse**, paru aux PUF. Jean Laplanche, outre ses travaux personnels et son enseignement à l'université de Paris-VII, dirige la revue **Psychanalyse à l'université** (Ed. Réplique), ainsi que deux collections aux Presses universitaires de France : « la Bibliothèque de psychanalyse » et « Voies nouvelles en psychanalyse », cependant que Jean-Baptiste Pontalis se consacre, aux éditions Gallimard, à ce qui constitue sans doute le fleuron de l'édition psychanalytique française : d'une part, la collection « Connaissance de l'inconscient », d'autre part, la **Nouvelle Revue de psychanalyse**. Didier Anzieu, qui enseigne à l'université de Nanterre, dirige, lui, la collection **Psychismes** aux éditions Dunod.

● **L'ECOLE FREUDIENNE DE PARIS** (60, rue Claude-Bernard, 75005 Paris) est marquée par la forte personnalité de Jacques Lacan. Entendant réagir contre une certaine médicalisation de la psychanalyse, elle est largement ouverte à des étudiants et à des chercheurs formés dans les disciplines les plus diverses. Installée à l'université de Vincennes, elle édite la revue **Ornicar** (diffusée par les éditions du Seuil). Quant à Jacques Lacan, il dirige aux éditions du Seuil la collection « le Champ freudien » où sont publiés Maud et Octave Mannoni, Serge Leclaire, Pierre Legendre, Ginette Raimbault et Moustapha Safouan.

L'école freudienne a été dissoute le 8 janvier par Jacques Lacan, qui a annoncé que ses membres devraient faire acte de candidature auprès de lui en vue de sa reconstitution.

● **LE QUATRIEME GROUPE** (72, rue Maurice-Ripoche, 75014 Paris) est né d'une dissidence au sein de l'Ecole freudienne, dissidence relative notamment au mode de formation des analystes. On y rencontre, entre autres, Piera Castoriadis-Aulagnier, J.-P. Valabrega, François Périer et Cornélius Castoriadis. Leur revue s'intitule **Topique** et est publiée par les éditions Epi.

Il convient d'ajouter à cette liste la revue **Analytiques** (éd. Christian Bourgois) dirigée par Daniel Sibony.

Un imprésario de l'inconscient

A partir du 30 janvier, à Milan, le Palazzo delle Stelline abritera le troisième congrès international de psychanalyse organisé par Armando Verdiglione. Au programme : *l'inconscient*... Quelque deux cent cinquante interventions s'échelonneront sur quatre jours. Un débat qui s'annonce bien, du moins si toutes les vedettes annoncées sont présentes, de Carmelo Bene à Salvador Dali, de Thomas Szasz à Georges Pérec et de Jean Baudrillard à Philippe Sollers...

« Aucun Français ne parviendrait à réunir tous les intellectuels que je fais venir à Milan » constate, non sans une légitime fierté, Armando Verdiglione. Il est vrai que les Français, toujours empêtrés dans leurs querelles de chapelle, préfèrent aller les vider sur un terrain étranger, jugé plus neutre en raison de l'affluence qui y règne et de la diversité des opinions qui s'y expriment. Mais là où commence vraiment la performance, c'est que ces congrès — il y en a donc eu trois depuis 1975 — ont été entrecoupés d'innombrables colloques, qui rassemblèrent presque autant de monde, et vont être suivis d'un quatrième prochain, à New-York... Et que, chaque fois, il se passe quelque chose !

Qui est donc Armando Verdiglione ? Un imprésario de génie, disent quelques méchantes langues — auxquelles le psychanalyste milanais répond, d'un ton souverain : *« Je préfère le statut d'imprésario à celui de fonctionnaire. »* Et d'ajouter : *« La seule entreprise qui m'ait jamais intéressé est celle de la vérité ! »*

Tout commence en 1973, lorsque est fondée l'Association psychanalytique italienne — collectif destiné à redonner un peu de vigueur à une pratique qui, en Italie du moins, en manquait singulièrement. Asservie à l'Etat sous Mussolini, au Vatican et à Jung après 1945, à la psychiatrie depuis toujours, indifférente à Freud et fermée à Lacan, la psychanalyse s'essoufflait de l'autre côté des Alpes. Verdiglione la ranime en organisant des conférences, en mobilisant les analystes, en forçant l'attention de la presse, en publiant d'innombrables textes issus de toutes les avant-gardes philosophiques, et enfin en fondant sa propre revue : *Spirali*, journal international de culture (1). Deleuze et Guattari, Roger Gentis et David Cooper participent à ses premiers congrès. Ces grandes cérémonies ne cessent, d'ailleurs, d'être contestées, et chaque fois par un adversaire différent : tantôt par les antipsychiatres de tendance communiste (Basaglia), tantôt par les féministes ou même par les institutions psychanalytiques plus traditionnelles (Fornari).

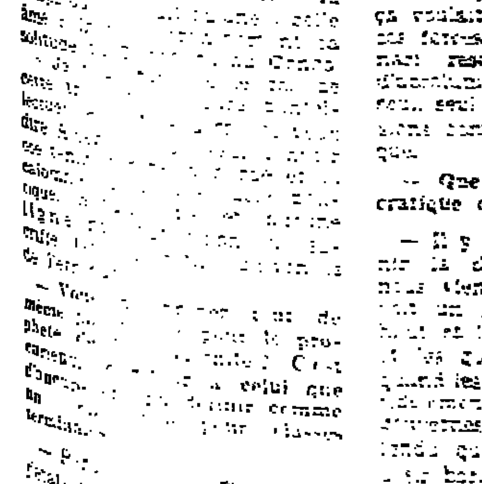
Pourtant, même lorsque le brassage d'idées tourne à la foire d'empoigne, les débats n'arrivent pas à être monotones, ni le public à rester indifférent. Contagion de l'exemple ? Les éditeurs français achètent, confiants dans le label : Payot et Christian Bourgois ont déjà publié, en plusieurs recueils les actes de ces congrès (2), et les médias ont fini par y prêter attention.

Car le virus est en train de se répandre en Europe. Un colloque aura lieu à Paris, en mai prochain. Et en septembre, sortira le premier numéro de l'édition française de *Spirali*. En même temps Verdiglione jette, à Milan, les bases d'une maison d'édition qui ne regroupera pas moins de six collections différentes, où il sera question de logique mathématique aussi bien que de droit, de poésie et de psychanalyse. Des publications simultanées avec la France ou l'Angleterre sont d'ores et déjà envisagées.

Qu'est-ce qui fait courir Verdiglione ? La politique ou la culture ? La culture, répond celui-ci sans hésiter. Mais pas n'importe laquelle : *« L'invention permanente, non la gestion d'un patrimoine. »* Or inventer dans les années 80, cela voudra peut-être dire : être capable de communiquer au maximum et donc jouer à fond le jeu de la *confrontation*. Tant pis pour les églises, les clercs et leur haine des médias : Verdiglione fait circuler les idées. Il a choisi d'ouvrir un espace de parole qui n'est pas près de se laisser refermer. *« En France*, dit-il encore, non sans humour, *on a toujours beaucoup aimé se réfugier dans les écoles : c'est une tradition qui remonte à saint Thomas au moins. Je désire au contraire rester indépendant. Mon objectif : refuser le système des alliances, des compromis... »* D'ailleurs, en Italie, aucun parti — hormis le petit parti socialiste, et encore ! — ne soutient Verdiglione. L'intellectuel doit, selon lui, user à fond de sa seule arme — la dérision — pour miner tout pouvoir.

CHRISTIAN DELACAMPAGNE.

(1) On peut trouver cette revue à Paris, à la librairie de la Hune.
(2) Signalons, entre autres, le dernier livre écrit par Verdiglione lui-même : *La psychanalyse, cette aventure qui est la mienne*, Ch. Bourgois, « 10-18 », 1979.



هكذا من الأصل

ETATS-UNIS

James Bond contre l'inspecteur Clouzot

Les idées des vrais espions sont plus abracadabrantes que celles des héros de cinéma. Heureusement, elles échouent souvent...

JOHN L. HESS

LA littérature d'espionnage dans le monde anglo-saxon est devenue le lieu d'affrontements entre James Bond et l'inspecteur Clouzot, l'agent burlesque interprété à l'écran par Peter Sellers dans les films de la Panthère rose.

Dans son autobiographie (1), William Colby, ancien directeur de la C.I.A., raconte qu'un de ses agents à Bangkok, pour créer des ennuis aux communistes, avait fait un faux sous forme d'une lettre au premier ministre, signée d'un dirigeant dans la clandestinité. Malheureusement, l'agent avait mis sa propre adresse au dos de l'enveloppe... Pour faire face au scandale qui s'ensuivit, Colby ordonna à son agence de faire la déclaration suivante : « *Pas de commentaire* ». Cet épisode est, bien sûr, du pur Clouzot...

Côté James Bond, le magazine *Harper* publie un feuilleton tiré d'un livre à paraître qui soutient que le vol du Watergate a été délibérément raté et serait un complot de la C.I.A. contre l'administration Nixon. On rappelle que la bande enregistrée avait été laissée ostensiblement sur une poignée de porte, afin qu'un gardien puisse la voir, que l'emploi du temps du vol était imprudemment réglé et que les cambrioleurs avaient sur eux des numéros de téléphone de la Maison Blanche et suffisamment d'argent liquide pour que cela constitue une piste. On suppose que des agents de la C.I.A. ne pouvaient en aucun cas être aussi stupides — bien que la plupart de ces cambrioleurs, des vétérans, eussent participé au brillant exploit que fut la baie des Cochons.

Un nouveau livre très drôle (2) raconte l'histoire vraie de la « Cave noire » de la C.I.A. en Californie, un poste où la machine à déchiqueter les documents était utilisée pour faire des cocktails, tandis que les documents étaient vendus aux Russes.

Les efforts de certains officiels de la C.I.A. à la retraite pour sauver la réputation de la « compagnie » ont été intéressants, mais, jusqu'à présent, pas très persuasifs. Peer de Silva (3) et Colby rappellent d'importantes opérations de parachutage d'agents en Union soviétique, en Albanie, en Chine, en Corée du Nord et au Nord-Vietnam. Tous ont rapidement été capturés... mais comme le fait remarquer de Silva, « *à cause de la force aveugle de la machine bureaucratique en marche, il aura fallu plusieurs années pour annuler un tel programme* ». A propos de l'opération chinoise, il dit : « *Dans l'ensemble cela aura été un cafouillage sans fin, mais des gens sont réellement morts en y participant* ».

Peer de Silva relate plusieurs épisodes, tel celui où une base de la C.I.A. en Corée fit feu sur un yacht appartenant au président Syngman Rhee. Il remarque aussi qu'en 1956 Washington obtint plus de renseignements sur la Hongrie par la presse que grâce à ses propres agents sur le terrain. Colby admet qu'il en est allé de même pour plusieurs autres crises.

William Colby a tiré son titre, *Des hommes honorables*, d'une déclaration de son prédécesseur, Richard Helms : « *Le public doit avoir foi dans le fait que nous sommes, nous aussi, des hommes honorables.* » Helms, qui dit considérer sa condamnation pour avoir menti au Sénat à propos de l'opération chilienne comme une « *marque d'honneur* », est au centre d'un livre sur la C.I.A., tenu pour le meilleur à ce jour et qui mériterait à lui seul une discussion séparée (4).

Ce qui frappe c'est la mentalité de ces hommes du mystère, qui maintenant apparaissent en pleine lumière. Colby, que les plus hautes personnalités de la « compagnie » tenaient pour un libéral sain d'esprit, maintient encore que la C.I.A. a gagné la guerre du Vietnam. Il remarque que, par le passé, un chef des opérations secrètes, Frank Wisner, fit une « *dépression nerveuse et se suicida* » et que le successeur de Wisner, James Angléton « *n'accepta jamais de reconnaître la réalité de la rupture sino-soviétique* ».

Un autre officier de la C.I.A. en retraite, Hugh Tovar, a défendu le principe des opérations secrètes dans une conférence en avril dernier, mais a admis qu'elles « *reflétaient une politique par trop médiocre et qui ne présage rien de très bon pour l'avenir* ». Mais les succès de la C.I.A. (Iran 1953, Guatemala 1954, Chili 1973) apparaissent au travers de ce livre comme beaucoup plus sinistres que ses échecs, qui heureusement sont beaucoup plus nombreux (les cigares mortels pour Castro, par exemple...). ■

(1) *Honorable Men : My Life in the C.I.A.*, par William Colby, avec Peter Forbath. Simon & Schuster, New-York.

(2) *The Falcon and the Snowman*, par Robert Lindsey, Simon & Schuster, New-York.

(3) *Sub Rosa : the C.I.A. and the Uses of Intelligence*, par Peer de Silva. New York Times Books. New-York.

(4) *The Man who kept the secrets : Richard Helms and the C.I.A.*, par Thomas Powers, Knopf, New-York.



JEAN-PIERRE CAGNAT

Un philosophe en croisade

(Suite de la première page.)

— Etre « à la botte » de la révolution, ce n'est quand même pas la même chose qu'être « à la botte » des princes...

— Si, bien sûr. Si du moins l'on admet, avec les révolutionnaires justement, que le prince moderne, c'est le parti, et le maître moderne, l'histoire ou la révolution. Est-ce que c'est vraiment différent de servir Denys de Syracuse ou de se plier à la volonté, réputée juste et infaillible, du parti bolchevik ? Qu'est-ce que ça change quand, au lieu de conseiller un despote éclairé, on guide sur les sentiers de la gloire un prolétariat solaire, doté d'une vocation native au souverain bien ? Est-ce que ça ne revient pas exactement au même d'adorer Catherine et Frédéric ou de courber la tête devant un sens de l'histoire qui devient l'ultime figure du vieil ordre du monde ?

» Ce qui, de fait, revient au même, c'est que, dans les deux cas, le juste, le vrai et le bien pâlissent devant ce qu'en disent et ce qu'en font leurs hérauts du moment. Ce qu'ils oublient chaque fois, les intellectuels « engagés », c'est qu'il y a des valeurs, des impératifs catégoriques, qui sont plus saints que l'événement, transcendants à toute histoire et dont ils se doivent d'être, en toute hypothèse et toute circonstance, les témoins et les vigiles.

— *Vous défendez là, à peu de chose près, la position de Bendan, dans sa « Trahison des clercs...* »

— Je ne crois pas. Je prends acte simplement de l'échec historique de la plupart des grandes organisations de masse au vingtième siècle. Je me contente de tirer la leçon du fantastique gâchis, de l'hécatombe spirituelle que fut, depuis cinquante ans, l'alignement partisan — et notamment stalinien — des intellectuels. Je me rappelle qu'un André Gide, par exemple, n'a effectivement contribué à alléger la souffrance des hommes qu'avant son « engagement », au temps où il n'était qu'une « belle âme » inquiète transportant sa solitude au Tchad ou au Congo.

» Je vous rappelle le cas de cette très haute figure d'intellectuel de l'après-guerre, je veux dire Albert Camus, seul à avoir osé tenir, contre la horde et la calomnie, qu'aucune idole politique, aucun sens et aucune ligne ne vaut qu'on lui sacrifie les impératifs universels de l'éthique.

— Vous ne prenez tout de même pas Camus pour le prophète de la modernité ? C'est curieux, ce retour à celui que d'aucuns ont pu définir comme un « philosophe pour classes terminales ».

— Pardonnez-moi, mais quand j'étais en classe terminale, c'est plutôt Sartre que je lisais. C'est plutôt Sartre que nous lisions tous d'ailleurs, enfants-chefs que nous étions, petits théoristes en herbe, si impatients de manier la guillotine conceptuelle. C'est chez lui que nous apprenions par exemple que Camus justement était un salopard, avec son *incorrigible manie* de désespérer Billancourt. Et c'est lui encore qui, avec d'autres bien sûr, nous persuadait que, contrairement aux thèses naïves de « l'Homme révolté », un camp n'est pas un camp ni un cadavre, un cadavre, quand ce camp a la chance d'être « rouge » et ce cadavre le malheur d'être « de droite »... Dix ans plus tard, bien sûr, je le retrouve, comme vous, aux côtés de Raymond Aron, venant plaider à l'Elysée la cause des « boat people » vietnamiens. Et, comme vous aussi sans doute, je ne peux m'empêcher de me dire que Sartre, sans le dire, est devenu camusien, et que Camus, sans le savoir, a finalement gagné...

» Alors, prophète de la modernité ? Ce qui est sûr en tout cas, c'est qu'il avait compris cette règle simple et toujours actuelle : qu'on peut, qu'on doit même parfois, être seul à avoir raison, à avoir raison contre la cité entière, à avoir raison de toutes les raisons du monde. D'un mot pour s'engager, *commencer* par se dégager.

Terriblement seul

— Est-ce que la conception que vous défendez là n'est pas, à son tour, bien élitiste ?

— Je crois que c'est la seule tenable. Prenez l'exemple du nazisme. Vous aviez là Hitler, son Etat, son parti. Mais vous aviez aussi les organisations politiques qui, toutes, parti communiste compris, pactisaient au début avec les SS. Mais vous aviez encore les masses, oui, les saintes et glorieuses masses, qui acclamaient la croix gammée. Ces masses elles-mêmes, elles n'étaient pas passives, écrasées, abruties, mais bel et bien en rébellion, poussées par un fantastique et unanime désir de révolution.

» De sorte que résister au nazisme, jusqu'en 1933 au moins, ça voulait dire résister à toutes ces forces conjuguées. Un antinazi résolu, c'était quelqu'un d'absolument, de terriblement seul, seul contre toutes les illusions communautaires de l'époque.

— Que devient l'idéal démocratique dans tout ça ?

— Il y a deux façons de définir la démocratie. L'une, qui nous vient des Grecs, et qui y voit un juste rapport entre le haut et le bas, les gouvernants et les gouvernés : l'idéal, c'est quand les gouvernants expriment fidèlement le vœu et le désir des gouvernés — au risque, bien entendu, que ce soit un vœu et un désir barbares. L'autre, qui nous vient de la tradition judéo-chrétienne, et qui y voit une juste articulation entre le haut et le haut, entre le prince et la loi : l'idéal étant, cette fois, quand les gouvernants s'obligent à la lettre d'un droit et que ce droit est comme un référent qui borne leur pouvoir en même temps qu'il l'institue.

» En ce qui me concerne, j'opte *pour la seconde formule*. Je suspends plus exactement la validité de la première au respect de la seconde. Je crois que le point décisif, ce n'est pas celui *du plébiscite mais celui du symbolique*. Et que la première question à se poser par conséquent, à propos d'une démocratie, c'est celle de sa « Constitution » plus *que de son régime de délégation*. C'est ce que je voulais dire, dans mon dernier livre, quand j'invitais à choisir Jérusalem contre Athènes.

— On vous a beaucoup reproché ce manichéisme.

— Parce qu'on n'a pas voulu le comprendre. Je ne disais pas, comme on a fait semblant de le croire, qu'Athènes c'était le goulag. Mais, plus fondamentalement, que Jérusalem c'est, ce peut être en tout cas, un roc d'antifascisme.

— Encore ! Décidément, c'est une obsession ! Pourquoi ce leitmotiv du « fascisme » et de l'« antifascisme », qu'on retrouve *d'ailleurs constamment dans vos livres* ?

— Parce que ce leitmotiv, on le retrouve aussi et d'abord dans le siècle. Faisons les comptes, voulez-vous ? Trente cinq ans après Auschwitz, une « nouvelle » droite qui ose, comme si de rien n'était, nous reparler d'eugénisme, d'aryanisme, d'antijudaïsme. Quarante-quatre ans après les Jeux de Berlin, des foules et des foules de gens qui s'apprêtent à aller fêter gaiement les Olympiades de Moscou, à l'ombre des gibets, des asiles psychiatriques, des camps de concentration. Quarante-deux ans ans après la conférence d'Evian où on a livré les réfugiés juifs *aux fours crématoires* de Hitler, une conférence de Genève où, à peu près dans les mêmes termes, avec le même cynisme, on livrait en juillet dernier les réfugiés vietnamiens aux prisons de Pham Van Dong.

» Je trouve que ça fait beaucoup. Qu'on peut difficilement dire après ça que l'histoire ne se répète pas. Qu'il y a de quoi devenir bègue, obsédé, obsessionnel. En ce qui me concerne en tout cas, et en deçà même de la théorie, il se trouve que je suis issu d'une famille qui a payé assez cher, jadis, son antifascisme pour me rendre chatouilleux — et intraitable — sur la question.

Le fascisme réel

— Cela ne vous dispense pas de *l'analyse théorique*. Et je ne suis pas sûr que vous la fassiez dans vos livres.

— Vous avez tort. Je crois, au contraire, que, d'un livre à l'autre, je n'ai rien fait d'autre. Disons, pour aller vite, que le fascisme c'est l'envers de la démocratie au sens où je la définissais tout à l'heure. Et qu'on peut parler, très précisément et très rigoureusement, de fascisme chaque fois qu'il y a déni de la loi, du référent, du symbolique. Staline : déni du droit par un prince qui se fantasme comme auto-produit et auto-légitimé. Hitler : déni de la loi dans un délire raciste fondé sur les valeurs du sang et de la terre. La nouvelle droite même : déni de l'universel dans l'affirmation acharnée du primat de la différence.

— Vous êtes contre la différence ?

— Je suis contre l'équivoque où baigne cette notion. Là encore, il y a deux choses. D'un côté le culte absolu, prioritaire, de la différence : et on voit mal alors au nom de quoi refuser au bourreau, au salaud, au violeur, la libre expression de sa petite différence à lui. De l'autre le respect relatif, tolérant, de la différence : et elle ne vaut d'être respectée que lorsqu'elle s'inscrit et se découpe sur un fond d'unité, d'identité, d'universalité. C'est la leçon de la Bible dans l'histoire d'Adam et Eve. C'est la leçon démocratique authentique quand elle parle d'un « droit » — et non d'un « fait » — à la différence. C'est la distinction capitale, et qu'il faut absolument faire si l'on ne veut pas tomber dans le piège où s'enlise actuellement une certaine extrême gauche.

— A propos de « leçon », vous n'avez pas l'impression, parfois, de donner des leçons à tout le monde ?

— A tout prendre, je préfère ça au côté « Non, non, je ne sais rien ; tout ce que je sais me vient des masses, du ciel ou du président Machin », qu'affectionnent encore tant d'intellectuels. Et qui leur permet après, forts de cette dénégation et de cette garantie d'humilité, de mener les braves gens, tête baissée et échine courbée, vers les cimes de leur société bonne et de ses camps de concentration. Etrange, non, comme la dictature idéologique va toujours si bien de pair avec la haine des idéologies ? Comme le despotisme intellectuel fait si souvent bon ménage avec un anti-intellectualisme radical ? Comme il marche sur ses deux jambes, le fascisme réel ; d'un poujadisme anti-savoir d'une part, et d'un savoir de granit d'autre part ?

» Les marxistes ont un nom pour ça, qu'ils évitent généralement de célébrer, de peur sans doute de vendre la mèche : le kautskisme. Et moi, j'ai une réponse à ça que je préfère au contraire afficher : l'urgence aujourd'hui, contre les démagogues et les malins, de réhabiliter à sa place, en son lieu limité mais singulier, sans arrogance, bien sûr, mais sans fausse humilité non plus, la dignité et la spécificité de la « position de l'intellectuel ».

Sur le terrain

— C'est la vieille question, très années 60 : « Que peut la littérature ? »

— Peut-être. Mais la réponse, elle, n'est plus celle des années 60. *Elle tient dans des initiatives concrètes*, qui se multiplient depuis quelque temps. Le bateau pour le Vietnam, par exemple, où se sont regroupés des *hommes* et des *femmes* de tous bords, sur l'impératif minimal de sauver des corps en détresse. Action internationale contre la faim, qui s'est donné pour objectif de travailler à la base, loin des barbelés partisans, pour inviter les municipalités françaises à « adopter » des communautés du tiers-monde affamé. Le comité Droits de l'homme Moscou 80 que vient de créer Marek Halter et qui se propose simplement de rappeler aux autorités soviétiques la lettre de leur droit, de leurs lois, de leur Constitution.

» Ce qui est nouveau, dans ces initiatives, c'est que des intellectuels s'engagent sur le terrain, autrement qu'en signant de sempiternelles pétitions. Ce qui est en train de changer plus fondamentalement encore, c'est que la grande affaire n'est plus ce morne débat, où nous avons perdu tant de temps, des rapports de la théorie et de la pratique. C'est que la question de savoir si une pratique est bien fidèle à une théorie préalable, ou la théorie, *inversement*, la juste expression d'une pratique antérieure, est devenue dérisoire et totalement privée de sens.

» Ce qui commence à se profiler, et qui me paraît essentiel, c'est un dispositif inédit où la théorie et la pratique, le discours et l'action, les concepts et le monde, échappent à leur extériorité de jadis, pour se mêler et se relayer, se fondre et s'entrelacer en des nœuds d'« idées concrètes » qui constituent comme les pivots d'une autre forme de militantisme.

— Justement, on peut se demander si, dans tout cela, les idées ne sont pas devenues un prétexte. Et si votre programme philosophique ne pourrait pas se résumer à un simple programme politique.

— Je crois, hélas !, que les idées au vingtième siècle ne sont « jamais » des prétextes. C'est Benjamin Fondane qui disait qu'il n'y a pas une idée moderne qui n'ait sur la conscience quelques milliers de morts. Et c'est Hobbes qui, beaucoup plus tôt, prophétisait que les guerres de l'avenir se joueraient par bataillon d'idées interposées...

— C'est bien la raison pour laquelle on peut s'inquiéter de voir les intellectuels ambitionner de faire la même chose — en mieux, sûrement — que les politiques...

— Non, ce n'est pas cela. Je crois que leur ambition devrait être de faire tout autre chose que les politiques. De faire, très précisément, ce que les politiques refusent ou renoncent toujours à faire. D'occuper le terrain qu'ils n'ont jamais cessé de déserter, voire de « désertifier... » Depuis deux siècles, à peu près, ils nous disent : le clivage principal, c'est celui de la droite ou de la gauche, moyennant quoi on ne dénonce jamais mieux le fascisme de droite qu'avec les arguments du fascisme de gauche, et vice versa. Nous, nous leur disons à présent : le clivage principal, c'est celui des bourreaux et des victimes, de tous les terrorismes et de tous les droits de l'homme — moyennant quoi de nouveaux fronts commencent de se dessiner, dont l'objectif final pourrait être, comme l'annonçait Boukovski à sa sortie d'U.R.S.S., de parvenir à échanger un jour Brejnev contre Pinochet.

— Vous participez, autrement dit, de la condamnation globale — et finalement assez facile — de toutes les pratiques et de tous les partis politiques...

— Ce n'est pas cela non plus. Je trouve également très inquiétante cette condamnation globale et sans appel. Je me méfie tout autant de la haine du politique comme tel, que du « tout *est politique* » de jadis. C'est même un autre cas, encore, où l'on voit s'échanger, passer d'un bord à l'autre, des thèmes de droite et de gauche. Le pétainisme, décidément, a la vie dure, et on le voit réapparaître parfois dans les endroits les plus inattendus... Alors, politique ou pas politique ? La question est surtout de désacraliser le politique : non pas de l'abolir mais de le limiter — et, disons, en parodiant Kant, de le limiter pour laisser place à l'éthique.

» Partis ou pas partis ? Il y a un pays, l'Italie, où le problème se pose déjà différemment : c'est l'œuvre des radicaux si bien nommés, extrémistes du droit, libéral-libertaires acharnés qui, loin, comme on le dit ici et là, de tourner en dérision la politique, en prennent au contraire à la lettre les infortunes et les vertus. Et commencent peut-être, du coup, à la réinventer.

» Je ne serais pas fâché qu'ici, en France, une structure de ce type voie le jour : un monstre politique qui viendrait lui aussi nous rappeler, sur tous les terrains du malheur, sur tous les champs de bataille de la misère, cette idée neuve en Europe qu'est l'antifascisme radical. ■

RUGBY

Les Gallois et leur soleil ovale

Au Pays de Galles, le rugby est une explosion. Celle des hommes d'un pays noir sortant de leur confinement. Celle aussi de l'imagination celtique.

JEAN LACOUTURE

LES mains de l'oncle Lloyd se couvraient chaque mois davantage de ces étranges tatouages bleus qu'y incrustait le charbon. Quand il montait chez son neveu Barry, le dimanche, il lui fallait, des minutes durant, reprendre son souffle avant de parler du match de l'équipe de Ceifneithin. Un jour, cet athlète tonitruant devint un petit vieux au râle navrant. Quand l'oncle Lloyd mourut, Ceifneithin lui fit des funérailles de héros. La silicose avait tué Lloyd. Mais le rugby, expression privilégiée du génie celte, au même titre que la poésie et la musique, avait fait de son neveu Barry John un mythe national : et les Mémoires du plus flamboyant numéro 10 qu'ait produit depuis vingt ans le pays des Tudor ont porté jusqu'à nous la figure de cet oncle Lloyd qui, ayant vécu pour le rugby, est mort par le charbon : quelle épitaphe résumerait mieux un destin gallois ?

Du Bristol Channel à la mer d'Irlande, le Pays de Galles, c'est vaste : presque autant que la Bretagne, cette autre île de l'archipel celte. Mais la patrie du « welsh rugby », ce rude et crépitant foyer où se forge la plus belle image du plus beau jeu du monde, c'est tout petit : deux départements français, de ceux de l'Ouest pyrénéen (pour rester dans le climat du jeu à quinze) ou de l'ensemble Finistère-Côtes-du-Nord (pour rester dans l'atmosphère celtique). Un rectangle plat qui va de la vallée de l'Usk à l'est, du côté de Caerleon, patrie de l'enchanteur Merlin, à la vallée de la Tyw, à l'ouest, pays du grand poète Dylan Thomas. Le Monmouthshire, plus le Glamorgan, plus le Carmarthenshire, avec, au nord, les Black Mountains, qui deviennent vite trop abruptes et râpeuses pour qu'on puisse y sculpter à flanc de coteau l'espace à peu près plat d'un terrain de rugby, et, au sud, l'estuaire de la Severn. Avec quelques capitales dont les noms sonnent comme Lodi, Arcole et Rivoli : Cardiff, Swansea, Pontypool, Bridgend, Neath, Newport, Arbertillery, Llannelli (prononcer Tlanatli — à titre d'échantillon : c'est celui-là que je donne, parce que j'ai tenté un jour, en gare de Swansea, de demander un billet pour Llannelli. Essayez...).

Premier caractère de ce rugby de flammes : sa concentration. Avantage décisif. Jamais plus de 150 kilomètres à faire pour réunir un demi d'ouverture du Carmarthen et un demi de mêlée jouant sur les terres du roi Arthur, du côté de Newport. Peu de temps, peu de peine, peu de frais : de cette concentration, entre bien d'autres données, est fait le caractère explosif des équipes vêtues de rouge qui jouent depuis un siècle sous le signe du poireau.

Si ce n'est pas une rose ou un trèfle qui leur sert d'emblème, aux joueurs des vallées charbonnières, mais un légume dont on fait la soupe, c'est que ce jeu inventé par et pour des garçons d'une « public school » voisine d'Oxford a fait souche ici dans une des sociétés les plus rudes, les plus pauvres du Royaume-Uni, celle peut-être où il fallait, plus qu'en aucune autre, inventer le soleil. Ici, le soleil a pris une forme ovale.

La fête des enfermés

Tel qu'il a été inventé à Rugby dans la première partie du dix-neuvième siècle, le jeu à quinze (il fut longtemps à vingt) est un exercice d'endurcissement pour gentlemen, forcés de mettre le nez dans la boue. Tel qu'il s'est transporté au Pays de Galles, le rugby, c'est au contraire une libération, une montée vers l'air libre, la fête des enfermés. Comment s'étonner après cela que, si austère tel que le jouent les gentlemen du Kent ou les étudiants d'Edimbourg (laissons de côté ces fous d'Irlandais...), le rugby gallois soit comme une explosion de joie ? Le rugby des riches est une ascèse. Celui des pauvres, une explosion.

Mais quoi ? Trouve-t-on le même éclat, chez nous, aux équipes de mineurs, de forgerons, de paysans des vallées pauvres de l'Aveyron ou des Cévennes ? A Decazeville, à Mazamet, au Creusot ? Il faut faire aussi sa part au génie celte. Un Tanner, un Gerald Davies, ce n'est pas seulement un jeune homme pour lequel le rugby est une levée d'écrou, la clé des champs : c'est aussi quelqu'un qui chante des ballades et croit au merveilleux, quelqu'un dont la vie est vécue sur deux plans, dont l'un est celui de l'imaginaire. Et il est peu de dire que, sur un terrain de rugby, et surtout si la pluie le transforme en un noir marécage qui tient du coron et de la cour de ferme, l'imagination rend bien des services.

On a vu venir des vallées du Glamorgan et de Rhonda des équipes de cru médiocre, qu'ont parfois rossé les Ecossais ou les Français, pour ne pas parler des Néo-Zélandais. On ne les a jamais vues, ces équipes, manquer de cette étincelle qui, soudain, illumine un match, ce crochet de Dave Watkins, cette ruée soudaine de son cousin Stuart, cette preuve brusquement donnée que le rugby a ses seigneurs, ses « cavaliers », s'il les recrute souvent chez les « smigards » des vallées noires et des montagnes sèches.

Rugby de pauvres, jeu de revanche, vécu comme une compensation ? On aurait tort de s'en tenir au misérabilisme. C'est aussi l'une des formes d'une ascension galloise, ou de ce qu'on pourrait appeler le « gallisme » dans la vie économique et sociale des Britanniques au dix-neuvième siècle et au début du vingtième. C'est parallèlement que s'accomplit la révolution industrielle qui fait passer Cardiff de deux mille habitants sous les Pitt à cent mille sous Disraeli et l'explosion d'un jeu qu'exportent au-delà de la Severn les fils des maîtres de forges éduqués à Oxford ou à Rugby vers 1850, et qui permet, trente-trois ans plus tard, aux mineurs de Pontypridd et aux forgerons de Swansea d'écraser tour à tour leurs maîtres anglais, écossais et irlandais — enfin le développement d'une législation ouvrière qui transforme peu à peu la vie des gens de la mine.

Merveilleux champions

D'une certaine façon, Billy Bancroft, le grand arrière des premières années du siècle, et Cliff Morgan, l'ouvreur génial des années 50, ce sont les répondants, sur le terrain de la fête et du village, de l'« eisteddfodd » des hommes d'Etat gallois qui dominent, de leur éloquente imagination, la vie sociale des îles Britanniques, Lloyd George et Aneurin Bevan. D'ailleurs, la qualité et le prestige du rugby gallois sont étroitement liés aux fluctuations de la vie économique du Royaume-Uni. La grande expansion industrielle de 1850 à 1885, c'est celle de l'implantation du jeu. Le grand développement commercial, de 1895 à 1910, c'est l'âge d'or du « welsh rugby ». Et le temps de la grande dépression, de 1925 à 1935, c'est encore celui de la décadence du jeu à quinze dans les vallées noires.

Ne poussons pas le bouchon trop loin. Rien ne sied moins au rugby que les déterminismes économiques, sociaux ou techniques. A preuve les deux formidables redressements du rugby gallois, celui de 1950, celui de 1970, qui sont moins dus à des indices de croissance ou à des lois sociales que le premier à un nouveau système d'entraînement collectif et à l'apparition de très grands joueurs comme Rees Stephens, Bleddyn Williams et Cliff Morgan, le second à l'intervention de deux entraîneurs audacieux, Rowlands et Dawes, et à la floraison de merveilleux champions, dont le plus grand — le meilleur joueur peut-être que l'œil multiple de la télévision aura vu sur l'herbe des stades, — Gareth Edwards, concentré d'imagination celte, de robustesse prolétaire, de rage de vaincre britannique.

Le rugby n'est qu'un jeu, pas un chapitre — mais tout de même un paragraphe ? — de l'histoire des sociétés. Mais ce qui fait le propre du rugby à quinze au pays de Perceval, c'est qu'il est, plus étroitement que dans aucune autre des provinces de son empire — Pays basque, Lowlands, Transvaal, Wellington, — lié aux impératifs, aux vicissitudes, aux souffrances et aux explosions de la vie sociale dans laquelle il est immergé. ■

GÉNÉALOGIE

Les documents hypothécaires

PIERRE CALLERY

DÈS la création de cette rubrique, de nombreux lecteurs questionnèrent sur les possibilités d'utilisation des documents hypothécaires pour la recherche généalogique. Certains même signalèrent « *les tables alphabétiques des transcriptions et inscriptions hypothécaires qui donnent tous les homonymes d'un arrondissement [...] avec leur commune de domicile* » (Albert Bertin, Saint-Genis-Laval). D'autres encore (Henri Martin, Nice) donnèrent des indications encore plus précises et, disons-le, alléchantes. Toutefois, c'est M. René Chéron, de Savigny-sur-Orge, qui exprima le mieux, non seulement ce qu'on peut en obtenir, mais ce qu'il convient de demander. Comme il croit que la présence du *visu* est ce qui existe de plus efficace, il est venu tout récemment exprimer oralement ce qu'il pense et souhaite. Son idée semble mériter qu'on l'envisage.

Après de nombreuses tentatives, aussitôt avortées, au cours du dix-huitième siècle (les nobles avaient peur qu'on connaisse leur situation financière), les hypothèques ont été créées au moment de la Révolution, en brumaire an VII, dans deux buts principaux. D'une part, elles ont pour objet de rendre publiques les transmissions de propriété et d'autre part de permettre d'asseoir des garanties.

Pour le généalogiste, évidemment, seule la première chose est vraiment intéressante.

Mais elle l'est.

D'une part, c'est une aide très appréciable pour la recherche ascendante. A l'occasion d'un simple acte de vente, par exemple, on peut souvent remonter plusieurs générations, puisque, pour vendre un bien, le notaire établit dans l'acte l'origine de propriété, et, surtout, retrouver les différentes personnes là où elles sont domiciliées.

« Réquisitions »

D'autre part, on est fixé absolument sur le nombre d'enfants d'un couple, à un moment donné. Seuls ne sont pas indiqués en effet les descendants n'ayant plus de progéniture vivante.

Deux sortes de registres figurent dans les bureaux des hypothèques : les uns contiennent les formalités à caractère public : inscriptions (lorsque de l'argent est prêté), transcriptions (mutations de propriété) et mentions (consécutives à un jugement). Les autres sont d'ordre intérieur : indicateur, tables du répertoire (où se trouve la liste abécédaire chronologique de toutes les personnes qui ont fait des opérations formalisées au bureau) et répertoire des formalités.

Toutefois, le chercheur moyen qui veut effectuer des recherches aux hypothèques se demande à quel endroit s'adresser.

L'étendue du territoire d'un bureau correspond généralement à celle d'un canton. La direction générale des impôts (1) fournit aux demandeurs la liste des conservateurs des hypothèques et recettes des impôts. C'est aux conservations en question qu'il faut s'adresser tout d'abord.

Les registres de formalités de plus de cinquante ans sont maintenant déposés aux archives départementales du lieu en question. On ne peut les utiliser si l'on n'a pas les indications qui figurent dans les registres d'ordre intérieur. Or ceux-ci sont restés au bureau des hypothèques.

Il faut donc s'adresser aux conservateurs. Malheureusement, d'après les textes actuels, ces derniers ne sont pas tenus de fournir les renseignements désirés, lorsque les documents ont cinquante ans et plus. Toutefois, lorsqu'on ne les prend pas à rebrousse-poil, ils le font très généralement, et cela est d'autant plus aimable de leur part que le travail dans les bureaux des hypothèques est intense.

Néanmoins, la requête demande un certain délai, elle est onéreuse et doit être exprimée sur un des formulaires de « réquisitions », réquisition de copie ou extrait de fiche d'immeuble, de propriétaire, de renseignements sommaires, urgents ou non, sur ou hors formalités. Il est bien évident que ces formulaires sont un peu de l'hébreu, assez compliqués pour un novice et inadaptés pour le généalogiste. Les motifs de refus sont très formalistes. Outre que les réquisitions concernent toujours des personnes déterminées ou un bien parfaitement désigné, il convient d'utiliser la machine à écrire, d'établir un second exemplaire et de fournir une provision.

Or ce que désire simplement le généalogiste, c'est la teneur des comptes du répertoire des formalités. Ensuite, le chercheur ira aux archives départementales consulter les actes qui l'intéressent. M. René Chéron, conscient du coût élevé d'une photocopie des registres et des oppositions qui pourraient se manifester chez les conservateurs, propose la création d'un nouveau formulaire de réquisition, à l'attention des généalogistes, requérant la copie des comptes figurant au registre des formalités. Avec le développement actuel des recherches généalogiques, n'est-ce pas une simplification infiniment souhaitable ? ■

(1) 93, rue de Rivoli, service de l'administration générale, bureau 2 A 3.

ÉTATS-UNIS

Sus à la graisse !

La nouvelle mystique de l'énergie corporelle est une compensation aux défaillances du système politique et à la crise. Mais elle débouche sur le narcissisme.

JOËLLE STOLZ

AUTREFOIS les Américains étaient gros, trop gros. Fiers d'être les *citoyens du pays le plus riche du monde*, ils gavaient leur progéniture de beurre de cacahuète et de lait malté, et noyaient le spectre de la Grande Crise sous des flots de ketchup et de sirop au chocolat Hershey. Vingt millions d'obèses s'enrobaient douillettement pour arrondir les angles d'un monde peuplé de vamps aux poitrines baleinées et de cadres dynamiques aux mâchoires serrées. « *On est foutus, on mange trop !* » s'écria un jour le Président (Kennedy). Tout ça coûtait très cher à la nation : des millions de cardiaques, d'hypertendus, de colonnes vertébrales fatiguées. Plus tous les dépressifs inconsolables de ne pas ressembler au célèbre couple en plastique Ken et Barbie. Et puis imaginez que les Etats-Unis aient à faire la guerre, de quoi on aurait l'air ? ajouta le président. « *Notre manque croissant de forme physique est une menace pour notre sécurité.* » Et il créa aussitôt un « *Conseil présidentiel pour la forme physique de la jeunesse* ». Quelques années plus tard, photo célèbre entre toutes, une frêle Vietnamienne tenait au bout de son fusil un énorme G.I.

Aujourd'hui, « *Fight fat !* » (Sus à la graisse !) est le mot d'ordre qui mobilise des millions d'Américains, et l'activité physique ininterrompue et par étapes est le programme révolutionnaire que beaucoup d'entre eux sont disposés à suivre.

Central Park un dimanche : à pied, à vélo, en patin à roulettes ou la *raquette* à la main ils gagnent péniblement le droit à une saine fatigue. C'est qu'il faut souvent souffrir pour être en forme, et les quatre revues américaines spécialisées dans le jogging nous proposent, outre des pommades pour soigner nos pauvres pieds blessés et des manuels médicaux du style « *Tout sur les maux et blessures du coureur* », un bracelet spécial avec minitransistor incorporé qui permet de « *se distraire des douleurs musculaires et de courir plus longtemps* ».

Ils sont quatre millions à chausser quotidiennement leurs « track shoes » pour faire le tour (*le* est un *euphémisme*) de leur pâté de maisons ou du jardin public le plus proche ; vingt-cinq millions à « jogger » plusieurs fois par semaine, des millions à pratiquer régulièrement le tennis, la natation ou le ski : *c'est le grand boom des sports* individuels. En majorité ce sont des Blancs, citadins, appartenant aux classes moyennes, âgés de vingt-cinq à trente-cinq ans.

Il y a dix ans, lors des grands mouvements qui secouaient l'Amérique, ils ont proclamé qu'ils seraient différents de leurs parents, et ils paraissent fermement décidés à ne pas leur ressembler au moins physiquement, même s'ils sont maintenant employés de banque, professeurs ou agents de publicité. Ils ont été touchés par l'écologie, par la revendication d'un corps sain en harmonie avec un environnement naturel, et aussi par les pensées orientales prônant la connaissance et la maîtrise de soi. Dans une librairie ordinaire plutôt « intello », parmi vingt et un livres consacrés à la course à pied (sans oublier le *Livre du non-coureur* écrit par deux petits malins agacés par la mode du jogging), j'ai ainsi découvert un *Courir zen* qui renouvelle le vieil adage latin *Un esprit sain dans un corps sain*. Et c'est le président Kennedy qui serait content : en évidence sur les rayons, trois manuels d'entraînement physique *militaire*, dont celui de West Point.

Un corps sain, c'est aussi une nourriture saine. Les restaurants végétariens, où le yogourt glacé remplace avantageusement pour la ligne le traditionnel *ice cream*, fleurissent à tous les coins des menus spéciaux « *weight watchers* » pour les client qui surveillent leur poids ? Les magasins spécialisés dans la « *health food* » n'ont pas grand-chose à voir avec les boutiques de *La vie claire* en France, chapelles vouées exclusivement au culte végétarien et où l'on vous fusille du regard si vous osez demander du fromage. Aux Etats-Unis, ce sont de véritables supermarchés, comme ceux de la chaîne Golden Harvest ; on y débite par centaines les paquets de céréales complètes et, comme dans tous les supermarchés du monde, vous avez droit à une bouteille de jus de fruits gratuite pour tant de yaourts achetés.

« *Qu'est-ce qui va bien pouvoir m'arriver si je ne prends pas d'acide pantothénique ?* » vous demandez-vous, perplexe, devant les boîtes de vitamines empilées comme de vulgaires conserves, mais avec explication « scientifique » à l'appui. Votre corps vous apparaît soudain plein de trous, de manques, prêt à s'écrouler ou à se délabrer si vous ne le nourrissez pas de substances hautement énergétiques, tel un astronaute dans un vaisseau spatial. (Dans un récit de science-fiction, un navigateur, rentrant au bercail après des décennies — en temps réel — d'absence, doit se faire littéralement blinder le corps pour résister à l'atmosphère corrosive et *violente* de la nouvelle Terre). Pendant ce temps, les habitués raflent sans hésiter la vitamine E ou le « complexe vitaminique B » en promotion à côté de la caisse.

D'après les spécialistes de la prospective industrielle, la consommation de vitamines aux *U.S.A. va augmenter d'environ* 10 % par an au moins jusqu'en 1983. Difficile d'échapper à cette obsession : sur la plupart des emballages alimentaires, on indique au consommateur les pourcentages de R.D.A. (« *recommended daily allowances* » : les doses de vitamines quotidiennement recommandées) contenues dans le produit.

« Lowfat, lowtar »

Difficile aussi de trouver un yaourt qui ne soit pas « *lowfat* » (maigre) ou une cigarette — quand on fume encore — qui ne soit pas « *lowtar* » (légère). Alors que pendant les années d'abondance la publicité abusait de mots comme « super », « maxi », « extra » ou « surenrichi » pour qualifier un produit, « *low* » (bas, faible) devient aujourd'hui son principal argument.

Au moment où le dollar tombe, les Américains espèrent qu'au moins leurs muscles ne les lâcheront pas. La crise du pétrole, de l'emploi, des valeurs, accélère une conversion idéologique — ou un *retour aux sources puritaines ?* — à l'égard du corps. Ce n'est plus le corps de l'abondance, mollement bercé par le confort et disponible aux jouissances ; tout se passe comme s'il devait se durcir pour résister à la crise, pour la compenser ; comme s'il pouvait produire individuellement cette énergie qui fait défaut dans le corps social et dans les institutions du pays. Carter accomplissant son jogging quotidien c'est une image bien plus forte que J.F.K. se livrant à un passe-temps aristocratique, voile ou golf : une mystique de l'énergie physique et morale à laquelle adhère la *middle class* même si elle *ne croit* plus guère aux solutions politiques et économiques préconisées par Carter.

Quand on court on se suffit à soi-même : pas besoin d'aller dans un gymnase ou sur un terrain, ni d'attendre des coéquipiers. Pas besoin de parler non plus : un bref salut à ceux qu'on voit tous les jours, « *Salut, ça va ?* », comme au boulot. Il paraît que ça drague sec dans la foulée autour de Central Park. Moi je les ai presque toujours vus courir *en solitaires, concentrés* sur la régularité de leur souffle et la mécanique de leurs muscles, fronçant les sourcils pour chasser la sueur. Enfermés en eux-mêmes, un peu comme tous ces gens, des Noirs surtout, qui se baladent dans les rues de New-York avec d'énormes magnétos diffusant sans interruption du disco ou de la salsa. Ou ce gars qui rentrait du travail à patins à roulettes et un casque sur les oreilles pour écouter de la musique. L'autarcie complète.

« *Mon mari est responsable d'un programme d'éducation pour les prisons*, raconte Stéphanie Twin, auteur d'un livre sur les femmes et le sport. *Il est impressionné de voir à quel point les détenus, en particulier, les Noirs, sont sans cesse à entretenir et développer leur musculature. Il y a quelques années, ils réclamaient des livres pour se politiser et le droit de passer des examens. Maintenant c'est plutôt des gymnases.* »

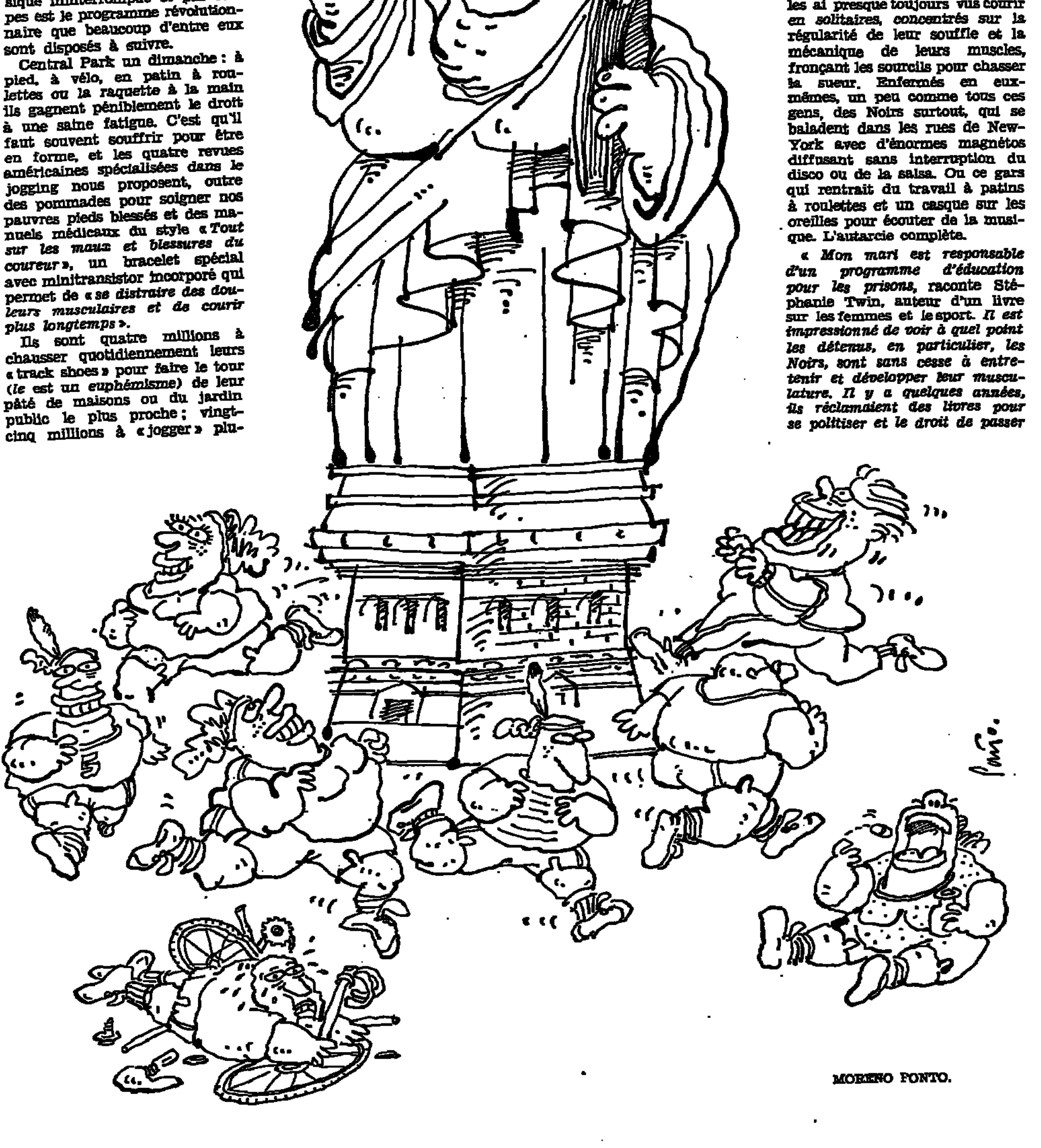
L'activité sportive se substitue parfois à d'autres activités qui dévorent de l'énergie, la sexualité par exemple. Le magazine *CUE* en a découvert une sixième variante qui démode irrémédiablement l'homo-, l'hétéro-, la bi-, l'auto- et la transsexualité : l'asexualité. Après Andy Warhol qui confie d'un air dégoûté que l'acte charnel est « *absolument grotesque au-dessus de seize ans* », une journaliste interviewée explique : « *Dès tas de gens alors font croire aux autres qu'ils ont une vie sexuelle trépidante alors qu'elle est égale à zéro. Je pense à ces superbes minettes disco qui sortent avec des homos et rentrent ensuite tranquillement se coucher seules. Moi, je préfère courir. Au moins, on n'a pas de coups de téléphone à attendre ou à donner, pas d'adieux à faire, pas d'angoisses. Courir est une fantastique tactique de conservation de son énergie !* »

« Je m'aime ! »

Est-ce la « *Culture du narcissisme* » analysée par Christopher Lasch dans un livre qui a fait du bruit l'an dernier dans les milieux de la gauche radicale ? (Sous-titre : *la Vie américaine à une époque de moins grandes espérances.*) On est loin des utopies communautaires de la mystique de la communication et autres « bonnes vibrations » en cours dans les années 60. Mais l'autosexualité ne se porte pas mal : dans les stages (chers) de sexothérapie de la côte Ouest, la masturbation est la principale recette du bonheur et les gens apprennent à crier en chœur : « *Je m'aime, je m'aime !* »

Les sports individuels sont en tout cas un bon filon pour les industriels. Il est bien plus rentable de vendre une raquette de tennis et une paire de chaussures de sport à chacun qu'un ballon pour dix personnes. « *Alors que les autres productions stagnent ou baissent*, note *Standard and Poors Industry Surveys* — qui établit chaque année un bilan et les perspectives de l'industrie américaine — *l'ensemble des ventes d'équipements sportifs devrait croître d'environ 10 % par an dans les prochaines années.* » La seule année 1977 a vu un accroissement de 13,6 % du chiffre d'affaires, soit 15,7 milliards de dollars. « *Beaucoup d'Américains canalisent maintenant leur énergie dans une activité physique au cours de leurs loisirs* », souligne Surveys. *Le tennis, à lui seul*, rapporte 612 millions de dollars, tandis que les fabricants de bicyclettes voient dans la vogue du retour à la nature et la tendance à l'austérité énergétique « *une excellente occasion de convaincre 60 à 70 millions de consommateurs potentiels* ».

Quand on observe comment les aspirations de millions de gens à la santé et à la maîtrise de leur corps sont intégrés à la bonne marche du système, on s'aperçoit que le langage est rarement innocent. En anglais *fitness* signifie forme physique mais surtout adaptation, ajustement. Adaptation à sa fonction physique ou à sa fonction sociale ? Les deux sans doute. « *L'individualisme américain ne s'oppose point au conformisme*, écrivait, il y a quelque temps, Sartre, *il le suppose au contraire. Il est au sein du conformisme une direction nouvelle, en hauteur ou en profondeur.* » Mais c'était à propos de l'architecture de New-York. ■



MORENO PONTO.

COUTURES

Un nouveau venu : le jean

Ce pantalon, on croyait l'avoir trop vu, au point de ne plus le voir. Voici qu'il ressuscite, increvable. Eternel ?

BÉATRIX DE L'AULNOIT

ON le croyait noyé sous les jupes fendues, les robes épaulées, les spencers, le satin, les strass et les paillettes. Balayé par les voilettes, les chapeaux et les talons hauts. Définitivement perdu. Et voilà le jean qui réapparaît. Pur et dur. Tel qu'il a été créé il y a plus de cent ans. Impérativement bleu foncé. Un peu vieilli, mais surtout pas délavé. Il grignote le prêt-à-porter bon chic, bon genre, avale le disco, s'installe dans les boutiques. S'est installé. Simplement parce que les filles entrent et en redemandent. Elles le prennent large pour courir pendant la journée avec des ballerines, des baskets ou des mocassins. Serré et plus sexy pour danser le soir avec des talons hauts. Serré, mais pas collant.

Plus question de jouer les martyres et de s'allonger par terre pour essayer de remonter la *fermeture* à glissière. C'est d'ailleurs pour cela qu'elles en achètent. Comment voulez-vous caser des épaules de géantes dans une mini, enfourcher une moto ou attraper l'autobus en jupe droite, même fendue : « *Quand on a goûté aux tee-shirts larges et aux tailles élastiques, on ne revient pas en arrière* », déclare Caroline, secrétaire, brune et célibataire de trente ans. Elle a acheté un tailleur pour un mariage, elle l'a mis une fois et l'a revendu depuis. Quant à Christine, qui travaille dans une agence de voyages, elle a découvert le jean large cet été et ne le quitte plus dès qu'elle doit prendre l'avion. On y est si bien !

Et puis ça coûte moins cher. Elles veulent bien s'offrir une robe rétro à 20 F aux Puces, mais ne l'achètent pas à 300 F dans une boutique. Le prix d'un jean oscille entre 150 F et 265 F et se porte avec n'importe quoi. Alors qu'on ne peut s'acheter une jupe droite sans la veste, le chemisier et une paire de talons hauts : prix total de la panoplie, environ 1 000 F. A force d'entendre parler crise, on prend le réflexe durable, économique, inusable, pratique...

Bien sûr, le jean ne s'était pas *totalement évanoui. Il* n'avait pas vraiment disparu du lycée ou de l'usine. Et les spécialistes chic comme Western House ou les jeanneries plus petites n'ont cessé d'en vendre. Mais, partout ailleurs le raz de marée qui avait suivi les années 68 et culminé en 1976 avait reflué. Victime de son succès, il marchait alors tellement bien qu'il suffisait de prendre un morceau de toile de lin même de mauvaise qualité, de l'assembler à grosses *coutures et* d'y coller un drapeau américain pour faire un jean. Complètement dégoûtés par ce qu'on leur proposait, les acheteurs s'étaient repliés vers les *marques* de *qualité qui seules* continuaient à se vendre. Le mouvement s'est inversé en avril avec le fameux « cow-boy », un jean large créé par deux stylistes français, Marithé et François Girbaud. De classique hors mode un peu ennuyeux, le voilà dans le vent. A nouveau on peut porter un jean et être à la mode. C'est la ruée.

D'autant plus sauvage qu'entre le disco pailleté pour la nuit et le style da-dame qui vous donne *dix ans de plus d'un seul coup*, de tailleur il n'y a rien. Alors les boutiques d'où il avait disparu, dans les Halles comme à Saint-Germain, sont forcées d'en *faire* rentrer. *Le Printemps* en a vendu 20 % de plus que l'année dernière et, pour une fois, le grand magasin a réassorti son stock d'hiver. Quant aux Galeries *Lafayette, elles* enregistrent un bond de 40 %.

Alors, au dernier Salon du prêt-à-porter, il ne s'est pas seulement bien vendu, il est devenu un argument de vente : le succès d'une collection de pulls ou de chemisiers tenait au fait qu'ils pouvaient ou non se porter avec un jean. Et cet été on ne le verra pas seulement en pantalon mais en jupe-culotte, robe droite, tailleur épaulé, combinaison de pompier sans manches, blouson. Et bicolore : réversible jaune, turquoise, vert ou rouge. En attendant le jean doublé d'écossais molletonné ou de nylon poids plume pour l'hiver.

C'est le jean nouvelle génération. L'anti-mode à la mode. Parce qu'on ne peut pas s'habiller comme sa maman. ■

VARIATIONS

Osons siffler

CLAUDE GLAYMAN

COMME si le scandale artistique symbolisait un âge d'or révolu, nous soupirons après nos ancêtres qui ont vécu les gilets rouges d'Hernani, les *Fleurs* à procès de Baudelaire, les toiles dénoncées de Manet, le *Sacre* de Stravinsky, dont la première audition faisait dire à une dame digne que jamais on ne lui avait manqué ainsi de respect ; plus proche de nous, Edgar Varèse et l'un des derniers chahuts musicaux qui remonte tout de même à 1954.

Qui de nous n'a pas rêvé d'avoir fait le coup de poing contre des malotrus, huant ou plébiscitant l'objet moderne d'une passion ou d'une répulsion ; qui n'a pas écouté avec un profond désespoir rétrospectif les récits héroïques des provocations surréalistes ou des séances clandestines de films soviétiques en des temps où la révolution russe ne signifiait pas le Goulag. Le scandale, c'est la censure de l'élite, la traduction laïque de la condamnation par la Sorbonne venant d'en bas et non d'en haut ; c'est la bonne santé d'un goût qui ne s'en laisse pas conter.

Effet d'une sélection instinctive et personnelle, le scandale symbolise peut-être le réflexe d'un temps où la rareté relative caractérisait la production artistique. La création esthétique mûrissait alors souvent dans la solitude, que fausse aujourd'hui le regard omniprésent des médias. En devenant plus populaire, l'art s'est quelque peu démonétisé : difficile d'être maudit à l'époque du livre de poche et du petit écran ; lorsque tous les terrains sont scrutés et balisés, les alvéoles de marginalité disparaissent et avec elles les sources du scandale. Nous n'ignorons pas qu'il y avait des exceptions à la solitude de l'artiste et que l'arrière-plan financier n'en était pas absent. Mais, au temps des mécènes, le scandale avait un sens et une fonction ; au temps de l'Etat, si je puis dire, le scandale est nationalisé, récupéré, comme on dit.

Car, hélas, aujourd'hui, en une époque de grande bouffe culturelle, tout est digéré, avalisé, approuvé, applaudi. Qui ne dit mot consent ; or qui, dans nos salles, de nos jours, ose siffler ? A l'Opéra, de vénérables ou moins vieux fanatiques ont encore l'audace de huer une voix qui leur déplaît, mais c'est plus par déférence aux traditions et aux élans maniérés du bel canto.

Consomme et ne juge plus, encore moins proteste ! Quelle que soit l'œuvre interprétée — au théâtre, au concert, — quel que soit le film projeté, les salles, de nos jours, ronronnent de contentement et d'approbation. Moutons conquis d'avance qui ne réagissent qu'en frappant des mains. Le public aurait-il perdu tout sens critique et le minimum d'énergie qu'exige la désapprobation ? Tout est jugé « superbe » ! « Superbes », Monteverdi et Lulu et Max Roach, et le dernier film de Huston, et Marguerite Yourcenar chez Pivot, etc. Jetez un coup d'œil aux semainiers des journaux et vous verrez que nous sommes environnés de chefs-d'œuvre superbes tous les huit jours !

Un terrible conformisme paraît avoir recouvert le petit monde culturel. Se distinguer semble déconseillé, se fondre dans une gratitude de masse est devenu la loi commune. Naguère peut-être que l'on criait dans le désert, aujourd'hui on ne crie plus. L'opinion aurait-elle compris que, les scandales passés ayant été provoqués par de grandes œuvres qui avaient seulement le défaut d'être en avance sur leur temps, il valait mieux s'incliner d'avance plutôt que de risquer d'être désavoué par le temps ? En vérité la raison est plus prosaïque : on ne siffle plus par apathie ; à l'intérieur de soi on autocensure le scandale. Il faut dénoncer ce scandale des scandales : le grand suivisme culturel. ■

Le Monde
DIMANCHE

NOUVELLE

L'AUBE

par Jean-Pierre Andrevon

LE monde était frais et clair. C'était comme une aube, une impression d'aube, avec ce que cette sensation contenait de limpidité dans le ciel, de fraîcheur mouillée dans l'air et de recommencement dans le corps. Nous étions sans doute au milieu de l'après-midi, ou à la fin de la matinée, ou n'importe quand, n'importe quel jour, n'importe où, mais c'était une aube. Les pentes étaient très vertes d'une herbe neuve et rude, agréablement coupante, scintillante sur les hauteurs où les rayons d'un soleil invisible la frappaient de biais, veloutée et presque indigo dans les creux remplis d'une ombre douce. Les pics lointains étincelaient d'une neige qui faisait remonter en nous le terme oublié d'éternité.

De-ci, de-là, les hommes sortaient des trous.

Le ciel était une surface plate incroyablement lumineuse, une étendue ni bleue, ni verte, ni violette, ni jaune, mais qui tenait un peu de toutes ces nuances sans appartenir vraiment à aucune d'elles. Le ciel n'était pas une couleur étendue, mais plutôt une lumière à l'état brut, une coulée vivante, vivifiante, pure, tranquille, une manière d'être du monde. Et surtout, surtout, le ciel était vide. Surtout, le ciel était vide, pour la première fois depuis bien longtemps, depuis que le temps s'était refermé sur toutes ces années de nuit et de terreur.

Des cavernes cachées, des minces trous dans la terre, des boyaux secrets, les hommes sortaient. Ils étaient peu, ils étaient frissonnants encore de trop longues peurs et de trop grands froids, ils étaient nus de l'essentiel. Mais ils sortaient, ils levaient la tête, ils regardaient le ciel, ils respiraient profond, et sur leur maigre poitrine s'imprimait en relief le gros ressort des côtes.

J'étais sorti, comme eux, avec eux, j'avais levé la tête, comme eux, avec eux, je regardais le ciel, comme eux, avec eux. Je me sentais physiquement leur frère, je me sentais eux. Nous n'étions qu'une petite poignée, quelques vers de terre remontés des trous de la montagne, mais je crois que ce sentiment était le même pour tous : dans la beauté radieuse d'une aube que nous n'espérions plus, nous ressentions au plus profond de nous un élan de fraternité beaucoup plus fort, beaucoup plus intense que ce qui nous avait liés pendant les années d'immobilité souterraine, dans l'attente, la nuit, la désespérance. Quelques silhouettes, des bâtonnets pâles sur le vert changeant des prés en pente, nous réintégrions notre dimension humaine, celle d'hommes debout, solidaires.

Une fine rosée tombait. C'était une ondée imperceptible, l'air paraissait simplement vif et pur, mais de minuscules gouttelettes liquides devaient se glisser parmi les molécules d'oxygène, car mon corps, sec au sortir des cavernes, se trouva rapidement ruisselant. Mais c'était bon : l'averse invisible nous lavait, nous purifiait.

Je fis quelques pas dans l'herbe, lentement d'abord, puis à larges enjambées heureuses. L'herbe mouillée craquait sous mes pieds. Un moment je la touchai, elle était rêche, rigide, tranchante, comme moi serrée dans une mince gangue liquide. Un homme me croisa, que je ne connaissais pas, que je n'avais jamais vu. Nous nous sommes regardés, immobiles, sans rien nous dire, en souriant gravement. Les mots étaient inutiles, nous étions frères, c'était inscrit dans nos corps courbatus qui respiraient enfin, c'était inscrit dans la froidure piquante de l'air, dans la présence solide et paisible des montagnes, dans la lumineuse transparence du monde.

Je grimpai ensuite une petite pente, m'assis à son sommet, qui était rond, sur une pierre plate très belle, d'un gris doux veinulé de bleu. J'offrais mon visage au ciel, à sa profondeur, ou à son absence de profondeur. La lumière qui y bruissait n'avait pas varié d'intensité, mais le spectre virait insensiblement vers le bleu. Toujours invisible, le soleil criblait les champs de neige lointains. La profondeur du silence me frappa pour la première fois. Aussi l'absence d'odeur. Mais nous vivions une nouvelle création, où nous aurions émergé à mi-course : la lumière était née, mais pas encore les bruits et les parfums.

COMME je contemplai l'étendue verte, je vis qu'il y avait quelqu'un assis dans l'herbe pas très loin de moi, sur ma gauche, à 30 ou 50 mètres. C'était une jeune fille, ou une jeune femme. Cela me causa un petit choc, car, si au cours de mon existence enterrée, j'avais souvent appelé en secret la compagnie de femmes virtuelles, douces et maternelles parfois, ou au contraire expertes en amour, suivant les jours et les pensées, j'avais presque oublié qu'il en existât de réelles, qu'on pouvait regarder, à qui il serait possible de parler, qu'on pourrait toucher. Celle-ci était menue, portait une courte tunique brune et avait les cheveux noirs. De l'endroit où j'étais je la voyais presque de dos, mais à un moment elle se tourna vers moi et me fixa pendant quelques secondes. Je vis qu'elle avait un visage fin et joli, dont le front et les joues étaient soulignés par les deux bandeaux sombres de sa coiffure.

Je restai peut-être une heure sur ma pierre, ou beaucoup plus, ou beaucoup moins — car la mesure du temps était une des choses que nous avions complètement perdues pendant notre exil dans les profondeurs de la montagne, — et tout au long de cette station je ne cessai guère de fixer la petite silhouette féminine. Je ne sais pas si la jeune fille eut conscience de cette insistante observation, mais par deux fois elle se retourna et me rendit mon regard. A chacun de ces court échanges, je sentis mon cœur cogner plus violemment dans ma poitrine. Puis elle se leva, je la vis descendre, disparaître entre deux courbes contraires du terrain. Elle ne s'était pas retournée. Je me sentis triste tout à coup. Je me levai à mon tour. A cause de ma vue, qui n'est pas excellente, je n'avais pu savoir si ses yeux étaient clairs ou sombres. En redescendant vers le replat, je tentai de me la représenter tantôt avec un iris pâle, tantôt avec des yeux aussi noirs que ses cheveux ; dans les deux cas, je la trouvai belle pareillement.

Le ciel avait encore foncé. Il avait acquis maintenant la densité puissante d'une couleur bien nette, bien installée, un beau bleu céruléen très soutenu.

Il me sembla que la lumière en avait subi un contre-coup, qu'elle avait baissé d'intensité, s'était faite plus douce, plus passée. Les collines y avaient trouvé une certaine uniformité de ton : les ruptures brutales entre creux ombrés et surfaces éclairées s'étaient fondues, avaient coulé dans une vague émeraude partout étalée.

Le soleil ne paraissait toujours pas.

Sur le replat le long de la paroi rocheuse où s'ouvrent plusieurs des ouvertures de nos souterrains, je rencontrai Sergio, mon camarade le plus cher. Nous fîmes quelques pas en silence, ma main sur son épaule. C'est bon, lui dis-je au bout d'un instant : les premiers mots que je prononçais depuis longtemps. Sergio se contenta de me fixer, un sourire plissait le coin de ses yeux, ses doigts suivaient avec paresse les méandres de sa barbe, qu'il portait longue et drue, pleine de fils argentés tissés dans sa noirceur.

Il vint un coup de vent, qui nous fit frissonner. Non, pas vraiment un coup de vent : une lame froide, un durcissement de l'air, un mauvais changement. Je grelottai ; nous ne portions qu'un mauvais pagne sur les reins. Je levai les yeux ; le ciel était d'un sombre outremer, et c'est à peine si les montagnes les plus lointaines se distinguaient encore par le reflet violacé et plus clair qui nimbait les champs de neige. Tu ne trouves pas... commençai-je. Une lourde angoisse me monta à la gorge, je fus incapable de continuer. Sergio me soupesa un instant du regard, riant largement et silencieusement. Que crois-tu, ami ? C'est la nuit qui tombe, simplement. Mais nous l'avions oubliée... à vivre toujours dans la nuit ! Son rire grave résonna, rebondit en un petit écho sur un obstacle proche. Je restai un moment interloqué, puis une chaleur m'envahit, et je joignis mon rire au sien. Je suis stupide, Sergio, dis-je, mais lorsque nous sommes sortis, j'ai pensé que c'était l'aube.

Nous marchions lentement. C'était une aube, répondit-il après un instant.

La nuit était presque tombée ; gorgées de gris, les couleurs s'étaient décomposées, ne survivaient faiblement que par des différences d'intensité entre le roc, l'herbe, la terre. Le froid devenait vif. La nuit était tombée : c'était une idée à assimiler, et je pensai qu'il était bien curieux qu'après des années d'obscurité ce fût la nuit qui m'eût causé tant de trouble, alors que j'avais admis comme une chose simple et normale mes retrouvailles avec la lumière. Mais c'est sans doute qu'un réflexe vieux comme le monde inscrit dans les cellules de l'homme lui impose d'être terrifié par les ténèbres, alors qu'il accepte le jour comme un habitat naturel.

Un groupe nous croisa. Il comprenait trois personnes, dont deux que je ne regardai pas, car la troisième était la jeune fille que j'avais remarquée tantôt. Lorsqu'elle fut à ma hauteur, elle tourna la tête vers moi et je vis ses paupières s'abaisser et se relever très vite trois fois. Ce signe, qui indiquait à la fois une reconnaissance et une timidité, m'ouvrit un espoir. Je me retournai un instant pour la suivre des yeux, jusqu'à ce qu'elle ne soit plus qu'une silhouette grise dans une mer grise. Pourtant, je savais maintenant que ses yeux étaient clairs : cela me remplit de joie, non que j'éprouvasse une préférence pour les yeux bleus, mais à cause de ce détail volé il me semblait déjà la connaître un peu mieux.

Sans nous concerter, Sergio et moi nous retrouvâmes assis contre un tertre. Il faisait maintenant tout à fait froid. Regarde, dit Sergio, des camarades font du feu... Perdu dans mes pensées, je ne m'en étais pas aperçu : mais, épars sur le replat, un semis de points lumineux signalait de clairs foyers.

CE fut à cet instant que nous entendîmes le bruit. Ce n'était presque rien, une scie musicale ténue, de tonalité très haute, qui poussait une pointe effilée dans le silence. Je sentis les doigts de Sergio s'enfoncer dans la chair de mon bras. Nous nous sommes redressés d'un même mouvement. Nous n'avons pas échangé un mot. C'était inutile. Nous nous sommes mis à courir, côte à côte, en soufflant régulièrement, mais je savais que dans nos deux poitrines, et dans les poitrines de tous les camarades qui, il y avait quelques heures, avaient surgi de leur tanière dans le sol, se croyant libérés d'un vieux cauchemar, des cœurs battaient atrocement, secoués par une vilaine peur, et plus encore par une épouvantable déception.

Le son avait augmenté d'intensité ; c'était un bruit métallique, denté : il entamait la chair tendre de la nuit, lacérait le plafond velouté du ciel. A ce crissement se mêlèrent un instant quelques cris désemparés. Je vis sur le plateau des gerbes d'étincelles jaillir, s'éteindre dans la nuit : c'était les feux qu'on éteignait.

Je couvris un moment mes oreilles de mes mains ; la stridulation montait toujours, atteignait la limite du supportable. Sergio stoppa ma course de son bras tendu, me montrant quelque chose dans le ciel. Sur la droite, au-dessus des pics Amer maintenant invisibles, trois points rouges étaient apparus, qui luisaient d'un sourd éclat. Oh ! ce n'était pas une surprise : nous les connaissions trop bien, et la musique stridente qui broyait le ciel n'était qu'un prélude à leur apparition. Nous reprîmes notre course, sans pouvoir nous empêcher de jeter de fréquents coups d'œil vers ce qui venait sur nous. Les trois points rouges grossissaient, glissant avec souplesse sur la surface obscure des cieux. Bien que nous sachions parfaitement qu'il n'en était rien, on avait l'impression, à cause de leur luminosité sombre, que les objets aériens étaient immatériels, qu'il ne s'agissait que de reflets lumineux incarnats, ou mieux, de simples trous forés dans le manteau noir du ciel, et au travers desquels une lueur d'outre-monde aurait filtré, écarlate et menaçante.

Par dessus la scie claironnante, les mille et mille petites dents métalliques qui passaient sur nos crânes, réduisant nos cerveaux en fine poudre, un grondement soudain éclata, qui roula comme une avalanche entre les montagnes invisibles. Une lumière argentée passa comme une vague, décrut, fondit. La nuit, après elle, parut encore plus noire. Mais lorsque cette fugitive illumination avait projeté le paysage autour de nous comme une gigantesque photo en noir et blanc très contrastée, j'avais eu le temps d'enregistrer deux images primordiales : l'orifice circulaire de l'entrée de notre cache habituelle, à vingt mètres à peine devant nous, et une mince silhouette brune qui fuyait cheveux flottants dans la direction opposée. Vite, vite ! souffla Sergio à mon côté. Je le frappai de façon brutale, avec le plat de la main, alors qu'il cherchait à m'agripper, à m'entraîner. Je voulais crier... mais crier quoi ? Je ne savais pas son nom, elle était loin dans le noir — ou tout près — et loin, près, c'était pareil : je l'avais perdue, inéluctablement, sans l'avoir trouvée. Je sentis que quelque chose d'insolite se produisait à l'intérieur de mes joues, de ma gorge ; j'allais me mettre à pleurer : c'était risible et fou,

Je ne pus m'empêcher de regarder encore une fois vers le haut. Seuls dans cet univers opaque, je vis trois gigantesques disques en formation triangulaire, qui brûlaient d'un sombre éclat rouge juste au-dessus de moi. Ce n'était bien sûr qu'une autre de ces impressions trompeuses, et les engins maléfiques étaient sans doute à très haute altitude, mais je ne pus refouler la terreur qui me submergea.

ALORS je courus, courus, dans cette clameur stridente qui me perçait les tempes, dans ce bruit et cette fureur, et, par miracle sûrement, juste comme éclatait un autre grondement, mais bien plus fort que la première fois, juste comme se réverbérait une autre lumière, mais bien plus intense que la première fois, mon pied manqua, le vide m'absorba, je déboulai dans le souterrain de mon clan. Je glissai sur le dos pendant quelques mètres à travers l'orifice étroit et raide du boyau d'ouverture, tandis qu'un vacarme titanesque éclatait au dehors, juste à la verticale du puits. Je m'immobilisai enfin, prostré dans la terre tiède que je sentais trembler, en boule sur la terre tiède que je sentais se plisser sous moi, comme la peau ridée d'un vieil animal secoué d'une abjecte peur.

Puis, tout se calma, la douce lueur orangée d'une bougie glissa sur ma peau et sur le sol, j'entendis une voix familière qui disait : c'est toi, Jean ! Je pensais...

Mais je n'écoutais plus, je n'écoutais rien. Je m'étais tassé contre la terre, la terre chaude, tendre, hospitalière, la terre qui était notre demeure, notre mère, notre sauvegarde, et j'enfonçais mes paumes et mes doigts et mon ventre et mon front dans la terre, et je mordais la terre, à pleine bouche, à pleines dents, et je sentais sur ma langue le goût âcre de la terre, je sentais entre mes dents se presser, s'infiltrer les millions de petits grains infinitésimaux de la terre, je sentais dans ma bouche la pesanteur moite de la terre. Alors, d'un seul coup, mes larmes jaillirent et se répandirent sur la terre.

Je m'éveillai longtemps après, en sueur, tant était lourde la chaleur de l'été. Les vitres tremblaient encore du passage d'un camion grondant qui s'éloignait déjà dans la nuit, sur l'autoroute sans trêve qui s'enroule comme un gros serpent noir autour de notre bloc de maisons. Je soupirai. Demain serait une mauvaise journée, enfin non, une journée comme les autres, ni bonne ni mauvaise, une journée comme les autres. Elonie était partie loin, peut-être y aurait-il une lettre poste restante. Ma femme, elle est un peu grasse, dormait à mon côté, sa hanche pesait contre mon flanc, elle ronflait légèrement. ■

JEAN-PIERRE ANDREVON a d'abord été professeur de dessin, avant de s'orienter vers l'écriture, en se spécialisant dans la science-fiction et le fantastique. Il est l'auteur de nombreux romans, de nouvelles, de deux courts métrages, de chansons, et a collaboré à la revue *Fiction*, à *la Gueule ouverte* et à *Charlie mensuel*. Ce texte est paru, en 1973, dans une petite revue de science-fiction, *Gandahar* (n° 2).

هكذا من الأصل